

bZ
2 0 2 7



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.

Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:

Toyota Customer Experience Center

1-800-331-4331 (appel gratuit)

- A Hawaï:

Servco Automotive Customer Services

1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):

Centre d'interaction avec la clientèle Toyota

1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2026 TOYOTA MOTOR CORPORATION

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

AVIS AUX CLIENTS DU QUÉBEC :

Toyota Canada Inc. est heureuse d'offrir une garantie limitée de 36 mois ou 60 000 km (selon la première de ces éventualités à se produire) sur votre véhicule neuf. Cette garantie limitée couvre les réparations sur toute partie du véhicule fournie par Toyota Canada qui est défectueuse au niveau des pièces ou de la main-d'œuvre, sous réserve de certaines exceptions indiquées dans votre manuel de garantie. Pour plus d'information sur la garantie, veuillez consulter le Supplément du Manuel du propriétaire qui vient avec votre véhicule ou visitez le site toyota.ca.

La Loi sur la protection du consommateur du Québec exige que Toyota Canada indique si elle garantit la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes. Bien que Toyota Canada s'engage à honorer les modalités de sa garantie limitée, veuillez noter qu'elle ne garantit en aucun cas la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes.

Index illustré	Recherche par illustration	
Sécurité routière et antivol	À lire absolument (Sujets principaux : siège enfant, système antivol)	1
Système de véhicule électrique	Lecture des informations liées à la recharge (Sujets principaux : système du véhicule électrique, méthodes de recharge)	2
Indications et informations sur l'état du véhicule	Lecture des informations liées à la conduite (Sujets principaux : instrumentation, écran multifonctionnel)	3
Avant de prendre le volant	Ouverture et fermeture des portes et des fenêtres, réglage avant la conduite (Sujets principaux : clés, portes, sièges lève-vitres électriques)	4
Conduite	Opérations et conseils nécessaires à la conduite (Sujets principaux : démarrage du système du véhicule électrique, systèmes d'aide à la conduite)	5
Équipements intérieurs	Utilisation des équipements intérieurs (Sujets principaux : climatisation, rangements)	6
Entretien et soin	Soin de votre véhicule et procédures d'entretien (Sujets principaux : intérieur et extérieur, ampoules)	7
En cas de problème	Comment réagir en cas d'urgence ou de défaillance (Sujets principaux : décharge de la batterie 12 V, pneu crevé)	8
Caractéristiques techniques du véhicule	Caractéristiques techniques du véhicule, fonctions personnalisables (Sujets principaux : liquides, pression de gonflage des pneus)	9
Pour les propriétaires	Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada	10
Index	Recherche par symptôme	
	Recherche alphabétique	

2 TABLE DES MATIÈRES

Pour en savoir davantage	8
Comment lire ce manuel	18
Comment rechercher	19
Index illustré	20

1 Sécurité routière et antivol

1-1. Pour la sécurité d'utilisation

Avant de prendre le volant	32
Pour conduire en toute sécurité	33
Ceintures de sécurité	35
Coussins gonflables SRS	40
Système de classification d'occupant du siège passager avant	49

1-2. Sécurité de l'enfant

Voyager avec des enfants	55
Sièges de sécurité enfant	56

1-3. Assistance d'urgence

Safety Connect	71
----------------------	----

1-4. Système antivol

Système antidémarrage ...	76
Alarme	77

2 Système de véhicule électrique

2-1. Système de véhicule électrique

Particularités du système de véhicule électrique	82
Précautions avec le système de véhicule électrique	86
Conseils de conduite d'un véhicule électrique rechargeable	92
Autonomie	94

2-2. Recharge

Équipement de recharge ..	96
Verrouillage et déverrouillage du connecteur de recharge CA	98
Méthodes de recharge ..	101
Conseils pour recharger	103
Ce qu'il faut savoir avant de recharger	105
Comment utiliser la recharge CA	109
Comment utiliser la recharge CC	115
Utilisation de la fonction de calendrier de recharge	121
Utilisation du préconditionnement de la batterie	129
Utilisation du mode Mon Espace	134
Lorsque vous n'arrivez pas à recharger	138
Système Plug&Charge ..	151
Comment utiliser le système Plug&Charge	151

Lorsque vous n'arrivez pas à utiliser normalement le système Plug&Charge..... **153**

3

Indications et informations sur l'état du véhicule

3-1. Combiné d'instruments

Témoins d'alerte et indicateurs **156**
Instruments et compteurs **161**
Écran multifonctionnel... **165**
Contenu affiché **166**
Consommation électrique **171**

4

Avant de prendre le volant

4-1. Informations relatives aux clés

Clés **174**
Clé numérique..... **178**

4-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales **180**
Hayon..... **186**
Système d'accès et de démarrage "mains libres" **201**

4-3. Réglage des sièges

Sièges avant **207**
Sièges arrière **208**
Appuis-tête **211**

4-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant de direction..... **214**
Rétroviseur intérieur **215**
Rétroviseur numérique.. **216**
Rétroviseurs extérieurs . **226**

4-5. Ouverture, fermeture des vitres

Lève-vitres électriques .. **230**

4-6. Réglages préférentiels

Mémorisation de la position de conduite **234**
Mes Réglages **238**

5

Conduite

5-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule..... **243**
Chargement et bagages **251**
Limites de charge du véhicule **254**
Traction d'une caravane/remorque **255**
Remorquage de loisirs .. **256**

5-2. Procédures de conduite

Contacteur de démarrage (puissance)..... **257**
Position de sélection **262**
Commodo de clignotants **268**
Frein de stationnement.. **269**
Maintien du freinage..... **274**

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

5-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage	277
AHB (Feux de route automatiques)	280
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise	284
Bouton de lave-projecteurs	287

5-4. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0/Assistance en cas d'embouteillages.....	288
Toyota Safety Sense 3.0	290
Système de surveillance du conducteur	300
PCS (Système de sécurité de pré-collision).....	303
LTA (Aide au suivi de voie)	315
LCA (Aide au changement de voie)	321
LDA (Alerte de sortie de voie)	325
PDA (Aide proactive à la conduite)	332
FCTA (Alerte de trafic transversal avant).....	338
RSA (Assistant de signalisation routière)	341
Régulateur de vitesse actif	344
Régulateur de vitesse ...	356
Système d'arrêt d'urgence	360
Assistance en cas d'embouteillages	363

BSM (Surveillance de l'angle mort)	370
Aide à la sortie en sécurité	376
Système intuitif d'aide au stationnement.....	381
Fonction RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)..	392
RCD (Détection par la caméra arrière).....	397
PKSB (Freinage d'aide au stationnement).....	402
Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques devant et derrière le véhicule/obstacles statiques autour du véhicule)	407
Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement derrière le vôtre)	412
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule).....	414
Toyota Teammate Advanced Park	416
Moniteur multi-terrain	447
Mode neige.....	518
X-MODE	518
Systèmes d'aide à la conduite	523

5-5. Conseils de conduite

Conseils de conduite en hiver	530
Précautions avec les véhicules de type VUS.....	533

6 Équipements intérieurs**6-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur**

Régulation ALL AUTO (ECO)
..... **538**

Système de climatisation
automatique **540**

Volant de direction chauffant/chauffages de
sièges/ventilateurs de
sièges/chauffages rayonnants **550**

6-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs **553**

6-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements .. **556**

Équipements de coffre .. **559**

6-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Pare-soleil électronique **564**

Autres équipements intérieurs **566**

Prise d'alimentation (1500 W)
..... **579**

Lorsque la prise d'alimentation (1500 W) n'est pas utilisable normalement..... **587**

Commande d'ouverture de porte de garage..... **589**

7 Entretien et soin**7-1. Entretien et soin**

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule.. **600**

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule... **604**

7-2. Entretien

Prescriptions d'entretien **609**

Entretien général **611**

7-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien à faire soi-même..... **615**

Capot..... **618**

Positionnement d'un cric d'atelier **619**

Compartiment du moteur électrique..... **621**

Pneus **629**

Remplacement de la roue
..... **643**

Pression de gonflage des pneus..... **649**

Jantes..... **651**

Filtre de climatisation..... **653**

Pile de la clé électronique
..... **656**

Vérification et remplacement des fusibles **659**

Pointage des projecteurs principaux **661**

Ampoules **662**

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

8 En cas de problème

8-1. Informations à connaître

- Feux de détresse **664**
- Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence **665**
- Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route **666**

8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué **668**
- Si vous suspectez un problème **673**
- Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche **674**
- Si un message d'alerte s'affiche **687**
- En cas de crevaisson **695**
- Si le système VE ne démarre pas **706**
- Si vous perdez vos clés **708**
- Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement **709**
- Si la batterie 12 V est déchargée **711**
- Si votre véhicule surchauffe **716**
- Si le véhicule est bloqué **718**

9 Caractéristiques techniques du véhicule

9-1. Caractéristiques techniques

- Données d'entretien **722**
- Informations sur les pneus **730**

9-2. Personnalisation

- Fonctions personnalisables **740**

9-3. Initialisation

- Systèmes à initialiser **756**

9-4. Informations sur le logiciel libre/Open Source

- Informations sur le logiciel libre/Open Source **757**

10 Pour les propriétaires

10-1. Pour les propriétaires

- Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada **760**

Index

- Que faire si... (Dépannage) **762**
- Index alphabétique **765**

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Pour en savoir davantage

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter que ce manuel s'applique à tous les modèles et couvre tous les équipements, y compris les options. Par conséquent, vous pouvez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule, et les illustrations utilisées peuvent présenter des différences par rapport à ce dernier.

Toutes les informations et caractéristiques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Au fil du temps, votre véhicule est susceptible de faire l'objet de mises à jour qui le modifient et rendent incomplet et/ou inexact le contenu de ce manuel. Du fait de son intérêt à améliorer en permanence ses produits, Toyota se réserve le droit de modifier ce manuel à tout moment et sans préavis.

Si Toyota choisit de mettre à jour le manuel, vous pouvez en consulter les versions actualisées en sélectionnant votre véhicule par modèle et par année à l'URL suivante, ou sur votre appareil mobile si vous avez accès à l'appli Toyota.

www.toyota.com/owners

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota mais qui ne sont pas d'origine. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces d'autres marques que Toyota risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa durée de vie et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Par ailleurs, de telles pratiques ne sont pas sans effet sur les

équipements évolués de sécurité comme le système Toyota Safety Sense 3.0 par exemple, et le risque existe qu'il ne fonctionne pas comme il le devrait ou qu'il intervienne dans des situations où il ne devrait pas.

Risque de piratage informatique

Monter une radio ou un appareil électronique fait courir un risque accru de piratage informatique par la voie de l'équipement installé, avec pour conséquences possibles un accident dont vous n'êtes pas responsable et un vol de données personnelles. Toyota n'offre aucune garantie quant aux problèmes occasionnés par le montage d'un produit qui n'est pas d'origine Toyota.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule peut perturber les systèmes électroniques tels que:

- Système VE
- Toyota Safety Sense 3.0
- Système de freinage antiblo-cage
- Système de coussins gon-flables SRS

- Systèmes de prétension-neurs de ceinture de sécurité

Veillez à vous assurer auprès de votre concessionnaire Toyota des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile.

Les organes et câbles sous haute tension des véhicules électriques rechargeables émettent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des parasites indésirables sont susceptibles de se manifester dans la réception du système radio émetteur/récepteur mobile.

Enregistrement des données du véhicule

Ce véhicule est équipé de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données liées à ses systèmes et à son fonctionnement.

Ces données sont transmises à Toyota à condition que consentement ait été donné pour ce véhicule à la captation vidéo externe.

■ Données enregistrées par les calculateurs (hors système multimédia)*1

*1: Les données enregistrées varient selon le niveau de finition du véhicule et les options dont il est équipé.

Certaines données, notamment celles énumérées ci-après, sont enregistrées selon l'état de chaque fonction et le moment auquel elle est en action.

- Données liées au comportement de base du véhicule (régime du moteur électrique, action sur la pédale de frein/d'accélérateur, vitesse du véhicule, etc.)
- État fonctionnel des systèmes d'aide à la conduite (enregistré pendant que le système est en action, en plus des données liées au comportement de base du véhicule)
- Données des capteurs des systèmes d'aide à la conduite
- Données d'image (images captées par les caméras avant, arrière, périphériques du véhicule et de surveillance du conducteur)*2

*2: Le véhicule est équipé de plusieurs caméras. Pour plus de détails sur les caméras concernées par l'enregistrement d'images, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

- Informations de localisation

Ces calculateurs n'enregistrent pas

les conversations, les sons ni les images de l'intérieur du véhicule.

De même, les informations personnelles susceptibles de permettre d'identifier le propriétaire du véhicule (nom, genre, âge, etc.) ne sont pas enregistrées.

■ Utilisation des informations personnelles et des données enregistrées par le système Toyota Safety Sense 3.0

Le système Toyota Safety Sense 3.0 enregistre l'état fonctionnel de chaque système, les données reçues de chaque capteur, les données d'image (captées par les caméras avant/arrière) et l'information de localisation dans les situations suivantes. Toyota recueille ces informations lorsqu'elles sont transmises à ses serveurs ou lorsque vous confiez votre véhicule à la concession.

- Dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident
- Lorsque vous circulez dans certaines conditions particulières, notamment lorsque la circulation est congestionnée, la chaussée est en mauvais état, la météo est défavorable, etc.
- Lorsque vous circulez sur certaines routes, notamment celles récemment ouvertes ou prolongées ou élargies

- Après le démarrage du système VE, pendant un certain temps

Pour en savoir plus sur les données collectées sur votre véhicule, utilisées et partagées par Toyota, veuillez vous connecter sur <http://www.toyota.com/privacyvts/>.

■ Fourniture des données et finalité d'utilisation par les tiers

Les données enregistrées par le véhicule peuvent être utilisées pour les besoins d'analyse d'accident et de diagnostic d'anomalie, la conduite autonome, les technologies de sécurité avancée et liées à la cartographie (technologie, développement de produit, amélioration de produit, etc.) et les produits et services utilisant les données (cartographies utilisées pour la conduite autonome et technologies de sécurité avancée, analyse des conditions de conduite, analyse de l'environnement de conduite, notamment les infrastructures de voirie, la communication des conditions de circulation, etc., dénommés "services individuels" dans les présentes.) Par ailleurs, ces données peuvent être utilisées pour l'assistance au client en lien avec un accident, l'analyse de l'accident ou sa résolution.

"Dans les situations telles que celles énumérées ci-après, Toyota peut être amené à divulguer les données enregistrées à un tiers:"

- Lorsque le propriétaire du véhicule (ou le locataire si le véhicule est loué) a donné son consentement
- Sur requête officielle de la part de la police, d'une cour de justice ou d'une agence gouvernementale
- Lorsque Toyota a besoin de les utiliser en cas de poursuite judiciaire
- Lorsque les données sont utilisées à des fins de recherche après traitement afin qu'elles ne soient plus associées à un véhicule ou propriétaire en particulier

En plus de ce qui précède, Toyota peut être amené à divulguer les données enregistrées par le système Toyota Safety Sense 3.0 à un tiers dans les situations suivantes:

- Lorsque le propriétaire du véhicule (ou le locataire si le véhicule est loué) a donné son consentement séparément. Entrent dans ce cadre les situations où l'utilisateur souscrit un abonnement à un service individuel fourni par un tiers et utilisant les données enregistrées par le véhi-

cule, où le prestataire a obtenu de l'utilisateur qu'il consente à fournir les données à un tiers

- Pour fournir des données à une société travaillant dans les logiciels de conduite autonome, etc. à des fins de recherche et développement (technologie, développement de produit, amélioration de produit, etc.) dans les technologies de conduite autonome, de sécurité avancée et liées à la cartographie
- Pour fournir des données d'image et des informations de localisation à une société travaillant dans la création cartographique, etc. à des fins de recherche et développement dans les technologies liées à la cartographie
- Pour fournir des données d'image et des informations de localisation à des autorités publiques locales à des fins de maintenance de la voirie, etc.
- Pour fournir des données d'image et informations de localisation traitées à des fins de communication des conditions de circulation et de services individuels
- Pour fournir des données d'images captées sur les lieux d'un incendie ou de tout autre sinistre où sont envoyés les

services de secours, au profit du service d'incendie d'une autorité publique locale ayant contracté séparément avec Toyota

Les données d'image et certaines données associées enregistrées par le véhicule peuvent être effacées par votre concessionnaire Toyota.

La fonction d'enregistrement des données d'image est désactivable. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données recueillies au moment où les systèmes sont actifs ne seront pas disponibles.

Si vous souhaitez mettre fin à la collecte des données du système Toyota Safety Sense 3.0 par les serveurs Toyota à des fins de recherche et développement et de fourniture de services individuels, révoquez le consentement à la captation vidéo externe dans l'appli mobile Toyota ou prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Utilisation des données collectées par le système Safety Connect (territoire continental des États-Unis uniquement)

Si votre Toyota est équipée du système Safety Connect et si vous êtes abonné à ces services, veuillez consulter le Contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'information sur les données collectées et l'utilisation qui en

est faite.

- Pour en savoir plus sur les données collectées sur votre véhicule, utilisées et partagées par Toyota, veuillez vous connecter sur www.toyota.com/privacyvts/.

Déclaration sur la couverture sous garantie avec les pièces recyclées et issues du marché de la rechange indépendante (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)

Aux termes de la loi américaine Magnuson-Moss Warranty Act, 15 U.S.C. s.2301 et seq., il est illégal pour un constructeur automobile d'invalider la garantie sur ses véhicules ou de refuser une prise en charge sous garantie au seul motif qu'une pièce recyclée ou issue du marché de la rechange indépendante a été utilisée pour réparer le véhicule, ou que l'entretien ou la réparation de ce dernier a été effectué par quelqu'un d'autre que le prestataire agréé pour cela. Cette disposition ne s'applique pas à un véhicule automobile neuf acheté pour un usage commercial ou industriel exclusivement.

En vertu de la législation fédérale, un constructeur est fondé à refuser la prise en charge sous

garantie et à facturer les réparations d'un véhicule s'il est découvert qu'une pièce recyclée ou issue du marché de la rechange indépendante montée sur le véhicule est défectueuse ou a été mal montée et a occasionné des dommages à une autre pièce du véhicule par ailleurs couverte par la garantie. La Commission fédérale du commerce américain (Federal Trade Commission) exige du constructeur qu'il prouve que la pièce recyclée ou issue du marché de la rechange indépendante ou que l'intervention d'entretien ou de réparation effectuée par quelqu'un d'autre que le prestataire agréé a occasionné des dommages à une autre pièce du véhicule par ailleurs couverte par la garantie avant de refuser la prise en charge sous garantie. De plus, la législation fédérale permet à un constructeur d'invalider la garantie d'un véhicule automobile ou de refuser la couverture sous garantie s'il fournit la pièce ou l'intervention d'entretien ou de réparation gratuitement aux consommateurs dans le cadre de la garantie ou s'il a obtenu une dérogation de la part de la Commission fédérale du commerce américain (Federal Trade Commission).

“AVIS AUX CLIENTS DU QUÉBEC”

Toyota Canada Inc. est heureuse d’offrir une garantie limitée de 36 mois ou 60 000 km (selon la première de ces éventualités à se produire) sur votre véhicule neuf. Cette garantie limitée couvre les réparations sur toute partie du véhicule fournie par Toyota Canada qui est défectueuse au niveau des pièces ou de la main-d’œuvre, sous réserve de certaines exceptions indiquées dans votre manuel de garantie. Pour plus d’information sur la garantie, veuillez consulter le Supplément du Manuel du propriétaire qui vient avec votre véhicule ou visitez le site toyota.ca.

La Loi sur la protection du consommateur du Québec exige que Toyota Canada indique si elle garantit la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l’entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes. Bien que Toyota Canada s’engage à honorer les modalités de sa garantie limitée, veuillez noter qu’elle ne garantit en aucun cas la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l’entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est pourvu d’un enregistreur de données routières (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer dans certaines situations d’accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d’un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L’EDR est conçu pour enregistrer des données associées à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pour un court laps de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L’EDR qui équipe ce véhicule

est conçu pour enregistrer entre autres des données sur:

- La façon dont différents systèmes ont fonctionné dans votre véhicule;
- Le fait que les ceintures du conducteur et du passager étaient bouclées/attachées ou non;
- La course d’appui (le cas échéant) par le conducteur sur la pédale de frein et/ou d’accélérateur; et,
- La vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances de certains accidents et certaines lésions.

REMARQUE: Les données ne

sont enregistrées par l'EDR du véhicule que dans les seuls cas où survient une situation inhabituelle d'accident; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales d'utilisation du véhicule, et jamais aucune donnée personnelle (par ex. le nom, le genre, l'âge et le lieu de l'accident). D'autres intervenants, comme la police par exemple, peuvent rapprocher les données de l'EDR avec les types de données d'identification personnelle obtenues à l'occasion d'une enquête sur un accident.

Il faut un équipement spécial pour lire les données enregistrées par l'EDR, et pouvoir accéder au véhicule et à ce dispositif. Outre le constructeur automobile, d'autres intervenants, comme la police, disposant d'équipements spéciaux, peuvent lire les informations s'ils ont un accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgaration des données de l'EDR

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées par l'EDR à un tiers excepté dans le cas où:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou la société de location s'il s'agit d'un véhicule loué)
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental

- Pour usage par Toyota en cas de poursuite judiciaire

Cependant, si nécessaire, Toyota pourra:

- Utiliser les données à des fins de recherche sur le niveau de sécurité des véhicules
- Communiquer les données à un tiers à des fins de recherche sans divulguer les informations portant spécifiquement sur le véhicule ou son propriétaire

Élimination en fin de vie de votre Toyota

Les dispositifs des coussins gonflables SRS et des prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et neutraliser les coussins gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Produits composés de perchlorate

Des consignes particulières

s'appliquent pour la manipulation de ce produit,
Voir www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des organes et pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Ces organes et pièces peuvent inclure les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité, les piles des télécommandes du verrouillage centralisé et les piles de la valve d'avertissement de pression des pneus et de l'émetteur.

“Code QR”

Le mot “QR Code” est une marque déposée de DENSO WAVE INCORPORATED au Japon et dans les autres pays.

Pictogrammes de mise en garde apposés sur les organes sous haute tension

Les organes sous haute tension, notamment le module de commande de puissance, peuvent porter des étiquettes indiquant que la plus grande prudence est exigée.

Chaque pictogramme de mise en garde a la signification suivante:

Symboles	Significations
	Indique un danger
	Indique un organe sous haute tension
	Indique de ne pas toucher
	Indique un organe à haute température

AVERTISSEMENT

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des personnes pourraient être grièvement blessées, voire tuées.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, utiliser un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être grièvement blessé ou tué.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou de le mettre au point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres latérales ou les autres équipements du véhicule. Par ailleurs, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Étiquette "PFAS"

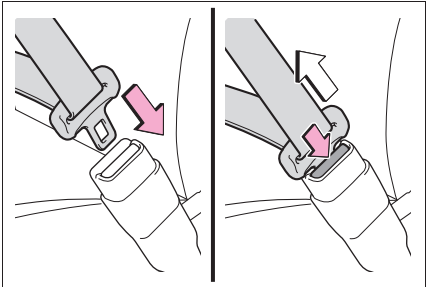
Comment lire ce manuel

Explication des symboles utilisés dans le présent manuel

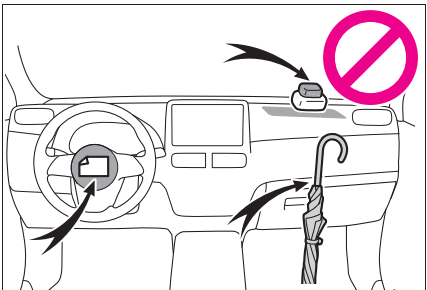
Symboles utilisés dans ce manuel

Symboles	Significations
	AVERTISSEMENT: Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence que vous-même ou autrui soyez tué ou gravement blessé.
	NOTE: Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence des dommages ou un mauvais fonctionnement du véhicule ou de ses équipements.
1 2 3...	Indique un mode opératoire ou une procédure à appliquer. Suivez les étapes dans leur ordre numérique.

Symboles utilisés dans les illustrations



Symboles	Significations
	Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.
	Indique le résultat de l'action (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).

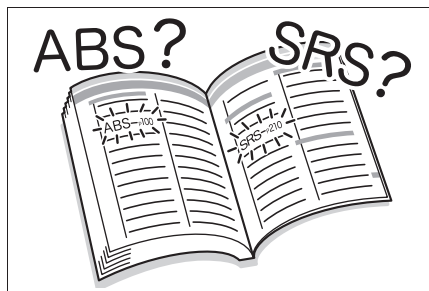


Symboles	Significations
	Indique l'organe ou la position dont il est question dans les explications.
	Signifie Ne pas , Ne pas faire , ou Ne pas laisser faire .

Comment rechercher

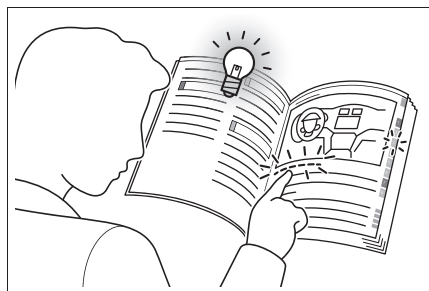
■ Recherche par nom

- Index alphabétique: →P.765



■ Recherche par position d'installation

- Index illustré: →P.20



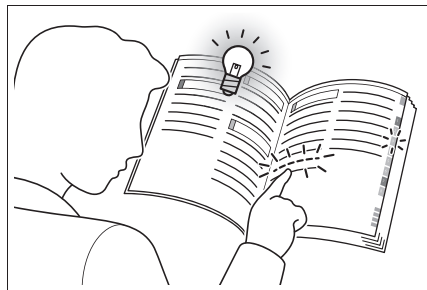
■ Recherche par symptôme ou par bruit

- Que faire si... (Dépannage): →P.762



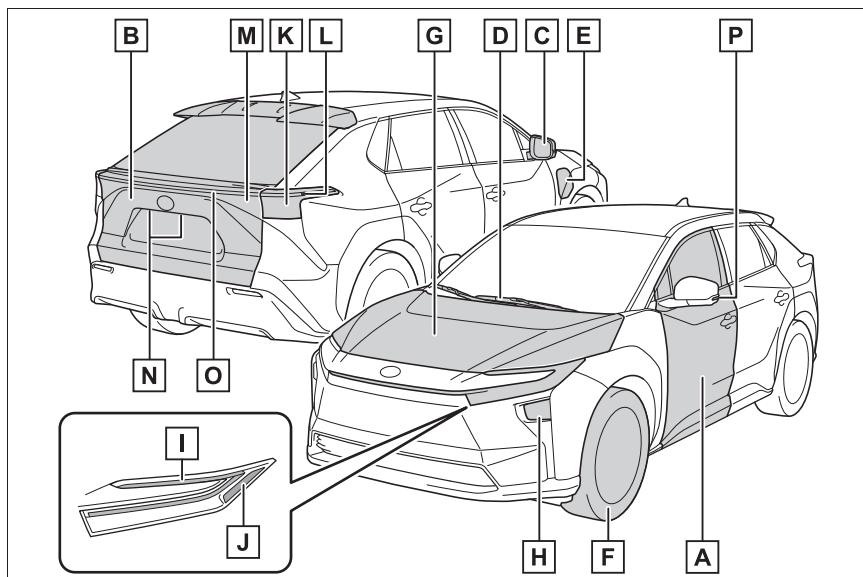
■ Recherche par titre

- Table des matières: →P.2



Index illustré

■ Extérieur



A	Portes latérales	P.180
	Verrouillage/déverrouillage	P.180
	Ouverture/fermeture des vitres latérales.....	P.230
	Verrouillage/déverrouillage avec la clé conventionnelle	P.709
	Messages d'alerte	P.687
B	Hayon	P.186
	Verrouillage/déverrouillage	P.187
	Ouverture/fermeture du hayon.....	P.188
	Hayon électrique	P.188
	Messages d'alerte	P.687
C	Rétroviseurs extérieurs	P.226
	Orientation des rétroviseurs	P.226
	Escamotage des rétroviseurs	P.227
	Désembuage des rétroviseurs	P.544
D	Essuie-glaces de pare-brise	P.284
	Précautions pendant l'hiver.....	P.530

	Pour éviter le gel (dégivreur des essuie-glaces de pare-brise).....	P.544
	Précautions pour laver le véhicule (Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)	P.602
E	Prise de recharge	P.96
	Mode de recharge	P.101
F	Pneus	P.629
	Dimensions/pression de gonflage des pneus	P.728
	Pneus hiver/chaînes à neige.....	P.530
	Contrôle/permutation/ système d'alerte de pression des pneus.....	P.629
	En cas de pneu crevé	P.695
G	Capot	P.618
	Ouverture	P.618
	En cas de surchauffe	P.716
	Messages d'alerte	P.687

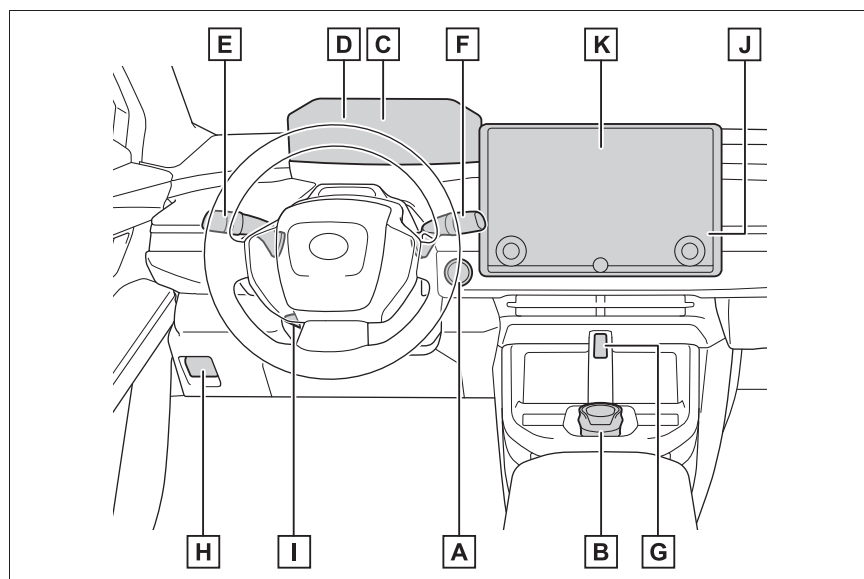
Ampoules des éclairages extérieurs

(Méthode de remplacement: P.662)

H	Projecteurs principaux/éclairage de jour	P.277
I	Feux de stationnement	P.277
	Clignotants	P.268
J	Feux de position latéraux avant	P.277
K	Feux arrière	P.277
	Clignotants	P.268
	Feux stop	
L	Feux de position latéraux arrière	P.277
M	Feux arrière	P.277
	Feu de recul	
	Manœuvre de la position de sélection sur R.....	P.262
N	Éclairages de plaque d'immatriculation	P.277

- O** Feux arrière P.277
- P** Clignotants latéraux P.268

■ Tableau de bord



A Contacteur de démarrage P.257

Démarrage du système VE/sélection des modes P.257, 261

Arrêt en urgence du système VE P.665

Lorsque le système VE ne démarre pas P.706

Messages d'alerte P.687

B Sélecteur rotatif P.263

Changement de la position de sélection P.263

Précautions en cas de remorquage P.668

C Compteurs P.161

Consultation des compteurs/
réglage de l'éclairage du tableau de bord P.161, 164

Témoins d'alerte/témoins indicateurs P.156

Lorsque les témoins d'alerte s'allument P.674

D Écran multifonctionnel P.165

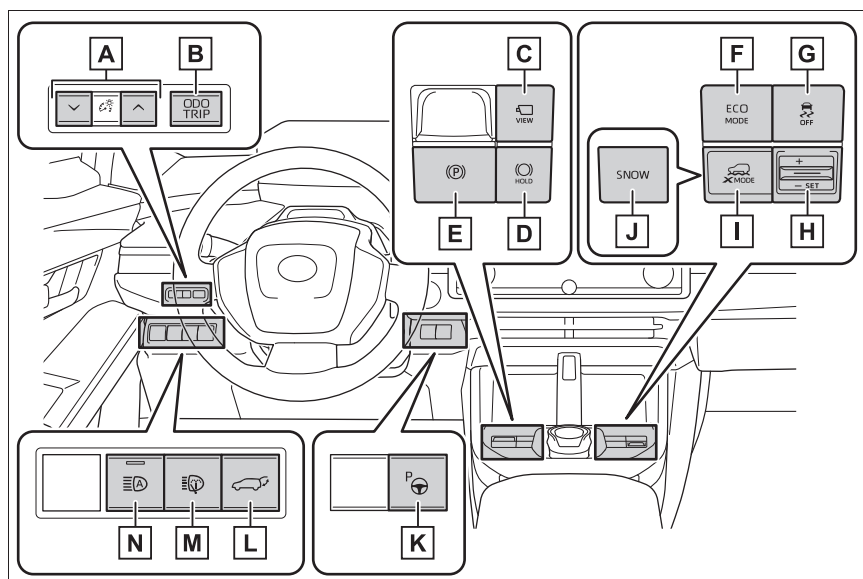
Affichage P.165

Lorsque les messages d'alerte sont affichés P.687

E	Commodo de clignotants	P.268
	Sélecteur d'éclairage	P.277
	Projecteurs principaux/feux de stationnement/feux arrière/ éclairages de plaque d'immatriculation/éclairages de jour ..	P.277
F	Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise.....	P.284
	Utilisation	P.284
	Appoint en liquide de lave-glace	P.628
	Lave-projecteurs	P.287
	Messages d'alerte	P.687
G	Bouton de feux de détresse	P.664
H	Levier de déverrouillage du capot.....	P.618
I	Levier de déverrouillage de volant réglable en hauteur et en profondeur	P.214
	Réglage.....	P.214
J	Système de climatisation	P.540
	Utilisation	P.540
	Désembueur de lunette arrière	P.544
K	Système multimédia*	

* : Consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Boutons

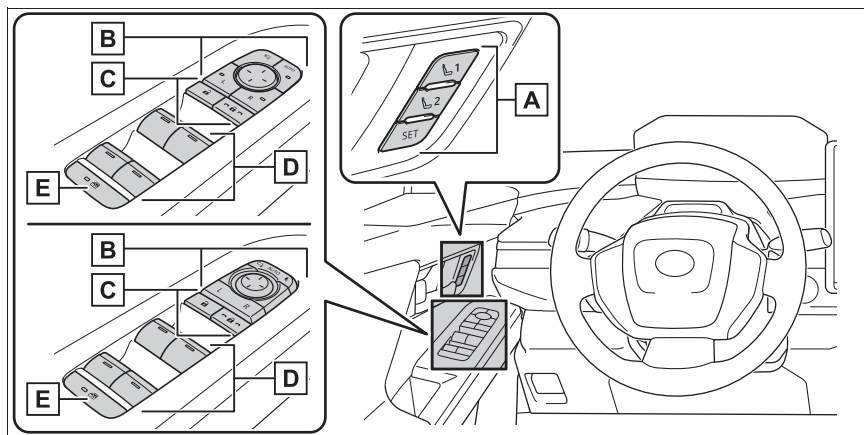


- A** Boutons de commande d'éclairage du tableau de bord P.164
- B** Bouton "ODO TRIP" P.164
- C** Bouton de caméra ^{*1, 2} P.452
- D** Bouton de maintien du freinage P.274
- E** Bouton de frein de stationnement P.269
 - Serrage/desserrage P.269
 - Précautions pendant l'hiver P.531
 - Message/signal sonore d'alerte P.272, 687
- F** Bouton "ECO MODE" P.267
- G** Bouton de désactivation du VSC
(Contrôle de la stabilité du véhicule) P.525
- H** Bouton de contrôle de motricité ^{*1} P.518
- I** Sélecteur "X-MODE" ^{*1} P.518

- J** Bouton de mode “SNOW”^{*1} P.518
- K** Bouton principal Advanced Park
(système d’aide au stationnement)^{*1} P.423
- L** Bouton de hayon électrique..... P.188
- M** Bouton de lave-projecteurs P.287
- N** Bouton de feux de route automatiques P.280

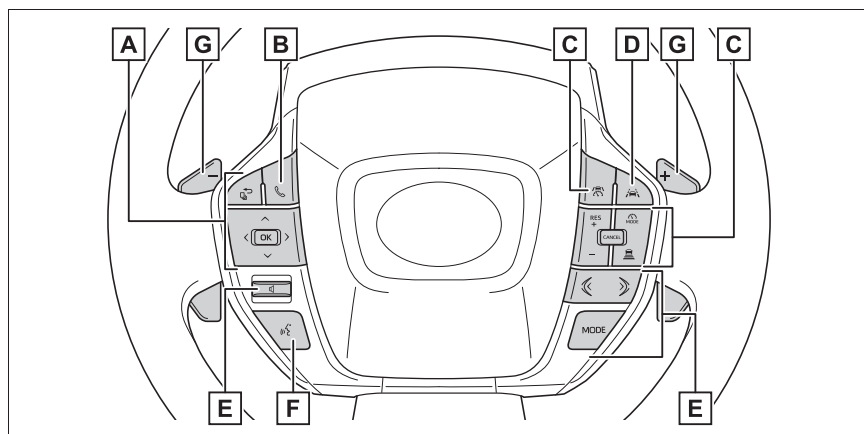
^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Véhicules équipés du moniteur de vision panoramique, consultez le “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.



- A** Boutons de mémorisation de position^{*} P.234
- B** Boutons directionnels de réglage des
rétroviseurs extérieurs P.226
- C** Boutons de verrouillage centralisé des portes..... P.184
- D** Boutons des lève-vitres électriques P.230
- E** Bouton de verrouillage des lève-vitres P.233

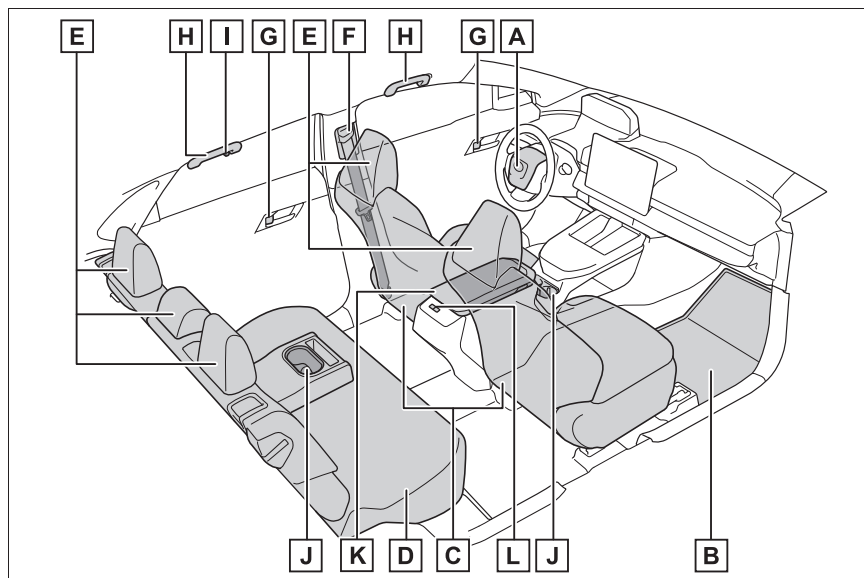
^{*}: Sur modèles équipés



- A** Sélecteur d'instrumentation P.166
- B** Bouton TEL * P.166
- C** Commodo de régulateur de vitesse
 - Régulateur de vitesse actif..... P.344
 - Régulateur de vitesse P.356
- D** Bouton LTA (Aide au suivi de voie) P.315
- E** Boutons du système audio au volant*
- F** Bouton d'activation vocale *
- G** Palettes de passage de vitesse P.267

* : Consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

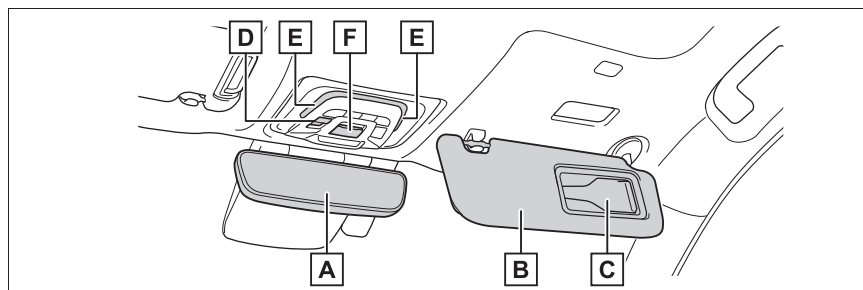
■ Intérieur



A	Coussins gonflables SRS	P.40
B	Tapis de sol.....	P.32
C	Sièges avant.....	P.207
D	Sièges arrière	P.208
E	Appuis-tête	P.211
F	Ceintures de sécurité	P.35
G	Boutons intérieurs de verrouillage	P.184
H	Poignées de maintien	P.578
I	Crochets à vêtements.....	P.578
J	Porte-gobelets	P.557
K	Rangement de console.....	P.557
L	Boutons de chauffages des sièges arrière *	P.551

* : Sur modèles équipés

■ Plafond



A	Rétroviseur intérieur ^{*1}	P.215
	Rétroviseur numérique ^{*1}	P.216
B	Pare-soleil de pare-brise	P.566
C	Miroirs de courtoisie.....	P.566
D	Boutons de pare-soleil électronique ^{*1}	P.564
E	Éclairages intérieurs ^{*2}	P.554
	Éclairages individuels	P.555
F	Bouton "SOS"	P.71

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: L'illustration présente l'avant, mais l'arrière en est également équipé.

Sécurité routière et antivol

1

1-1. Pour la sécurité d'utilisation

Avant de prendre le volant **32**

Pour conduire en toute sécurité..... **33**

Ceintures de sécurité **35**

Coussins gonflables SRS **40**

Système de classification d'occupant du siège passager avant **49**

1-2. Sécurité de l'enfant

Voyager avec des enfants **55**

Sièges de sécurité enfant **56**

1-3. Assistance d'urgence

Safety Connect **71**

1-4. Système antivol

Système antidémarrage. **76**

Alarme..... **77**

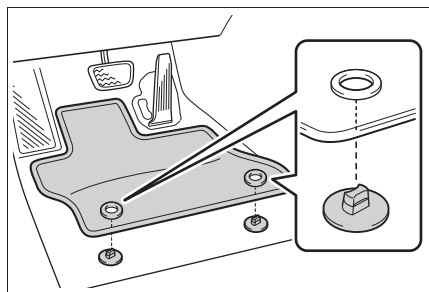
Avant de prendre le volant

Respectez ce qui suit avant de prendre la route avec le véhicule, afin de conduire en toute sécurité.

Installation des tapis de sol

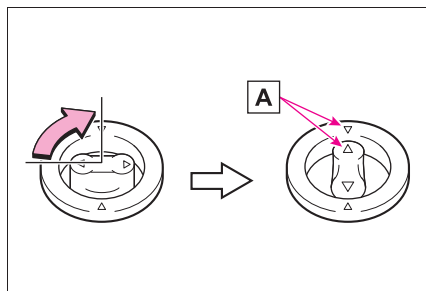
Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.

- 1 Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.



- 2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation

(clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.



Alignez toujours les $\triangle$ repères **A**.

Les crochets de fixation (clips) peuvent être différents dans leur forme de ceux illustrés.



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, le tapis de sol pourrait glisser côté conducteur, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

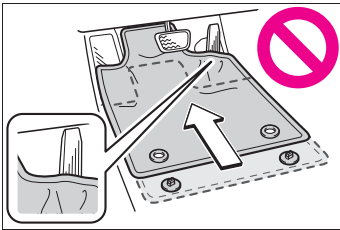
- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou inversement.

■ **Avant de prendre le volant**

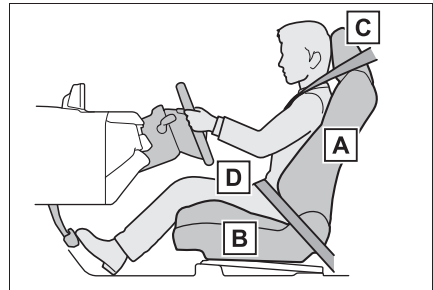
- Vérifiez que le tapis de sol est convenablement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.



- Système VE arrêté et position de sélection sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

Pour conduire en toute sécurité

Pour conduire en toute sécurité, réglez le siège et le rétroviseur à la bonne position avant de prendre le volant.

Position de conduite correcte

- A** Réglez l'inclinaison du dossier de siège de sorte à être assis bien droit et à ne pas avoir à vous pencher en avant pour tourner le volant. (→P.207)
- B** Réglez le siège de sorte à pouvoir appuyer sur les pédales sur toute leur course et à avoir les bras légèrement pliés au coude lorsque vous avez le volant en mains. (→P.207)
- C** Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le

haut de vos oreilles.

(→P.211)

- D** Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P.36)



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas régler la position du siège conducteur tout en conduisant.
Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas intercaler un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège. Un coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de siège et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela peut entraîner un accident et également occasionner des dommages au mécanisme de réglage.
- Respectez toujours les limitations de vitesse réglementaires lorsque vous circulez sur la voie publique.

- Lorsque vous voyagez sur de longues distances, faites des pauses régulières avant d'être atteint par la fatigue.
De même, si vous sentez la fatigue ou la somnolence vous gagner pendant que vous conduisez, ne vous forcez pas à continuer votre route et arrêtez-vous tout de suite pour faire une pause.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route. (→P.36)

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.56)

Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous que vous avez une vue dégagée de l'arrière du véhicule, en réglant correctement le rétroviseur intérieur (sur modèles équipés), le rétroviseur numérique (sur modèles équipés) et les rétroviseurs extérieurs. (→P.215, 216, 226)

Ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

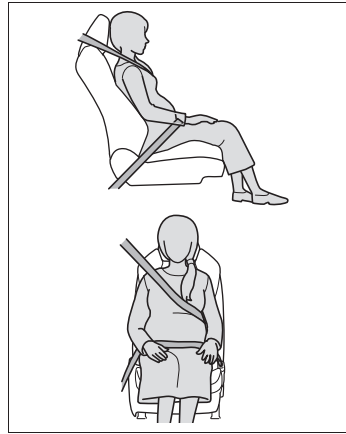
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne pas passer la sangle diagonale sous le bras.

- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

■ Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P.36)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel autre passager, en déroulant complètement la sangle diagonale par-dessus l'épaule et en évitant de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'occasionner des blessures graves, voire mortelles, non seulement à la femme enceinte, mais aussi au fœtus.

■ Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P.36)

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

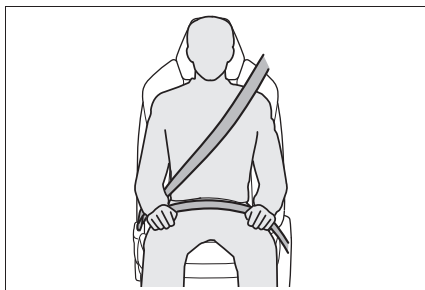
→P.65

**AVERTISSEMENT**

■ **État et usure des ceintures de sécurité**

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en prenant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant contre des blessures graves, voire mortelles.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- Ne pas essayer d'installer, démonter, modifier ou mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Toute manipulation inadaptée peut entraîner un fonctionnement incorrect.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne pas vriller la ceinture de sécurité.

■ Utilisation des ceintures avec les sièges enfant

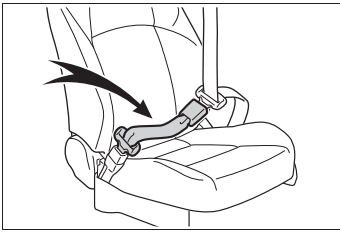
Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.56)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter norma-

lement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P.35)

■ Rallonge de ceinture de sécurité

Si vous ne pouvez pas attacher vos ceintures de sécurité parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assure pas un maintien suffisant du siège de sécurité enfant, ce qui fait courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.

- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, ou à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

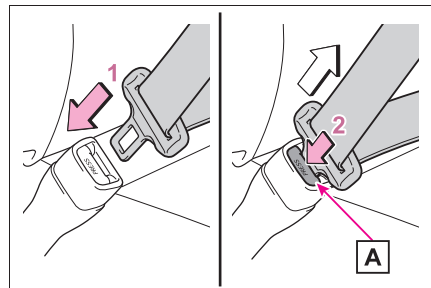
⚠ NOTE

■ Lorsque vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité.

Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Comment attacher et détacher la ceinture de sécurité



- 1 Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.
- 2 Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage **A**.

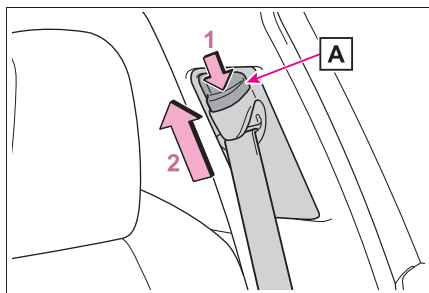
■ Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ Enrouleur à verrouillage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement un siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquent à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler complètement, puis tirez à nouveau dessus.

Réglage de la hauteur d'ancrage de ceinture de sécurité (sièges avant)



- 1** Poussez vers le bas l'ancrage haut de la ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.
- 2** Poussez vers le haut l'ancrage haut de la ceinture

de sécurité.

Déplacez vers le haut et le bas le dispositif de réglage de la hauteur, jusqu'à ce que vous entendiez un clic.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Ancrage supérieur réglable

Vérifiez que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle ne doit en aucun cas venir appuyer contre le cou, ni glisser de l'épaule. Négliger cette précaution peut réduire la protection lors d'un accident et causer des blessures graves, voire mortelles, en cas d'arrêt brusque, d'embarquée ou d'accident.

Prétensionneurs de ceinture de sécurité

Lorsque le véhicule subit un choc frontal ou latéral violent ou un retournement, les prétensionneurs rétractent les ceintures de sécurité des sièges avant et des sièges arrière latéraux pour retenir efficacement les occupants.

Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc léger à l'avant et par le côté, ou de percussion par l'arrière.

■ Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

■ Asservissement au PCS

Si le PCS (Système de sécurité de pré-collision) évalue que le risque de collision avec un autre véhicule est élevé, il prépare les prétensionneurs de ceinture de sécurité à se mettre en action.



AVERTISSEMENT

■ Prétensionneurs de ceinture de sécurité

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage violent ou d'accident.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne rien poser sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple.
Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. En conséquence, le prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas se déclencher en cas de choc.
- Si un prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans cette situation, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

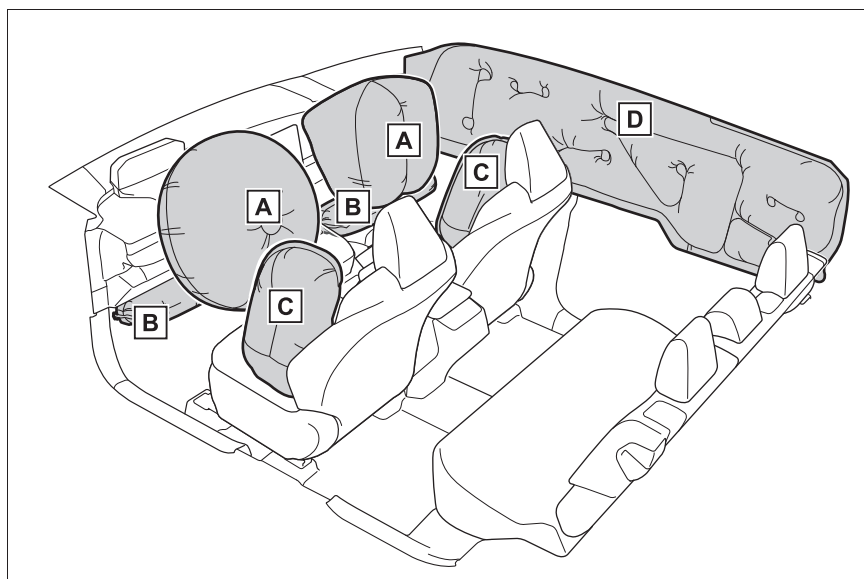
■ Prétensionneurs de ceinture de sécurité

Si un prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans cette situation, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit dans certaines conditions un choc violent susceptible de blesser gravement les occupants. Les coussins gonflables opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

Système de coussins gonflables SRS



A Coussins gonflables SRS frontaux (coussin gonflable SRS conducteur/coussin gonflable SRS passager)

Contribuent à réduire l'impact de la tête et du thorax du conducteur ou de la conductrice et du passager avant

B Coussins gonflables SRS de genoux

Contribuent à réduire l'impact sur le conducteur ou la conductrice et le passager avant

C Coussins gonflables SRS latéraux

Contribuent à réduire l'impact du thorax des occupants des sièges avant

D Coussins gonflables SRS rideau

- Contribuent à réduire l'impact de la tête des occupants des sièges avant et des sièges arrière latéraux
- Participent à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de retournement de celui-ci

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS (ADVANCED AIRBAGS) conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le boîtier électronique de coussins gonflables (ECU) utilise les informations reçues des capteurs, etc., détaillés dans le schéma ci-dessus de composition du système pour commander le déploiement des coussins gonflables. Ces informations comprennent des informations sur la gravité de la collision et les occupants. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ Si les coussins gonflables SRS se déploient (se gonflent)

- Il peut arriver que les coussins gonflables SRS provoquent des blessures bénignes (abrasions, brûlures, ecchymoses, etc.) du fait de leur déploiement (gonflage) ultra-rapide sous l'action des gaz chauds.
- Le déploiement s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, couvercle du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les parties qui l'entourent, peuvent rester brûlants pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.
- Le système VE va être arrêté. (→P.91)
- Toutes les portes vont se déverrouiller. (→P.181)
- Les freins et les feux stop vont être automatiquement commandés. (→P.524)

- Les éclairages intérieurs vont automatiquement s'allumer. (→P.554)

- Les feux de détresse vont automatiquement s'allumer. (→P.664)

■ Appel d'urgence

- Pour les abonnés Safety Connect, si l'une quelconque des situations suivantes survient, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre d'assistance.
- Lorsqu'un coussin gonflable SRS s'est déployé
- Lorsqu'un prétensionneur de ceinture de sécurité s'est déclenché
- Lorsque le véhicule a subi un choc dépassant un certain niveau

Il peut arriver que les services de secours soient dépêchés même si l'agent ne répond pas aux appels.

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS dans un choc frontal

- Les coussins gonflables SRS suivants se déploient lorsque la violence du choc dépasse un certain seuil, équivalent à un choc frontal à une vitesse de 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) environ contre un obstacle fixe et indéformable:

- Coussins gonflables SRS frontaux
- Coussins gonflables SRS de genoux

● Le niveau de seuil auquel les coussins gonflables SRS vont de déployer est rehaussé par rapport à la normale dans les situations suivantes:

- Lorsque le véhicule entre en collision avec un obstacle déformable ou mobile à l'impact, comme un véhicule en stationnement ou un panneau de signalisation par exemple
- Si le véhicule est impliqué dans un accident avec encastrement, c'est-à-dire où dans la collision, l'avant du véhicule passe sous le plateau d'un poids lourd

● Selon le type de collision, seuls les éléments suivants peuvent se déployer:

- Pré-tensionneurs de ceinture de sécurité

● Les coussins gonflables SRS du siège passager avant ne se déploient pas si personne n'est assis(e) sur ce siège. Cependant, les coussins gonflables SRS du siège passager avant peuvent se déployer si un bagage y a été posé, alors même que le siège est inoccupé.

● En cas de choc frontal particulièrement violent, il peut arriver que les coussins gonflables SRS rideau droit et gauche se déploient également.

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS dans un choc latéral

● Les coussins gonflables SRS suivants se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc généré par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à une vitesse de 12 à 18 mph [20 à 30 km/h] environ:

- Coussins gonflables SRS latéraux

- Coussins gonflables SRS rideau

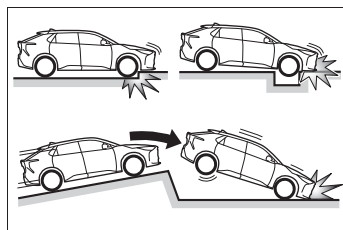
● En cas de collision latérale, quel que soit le côté impacté, les deux coussins gonflables SRS rideau gauche et droit se déploient.

● Si le véhicule subit un retournement, les coussins gonflables SRS suivants se déploient:

- Coussins gonflables SRS rideau gauche et droit

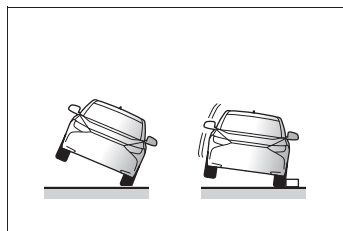
■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS dans un choc par le dessous

- Il peut arriver que les coussins gonflables suivants se déploient si le dessous du véhicule entre en collision avec un obstacle en dur:
 - Coussins gonflables SRS frontaux
 - Coussins gonflables SRS de genoux
 - Coussins gonflables SRS latéraux
 - Coussins gonflables SRS rideau



● Il peut arriver que les coussins gonflables suivants se déploient si le véhicule manque de verser ou subit un choc violent après avoir heurté une bordure de trottoir, etc.:

- Coussins gonflables SRS rideau

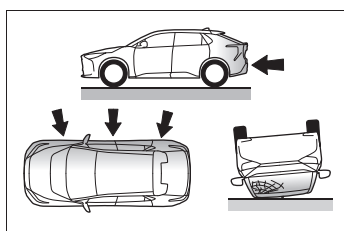


■ Conditions dans lesquelles les coussins gonflables SRS ne se déploient pas

- Les coussins gonflables SRS sui-

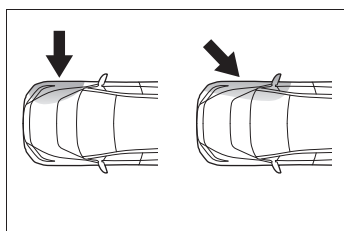
vants ne se déploient normalement pas dans un choc latéral ou une percussio n par l'arrière, un retournement du véhicule ou un choc frontal à allure réduite. Toutefois, si le choc subi occasionne une décélération suffisamment brutale, il peut arriver que les coussins gonflables SRS se déploient.

- Coussins gonflables SRS frontaux
- Coussins gonflables SRS de genoux

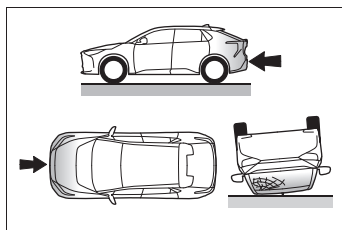


- Il peut arriver que les coussins gonflables SRS ne se déploient pas si le véhicule est percuté par le côté selon un certain angle sur une autre partie que son habitacle :

- Coussins gonflables SRS latéraux
- Coussins gonflables SRS rideau

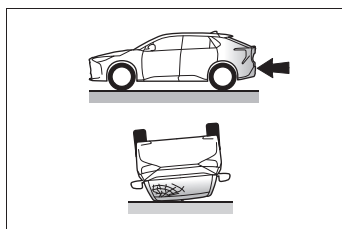


- Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploient normalement pas dans un choc frontal ou une percussio n par l'arrière, un retournement du véhicule ou un choc latéral à allure réduite :
- Coussins gonflables SRS latéraux



- Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploient normalement pas lors d'une percussio n par l'arrière, un retournement dans le sens de la longueur ou un choc frontal ou latéral à allure réduite :

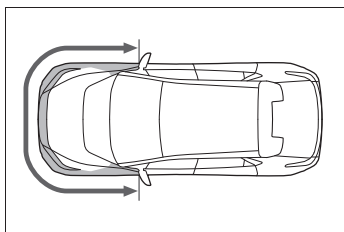
- Coussins gonflables SRS rideau



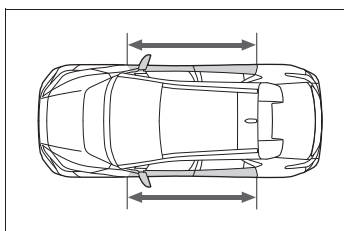
■ Quand prendre contact avec votre concessionnaire Toyota

Dans les situations suivantes, le véhicule devra être inspecté et/ou réparé. Prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.

- Lorsqu'un coussin gonflable SRS quel qu'il soit s'est déployé
- Lorsque le véhicule a subi des dommages ou est déformé à l'avant, ou a été impliqué dans une collision pas assez violente pour provoquer le déploiement de n'importe lequel des coussins gonflables SRS suivants :
- Coussins gonflables SRS frontaux
- Coussins gonflables SRS de genoux



- Lorsqu'une porte du véhicule ou son encadrement a subi des dommages, une déformation ou une perforation, ou lorsque le véhicule a été impliqué dans une collision pas assez violente pour provoquer le déploiement de n'importe lequel des coussins gonflables SRS suivants:
- Coussins gonflables SRS latéraux
- Coussins gonflables SRS rideau



- Lorsque la garniture du volant de direction, la planche de bord dans sa partie contenant le coussin gonflable SRS passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord est craquelée, fendue ou endommagée d'une quelconque manière.
- Lorsque la partie d'un siège renfermant un coussin gonflable SRS latéral est déchirée, ouverte ou endommagée d'une quelconque manière.
- Lorsque la partie d'une garniture (habillage) de montant avant ou arrière ou de rail latéral de toit recouvrant un coussin gonflable SRS rideau est déchirée, fendue ou endommagée d'une quelconque manière.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les coussins gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- La personne au volant et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter correctement leur ceinture de sécurité. Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS conducteur se déploie avec une puissance considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:

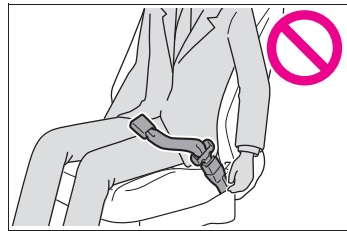
Sachant que la zone de danger pour le coussin gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) du déploiement, placez-vous à 10 in. (250 mm) du coussin gonflable conducteur pour garantir une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si votre position de conduite vous place à moins de 10 in. (250 mm) du coussin gonflable conducteur, vous pouvez en changer de différentes façons:

- Reculez votre siège au plus loin possible tout en continuant à pouvoir atteindre confortablement les pédales.

**AVERTISSEMENT**

- Inclinez légèrement le dossier de siège. Bien que les véhicules soient différents les uns des autres, la plupart des conducteurs et conductrices peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, en inclinant simplement un peu le dossier du siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné le dossier de siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
- Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela vous permet d'orienter le coussin gonflable vers votre buste plutôt que vers la tête et le cou. Vous devez régler le siège selon les recommandations de la NHTSA, tout en continuant à pouvoir agir sur le volant de direction et les pédales pour maîtriser le véhicule et en conservant votre vue des commandes au tableau de bord.

- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité à la boucle de ceinture du siège passager avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité proprement dite, le système de coussins gonflables SRS détermine que l'occupant porte sa ceinture de sécurité, alors même qu'elle n'est pas attachée. Dans ce cas, les coussins gonflables SRS frontaux côté passager avant risquent de ne pas se déployer correctement en cas de collision, causant des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter correctement la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité.

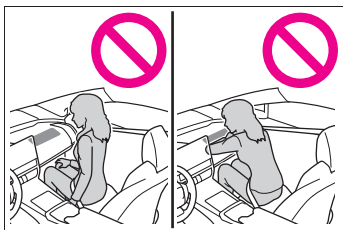


- Le coussin gonflable SRS passager avant se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le passager ou la passagère avant se trouve très près de lui. Le siège passager avant doit être reculé le plus loin possible du coussin gonflable, avec le dossier réglé de manière à ce que le passager ou la passagère soit assis(e) bien droit(e).

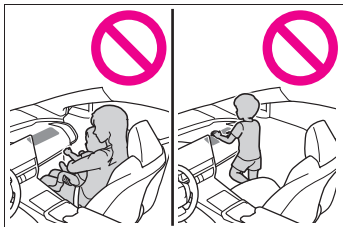
⚠ AVERTISSEMENT

- Le déploiement d'un coussin gonflable peut infliger des blessures graves, voire mortelles, aux nourrissons et aux enfants mal assis et/ou mal attachés. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que tous les nourrissons et enfants soient installés dans les sièges arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P.56)

- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.



- Ne pas laisser un enfant se tenir debout devant le coussin gonflable SRS passager avant ni assis sur les genoux du passager ou de la passagère avant.

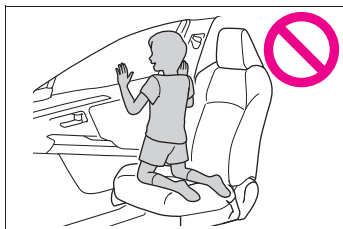


- La personne occupant le siège avant ne doit jamais voyager avec quoi que ce soit sur ses genoux.

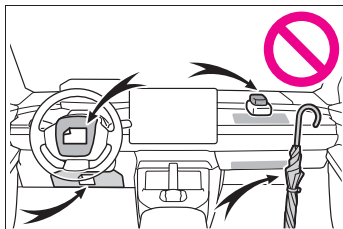
- Ne pas s'appuyer contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre le montant avant, latéral ou arrière.



- Interdisez à quiconque de s'agenouiller sur un siège en appui contre la porte ou de sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

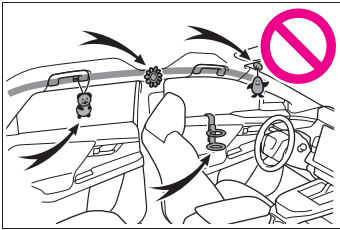


- Ne rien fixer ou disposer sur la planche de bord, la garniture centrale du moyeu de volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord.



**AVERTISSEMENT**

- Ne rien fixer sur les parties telles que les portes, la vitre de pare-brise, les vitres latérales, les montants avant ou arrière, les rails latéraux de toit et les poignées de maintien. (À l'exception de l'étiquette de limitation de vitesse →P.699)



- Ne pas suspendre aux crochets à vêtements un cintre ni aucun objet dur ou tranchant. Ces objets peuvent se transformer en projectiles capables de tuer ou de blesser grièvement en cas de déploiement des coussins gonflables SRS rideau.
- Si une housse en vinyle recouvre la partie où le coussin gonflable SRS de genoux se déploie, veillez à l'enlever.
- N'utilisez pour les sièges aucun accessoire venant recouvrir les parties par lesquelles se déploient les coussins gonflables SRS latéraux, car il risquerait d'en gêner le déclenchement. De tels accessoires risquent d'empêcher les coussins gonflables SRS latéraux de se déployer correctement, de neutraliser le système ou de provoquer le déploiement intempestif des coussins gonflables SRS, avec un risque possible de blessures graves, voire mortelles.
- Ne pas faire subir de chocs violents ni des pressions excessives aux éléments constitutifs du système de coussins gonflables SRS, ni aux parties qui les entourent. En effet, vous risqueriez d'occasionner un mauvais fonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun élément constitutif des coussins gonflables SRS immédiatement après leur déclenchement (déploiement), car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Retirez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si une partie renfermant un coussin gonflable SRS est abîmée ou fendue, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien poser sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. Il s'ensuit le risque que les coussins gonflables SRS frontaux du siège passager avant ne se déploient pas en cas de collision.

**AVERTISSEMENT****■ Modification et élimination en fin de vie des éléments du système de coussins gonflables SRS**

Ne mettez pas à la casse votre véhicule et ne lui apportez aucune des modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota. Il pourrait arriver que les coussins gonflables SRS fonctionnent anormalement ou se déploient intempestivement, avec un risque possible de blessures graves, voire mortelles.

- Dépose, repose, démontage ou réparation des coussins gonflables SRS
- Réparation, dépose ou modification des pièces suivantes ou des parties qui les entourent
 - Volant de direction
 - Tableau de bord
 - Planche de bord
 - Sièges
 - Sellerie de sièges
 - Montants avant
 - Montants latéraux
 - Montants arrière
 - Rails latéraux de toit
 - Panneaux de portes avant
 - Habillage de portes avant
 - Haut-parleurs de portes avant
- Modifications des panneaux de portes avant (percer un trou dedans, par exemple)
- Réparation ou modification des pièces suivantes ou des parties qui les entourent

- Aile avant
- Pare-chocs avant
- Côtés de l'intérieur du véhicule
- Montage des pièces ou accessoires suivants
 - Pare-bufiles ou pare-kangourous
 - Chasse-neiges
 - Treuils
 - Galeries de pavillon
- Modifications de la suspension du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un système radio émetteur/récepteur mobile (émetteur RF) ou un lecteur de CD
- Aménagements du véhicule visant à permettre sa conduite par une personne atteinte d'un handicap physique

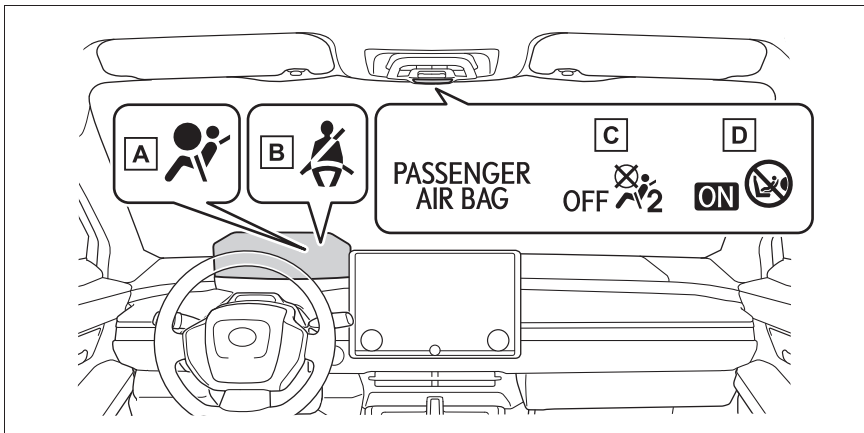
Système de classification d'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence les coussins gonflables SRS suivants.

- Coussin gonflable SRS passager avant
- Coussin gonflable SRS de genoux passager avant

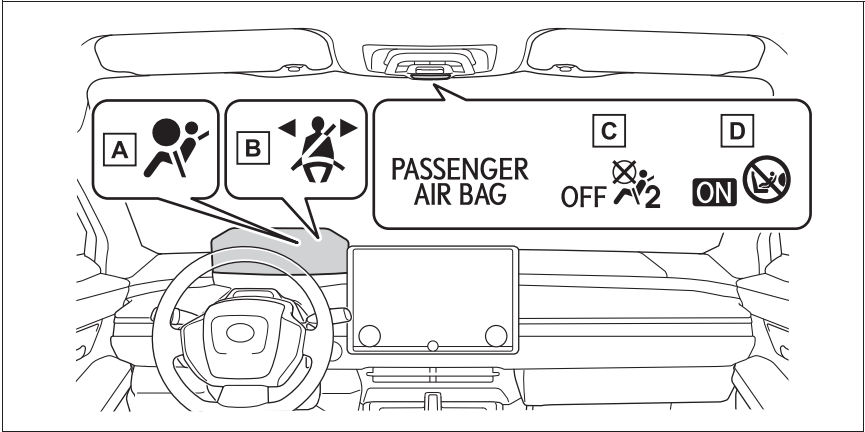
Composition du système

► Type A



- A** Témoin d'alerte SRS
- B** Témoin de rappel de ceinture de sécurité (passager avant)
- C** Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
- D** Témoin indicateur "AIR BAG ON"

► Type B



- A Témoin d'alerte SRS
- B Témoin de rappel de ceinture de sécurité
- C Témoin indicateur “AIR BAG OFF”
- D Témoin indicateur “AIR BAG ON”

Logique de fonctionnement du système de classification des occupants du siège passager avant

■ Adulte*1

Témoins d'alerte/indicateurs	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG ON”
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ **Enfant**^{*4}

Témoins d'alerte/indicateurs	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON" ^{*4}
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint ^{*2} ou clignotant ^{*3}
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé ^{*4}
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	Désactivé ou activé ^{*4}

■ **Siège de sécurité enfant avec un nourrisson**^{*5}

Témoins d'alerte/indicateurs	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ^{*6}
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint ^{*2} ou clignotant ^{*3}
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ **Inoccupé**

Témoins d'alerte/indicateurs	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ Défaillance du système

Témoins d'alerte/indicateurs	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

- *1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège passager avant, le système peut éventuellement ne pas le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa façon de se tenir.
- *2: Dans le cas où le passager avant porte sa ceinture de sécurité.
- *3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité
- *4: Avec certains enfants ou si l'enfant est installé dans un siège pour enfant, un coussin de rehausse ou un siège modulable, le système peut éventuellement ne pas le reconnaître comme un enfant. Les facteurs pouvant jouer ici sont la constitution ou la façon de se tenir.
- *5: Ne jamais installer un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. (→P.58)
- *6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez la partie de ce manuel expliquant comment installer correctement le siège de sécurité enfant. (→P.56)



AVERTISSEMENT

■ Précautions avec le système de classification d'occupant du siège passager avant

Observer les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement la ceinture de sécurité.

- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe dans le siège passager avant.

**AVERTISSEMENT**

- Vérifiez que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint lorsque la personne installée dans le siège passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, détachez de la boucle de ceinture le pêne de la rallonge, puis rattachez la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déclencheront pas en cas de collision, avec pour résultat des blessures graves voire mortelles.
- Ne pas charger lourdement le siège passager avant ou son équipement (poche aumônière par ex.).
- Ne pas faire porter un poids sur le siège passager avant en mettant les mains ou les pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne pas laisser un passager arrière soulever le siège passager avant avec ses pieds ou s'appuyer contre le dossier de siège avec ses jambes.
- Ne pas disposer d'objets sous le siège passager avant.
- Ne pas incliner le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher un siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risquerait alors de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déclencheront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Réglez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège peut diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est assis sur le siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, dos plaqué contre le dossier de siège et pieds posés à plat sur le plancher, et de porter correctement sa ceinture. Si le témoin "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P.58)
- Ne pas modifier ni démonter les sièges avant.

**AVERTISSEMENT**

- Ne pas donner de coup de pied dans le siège passager avant et ne pas lui faire subir de choc violent. Sinon, le témoin d'alerte SRS risque de s'allumer pour indiquer un mauvais fonctionnement du système de classification d'occupant du siège passager avant. Dans ce cas, prenez contact sans attendre avec votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé à une place arrière ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne pas recouvrir l'assise de siège avec un accessoire, comme un coussin et une housse de siège par exemple.
- Ne pas modifier ni remplacer la sellerie du siège avant.

Voyager avec des enfants

Respectez les précautions suivantes quand des enfants sont à bord du véhicule.

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé d'installer les enfants dans les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le volant de direction, le commodo d'essuie-glaces, etc.
- Utilisez la sécurité enfants des portes arrière ou le bouton de verrouillage des lève-vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la marche du véhicule ou n'utilisent accidentellement le lève-vitre électrique. (→P.184, 233)
- Ne pas laisser les jeunes enfants jouer avec les équipements susceptibles de leur coincer ou pincer une partie du corps, comme le lève-vitre électrique, le capot, le hayon, les sièges, etc.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou de le mettre au point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres latérales ou les autres équipements du véhicule. Par ailleurs, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Avant d'installer dans le véhicule un siège de sécurité enfant, il faut observer certaines précautions, concernant notamment les différents types de sièges de sécurité enfant, ainsi que les méthodes d'installation, etc., décrites dans le présent manuel.

Utilisez un siège de sécurité enfant lorsque vous voyagez avec un enfant trop jeune pour pouvoir porter convenablement une ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Veillez à respecter la méthode d'installation décrite dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

Table des matières

Points à se rappeler: P.56

Siège de sécurité enfant: P.58

Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant: P.58

Méthode d'installation du siège de sécurité enfant

- Arrimé avec une ceinture de sécurité: P.61
- Arrimé avec un point

d'ancrage LATCH pour siège de sécurité enfant: P.66

- Utilisation d'une patte d'ancrage (pour sangle de retenue supérieure): P.69

Points à se rappeler

Aux États-Unis (dans les 50 états) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la loi.

- Hiérarchisez et respectez les mises en garde, ainsi que les législations et réglementations applicables aux sièges de sécurité enfant.
- Utilisez un siège de sécurité enfant tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.



AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un enfant est à bord

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

**AVERTISSEMENT**

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être convenablement attaché, avec la ceinture de sécurité du véhicule ou un siège de sécurité enfant correctement installé. Pour plus de détails sur l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant. Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté au poids et à la taille de l'enfant, et de l'installer à l'arrière. Les statistiques d'accidents prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou ceux d'une autre personne ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et l'intérieur du véhicule.

■ Soins à porter au siège de sécurité enfant

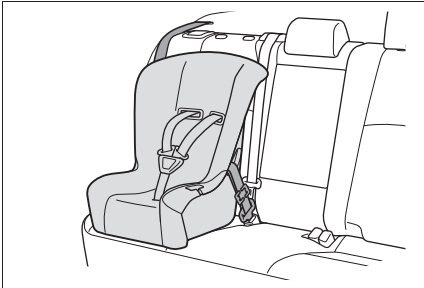
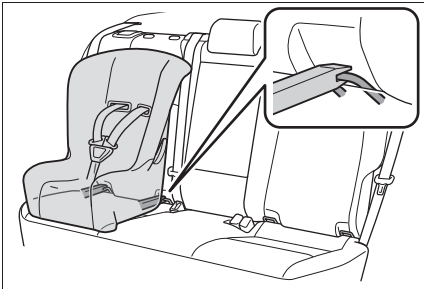
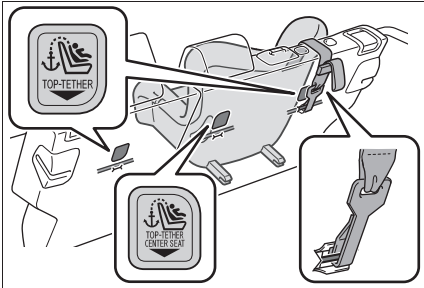
Si le siège de sécurité enfant n'est pas convenablement arrimé, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

- Si le véhicule devait subir un choc violent dans un accident, etc., il est possible que le siège de sécurité subisse des dommages qui ne seraient pas visibles d'emblée. Dans un tel cas, ne pas réutiliser le siège de sécurité.
- Veuillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé.
- Veuillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, en sécurité.

Siège de sécurité enfant

■ Types de méthodes d'installation du siège de sécurité enfant

Confirmez la méthode d'installation du siège de sécurité enfant avec le manuel d'utilisation qui l'accompagne.

Méthode d'installation	Page
Arrimage avec la ceinture de sécurité	 P.61
Fixation avec les points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant	 P.66
Fixation avec les pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)	 P.69

Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant

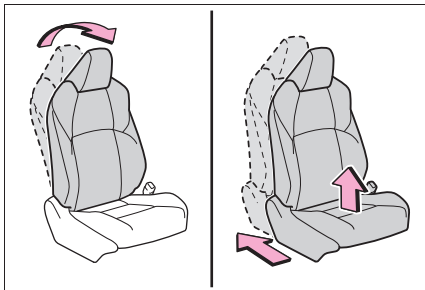
■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant

Pour la sécurité de l'enfant, installez un siège de sécurité enfant sur un siège arrière.

Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant parce que vous

ne pouvez pas faire autrement, réglez le siège comme suit avant d'installer le siège de sécurité enfant.

- Réglez l'inclinaison du dossier du siège à la position la plus verticale possible.
- Reculez au maximum le siège avant. Si le siège passager est réglable en hauteur, réglez-le à sa position la plus haute.
- Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le. Sinon, relevez l'appui-tête au maximum.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

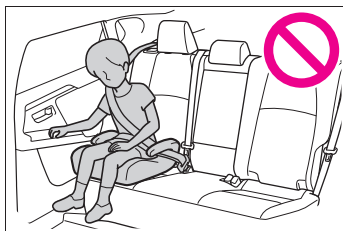
- Ne jamais installer un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, la force exercée par le déploiement rapide du coussin gonflable passager avant peut causer des blessures graves, voire mortelles à un enfant, si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant équipé d'une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant, en raison de l'absence d'ancrage sur le siège passager avant.

**AVERTISSEMENT**

- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège passager avant, réglez l'inclinaison du dossier de siège à la position la plus verticale possible et reculez le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le.



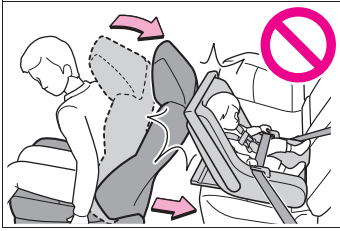
- Ne pas laisser un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière, ou des rails latéraux de toit depuis laquelle les coussins gonflables SRS latéraux ou rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideau représente un danger, et le choc est susceptible de blesser grièvement l'enfant, voire de le tuer.



- Lorsque vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant et installez-le sur le siège arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et l'empêche d'être correctement arrimé, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.



- Réglez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.

Siège de sécurité enfant arrimé avec une ceinture de sécurité

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit être convenablement arrimé au siège avec la sangle abdominale de la ceinture de sécurité.

■ Installation d'un siège de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

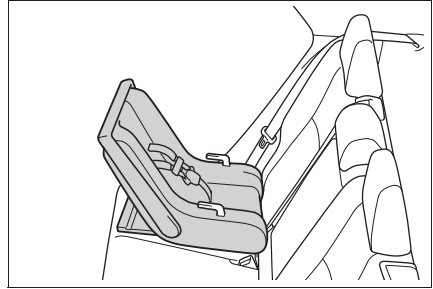
■ Dos à la route — Siège jeune enfant/modulable

1 Réglez le siège arrière.

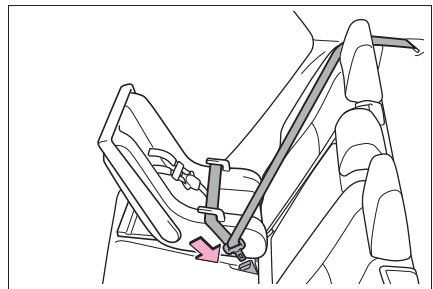
S'il y a un espace entre le siège de

sécurité enfant et le dossier de siège, réglez l'inclinaison de ce dernier jusqu'à obtenir un bon contact entre les deux.

2 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.

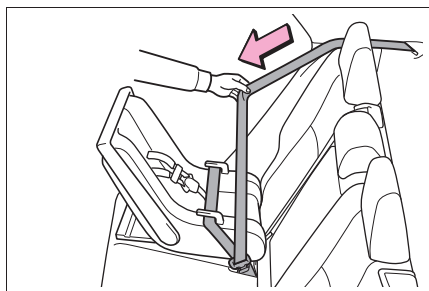


3 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



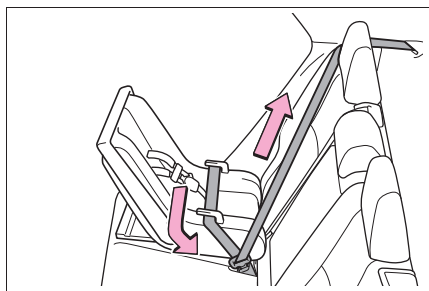
4 Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de ver-

rouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



- 5** Tout en plaquant le siège de sécurité enfant contre le siège arrière, laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien arrimé en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.



- 6** Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé. (→P.65)

■ Face à la route — Siège modulable

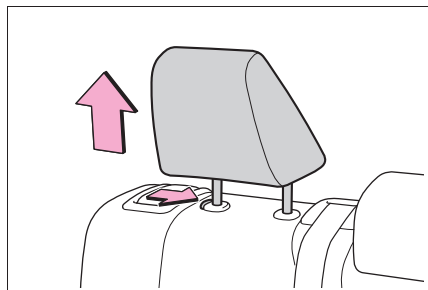
- 1** Réglez le siège.

Lorsque vous utilisez le siège passager avant: Si vous ne pouvez pas

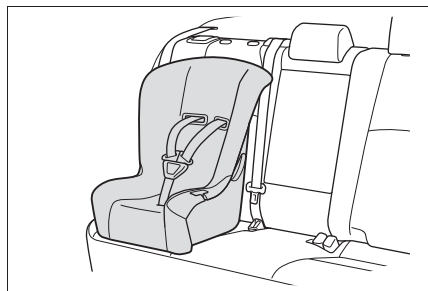
faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant dans le siège passager avant, reportez-vous P.58 pour le réglage du siège passager.

Lorsque vous utilisez le siège arrière: S'il y a un espace entre le siège de sécurité enfant et le dossier de siège, réglez l'inclinaison de ce dernier jusqu'à obtenir un bon contact entre les deux.

- 2** Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le. (→P.212)

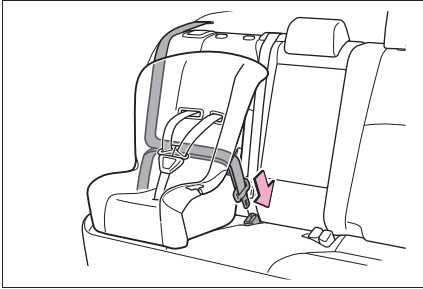


- 3** Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

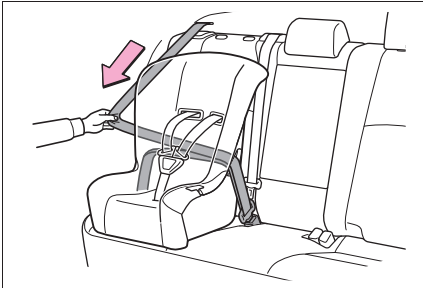


- 4** Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous

que la ceinture n'est pas vrillée.



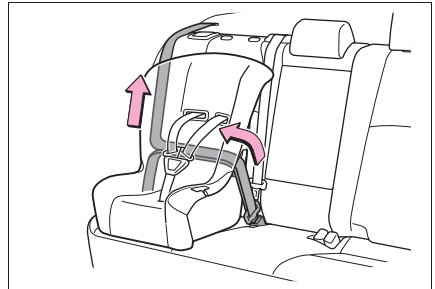
- 5** Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



- 6** Tout en plaquant le siège de sécurité enfant contre le siège arrière, laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien arrimé en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne

peut plus être déroulée.



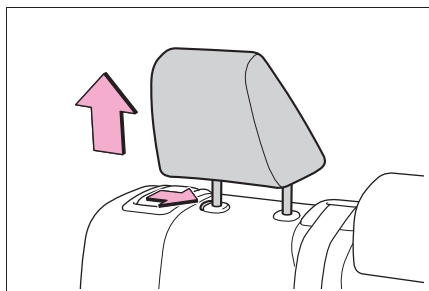
- 7** Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les indications du manuel d'utilisation de son fabricant pour l'arrimer au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P.69)

- 8** Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé. (→P.65)

■ Coussin de rehausse

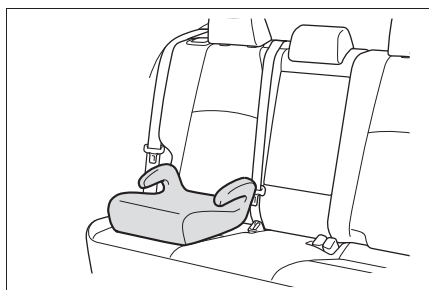
- 1** Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant dans le siège passager avant, reportez-vous P.58 pour le réglage du siège passager.
- 2** Dossier haut: Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité

enfant, et s'il est démontable, démontez-le. (→P.212)

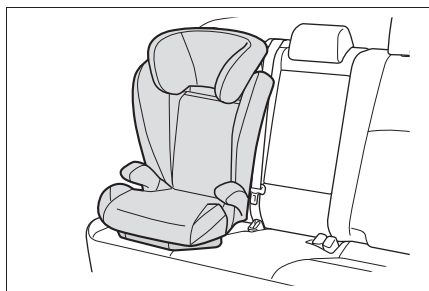


- 3** Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

► Type de réhausseur



► Dossier haut



- 4** Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son

fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P.35)

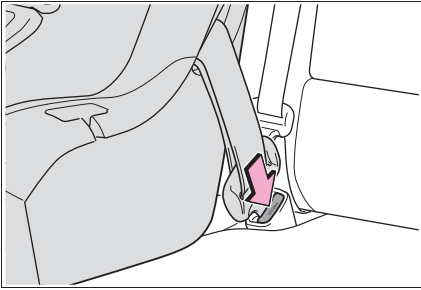


■ Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et enroulez complètement la ceinture de sécurité.

Au moment où la ceinture se libère de la boucle, il peut arriver que le siège de sécurité enfant remonte brutalement en raison du rebond de l'assise de siège. Maintenez de la main le siège de sécurité enfant pendant que vous libérez la ceinture de la boucle.

Sachant que la ceinture de sécurité se rétracte toute seule automatiquement, accompagnez-la lentement jusqu'à sa position de repos.

**AVERTISSEMENT**

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort. En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et qu'elle n'est pas vrillée.
- Agitez le siège de sécurité enfant latéralement et d'avant en arrière pour vérifier qu'il est correctement arrimé.
- Après avoir arrimé un siège de sécurité enfant, ne réglez jamais le siège.

● Lorsque vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.

● Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

● Lorsque vous arrimez certains types de sièges de sécurité enfant aux sièges arrière, il peut arriver qu'il ne soit plus possible d'utiliser normalement les ceintures de sécurité des places voisines sans gêner le siège de sécurité enfant ou compromettre l'efficacité de la ceinture de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité passe comme il faut sur votre épaule et au plus bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle gêne le siège de sécurité enfant, changez de place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

● Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège arrière central, réglez les deux dossiers de siège à la même inclinaison. Sinon, le siège de sécurité enfant pourrait ne pas être correctement retenu et l'enfant blessé voire tué en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un coussin de rehausse

Pour empêcher la ceinture de passer en mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. Le mode ALR a pour seule fonction de tendre la ceinture. Cela pourrait blesser l'enfant ou lui causer de l'inconfort. (→P.38)

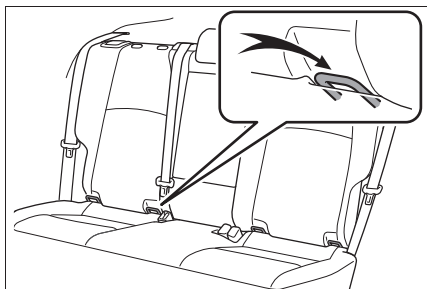
■ Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, ce dernier n'est pas assez bien arrimé par la ceinture, et le risque existe qu'en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

Siège de sécurité enfant arrimé avec un point d'ancrage LATCH pour siège de sécurité enfant

■ Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les sièges arrière latéraux sont équipés de points d'ancrage LATCH.



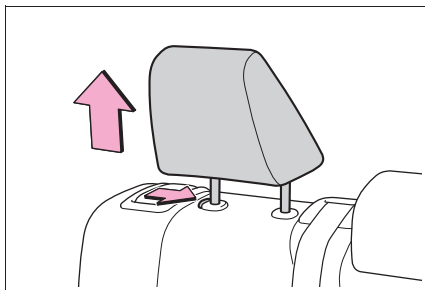
■ Lorsque vous installez dans les sièges arrière latéraux

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

1 Réglez le siège.

S'il y a un espace entre le siège de sécurité enfant et le dossier de siège, réglez l'inclinaison de ce dernier jusqu'à obtenir un bon contact entre les deux.

2 Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le. (→P.212)

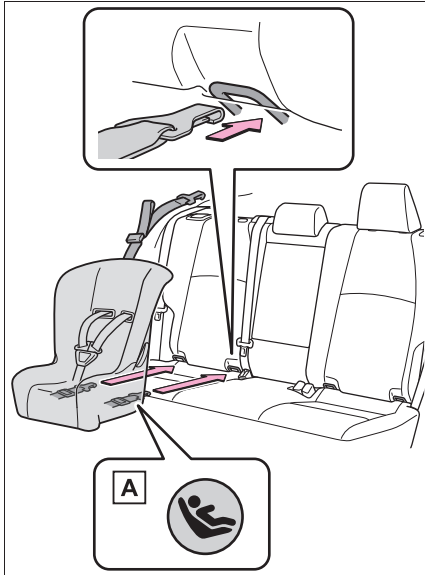


► Avec des ancrages inférieurs souples

3 Accrochez les attaches inférieures aux ancrages LATCH. Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole **A** apposé sur le siège de sécurité enfant

indique la présence d'un système de fixation inférieur.



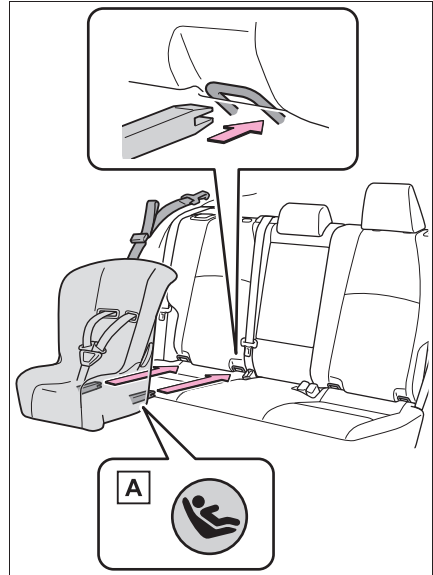
A Canada uniquement

- Avec des ancrages inférieurs rigides

3 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole **A** apposé sur le siège de sécurité enfant

indique la présence d'un système de fixation inférieur.



A Canada uniquement

4 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les indications du manuel d'utilisation de son fabricant pour l'arrimer au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P.69)

5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé. (→P.65)

■ Lorsque vous installez dans le siège central arrière

Le siège central arrière est dépourvu de points d'ancrage LATCH. Toutefois, vous pouvez utiliser les points d'ancrage

LATCH intérieurs aux sièges latéraux, lesquels sont distants de 16,54 in. (420 mm) l'un par rapport à l'autre, à condition toutefois que le mode d'emploi fourni par le fabricant du siège l'autorise expressément avec l'espace indiqué entre les ancrages.

Il n'est pas possible d'arrimer les sièges de sécurité à ancrages rigides dans le siège central. Les sièges de sécurité enfant de ce type ne peuvent être installés que dans un siège latéral.

■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMV-SS210.2.

Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions.

Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant.

- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Ne jamais arrimer deux sièges de sécurité enfant au même ancrage. En cas de collision, le risque existe qu'un seul ancrage ne soit pas assez résistant pour retenir les deux sièges de sécurité enfant et qu'il casse. Si les ancrages LATCH sont déjà utilisés, servez-vous de la ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant dans le siège central.
- Lorsque vous arrimez certains types de sièges de sécurité enfant aux sièges arrière, il peut arriver qu'il ne soit plus possible d'utiliser normalement les ceintures de sécurité des places voisines sans gêner le siège de sécurité enfant ou compromettre l'efficacité de la ceinture de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité passe comme il faut sur votre épaule et au plus bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle gêne le siège de sécurité enfant, changez de place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.
- Si vous réglez le siège, assurez-vous une nouvelle fois de la sécurité du siège de sécurité enfant.

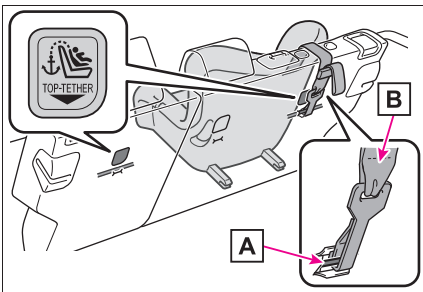
Utilisation d'une patte d'ancrage (pour sangle de retenue supérieure)

■ Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Chaque siège arrière est muni de pattes d'ancrage.

Utiliser les pattes d'ancrage pour arrimer la sangle de retenue supérieure.

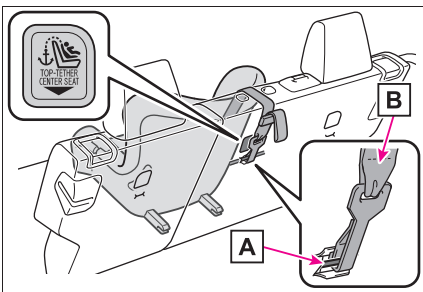
► Sièges arrière latéraux



A Pattes d'ancrage

B Sangle de retenue supérieure

► Siège arrière central



A Patte d'ancrage

B Sangle de retenue supé-

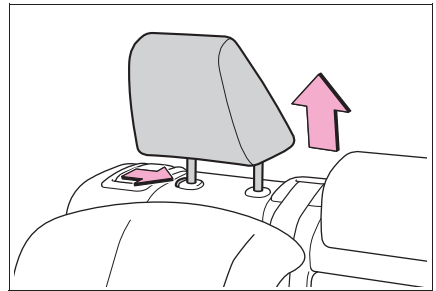
rieure

■ Fixation de la sangle de retenue supérieure au point d'ancrage

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

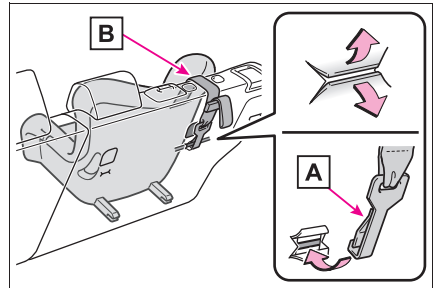
► Sièges arrière latéraux

1 Démontez l'appui-tête. (→P.212)



2 Accrochez la sangle de retenue supérieure par son crochet à la patte d'ancrage et tendez-la.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée. (→P.65)



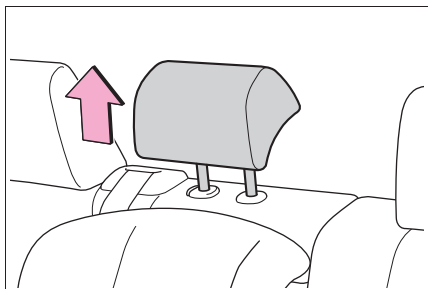
A Crochet

B Sangle de retenue supérieure

► Siège arrière central

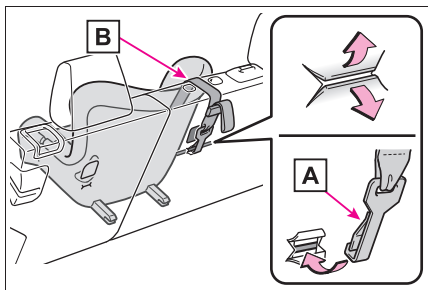
1 Relevez l'appui-tête au maximum.

Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le. (→P.212)

**2** Accrochez la sangle de retenue supérieure par son crochet à la patte d'ancrage et tendez-la.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arri-mée.

Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l'appui-tête relevé, veillez à faire passer la sangle de retenue supérieure sous l'appui-tête.



A Crochet

B Sangle de retenue supérieure

■ **Législations et normes relatives aux points d'ancrage**

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMV-SS210.2.

Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions.

Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.

⚠ **AVERTISSEMENT**■ **Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Fixez solidement la sangle de retenue supérieure et assurez-vous qu'elle n'est pas vrillée.
- N'attachez pas la sangle de retenue supérieure à quoi que soit d'autre que le point d'ancrage.
- Après avoir arri-mé un siège de sécurité enfant, ne réglez jamais le siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Siège arrière central: Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l'appui-tête relevé, après avoir relevé ce dernier et arri-mé la sangle à la patte d'ancrage, ne pas abaisser l'appui-tête.

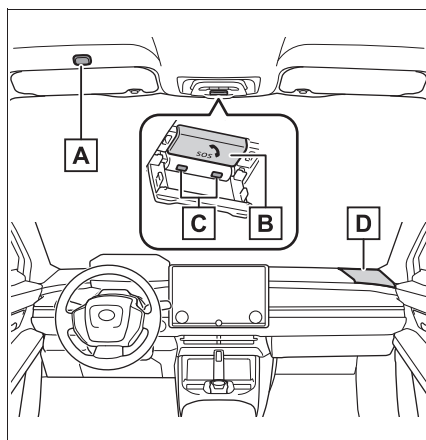
Safety Connect

Safety Connect est un service de télécommunication fonctionnant sur la base d'un abonnement, qui utilise les données du système de géo-positionnement par satellite (GPS) et une technologie cellulaire intégrée offrant des fonctions de sécurité à ses abonnés. Safety Connect est pris en charge par le centre d'assistance Toyota désigné, lequel est ouvert 24h/24 et 7j/7.

Le service Safety Connect est accessible par abonnement et destiné aux véhicules sélectionnés, muni d'équipement de télécommunication.

En utilisant le service Safety Connect, vous acceptez d'être lié par le Contrat d'abonnement aux services télématiques, ses modalités et ses conditions générales d'utilisation en vigueur et telles qu'elles sont modifiées de temps à autre, dont une copie est à votre disposition sur Toyota.com. Toute utilisation du service Safety Connect est dès lors soumise à l'application de ces modalités et conditions.

Composition du système



- A** Microphone
- B** Bouton "SOS"
- C** Témoins indicateurs DEL
- D** Haut-parleur

Services

Les abonnés ont accès aux services Safety Connect suivants:

- Notification automatique en cas de collision*

Aide les conducteurs à recevoir l'aide nécessaires des services d'urgence. (→P.73)

*: Brevet U.S. Patent No. 7,508,298 B2

- Localisation du véhicule volé

Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P.74)

- Touche d'assistance d'urgence ("SOS")

Permet au conducteur de communiquer avec le centre d'assistance. (→P.74)

- Assistance routière améliorée

Procure aux conducteurs divers services d'assistance routière. (→P.74)

Abonnement

Après avoir signé le contrat de service d'abonnement de télécommunication et une fois inscrit, vous commencez à recevoir les services.

Diverses durées d'abonnement sont proposées à la vente. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota, appelez les numéros suivants ou appuyez sur le bouton "SOS" dans votre véhicule, pour tout complément

d'information sur les abonnements.

- États-Unis

1-800-331-4331

- Canada

1-888-869-6828

- Porto Rico

1-877-855-8377

Information sur les services Safety Connect

- Il n'est pas possible de passer des appels téléphoniques utilisant la technologie Bluetooth® du véhicule lors d'une connexion Safety Connect.

- Safety Connect est disponible depuis l'automne 2009 sur une sélection de modèles Toyota (uniquement sur le territoire continental des États-Unis). Le contact avec le centre d'assistance Safety Connect dépend de l'état opérationnel de l'équipement de télécommunication, de la disponibilité de la connexion cellulaire, et de la réception du signal GPS, lesquels peuvent restreindre la capacité de joindre le centre d'assistance ou de recevoir l'aide des services d'urgence. Une inscription et un Contrat d'abonnement aux services télématiques sont obligatoires. Diverses durées d'abonnement sont disponibles; les frais varient selon le lieu et la durée d'abonnement choisie.

- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence et Localisation du véhicule volé sont disponibles aux États-Unis (y compris Hawaï et Alaska), à Porto Rico ainsi qu'au Canada, et le service Assistance routière améliorée est disponible aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.

- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence, Localisation du véhicule volé et Assistance routière améliorée ne sont pas fonctionnels aux Îles Vierges américaines. Pour les véhicules vendus neufs aux USVI, aucun service Safety Connect n'est fonctionnel aux Îles Vierges américaines, ni en dehors.
- Les services Safety Connect ne sont pas soumis à l'article 255 du Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible avec le système ATS.

■ Langues

Le centre d'assistance Safety Connect offrira une assistance dans plusieurs langues. Le système Safety Connect offrira des messages vocaux en anglais, espagnol et français. Lorsque vous vous inscrivez, veuillez préciser la langue souhaitée.

■ Lorsque vous communiquez avec le centre d'assistance

Il peut s'avérer impossible de communiquer avec le centre d'assistance si le réseau est occupé.

Témoins indicateurs à DEL Safety Connect

Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, la lampe témoin verte s'allume, signalant que le service est actif.

Les séquences suivantes des lampes témoins indiquent des conditions d'utilisation particulières du système:

- Lampe témoin verte allumée

= Service actif

- Lampe témoin verte clignotante = Appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (sauf au démarrage du véhicule) = Défaillance du système (prenez contact avec votre concessionnaire Toyota)
- Aucune lampe témoin (éteint) = Service Safety Connect inactif

Services Safety Connect

■ Notification automatique en cas de collision

En cas de déploiement de l'un des coussins gonflables ou de collision arrière grave, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'assistance. Le préposé en service reçoit la position du véhicule; il tente alors de parler avec ses occupants afin d'évaluer le niveau d'urgence. Si les occupants ne sont pas en mesure de communiquer, le préposé considère systématiquement l'appel comme étant une urgence. Il communique avec le prestataire de services d'urgence le plus proche afin de décrire la situation et lui demander d'envoyer une assistance sur place.

■ Localisation du véhicule volé

Si votre véhicule est volé, Safety Connect pourra travailler avec les autorités locales afin de les aider à le repérer et le récupérer. Après avoir porté plainte auprès des services de police, appelez le centre d'assistance Safety Connect au 1-800-331-4331 aux États-Unis, au 1-877-855-8377 à Porto Rico ou au 1-888-869-6828 au Canada, et suivez les invites Safety Connect pour lancer la procédure.

En plus d'aider à l'application de la loi en récupérant le véhicule volé, les données de localisation d'un véhicule équipé de Safety Connect peuvent, dans certains cas, être partagées avec un tiers afin de localiser votre véhicule. De plus amples informations sont disponibles sur Toyota.com.

■ Touche d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton "SOS" pour joindre le centre d'assistance Safety Connect. Le préposé en service déterminera la position de votre véhicule, évaluera le niveau d'urgence et enverra l'assistance nécessaire.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", informez l'opérateur du centre d'assistance

que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

■ Assistance routière améliorée

L'assistance routière améliorée ajoute les données GPS au service d'assistance routière Toyota déjà inclus dans la garantie.

Les abonnés peuvent appuyer sur le bouton "SOS" pour joindre un opérateur du centre d'assistance Safety Connect, qui pourra répondre à un grand nombre de besoins, dont notamment: remorquage, pneu crevé, etc. Pour une description des services Assistance routière améliorée et de leurs limitations, veuillez consulter les conditions générales de Safety Connect, disponibles sur Toyota.com.

Informations sur la sécurité concernant Safety Connect

Important! Lisez les informations suivantes concernant l'exposition aux signaux radioélectriques avant d'utiliser Safety Connect;

Le système Safety Connect installé sur votre véhicule est un émetteur et un récepteur de faible puissance radioélectrique. Il reçoit et émet aussi des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Com-

munications Commission (FCC) a adopté des lignes directrices et des niveaux de sécurité concernant l'exposition aux RF pour les téléphones mobiles sans fil. Ces lignes directrices sont compatibles avec les normes de sécurité déjà établies par les organisations américaines et internationales de normalisation suivantes.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Report 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

Ces normes s'appuient sur des évaluations complètes des publications scientifiques pertinentes, tenues régulièrement. Plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins provenant d'universités, d'agences de santé gouvernementales et de l'industrie ont revu le corpus de recherche disponible afin d'établir la norme ANSI Standard (C95.1).

La conception du système Safety Connect est conforme aux lignes directrices de la FCC ainsi qu'à ces normes.

Système antidémarrage

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système VE si la clé n'a pas été préalablement reconnue par le calculateur de bord du véhicule.

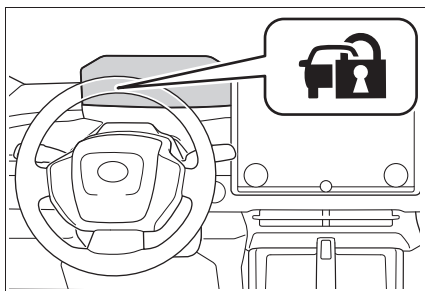
Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les vols de véhicule.

Utilisation du système

Le témoin indicateur clignote après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ARRÊT, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'éteint après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE, pour indiquer que le système est neutralisé.



■ Entretien du système

Le système antidémarrage dont est équipé ce véhicule est sans aucun entretien.

■ Conditions pouvant causer un mauvais fonctionnement du système

- Si la partie par laquelle on tient la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé appartenant au système antivol (et utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule



NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Alarme

L'alarme donne l'alerte par une signalisation lumineuse et sonore dès qu'une intrusion est détectée.

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est activée:

- Un ouvrant verrouillé (porte ou hayon) est déverrouillé ou ouvert par n'importe quel autre moyen que l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

Armement/désactivation/arrêt du système d'alarme

■ Éléments à vérifier avant le verrouillage du véhicule

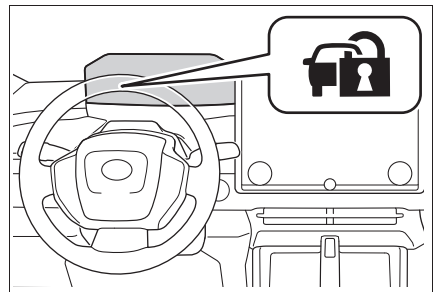
Pour éviter un déclenchement imprévu de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Il n'y a personne dans le véhicule.
- Les vitres sont fermées avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre objet personnel n'est laissé dans le véhicule.

■ Armement

Fermez les portes, le hayon et le capot, et verrouillez toutes les portes. Le système sera armé automatiquement au bout de 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé en permanence se met à clignoter dès lors que le système d'alarme est armé.



■ Désactivation ou arrêt

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE, ou démarrez le système VE. (L'alarme sera désactivée ou arrêtée au bout de quelques secondes.)

■ Armement de l'alarme

L'alarme peut être armée si toutes les portes sont fermées, alors même que le capot est ouvert.

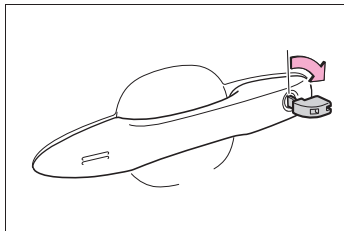
■ Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes: (En arrêtant l'alarme, le système d'alarme est désactivé.)

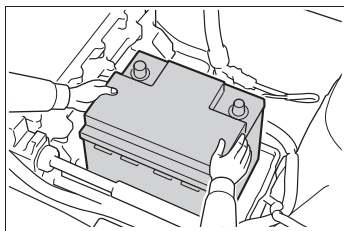
- Déverrouillage des portes à l'aide de la clé conventionnelle.



- Ouverture d'une porte, du hayon ou du capot ou déverrouillage du véhicule par une personne à bord.



- Remplacement ou recharge de la batterie 12 V alors que le véhicule est verrouillé. (→P.713)



■ Verrou de porte à activation par alarme

Dans les cas suivants, selon la situation, il peut arriver que la porte se verrouille automatiquement pour empêcher un accès indésirable au véhicule:

- Quand une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte alors que l'alarme est active.

- Alors que l'alarme est active, une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte.
- Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie 12 V.



NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Pré-alarme

Si vous utilisez la clé conventionnelle pour déverrouiller la porte alors que l'alarme est en train de s'armer, la pré-alarme se déclenche pendant 10 secondes.

Si vous verrouillez de nouveau la porte ou arrêtez la pré-alarme dans ce délai de 10 secondes, une alarme se déclenche.

Effectuez n'importe laquelle des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter la pré-alarme:

- Fermez les portes, puis verrouillez-les avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé.
- Mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE, ou démarrez le système VE. (L'alarme sera

désactivée et s'arrêtera après quelques secondes.)

Système de véhicule électrique

2

2-1. Système de véhicule électrique

Particularités du système de véhicule électrique	82
Précautions avec le système de véhicule électrique	86
Conseils de conduite d'un véhicule électrique rechargeable	92
Autonomie	94

2-2. Recharge

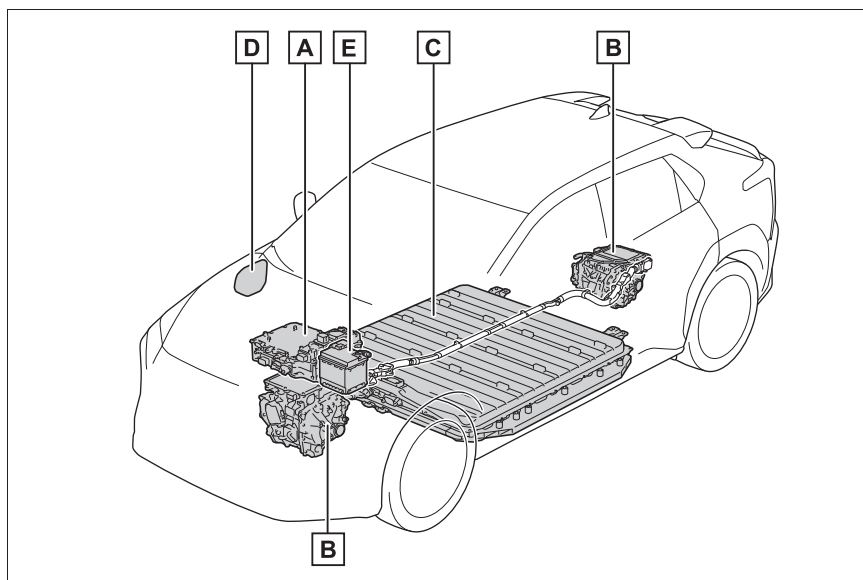
Équipement de recharge	96
Verrouillage et déverrouillage du connecteur de recharge CA	98
Méthodes de recharge	101
Conseils pour recharger	103
Ce qu'il faut savoir avant de recharger	105
Comment utiliser la recharge CA	109
Comment utiliser la recharge CC	115
Utilisation de la fonction de calendrier de recharge	121
Utilisation du préconditionnement de la batterie.	129
Utilisation du mode Mon Espace	134
Lorsque vous n'arrivez pas à recharger	138
Système Plug&Charge	151
Comment utiliser le système Plug&Charge	151
Lorsque vous n'arrivez pas à utiliser normalement le système Plug&Charge	153

Particularités du système de véhicule électrique

Les véhicules électriques rechargeables sont très différents des véhicules conventionnels.

Ils utilisent l'électricité stockée dans une batterie de traction pour mettre en mouvement le moteur électrique. Parce qu'ils fonctionnent à l'électricité, qui est stockée dans une ou plusieurs batteries, les véhicules électriques rechargeables ne rejettent aucune émission, comme le CO₂ (dioxyde de carbone) ou les NOx (oxydes d'azote). Les véhicules électriques rechargeables sont écologiques.

Composition du système



Cette illustration est fournie à titre d'exemple uniquement. Elle peut ne pas représenter exactement la réalité.

- A** ESU: Electricity Supply Unit (groupe d'alimentation électrique composé du convertisseur CC-CC et du chargeur embarqué de la batterie de traction)
- B** eAxle (moteur de traction/convertisseur de puissance/boîte-pont) (avant/arrière*)

[C] Batterie de traction

Alimente en électricité le moteur électrique.

[D] Prise de recharge**[E] Batterie 12 V**

Alimente en électricité les divers systèmes du véhicule, notamment les coussins gonflables SRS, les projecteurs principaux, les essuie-glaces, etc.

* : Modèles 4RM uniquement

■ Lorsque vous freinez (freinage récupératif)

Le moteur électrique (de traction) recharge la batterie de traction.

Il est possible d'accroître l'autonomie en utilisant activement le freinage récupératif pour stocker de l'électricité dans la batterie de traction.

Recharge

Le véhicule électrique roule à l'électricité, qu'il reçoit d'une source de puissance extérieure et qu'il stocke dans la batterie de traction. Pour sa recharge, il est possible d'utiliser non seulement les bornes publiques, mais aussi des prises électriques domestiques. Par rapport à un véhicule conventionnel qu'on ravitaille en carburant, on procède différemment. C'est pourquoi il vous est conseillé de lire très attentivement ce qui suit.

- Équipement de recharge (→P.96)
- Ce qu'il faut savoir avant de

recharger (→P.105)

- Comment recharger votre véhicule (→P.109, 115)
- Lorsque la recharge ne se déroule pas normalement (→P.138)

■ Freinage récupératif

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique et une force de décélération est obtenue conjointement à la recharge de la batterie de traction.

- Vous relâchez la pédale d'accélérateur alors que vous roulez avec la position de sélection sur D.
- Vous appuyez sur la pédale de frein alors que vous roulez avec la position de sélection sur D.

■ Recharge de la batterie 12 V

La batterie 12 V puise dans la batterie de traction pour se recharger lorsque le système VE est en marche ou pendant la recharge de la batterie de traction.

Si vous n'avez pas utilisé le véhicule pendant longtemps, il est possible que le niveau de charge de la batterie 12 V soit bas, du fait de l'autodécharge. Si cela se produit, appliquez les procédures qui conviennent. (→P.711)

■ Lorsque vous n'utilisez pas le véhicule pendant longtemps

- Si vous prévoyez de ne pas utili-

ser le véhicule pendant longtemps, rechargez la batterie de traction une fois par mois. Ainsi, vous protégez la batterie de traction d'une baisse extrême de sa tension du fait de l'autodécharge.

- Si vous prévoyez de ne pas utiliser le véhicule pendant longtemps, rechargez la batterie 12 V par le biais de la batterie de traction pour éviter que la batterie 12 V ne se décharge. Dans ce cas, il peut arriver que le ventilateur de refroidissement soit en fonction; ce n'est toutefois pas le signe d'une anomalie.
- Pour éviter que la batterie 12 V ne se décharge, ne pas laisser la trappe de prise de recharge ouverte ou le câble de charge branché au véhicule.

■ Recharge de la batterie de traction

Veillez à maintenir la batterie de traction à un niveau de charge suffisant pour vos besoins de mobilité.

Si la batterie de traction est complètement déchargée, le véhicule ne peut pas du tout rouler. Lorsque le niveau de charge de la batterie est bas, rechargez-la dès que possible.

■ Si le niveau de charge de la batterie de traction est bas

- Si le niveau de charge de la batterie de traction est bas, son témoin d'alerte de recharge s'allume ou clignote, et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. (→P.677)
- Si la batterie de traction est complètement déchargée, le système VE ne démarre pas et toute utilisation du véhicule est impossible. Lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est bas, rechargez-la dès que possible.

■ Bruits et vibrations particuliers à un véhicule électrique à batterie

Du fait de l'absence de tout bruit de moteur et de vibrations, il est facile de croire à tort que le véhicule électrique rechargeable est arrêté alors qu'il est toujours en marche, comme l'indique le témoin "READY" allumé. Pour la sécurité, veillez à toujours mettre la position de sélection sur P et à serrer le frein de stationnement lorsque vous stationnez.

Avant et après le démarrage du système VE, les vibrations et bruits suivants sont susceptibles de se manifester. Toutefois, ces bruits et/ou vibrations ne sont pas le signe d'un mauvais fonctionnement:

- Bruits possibles de fonctionnement du système de freinage provenant de l'avant du véhicule lorsque vous ouvrez la porte conducteur.
- Bruits possibles de moteur en provenance du compartiment moteur électrique ou du coffre à bagages.
- Bruits possibles de relais électriques provenant du compartiment du moteur électrique au démarrage ou à l'arrêt du système VE.
- La batterie de traction peut émettre des bruits de relais (claquements ou cliquetis) dans les situations suivantes:
 - Lorsque vous démarrez ou arrêtez le système VE
 - En début ou en fin de recharge
 - Lorsque vous reprenez la route après avoir rechargé la batterie de traction par une recharge CC
- Bruits possibles dus au freinage récupératif, lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou relâchez la pédale d'accélérateur.
- Bruits de fonctionnement du ventilateur de refroidissement du radiateur.
- Bruit de fonctionnement du sys-

tème de climatisation (compresseur de climatisation, moteur de soufflerie).

■ **Entretien, réparation, recyclage et élimination en fin de vie**

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et l'élimination en fin de vie. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de votre véhicule.

Système de signalisation acoustique du véhicule

Le véhicule produit un son, modulé en fonction de la vitesse, pour avertir les personnes alentours qu'un véhicule est en approche. Il peut arriver que ce son soit perceptible à l'intérieur du véhicule. Ce son s'arrête lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 23 mph (37 km/h) environ.

■ **Système de signalisation acoustique du véhicule**

Dans les cas suivants, il peut arriver que le système de signalisation acoustique du véhicule soit difficilement audible des personnes aux alentours.

- Dans les zones très bruyantes
- En cas de vent ou de pluie

De même, le système de signalisation acoustique du véhicule étant installé à l'avant, il peut arriver qu'il soit plus difficile à percevoir depuis l'arrière du véhicule que depuis l'avant.

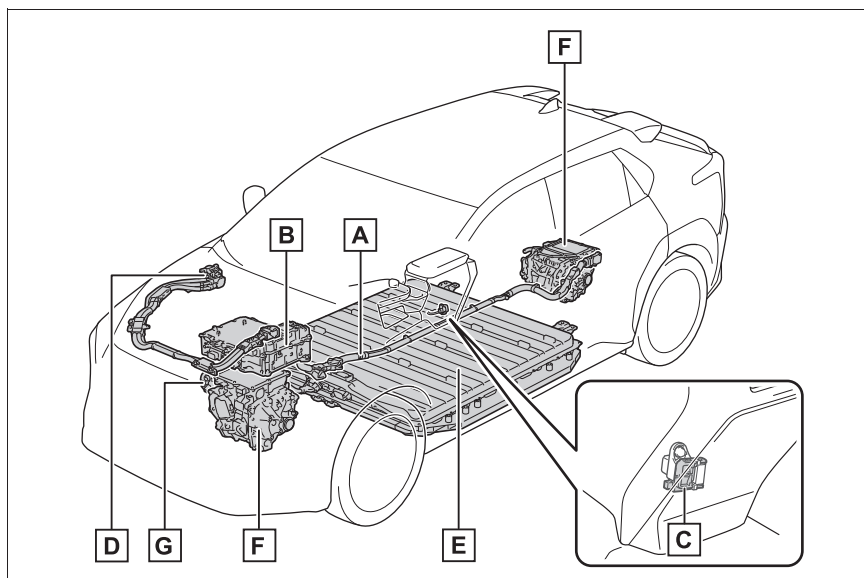
■ **Lorsque l'écran multifonctionnel affiche "Anomalie système alerte acoustique du véhicule Voyez votre concessionnaire"**

La possibilité existe d'une anomalie dans le système de signalisation acoustique du véhicule. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Précautions avec le système de véhicule électrique

Prenez garde aux organes sous haute tension (300 V environ, voire plus) dont un véhicule électrique à batterie est équipé, tels que la batterie de traction, le groupe d'alimentation électrique, les câbles haute tension de couleur orange, et le moteur électrique, ainsi que les organes à haute température, comme par exemple le radiateur de refroidissement. Lisez avec attention les explications qui suivent avant d'utiliser le système VE, et faites en sorte de lui porter l'attention nécessaire. Sachez que les organes sous haute tension sont signalés par des étiquettes d'avertissement portant le pictogramme ⚠ pour vous rappeler qu'ils exigent d'être traités avec prudence.

Composition du système



Cette illustration est fournie à titre d'exemple uniquement. Elle peut ne pas représenter exactement la réalité.

A Câbles haute tension (orange)

- B** ESU: Electricity Supply Unit (groupe d'alimentation électrique composé du convertisseur CC-CC et du chargeur embarqué de la batterie de traction)
- C** Prise de service
- D** Prise de recharge
- E** Batterie de traction
- F** eAxe (moteur de traction/convertisseur de puissance/boîte-pont) (avant/arrière *)
- G** Compresseur de climatisation

* : Modèles 4RM uniquement

■ Ondes électromagnétiques

- Les organes et câbles sous haute tension des véhicules électriques rechargeables sont protégés par un blindage électromagnétique et émettent par conséquent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule est susceptible de provoquer des interférences sonores dans certains éléments radio d'autres marques.

■ Batterie de traction (batterie lithium-ion)

La batterie de traction a une durée de vie limitée.

La capacité d'une batterie de traction (son aptitude à stocker l'énergie) se dégrade au fil du temps et de l'utilisation, de la même manière que les autres batteries rechargeables. La vitesse à laquelle cette capacité se dégrade varie considérablement selon les conditions tenant à l'environnement (température extérieure, etc.) et à l'usage, notamment la manière dont le véhicule est utilisé et la batterie de traction est rechargée.

C'est une caractéristique naturelle des batteries lithium-ion, et en aucun cas une anomalie. Par ailleurs, même si l'autonomie diminue à mesure que se réduit la capacité de la batterie de traction, les performances du véhicule ne se dégradent pas nécessairement de manière significative. Afin de limiter une réduction possible de la capacité, suivez les principes énoncés P.107, "Réduction de capacité de la batterie de traction".

■ Démarrage du système VE par temps froid extrême

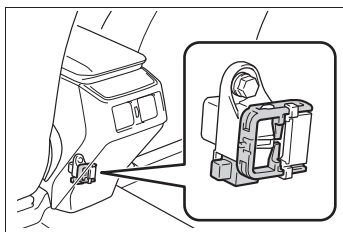
Lorsque la batterie de traction est extrêmement froide (temp. inférieure à -22°F [-30°C] environ) du fait de la température à l'extérieur du véhicule, il peut arriver qu'il soit impossible de démarrer le système VE. Dans ce cas, essayez à nouveau de démarrer le système VE après que la batterie de traction se soit réchauffée suite à la remontée de la température extérieure, etc.

**AVERTISSEMENT**
■ Précautions avec la haute tension

Le véhicule possède des circuits haute tension CC et CA, ainsi qu'un circuit 12 volts.

Les circuits sous haute tension CC et CA sont très dangereux et peuvent occasionner des brûlures sévères et des chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves, voire la mort.

- Ne jamais toucher, démonter, déposer ou remplacer les organes et câbles (orange) sous haute tension ou leurs connecteurs.
- Ne pas toucher les organes sous haute tension. Ils sont brûlants, d'autant plus après que le véhicule ait circulé.
- La prise de service est située sous le rangement de console. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'un entretien et qu'il est relié à une source haute tension.


■ Mises en garde de sécurité routière

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident grave ou mortel:

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr pour éviter tout risque de sur-accident. Tout en appuyant sur la pédale de frein, serrez le frein de stationnement et mettez la position de sélection sur P pour arrêter le système VE. Ensuite, relâchez lentement la pédale de frein.
- Ne pas toucher aux pièces, câbles (orange) et connecteurs sous haute tension.
- Si des câbles électriques sont visibles à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il y a risque de choc électrique. Ne jamais toucher des câbles électriques exposés.
- Ne pas toucher la batterie de traction si du liquide s'en échappe ou y adhère. Si l'électrolyte (à base de carbonates organiques) contenu dans la batterie de traction vient en contact avec les yeux ou la peau, il peut causer la cécité et des lésions cutanées. Au cas très improbable où il entrerait en contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement et abondamment à l'eau claire et consultez au plus vite un médecin.

**AVERTISSEMENT**

- Si l'électrolyte fuit hors de la batterie de traction, ne pas approcher du véhicule. Même dans l'éventualité très improbable où la batterie de traction aurait subi des dommages, sa construction interne interdit toute fuite d'électrolyte en quantité importante. Toutefois, s'il y a une fuite d'électrolyte, celle-ci est accompagnée de vapeurs. Ces vapeurs sont irritantes pour la peau et les yeux et peuvent occasionner un empoisonnement aigu en cas d'inhalation.
- Tenir l'électrolyte à l'abri de toute source de flamme ou de haute température. L'électrolyte peut prendre feu et causer un incendie.
- Si un incendie se déclare dans le véhicule électrique rechargeable, évacuez-le aussi vite que possible. Ne jamais utiliser un extincteur qui n'est pas destiné aux incendies d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut être dangereuse.
- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué, veillez à ce qu'il soit déplacé avec les roues avant (modèles 2RM) ou les quatre roues (modèles 4RM) ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues en contact avec le sol, sachant que ces dernières sont reliées mécaniquement au moteur électrique (de traction), l'électricité générée par la rotation du moteur est susceptible de provoquer un incendie, selon la nature des dommages ou de l'anomalie. (→P.668)

- Inspectez soigneusement le sol, sous le véhicule. Si vous constatez sur le sol des traces de liquide provenant d'une fuite (autre que l'eau produite par la climatisation), il est possible que la batterie de traction ait subi des dommages. Quittez le véhicule dès que possible. Par ailleurs, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour lui signaler la fuite trouvée au sol. Même en cas d'accident sans gravité, la batterie de traction et les pièces environnantes peuvent être endommagées. En cas d'accident, faites inspecter la batterie de traction par un concessionnaire Toyota.

■ Batterie de traction

- Votre véhicule embarque une batterie lithium-ion scellée.
- Ne jamais revendre, céder ou modifier la batterie de traction. Pour éviter tout accident, la batterie de traction ayant été déposée d'un véhicule destiné à la casse doit être collectée pour prise en charge par votre concessionnaire Toyota. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de la batterie. Faute de collecte de la batterie dans le réseau qui convient, ce qui suit risque de se produire, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel:
 - Ne mettez pas au rebus ou en décharge de manière illégale la batterie de traction: cela est dangereux pour l'environnement et une personne pourrait s'électrocuter en touchant une partie sous haute tension.

**AVERTISSEMENT**

- La batterie de traction est destinée à être utilisée avec votre véhicule électrique rechargeable et lui seul. Si la batterie de traction est utilisée hors de votre véhicule ou modifiée en quoi que ce soit, le risque existe qu'un accident se produise, notamment un choc électrique, une production de chaleur ou de fumée, une explosion et une fuite d'électrolyte. Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, la probabilité d'accident est extrêmement élevée, car le nouveau propriétaire du véhicule peut ne pas avoir conscience de ces dangers.
- Si votre véhicule est mis hors service sans que la batterie de traction n'ait été déposée, il y a danger de choc électrique grave en cas de contact avec les organes, les câbles et leurs connecteurs sous haute tension. Si votre véhicule doit être mis à la casse, l'élimination en fin de vie de la batterie de traction doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien qualifié. Si la batterie de traction n'est pas correctement traitée pour son élimination en fin de vie, elle risque d'être la cause d'un accident grave ou mortel, par choc électrique.
- Pour toute information sur les lieux de collecte des batteries de traction, leurs coordonnées ou le procédé de recyclage, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Précautions à prendre pendant la conduite

- Portez une attention particulière à tout ce qui entoure le véhicule. Du fait de l'absence de bruit de moteur, les piétons, les cyclistes et les autres usagers de la route aux alentours peuvent ne pas avoir conscience du démarrage ou de la présence du véhicule; soyez donc particulièrement vigilant pendant la conduite. Par conséquent, soyez particulièrement vigilant pendant la conduite, même si le système de signalisation acoustique du véhicule est actif.
- Si le véhicule subit un choc ou un impact violent au niveau de son soubassement, arrêtez-le en lieu sûr et contrôlez-le toutes les parties inférieures. Si vous constatez que la batterie de traction a subi des dommages ou une fuite de liquide, le risque d'incendie est réel. Ne touchez pas le véhicule et sans attendre, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Même en l'absence de dommage apparent sous le plancher, la batterie de traction pourrait être endommagée. Si le véhicule a subi un choc sous le plancher, faites inspecter la batterie de traction par un concessionnaire Toyota.

■ Modifications

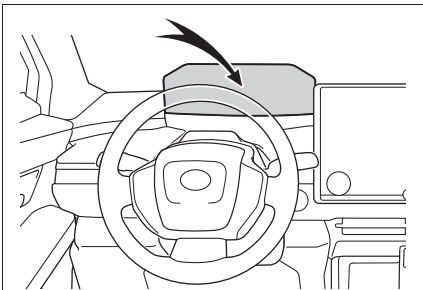
N'apportez aucune modification susceptible d'abaisser la hauteur du véhicule. Lorsque le véhicule est abaissé, le risque est accru que la batterie de traction entre en contact avec le sol, car elle est intégrée au soubassement. Si la batterie de traction subit des dommages, le risque existe qu'un incendie se déclare avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Système de coupe-circuit d'urgence

Lorsqu'un choc détecté par les capteurs d'impact excède un niveau de violence donné, le système de coupe-circuit d'urgence arrête le système VE et isole le véhicule du courant à haute tension. Si le système de coupe-circuit d'urgence se déclenche, votre véhicule ne peut plus redémarrer. Pour redémarrer le système VE, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Message d'alerte

Un message s'affiche automatiquement lorsque le système VE connaît une défaillance technique ou que vous tentez une action prohibée.



Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

(→P.145, 687)

■ Si un témoin d'alerte s'allume, un message d'alerte s'affiche, ou la batterie 12 V est débranchée

Il peut arriver que le système VE ne démarre pas.

Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin "READY" ne s'allume pas, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque la batterie de traction est complètement déchargée

Lorsque le système VE ne démarre pas en raison de la décharge complète de la batterie de traction, réessayez de démarrer après un cycle de recharge CA ou CC. Pour cette recharge, il est recommandé de recharger la batterie de traction jusqu'à l'extinction du témoin d'alerte de recharge, afin que l'autonomie soit suffisante.

Conseils de conduite d'un véhicule électrique rechargeable

À la différence des véhicules conventionnels, un véhicule électrique rechargeable voit le rendement de sa consommation électrique baisser s'il est utilisé majoritairement sur autoroute (ou voie rapide) ou à des vitesses moyennes élevées, ce qui se traduit par une réduction possible de l'autonomie. Par conséquent, si la charge restante dans la batterie de traction est basse, évitez de trop faire confiance à l'autonomie possible affichée au tableau de bord, et évitez également les autoroutes (ou voies rapides). Lorsque vous utilisez le véhicule à des vitesses modérées, vous pouvez maîtriser la consommation électrique de la batterie de traction.

Les conseils de conduite qui suivent vous aideront à réduire la consommation de la batterie et à accroître l'autonomie.

Utilisation de la position de sélection

Mettez la position de sélection

sur D lorsque vous êtes arrêté à un feu rouge, lorsque la circulation est dense, etc. Mettez la position de sélection sur P pour stationner. Mettre la position de sélection sur N alors que vous roulez n'a aucun effet positif sur la consommation électrique. En position N, il n'y a pas de recharge possible de la batterie de traction par récupération. Par ailleurs, lorsque vous utilisez le système de climatisation, etc., l'énergie électrique consommée provient de la batterie de traction. (→P.263)

Ralentissements

Les accélérations et décélérations répétées dues à une circulation congestionnée, les longs temps d'attente aux feux de signalisation et le franchissement de côtes abruptes entraînent une consommation électrique accrue. Afin d'éviter autant que possible ces situations, informez-vous sur l'état du trafic avant de prendre la route. Si la circulation est rendue difficile par la congestion, relâchez progressivement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement, et évitez d'appuyer inutilement sur la pédale d'accélérateur. De cette manière, vous pouvez limiter au maximum les consommations électriques inutiles.

Lorsque vous freinez

Veillez à utiliser les freins progressivement et au bon moment. Vous pouvez ainsi régénérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Conduite sur autoroute (ou voie rapide)

Maîtrisez la vitesse du véhicule et roulez à vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher progressivement la pédale d'accélérateur et freiner doucement. Vous pouvez ainsi régénérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Climatisation

- N'utilisez le système de climatisation que lorsque cela est nécessaire. De cette manière, vous évitez de trop consommer d'électricité.

En été: En cas de fortes chaleurs, utilisez le mode recyclage. De cette manière, vous sollicitez moins le système de climatisation et réduisez donc la consommation électrique.

En hiver: Évitez de chauffer excessivement ou inutilement. Il est également possible de réduire la consommation électrique en utilisant raisonnablement le chauffage.

- Lorsque le bouton ALL AUTO (ECO) situé sur le commutateur de fonctionnement du climatiseur est activé, le système de climatisation donne la priorité à l'utilisation du chauffage direct, tel que le chauffage des sièges, afin de réchauffer l'environnement des occupants et de réduire la consommation d'énergie du climatiseur.

Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation électrique élevée.

Par ailleurs, les pneus neige ayant des caractéristiques accrues de friction, ils entraînent une surconsommation électrique lorsqu'ils sont utilisés sur route sèche. Utilisez des pneus adaptés à la saison.

Bagages

Le transport de bagages lourds peut entraîner une consommation électrique élevée. Évitez de transporter inutilement des bagages.

Autonomie

L'autonomie affichée à l'écran multifonctionnel, etc., correspond à une distance de référence sur laquelle le véhicule est utilisable; il peut arriver que la distance effectivement parcourue soit différente de celle affichée.

Valeur affichée

Pour estimer une valeur pour laquelle le niveau fourni de performance au roulage est suffisant, le système se base sur la charge restante de la batterie de traction, l'état de celle-ci, la température extérieure, etc., et il affiche cette valeur à l'écran multifonctionnel. (→P.161)

Lorsque la température extérieure est basse, le rendement de la batterie de traction a tendance à baisser, avec pour conséquence une autonomie possible plus courte. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement. Rechargez la batterie de traction plus tôt qu'à l'accoutumée.

Conseils pour prolonger l'autonomie

L'autonomie possible varie considérablement en fonction

de l'utilisation faite du véhicule, des conditions tenant à la route, des conditions météorologiques, de la température extérieure, des conditions d'utilisation des équipements électriques et du nombre de passagers.

Vous pouvez couvrir une distance plus grande si vous mettez en pratique les conseils suivants:

- Maintenez une distance de sécurité avec le véhicule qui précède et évitez les accélérations et décélérations inutiles
- Accélérez et décélérez le véhicule le plus progressivement possible
- Roulez autant que possible à allure modérée et maintenez votre vitesse constante
- Réglez le système de climatisation sur une température modérée et évitez toute utilisation excessive des fonctions de chaud et de froid.
- Utilisez des pneus aux dimensions préconisées et maintenez-les gonflés à la pression prescrite
- Ne pas surcharger inutilement le véhicule

Indication quand la recharge est terminée

Le déroulement normal de la

recharge est indiqué comme suit.

- Le témoin de recharge CA s'éteint
- Le message "Chargement terminé" s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque vous ouvrez une porte alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt. (→P.104)

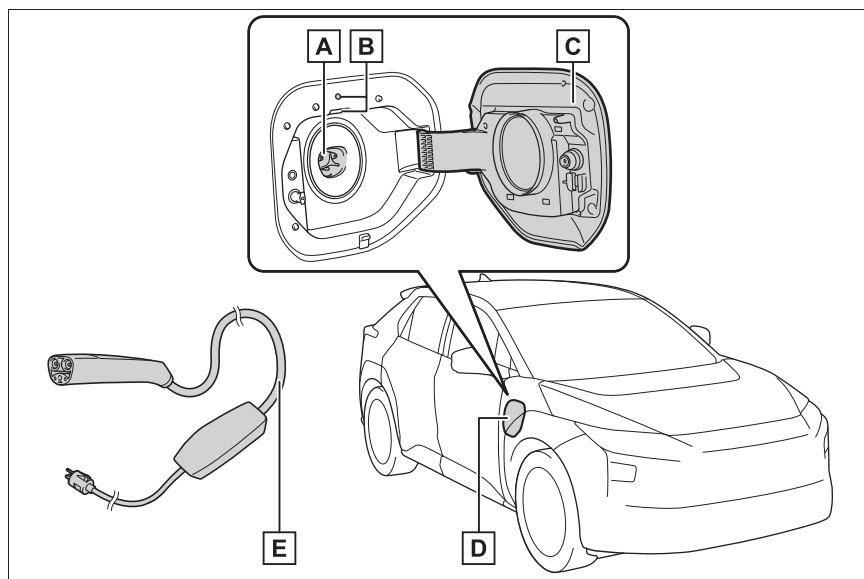
Quel que soit le type de source électrique, ou que vous ayez utilisé ou non la fonction de calendrier de recharge, la recharge est terminée si vous pouvez confirmer ce qui précède.

Messages liés à la recharge:

→P.145

Équipement de recharge

Équipements de recharge et leurs désignations



- A** Prise de recharge
- B** Témoin de recharge (→P.97) et témoin de prise de recharge
- C** Trappe de prise de recharge (→P.96)
- D** Prise de recharge
- E** Câble de recharge CA*

*: Exemple fourni pour les besoins de l'explication, susceptible de différer de l'équipement tel qu'il est en réalité. Vous pouvez acheter un câble de recharge CA à votre concessionnaire Toyota.

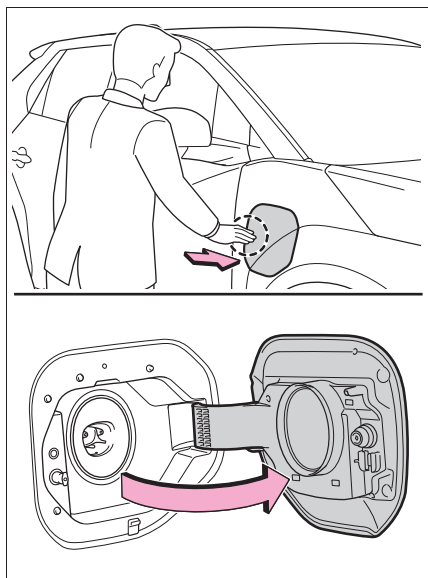
Ouverture/fermeture de la trappe de prise de recharge

■ Ouverture

Appuyez sur le bord arrière de la trappe de prise de recharge pour l'entrebâiller. (emplace-

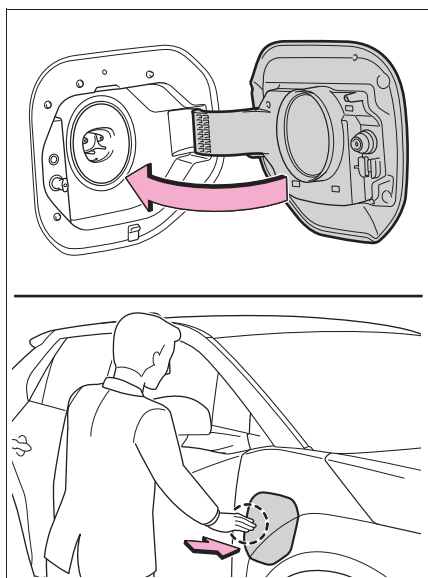
ment indiqué dans l'illustration)

Ouvrez la trappe de prise de recharge en grand, à la main.



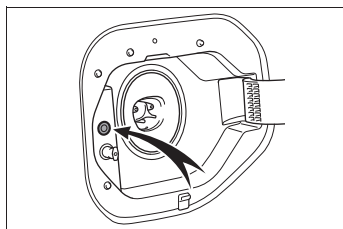
■ Fermeture

Poussez de la main sur la trappe de prise de recharge jusqu'à la position entrebâillée, puis appuyez sur son bord arrière (comme indiqué dans la figure) pour la fermer.



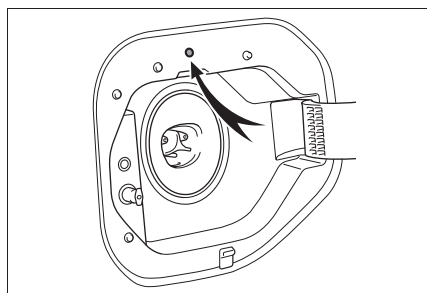
■ À propos du commutateur de détection d'ouverture/de fermeture du couvercle du port de recharge

Lorsque le couvercle du port de recharge est ouvert, veillez à ne pas toucher le commutateur de détection d'ouverture/de fermeture du couvercle du port de recharge (position indiquée sur la figure). Si vous touchez accidentellement le contacteur, il peut arriver que le véhicule l'indique incorrectement.



Témoin de recharge

L'utilisateur est informé des différents états de la recharge par la variation des séquences allumé/clignotant, comme suit.



Séquence allumée/clignotant	État du véhicule
Allumé	<ul style="list-style-type: none">• La recharge est en cours^{*1}• La batterie de traction (→P.101) est en cours de réchauffage
Clignotement normal ^{*2}	Lorsqu'un calendrier de recharge est enregistré (→P.121) et le câble de recharge CA est branché au véhicule
Clignotement rapide ^{*2}	Lorsque la recharge est impossible en raison d'une anomalie à la source électrique ou au véhicule, etc. (→P.139)

^{*1}: L'intensité lumineuse du témoin est atténuée lorsque la recharge est terminée

^{*2}: Clignote pendant un certain temps, puis s'éteint.

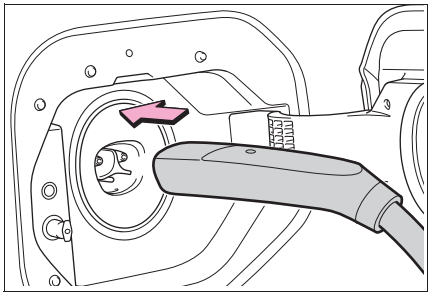
Verrouillage et déverrouillage du connecteur de recharge CA

Le mécanisme a pour fonction d'empêcher le débranchement du connecteur de recharge CA alors que la recharge est en cours, notamment par une personne malveillante qui voudrait s'emparer du câble de recharge.

Verrouillage et déverrouillage du connecteur de recharge CA

■ **Verrouillage du connecteur de recharge CA**

Le connecteur de recharge CA se verrouille automatiquement lorsque vous l'enfichez dans la prise de recharge.

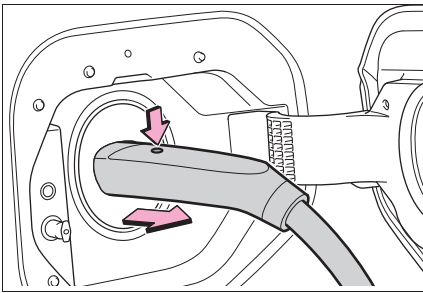


■ **Déverrouillage du connecteur de recharge CA**

Le connecteur de recharge CA se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage alors que vous portez

la clé électronique sur vous, ou lorsque vous déverrouillez les portes.

Alors que la recharge est arrêtée, le connecteur de recharge CA se déverrouille lorsque vous déverrouillez les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé.



■ Fonction de verrouillage du connecteur de recharge CA

Si vous verrouillez/déverrouillez le connecteur de recharge CA plusieurs fois de suite, il peut arriver qu'il soit temporairement inopérant, en mesure de protection du système de recharge CA. Dans ce cas, attendez un moment avant de brancher à nouveau le connecteur de recharge CA à la prise de recharge.

- Il peut arriver que la goupille de verrouillage fasse mouvement pendant la marche du véhicule ou au retrait du connecteur de recharge CA, c'est tout à fait normal.
- La fonction de verrouillage du connecteur de recharge CA n'offre aucune garantie antivol de ce dernier et n'est pas nécessairement efficace à empêcher tous les méfaits.

■ Fonction de sécurité au déverrouillage

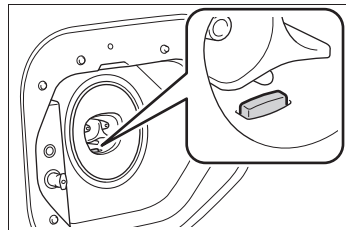
Après le déverrouillage des portes, si vous verrouillez de nouveau ces dernières ou si vous laissez s'écouler plus de 180 secondes environ avant d'enlever le connecteur de recharge, ce dernier se verrouille de nouveau.

■ Lorsque vous n'arrivez pas à enficher le connecteur de recharge CA dans la prise de recharge

Contrôlez que la goupille de verrouillage du connecteur n'est pas sortie.

Si la goupille de verrouillage est sortie, le verrouillage du connecteur est actif.

Déverrouillez les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé et déverrouillez le connecteur de recharge CA, puis contrôlez que la goupille de verrouillage de ce dernier n'est pas sortie.



■ Si le connecteur de recharge CA ne se déverrouille pas

- Si vous n'arrivez pas à déverrouiller le connecteur de recharge CA par des actions normales, ou si le bouton de déverrouillage est défaillant et ne permet au connecteur de recharge CA de se déverrouiller, vous pouvez essayer les solutions suivantes pour le déverrouiller.
- Effectuez 3 fois de suite la manœuvre de déverrouillage des portes au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé

100 2-2. Recharge

ou des boutons de verrouillage centralisé des portes.

- Arrêtez la recharge depuis l'affichage à l'instrumentation (→P.114).

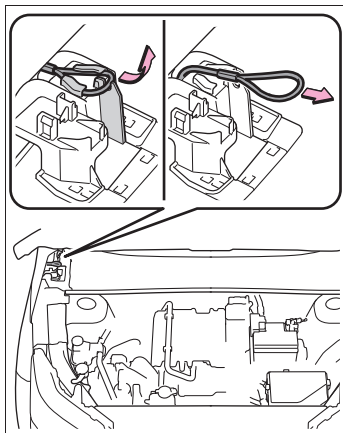
Si vous n'arrivez toujours pas à déverrouiller le connecteur de recharge CA après avoir appliqué la solution expliquée précédemment, utilisez la tirette de déverrouillage de secours pour ce faire.

Ne pas déverrouiller le connecteur de recharge CA de cette manière dans une autre situation que celle de l'urgence.

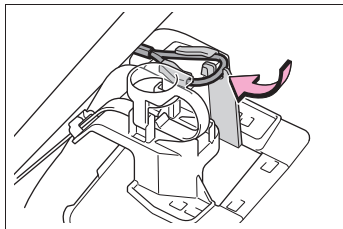
Si le problème n'est pas résolu, faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- 1 Ouvrez le capot. (→P.618)
- 2 Tirez sur la tirette de déverrouillage de secours.

Le connecteur de recharge CA est déverrouillé, et vous pouvez le débrancher.



- 3 Après avoir déverrouillé le connecteur de recharge CA, fixez la boucle de la tirette de déverrouillage de secours au support.



NOTE

■ Au verrouillage du connecteur de recharge CA

Respectez les précautions suivantes. À défaut, vous pouvez occasionner un mauvais fonctionnement du système de verrouillage du connecteur de recharge CA.

- Vérifiez que le connecteur de recharge CA est compatible avec ce véhicule.

Le risque existe qu'un connecteur de recharge CA ne se verrouille pas s'il est d'un type différent ou s'il est en mauvais état ou déformé à sa partie par laquelle il s'enfiche.

- Ne forcez pas sur le connecteur de recharge CA après l'avoir enfiché.

Au moment de débrancher le connecteur de recharge CA, veillez à le déverrouiller.

Méthodes de recharge

Vous pouvez utiliser les méthodes suivantes pour recharger la batterie de traction.

Méthodes de recharge par types

■ Recharge CA (→P.109)

C'est la méthode à utiliser pour recharger depuis une prise électrique en courant alternatif avec le câble de recharge CA, ou depuis un chargeur CA.

En définissant un calendrier de recharge, il est également possible de recharger à la date et à l'heure souhaitées. (→P.121)

■ Recharge CC (→P.115)

Cette méthode de recharge utilise un chargeur CC conforme à la norme SAE J 3400. La batterie de traction est rechargée en un temps plus court qu'avec une recharge CA.

SAE est l'abréviation de la Society of Automotive Engineers, un organisme de normalisation industrielle.

Cette méthode de recharge utilise un chargeur CC conforme à la norme SAE J 3400. La batterie de traction est rechargée en un temps plus court qu'avec une recharge CA.

Fonctions liées à la recharge

Ce véhicule est équipé de plusieurs fonctions asservies à la recharge.

■ Mode Mon Espace (→P.134)

Lorsque le câble de recharge est branché au véhicule, vous pouvez utiliser la source électrique externe pour alimenter les équipements électriques tels que le système de climatisation et le système audio*.

*: Selon la situation, il peut arriver que la consommation électrique soit prélevée sur la batterie de traction.

■ Chauffage de la batterie de traction

Lorsque la température extérieure est basse et que le câble de recharge est branché au véhicule, cette fonction réchauffe automatiquement la batterie de traction jusqu'à ce qu'elle atteigne ou dépasse une certaine température.

- Cette fonction s'arrête automatiquement lorsque vous débranchez le câble de recharge, ou lorsque vous le laissez branché au véhicule au-delà de 3 jours environ.
- Lorsque le véhicule est rechargé à un horaire du calendrier de recharge (→P.121), il se met en action

en fonction de l'heure de début de la recharge.

■ **Régulation thermique de la batterie de traction**

Cette régulation se met en fonction après que le câble de recharge soit resté branché au véhicule 3 jours environ, et le chauffage de la batterie de traction s'arrête automatiquement. Il isole automatiquement la batterie de traction par temps extrêmement froid.

- Cette régulation cesse 31 jours après que vous ayez branché le câble de recharge au véhicule, même s'il l'est encore.
- Lorsque cette régulation est active, les horaires du calendrier de recharge sont ignorés et la recharge commence.

■ **Refroidissement de la batterie de traction**

Lorsque la batterie de traction est chaude et que le câble de recharge CA est branché au véhicule, cette fonction refroidit la batterie de traction par mesure de protection.

La fonction peut se mettre en action lorsque vous roulez longtemps à allure soutenue, notamment sur autoroute ou voie rapide, ou pendant la recharge CC.

■ **Utilisation du Mode Mon Espace pendant la recharge CC**

→P.135

■ **Chauffage de la batterie de traction**

- Il peut arriver que le chauffage de la batterie de traction se mette en action en dehors des périodes de recharge.
- Lorsque le chauffage de la batterie de traction est actif, le témoin de recharge est allumé.
- Lorsque le chauffage de la batterie de traction est actif pendant la recharge, il peut arriver que cette dernière soit plus longue qu'en temps normal.
- Le niveau de charge restant de la batterie de traction décline lorsque le chauffage de cette dernière est actif; il peut alors être nécessaire de la recharger à nouveau pour faire remonter le niveau de charge.

■ **Refroidissement de la batterie de traction**

- Le témoin de recharge est allumé lorsque le refroidissement de la batterie de traction est en veille ou actif.
- Lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est bas, il peut arriver que son refroidissement ne se mette pas en action, même si sa température est élevée.
- Lorsque les conditions suivantes sont remplies alors que le refroidissement de la batterie de traction est actif, ce dernier cesse.
 - Le capot est ouvert
 - Vous mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE.
 - Vous mettez la position de sélection sur une autre position que P
 - La charge restante de la batterie de traction baisse en deçà d'un certain niveau
- La batterie de traction utilise pour

son refroidissement sa propre énergie ou celle fournie par une source électrique externe.

- Tant que la batterie de traction est en cours de refroidissement, son niveau de charge fluctue à la hausse et à la baisse dans une certaine plage, et n'augmente pas comme pendant la recharge.
- Lorsque la batterie de traction est en cours de refroidissement, le chargeur la reconnaît comme la batterie en cours de recharge. Si cette fonction est active alors que le chargeur branché au véhicule est payant, des frais de recharge sont facturés.

■ Configuration du refroidissement de la batterie de traction

La configuration est modifiable depuis l'écran multimédia.

Utilisez l'écran multimédia pour sélectionner , "Personnalisation du véhicule", "Chargement", "Refroidissement de la batterie", puis modifiez la configuration.

Lorsque l'option est inactive, il peut arriver que la batterie de traction soit restreinte dans sa puissance en sortie, selon la situation.

Conseils pour recharger

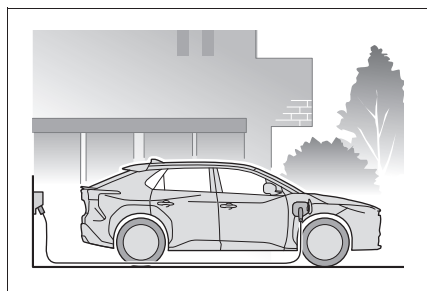
Les pages qui suivent vous expliquent comment utiliser la fonction de recharge de ce véhicule et comment consulter les informations qui s'y rapportent.

Recharger systématiquement

Pour que vous puissiez utiliser votre véhicule électrique rechargeable, nous vous conseillons de le recharger systématiquement.

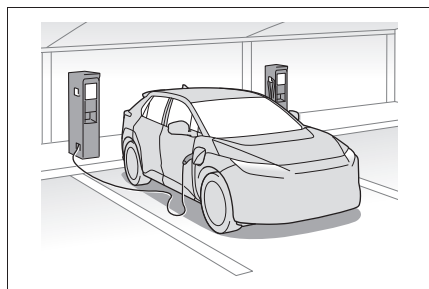
■ Avant de quitter votre domicile

Pour pouvoir utiliser votre véhicule électrique, rechargez sa batterie de traction au domicile, avant de le quitter.



■ Sur votre trajet ou à destination

Lorsque le niveau de charge restante baisse dans la batterie de traction, rechargez-la sur la borne la plus proche.



■ Après le retour à la maison

Pour pouvoir rouler la fois suivante, il faut charger la batterie de traction.

Utiliser le calendrier de recharge vous permet de recharger la batterie de traction au moment de votre choix, par exemple pendant la nuit ou tôt le matin. De plus, vous pouvez configurer le calendrier de recharge pour que la batterie de traction soit automatiquement rechargée chaque jour, ou au même moment à certains jours. (→P.121)

Consultation des informations liées à la recharge

Les informations liées à la recharge sont affichées à l'écran multifonctionnel, où vous pouvez les consulter.

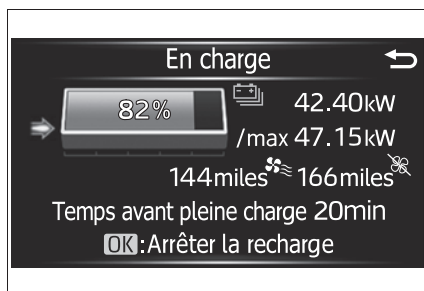
■ Pendant la recharge

Lorsque vous ouvrez une porte pendant la recharge alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt, l'état de charge à cet instant et une estimation du

temps restant avant la fin de la recharge sont affichés pendant un certain temps.

La durée effective de recharge peut varier en fonction de certains facteurs, parmi lesquels la capacité restante de la batterie de traction, la température extérieure et les caractéristiques techniques du chargeur.

Il peut arriver que le temps avant la fin de la recharge ne soit pas indiqué si le courant de recharge alimenté à la batterie de traction baisse en puissance et la durée de recharge s'allonge.



■ Après la fin de la recharge

Lorsque vous ouvrez une porte alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt, après la fin de la recharge, un message s'affiche pendant quelques instants pour détailler les résultats de la recharge.

Par ailleurs, un message s'affiche si vous effectuez une action qui arrête la recharge ou si une situation l'interdisant survient.

Lorsqu'un message est affiché, suivez-en les instructions à l'écran. (→P.145)

Ce qu'il faut savoir avant de recharger

Veillez à lire les précautions suivantes avant de charger la batterie de traction.

■ Fonctions de sécurité

- Le système VE ne peut pas démarrer tant que le câble de recharge est branché au véhicule, même si vous agissez sur le contacteur de démarrage.
- Si vous branchez le câble de recharge alors que le témoin "READY" est allumé, le système VE s'arrête automatiquement et il est impossible de rouler avec le véhicule.



AVERTISSEMENT

■ Mises en garde pendant la recharge

Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable ou de thérapie de resynchronisation cardiaque) ne doivent pas s'occuper de mettre en recharge le véhicule. Demandez à une autre personne de le faire.

- Ne pas approcher du chargeur et du câble de recharge pendant la recharge.
Il peut arriver que la procédure de recharge perturbe le fonctionnement des stimulateurs cardiaques.
- Ne pas séjourner dans le véhicule pendant la recharge.
Il peut arriver que la procédure de recharge perturbe le fonctionnement des stimulateurs cardiaques.



AVERTISSEMENT

- Ne pas monter dans le véhicule (y compris dans le coffre à bagages) pour y récupérer quelque chose, ni pour y faire quoi que ce soit.
Il peut arriver que la procédure de recharge perturbe le fonctionnement des stimulateurs cardiaques.

■ Lorsque le câble de recharge est branché au véhicule

Maintenez la position de sélection P.

Dans l'éventualité peu probable où le câble de recharge serait en mauvais état, la possibilité existe qu'une position de sélection autre que P puisse être sélectionnée et que le véhicule se mette en mouvement, avec pour conséquence possible un accident.

■ Précautions de recharge

Ce véhicule a été conçu pour pouvoir être rechargé depuis une source électrique externe au moyen d'un câble de recharge CA, à utiliser exclusivement avec une prise électrique domestique standard en courant alternatif (CA). Toutefois, le véhicule électrique étant très différent des appareils électroménagers habituels sur les points suivants, toute utilisation incorrecte peut provoquer un incendie ou un choc électrique, avec pour conséquences possibles des blessures graves, voire la mort.

- Pendant la recharge, de grandes quantités d'énergie électrique circulent pendant une longue durée.
- Selon l'environnement de recharge, effectuez la recharge en extérieur.



NOTE

■ Précautions de recharge

Pour effectuer une recharge dans les règles, appliquez la procédure après en avoir lu les explications ci-après. Les seules personnes à pouvoir normalement effectuer la recharge sont les détenteurs d'un permis de conduire, qui en comprennent parfaitement la procédure.

- Ne laissez pas une personne effectuer la recharge sans supervision si elle n'y est pas habituée, en particulier un enfant.
- Lorsque vous rechargez avec un chargeur, respectez les procédures particulières à chaque chargeur.

Confirmez les points suivants avant de recharger

Avant de recharger, vérifiez systématiquement les points suivants.

- Le frein de stationnement est serré. (→P.269)
- Le contacteur de démarrage est sur ARRÊT. (→P.257)
- Les feux et éclairages tels que les projecteurs principaux, les feux de détresse et les éclairages intérieurs, etc., sont éteints.

Si vous mettez sur marche les sélecteurs d'éclairage, les équipements correspondants consomment de l'électricité, et le temps de recharge s'allonge.

■ Pendant la recharge

- Il peut arriver que l'heure de début de recharge diffère selon l'état du véhicule, mais ce n'est pas le signe d'une anomalie.
- Pendant la recharge, des bruits peuvent émaner de l'environnement de la batterie de traction selon l'activité du système de refroidissement de cette dernière ou du système de climatisation (→P.102).
- Selon les conditions de réception des ondes radio, il peut arriver que la radio soit parasitée.

■ Lorsque vous rechargez depuis une installation publique, vérifiez la configuration de la fonction de calendrier de recharge.

- Lorsqu'un calendrier de recharge est enregistré, désactivez temporairement la fonction ou activez l'option "Charger". (→P.121)
- Lorsque le calendrier de recharge est actif, la recharge ne se lance pas, même avec le câble de recharge CA branché. Par ailleurs, il peut arriver que la recharge soit facturée du fait que le câble de recharge CA soit branché.

■ Réduction de capacité de la batterie de traction

La capacité de la batterie de traction va progressivement décliner au fil de son utilisation. La vitesse à laquelle elle décline varie selon les conditions tenant à l'environnement et la manière dont vous utilisez le véhicule. Respecter les principes suivants peut vous aider à éviter ce déclin de la capacité de la batterie de traction.

- Évitez de stationner le véhicule par forte chaleur et sous les rayons directs du soleil lorsque la batterie de traction est complètement chargée.
- Évitez les accélérations et accélé-

rations trop fréquentes et brutales.

- Évitez de rouler trop souvent à haute vitesse.
- Utilisez autant que possible le calendrier de recharge pour faire en sorte que la batterie de traction soit chargée à sa pleine capacité avant de prendre la route. (→P.121)
- Évitez les recharges CC trop fréquentes

Par ailleurs, si la batterie de traction baisse en capacité, la distance qu'il est possible de parcourir diminue. Toutefois, les performances du véhicule ne se dégradent pas significativement.

■ Lorsque la charge restante est basse dans la batterie de traction après la recharge

Dans les situations suivantes, il peut arriver que la charge restante dans la batterie de traction soit inférieure à la normale après la fin de la recharge, en mesure de protection de la batterie de traction (l'autonomie après recharge complète de la batterie est susceptible d'être plus courte).*

- Le véhicule est rechargé alors que la température extérieure est élevée ou basse
- Le véhicule est rechargé tout de suite après avoir roulé sous forte charge ou par forte chaleur

Dans toutes les autres situations, si la charge restante dans la batterie de traction est significativement moindre qu'en temps normal après la fin de la recharge, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*: Lorsque cela se produit, alors même que l'indication de charge restante dans la batterie de traction laisse penser qu'elle est com-

plètement chargée, la batterie se décharge rapidement, plus vite qu'en temps normal.

■ **Lorsqu'il y a une baisse de la puissance de recharge alimentée à la batterie de traction**

Lorsque la puissance de recharge alimentée à la batterie de traction est entamée par l'activité du réchauffage de cette dernière ou par l'utilisation de la climatisation, il peut arriver que la batterie de traction soit rechargée à une puissance moindre ou que son niveau de charge restante diminue.

■ **Certification**

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des Règles de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes:

(1) ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences nocives, et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer son fonctionnement intempestif.

■ **Allongement possible de la durée de recharge**

Dans les situations suivantes, il peut arriver que la recharge prenne plus de temps qu'en temps normal:

- Lorsque les températures sont très chaudes ou très froides.
- Lorsque la batterie de traction chauffe, notamment tout de suite après un roulage sous forte charge.
- Le véhicule consomme beaucoup d'électricité, par exemple lorsque les projecteurs principaux sont allumés, etc.
- Lorsque vous utilisez le "My Room Mode". (→P.134)
- Lorsque vous ouvrez le capot pendant la recharge
- Il y a une panne de courant pendant la recharge.
- Lorsque vous ajustez l'alimenta-

tion électrique avec le chargeur.

- Lorsqu'il y a une baisse de tension dans la source électrique externe.
- La batterie 12 V est déchargée, à la suite par exemple d'une longue période d'inutilisation du véhicule.
- Lorsque vous changez la valeur de la limite haute du courant de charge dans les paramètres du véhicule (→P.111)
- Lorsque la batterie de traction est en cours de réchauffage. (→P.102)
- Lorsque la batterie de traction est en cours de refroidissement avant la recharge. (→P.102)
- Lorsque la fiche s'échauffe par suite d'un mauvais contact dans la prise électrique, etc.
- Lorsque vous utilisez la recharge CC de manière fréquente et répétée.
- Lorsque le paramètre "Puiss. charge CC" est configuré sur une autre option que "Max".
- Lorsque la température des organes liés à la recharge est haute.

■ **Électricité de recharge CA**

Ce véhicule accepte la recharge jusqu'à 11 kW environ.

Toutefois, selon le chargeur CA ou le câble de recharge CA utilisé, il peut arriver que le courant de charge soit limité.

Comment utiliser la recharge CA

Les pages qui suivent vous expliquent la procédure à suivre pour recharger la batterie de traction avec un câble de recharge.

Lorsque vous utilisez un chargeur CA, veuillez à consulter les instructions d'utilisation de ce dernier.

Lorsque vous avez enregistré un calendrier de recharge, veuillez à activer l'option "Charger" avant de recharger. (→P.124, 127)



NOTE

■ Lorsque vous utilisez le matériel de recharge CA

Pour éviter d'abîmer le matériel afférent à la recharge CA, respectez les précautions suivantes.

- Au moment de débrancher le câble de recharge CA, vérifiez que le connecteur de recharge CA est déverrouillé.
- Ne pas soumettre le connecteur de recharge CA à des vibrations pendant la recharge. Il peut arriver que la recharge s'arrête.
- Ne rien enficher d'autre dans la prise de recharge que le connecteur de recharge CA.
- Ne pas démonter, réparer ou modifier la prise de recharge. Si la prise de recharge nécessite une réparation, consultez votre concessionnaire Toyota.

Précautions de recharge

→P.105

Lorsque vous rechargez

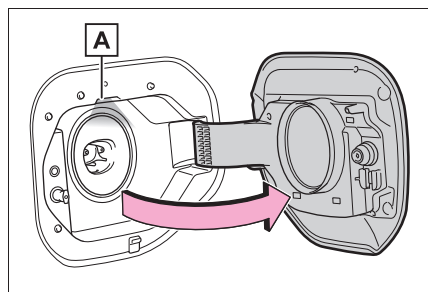
- 1 Préparez le câble de recharge CA.
- 2 Branchez la fiche du câble de recharge CA dans la prise de la source électrique extérieure.

Veillez à bien tenir la fiche en main et poussez-la franchement dans la prise électrique.

Lorsque l'installation comporte un interrupteur déporté, mettez-le sur marche.

- 3 Ouvrez la trappe de prise de recharge. (→P.96)

Le témoin **A** s'allume à la prise de recharge.



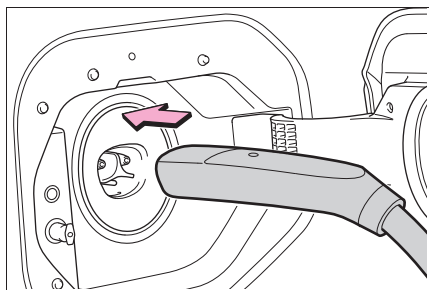
- 4 Enfichez le connecteur de recharge CA dans la prise de recharge.

Alignez le guide dans la partie basse du connecteur de recharge CA, et poussez ce dernier bien dans l'axe dans la prise de recharge, jusqu'en butée.

Lorsqu'on enfiche le connecteur de recharge CA bien dans l'axe et jusqu'en butée, il se verrouille auto-

110 2-2. Recharge

matiquement. (→P.98)



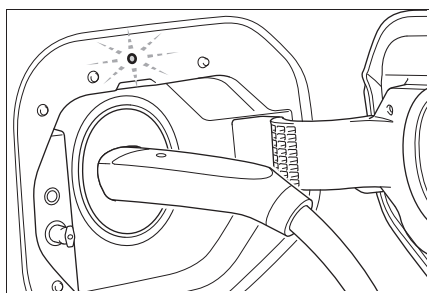
- 5** Confirmez que le témoin de recharge de la prise de recharge est allumé.

La recharge ne se lance pas si le témoin de recharge ne s'allume pas lorsque vous enfichez le connecteur de recharge CA. (→P.138)

Si le témoin de recharge clignote, c'est qu'un calendrier de recharge est enregistré. (→P.110)

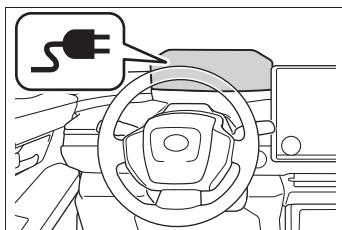
Le témoin de recharge s'éteint lorsque la recharge est terminée.

Le témoin de recharge s'éteint également lorsque la recharge est arrêtée avant la fin, pour une raison ou une autre. Dans ce cas, voir P.138



■ Lorsque vous branchez le connecteur de recharge CA

Si vous ouvrez la porte ou mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE alors que le connecteur de recharge CA est branché, le témoin du câble de recharge s'allume pour notifier que le connecteur de recharge CA est branché.



■ Si le témoin de recharge clignote à la prise de recharge après le branchement du câble de recharge CA

Vous avez enregistré un calendrier de recharge (→P.121), lequel empêche cette dernière de commencer. Pour annuler la recharge par le calendrier et mettre en charge sans attendre, effectuez l'une des actions suivantes.

- Activez l'option "Charger" (→P.124, 127)
- Pendant que le témoin de recharge clignote, débranchez puis rebranchez immédiatement le connecteur de recharge CA
- Pendant que le témoin de recharge clignote, débranchez puis rebranchez immédiatement le connecteur de recharge CA. Les valeurs configurées pour le courant de charge et la limite de recharge vont être temporairement initialisées (→P.111).

■ Lorsque vous n'arrivez pas à enficher le connecteur de recharge CA dans la prise de recharge

→P.98

■ Fonction de sécurité

Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage, la recharge ne se lance pas même si le câble de recharge CA est branché.

Par ailleurs, la recharge s'arrête si le connecteur de recharge CA se trouve déverrouillé pendant la recharge. Pour relancer la recharge, effectuez l'une des actions suivantes puis vérifiez que le témoin de

recharge s'allume à la prise de recharge.

- Retirez puis réenfichez le connecteur de recharge CA
- Verrouillez les portes

■ Allongement possible de la durée de recharge

→P.108

■ Pour recharger avec un connecteur de recharge CA conforme à la norme SAE J1772

Utilisez un adaptateur de conversion fourni par Toyota.

Lorsque vous utilisez un adaptateur de conversion, respectez les instructions du mode d'emploi fourni avec lui et effectuez l'opération en toute sécurité.

Si un adaptateur de conversion est intercalé entre la prise de recharge et le connecteur de recharge CA, ce dernier ne peut pas se verrouiller.

■ Lorsque votre disjoncteur déclenche pendant la recharge

Vous pouvez modifier la limite haute du courant de charge depuis l'écran multimédia.

- 1 Sélectionnez .
- 2 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".
- 3 Sélectionnez "Chargement".
- 4 Sélectionnez "Courant de charge".
- 5 Sélectionnez "32A", "24A", "16A" ou "8A". *1

Pendant la recharge, le courant de charge maximum est limité à la valeur de courant configurée, voire moins. *2

Si le disjoncteur continue de déclencher pendant la recharge même après que vous ayez changé la limite haute du courant de charge, vérifiez si la source électrique connectée remplit les exigences prescrites pour la recharge. (→P.99)

Bien que vous puissiez modifier la valeur configurée du courant de charge pendant la recharge, il peut arriver que le changement prenne un certain temps pour être effectif.

Si vous changez la valeur configurée du courant de charge pendant la recharge, il peut s'ensuivre un effet de scintillement des éclairages domestiques ou le déclenchement d'un disjoncteur.

*1: Même si vous changez la valeur configurée du courant de charge dans le menu de personnalisation, la puissance de charge est limitée à 12 A ou moins lorsque vous rechargez sous 120 V.

*2: La restriction du courant de charge s'accompagne d'un allongement de la durée de recharge.

■ Configuration du paramètre "Limite de charge"

Vous pouvez modifier la limite haute de la puissance de recharge dans le menu "Personnalisation du véhicule" de l'écran multimédia.

La valeur limite que vous sélectionnez est commune aux deux modes de recharge CA et CC.

- 1 Sélectionnez .
- 2 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".
- 3 Sélectionnez "Chargement".
- 4 Sélectionnez "Limite de charge".
- 5 Sélectionnez "Complet", "90%", "80%", "70%", "60%" ou "50%".

Si vous modifiez la configuration en cours de recharge CC, il peut arriver que la recharge s'arrête du fait de la minuterie du chargeur CC, et que la batterie de traction ne puisse pas être complètement chargée.

■ Pour initialiser temporairement les valeurs configurées pour le courant de charge et la limite de recharge

Débranchez le connecteur de

112 2-2. Recharge

recharge CA dans les 15 secondes qui suivent son branchement, puis rebranchez-le immédiatement. Les valeurs configurées pour le courant de charge et la limite de recharge vont être temporairement initialisées.

Par ailleurs, si vous appliquez la procédure qui vient d'être expliquée alors que le témoin de recharge clignote normalement et qu'un calendrier de recharge est enregistré, l'option "Charger" devient active. (→P.110)



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous rechargez

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous pourriez provoquer un accident imprévisible, avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles.

- Avant de recharger, vérifiez que la prise de recharge est en bon état et qu'elle n'est pas déformée ni corrodée, et vérifiez qu'elle est propre et exempte de neige ou de glace.

Si ces parties sont sales ou couvertes de poussière, nettoyez soigneusement avant de brancher le connecteur de recharge CA.

- Ne pas toucher les broches du connecteur de recharge CA et de la prise de recharge avec un objet métallique pointu (aiguille, etc.) ou directement avec les doigts, et ne pas non plus les mettre en court-circuit avec un corps étranger.
- Pour arrêter la recharge à une borne de recharge, suivez les instructions du chargeur CA.

- Si vous constatez un échauffement, de la fumée, une odeur, un bruit ou toute autre anomalie pendant la recharge, arrêtez-la immédiatement.
- Ne pas recharger le véhicule pendant un orage où tombe la foudre.
- Prenez toutes les précautions pour ne pas coincer le câble de recharge CA dans une porte ou le hayon.
- Veillez à brancher le câble de recharge CA à une prise de courant proche et ne pas utiliser une rallonge électrique.
- Fermez le capot avant d'utiliser le circuit de charge.
Il peut arriver que le ventilateur de refroidissement se déclenche soudainement. Si vous touchez ou approchez de trop près les organes en rotation comme le ventilateur, vous risquez de vous faire happer les mains ou un vêtement (en particulier une cravate ou une écharpe), avec pour conséquences des blessures graves.

**AVERTISSEMENT****■ Chargeur embarqué de la batterie de traction**

Le chargeur embarqué de la batterie de traction est logé dans le compartiment du moteur électrique. Veillez à respecter les précautions suivantes pour ce qui concerne le chargeur embarqué de la batterie de traction. Tout manquement à observer ces précautions peut avoir pour conséquence un accident où vous pourriez être gravement blessé, par brûlure ou choc électrique.

- Le chargeur embarqué de la batterie de traction chauffe beaucoup pendant la recharge. Ne pas toucher le chargeur embarqué de la batterie de traction, sous peine de subir des brûlures.
- Ne pas démonter, réparer ou modifier le chargeur embarqué de la batterie de traction. Si le chargeur embarqué de la batterie de traction nécessite une réparation, consultez votre concessionnaire Toyota.

**NOTE****■ Lorsque vous rechargez**

Ne pas enficher la fiche dans la prise de recharge.
Le risque existe que la prise de recharge soit endommagée.

■ Utilisation d'un groupe électrogène personnel

Ne pas utiliser un groupe électrogène personnel comme source électrique de recharge.

En effet, vous risqueriez de rendre la recharge instable, avec une tension insuffisante, avec pour résultat l'arrêt de celle-ci. Il peut arriver que des bruits mécaniques soient perceptibles émanant du compartiment moteur, même s'il est possible de poursuivre la recharge.

■ Borne de recharge

L'environnement sur le lieu d'implantation de la source électrique peut influencer sur la recharge, laquelle peut être instable par suite de parasites, ou la tension peut être insuffisante, avec pour résultat l'arrêt de celle-ci.

Après la recharge

- 1 Arrêtez la recharge depuis l'affichage à l'instrumentation, ou appuyez sur le bouton de déverrouillage pour déverrouiller le connecteur de recharge CA (→P.98).

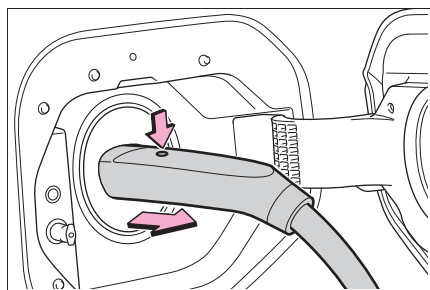
Si vous débranchez le connecteur de recharge CA puis le rebranchez tout de suite après, il n'est plus possible d'arrêter la recharge depuis l'affichage à l'instrumentation. Dans ce cas, si vous débranchez le connecteur de recharge CA, à la fois suivante vous pouvez arrêter la recharge depuis l'affichage à l'instrumentation.

Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage pendant la recharge (alors que le témoin de recharge est allumé), cette dernière est interrompue.

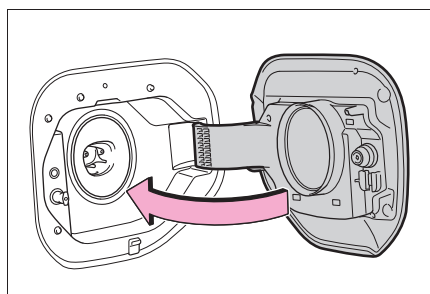
114 2-2. Recharge

- 2 Veillez à bien tenir en main le connecteur de recharge CA et tirez-le à vous.

Si vous appuyez sur le bouton d'arrêt de recharge alors que cette dernière est en cours (le témoin de recharge est allumé), la recharge est interrompue.



- 3 Fermez la trappe de prise de recharge.



■ Lorsque la température extérieure est élevée ou basse

Il peut arriver que le niveau indiqué d'état de charge (SOC, State of Charge) (→P.161) baisse légèrement lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, même si la recharge est terminée et que la batterie de traction est à pleine capacité. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ Pour arrêter la recharge depuis le tableau de bord

- 1 Alors que l'état de la recharge est affiché à l'écran multifon-

ctionnel, appuyez sur "OK" du sélecteur d'instrumentation.

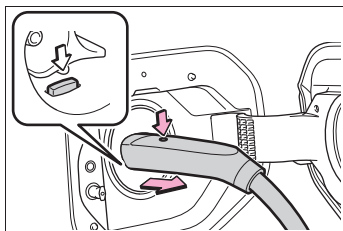
- 2 Sélectionnez "Oui".

La recharge s'arrête.

■ Pour débrancher le connecteur de recharge CA

Appuyez sur le bouton de déverrouillage pour déverrouiller le connecteur de recharge CA puis, après vous être assuré de son déverrouillage effectif, tirez-le à vous.

Si le levier ne s'abaisse pas alors que vous appuyez sur le bouton de déverrouillage, le connecteur de recharge CA reste verrouillé. Dans ce cas, déverrouillez les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller également le connecteur de recharge CA. (→P.98)



■ Si le connecteur de recharge CA ne se déverrouille pas

→P.99

⚠ NOTE

■ Après la recharge

Après avoir débranché le connecteur de recharge CA de la prise de recharge, veillez à fermer la trappe de prise de recharge. Si la trappe de prise de recharge reste ouverte, le risque existe que de l'eau ou des corps étrangers y entrent et causent des dommages au véhicule.

Comment utiliser la recharge CC

Les pages qui suivent vous expliquent la procédure à suivre pour recharger la batterie de traction sous courant continu.

Lorsque vous utilisez un chargeur CC, veuillez à consulter les instructions d'utilisation de ce dernier.

La fonction "Préconditionnement de la batterie" permet de réchauffer ou de refroidir la batterie de traction pour l'amener à son état thermique optimal pour la recharge CC. En maintenant la batterie de traction à la température optimale, on peut abréger la durée de recharge. (→P.129) (sur modèles équipés)



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez un chargeur CC

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous pourriez provoquer un accident imprévisible, avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez un chargeur CC conforme à la norme SAE J 3400.

- Vous pouvez vous servir d'un adaptateur de conversion pour pouvoir utiliser un chargeur CC conforme à la norme SAE J 1772.

Utilisez un adaptateur de conversion fourni par Toyota, à l'exclusion de tout autre.

Lorsque vous utilisez un chargeur CC, respectez les instructions du mode d'emploi fourni avec lui et effectuez l'opération en toute sécurité.

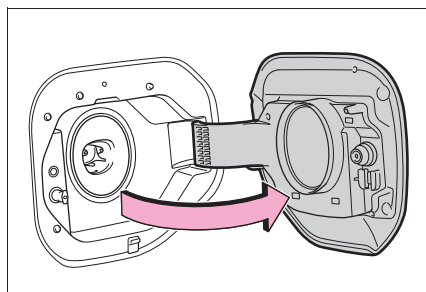
- Ne pas utiliser un câble de recharge de plus de 30 mètres de long.

Confirmez les points suivants avant de recharger

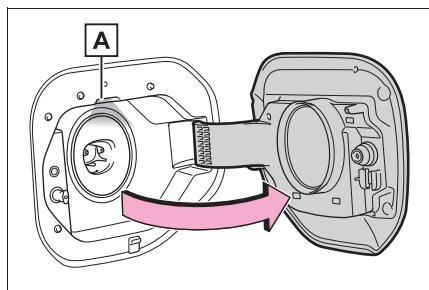
→P.105

Lorsque vous rechargez

- 1 Ouvrez la trappe de prise de recharge. (→P.96)



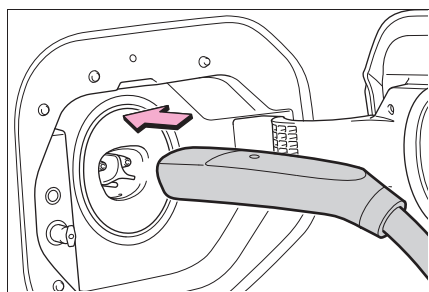
- 2** Le témoin **A** s'allume à la prise de recharge.



- 3** Enfichez le connecteur de recharge CC dans la prise de recharge.

Enfichez le connecteur de recharge CC et il va se verrouiller automatiquement.

La forme du connecteur de recharge CC et les consignes à suivre peuvent varier selon le type de chargeur CC. Utilisez le chargeur CC dans le respect de ses consignes de manipulation.



- 4** Lancez la recharge depuis le chargeur CC.

Suivez les instructions d'utilisation du chargeur CC pour lancer la recharge.

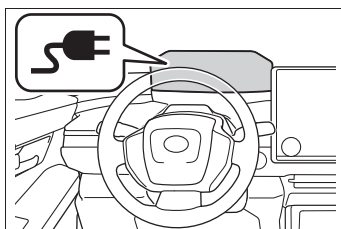
La recharge commence après qu'un contrôle système ait été effectué.

Arrêtez la recharge dans le respect des consignes de manipulation du chargeur CC lorsque vous avez

besoin de l'interrompre.

■ Lorsque vous branchez le connecteur de recharge CC

Si vous ouvrez la porte ou mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE alors que le connecteur de recharge CC est branché, le témoin du câble de recharge s'allume pour notifier que le connecteur de recharge CC est branché.



■ Allongement possible de la durée de recharge

→P.108

■ Lorsque vous n'arrivez pas à enficher le connecteur de recharge CC dans la prise de recharge

→P.99

■ Si un message s'affiche au chargeur CC indiquant une anomalie du côté du véhicule

Même si un message indiquant une anomalie du véhicule est affiché au chargeur CC (par ex. erreur véhicule détectée, une erreur s'est produite au véhicule, etc.), cela ne provient pas nécessairement d'un défaut du véhicule, mais possiblement d'une erreur de communication entre ce dernier et le chargeur CC. Dans ce cas, la cause peut en être un mauvais contact aux broches du connecteur de recharge CC, suite à une déformation.

Si le véhicule n'est pas en erreur, prenez contact avec le gestionnaire du chargeur CC.

■ Pendant la recharge CC

- Vous pouvez suivre l'avancement

de la recharge à l'écran multifonctionnel.

- Il peut arriver que la durée de recharge effective diffère de celle indiquée au chargeur CC pendant la recharge.
- Il peut arriver à l'occasion que la radio soit rendue inaudible par la survenue de parasites pendant la recharge CC.
- Lorsque la batterie est pratiquement rechargée, le processus de recharge ralentit et nécessite un peu plus de temps pour arriver à terme.
- Selon les caractéristiques techniques du chargeur, la recharge va s'arrêter avant que la batterie ne soit à pleine capacité.
- Il peut arriver que la durée nécessaire pour terminer la recharge soit variable, ou que cette dernière s'arrête avant que ne soit atteinte la limite haute de la capacité de charge, du fait de la charge restante dans la batterie de traction, de la température extérieure, des caractéristiques techniques du chargeur, etc.
- Lorsque vous utilisez un adaptateur pour effectuer une recharge CC, il peut arriver que des fonctions de protection s'activent dans certaines conditions d'usage ou de température extérieure, avec pour conséquences possibles une recharge plus longue, qui s'interrompt ou qui ne se lance pas du tout.
- Il est recommandé d'éviter de recharger trop fréquemment sous courant continu pour éviter le déclin de capacité de la batterie de traction.
- Après la fin de la recharge CC, libérez rapidement l'emplacement de la borne de recharge pour les autres utilisateurs.
- Si vous effectuez une recharge CC alors que la batterie de trac-

tion est extrêmement froide, par temps froid par exemple, il peut arriver que de la vapeur s'échappe du compartiment moteur ou que de la condensation se forme sur le capot. Ce phénomène se produit du fait que la chaleur générée par le réchauffage de la batterie de traction fait fondre et s'évaporer la neige, la glace ou le givre. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.

- La puissance de charge est corrigée lorsque la batterie de traction est rechargée à pleine capacité, si bien qu'il peut arriver que la capacité utile restante indiquée ne soit pas de 100%.

■ Comment configurer la puissance de recharge CC

Vous pouvez configurer la limite de puissance de recharge CC depuis l'écran multimédia.

- Configuration à l'écran multimédia

- 1 Sélectionnez .
- 2 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".
- 3 Sélectionnez "Chargement".
- 4 Sélectionnez "Puiss. charge CC".
- 5 Faites votre choix entre "Max", "125kW", "100kW", "75kW" et "50kW".

La puissance de charge maximum est limitée à la valeur sélectionnée, voire moins. Si vous sélectionnez "Max", le véhicule sera rechargé à la puissance maximum possible.

■ Configuration du paramètre "Limite de charge"

→P.111

■ Si vous n'arrivez pas à modifier la limite de puissance de recharge CC et le paramètre "Limite de charge"

Débranchez le connecteur de recharge CC et sans attendre, rebranchez-le pendant que le

témoin de recharge clignote en vert. Les paramètres sont rétablis aux valeurs par défaut.

Les configurations personnalisées des paramètres sont rétablies lors de la recharge suivante.

Si le connecteur de recharge CC se verrouille tout de suite après que vous l'ayez enfiché, appuyez sur le bouton de déverrouillage des portes de la télécommande du verrouillage centralisé ou sur le bouton de déverrouillage des portes côté conducteur, 3 fois avec un intervalle d'une seconde environ entre deux appuis, pour arrêter la recharge CC, puis débranchez le connecteur de recharge CC.



AVERTISSEMENT

■ Précautions pour utiliser la recharge CC

Prenez soin de respecter les précautions suivantes lorsque vous utilisez la recharge CC.

À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles.

- Contrôlez que le chargeur CC et la prise de recharge sont en bon état. Si la prise de recharge est abîmée d'une manière ou d'une autre, renoncez à la recharge CC et faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas toucher les broches de la prise ou du connecteur de recharge CC avec des objets métalliques effilés (fils de fer ou aiguilles), et ne pas non plus provoquer un court-circuit avec un corps étranger.
- Ne rien enficher d'autre que le connecteur de recharge CC dans la prise de recharge.

- Vérifiez que le câble de recharge CC n'est pas enroulé ni coincé sous un objet lourd.
- Ne pas utiliser entre le connecteur de recharge CC et la prise de recharge un adaptateur de conversion ou une rallonge, etc., qui ne soit pas fourni par Toyota.
- Lorsque la recharge CC est interrompue, suivez les consignes d'utilisation du chargeur CC. Arrêtez immédiatement la recharge CC en cas d'apparition soudaine d'un échauffement, d'une fumée, d'un bruit ou d'une odeur suspecte, etc., pendant son déroulement.
- Vérifiez que le connecteur de recharge CC et la prise de recharge sont exempts de corps étrangers et qu'ils ne sont pas recouverts de neige ou de glace. Si quoi que ce soit adhère à la prise, veillez à l'en débarrasser avant de brancher le connecteur de recharge CC.
- Ne pas recharger le véhicule lorsqu'il y a un risque de foudre. Si la foudre s'abat pendant la recharge, évitez impérativement de toucher le véhicule et le câble de recharge CC.
- Ne pas laisser entrer l'humidité dans les broches de la prise de recharge.

**AVERTISSEMENT**

- Fermez le capot pendant la recharge CC.
Le risque existe que le ventilateur de refroidissement se mette soudainement en route. N'approchez pas les mains ni les vêtements (surtout une cravate, une écharpe ou un cache-nez) du ventilateur. Sinon, le risque existe que vous soyez happé par les mains ou les vêtements, avec pour conséquences des blessures graves.
- **Lorsque vous branchez le connecteur de recharge CC**
- Suivez les instructions d'utilisation du chargeur CC pour brancher le connecteur de recharge CC. Si le connecteur n'est pas correctement enfiché, le système ne peut pas détecter et reconnaître le branchement, et il devient possible de démarrer le système VE.
- Ne pas débrancher le connecteur de recharge CC de la prise de recharge pendant la recharge CC. Débranchez le connecteur de recharge CC de la prise de recharge seulement après avoir arrêté la recharge depuis le chargeur CC.

**NOTE**■ **Lorsque vous utilisez la recharge CC**

Veillez à suivre scrupuleusement les consignes d'utilisation du chargeur CC. Si vous ne respectez pas ces consignes à la lettre, le risque existe que le véhicule et le chargeur CC soient endommagés.

Après la recharge

- 1 Arrêtez la recharge depuis le chargeur CC.

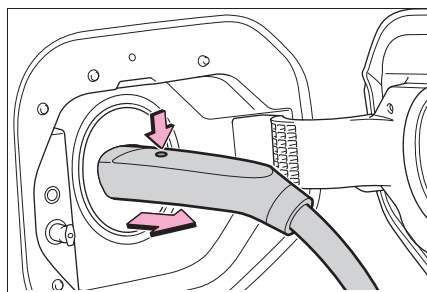
Le connecteur de recharge CC se déverrouille lorsque la recharge est terminée, alors que vous portez la clé électronique sur vous ou au déverrouillage des portes.

- 2 Débranchez le connecteur de recharge CC.

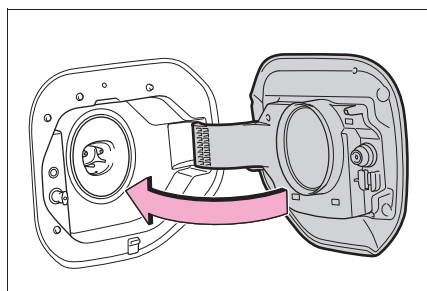
La forme du connecteur de recharge CC et les consignes à suivre peuvent varier selon le type de chargeur CC.

Utilisez le chargeur CC dans le respect de ses consignes de manipulation.

Raccrochez le connecteur de recharge CC à son support sur la borne de recharge.



- 3 Fermez la trappe de prise de recharge.



■ **Si le système VE n'a pas été démarré après une recharge CC et qu'il l'a été par un appui sur le contacteur de démarrage**

Si le contrôle système ne s'achève pas normalement après la recharge CC, il peut arriver que le système VE ne démarre pas même si vous appuyez sur le contacteur de démarrage avec le pied sur la pédale de frein.

Si le système VE démarre lorsque vous appuyez une nouvelle fois sur le contacteur de démarrage, ce n'est pas une anomalie.

■ **Lorsque la recharge CC ne s'arrête pas**

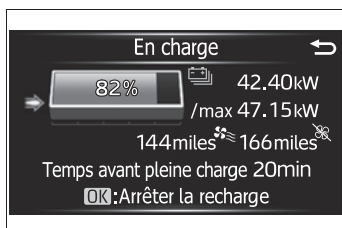
Si une anomalie, etc., empêche l'arrêt de la recharge depuis le chargeur CC.

Bouton de déverrouillage des portes à la télécommande du verrouillage centralisé, ou à côté du siège conducteur.

Pour arrêter la recharge CC, vous pouvez également appuyer trois fois sur le bouton de déverrouillage des portes à une seconde d'intervalle environ.

■ **Pour arrêter la recharge avec le bouton d'arrêt de recharge**

- 1 Appuyez sur "OK" du sélecteur d'instrumentation alors que l'état de recharge est affiché à l'écran multifonctionnel.



- 2 Sélectionnez "Oui" puis appuyez sur "OK" pour arrêter la recharge.

Si vous débranchez puis rebranchez sans attendre le connecteur de

recharge CC pendant que le témoin de recharge clignote en vert, vous ne pouvez pas arrêter la recharge par l'option "Arrêter la recharge". Pour arrêter la recharge, débranchez le connecteur de recharge CC.

■ **Si le connecteur de recharge CC ne se déverrouille pas**

→P.99

■ **Après la recharge CC**

Même si la batterie de traction est rechargée jusqu'à la limite haute configurée, il peut arriver que le niveau de charge indiqué par le chargeur CC soit inférieur à ce qu'il est en réalité.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions après la recharge CC**

Une fois la recharge terminée, n'oubliez pas de débrancher le connecteur de recharge CC de la prise de recharge avant de démarrer le système VE.

Si vous mettez en mouvement le véhicule avec le connecteur encore branché, il peut s'ensuivre un accident grave, voire mortel.

⚠ NOTE

■ **Précautions après la recharge CC**

Veillez à fermer la trappe de prise de recharge après avoir débranché le connecteur de recharge CC de la prise.

Utilisation de la fonction de calendrier de recharge

En créant et en enregistrant un calendrier de recharge CA, vous pouvez recharger aux horaires de votre choix.

■ Paramètres du calendrier

Le calendrier de recharge utilise le jour et l'heure affichés à l'écran multimédia. Pour plus de détails, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Paramètres de la fonction de calendrier de recharge

Lorsque vous enregistrez le calendrier de recharge, les paramètres suivants sont modifiables.

■ Sélection du mode de recharge

Vous avez le choix entre les deux modes de recharge suivants.

► "Début"

La recharge se lance à l'heure programmée* et se termine lorsque la batterie est à pleine capacité.

► "Démarrer et arrêter"

La recharge CA se déroule selon les horaires programmés de début et de fin.*

*: Il peut arriver qu'il y ait un léger

décalage dans l'horaire lorsque la recharge se lance du fait de l'état de la batterie de traction.

■ Paramètre de répétition

Vous pouvez programmer le calendrier de recharge sur un rythme périodique, en sélectionnant le jour de la semaine de votre choix. Sélectionnez un ou plusieurs jours de la semaine pour constituer le calendrier de recharge.

■ Activation et désactivation de l'option "Charger"

Pour lancer la recharge sans modifier le calendrier, activez l'option "Charger" pour annuler temporairement le calendrier de recharge et recharger la batterie après avoir branché le connecteur de recharge CA.*

*: Si vous débranchez le connecteur de recharge CA alors qu'un calendrier de recharge est enregistré et que l'option "Charger" est active, "Charger" se désactive.

■ "Prochain évén."

Dans le calendrier de recharge enregistré, le programme de recharge le plus proche après l'heure actuelle est désigné "Prochain évén."

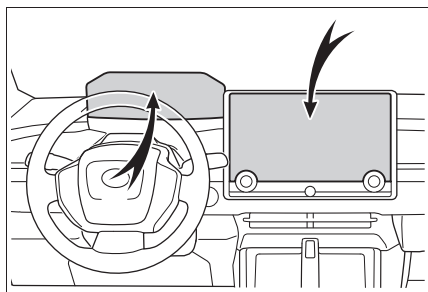
Dans le calendrier de recharge, la recharge CA va se dérouler aux horaires configurés pour le programme à venir.

Enregistrement du calendrier de recharge

Vous pouvez enregistrer le calendrier de recharge depuis l'écran multimédia.

Seule l'option "Charger" est configurable depuis l'écran multifonctionnel.

- Utilisation de l'écran multifonctionnel: →P.123
- Utilisation de l'écran multimédia: →P.124



Fonction de calendrier de recharge

- Il n'est pas possible de programmer le calendrier de recharge pendant la marche du véhicule.
- Le nombre de programmes de recharge qu'il est possible d'enregistrer dans le calendrier est limité à 15 au maximum.

Si vous configurez le mode de recharge sur "Démarrer et arrêter" et programmez à la même heure le début et la fin de la recharge, celle-ci se déroule sur 24 heures à partir de l'heure de début.

La fonction de calendrier de recharge est inutilisable avec la recharge CC.

Pour faire en sorte que le calendrier de recharge fonctionne correctement

Vérifiez les points suivants.

- Réglez la montre à la bonne heure

Pour plus de détails, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

- Le jour de la semaine est correctement réglé

Pour plus de détails, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

- Vérifiez que le contacteur de démarrage est sur arrêt
- Après avoir enregistré le calendrier de recharge, branchez le connecteur de recharge CA

L'heure de début de la recharge est déterminée par le calendrier de recharge tel qu'il est au moment où vous branchez le connecteur de recharge CA.

- Branchez le connecteur de recharge CA avant l'heure de début de recharge.

Lorsque le mode de recharge est configuré sur "Début", si vous branchez le connecteur de recharge CA après l'heure programmée de début, le programme de recharge suivant sera pris en compte.

Lorsque le mode de recharge est configuré sur "Démarrer et arrêter", si vous branchez le connecteur de recharge CA après l'heure de début, la recharge débute immédiatement et s'arrêtera à l'heure de fin programmée.

- Après avoir branché le connecteur de recharge CA, vérifiez que le témoin de recharge clignote à la prise de recharge (→P.97)

- Ne pas utiliser une prise électrique asservie à une fonction de coupure du courant (fonction de calendrier de recharge notamment)

Utilisez une prise qui fournit de l'électricité en permanence. Sur les prises où le courant peut être coupé par une fonction de calendrier de recharge, etc., le risque existe que la recharge ne puisse pas se dérouler selon le plan prévu si le courant est coupé pendant l'horaire programmé.

■ Lorsque le connecteur de recharge CA reste branché au véhicule

- Lorsque vous configurez le mode de recharge sur "Début", même si vous avez enregistré dans le calendrier plusieurs programmes de recharge consécutifs, la recharge suivante n'est pas effectuée conformément au calendrier tant que vous n'avez pas débranché puis rebranché le connecteur de recharge CA après la fin de la précédente. Par ailleurs, lorsque la batterie de traction est chargée à pleine capacité, le programme de recharge prévu dans le calendrier n'est pas lancé.
- Si l'heure d'arrêt de la recharge est atteinte avant que la batterie de traction ne soit pleinement rechargée, et si le mode de recharge est "Démarrer et arrêter", le programme de recharge le plus proche de l'heure de fin de la recharge devient le prochain événement de recharge, puis la recharge reprend jusqu'à ce que la batterie soit à pleine charge.

■ Utilisation connectée avec le téléphone intelligent

Après s'être enregistré sur l'appli Toyota, il est possible d'utiliser l'application sur le téléphone intelligent pour modifier la configuration du calendrier de recharge.

Pour plus de détails sur les Toyota Apps, visitez <http://www.toyota.com/connected-services> aux États-Unis et <http://www.toyota.ca/connected> au Canada.

■ Lorsque les programmes du calendrier de recharge sont ignorés

Lorsque vous effectuez les actions suivantes alors que le calendrier de charge est en veille, ce dernier est temporairement annulé et la recharge est lancée.

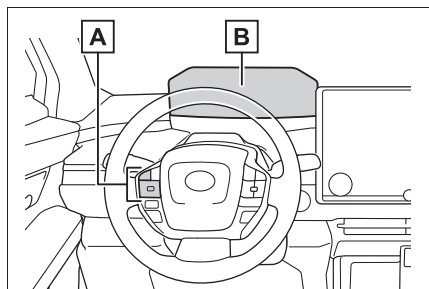
- Lorsque vous activez "My Room Mode" (→P.134)
- Lorsque vous activez "Charger" (→P.124, 127)
- Lorsque vous effectuez une action qui annule temporairement la recharge par le calendrier de recharge (→P.110)

■ Chauffage de la batterie de traction (→P.102)/Refroidissement de la batterie de traction (→P.102)

Selon la température de la batterie de traction, le chauffage ou le refroidissement de la batterie de traction peut être activé et le témoin de recharge peut s'allumer pendant que le calendrier de recharge attend la recharge.

Configuration à l'écran multifonctionnel

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour configurer le calendrier de recharge.



A Sélecteur d'instrumentation
(→P.166)

B Écran multifonctionnel

■ Activation de l'option "Charger"

► Par l'écran "Ferm. affichage"

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

L'écran "Ferm. affichage" va s'afficher à l'écran multifonctionnel.
(Si vous ouvrez la porte alors que le calendrier de recharge est en attente, le même écran s'affiche.)

2 Appuyez sur OK pour activer l'option "Charger".

Chaque fois que vous appuyez sur "OK", "Charger" alterne entre les états actif et inactif.

Dès lors que la programmation est terminée, la recharge se lance lorsque le connecteur de recharge CA est branché.*

* : Si vous débranchez le connecteur de recharge CA alors qu'un calendrier de recharge est enregistré et que l'option "Charger" est active, "Charger" se désactive.

Si vous n'arrivez pas à activer l'option "Charger" par les actions décrites précédem-

ment, débranchez le connecteur de recharge CA pendant que le témoin de recharge clignote à vitesse normale et rebranchez-le immédiatement.

Si vous effectuez cette manipulation, les valeurs configurées pour le courant de charge et la limite de recharge vont être temporairement initialisées.
(→P.111)

Configuration à l'écran multimédia

Pour plus de détails sur le mode d'emploi de l'écran du système audio, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Les actions de configuration en lien avec le calendrier de recharge sont à effectuer dans l'écran "Horaire de charge".

■ Affichage de l'écran "Horaire de charge"

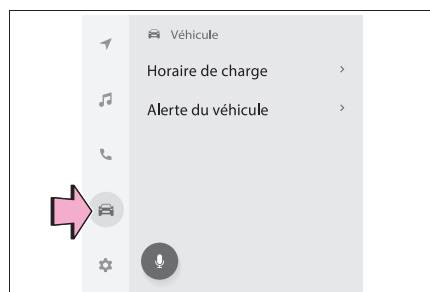
1 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE et ouvrez l'écran de menu.

Il n'est pas possible de configurer le calendrier de recharge en mode Accessoires.

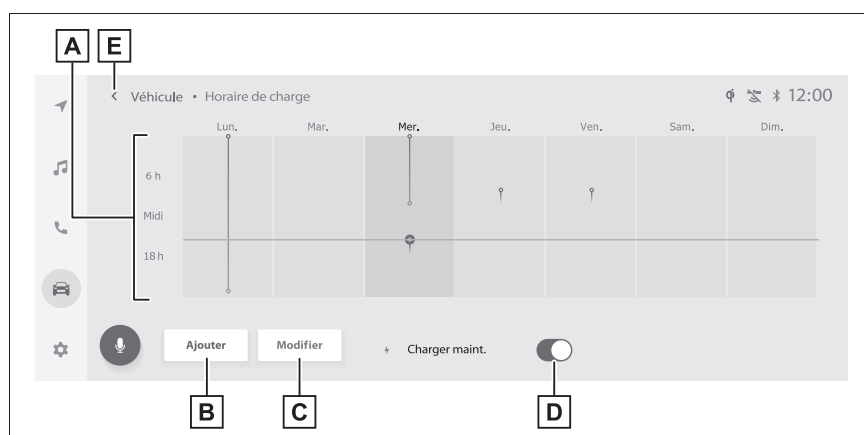
2 Sélectionnez  puis "Horaire de charge", dans cet ordre.

L'écran "Horaire de charge"

s'ouvre.



■ Comment lire l'écran "Horaire de charge"



A Programmes du calendrier de recharge

Affiche les horaires de recharge sur toute la semaine sous forme de liste utilisant des icônes.

B Bouton "Ajouter"

Appuyez pour ajouter un nouvel horaire au calendrier de recharge. (→P.126)

C Bouton "Modifier"

Appuyez pour modifier ou supprimer les horaires enregistrés dans le calendrier de recharge. (→P.127)

D Bouton "Charger maintenant"

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, l'option "Charger maintenant" alterne entre actif et inactif. (→P.127)

E Bouton de retour

Appuyez pour fermer l'écran "Horaire de charge".

■ Enregistrement du calendrier de recharge

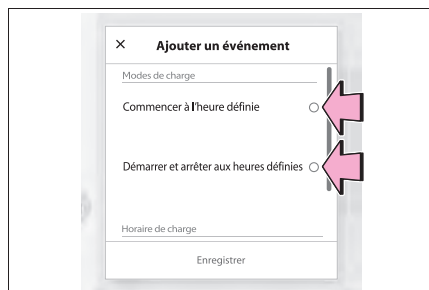
1 Affichez l'écran "Horaire de charge". (→P.124)

2 Appuyez sur "Ajouter".

L'écran "Ajouter un événement" s'affiche à l'écran.

3 Sélection du mode de recharge.

Sélectionnez le bouton radio du mode "Commencer à l'heure définie" ou "Démarrer et arrêter aux heures définies", au choix.



4 Utilisez l'écran "Commencer à l'heure définie" et sélectionnez l'heure souhaitée, puis sélectionnez OK.

Lorsque le mode de recharge est "Commencer à l'heure définie", programmez l'heure de début de la recharge.

Lorsque le mode de recharge est "Démarrer et arrêter aux heures définies", programmez également l'heure de fin de la recharge.

5 Pour activer les paramètres de répétition, sélectionnez le jour souhaité, puis sélectionnez OK.

Chaque fois que vous sélectionnez le jour, l'option de répétition du jour

sélectionné alterne entre activé et désactivé.

Lorsque l'option est active, la case à cocher est mise en surbrillance et l'horaire de charge est répété ce jour-là. Il est possible d'activer plusieurs jours à la fois.

6 Lorsque vous avez terminé de programmer, appuyez sur "Sauvegarder".

Le programme de recharge est ajouté à la liste et il est figuré par une icône dans l'écran "Horaire de charge".

■ Activation/désactivation des programmes de recharge

1 Affichez l'écran "Horaire de charge". (→P.124)

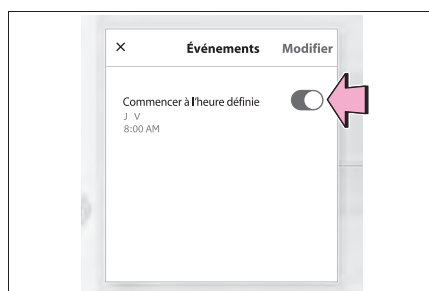
2 Appuyez sur "Modifier".

L'écran "Évènements" s'affiche à l'écran.

3 Parmi les programmes affichés à l'écran, agissez sur le bouton à bascule en regard du programme que vous souhaitez modifier.

Si le programme de recharge que vous souhaitez modifier n'est pas affiché à l'écran, faites défiler la liste vers le haut ou le bas pour le rendre visible.

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le programme de recharge alterne entre activé et désactivé.

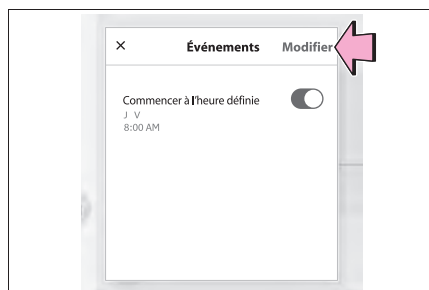


■ Modification des programmes de recharge enregistrés dans le calendrier

- 1 Affichez l'écran "Horaire de charge". (→P.124)
- 2 Appuyez sur "Modifier".

L'écran "Événements" s'affiche à l'écran.

- 3 Appuyez sur "Modifier" à l'écran "Événements".



- 4 Parmi les programmes du calendrier de recharge affichés à l'écran, appuyez sur "Modifier" en regard de celui que vous souhaitez modifier.

● Modification des paramètres enregistrés:

Modifiez les paramètres de votre choix comme expliqué à partir de l'étape 3 de la procédure "Enregistrement du calendrier de recharge". (→P.126)

La modification d'un paramètre se répercute sur l'icône affichée au calendrier.

● Suppression des paramètres enregistrés:

Appuyez sur "Supprimer".

Le système affiche un message de confirmation de la suppression.

Appuyez sur "Supprimer" pour supprimer le programme de recharge du calendrier.

Lorsqu'un programme est supprimé du calendrier de recharge, son icône disparaît de l'écran "Horaire de charge".

■ Activation de l'option "Charger maintenant"

- 1 Affichez l'écran "Horaire de charge". (→P.124)
- 2 Appuyez sur "Charger maintenant".

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, l'option "Charger maintenant" alterne entre actif et inactif.

Dès lors que la programmation est terminée, la recharge se lance lorsque le connecteur de recharge CA est branché.

Si vous n'arrivez pas à activer l'option "Charger maintenant" par les actions décrites précédemment, débranchez le connecteur de recharge CA pendant que le témoin de recharge clignote à vitesse normale et rebranchez-le immédiatement.

Si vous effectuez cette manipulation, les valeurs configurées pour le courant de charge et la limite de

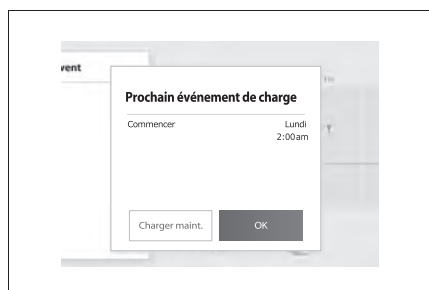
128 2-2. Recharge

recharge vont être temporairement initialisées (→P.111).

■ Affichage du programme à venir

Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Un écran va s'afficher détaillant le programme à venir dans le calendrier de recharge.*



*: Si l'option de personnalisation multimédia "Personnalisation de l'ACC" n'est pas désactivée, l'écran de clôture ne va pas s'afficher. Si c'est le cas, vérifiez la configuration de l'écran multimédia.

Si vous appuyez sur "OK", vous fermez l'écran du programme de recharge à venir.

Si vous appuyez sur "Charger maintenant", la recharge commence sans délai.

■ Lorsque tous les programmes du calendrier de recharge sont désactivés

L'icône n'est pas affichée dans l'écran "Horaire de charge".

Pour que l'icône soit affichée, il faut activer le programme dans l'écran "Évènements".

■ Lorsque les actions de configuration du calendrier de recharge sont annulées

Lorsque le véhicule est dans les conditions suivantes, les actions de configuration du calendrier de recharge sont annulées.

- Vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt avant de confirmer la configuration
- Le véhicule commence à rouler
- Un écran s'affiche qui est prioritaire sur la configuration du calendrier de recharge

■ Lorsque le calendrier de recharge est modifié pendant la recharge

Si le calendrier de recharge est modifié, le programme à venir est mis à jour et il peut arriver que la recharge s'arrête. Après avoir modifié le calendrier de recharge, veuillez cocher la case Événement suivant.

Si vous souhaitez poursuivre la recharge, activez l'option "Charger maintenant".



NOTE

■ Pendant toute la durée de configuration

Pendant toute la durée de la configuration alors que le système VE est arrêté, veillez à ce que la batterie 12 V ne se décharge pas.

Utilisation du pré-conditionnement de la batterie*

*: Sur modèles équipés

**Configurer à l'avance le pré-conditionnement de la batterie de traction avant une recharge CC permet d'ame-
ner la batterie à la tempé-
rature optimale pour la
recharge, et ainsi de pou-
voir effectuer une recharge
rapide en courant continu
même par temps très froid.**

- Par ailleurs, les variations de température de la batterie ne sont pas les mêmes selon la température ambiante et les conditions d'utilisation du véhicule. Par temps très froid, il est recommandé de configurer le préconditionnement pour qu'il commence 1 heure avant le début de la recharge CC.
- Il peut arriver que l'autonomie soit modifiée à la baisse car l'ajustement de température de la batterie de traction utilise de la puissance électrique.

Options possibles pour le préconditionnement de la batterie.

Les options disponibles pour le préconditionnement de la batterie vous permettent de configurer les fonctions suivantes:

Vous pouvez configurer le préconditionnement de la batterie via l'écran multimédia.

- "Préconditionnement de la batterie" (→P.130)

Lorsque vous l'activez, l'option "Préconditionnement de la batterie" se lance et ajuste la température de la batterie de traction.

- "Préconditionnement de la batterie avec la navigation" (→P.130)

Lorsque vous programmez une borne de recharge CC comme destination dans le système de navigation, l'option "Préconditionnement de la batterie" s'active automatiquement selon l'heure estimée d'arrivée.

- Il peut arriver qu'elle soit inopérante dans certaines conditions de programmation de la destina-

tion au système de navigation ou de configuration de la borne de recharge CC.

- Selon les conditions de circulation et votre style de conduite, il peut arriver que la mise en température ne soit pas terminée à l'heure d'arrivée.
- “Préconditionnement de la batterie programmé” (→P.132)

En configurant une heure de départ, vous faites en sorte que la température de la batterie de traction soit ajustée à l'avance en fonction de cette heure.

Activation/désactivation de l'option “Préconditionnement de la batterie”

- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE et ouvrez l'écran de menu.
- 2 Sélectionnez .
- 3 Sélectionnez “Préconditionnement de la batterie”.
- 4 Sélectionnez “Généralités”.
- 5 Sélectionnez “Préconditionnement de la batterie”.

Préconditionnement de la batterie
Ajuster la température de la batterie pour une recharge rapide.

Préconditionnement de la batterie avec la navigation
Ajuster la température de la batterie après avoir sélectionné une station de recharge rapide comme escale/destination.



L'option “Préconditionnement de la batterie” alterne entre actif et inactif chaque fois que vous touchez le bouton.

■ Pendant le “Préconditionnement de la batterie”

Lorsque la batterie est en cours de préconditionnement, le message “Préconditionnement de la batterie actif” est affiché à l'instrumentation. En revanche, l'affichage en est absent si la batterie est déjà à température optimale.

■ Lorsqu'il n'y a pas eu “Préconditionnement de la batterie”

Le “Préconditionnement de la batterie” est désactivé à l'écran multimédia.

■ Le “Préconditionnement de la batterie” est annulé lorsque n'importe laquelle des conditions suivantes est remplie:

- La batterie de traction a atteint la température visée
- Le niveau de charge est bas dans la batterie de traction
- Le connecteur de recharge est branché
- Vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT
- Vous désactivez le “Préconditionnement de la batterie” à l'écran multimédia

Activation/désactivation de l'option “Préconditionnement de la batterie avec la navigation”

- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE et ouvrez l'écran de menu.
- 2 Sélectionnez .

- 3 Sélectionnez “Préconditionnement de la batterie”.
- 4 Sélectionnez “Généralités”.
- 5 Sélectionnez “Préconditionnement de la batterie avec la navigation”.



L'option “Préconditionnement de la batterie avec la navigation” alterne entre actif et inactif chaque fois que vous touchez le bouton.

Lorsque vous activez l'option “Préconditionnement de la batterie avec la navigation” puis programmez comme destination une borne de recharge CC avec la fonction de recherche correspondante dans le système de navigation, le “Préconditionnement de la batterie” s'active dans l'écran multimédia.

Il peut arriver que cette fonction soit inopérante si une borne de recharge CC est programmée comme destination autrement que par la fonction de recherche des bornes de recharge.

Pour plus de détails sur le mode d'emploi du système de navigation, consultez le “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

■ Pendant le “Préconditionnement de la batterie avec la navigation”:

Lorsque le “Préconditionnement de la batterie avec la navigation” est en cours, le message “Préconditionnement de la batterie actif” est affiché

à l'instrumentation. En revanche, l'affichage en est absent si la batterie est déjà à température optimale

■ Lorsque l'option “Préconditionnement de la batterie avec la navigation” ne s'active pas alors que votre destination programmée est une borne de recharge CC:

Sachant que la température optimale de la batterie est modulée selon la puissance délivrée par la borne de recharge CC de destination, et qu'il n'est pas nécessaire de moduler si la borne est à recharge lente, il peut arriver que le “Préconditionnement de la batterie avec la navigation” ne soit pas effectué.

■ Lorsqu'il n'y a pas eu “Préconditionnement de la batterie avec la navigation”:

Le “Préconditionnement de la batterie” est désactivé à l'écran multimédia.

■ Le “Préconditionnement de la batterie avec la navigation” est annulé lorsque n'importe laquelle des conditions suivantes est remplie:

- La batterie de traction a atteint la température visée
- Le niveau de charge est bas dans la batterie de traction
- Le connecteur de recharge est branché
- Le véhicule arrive à la borne de recharge de destination et vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT
- Vous annulez le guidage sur itinéraire au système de navigation
- Vous désactivez le “Préconditionnement de la batterie avec la navigation” à l'écran multimédia
- Vous désactivez le “Préconditionnement de la batterie” à l'écran multimédia

Configuration de l'option "Préconditionnement de la batterie programmé"

■ Configuration du calendrier

Pour pouvoir se dérouler, le préconditionnement avant départ prend pour références le jour et l'heure affichés à l'écran multimédia.

Avant d'essayer de configurer le préconditionnement avant départ, veuillez à vérifier que les paramètres du calendrier sont configurés sur le jour correct, et corrigez-les si ce n'est pas le cas.

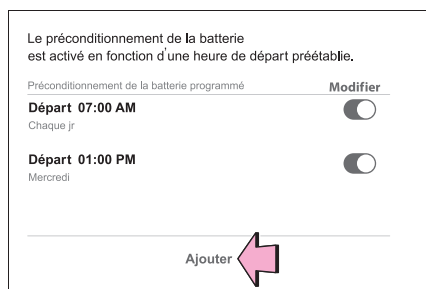
Si la configuration du calendrier est incorrecte, le préconditionnement avant départ ne peut pas fonctionner normalement.

Pour plus de détails sur le mode d'emploi de l'écran multimédia, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE"

■ Programmation de l'option "Préconditionnement de la batterie programmé"

- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE et ouvrez l'écran de menu.
- 2 Sélectionnez  à l'écran multimédia pour ouvrir l'écran de menu.
- 3 Sélectionnez "Horaire".

4 Sélectionnez "Ajouter".



5 Agissez sur l'écran pour programmer l'heure de votre choix puis touchez "OK".



6 Sélectionnez le jour de la semaine de votre choix pour activer la répétition, puis touchez "OK".

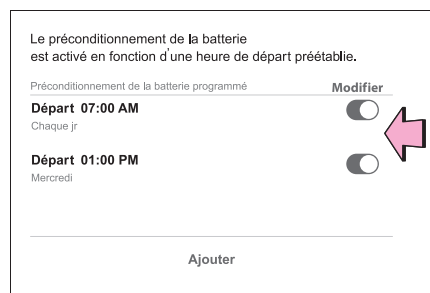


Chaque fois que vous sélectionnez la case à cocher, l'option de répétition du jour de la semaine sélectionné alterne entre actif et inactif.

7 Lorsque toutes les options sont configurées, touchez "Sauvegarder".

■ Activation/désactivation des programmations de l'option "Préconditionnement de la batterie programmé"

- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE et ouvrez l'écran de menu.
- 2 Sélectionnez .
- 3 Sélectionnez "Préconditionnement de la batterie".
- 4 Sélectionnez "Horaire".
- 5 Dans la liste qui s'affiche, touchez le bouton de la programmation de préconditionnement que vous souhaitez activer/désactiver.

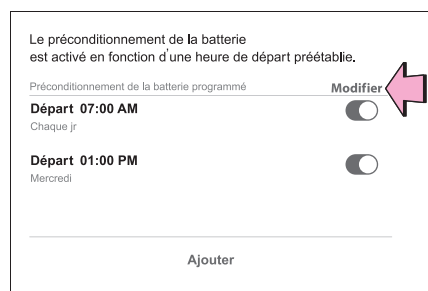


Si la programmation de préconditionnement que vous souhaitez activer/désactiver n'est pas affichée à l'écran, faites défiler la liste vers le haut ou le bas pour la faire apparaître.

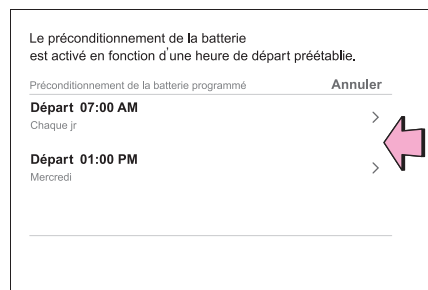
Chaque fois que vous sélectionnez le bouton, la programmation de préconditionnement alterne entre actif et inactif.

■ Modification des programmations de l'option "Préconditionnement de la batterie programmé"

- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE et ouvrez l'écran de menu.
- 2 Sélectionnez .
- 3 Sélectionnez "Horaire".
- 4 Sélectionnez "Modifier".



- 5 Dans la liste qui s'affiche à l'écran, touchez le bouton de la programmation de préconditionnement dont vous souhaitez modifier la configuration.



- Pour modifier les programmations:

Appliquez depuis l'étape 5 la procédure décrite à "Programmation de l'option "Préconditionnement de

la batterie programmé” pour modifier les paramètres de la programmation de votre choix.

- Pour supprimer les programmations:

Touchez “Supprimer”

Un message s’affiche pour confirmer la suppression.

Touchez “Supprimer” pour supprimer le programme de recharge du calendrier.

■ État fonctionnel du “Préconditionnement de la batterie programmé”

Ni l’instrumentation ni l’écran multimédia n’indique si le préconditionnement est en cours ou non.

■ Le “Préconditionnement de la batterie programmé” est annulé lorsque n’importe laquelle des conditions suivantes est remplie:

- La batterie de traction a atteint la température visée
- Le niveau de charge est bas dans la batterie de traction
- Vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE

Après que le “Préconditionnement de la batterie” tel que programmé dans le calendrier ait amené la batterie de traction à la température visée au total 2 fois, le “Préconditionnement de la batterie” programmé reste inopérant tant que la batterie n’a pas été rechargée.

Utilisation du mode Mon Espace

Lorsque le câble de recharge est branché au véhicule, vous pouvez utiliser la source électrique externe pour alimenter les équipements électriques, tels que le système de climatisation et le système audio.

Lancement du mode Mon Espace

- 1 Branchez le câble de recharge au véhicule pour lancer la recharge.

Recharge CA: →P.109

Recharge CC: →P.115

- 2 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE pendant la recharge.

Les paramètres du mode Mon Espace s’affichent automatiquement à l’écran multimédia.

- 3 Sélectionnez “Oui”.

Le mode Mon Espace se lance, et il est possible d’utiliser le système de climatisation, le système audio, etc.

Sélectionnez “Non” et appuyez sur OK lorsque vous ne vous servez pas du mode Mon Espace.

Pour désactiver le mode Mon Espace, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Le mode Mon Espace se désactive automatiquement lorsque la recharge CC est terminée.

■ Écran multimédia pendant la recharge

Après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur MARCHE pendant la recharge, celui-ci revient sur arrêt si vous ne sélectionnez pas le mode Mon Espace dans un délai de 100 secondes environ.

■ Conséquences possibles de l'utilisation du mode Mon Espace

- Lorsque la charge restante dans la batterie de traction arrive à la limite basse, le système de climatisation s'arrête automatiquement. Dans cette situation, le système de climatisation reste inopérant tant que le niveau de charge ne remonte pas dans la batterie de traction. Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, puis relancez le mode Mon Espace après que le niveau de charge soit remonté dans la batterie de traction.
- La durée de recharge de la batterie de traction s'allonge.
- Il peut arriver que la radio soit parasitée, selon les conditions de réception des ondes radio.
- Les parties qui entourent le chargeur embarqué de la batterie de traction sont susceptibles de chauffer.
- Il peut arriver que le témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (jaune) s'allume, mais ce n'est pas le signe d'une anomalie.
- Lorsque vous rechargez la batterie en mode normal, le niveau de charge est régulé de sorte à ne pas atteindre la pleine capacité afin de maintenir le mode Mon Espace.
- **Utilisation du Mode Mon Espace pendant la recharge CC**
- Lorsque vous utilisez le mode Mon Espace pendant une

recharge CC, le niveau de charge en fin de cycle est inférieur à ce qu'il serait si vous ne l'aviez pas utilisé. Par ailleurs, lorsque vous effectuez une recharge CC par temps froid et très humide, il peut arriver que les vitres s'embuent. Mettre en marche les fonctions de froid et de déshumidification (→P.134) permet d'assécher l'intérieur du véhicule et de désembuer les vitres. Dans ce cas, la régulation thermique de la batterie de traction est arrêtée et la puissance de charge peut augmenter.

- Lorsque la batterie est rechargée à pleine capacité, le système sort du mode Mon Espace.

■ Lorsque vous utilisez le "My Room Mode" alors que la batterie de traction est chargée à pleine capacité

Lorsque vous utilisez le "My Room Mode" alors que la batterie de traction est chargée à sa pleine capacité, c'est elle qui fournit la puissance électrique consommée. Dans ce cas, la recharge est susceptible de reprendre.

■ Affichage des messages d'alerte

Lorsque vous utilisez le mode Mon Espace ou que vous essayez de le lancer, si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel, trouvez dans le tableau suivant la référence correspondante et appliquez la procédure de correction adéquate.

Message	Procédure de correction
"Bat tract trop faible pr "My Room Mode""	La charge restante n'est pas suffisante dans la batterie de traction pour lancer le mode Mon Espace. Patientez que le niveau de charge remonte dans la batterie de traction, puis lancez le mode Mon Espace.
"My Room Mode" arrêté suite faible niveau bat tract."	La charge restante est insuffisante dans la batterie de traction. Cessez d'utiliser le mode Mon Espace et rechargez la batterie de traction.
"Arrêt "My Room Mode" si batt bas. Réd utilis puiss. Pour continuer uti- lisation de "My Room Mode""	<p>Lorsque la consommation électrique en mode Mon Espace est supérieure à la puissance de recharge, la charge de la batterie de traction baisse à un niveau trop bas.*</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'il n'est pas possible de faire baisser la consommation électrique du véhicule, le mode Mon Espace s'arrête. • Si vous souhaitez continuer avec le mode Mon Espace, arrêtez le système de climatisation, le système audio, etc., pour faire remonter la charge restante dans la batterie de traction.

* : En mode Mon Espace, vous pouvez consulter à l'écran multimédia la répartition de la puissance électrique.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions pour utiliser le mode Mon Espace**

Respectez les précautions suivantes.

Tout manquement peut avoir pour conséquences de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Ne pas laisser à bord du véhicule des enfants, des personnes ayant besoin de soins ou des animaux domestiques. La température dans l'habitacle peut monter ou baisser considérablement du fait de certains dispositifs, comme la coupure automatique par exemple. Un enfant, une personne ayant besoin de soins ou un animal domestique laissé à l'intérieur du véhicule peut alors souffrir d'un coup de chaleur, de déshydratation ou d'hypothermie. Par ailleurs, sachant que les essuie-glaces, etc., sont alors fonctionnels, le risque de manœuvre accidentelle existe, et un accident peut s'ensuivre.
- Utilisez le mode après avoir soigneusement vérifié l'absence de tout danger potentiel autour du véhicule.

Lorsque vous n'arrivez pas à recharger

Lorsque la recharge ne se lance pas alors que vous avez respecté la procédure normale, vérifiez chacun des points suivants. Si un message apparaît à l'écran multifonctionnel, voir également P.145.

Lorsque vous n'arrivez pas à recharger

Consultez le tableau qui suit et appliquez la procédure de correction adéquate.

■ **Le témoin de recharge ne s'allume pas à la prise de recharge alors même que le connecteur de recharge CA est branché.**

Cause probable	Procédure de correction
Le connecteur de recharge CA n'est pas correctement enfiché dans la prise de recharge	<p>Contrôlez la qualité de branchement du connecteur de recharge CA.</p> <ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous branchez le connecteur de recharge CA, enfichez-le jusqu'en butée.• Après avoir branché le connecteur de recharge CA, vérifiez que le témoin de recharge est allumé à la prise de recharge. <p>Si le témoin de recharge ne s'allume pas à la prise de recharge alors que le connecteur de recharge CA est bien enfiché, il est possible que le système soit défectueux. Arrêtez immédiatement la recharge et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.</p>
La batterie de traction est déjà chargée à pleine capacité	<p>Lorsque la batterie de traction est chargée à pleine capacité, la recharge ne se lance pas.</p>

Cause probable	Procédure de correction
Le niveau de charge restante de la batterie de traction est supérieur à la limite haute configurée pour la capacité de charge	Relevez la limite haute à un niveau supérieur à la capacité actuelle de charge restante et relancez la recharge.
Le chargeur CA est inopérant	Veuillez prendre contact avec le gestionnaire de l'installation lorsqu'il y a un problème avec le chargeur CA.

■ **Le témoin de recharge clignote à la prise de recharge et la recharge ne se lance pas.**

Cause probable	Procédure de correction
Lorsque le témoin de recharge clignote normalement* à la prise de recharge: Un calendrier de recharge est enregistré	Si vous souhaitez que la recharge se fasse conformément au calendrier de recharge, attendez jusqu'à l'heure programmée. Pour lancer la recharge, activez l'option "Charger". (→P.124, 127)
Lorsque le témoin de recharge clignote rapidement* à la prise de recharge: Il y a une anomalie à la source électrique externe ou au véhicule	Lorsque vous ouvrez une porte alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.

* : Voir P.97 pour plus de détails sur le témoin de recharge et son allumage ou son clignotement à la prise de recharge.

Lorsque la recharge CC ne se déroule pas normalement

■ La recharge CC ne se lance pas

Cause probable	Procédure de correction
Le connecteur de recharge CC n'est pas correctement branché au véhicule.	<p>Contrôlez la qualité de branchement du connecteur de recharge CC et assurez-vous qu'il est verrouillé.</p> <p>Si la recharge CC ne se lance pas alors que le connecteur de recharge CC est bien enfiché, il est possible que le chargeur CC ou le système de recharge soit défectueux.</p>
Le connecteur de recharge CC n'est pas correctement enfiché.	<ul style="list-style-type: none"> • S'il y a une anomalie avec le chargeur CC, prenez contact avec le gestionnaire de la borne de recharge. • S'il n'y a pas d'anomalie avec le chargeur CC, il y en a peut-être une avec le système. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
Une erreur est détectée par le chargeur CC ou le contrôle système du véhicule.	<p>Il y a peut-être une anomalie avec le chargeur CC ou le circuit de charge.</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'il y a une anomalie avec le chargeur CC, prenez contact avec le gestionnaire de la borne de recharge. • S'il n'y a pas d'anomalie avec le chargeur CC, il y en a peut-être une avec le système. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. • Si vous n'arrivez pas à démarrer le système VE, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
Panne de réseau électrique au chargeur CC.	Prenez contact avec le gestionnaire de la borne de recharge et vérifiez l'état du réseau.

Cause probable	Procédure de correction
La batterie de traction est déjà chargée à pleine capacité	Lorsque la batterie de traction est chargée à sa pleine capacité, toute recharge CC supplémentaire est impossible.
Le système VE est démarré.	Lorsque le système VE est démarré, il n'est pas possible de lancer la recharge CC. De même, si la position de sélection n'est pas sur P, toute recharge CC est impossible.
La limite haute de la capacité de charge est inférieure au niveau de charge restante de la batterie de traction	Configurez la limite haute de capacité de charge sur une valeur supérieure au niveau actuel de charge restante de la batterie de traction, puis relancez la procédure de recharge.
Vous avez répété plusieurs fois la procédure de recharge CC	Démarrez le système VE et attendez plusieurs minutes, puis arrêtez le système VE et relancez la recharge.

■ Lorsque la recharge CC s'interrompt

Cause probable	Procédure de correction
La minuterie du chargeur CC s'est déclenchée.	Certains types de chargeur CC sont munis d'une minuterie, laquelle peut être réglée pour arrêter la recharge après un certain temps. Consultez le gestionnaire de la borne de recharge.
Panne de réseau électrique au chargeur CC.	Vérifiez l'état du réseau électrique qui alimente le chargeur CC. Si vous avez un doute quant à l'état du réseau, prenez contact avec le gestionnaire de la borne de recharge.
La température de la batterie de traction est extrêmement haute ou basse.	Il peut arriver que la recharge CC ne soit pas possible par temps très chaud ou très froid. Attendez que la température soit plus clémente pour recharger la batterie de traction.

Cause probable	Procédure de correction
<p>Une erreur est détectée par le chargeur CC ou le contrôle système du véhicule.</p>	<p>Il y a peut-être une anomalie avec le chargeur CC ou le circuit de charge.</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'il y a une anomalie avec le chargeur CC, prenez contact avec le gestionnaire de l'installation. • S'il n'y a pas d'anomalie avec le chargeur CC, il y en a peut-être une avec le système. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. • Si vous n'arrivez pas à démarrer le système VE, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
<p>Échauffement important des organes liés à la recharge</p>	<p>Si les organes liés à la recharge sont chauds, il peut arriver que la recharge CC ne soit pas possible. Patientez quelques minutes, puis relancez la recharge.</p>
<p>Les équipements électriques tels que le système de climatisation s'arrêtent de fonctionner alors que la batterie de traction est presque rechargée à pleine capacité.</p>	<p>Laissez sur arrêt les équipements électriques tels que le système de climatisation, puis reprenez la recharge CC.</p>

■ Le système VE ne démarre pas après une recharge CC

Cause probable	Procédure de correction
<p>Le contrôle du système de recharge ne s'achève pas normalement après la recharge CC.</p>	<p>Lancez un contrôle système comme expliqué P.120. Si vous n'arrivez pas à mener normalement à terme le contrôle système alors que vous respectez la procédure, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.</p>

Cause probable	Procédure de correction
Le connecteur de recharge CC est toujours branché.	Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible de démarrer le système VE lorsque le connecteur de recharge CC est branché. (→P.105) Débranchez le connecteur de recharge CC immédiatement après la fin de la recharge CC.
Le système de recharge CC est défectueux	<ul style="list-style-type: none"> • Selon le type de l'anomalie, il est possible de démarrer le système VE après l'achèvement du contrôle du système de recharge. (→P.120) • Si vous n'arrivez pas à démarrer le système VE, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Lorsque le calendrier de recharge ne fonctionne pas normalement

Consultez le tableau qui suit et appliquez la procédure de correction adéquate.

■ La recharge ne débute pas à l'heure souhaitée

Cause probable	Procédure de correction
Le calendrier et l'horloge ne sont pas réglés correctement.	Vérifiez la configuration du calendrier et réglez-le à la bonne date.* Contrôlez le réglage de la montre et mettez-la à la bonne heure.*

Cause probable	Procédure de correction
Le connecteur de recharge CA n'est pas branché au véhicule	Avant d'utiliser le calendrier de recharge, branchez le connecteur de recharge CA.
Vous avez branché le connecteur de recharge CA après l'heure programmée	<p>Branchez le connecteur de recharge CA avant l'heure "Début" programmée.</p> <p>Lorsque le mode de recharge est configuré sur "Démarrer et arrêter", la batterie de traction est rechargée même si l'heure de début est passée, à condition que le connecteur de recharge CA soit branché avant l'heure de fin.</p>

* : Pour plus de détails sur le réglage de la montre, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE" fourni séparément.

■ La recharge se lance alors qu'un calendrier de recharge est enregistré

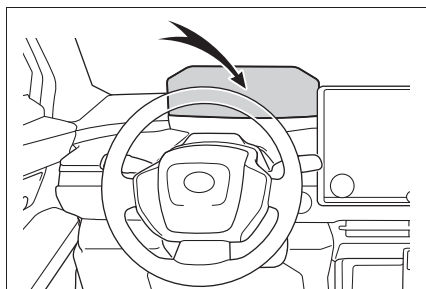
Cause probable	Procédure de correction
L'option "Charger" est active	Lorsque vous voulez recharger selon le calendrier de recharge, désactivez l'option "Charger". (→P.124, 127)
Le calendrier de recharge est désactivé	Vérifiez que le calendrier de recharge n'est pas désactivé. (→P.121)
Le mode de recharge est configuré sur "Démarrer et arrêter" et vous avez branché le connecteur de recharge CA entre les heures de début et de fin	Lorsque le mode de recharge est "Démarrer et arrêter", branchez le connecteur de recharge CA après l'heure de début pour permettre à la recharge de se dérouler jusqu'à l'heure de fin. Vérifiez le calendrier de recharge.

Cause probable	Procédure de correction
<p>Vous avez débranché puis rebranché le connecteur de recharge CA alors que le témoin de recharge était en train de clignoter à la prise de recharge</p>	<p>Si vous débranchez puis rebranchez le connecteur de recharge CA pendant que le témoin de recharge clignote, le calendrier de recharge est annulé. Débranchez temporairement le connecteur de recharge CA, puis rebranchez-le.</p>
<p>La température extérieure est basse et la régulation thermique de la batterie de traction (→P.102) est en fonction</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque la régulation thermique de la batterie de traction est active, les programmes du calendrier de recharge sont ignorés et la recharge se lance. Afin de protéger la batterie de traction, laissez la recharge se poursuivre. • Après avoir retiré et rebranché la batterie de 12 volts, le réglage du calendrier de recharge peut être désactivé en raison du réglage initial du système de contrôle de la température de la batterie d'entraînement, même si la température extérieure n'est pas basse. Dans ce cas, après quelques trajets parcourus avec le véhicule, le système va achever sa configuration initiale et les paramètres du calendrier de recharge vont reprendre effet dès lors que la température ambiante n'est plus basse.

Lorsqu'un message s'affiche en lien avec la recharge

Lorsque vous ouvrez une porte après la recharge alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Lorsque cela se produit, suivez les instructions affichées à l'écran.



■ Si le message “Chargement arrêté en raison du retrait du connecteur de recharge” est affiché

Cause probable	Procédure de correction
Vous débranchez le connecteur de recharge CA pendant la charge	Lorsque vous débranchez le connecteur de recharge CA pendant la charge, celle-ci s'arrête. Si vous souhaitez recharger la batterie de traction à sa pleine capacité, rebranchez le connecteur de recharge CA.
Après que la batterie de traction ait été rechargée à pleine capacité, le connecteur de recharge CA est débranché alors qu'une nouvelle recharge a été lancée suite à l'utilisation de fonctions consommables* et à la baisse consécutive du niveau de charge restante.	
Vous appuyez sur le bouton de déverrouillage du connecteur de recharge CA pendant la recharge CA	Lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage pendant la recharge, celle-ci s'arrête. Pour poursuivre la recharge, rebranchez le connecteur de recharge CA.

* : Le chauffage de la batterie de traction consomme de l'électricité (→P.102).

■ Si le message “Chargement terminé Charge limitée par la température de la batterie” est affiché

Cause probable	Procédure de correction
La recharge a été arrêtée pour protéger la batterie de traction, car elle est restée chaude pendant un certain temps.	Laissez le temps à la batterie de traction de refroidir, puis relancez la charge si le niveau souhaité n'a pas été atteint.

■ Si le message “Chargement arrêté Vérifiez la source de chargement” est affiché

Cause probable	Procédure de correction
<p>Problème dans l'alimentation fournie par la source électrique externe</p>	<p>Vérifiez les points suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fiche est correctement enfichée et sans jeu. • Vous n'utilisez pas une rallonge et la prise électrique n'est pas surchargée. • L'interrupteur déporté n'est pas sur arrêt. • Branchement à un circuit électrique dédié. • Pas de panne de courant. • Les disjoncteurs ne se sont pas déclenchés. <p>Si toutes les conditions précédemment énumérées sont remplies, il est possible que la prise électrique soit défectueuse. Prenez contact avec un électricien et sollicitez une inspection.</p> <p>Si la recharge ne se lance pas alors qu'il n'y a pas de problème avec l'alimentation électrique, il y a peut-être une anomalie dans le système. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>
<p>La recharge CA est interrompue par le chargeur CA</p>	<p>Du fait des caractéristiques techniques du chargeur CA, il peut arriver que la recharge soit annulée par une interruption de l'alimentation électrique. Il peut arriver que la recharge s'arrête dans les conditions suivantes.</p> <p>Consultez la conduite à tenir concernant le chargeur CA.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bouton d'interruption de recharge du chargeur est enfoncé. • La recharge est annulée par un chargeur CA avec fonction de calendrier de recharge • Chargeur CA incompatible avec la fonction de calendrier de recharge du véhicule • Vérifiez si la recharge est possible avec un autre chargeur CA. Si vous n'arrivez pas à recharger alors que vous utilisez un autre chargeur CA, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Cause probable	Procédure de correction
Le chargeur CA n'est pas compatible avec le véhicule	Vérifiez si la recharge est possible avec un autre chargeur CA. Si vous n'arrivez pas à recharger alors que vous utilisez un autre chargeur CA, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
Le chargeur CC ne fonctionne pas normalement.	Si le message concerné s'affiche alors que la recharge CC ne s'est pas arrêtée, il est possible que le chargeur CC soit endommagé; par conséquent, ne pas l'utiliser. Vérifiez si la recharge est possible avec un autre chargeur CC.
Le chargeur CC n'est pas compatible avec le véhicule.	Si le message est toujours affiché et que vous n'arrivez pas à recharger alors que vous utilisez un autre chargeur CC, parcourez quelques kilomètres avec le véhicule, puis rechargez la batterie de traction avec un chargeur CC différent.

■ Si le message “Chargement arrêté Utilisation d’énergie élevée Voir le manuel du propriétaire” est affiché

Cause probable	Procédure de correction
Les équipements électriques du véhicule consomment de la puissance	<p>Vérifiez les points suivants, puis relancez la recharge.</p> <ul style="list-style-type: none">• Si les projecteurs principaux et le système audio sont allumés, éteignez-les.• Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. <p>Si vous n'arrivez pas à recharger même après avoir appliqué les consignes précédentes, il est possible que la batterie 12 V ne soit pas suffisamment chargée. Laissez le système VE en marche pendant 15 minutes environ pour recharger la batterie 12 V.</p>

■ Si le message “Anomalie du système de chargement Voir le manuel du propriétaire” est affiché

Cause probable	Procédure de correction
Une anomalie s’est produite dans le circuit de charge	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si le message “Température de la batt. traction basse Le système a priorisé chargement pour préserver la condition de batterie” est affiché

Cause probable	Procédure de correction
La régulation thermique de la batterie de traction est en fonction (→P.102)	<p>Lorsque la régulation thermique de la batterie de traction est active, le calendrier de recharge est omis et la recharge est lancée.</p> <p>Cette régulation a pour fonction de protéger la batterie de traction, ce comportement est normal.</p>

■ Si le message “Vérifiez système de chargement Fermez le capot du port de charge Consultez le manuel utilisateur” est affiché

Cause probable	Procédure de correction
Le contrôle du système de recharge ne s’achève pas normalement après la recharge CC.	Il n’est pas possible de démarrer le système VE tant que le contrôle du circuit de charge ne s’est pas achevé avec succès. Effectuez un contrôle du système de charge comme expliqué en P.120.

■ Si le message “Chargement arrêté Limite de temps atteinte” est affiché

Cause probable	Procédure de correction
<p>La recharge CC n'est pas achevée dans le temps imparti par le chargeur CC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Certains types de chargeur CC sont munis d'une minuterie, laquelle peut être réglée pour arrêter la recharge après un certain temps. Consultez le gestionnaire de la borne de recharge. <p>Selon les conditions dans lesquelles se trouve le véhicule, il peut arriver que la recharge CC soit inhabituellement longue, et qu'elle ne soit pas terminée avant la fin du temps imparti.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque la climatisation, les projecteurs principaux, le système audio, etc., sont allumés, la consommation électrique du véhicule est accrue. Lancez la recharge CC après avoir éteint tous ces équipements. • Il peut arriver que la température de la batterie de traction soit basse. Lancez la recharge CC après que la batterie de traction se soit réchauffée.

■ Si le message “Chargement arrêté Vérifiez la source de charge ou le véhicule” est affiché

Cause probable	Procédure de correction
<p>Une anomalie s'est produite dans le système de verrouillage du connecteur.</p>	<p>Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>

Système Plug&Charge

Avant d'utiliser le système, lisez les informations qui suivent afin de l'utiliser correctement.

Système Plug&Charge

Le système simplifie la procédure de paiement du prix de la recharge (authentification pour la facturation), en autorisant que le paiement s'effectue automatiquement et que le simple branchement du connecteur de recharge CC lance immédiatement la recharge rapide.

Pour pouvoir utiliser ce système, il faut un chargeur CC* (chargeur CC dont le véhicule est dépourvu).

* : Utilisez un chargeur CC prenant en charge le système Plug&Charge conforme à la norme ISO 15118.

Comment utiliser le système Plug&Charge

Avant d'utiliser le système Plug&Charge, lisez les informations suivantes afin de l'utiliser correctement.

Points à confirmer avant d'utiliser le système Plug&Charge

Veillez à confirmer ce qui suit.

- Vous avez un contrat valide à l'appli de service à distance Toyota.
- L'option Plug&Charge est configurée sur MARCHE. (→P.151)

Commencer à recharger avec Plug&Charge

→P.115

Aucune manipulation n'est à effectuer avec le chargeur CC.

Le traitement du paiement est automatique et utilise pour cela les informations contractuelles enregistrées dans le véhicule.

■ Configuration à l'écran multimédia

Le système Plug&Charge se configure depuis l'écran multimédia.

● Utilisation de l'écran multimédia:

- 1 Sélectionnez 
- 2 Sélectionnez "Brancher et charger"

Un écran s'affiche permettant de sélectionner le mode d'alimentation électrique/recharge.

- 3 Sélectionnez le bouton MARCHE/ARRÊT de l'option "Brancher et charger".

Pour désactiver, touchez le bouton une nouvelle fois.



NOTE

■ Lorsque vous revendez le véhicule

Si votre contrat Plug&Charge n'est pas encore arrivé à expiration, le risque existe qu'une autre personne puisse en tirer avantage, par exemple si vous revendez le véhicule.

Pour éviter cela, les données contractuelles doivent être effacées du véhicule.

Lorsque vous n'arrivez pas à utiliser normalement le système Plug&Charge

Lorsque la recharge ne se lance pas alors que vous avez respecté la procédure normale, ou qu'un message d'erreur est affiché, vérifiez chacun des points suivants.

Lorsque la recharge CC ne se déroule pas normalement

Consultez le tableau qui suit et appliquez la procédure de correction adéquate.

■ La recharge avec Plug&Charge ne se lance pas

Cause probable	Procédure de correction
L'option Plug&Charge n'est pas configurée	Configurez l'option Plug&Charge à l'écran multimédia (→P.151).
Les données contractuelles Plug&Charge ont été effacées du véhicule	Vérifiez la situation du contrat et installez le certificat de ce dernier via l'appli sur téléphone intelligent.

Lorsque vous n'arrivez pas à configurer normalement l'option Plug&Charge

Consultez le tableau qui suit et appliquez la procédure de correction adéquate.

■ Vous n'arrivez pas à modifier la configuration que ce soit à l'écran multimédia, à l'écran multifonctionnel ou par l'appli sur téléphone intelligent

Cause probable	Procédure de correction
Le connecteur de recharge CC est branché	Débranchez le connecteur de recharge CC puis essayez de modifier la configuration.

Lorsqu'un message est affiché en lien avec l'option Plug&Charge

Lorsque vous ouvrez une porte après la recharge alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt, un message s'affiche à

l'écran multifonctionnel.

Si l'un des messages suivants est affiché, suivez ses instructions et appliquez les procédures de correction adéquates.

■ **Si le message “Échec du système Plug & Charge Voir manuel du propriétaire” est affiché**

Cause probable	Procédure de correction
L'authentification avec Plug&Charge a échoué	<p>Si ce message est affiché, rebranchez le connecteur de recharge et relancez la recharge.</p> <p>Si la recharge ne se lance toujours pas, désactivez l'option Plug&Charge puis essayez de relancer la recharge.</p> <p>Si la recharge ne se lance toujours pas, prenez contact avec le gestionnaire de l'installation.</p> <p>Pour pouvoir utiliser à nouveau l'option Plug&Charge, réactivez-la.</p>

Indications et informations sur l'état du véhicule

3

3-1. Combiné d'instruments

Témoins d'alerte et indicateurs 156

Instruments et compteurs 161

Écran multifonctionnel. 165

Contenu affiché 166

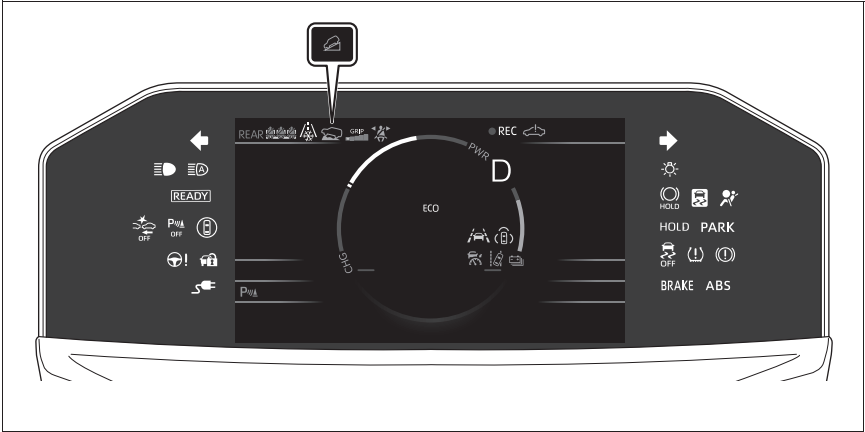
Consommation électrique 171

Témoins d'alerte et indicateurs

Les témoins d'alerte et témoins indicateurs répartis entre le combiné d'instruments et les rétroviseurs extérieurs informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

Témoins d'alerte et témoins indicateurs affichés au combiné d'instruments

Pour les besoins de l'explication, tous les témoins d'alerte et indicateurs sont allumés dans les illustrations qui suivent.



Les unités utilisées par les instruments et certains indicateurs peuvent être différentes selon la région de commercialisation.

Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes indiqués du véhicule.

- BRAKE** Témoin d'alerte de système de freinage*1 (États-Unis) (→P.674)
- (ⓘ)** Témoin d'alerte de système de freinage*1 (Canada) (Rouge) (→P.674)
- (ⓘ)** Témoin d'alerte de système de freinage*1 (Jaune) (→P.674)
- (+ -)** Témoin d'alerte du circuit de charge*2 (→P.675)



Témoin indicateur d'anomalie du système VE^{*1}
(→P.675)



Témoin d'alerte SRS^{*1}
(→P.675)



Témoin d'alerte ABS^{*1}
(→P.675)



(Canada) Témoin d'alerte ABS^{*1}
(→P.675)



Témoin d'alerte de mauvaise manœuvre à la pédale^{*2} (→P.676)



(Rouge) Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique^{*1} (→P.676)



(Jaune) Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique^{*1} (→P.676)



(Jaune) Témoin d'alerte de recharge de la batterie de traction (→P.677)



(Type A) Témoin de rappel de ceinture de sécurité (conducteur de passager avant) (→P.677)



(Type B) Témoin de rappel de ceinture de sécurité (conducteur de passager avant) (→P.678)



Témoin de rappel de ceinture de sécurité (passagers arrière) (→P.678, 679)



Témoin d'alerte de pression des pneus^{*1} (→P.679)



(Jaune) Témoin indicateur LDA (→P.680)



(Jaune) Témoin indicateur LTA (→P.680)



(Jaune) Témoin PDA (→P.680)



(Jaune) Témoin d'informations sur les aides à la conduite^{*1} (→P.681)



(Jaune) Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement^{*1} (→P.681)



(Jaune) Témoin indicateur de régulateur de vitesse (→P.682)



(Jaune) Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif (→P.682)



(Jaune) Témoin d'alerte PCS^{*1} (→P.682)



(Jaune) Témoin de perte d'adhérence^{*1} (→P.682)



(États-Unis) Témoin de frein de stationnement (→P.683)



(Clignotant) Témoin de frein de stationnement (→P.683)



(Canada) Témoin de frein de stationnement (→P.683)



(Clignotant) Témoin de maintien actif du freinage^{*1} (→P.683)

^{*1}: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du

système VE, ou après quelques secondes. Si les témoins ne s'allument pas ou s'éteignent, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

AVERTISSEMENT

■ Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité (tel que l'ABS ou le témoin d'alerte SRS) ne s'allume pas lorsque vous démarrez le système VE, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Indicateurs

Les témoins indicateurs informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants
(→P.268)



(États-Unis)

Témoin de projecteurs
(→P.277)



(Canada)

Témoin de feux arrière
(→P.277)



Témoin de feux de route
(→P.279)



Témoin AHB (→P.280)



Témoin d'alerte PCS*1, 2
(→P.303)



(Vert)

Témoin PDA (→P.336)



(Blanc)

Témoin PDA (→P.336)



(Vert)

Témoin indicateur de régulateur de vitesse
(→P.356)



(Blanc)

Témoin indicateur de régulateur de vitesse
(→P.356)



(Vert)

Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif
(→P.344)



(Blanc)

Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif
(→P.344)



Témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs*3
(→P.370, 376, 392)



(Vert)

Témoin indicateur LDA
(→P.330)



(Blanc)

Témoin indicateur LDA
(sur modèles équipés)
(→P.330)



(Jaune)

Témoin de désactivation LDA*2 (sur modèles équipés)
(→P.330)



(Vert)

Témoin indicateur LTA
(→P.330)



(Blanc)

Témoin indicateur LTA
(→P.330)



(Jaune)

Témoin d'informations sur les aides à la conduite^{*1, 2} (→P.370, 392, 397, 402)



Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement^{*1, 2} (→P.382)



Témoin de détection par le système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés) (→P.382)



(Clignotant)

Témoin de perte d'adhérence^{*1} (→P.524)



Témoin de désactivation du VSC^{*1, 2} (→P.525)



Témoin de câble de recharge (→P.104)



Témoin de système d'accès et de démarrage "mains libres"^{*4} (→P.257)



Témoin "READY" (→P.257)



(États-Unis)

Témoin de frein de stationnement (→P.269)



(Canada)

Témoin de frein de stationnement (→P.269)



Témoin de veille de maintien du freinage^{*1} (→P.274)



Témoin de maintien actif du freinage^{*1} (→P.274)



Témoin de basse température extérieure^{*5} (→P.163)



Témoin de sécurité antivol (→P.76, 77)



Témoin "AIR BAG ON/OFF"^{*1, 6} (→P.49)



Témoin de mode Éco (→P.267)



Témoin de mode neige (sur modèles équipés) (→P.518)



Témoin de système d'assistance à la descente (sur modèles équipés) (→P.518)



Témoin de contrôle de motricité (sur modèles équipés) (→P.518)



Indicateur de vitesse programmée au contrôle de motricité (sur modèles équipés) (→P.521)



(*7)

Témoin du mode SNOW/DIRT (sur modèles équipés) (→P.519)



(*7)

Témoin du mode D.SNOW/MUD (sur modèles équipés) (→P.519)



Témoin de feux stop (→P.160)



Indicateur REC (→P.369)

^{*1}: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du système VE, ou après quelques secondes. Si les témoins ne s'allument pas ou s'éteignent, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par votre conces-

sionnaire Toyota.

- *2: Ce témoin s'allume lorsque le système est désactivé.
- *3: Ce témoin s'allume aux rétroviseurs extérieurs.
- *4: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel accompagné d'un message.
- *5: Lorsque la température extérieure est inférieure à 37°F (3°C) environ, le témoin clignote pendant 10 secondes environ, puis reste allumé en permanence.
- *6: Ce témoin s'allume à la console de pavillon.
- *7: Selon les conditions dans lesquelles le système intervient, la couleur du témoin varie.

■ **Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement**

Véhicules dépourvus d'écran multimédia: Les témoins s'éteignent lorsque la position de sélection est changée en R, que le système intuitif d'aide au stationnement soit activé ou désactivé.

■ **Témoin de feux stop**

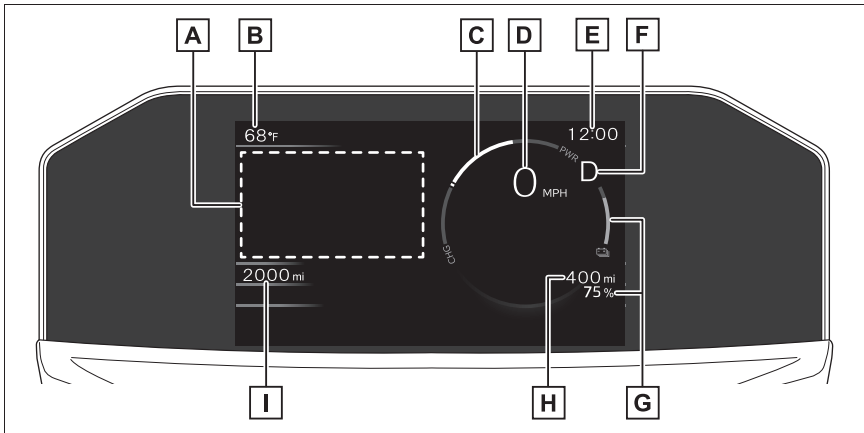
Ce témoin s'allume lorsque les feux stop sont allumés sur action à la pédale de frein ou du système d'aide à la conduite.

Instruments et compteurs

Les instruments affichent différentes informations liées au parcours et à la conduite.

Affichage à l'instrumentation

■ Emplacement des instruments et compteurs



Les unités de mesure peuvent être différentes selon la région de destination du véhicule.

A Écran multifonctionnel

Présente au conducteur ou à la conductrice des données variées liées au véhicule. (→P.166)

Affiche des messages d'alerte si une défaillance survient. (→P.687)

Vous pouvez modifier la configuration pour afficher/masquer l'écran multifonctionnel. (→P.163)

B Température extérieure

Affiche la température extérieure dans la plage de -40°F (-40°C) à 140°F (60°C).

C Jauge de puissance (→P.162)

Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système VE.

D Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

E Montre

Mise à l'heure automatique avec l'information horaire reçue des signaux

162 3-1. Combiné d'instruments

GPS (horloge GPS). Pour plus de détails, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

F Indicateur de position de sélection/indicateur de puissance de freinage récupératif (→P.262)

G Jauge de niveau de charge

Indique le niveau de charge restant dans la batterie de traction.

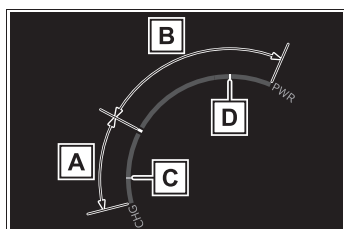
H Autonomie

Affiche l'autonomie possible avec la charge restante. (→P.262)

Lorsque vous utilisez le système de climatisation, le combiné affiche  et l'autonomie possible avec la climatisation en fonction.

I Affichage du totalisateur kilométrique et des totalisateurs partiels (→P.164)

■ Jauge de puissance



A Zone de charge

Indique l'état de régénération*1.

L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie VE (batterie de traction).

B Zone de puissance

Indique le niveau de puissance du système VE (sa force d'accélération) pendant la marche du véhicule.

C Indication de référence des restrictions à la régénération*1, 2

Dans les situations suivantes, le freinage récupératif est soumis à des restrictions, et la référence qui

s'y rapporte est indiquée dans la zone de charge.

- Lorsque la batterie de traction est largement rechargée et qu'elle ne peut plus accepter de régénération
- Lorsque la température de la batterie de traction est extrêmement haute ou basse

D Indication de référence des restrictions de puissance*2

Dans les situations suivantes, la puissance est soumise à des restrictions, et la référence qui s'y rapporte est indiquée dans la zone de puissance.

- Lorsque la batterie de traction est largement déchargée et qu'elle ne peut plus donner de puissance
- Lorsque la température de la batterie de traction est extrêmement haute ou basse

*1: Le terme "Régénération" est à prendre ici au sens de la conversion de l'énergie cinétique en énergie électrique.

*2: Les restrictions telles qu'elles sont en réalité peuvent varier selon les conditions tenant au véhicule.

■ Affichage de la température extérieure

- Dans les circonstances suivantes, il se peut que la température affichée ne soit pas exacte ou que le changement de température à l'écran demande plus de temps qu'à l'habitude:
 - À l'arrêt ou à basse vitesse (moins de 16 mph [25 km/h])
 - Lorsque la température extérieure a subi une variation brutale (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Quand "--" est affiché, le système est peut-être défaillant. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque la température extérieure est inférieure à 37°F (3°C) environ, le témoin  clignote pendant 10 secondes environ, puis reste allumé en permanence.

■ Écran à cristaux liquides

→P.165



AVERTISSEMENT

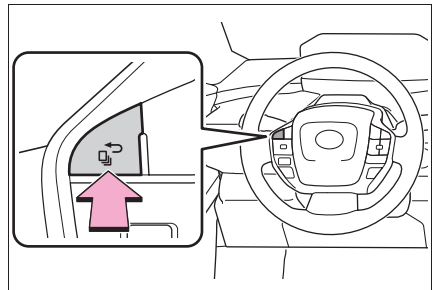
■ L'affichage des informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran multifonctionnel peut réagir avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.

Par exemple, il y a un décalage entre le moment où le conducteur agit sur la position de sélection et celui où la puissance du freinage récupératif est affichée à l'écran. Ce décalage peut pousser le conducteur à sélectionner une puissance supérieure, provoquant un ralentissement brutal et excessif du fait du freinage récupératif, avec pour conséquence possible un accident grave, voire mortel.

Choix de l'affichage à l'instrumentation

Vous avez le choix entre afficher et masquer l'écran multifonctionnel.



Affichage du totalisateur kilométrique et des totalisateurs partiels

■ Éléments d'information

● Totalisateur kilométrique

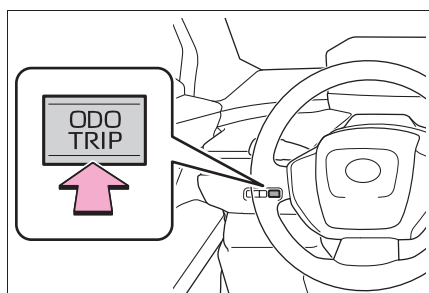
Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

● Totalisateurs partiels A/B

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et afficher indépendamment des distances différentes.

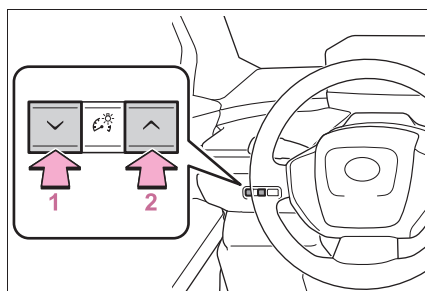
■ Choix de l'affichage

Vous alternez l'affichage à chaque appui sur le bouton. Par ailleurs, lorsque le totalisateur partiel est affiché, vous pouvez appuyer longuement sur le bouton pour le remettre à "0".



Réglage de l'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité des éclairages du tableau de bord.



1 Plus sombre

2 Plus lumineux

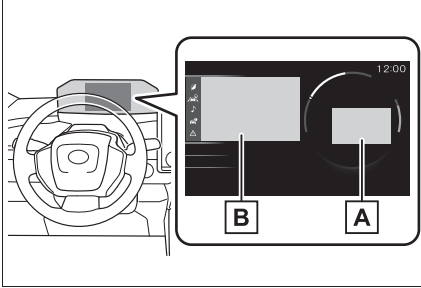
■ Réglage de luminosité du tableau de bord

Vous pouvez régler le niveau de luminosité pour des conditions ambiantes claires (pleine journée, etc.) ou sombres (la nuit, etc.).

Écran multifonctionnel

Affichage et icônes de menu

■ Affichage



A Zone d'affichage d'état des systèmes d'aide à la conduite

Affiche une image lorsque les systèmes suivants sont en action et que l'icône de menu sélectionnée n'est pas  :

- LDA (Alerte de sortie de voie) (→P.325)
- LTA (Aide au suivi de voie) (→P.315)
- LCA (Aide au changement de voie) (sur modèles équipés) (→P.321)
- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés) (→P.341)
- Régulateur de vitesse actif (→P.344)
- Régulateur de vitesse (→P.356)
- PDA (Aide proactive à la conduite) (→P.332)

B Zone d'affichage des contenus

En sélectionnant les diverses icônes de menu à l'écran multifonctionnel, vous pouvez afficher une grande variété d'informations en lien avec la conduite du véhicule. Vous pouvez également utiliser l'écran multifonctionnel pour modifier la configuration d'affichage et les autres paramètres liés au véhicule.

Des messages d'alerte et des affichages contextuels apparaissent également dans certaines situations.

Des messages d'alerte et des affichages contextuels apparaissent également dans certaines situations.

■ Icônes de menu

Pour afficher les icônes de menu, appuyez sur  ou  du sélecteur d'instrumentation.



Affichage des informations de conduite (→P.167)



Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite (→P.168)



Affichage asservi au système audio (→P.168)



Affichage des informations sur le véhicule (→P.168)



Affichage des messages d'alerte (→P.687)

■ Écran à cristaux liquides

De petites taches ou des halos lumineux peuvent apparaître sur l'écran. Il s'agit d'un phénomène normal pour un écran à cristaux liquides, et il n'y a aucun problème à continuer à l'utiliser.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions d'utilisation pendant la conduite

- Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la marche du véhicule, redoublez d'attention vis-à-vis de la sécurité de tout ce qui entoure le véhicule.
- Ne pas regarder en permanence l'écran multifonctionnel pendant la marche du véhicule, sous peine de risquer de ne pas voir les piétons, les obstacles sur la route, etc., devant votre véhicule.

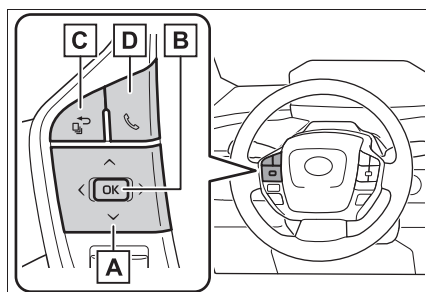
■ L'affichage des informations par temps froid

→P.163

Contenu affiché

Choix de l'affichage à l'instrumentation

Vous utilisez le sélecteur d'instrumentation pour piloter l'écran multifonctionnel.



A $\wedge / \vee$: Sélection des icônes de menu, défilement de l'écran et mouvement du curseur

$\langle / \rangle$: Choix du contenu affiché, défilement de l'écran et mouvement du curseur

B Appui: Validation/programmation
Appui long: Remise à zéro/Affichage des fonctions personnalisables

C Retour à l'écran précédent

D Affichage de l'émission/réception d'appel et de l'historique

En lien avec le système mains libres, vous affichez l'émission ou la réception d'appel. Pour plus de détails sur le système mains libres,

consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Affichage des informations de conduite

Les informations liées à la conduite sont affichées dans les écrans suivants.

- Écran multifonctionnel
- Écran multimédia

Les informations présentées ne sont pas les mêmes selon l'écran d'affichage.

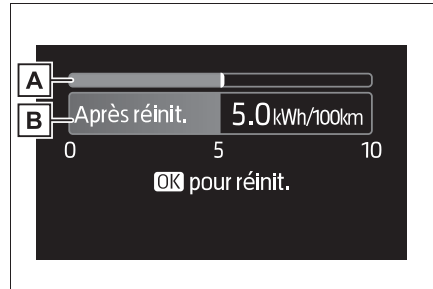
Contenu des informations de conduite

■ Éléments d'information

- Moyenne totale (consommation électrique moyenne [après remise à zéro])
- Moyenne du parcours (consommation électrique moyenne [après démarrage])
- **Moyenne totale (consommation électrique moyenne [après remise à zéro])**

Indique la consommation électrique moyenne depuis que vous avez remis à zéro le véhicule.

Utilisez les valeurs indiquées à titre de référence uniquement.



A Consommation électrique instantanée

Indique la consommation instantanée d'électricité.

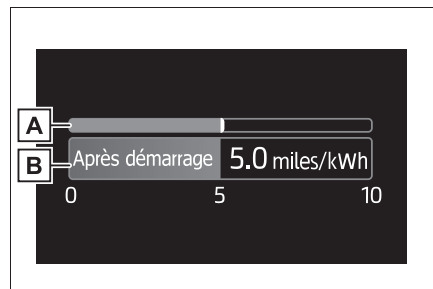
B Moyenne totale

Pour remettre à zéro l'indication de consommation électrique, appuyez longuement sur OK au sélecteur d'instrumentation.

■ Moyenne du parcours (consommation électrique moyenne [après démarrage])

Indique la consommation électrique moyenne depuis le démarrage du système VE.

Utilisez les valeurs indiquées à titre de référence uniquement.



A Consommation électrique instantanée

Indique la consommation instantanée d'électricité.

[B] Moyenne du parcours

Pour remettre à zéro l'indication de consommation électrique, appuyez longuement sur OK au sélecteur d'instrumentation.

■ Consommation électrique

Elle est exprimée par une valeur numérique représentant la vitesse à laquelle l'électricité est consommée et correspondant à la consommation de carburant d'un véhicule mu par un moteur à essence. Dans cette voiture, le nombre de miles parcourus par kilowatt/heure d'électricité (miles/kWh) est indiqué dans chaque écran sous la forme "coût en électricité".

Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite

■ Informations sur les systèmes d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état fonctionnel des systèmes suivants:

- LDA (Alerte de sortie de voie) (→P.325)
- LTA (Aide au suivi de voie) (→P.315)
- LCA (Aide au changement de voie) (sur modèles équipés) (→P.321)
- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés) (→P.341)

- Régulateur de vitesse actif (→P.344)
- Régulateur de vitesse (→P.356)
- PDA (Aide proactive à la conduite) (→P.332)

■ Affichage asservi au système de navigation

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes asservies au système de navigation:

- Guidage sur itinéraire jusqu'à la destination
- Affichage de la boussole (affichage tête haute)

Affichage asservi au système audio

Les conditions de fonctionnement du système audio peuvent être affichées sur l'écran multifonctionnel.

Affichage des informations sur le véhicule

■ Informations relatives à la conduite

Les éléments suivants peuvent être affichés à l'écran multifonctionnel.

Utilisez les informations affichées à titre de référence uniquement.

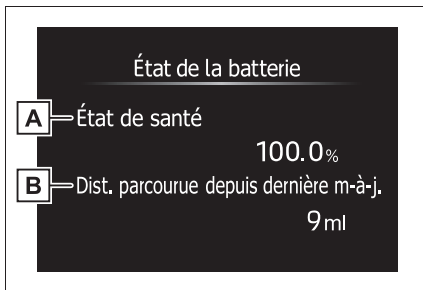
- "Vitesse moy.": Indique la vitesse moyenne du véhicule

depuis la remise à zéro de l'affichage

- “Temps écoulé”: Indique le temps écoulé depuis la remise à zéro de l'affichage

■ Indication de l'état de la batterie

Indique l'état de dégradation de la batterie de traction.



A État de santé

État de santé actuel de la batterie de traction, indiqué comme la capacité de charge mesurée par rapport à la capacité initiale à pleine charge.

B Distance parcourue depuis la dernière mise à jour

À la livraison du véhicule ou après réparation chez le concessionnaire, “Dist. parcourue depuis dernière m-à-j.” peut afficher sa valeur par défaut (40727 miles/65535 km).

Cette valeur sera réinitialisée après la mise à jour de l'État de santé.

Indication d'état fonctionnel du système 4RM (modèles 4RM)

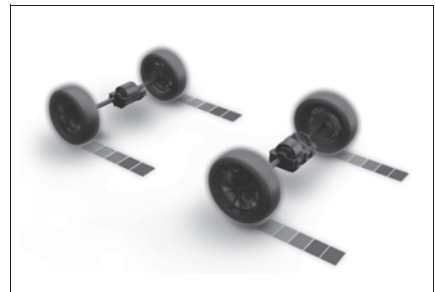
Vous pouvez afficher à l'écran

multimédia l'état fonctionnel du système 4RM.

■ Affichage de l'indication d'état fonctionnel du système 4RM à l'écran multimédia

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez “Appuyez pour voir”.

■ État fonctionnel du système 4RM



Affichage de la répartition du couple: Indique la motricité de chaque roue sur 6 niveaux compris entre 0 et 5.

L'illustration est donnée à titre d'exemple et peut être différente de l'image effectivement affichée à l'écran multifonctionnel ou à l'écran multimédia.

Pression des pneus

Vous pouvez afficher à l'écran multimédia la pression des pneus détectée par le système d'alerte de pression des pneus.

■ Affichage de la pression des pneus à l'écran multimedia

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Pression des pneus".

■ Pression de gonflage des pneus

→P.649

Fonction de suggestion

Affiche des suggestions au conducteur dans les situations suivantes. Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez le sélecteur d'instrumentation.

■ Suggestion à activer le hayon électrique

Si alors que le système de hayon électrique est désactivé (option inactive dans le menu ) vous appuyez sur le bouton de hayon électrique au tableau de bord, un message de suggestion s'affiche vous demandant si vous souhaitez activer le système de hayon électrique. Pour activer/désactiver le système de hayon électrique, sélectionnez "Oui".

Après avoir activé le système de hayon électrique, appuyez une nouvelle fois sur son bouton

pour l'ouvrir ou le fermer.

■ Suggestion d'allumer les projecteurs

Si le sélecteur d'éclairage n'est pas sur  ou AUTO alors que le véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h) depuis un certain temps et que la luminosité ambiante est basse, une suggestion s'affiche sous la forme d'un message.

■ Suggestion d'éteindre les projecteurs

Si les projecteurs restent allumés alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt depuis un certain temps, une suggestion s'affiche.

■ Personnalisation

Vous pouvez activer/désactiver la fonction de suggestion. (Fonctions personnalisables: →P.740)

Consommation électrique

Vous pouvez afficher les informations de consommation électrique au système multimédia.

Consommation

■ Procédure à suivre pour afficher

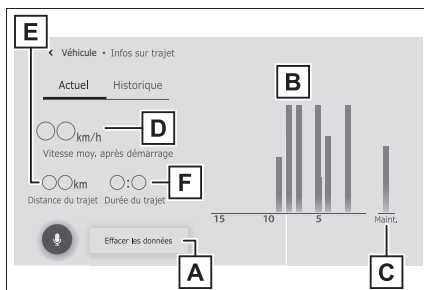
- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Infos sur trajet".

■ Écran de consommation électrique instantanée

Si l'écran affiché n'est pas celui de la consommation électrique instantanée, touchez "Actuel".

Utilisez la consommation électrique moyenne affichée comme valeur de référence.

L'image n'est qu'un exemple, et elle est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.



- A** Réinitialisation des données de consommation
- B** Consommation électrique dans les 15 dernières minutes
- C** Consommation électrique instantanée
- D** Vitesse moyenne du véhicule depuis que le système VE est démarré.
- E** Distance de trajet
- F** Temps écoulé depuis que le système VE est démarré.

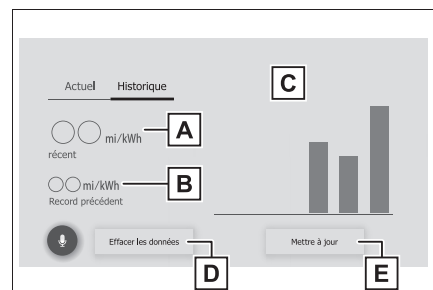
Utilisez la consommation électrique moyenne affichée comme valeur de référence.

■ Écran d'historique

Si l'écran affiché n'est pas celui de l'historique, appuyez sur "Historique".

Utilisez la consommation électrique moyenne affichée comme valeur de référence.

L'image n'est qu'un exemple, et elle est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.



- A** Dernière consommation électrique en date
- B** Meilleure consommation électrique enregistrée
- C** Antécédents de consommation électrique
- D** Remise à zéro des données d'historique
- E** Actualisation des données récentes de consommation électrique moyenne

■ Actualisation des données d'historique

Sélectionnez "Mettre à jour" pour actualiser les récentes données de consommation électrique et recommencer à mesurer cette dernière.

■ Réinitialisation des données

Vous pouvez sélectionner "Effacer les données" pour effacer les données de consommation électrique.

■ Autonomie restante

Indique la distance maximum estimée pouvoir être parcourue avec la quantité d'électricité restante.

Cette distance est calculée sur la base de la consommation électrique moyenne.

Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.

Avant de prendre le volant

4-1. Informations relatives aux clés

Clés 174

Clé numérique 178

4-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales 180

Hayon 186

Système d'accès et de démarrage "mains libres"
..... 201

4-3. Réglage des sièges

Sièges avant 207

Sièges arrière 208

Appuis-tête 211

4-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant de direction 214

Rétroviseur intérieur 215

Rétroviseur numérique 216

Rétroviseurs extérieurs 226

4-5. Ouverture, fermeture des vitres

Lève-vitres électriques 230

4-6. Réglages préférentiels

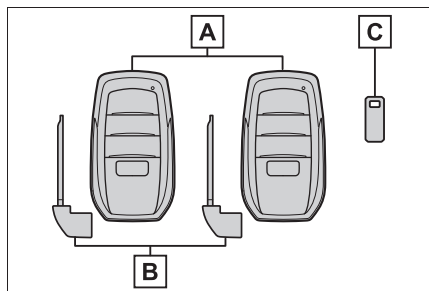
Mémorisation de la position de conduite 234

Mes Réglages 238

Clés

Types de clés

Les clés suivantes sont fournies avec le véhicule.



A Clés électroniques

- Utilisation du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P.201)
- Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (→P.176)

B Clés conventionnelles

C Languette de numéro de clé

Lorsque vous voyagez en avion

Lorsque vous emportez une clé électronique avec vous à bord d'un avion, prenez garde de n'appuyer sur aucun des boutons de celle-ci tant que vous êtes dans l'appareil. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

Pile de la clé électronique usée

- La durée de vie de la pile est normalement comprise entre 1 et 2

ans.

- Lorsque la pile arrive à usure presque complète, une alarme se déclenche dans l'habitacle et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel à l'arrêt du système VE.
- Pour retarder l'usure de la pile de la clé électronique lorsque vous prévoyez de ne pas vous servir de cette dernière pendant une période prolongée, activez son mode d'économie de la pile. (→P.202)
- La pile se décharge même en l'absence de toute utilisation de la clé électronique, car la clé reçoit des ondes radio en permanence. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est probablement usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire.
- Le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
- La zone de détection s'est réduite.
- Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.

Vous pouvez remplacer la pile vous-même (→P.656). Toutefois, sachant que le risque existe que la clé électronique soit endommagée, il est recommandé de confier le remplacement à votre concessionnaire Toyota.

- Pour éviter toute détérioration importante, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) des appareils électriques suivants, qui émettent un champ magnétique:
 - Postes de télévision
 - Ordinateurs personnels
 - Téléphones cellulaires, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
 - Téléphones cellulaires ou sans fil en cours de recharge
 - Lampes de table

- Cuisinières à induction
- Si la clé électronique reste à proximité du véhicule plus longtemps que nécessaire, même en l'absence d'utilisation du système d'accès et de démarrage "mains libres", le risque existe que la pile de la clé s'use plus vite qu'en temps normal. Lorsque vous ne vous servez pas du système d'accès et de démarrage "mains libres", il vous est recommandé de ne pas laisser la clé électronique à proximité du véhicule pendant plus longtemps que nécessaire.

■ Remplacement de la pile

→P.656

■ Confirmation du nombre de clés programmées

Il est possible de confirmer le nombre de clés déjà programmées. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ Si un message s'affiche concernant l'état de la clé électronique ou mode du contacteur de démarrage, etc.

Pour éviter d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule, de quitter le véhicule avec la clé sur soi mais sans avoir mis le contacteur de démarrage sur ARRÊT, ou que d'autres passagers sortent la clé du véhicule par mégarde, etc., il peut arriver qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel invitant l'utilisateur à confirmer l'état de la clé électronique ou du mode du contacteur de démarrage. Dans ces cas-là, conformez-vous immédiatement aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel.

■ Si le message "Pile de clé faible Remplacez la batterie de clé" est affiché à l'écran multifonctionnel

La pile de la clé électronique est en fin de vie. Remplacez la pile de la clé électronique. (→P.656)

■ Si le message "Une nouvelle clé a été enregistrée Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de détails" est affiché à l'écran multifonctionnel

Ce message s'affiche chaque fois que vous ouvrez la porte conducteur après avoir déverrouillé les portes de l'extérieur, pendant 10 jours environ après qu'une nouvelle clé électronique ait été enregistrée.

Si ce message s'affiche alors que vous n'avez pas fait enregistrer une nouvelle clé électronique, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier si une clé électronique inconnue (autre que celles en votre possession) a été enregistrée.



NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux clés

- Ne pas faire tomber les clés, leur faire subir des chocs violents, ou les plier.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant de longues périodes.
- Tenez les clés à l'abri de l'humidité et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons, etc.
- N'attachez pas de matériaux magnétiques ou métalliques au porte-clé ni n'exposez les clés à de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne couvrez pas la surface de la clé électronique d'un autocollant, ni de rien d'autre.
- Ne pas poser les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une cuisinière à induction.



NOTE

● Ne pas poser les clés à proximité d'un équipement médical, tel qu'un appareil thérapeutique émettant des basses fréquences ou des micro-ondes par exemple, et ne pas recevoir des soins médicaux en ayant les clés sur vous.

Lorsque vous portez la clé électronique sur vous

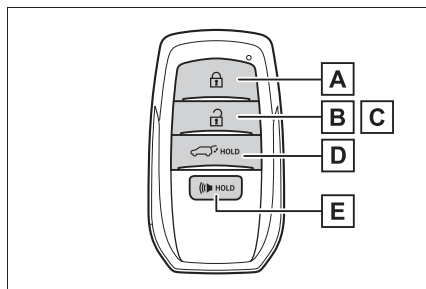
Placez la clé électronique à une distance minimale de 3,9 in. (10 cm) des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques dans un rayon de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent interférer avec cette dernière et provoquer son dysfonctionnement.

En cas de mauvais fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de tout autre problème lié aux clés

→P.709

Lorsque vous avez perdu une clé électronique

→P.708



- A** Verrouillage de toutes les portes (→P.180)
- B** Déverrouillage de toutes les portes (→P.180)
- C** Ouverture des vitres latérales * (→P.180)
- D** Ouverture et fermeture du hayon électrique (→P.188)
- E** Déclenchement de l'alarme (→P.176)

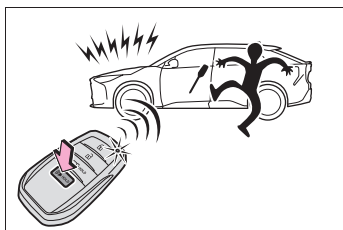
*: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.

Télécommande du verrouillage centralisé

Les clés électroniques sont munies d'une télécommande du verrouillage centralisé, comme suit:

■ Mode panique antivol

Si vous appuyez sur  pendant plus de 1 seconde, une alarme produit un son intermittent et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages. Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.

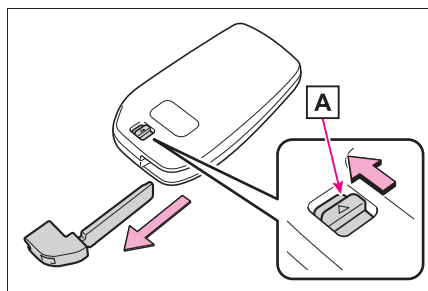


Utilisation de la clé conventionnelle

Pour sortir la clé conventionnelle, poussez sur le bouton de déverrouillage **A** puis tirez sur la clé.

La clé conventionnelle ne peut être insérée que dans un sens, car elle n'est rainurée que sur un côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans la serrure, retournez-la et essayez de nouveau.

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement usée ou si l'accès "mains libres" ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P.709)



■ Si vous perdez vos clés conventionnelles

→P.708

■ En cas d'utilisation d'une mauvaise clé

Le cylindre de serrure tourne dans le vide pour isoler le mécanisme interne.

Clé numérique

En installant une appli dédiée (baptisée Digital Key) sur un smartphone, vous pouvez utiliser ce dernier en substitut de la clé électronique du véhicule. De plus, l'appli Digital Key vous permet de partager votre clé numérique avec les membres de votre famille ou vos amis.

Conditions d'utilisation de la clé numérique

Pour pouvoir utiliser la clé numérique, il vous faut installer l'appli Toyota, enregistrer le véhicule sur le profil d'appli Toyota du client, vous abonner à Remote Services, et vous déclarer au programme Digital Key.

Précautions avec la clé numérique

- La clé numérique est utilisable lorsque le smartphone et le serveur peuvent communiquer. Il peut arriver que la clé numérique devienne inutilisable si le smartphone n'est pas connecté à internet. Prenez la précaution d'avoir sur vous la clé électronique du véhicule si vous voyagez dans une région où les communications ne sont pas fiables.
- Si la batterie du smartphone est déchargée, ce dernier ne peut pas faire office de clé numérique. Si le niveau de charge de la batterie est bas, veuillez recharger votre smartphone avant de sortir.
- Le système de la clé numérique est en liaison avec le système d'accès et de démarrage "mains libres". Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé dans les options de personnalisation du véhicule, la clé numérique est désactivée elle aussi.
- Selon les conditions de diffusion des ondes radio, il peut arriver que la clé numérique soit inutilisable. →P.203
- Lorsque vous cédez le véhicule par une vente, etc., n'oubliez pas de supprimer les clés numériques.
- Si vous ne vous servez pas du véhicule pendant 14 jours ou plus, la clé numérique ne se connecte pas automatiquement. Par conséquent, le système peut avoir besoin d'un certain temps pour déverrouiller, après que vous ayez pris en main la poignée de porte.
- Il peut arriver que les services

soient partiellement indisponibles pendant les périodes où le serveur est en maintenance. Toutefois, les clés numériques enregistrées restent utilisables pendant la maintenance.

- Un téléphone intelligent avec l'appli Digital Key active permet de verrouiller et déverrouiller les portes, démarrer le système VE et effectuer toutes les autres actions de la même manière que la clé électronique du véhicule. Soyez particulièrement vigilant à ne pas perdre le smartphone ni vous le faire voler. Si votre téléphone intelligent est perdu ou volé, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque vous confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour une visite ou des réparations, n'oubliez pas de lui apporter une clé électronique.
- Avec la clé numérique seule, aucun des feux du véhicule ne s'allume lorsque vous vous en approchez. De même, avec la clé numérique seule, certaines fonctions dont le verrouillage après fermeture du hayon électrique, etc., sont inutilisables.

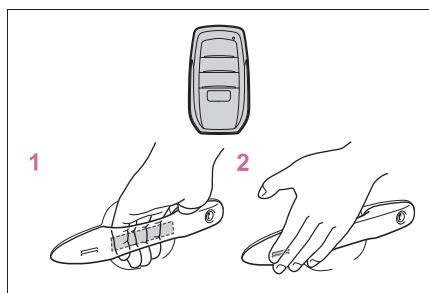
Portes latérales

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule au moyen de l'accès mains libres, de la télécommande du verrouillage centralisé, des boutons de verrouillage centralisé des portes ou des boutons intérieurs de verrouillage.

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

■ Utilisation de l'accès mains libres

Portez sur vous la clé électronique pour que cette fonction puisse être active.



- 1** Prenez en main la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Gardez en main la poignée de porte conducteur pendant 2 secondes environ pour commander le déverrouillage toutes les portes. Prenez en main la poignée

de n'importe quelle porte passager pour déverrouiller toutes les portes*.

Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

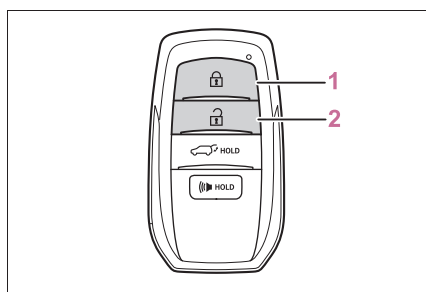
Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

- 2** Touchez avec le doigt le capteur de verrouillage (le décrochement sur le côté de la poignée de porte) pour verrouiller les portes.

Vérifiez que la porte est bien fermée.

* : La fonction de déverrouillage des portes est configurable.

■ Au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé



- 1** Verrouillage de toutes les portes

Vérifiez que la porte est bien fermée.

- 2** Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 5 secondes qui suivent

pour déverrouiller les autres portes. Appuyez longuement pour ouvrir les vitres latérales.*

* : Cette programmation doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

■ Programmation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de programmer quelles portes l'accès mains libres déverrouille lorsque vous utilisez la télécommande du déverrouillage centralisé. Pour effectuer cette action de sélection, vous devez être dans le véhicule ou à moins de 3,2 ft. (1 m) environ de lui.

- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT.
- 2 Témoin indicateur éteint sur la clé, appuyez pendant 5 secondes environ sur  ,  ou  , tout en appuyant en même temps longuement sur  .

La programmation change à chaque nouvelle action effectuée, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez la programmation à plusieurs reprises, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel/bip	Fonction de déverrouillage
 Extérieur: 3 bips	Déverrouillage de la porte conducteur seule à la prise en main de la poignée de porte conducteur.
 Extérieur: 2 bips	Déverrouillage de toutes les portes à la prise en main de la poignée de porte passager.
 Extérieur: 2 bips	Déverrouillage de toutes les portes à la prise en main d'une poignée de porte conducteur ou passager.

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes avec la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte après avoir programmé les fonctions. (Si aucune porte n'est ouverte dans un délai de 60 secondes après que vous ayez appuyé sur  , les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.)

Au cas où l'alarme se déclencherait, arrêtez-la immédiatement. (→P.77)

■ Système de déverrouillage des portes en cas de choc

Dans l'éventualité où le véhicule subirait un choc important, toutes les portes sont déverrouillées. Toutefois, selon la violence du choc ou le type d'accident, il peut arriver que le système ne soit pas opérant.

■ Signaux de fonctionnement

Portes: Un signal sonore se

déclenche et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: 1 fois; Déverrouillage: 2 fois)

Vitres latérales: La manœuvre des vitres latérales est confirmée par un signal sonore.

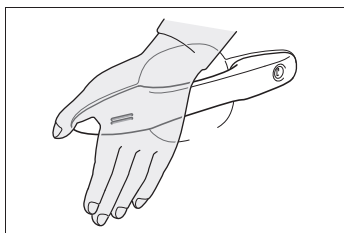
■ Fonction de sécurité antivol

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la fonction de sécurité antivol verrouille à nouveau le véhicule, automatiquement. (Toutefois, en fonction de l'emplacement de la clé électronique, celle-ci peut être détectée comme étant à l'intérieur du véhicule. Dans ce cas, le véhicule peut se déverrouiller.)

■ S'il est impossible de verrouiller la porte avec le capteur à la surface de la poignée de porte

Lorsque vous n'arrivez pas à verrouiller la porte même en touchant directement avec le doigt le capteur de verrouillage à la surface de la poignée de porte, touchez-le avec la paume de votre main.

Si vous portez des gants, retirez-les.



■ Signal sonore d'alerte de porte ouverte

Si vous essayez de verrouiller les portes alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore produit un son continu pendant 5 secondes.

Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

■ Armement de l'alarme

Verrouiller les portes arme également le système d'alarme. (→P.77)

■ Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé

→P.203

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas normalement

- Utilisez la clé conventionnelle pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P.709)
- Remplacez la pile de la clé par une neuve si elle est usée. (→P.656)

■ Si la batterie 12 V est déchargée

Il est impossible de verrouiller et déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé. Utilisez la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes. (→P.709)

■ Fonction de rappel de siège arrière

- Afin de vous éviter d'oublier un bagage ou autre sur le siège arrière, lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT alors qu'une des conditions suivantes est remplie, un signal sonore se déclenche accompagné d'un message affiché à l'écran multifonctionnel pendant 6 secondes environ.
- Vous démarrez le système VE dans un délai de 10 minutes après avoir ouvert puis fermé une porte arrière.
- Vous avez ouvert puis fermé une porte arrière après avoir démarré le système VE.

Toutefois, si vous ouvrez puis fer-

mez une porte arrière en moins de 2 secondes environ, il peut arriver que la fonction de rappel de siège arrière soit inopérante.

- La fonction de rappel sur siège arrière se fonde sur l'analyse de l'ouverture/fermeture d'une porte arrière pour déterminer si un bagage, ou autre, a été posé sur le siège arrière. Par conséquent, selon la situation, il peut arriver que la fonction de rappel sur siège arrière soit inopérante et que vous puissiez toujours oublier sur le siège arrière le bagage ou autre, ou qu'elle se déclenche inutilement.
- La fonction de rappel de siège arrière est activable/désactivable. (→P.740)

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la fonction de déverrouillage avec une clé).

(Fonctions personnalisables: →P.742)



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.

À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager pourrait être éjecté du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.

- Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant la marche du véhicule.

Soyez particulièrement vigilant avec les portes avant, car celles-ci peuvent s'ouvrir même si les boutons intérieurs de verrouillage sont en position verrouillée.

- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

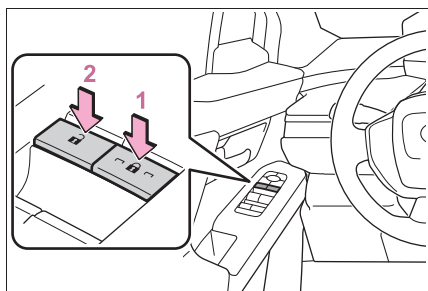
Vérifiez les abords du véhicule, par exemple si le véhicule est en pente, si les dégagements sont suffisants pour permettre l'ouverture des portes et s'il y a beaucoup de vent. Lorsque vous ouvrez ou fermez la porte, tenez bien la poignée de porte pour pouvoir parer à tout mouvement intempestif.

■ Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer les vitres électriques

Ouvrez/fermez la vitre électrique après avoir vérifié qu'il ne soit pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre latérale. Par ailleurs, ne pas laisser les enfants jouer avec la télécommande du verrouillage centralisé ni avec la clé conventionnelle. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par la vitre latérale.

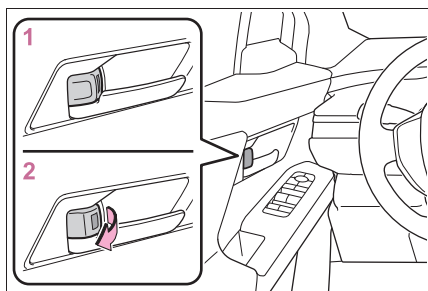
Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

■ Utilisation des boutons de verrouillage centralisé des portes



- 1** Verrouillage de toutes les portes
- 2** Déverrouillage de toutes les portes

■ Utilisation des boutons intérieurs de verrouillage



- 1** Verrouillage de la porte
- 2** Déverrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque le bouton de verrouillage est en position verrouillée.

■ Verrouillage des portes avant de l'extérieur, sans clé

- 1** Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage. (→P.184)
- 2** Fermez la porte.

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE, ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule.

Selon l'emplacement de la clé électronique, il peut arriver qu'elle soit incorrectement détectée et que la porte se verrouille.

■ Signal sonore d'alerte de porte ouverte

Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), un signal sonore se déclenche pour indiquer qu'une ou plusieurs portes ou le capot est encore mal fermé.

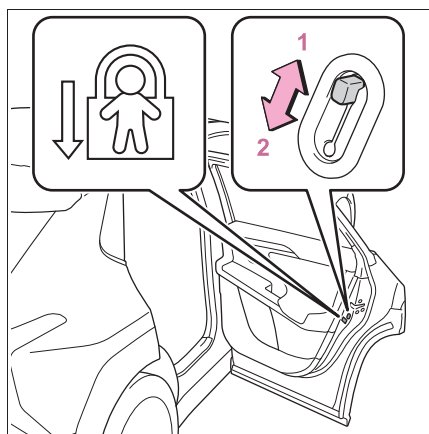
Le capot ou les portes ouvertes sont affichés à l'écran multifonctionnel.

■ Lorsque toutes les portes sont verrouillées avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé

- Il n'est pas possible de déverrouiller les portes avec le bouton de verrouillage centralisé des portes.
- Pour réinitialiser les boutons de verrouillage centralisé des portes, déverrouillez toutes les portes avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé.

Sécurité enfants des portes arrière

Il n'est pas possible d'ouvrir la porte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.



1 Déverrouillage

2 Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière pour les verrouiller tous les deux.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou désactiver les fonctions suivantes:

Pour les instructions à suivre pour la personnalisation, voir P.740.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h) environ.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la position de sélection	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que la position de sélection n'est plus sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la position de sélection	Déverrouillage automatique de toutes les portes dès que la position de sélection est sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Déverrouillage automatique de toutes les portes lorsque vous ouvrez la porte conducteur dans les 45 secondes environ qui suivent la mise du contacteur de démarrage sur arrêt.

Hayon

Vous pouvez verrouiller/déverrouiller le hayon et l'ouvrir/fermer en procédant comme suit.



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Avant de prendre le volant

- Vérifiez que le hayon est bien fermé.
Si le hayon n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir intempestivement pendant la marche du véhicule et d'entrer en collision avec des obstacles, ou des bagages risquent d'être éjectés et de provoquer un accident.

- Ne pas laisser les enfants jouer dans le coffre.
Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque un épuisement dû à la chaleur ou tout autre problème de santé.

- Ne pas laisser un enfant s'occuper d'ouvrir ou de fermer le hayon.
En effet, le hayon risquerait de s'ouvrir/fermer à tout instant, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

■ Points importants pendant que vous conduisez

- Le hayon doit être fermé pendant la marche du véhicule.
Si le hayon est laissé ouvert, il risque d'entrer en collision avec des obstacles, ou des bagages risquent d'être éjectés du coffre et de provoquer un accident.

- Ne jamais laisser quiconque s'asseoir dans le coffre.
En cas de freinage violent, d'embardée ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

■ Poignées de hayon

Ne rien accrocher aux poignées de hayon.

Si vous accrochez un objet quel qu'il soit au hayon, celui-ci risque de se fermer brutalement sur une partie du corps et blesser grièvement la personne, voire la tuer.

■ Ouverture/fermeture du hayon

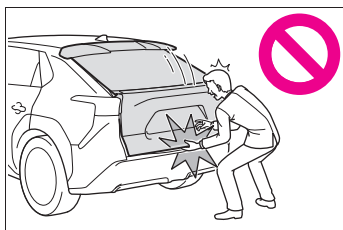
Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risquez de vous coincer une partie du corps et d'être gravement blessé, voire d'être tué.

- Retirez tout ce qui risque de peser sur le hayon, comme une accumulation de neige ou de glace par exemple, avant de l'ouvrir. À défaut, le hayon pourrait se refermer intempestivement après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.

⚠ AVERTISSEMENT

- Par vent fort, soyez prudent pour ouvrir ou fermer le hayon, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.
- Le hayon peut se refermer intempestivement s'il n'est pas parfaitement ouvert, lorsque le véhicule est dans une côte abrupte. Assurez-vous que le hayon est bien verrouillé avant d'utiliser le coffre.
- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à éviter de vous faire pincer les doigts, etc.



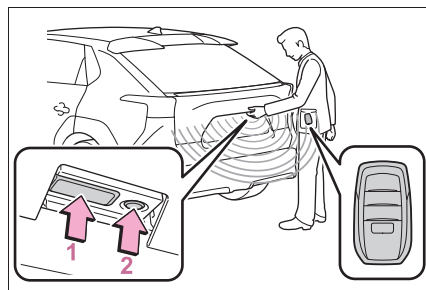
- Pour fermer le hayon, assurez-vous d'appuyer légèrement sur sa face extérieure. Si vous utilisez la poignée du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous faire pincer les mains ou les bras.
- Ne pas tirer sur le vérin motorisé du hayon (→P.198) pour fermer le hayon, et ne pas non plus s'y suspendre. En effet, vous risqueriez de vous faire pincer les mains, ou de causer la rupture du vérin motorisé du hayon et de provoquer un accident.

- Si le hayon est équipé d'un porte-vélos ou de tout autre accessoire lourd, il risque de se refermer intempestivement tout de suite après avoir été ouvert, et de causer à quelqu'un des blessures aux mains, au cou ou à la tête. Lorsque vous voulez monter un accessoire sur le hayon, il vous est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'extérieur

■ Utilisation de l'accès mains libres

Portez sur vous la clé électronique pour que cette fonction puisse être active.



1 Déverrouillage de toutes les portes

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

2 Verrouillage de toutes les portes

Vérifiez que la porte est bien fermée.

■ **Au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé**

→P.180

■ **Signaux de fonctionnement**

→P.181

■ **Fonction de sécurité antivol**

→P.182

Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'intérieur

■ **Utilisation des boutons de verrouillage centralisé des portes**

→P.184

Ouverture/fermeture du hayon

■ **Au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé**

Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant environ 1 seconde.

Le hayon électrique s'ouvre/se ferme automatiquement.

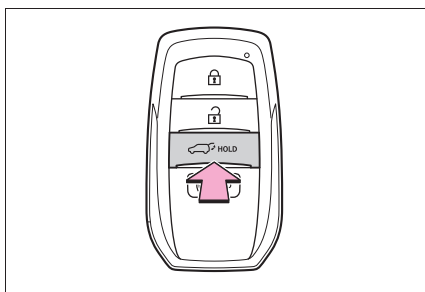
La manœuvre du hayon électrique est possible lorsqu'il est verrouillé*.

Un appui sur le bouton pendant que le hayon électrique s'ouvre/se ferme va arrêter son mouvement.

Un nouvel appui sur le bouton pendant 1 seconde environ va déclencher la manœuvre du hayon électrique dans le mouvement

opposé.

* : L'ouverture du hayon électrique alors qu'il est verrouillé est désactivable par une option de personnalisation. (→P.744)



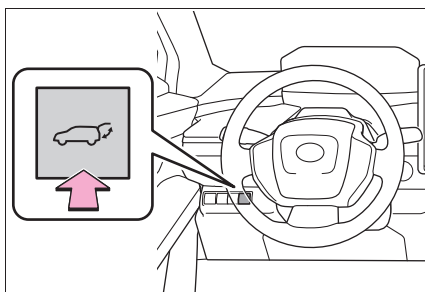
■ **Utilisation du bouton de hayon électrique au tableau de bord**

Appuyez longuement sur le bouton.

Le hayon électrique s'ouvre/se ferme automatiquement.

Déverrouillez le hayon avant de le manœuvrer.

Appuyez sur le bouton pendant que le hayon électrique s'ouvre/se ferme pour arrêter la manœuvre. Si vous appuyez de nouveau longuement sur le bouton alors que la manœuvre est arrêtée, le hayon effectue le mouvement inverse.



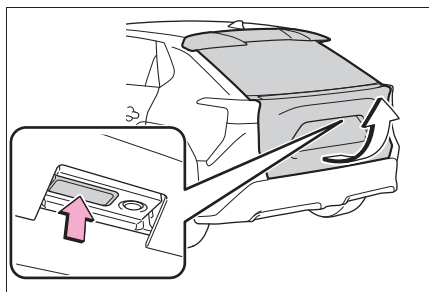
■ Ouverture du hayon au moyen du bouton de mécanisme d'ouverture du hayon

Quand le hayon est déverrouillé : Appuyez sur le bouton du mécanisme d'ouverture du hayon.

Quand le hayon est verrouillé : Tout en portant la clé électronique sur vous, appuyez longuement sur le bouton de mécanisme d'ouverture du hayon.

Le hayon électrique s'ouvre automatiquement.

Appuyez sur le bouton pendant que le hayon électrique s'ouvre pour arrêter la manœuvre. Appuyez une nouvelle fois sur le bouton pour que le hayon s'ouvre automatiquement.



■ Utilisation du bouton de hayon électrique au hayon

● Fermeture

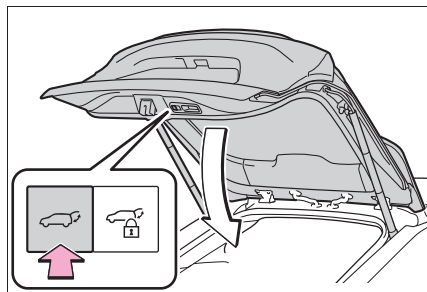
Appuyez sur le bouton.

Le hayon électrique se ferme automatiquement.

Appuyez sur le bouton pendant le mouvement du hayon électrique pour arrêter sa manœuvre.

Si vous appuyez de nouveau sur le

bouton alors que la manœuvre est arrêtée, le hayon effectue le mouvement inverse.

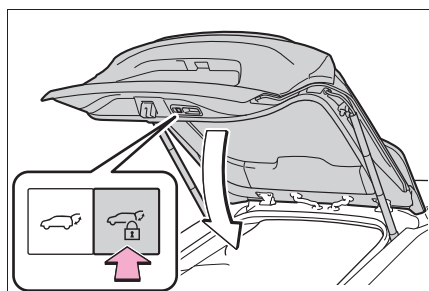


● Refermez le hayon et verrouillez toutes les portes (fonction de verrouillage après fermeture)

Fermez toutes les portes à l'exception du hayon, munissez-vous d'une clé électronique et appuyez sur le bouton  en partie basse du hayon.

Le signal sonore produit un son différent qu'en temps normal et le hayon électrique entame sa manœuvre de fermeture automatique. Lorsque le hayon électrique est fermé, toutes les portes se verrouillent simultanément et leur verrouillage est confirmé par les signaux de fonctionnement. (→P.181)

Appuyez sur le bouton  pendant le mouvement du hayon électrique pour arrêter sa manœuvre. Si vous appuyez de nouveau sur le bouton  alors que la manœuvre est arrêtée, le hayon se ferme.

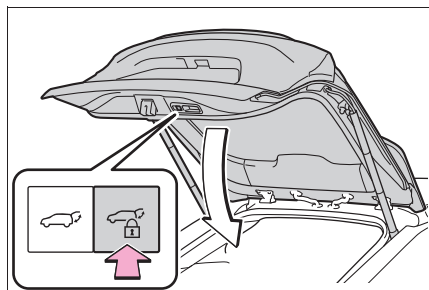


- Refermez le hayon et verrouillez toutes les portes (fonction de verrouillage après fermeture [avec éloignement])*

*: Cette programmation doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

- 1 Fermez toutes les portes à l'exception du hayon, munissez-vous d'une clé électronique et appuyez sur le bouton  en partie basse du hayon.

Il se déclenche alors un signal sonore différent de l'habituel, et la fonction de verrouillage après fermeture (avec éloignement) se met en attente.



- 2 Pendant la durée du signal sonore, écartez-vous du hayon.

Lorsque le capteur détecte que

vous vous êtes éloigné(e) du hayon, les feux de détresse clignotent accompagnés du signal sonore. Selon dans quelle direction vous vous écartez du hayon, où se trouve la clé électronique et comment vous la tenez, ou d'autres circonstances, il peut arriver que la détection ne se fasse pas normalement.

Toutes les portes se verrouillent à l'exception du hayon, et après que ce dernier se soit fermé, il se verrouille également. Lorsque toutes les portes ont été fermées et verrouillées, les feux de détresse clignotent accompagnés du signal sonore.

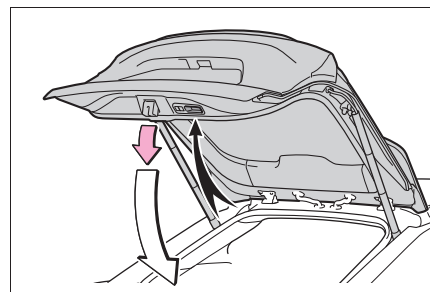
L'état d'attente est annulé si vous prenez plus de 30 secondes pour vous éloigner du hayon. Pour utiliser à nouveau la fonction, recommencez la procédure depuis le début.

Si vous appuyez sur le bouton après que le hayon ait arrêté sa manœuvre, la fonction de verrouillage après fermeture (avec éloignement) se remet en attente.

■ Utilisation des poignées de hayon

Abaissez le hayon par sa poignée.

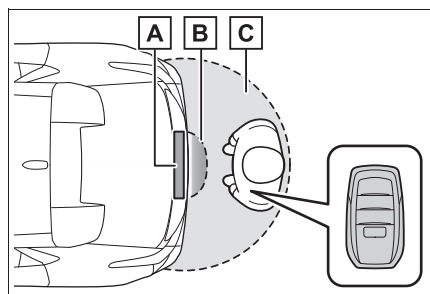
L'aide à la fermeture du hayon (→P.192) s'active, et le hayon électrique se ferme complètement, automatiquement.



■ Utilisation du capteur de pied (véhicules équipés du hayon électrique mains libres)

Pour ouvrir/fermer le hayon électrique mains libres, assurez-vous que le contacteur de démarrage est sur ARRÊT, que la manœuvre du hayon électrique mains libres est activée (→P.193) et que vous portez sur vous une clé électronique.

- 1 Tout en portant sur vous une clé électronique, approchez-vous du périmètre fonctionnel du système d'accès et de démarrage "mains libres", soit à 11,8 à 19,7 in. (30 à 50 cm) environ du pare-chocs arrière.



- A** Capteur de pied
- B** Périmètre de détection fonctionnelle du hayon électrique mains libres
- C** Périmètre de détection fonctionnelle du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P.201)

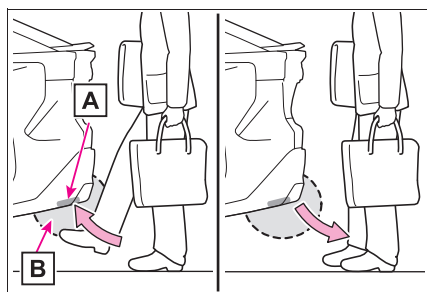
- 2 Approchez votre pied à 3,9 in. (10 cm) environ du pare-chocs arrière, puis retirez-le.

Effectuez cette action du pied en l'espace d'une seconde.

Toute manœuvre du hayon est neutralisée tant que votre pied est détecté sous le pare-chocs arrière.

Il ne faut pas qu'il y ait contact entre votre pied et le pare-chocs arrière pour que la manœuvre du hayon électrique mains libres soit possible.

Si une autre clé électronique est détectée dans l'habitacle ou le coffre à bagages, il peut arriver que l'action soit plus longue qu'en temps normal.



- A** Capteur de pied
- B** Périmètre de détection fonctionnelle du hayon électrique mains libres

- 3 Lorsque le capteur de pied détecte un mouvement de votre pied, le signal sonore se déclenche, et lorsque le système détecte que vous retirez votre pied, le hayon s'ouvre en grand ou se ferme complètement, automatiquement.

Le signal sonore peut être désactivé avec la fonction de personnalisation. (→P.744)

Si vous passez le pied sous le pare-chocs arrière pendant que le hayon électrique est en train de s'ouvrir/se fermer, ce dernier s'arrête dans sa manœuvre.

Si vous passez de nouveau le pied sous le pare-chocs alors que la manœuvre est arrêtée, le hayon effectue le mouvement inverse.

■ Éclairage de coffre

- L'éclairage de coffre s'allume à l'ouverture du hayon.
- Lorsque le contacteur de démarrage est sur ARRÊT, l'éclairage s'éteint automatiquement après 10 minutes.

■ Mécanisme de fermeture du hayon

Si le hayon reste entrouvert, son mécanisme de fermeture automatique le ferme automatiquement et complètement.

Quel que soit l'état du contacteur de démarrage, le mécanisme de fermeture automatique du hayon intervient.

■ Conditions de manœuvre du hayon électrique

Le hayon électrique peut s'ouvrir et se fermer automatiquement dans les conditions suivantes:

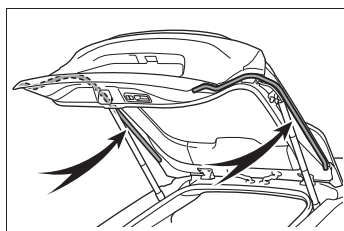
- Quand le système de hayon électrique est activé. (→P.200)
- Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE, en plus des conditions décrites ci-dessus pour les manœuvres d'ouverture, le hayon s'ouvre dans n'importe laquelle des conditions suivantes:
 - Vous serrez le frein de stationnement
 - Vous appuyez sur la pédale de frein
 - La position de sélection est sur P.

■ Manœuvre du hayon électrique

- L'ouverture/fermeture du hayon est confirmée par un signal sonore et le double clignotement des feux de détresse.
- Lorsque le système de hayon électrique est désactivé, le hayon électrique est inopérant, mais il peut toujours être ouvert et fermé à la main.
- Lorsque le hayon électrique s'ouvre automatiquement, si une anomalie est détectée causée par une personne ou un objet, la manœuvre s'arrête.

■ Protection anti-pincement

Des capteurs sont disposés des deux côtés du hayon électrique. Si quoi que ce soit fait obstruction au hayon électrique pendant qu'il se ferme, il s'arrête ou fait automatiquement mouvement dans le sens inverse.



■ Protection antichute

Si vous forcez sur le hayon électrique pendant sa manœuvre d'ouverture automatique, il s'arrête dans son mouvement pour lui éviter de se refermer violemment.

■ Aide à la fermeture du hayon

Si vous abaissez le hayon d'un geste de la main lorsqu'il est arrêté en position ouverte, il se ferme automatiquement.

■ Fonction de verrouillage de réserve du hayon

Cette fonction permet de réserver le verrouillage de toutes les portes, au préalable, lorsque le hayon électrique est ouvert.

Lorsque vous appliquez la procédure suivante, toutes les portes se verrouillent à l'exception du hayon électrique, puis ce dernier se verrouille également en même temps qu'il se ferme.

- 1 Fermez toutes les portes, à l'exception du hayon.
- 2 Pendant la manœuvre de fermeture du hayon électrique, verrouillez les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" depuis les portes latérales (→P.180) ou au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé. (→P.180)

La fermeture et le verrouillage de toutes les portes sont confirmés par les signaux de fonctionnement (→P.181).

- Si vous posez la clé électronique à l'intérieur du véhicule après avoir lancé la manœuvre de fermeture par la fonction de verrouillage de réserve des portes, la clé électronique risque de se trouver enfermée dans le véhicule.
- Si le hayon électrique ne se ferme pas complètement du fait du déclenchement de la protection anti-pincement, etc., alors qu'il en cours de fermeture automatique par la fonction de verrouillage de réserve des portes, cette dernière est annulée et toutes les portes se déverrouillent.
- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que toutes les portes sont fermées et verrouillées.

■ Fonction de verrouillage après fermeture

Lorsque le hayon électrique est ouvert, cette fonction s'occupe de le fermer puis de verrouiller simultanément toutes les portes.

Lorsque les procédures suivantes sont appliquées et qu'aucune des clés électroniques ne se trouve à l'intérieur du véhicule, toutes les portes se verrouillent lorsque le hayon électrique est complètement

fermé.

- 1 Fermez toutes les portes, à l'exception du hayon électrique.
- 2 Tout en portant sur vous une clé électronique, appuyez sur le bouton  en partie basse du hayon électrique (→P.189).

Le signal sonore produit un son différent qu'en temps normal et le hayon électrique entame sa manœuvre de fermeture automatique. Lorsque le hayon électrique est fermé, toutes les portes se verrouillent simultanément et leur verrouillage est confirmé par les signaux de fonctionnement.

■ Situations dans lesquelles la fonction de verrouillage après fermeture peut ne pas intervenir correctement

Dans les situations suivantes, ils peut arriver que la fonction de verrouillage après fermeture n'intervienne pas correctement:

- Si vous appuyez sur le bouton  en partie basse du hayon électrique (→P.189) avec la même main que celle tenant une clé électronique
- Si vous appuyez sur le bouton  en partie basse du hayon électrique (→P.189) alors que la clé électronique est dans un sac, etc., posé au sol
- Si vous appuyez sur le bouton  en partie basse du hayon électrique (→P.189) alors que la clé électronique n'est pas proche du véhicule.

■ Conditions de fonctionnement du hayon électrique mains libres (véhicules équipés d'un hayon électrique mains libres)

Le hayon électrique mains libres s'ouvre/se ferme automatiquement

lorsque les conditions suivantes sont réunies:

- La manœuvre du hayon électrique mains libres est activée (→P.200)
- Le contacteur de démarrage est sur ARRÊT.
- La clé électronique est à portée utile. (→P.201)
- Vous tendez votre pied sous la partie centrale au bas du pare-chocs arrière, puis le retirez. Vous pouvez également commander la manœuvre du hayon électrique en tendant la main, le coude, le genou, etc., sous la partie centrale au bas du pare-chocs arrière, puis en la retirant. Veillez à vous approcher suffisamment de la partie centrale du pare-chocs arrière.

■ **Situations dans lesquelles le hayon électrique mains libres peut ne pas fonctionner correctement (véhicules équipés d'un hayon électrique mains libres)**

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le hayon électrique mains libres ne fonctionne pas correctement:

- Lorsque vous laissez votre pied sous le pare-chocs arrière
- Si vous donnez un coup violent du pied au pare-chocs ou si vous le touchez pendant plusieurs secondes

Si le pare-chocs arrière a été touché pendant un moment, patientez un court instant avant d'essayer de manœuvrer à nouveau le hayon électrique mains libres.

- Lorsque vous l'utilisez alors qu'une autre personne se tient trop près du pare-chocs arrière
- Lorsqu'une source extérieure d'ondes radio perturbe la communication entre la clé électronique et le véhicule (→P.203)
- Lorsque vous rechargez le véhi-

cule depuis une source électrique externe ou lorsque vous branchez le câble de recharge CA

- Lorsque le véhicule stationne à proximité d'une source de perturbations électriques pouvant affecter la sensibilité du hayon électrique mains libres, comme par exemple un parking payant, une station-service, une route chauffante ou un éclairage fluorescent
- Lorsque le véhicule se trouve à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque le pare-chocs arrière reçoit de grandes quantités d'eau, par exemple par forte pluie ou lorsque vous lavez le véhicule
- Lorsque le pare-chocs arrière est couvert de boue, de neige, de givre, etc.
- Lorsque le véhicule est resté quelques temps en stationnement près d'objets susceptibles d'entrer en mouvement et en contact avec le pare-chocs arrière, comme des végétaux par exemple
- Lorsque le pare-chocs arrière est équipé d'un accessoire

Si vous avez installé un accessoire, configurez le hayon électrique mains libres pour qu'il soit inactif.

■ **Pour éviter toute manœuvre involontaire du hayon électrique mains libres (véhicules équipés d'un hayon électrique mains libres)**

Lorsqu'une clé électronique est détectée dans le périmètre fonctionnel, il peut arriver que le hayon électrique mains libres se mette en mouvement sans que vous le vou-

liez, il convient donc d'être vigilant dans les situations suivantes.

- Lorsque le pare-chocs arrière reçoit de grandes quantités d'eau, par exemple par forte pluie ou lorsque vous lavez le véhicule
- Lorsque vous nettoyez le pare-chocs arrière avec un chiffon
- Lorsqu'un animal ou objet de petite taille, comme un ballon, passe sous le pare-chocs arrière
- Lorsque vous récupérez un objet de dessous le pare-chocs arrière
- Si une personne assise sur le pare-chocs arrière balance ses jambes
- Si une personne passe derrière le véhicule en le frôlant et touche le pare-chocs avec ses jambes ou une autre partie de son corps
- Lorsque le véhicule stationne à proximité d'une source de perturbations électriques pouvant affecter la sensibilité du hayon électrique mains libres, comme par exemple un parking payant, une station-service, une route chauffante ou un éclairage fluorescent
- Lorsque le véhicule se trouve à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque le véhicule stationne en un lieu où le pare-chocs arrière surplombe des obstacles tels que des végétaux
- Si un bagage, etc. est posé à proximité du pare-chocs arrière
- Si vous installez/retirez du véhicule un accessoire ou une housse recouvrant le pare-chocs arrière
- Lorsque le véhicule est remorqué

Pour éviter toute manœuvre involontaire, configurez le hayon électrique mains libres pour qu'il soit inactif. (→P.200)

■ Lorsque vous rebranchez la batterie 12 V

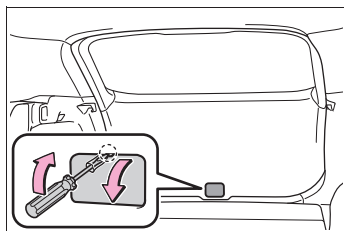
Pour permettre au hayon électrique de fonctionner normalement, fermez-le manuellement.

■ Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant

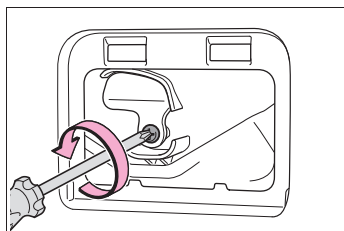
Il est possible de déverrouiller le hayon par l'intérieur.

1 Retirez le cache.

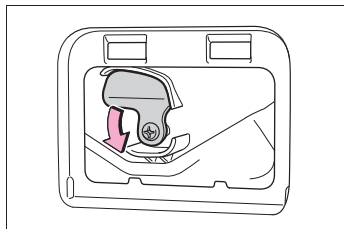
Pour éviter d'abîmer quelque chose, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



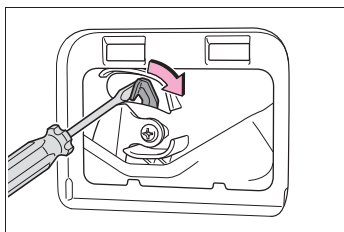
2 Desserrez la vis.



3 Manœuvrez le recouvrement.



4 Manœuvrez le levier.



- 5 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Personnalisation

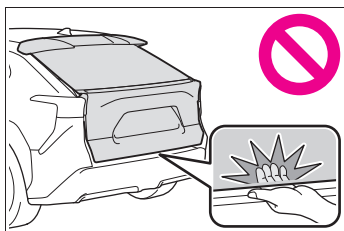
Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (Fonctions personnalisables: →P.744)



AVERTISSEMENT

■ Mécanisme de fermeture du hayon

- Si le hayon reste entrouvert, son mécanisme de fermeture automatique le ferme automatiquement et complètement. Plusieurs secondes peuvent s'écouler avant la mise en action du mécanisme de fermeture automatique du hayon. Prenez garde à ne pas vous laisser pincer les doigts ou autre par le hayon, sous peine de fractures ou autres blessures sérieuses.



- Utilisez de prudence lorsque vous utilisez le mécanisme de fermeture automatique du hayon, car il reste fonctionnel même lorsque le système de commande électrique du hayon est désactivé.

■ Hayon électrique

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez le hayon électrique.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez la sécurité des abords pour vous assurer de l'absence de tout obstacle ou autre susceptible de causer des dommages à vos effets personnels.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Si vous désactivez le système de hayon électrique pendant qu'il effectue une manœuvre automatique, celle-ci s'arrête. Le hayon doit alors être ouvert ou fermé manuellement. Prenez des précautions supplémentaires lorsque le véhicule est en pente, car le hayon risque de s'ouvrir ou de se fermer intempestivement.
- Si les conditions de sécurité de manœuvre du hayon électrique ne sont plus remplies, un signal sonore se déclenche et le hayon s'arrête dans son mouvement d'ouverture ou de fermeture. Le hayon doit alors être ouvert ou fermé manuellement. Prenez des précautions supplémentaires lorsque le véhicule est en pente, car le hayon risque de s'ouvrir ou de se fermer brutalement.
- En côte, il peut arriver que le hayon se referme intempestivement après son ouverture. Assurez-vous que le hayon est ouvert en grand et en sécurité.

**AVERTISSEMENT**

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le hayon électrique détecte une anomalie et qu'il soit arrêté dans sa manœuvre automatique. Dans ce cas, le hayon doit être ouvert ou fermé manuellement. Prenez des précautions supplémentaires lorsque le véhicule est en pente, car le hayon risque de s'ouvrir ou de se fermer brutalement.
- Lorsque le hayon entre en contact avec un obstacle
- Lorsque la tension de la batterie 12 V chute brutalement, par exemple lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE ou que vous démarrez le système VE pendant la manœuvre automatique
- Si le hayon électrique est équipé d'un porte-vélos ou de tout autre accessoire lourd, il risque de ne pas pouvoir manœuvrer et de tomber en panne, ou de se refermer intempestivement après s'être ouvert, causant à quelqu'un des blessures aux mains, aux bras, au cou ou à la tête. Lorsque vous voulez monter un accessoire sur le hayon, il vous est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

■ Protection anti-pincement

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.

- Il peut arriver que la protection anti-pincement soit inopérante si quelque chose est pincé juste avant la fermeture complète du hayon. Prenez garde de ne pas vous faire pincer les doigts ou autre.

- Il peut arriver que la protection anti-pincement soit inopérante, selon la forme de l'objet coincé. Prenez garde de ne pas vous faire pincer les doigts ou autre.

■ Hayon électrique mains libres (sur modèles équipés)

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez le hayon électrique mains libres.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez la sécurité des abords pour vous assurer de l'absence de tout obstacle ou autre susceptible de causer des dommages à vos effets personnels.
- Lorsque vous tendez votre pied sous la partie centrale au bas du pare-chocs arrière puis le retirez, prenez garde à ne pas toucher les tuyaux d'échappement avant qu'ils n'aient suffisamment refroidi, de manière à éviter tout risque de brûlure.
- Ne pas laisser la clé électronique à portée effective (périmètre de détection) du coffre à bagages.



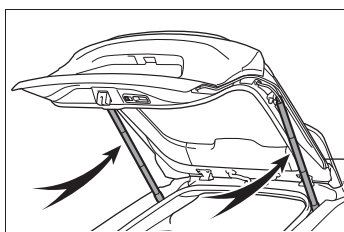
NOTE

■ Vérins motorisés de hayon

Le hayon est muni de vérins motorisés qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les vérins motorisés du hayon risquent de subir des dommages et de ne plus fonctionner correctement.



- Ne pas fixer un objet rapporté (autocollant, feuille plastique ou adhésif) à la tige d'un vérin motorisé.
- Ne pas toucher le vérin motorisé avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez au hayon aucun autre accessoire que des pièces d'origine Toyota.
- Ne pas poser la main sur le vérin motorisé et ne pas forcer dessus latéralement.

■ Pour éviter toute défaillance du mécanisme de fermeture du hayon

Ne pas forcer sur le hayon pendant le fonctionnement du mécanisme de fermeture automatique. Trop forcer sur le mécanisme de fermeture du hayon peut entraîner son mauvais fonctionnement.

■ Pour éviter tout dommage au hayon électrique

- Assurez-vous de l'absence de glace entre le hayon et son encadrement, susceptible d'entraver le mouvement du hayon. Si vous utilisez le hayon électrique alors qu'une charge excessive pèse dessus, vous risquez de causer une défaillance.
- Ne pas forcer sur le hayon pendant sa manœuvre électrique.
- Prenez garde à ne pas causer de dommages aux capteurs (situés sur les chants droit et gauche du hayon électrique) avec un couteau ou tout autre objet tranchant. Si le capteur est déconnecté, toute fermeture automatique du hayon électrique devient impossible.

■ Fonction de verrouillage après fermeture

Lorsque le hayon électrique se ferme alors que la fonction de verrouillage après fermeture est active, le système déclenche avant le début de la manœuvre un signal sonore différent de celui utilisé en temps normal.

Pour confirmer que la manœuvre a débuté correctement, assurez-vous que le signal sonore émis est différent de celui utilisé en temps normal.

Par ailleurs, lorsque le hayon électrique est complètement fermé et verrouillé, le verrouillage de toutes les portes est confirmé par les signaux de fonctionnement.

Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que les signaux de fonctionnement l'ont bien confirmé et que toutes les portes sont verrouillées.



NOTE

■ Précautions avec le hayon électrique mains libres (sur modèles équipés)

Le capteur de pied est situé sous la partie centrale au bas du pare-chocs arrière. Respectez les recommandations suivantes pour garantir le fonctionnement correct du hayon électrique mains libres:

- Veillez à ce que la partie centrale au bas du pare-chocs arrière soit toujours propre. Si la partie centrale au bas du pare-chocs arrière est sale ou couverte de neige, le risque existe que le capteur de pied soit inopérant. Dans cette situation, nettoyez ou déneigez, déplacez le véhicule puis contrôlez le fonctionnement du capteur de pied. S'il est inopérant, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas appliquer sur la partie centrale au bas du pare-chocs arrière un produit à effet anti-pluie (hydrophobe), ni aucun autre produit de protection.

- Ne pas stationner le véhicule près d'objets susceptibles d'entrer en mouvement et en contact avec la partie centrale au bas du pare-chocs arrière, comme des hautes herbes ou des arbres par exemple. Si le véhicule est resté quelque temps en stationnement près d'objets susceptibles d'entrer en mouvement et en contact avec la partie centrale au bas du pare-chocs arrière, comme des hautes herbes ou des arbres par exemple, il peut arriver que le capteur de pied soit inopérant. Dans cette situation, déplacez le véhicule puis contrôlez le fonctionnement du capteur de pied. S'il est inopérant, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas faire subir de choc violent au capteur de pied ou à la partie qui l'entoure. Si le capteur de pied ou la partie qui l'entoure a subi un choc violent, le risque existe qu'il ne fonctionne plus correctement. Si le capteur de pied est inopérant dans les situations suivantes, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - Le capteur de pied ou la partie qui l'entoure a subi un choc violent.
 - La partie centrale au bas du pare-chocs arrière est rayée ou abîmée.
- Ne pas démonter le pare-chocs arrière.
- Ne pas coller d'adhésifs au pare-chocs arrière.

**NOTE**

- Ne pas peindre le pare-chocs arrière.
- Si le hayon électrique est équipé d'un porte-vélos ou de tout autre accessoire lourd, désactivez la fonction mains libres.

Configuration du système de hayon électrique

Vous pouvez modifier les paramètres du hayon électrique depuis l'écran de configuration de l'écran multimédia. (→P.740)

Dès lors que vous avez modifié les paramètres du hayon électrique, le seul fait de mettre le contacteur de démarrage sur ARRÊT ne permet pas de les réinitialiser.

Pour rétablir les paramètres à leurs valeurs initiales, il faut utiliser à nouveau l'écran de configuration de l'écran multimédia.

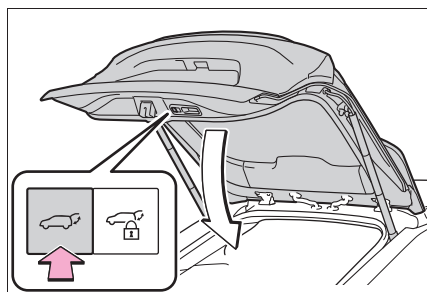
Réglage de la position d'ouverture du hayon

Il est possible de régler la position d'ouverture du hayon électrique.

- 1 Arrêtez le hayon dans la position qui vous convient. (→P.188)
- 2 Appuyez pendant plus de 2 secondes environ sur le bouton de hayon électrique.

Lorsque la programmation est terminée, elle est confirmée par 4 bips sonores.

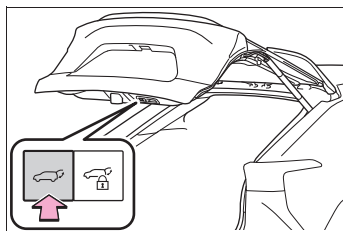
La prochaine fois que vous ouvrirez le hayon, il s'arrêtera à cette position d'ouverture.



■ Annulation de la position réglée d'ouverture du hayon

Appuyez pendant plus de 7 secondes environ sur le bouton de hayon électrique.

Le signal sonore se déclenche 4 fois, puis encore deux fois. À la prochaine manœuvre d'ouverture du hayon électrique, celui-ci s'ouvrira jusqu'à la position de configuration initiale.



■ Personnalisation

Vous pouvez aussi modifier la position d'arrêt d'ouverture automatique du hayon électrique depuis l'écran multimédia. (→P.744)

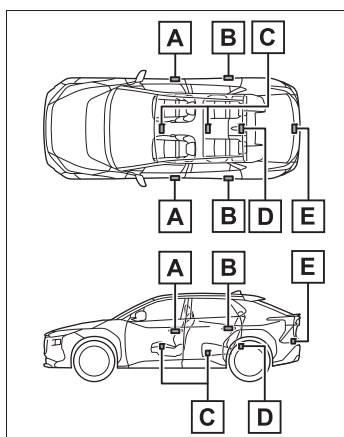
Lorsque vous avez configuré la position d'arrêt du hayon électrique à la fois par son bouton d'ouverture/fermeture sur le véhicule et par l'écran multimédia, priorité est donnée à celle que vous avez configurée en dernier.

Système d'accès et de démarrage "mains libres"

Il vous suffit de porter sur vous la clé électronique, dans votre poche par exemple, pour pouvoir effectuer les opérations suivantes. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

- Verrouillage et déverrouillage des portes (→P.180)
- Verrouillage et déverrouillage du hayon (→P.187)
- Démarrage du système VE (→P.257)

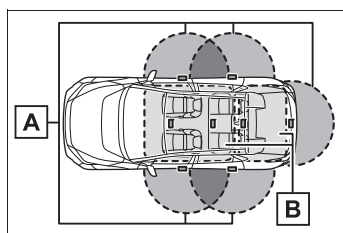
■ Emplacement des antennes



- A** Antennes situées à l'extérieur de l'habitacle (avant)
- B** Antennes situées à l'extérieur de l'habitacle (arrière)

- C** Antennes situées à l'intérieur de l'habitacle
- D** Antenne située à l'intérieur du coffre
- E** Antenne à l'extérieur du coffre

■ Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)



- A** Au verrouillage ou déverrouillage des portes

Le système est fonctionnel lorsque la clé électronique est distante de moins de 2,3 ft. (0,7 m) environ des poignées de portes avant ou arrière et du bouton de commande d'ouverture du hayon. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées.)

- B** Lorsque vous démarrez le système VE ou changez de mode le contacteur de démarrage

Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

■ Si une alarme se déclenche ou un message d'alerte est affiché

Le système utilise des messages d'alerte affichés à l'écran multifonctionnel et accompagnés d'alertes sonores pour protéger contre des accidents imprévisibles ou le vol du véhicule consécutivement à une mauvaise utilisation. Lorsqu'un

message d'alerte est affiché, prenez les mesures qu'il indique.

Lorsque seule une alarme est déclenchée, les circonstances et les procédures de correction sont comme suit.

- Lorsque une alarme extérieure se déclenche une fois pendant 5 secondes

Situation	Procédure de correction
Vous avez essayé de verrouiller les portes du véhicule alors qu'une porte est ouverte.	Fermez et verrouillez toutes les portes à nouveau.

- Lorsque une alarme intérieure produit un son continu

Situation	Procédure de correction
Vous avez mis le contacteur de démarrage sur ACC alors que la porte conducteur était ouverte (ou avez ouvert celle-ci alors que le contacteur de démarrage était sur ACC).	Mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT et fermez la porte conducteur.

■ Si le message “Clé détectée dans le véhicule” est affiché à l'écran multifonctionnel

Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage “mains libres” alors que la clé électronique était encore à l'intérieur du véhicule. Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.

■ Fonction d'économie de la batterie

La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie 12 V quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage “mains libres” prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.
- La clé électronique est restée dans un rayon d'environ 6 ft. (2 m) à l'extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
- Le système d'accès et de démarrage “mains libres” n'a pas été utilisé pendant plusieurs jours.
- Si le système d'accès et de démarrage “mains libres” n'a pas été utilisé pendant au moins 14 jours, les portes ne peuvent être déverrouillées qu'à partir de celle du conducteur. Dans ce cas, saisissez la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande ou la clé conventionnelle pour déverrouiller les portes.

■ Activation du mode d'économie de la pile sur une clé

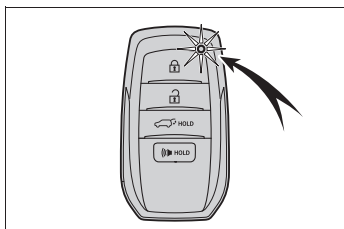
- Lorsque le mode d'économie de la pile est actif, la réception des ondes radio par la clé électronique est arrêtée afin que la pile s'use le moins vite possible.

Appuyez deux fois sur  tout en appuyant longuement sur .

Confirmez que le témoin clignote 4 fois sur la clé électronique.

Tant que le mode d'économie de la pile est actif, le système d'accès et de démarrage “mains libres” est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton

de la clé électronique.



- Vous pouvez activer à l'avance le mode d'économie de la pile sur les clés que vous n'allez pas utiliser pendant une longue période de temps.

■ Lorsque la clé électronique ne fonctionne plus

Si la clé électronique n'a pas changé de place pendant un certain temps (par exemple lorsque vous la laissez quelque part), elle arrête de fonctionner pour réduire l'usure de sa pile. Dans ce cas, vous pouvez rétablir automatiquement le fonctionnement de la clé en la changeant de position (en la prenant en main par exemple).

■ Conditions pouvant nuire au fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage "mains libres" utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage "mains libres", la télécommande du verrouillage centralisé et le système antidémarrage de fonctionner normalement.

- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous êtes à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes

radio ou perturbations radioélectriques)

- Lorsque la clé électronique est en contact ou recouverte par les objets métalliques suivants
 - Cartes couvertes de papier aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Chauffe-mains en métal
 - CD, DVD ou tout autre support numérique
 - Lorsqu'une autre clé à télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
 - Lorsque vous êtes porteur à la fois de la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radio suivants
 - Poste de radio, téléphone cellulaire, téléphone sans fil ou tout autre appareil de télécommunication sans fil
 - Autre clé électronique ou clé à télécommande émettrice d'ondes radio
 - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
 - Lecteurs audio numériques
 - Consoles de jeu portables
 - Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci
 - Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques
 - Lorsque le véhicule est stationné sur une place de stationnement payante où sont émises des ondes radio.
- #### ■ Remarque sur l'accès "mains libres"
- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les

cas suivants:

- La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
- La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur le couvercle des bagages, sur le plancher ou dans les vide-poches de porte lorsque vous démarrez le système VE ou changez de mode le contacteur de démarrage.
- La clé électronique est masquée par votre corps intercalé entre elle et le véhicule lorsque vous déverrouillez la porte.
- Ne pas laisser la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte pourrait devenir verrouillable de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour verrouiller ou déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique n'est pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système VE si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes peuvent être déverrouillées si une grande quantité d'eau, de pluie ou de lavage, éclabousse la poignée de porte, alors que la clé électronique est à portée effective. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, en l'absence d'ouverture et de fermeture des portes.)
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Toucher avec les doigts le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez vos gants et touchez à nouveau des doigts le capteur.
- Une fois le verrouillage des portes effectué à l'aide du capteur de verrouillage, le véhicule émet deux fois de suite des signaux lumineux. Ensuite aucun signal n'est émis ensuite.
- Si la poignée de la porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et se déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:
 - Éloignez la clé électronique à plus de 6 ft. (2 m) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
 - Réglez la clé électronique en mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P.202)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule alors qu'une poignée de porte est humide, pendant le lavage de celui-ci, il peut arriver qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctions et qu'un signal sonore se produise à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner normalement s'il est couvert de glace, de neige, de

boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire fonctionner à nouveau.

- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, cette dernière risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de la porte sur sa position initiale et assurez-vous que les portes sont déverrouillées avant d'actionner une nouvelle fois sur la poignée de la porte.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, il peut arriver que le verrouillage des portes soit plus long après que vous ayez pris en main la poignée de porte.

■ Lorsque le véhicule n'est pas conduit pendant une période prolongée

- Pour éviter le vol du véhicule, ne laissez pas la clé électronique à une distance de 6 ft. (2 m) de ce dernier.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P.743)
- Le mode d'économie de la pile peut réduire la consommation électrique des clés électroniques. (→P.202)

■ Pour faire fonctionner le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système à partir de l'extérieur de l'habitacle.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher

accidentellement, ou l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ne fonctionne pas normalement

- Si vous n'arrivez pas à verrouiller ou déverrouiller les portes, appliquez les méthodes suivantes.
 - Approchez la clé électronique de la poignée de porte et effectuez une manœuvre de verrouillage ou déverrouillage.
 - Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé.

Si vous n'arrivez pas à verrouiller ou déverrouiller les portes par l'une des méthodes expliquées, utilisez la clé conventionnelle. (→P.709)

Toutefois, si vous utilisez la clé conventionnelle alors que l'alarme est armée, cette dernière va se déclencher. (→P.77)

- Si vous n'arrivez pas à démarrer le système VE, voir P.710

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le système d'accès et de démarrage "mains libres"). (Fonctions personnalisables: →P.743)

Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par personnalisation, consultez les explications pour les manœuvres suivantes.

- Verrouillage et déverrouillage des portes:
Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (→P.180, 709)
- Démarrage du système VE et changement de mode du contacteur de démarrage: →P.710
- Arrêt du système VE: →P.259

**AVERTISSEMENT****■ Précautions concernant les interférences avec des dispositifs électroniques**

- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardiovertteur implantable) doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P.201)

Les ondes radio sont en effet susceptibles de perturber le fonctionnement de ce type d'appareil. Il est possible de désactiver l'accès "mains libres", au besoin. Consultez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".

- Il est demandé à l'utilisateur porteur d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardiovertteur implantable) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio.

Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

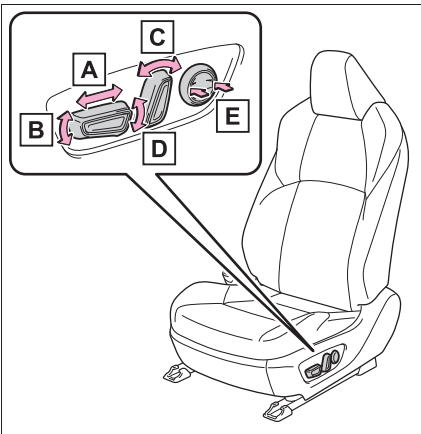
Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails sur la désactivation de l'accès mains libres.

Sièges avant

Les sièges sont réglables (longitudinalement, verticalement, etc.). Réglez le siège pour que votre position de conduite soit correcte.

Procédure de réglage

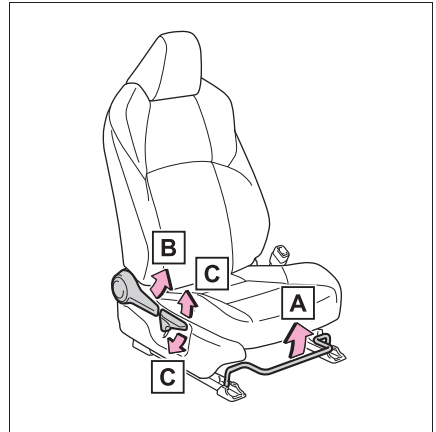
- Siège électrique (siège conducteur et siège passager)



- A** Bouton de réglage de la position du siège
- B** Bouton de réglage de l'assise de siège (avant)
- C** Bouton de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
- D** Bouton de réglage de la hauteur du siège
- E** Bouton de réglage du soutien lombaire (siège conducteur

uniquement)

- Siège manuel (siège passager)



- A** Levier de réglage de la position du siège
- B** Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège
- C** Levier de réglage de la hauteur du siège

■ Lorsque vous réglez le siège

- Veillez à ce que personne ou aucun objet autour ne soit en contact avec le siège.
- Veillez à ce que l'appui-tête ne vienne pas en contact avec le plafond et le pare-soleil de pare-brise lorsque vous réglez le siège.

■ Système d'accès assisté (sur modèles équipés)

Le siège conducteur fait mouvement selon le mode du contacteur de démarrage et selon que la ceinture de sécurité conducteur est attachée ou pas. (→P.234)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous réglez la position du siège

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun autre passager ne soit blessé du fait du mouvement du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure. Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.
- Assurez-vous de laisser suffisamment d'espace autour des pieds afin de ne pas vous les coincer.
- Siège manuel uniquement: Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

■ Réglage du siège

Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.

Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directe sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident. Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant, car le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.

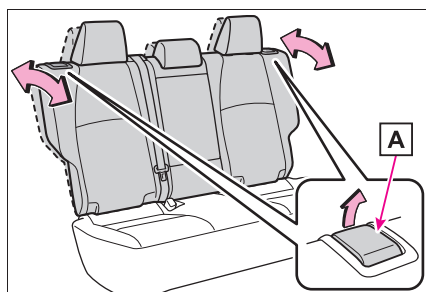
Sièges arrière

Les leviers d'escamotage des dossiers de sièges servent également à en régler l'inclinaison.

Procédure de réglage

Tirez sur le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

A, puis réglez le dossier de siège en inclinaison.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous manœuvrez le dossier de siège

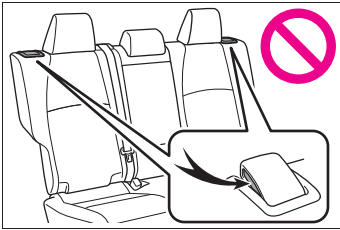
Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Veillez à ce que les autres passagers ne soient pas heurtés violemment par le dossier de siège.
- Ne pas approcher les mains des parties mobiles, ne pas les glisser entre deux sièges, et ne pas vous laisser pincer une partie du corps.

⚠ AVERTISSEMENT

- Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position. Si le dossier de siège n'est pas bien verrouillé, le repère rouge reste visible. Assurez-vous que le repère rouge ne soit pas visible.



Escamotage des dossiers de sièges arrière

■ Avant de rabattre les dossiers de siège

- 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr.

Serrez le frein de stationnement (→P.269) et mettez la position de sélection sur P. (→P.263)

- 2 Réglez la position du siège avant et l'inclinaison du dossier de siège. (→P.207)

Selon la position du siège avant, si le dossier de siège est incliné en arrière, il risque de gêner la manœuvre du siège arrière.

- 3 Abaissez l'appui-tête de siège central arrière. (→P.211)

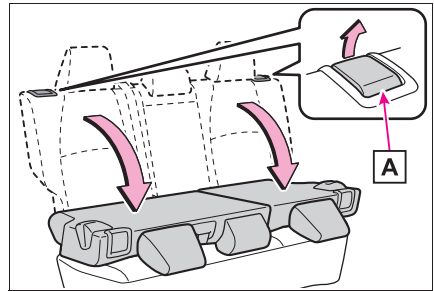
- 4 Escamotez l'accoudoir de siège arrière s'il est sorti. (→P.578)

Cette étape est facultative si vous ne manœuvrez que le siège

gauche.

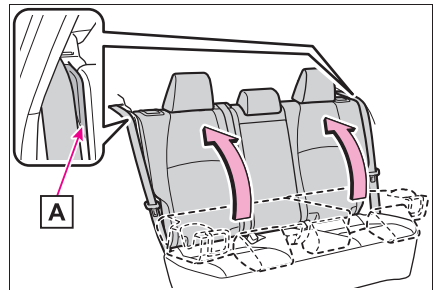
■ Escamotage des dossiers de sièges arrière

Tout en tirant sur le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège **A**, rabattez le dossier de siège.



■ Relevage des dossiers de sièges arrière

Pour éviter de coincer la ceinture de sécurité entre le siège et l'intérieur du véhicule, passez la ceinture de sécurité à l'extérieur de son guide **A** puis relevez le dossier de siège en sécurité dans sa position verrouillée.



**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière**

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

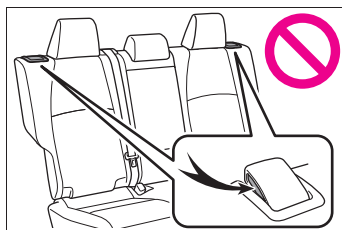
- Ne pas essayer de rabattre les dossiers de siège tout en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez la position de sélection sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le coffre ou sur un siège dont le dossier est rabattu, pendant la marche du véhicule.
- Ne pas laisser les enfants monter dans le coffre.
- Ne pas manœuvrer un siège arrière s'il est occupé.
- Prenez garde de ne pas vous faire prendre les pieds ou les mains dans les parties mobiles ou les articulations des sièges pendant que vous les manœuvrez.
- Ne pas laisser les enfants jouer avec le siège.

■ Après avoir relevé les dossiers de sièges arrière en position verticale

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Assurez-vous que le dossier de siège est bien verrouillé en position, en le poussant légèrement d'avant en arrière.

Si le dossier de siège n'est pas bien verrouillé, le repère rouge reste visible sur le levier de déverrouillage du dossier de siège. Assurez-vous que le repère rouge ne soit pas visible.



- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.

Appuis-tête

Tous les sièges sont pourvus d'appuis-tête.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre avec les appuis-tête

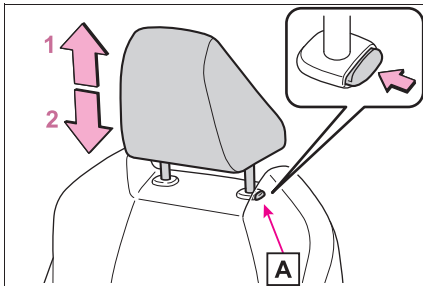
Prenez les précautions suivantes avec les appuis-tête.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-tête conçus pour chaque siège.
- Les appuis-tête doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-tête, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne pas conduire avec les appuis-tête démontés.
- Pour vous assurer que les appuis-tête de siège arrière sont bien verrouillés en position, poussez et tirez-les verticalement avant de les utiliser.

Réglage en hauteur

■ Sièges avant



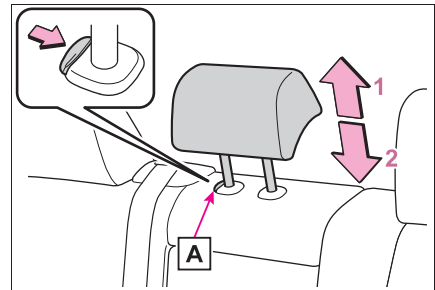
1 Haut

Tirez les appuis-tête vers le haut.

2 Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage **A** et sans le relâcher, poussez l'appui-tête vers le bas.

■ Siège arrière central



1 Haut

Tirez les appuis-tête vers le haut.

2 Bas

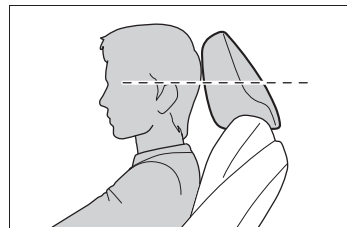
Appuyez sur le bouton de déverrouillage **A** et sans le relâcher, poussez l'appui-tête vers le bas.

■ Sièges arrière latéraux

Les appuis-tête ne sont pas réglables.

■ Réglage en hauteur des appuis-tête (sièges avant)

Veillez à ce que les appuis-tête soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.



212 4-3. Réglage des sièges

■ Réglage de l'appui-tête de siège central arrière

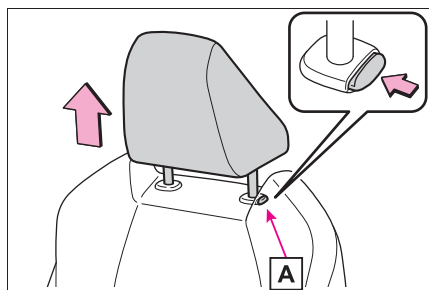
Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos, lorsque vous l'utilisez.

Retrait des appuis-tête

■ Sièges avant

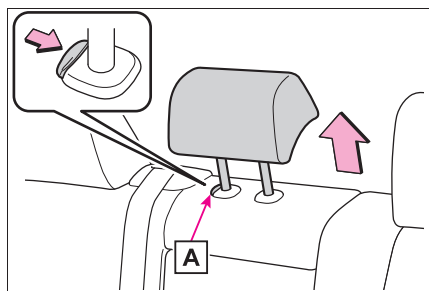
Appuyez sur le bouton de déverrouillage **A** et sans le relâcher, tirez l'appui-tête vers le haut.

Si l'appui-tête touche le ciel de toit, rendant le démontage difficile, baissez le siège ou inclinez-en le dossier. (→P.207)



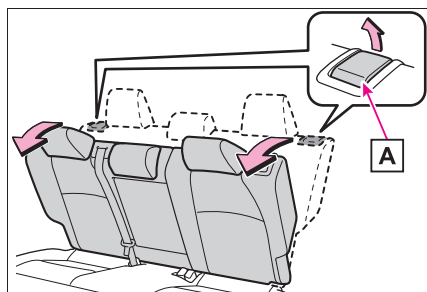
■ Siège arrière central

Appuyez sur le bouton de déverrouillage **A** et sans le relâcher, tirez l'appui-tête vers le haut.

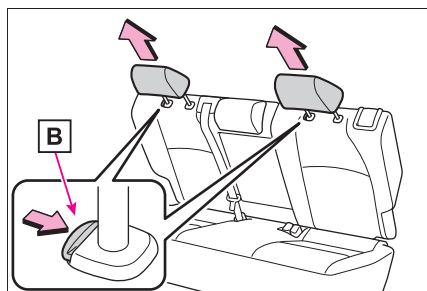


■ Sièges arrière latéraux

- 1 Tirez sur le bouton de déverrouillage de dossier de siège **A** et rabattez le dossier de siège suffisamment pour que sa position vous permette de démonter les appuis-tête.



- 2 Appuyez sur le bouton de déverrouillage **B** et sans le relâcher, tirez l'appui-tête vers le haut.

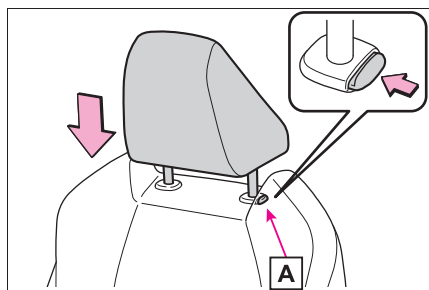


Installation des appuis-tête

■ Sièges avant

Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage.

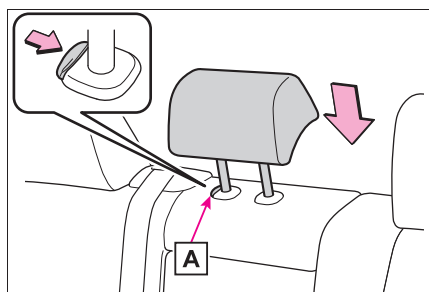
Appuyez sur le bouton de déverrouillage **A** et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



■ Siège arrière central

Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage.

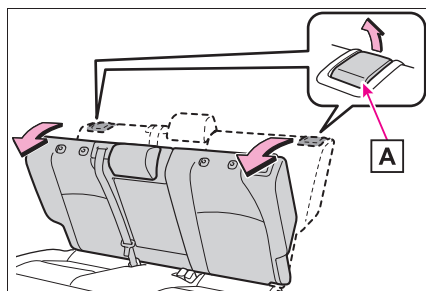
Appuyez sur le bouton de déverrouillage **A** et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



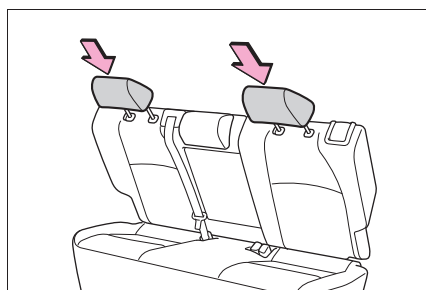
■ Sièges arrière latéraux

- 1 Tirez sur le bouton de déverrouillage de dossier de siège **A** et rabattez le dossier de siège suffisamment pour que

sa position vous permette de remonter les appuie-tête.



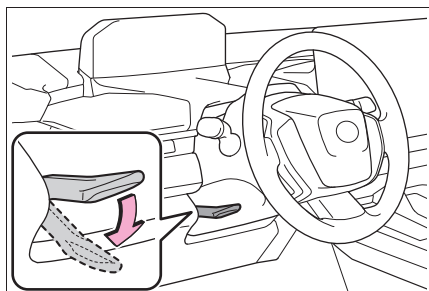
- 2 Alignez l'appui-tête sur les trous de montage et poussez-le vers le bas en position verrouillée.



Volant de direction

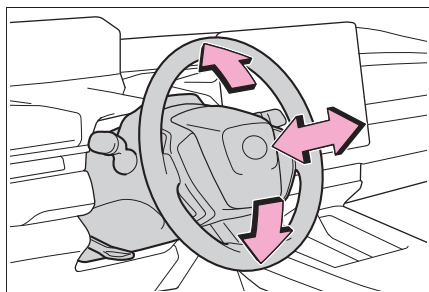
Procédure de réglage

- 1 Tenez le volant et poussez le levier vers le bas.



- 2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.



AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Ne pas régler la position du volant tout en conduisant.

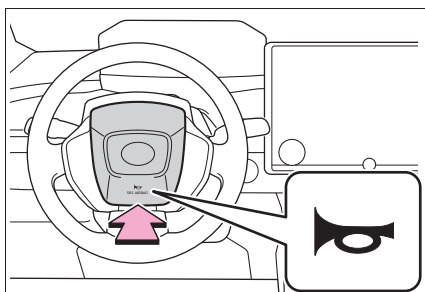
En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Après que vous ayez réglé le volant de direction

Assurez-vous que le volant de direction est correctement bloqué. Sinon, le volant de direction risque de changer de position intempestivement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel. Par ailleurs, l'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement bloqué.

Utilisation de l'avertisseur sonore

Pour utiliser l'avertisseur sonore, appuyez sur le pictogramme  ou à proximité.



Rétroviseur intérieur*

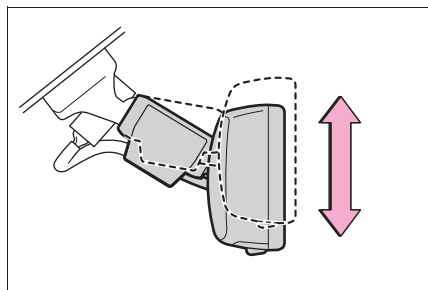
* : Sur modèles équipés

Le rétroviseur est réglable en position pour vous permettre une vue suffisamment dégagée de l'arrière.

Réglage en hauteur du rétroviseur

Le rétroviseur est réglable en hauteur pour pouvoir s'adapter à votre position de conduite.

Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.



AVERTISSEMENT

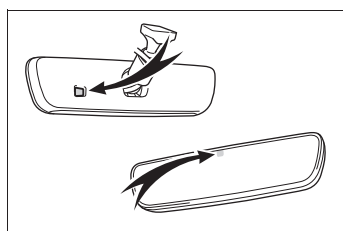
■ Précautions à prendre pendant la conduite

Ne pas régler la position du rétroviseur tout en conduisant. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

sité lumineuse des projecteurs des véhicules qui vous suivent, la lumière réfléchie est automatiquement atténuée.

■ Pour éviter toute erreur de capteur

Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, ne pas les toucher du doigt et ne pas les recouvrir.



Fonction anti-éblouissement

En réponse au niveau d'inten-

Rétroviseur numérique*

* : Sur modèles équipés

Le rétroviseur numérique est un système qui utilise la caméra à l'arrière du véhicule pour afficher son image au travers de la surface réfléchissante du rétroviseur intérieur.

Vous pouvez alterner entre les deux modes optique et numérique de rétrovision par une action sur le levier du rétroviseur numérique.

Le rétroviseur numérique permet au conducteur de voir à l'arrière malgré les obstructions possibles, notamment les appuis-tête ou les bagages, garantissant ainsi la visibilité vers l'arrière. Par ailleurs, les sièges arrière ne sont pas affichés, ce qui préserve l'intimité des passagers.



AVERTISSEMENT

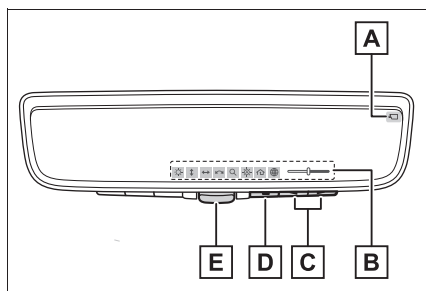
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Avant d'utiliser le rétroviseur numérique

- Veuillez à régler le rétroviseur avant de prendre la route. (→P.218)

- Sélectionnez le mode optique de rétrovision et réglez la position du rétroviseur numérique afin d'avoir une vision parfaite du périmètre derrière votre véhicule.
- Sélectionnez le mode numérique de rétrovision et réglez les paramètres d'affichage.
- Sachant que le champ de vision couvert par l'image affichée par le rétroviseur numérique est différent de celui du rétroviseur optique, veuillez à en vérifier les différences avant de prendre la route.

Composition du système



A Témoin de caméra

Indique que la caméra fonctionne normalement.

B Zone d'affichage des icônes

Affiche les icônes, les réglages, etc. (→P.218)

C Bouton de sélection/réglage

Appuyez pour modifier le réglage du paramètre que vous souhaitez configurer.

D Bouton de menu

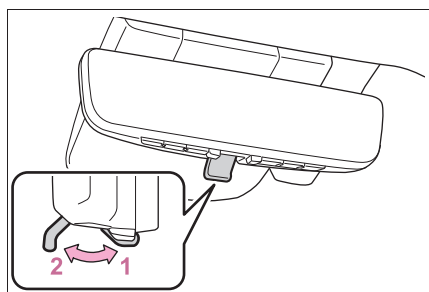
Appuyez pour afficher les icônes et sélectionner le paramètre que vous souhaitez configurer.

E Commode

Agissez sur lui pour alterner entre le mode numérique de rétrovision et le mode optique de rétrovision.

Sélection des modes

Agissez sur le levier pour alterner entre le mode numérique de rétrovision et le mode optique de rétrovision.

**1** Mode numérique de rétrovision

Affiche une image du périmètre derrière le véhicule.

Le témoin  s'allume dans ce mode.

2 Mode optique de rétrovision

Éteint l'écran d'affichage du rétroviseur numérique et permet l'utilisation du rétroviseur en mode optique.

■ Condition fonctionnelle du mode numérique de rétrovision

Vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

Lorsque vous passez le contacteur de démarrage de MARCHE à ARRÊT ou ACC, l'image disparaît après quelques secondes.

■ Lorsque vous utilisez le rétroviseur numérique en mode numérique de rétrovision

- S'il vous est difficile de distinguer l'image affichée par le rétroviseur numérique parce que l'objectif de la caméra est souillé d'eau, de neige, de boue, etc., utilisez le lave-glace de caméra arrière (→P.284) ou passez en mode optique de rétrovision.
 - Lorsque le hayon est ouvert, le rétroviseur numérique ne peut pas afficher une image correcte. Avant de prendre la route, veillez à fermer le hayon.
 - Si l'image affichée est difficile à distinguer en raison d'un reflet lumineux, fermez le store pare-soleil électronique du toit panoramique (sur modèles équipés).
 - Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque vous circulez dans l'obscurité, la nuit notamment. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
 - Les objets affichés dans l'image peuvent sembler d'une couleur différente de ce qu'elle est en réalité.
 - Selon la hauteur des feux du véhicule derrière le vôtre, il peut arriver que votre véhicule paraisse baigné dans un halo blanc.
 - La correction automatique d'image sous fortes luminosités peut provoquer un effet de scintillement.
- Si vous avez de la difficulté à distinguer l'image affichée ou si le scintillement vous dérange, passez en mode optique de rétrovision.
- Il peut arriver que le rétroviseur numérique chauffe beaucoup lorsqu'il est en mode numérique de rétrovision. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.
 - Selon votre condition physique ou votre âge, vous pouvez avoir besoin de davantage de temps

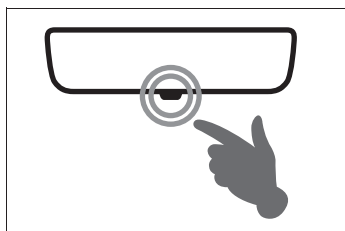
218 4-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

que d'habitude pour accommoder sur l'image affichée. Dans ce cas, sélectionnez le mode optique de rétrovision.

- Ne pas laisser les passagers regarder fixement l'image affichée pendant la marche du véhicule, car cela peut provoquer le mal des transports.

■ Lorsque le système est défaillant

Si le pictogramme représenté dans l'illustration s'affiche pendant que le rétroviseur numérique est en mode numérique de rétrovision, le système est peut-être défaillant. Le pictogramme disparaît après quelques secondes. Basculez le levier, sélectionnez le mode optique de rétrovision et faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

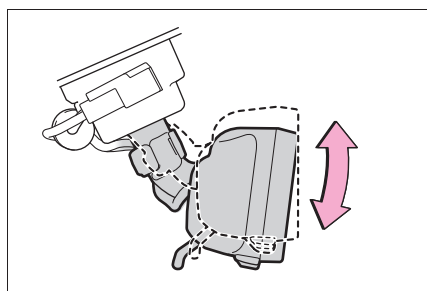


Réglage du rétroviseur

■ Réglage du rétroviseur en hauteur

Le rétroviseur est réglable en hauteur pour pouvoir s'adapter à votre position de conduite.

Sélectionnez le mode optique de rétrovision, puis pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.

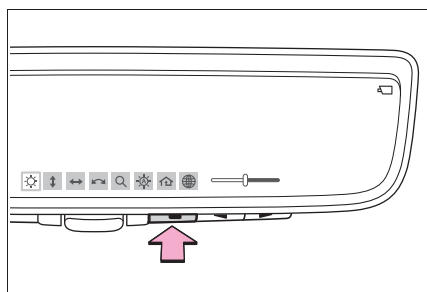


■ Paramètres d'affichage (mode numérique de rétrovision)

Les paramètres d'affichage du mode numérique de rétrovision, d'activation/désactivation de la fonction anti-éblouissement automatique, etc., sont modifiables.

- 1 Appuyez sur le bouton de menu.

Les icônes s'affichent.



- 2 Appuyez plusieurs fois sur le bouton de menu jusqu'à sélectionner le paramètre que vous souhaitez configurer.

- 3 Appuyez sur  ou  pour modifier la configuration.

Les icônes disparaissent si vous

n'appuyez sur aucun bouton pendant au moins 5 secondes environ.

Icônes	Paramètres
	Sélectionnez pour régler la luminosité de l'affichage.
	Sélectionnez pour régler haut/bas la zone affichée.
	Sélectionnez pour régler gauche/droite la zone affichée.
	Sélectionnez pour régler l'angle de l'image affichée.
	Sélectionnez pour faire un zoom avant/arrière dans l'image affichée.
	<p>Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction anti-éblouissement automatique.*</p> <p>En réponse à l'intensité lumineuse des projecteurs des véhicules qui vous suivent, la lumière réfléchie est automatiquement corrigée.</p> <p>La fonction anti-éblouissement automatique est activée chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.</p>

Icônes	Paramètres
	Sélectionnez pour afficher le didacticiel d'apprentissage HomeLink® permettant d'aider les clients à effectuer l'apprentissage de leur système de commande d'ouverture de porte de garage. (→P.591)
	Sélectionnez pour changer la langue du didacticiel d'apprentissage Home-link®.

* : Cette fonction est dédiée au mode optique de rétrovision; toutefois, la configuration du paramètre reste également possible pendant que vous utilisez le mode numérique de rétrovision.

■ Activation/désactivation de la fonction anti-éblouissement automatique (mode optique de rétrovision)

La fonction anti-éblouissement automatique du mode optique de rétrovision est activable/désactivable. La configuration est en modifiable aussi bien en mode numérique de rétrovision qu'en mode optique de rétrovision.

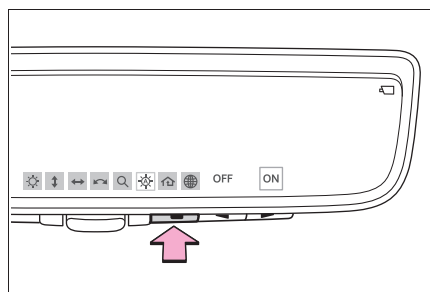
► Lorsque vous utilisez le mode numérique de rétrovision

→P.218

► Lorsque vous utilisez le mode optique de rétrovision

1 Appuyez sur le bouton de menu.

Le réglage configuré est affiché.



- 2** Appuyez sur  ou  pour activer ("ON") ou désactiver ("OFF") la fonction anti-éblouissement automatique.

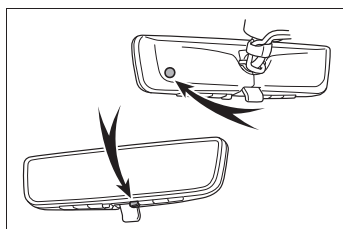
Les icônes disparaissent si vous n'appuyez sur aucun bouton pendant au moins 5 secondes environ.

■ Réglage de l'affichage (mode numérique de rétrovision)

- Les icônes disparaissent si vous n'appuyez sur aucun bouton pendant au moins 5 secondes environ.
- Si vous réglez l'image affichée, il peut arriver qu'elle apparaisse déformée. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.
- Si la luminosité du rétroviseur numérique est réglée trop haut, elle peut occasionner une fatigue oculaire. Réglez la luminosité du rétroviseur numérique à un niveau adapté. Si vos yeux fatiguent, passez en mode optique de rétrovision.
- La luminosité du rétroviseur numérique varie automatiquement en fonction de la luminosité ambiante à l'avant de votre véhicule.

■ Pour éviter tout mauvais fonctionnement des capteurs de luminosité

Pour éviter tout mauvais fonctionnement des capteurs de luminosité, ne pas les toucher ni les recouvrir.



⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Pendant la marche du véhicule

- Ne pas régler la position du rétroviseur numérique ni en modifier les paramètres d'affichage tout en conduisant. Arrêtez le véhicule avant de manipuler les boutons de commande du rétroviseur numérique. À défaut, vous pourriez donner involontairement un coup de volant et être à l'origine d'un accident imprévisible.

**AVERTISSEMENT**

- Soyez toujours attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

Les véhicules et autres objets peuvent paraître de taille différente entre le mode numérique de rétrovision et le mode optique de rétrovision.

Lorsque vous reculez, veillez à vous assurer directement de la sécurité du périmètre autour du véhicule, en particulier vers l'arrière.

En outre, si un véhicule approche par l'arrière dans le noir, pendant la nuit par exemple, les alentours peuvent paraître faiblement éclairés.

- **Pour éviter tout risque d'incendie**

Si le conducteur continue d'utiliser le rétroviseur numérique alors que s'en échappe de la fumée ou une odeur suspecte, il peut s'ensuivre un incendie. Arrêtez immédiatement d'utiliser le système et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Nettoyage du rétroviseur numérique

- **Nettoyage de la surface du miroir**

Si la surface du miroir est sale, l'image affichée peut être difficile à distinguer.

Nettoyez précautionneusement la surface du miroir, avec chiffon doux et sec.

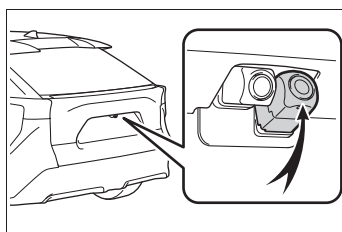
- **Nettoyage de la caméra**

S'il vous est difficile de distinguer l'image affichée par le rétroviseur numérique parce

que l'objectif de la caméra est souillé d'eau, de neige, de boue, etc., utilisez le lave-glace de caméra arrière ou passez en mode optique de rétrovision. (→P.284)

- **La caméra**

La caméra du rétroviseur numérique est située à l'emplacement indiqué dans la figure.



- **Nettoyage de la caméra avec du liquide de lave-glace**

- Lorsque vous nettoyez la caméra, le liquide de lave-glace peut rendre l'image difficile à distinguer. Par conséquent, prenez garde à tout ce qui entoure le véhicule pendant que vous conduisez.
- Si du liquide de lave-glace subsiste sur l'objectif de la caméra après le nettoyage, il peut arriver que l'image soit difficile à distinguer de nuit, du fait de la hauteur ou de l'inclinaison des projecteurs principaux des véhicules suivants. Dans ce cas, sélectionnez le mode optique de rétrovision.
- Il peut arriver que certaines taches ne soient pas éliminées par le nettoyage. Dans ce cas, rincez à grande eau l'objectif de la caméra et essuyez-le avec un chiffon doux humecté d'eau.
- Le liquide de lave-glace est pulvérisé directement sur l'objectif de la caméra. Par conséquent, la glace, la neige, etc., qui adhère autour de la caméra ne peut pas être

enlevée.



NOTE

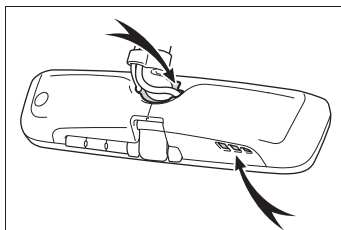
■ Pour éviter tout mauvais fonctionnement du rétroviseur numérique

- Ne pas utiliser de produits détergents, tels que diluants, benzène et alcool, pour nettoyer le rétroviseur. Ils risquent de décolorer, détériorer ou abîmer la surface du miroir.
- Ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ni un briquet à proximité du rétroviseur, et le tenir à l'abri de toute flamme nue. Risque d'abîmer le rétroviseur ou de provoquer un incendie.
- Ne pas démonter, mettre en pièces ni modifier le rétroviseur.

■ Pour éviter tout mauvais fonctionnement de la caméra

- Respectez les précautions suivantes, faute de quoi le rétroviseur numérique risque de ne pas fonctionner normalement.
- Ne pas faire subir de choc violent à la caméra, ni lui donner un coup ou la heurter, sous peine d'en modifier la position et l'angle de montage.
- Ne pas démonter, mettre en pièces ni modifier la caméra.
- Lorsque vous lavez la caméra, rincez-la à grande eau puis essuyez-la avec un chiffon doux humecté d'eau.
Ne pas frotter l'objectif de la caméra, sous peine de le rayer et de le rendre incapable de transmettre une image claire.

- Ne pas laisser adhérer au recouvrement de la caméra un solvant organique, un produit lustrant pour carrosserie, un produit lave-vitres ou un traitement pour verre. Si cela se produit, nettoyez au plus vite.
- Ne pas asperger la caméra d'eau chaude par temps froid, car la variation brutale de température peut provoquer un fonctionnement anormal de cette dernière.
- Lorsque vous utilisez un nettoyeur haute pression pour laver le véhicule, ne pas envoyer d'eau directement sur la caméra et la partie qui l'entoure, car cela peut provoquer un fonctionnement anormal de cette dernière.
- Ne pas faire subir de choc violent à la caméra, sous peine de causer son mauvais fonctionnement.
Si cela arrive, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
- Ne pas obstruer les orifices de ventilation du rétroviseur. Sinon, le rétroviseur risque de chauffer, avec pour conséquence un mauvais fonctionnement ou un incendie.



Si vous constatez un symptôme quelconque

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, consultez le tableau qui suit expliquant la cause probable et la solution.

Si la solution ne résout pas le symptôme, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause probable	Solution
L'image est difficile à distinguer.	La surface du miroir est sale.	Nettoyez précautionneusement la surface du miroir, avec chiffon doux et sec.
	Le rétroviseur est directement éclairé par la lumière du soleil ou les projecteurs des autres véhicules.	Sélectionnez le mode optique de rétrovision. (Si la lumière provient du toit panoramique [sur modèles équipés], fermez le pare-soleil électronique.)
	<ul style="list-style-type: none"> Le véhicule est dans une zone mal éclairée. Le véhicule est à proximité d'un relais TV, d'une station de radio, d'une centrale électrique ou de toute autre installation source d'ondes radio intenses ou de parasites électriques. La température autour de la caméra est extrêmement haute/basse. La température ambiante est extrêmement basse. Le temps est à la pluie ou à l'humidité. L'objectif de la caméra est directement éclairé par la lumière du soleil ou les projecteurs des autres véhicules. Le véhicule est situé sous des éclairages fluorescents, au sodium, au mercure, etc. 	Sélectionnez le mode optique de rétrovision. (Revenez au mode numérique de rétrovision lorsque les conditions se sont améliorées.)

Symptôme	Cause probable	Solution
L'image est difficile à distinguer.	Présence de corps étranger (gouttelettes d'eau ou poussières) sur l'objectif de la caméra.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisez le dispositif de nettoyage dédié pour nettoyer l'objectif de la caméra. (→P.284) Sélectionnez le mode optique de rétrovision.
L'image est désalignée.	Le hayon n'est pas bien fermé.	Fermez complètement le hayon.
	La caméra ou la partie qui l'entoure a subi un choc important.	Sélectionnez le mode optique de rétrovision et faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
L'affichage est sombre et le témoin  est allumé.	Le système est peut-être défectueux.	Sélectionnez le mode optique de rétrovision et faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Le témoin  s'éteint.		

Symptôme	Cause probable	Solution
 est affiché.	Le rétroviseur numérique chauffe excessivement. (L'affichage va progressivement s'assombrir de plus en plus. Si la température continue de monter, le rétroviseur numérique finit par s'éteindre.)	Il est recommandé d'abaisser la température dans l'habitacle pour refroidir le rétroviseur. ( s'éteint lorsque le rétroviseur a suffisamment refroidi.) Si  ne s'éteint pas alors que le rétroviseur est froid, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Vous n'arrivez pas à manœuvrer normalement le levier.	Le levier est peut-être défilant.	Sélectionnez le mode optique de rétrovision et faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota. (Pour passer en mode optique de rétrovision, appuyez sur le bouton de menu pendant plus de 10 secondes environ.)

Rétroviseurs extérieurs

Le rétroviseur est réglable en position pour vous permettre une vue suffisamment dégagée de l'arrière.

■ Lorsque vous utilisez les rétroviseurs extérieurs par temps froid

Lorsqu'il fait froid et que les rétroviseurs extérieurs sont pris par le gel, il peut arriver qu'il soit impossible de les escamoter/déplier ou d'en régler l'orientation du miroir. Débarrassez les rétroviseurs extérieurs de la glace, neige, etc. qui les recouvre.

■ Désembuage des rétroviseurs

Pour désembuer les rétroviseurs extérieurs, utilisez les désembueurs. Mettez en marche le désembueur de lunette arrière pour déclencher également ceux des rétroviseurs extérieurs. (→P.544)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Points importants pendant que vous conduisez

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.

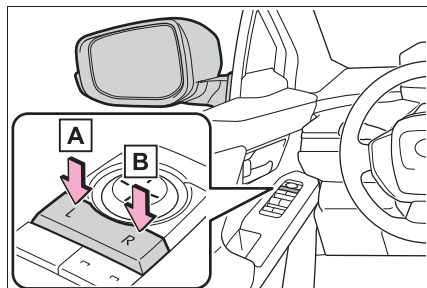
À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas régler la position des rétroviseurs tout en conduisant.
- Ne pas rouler avec les rétroviseurs en position escamotée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

Procédure de réglage

► Type A

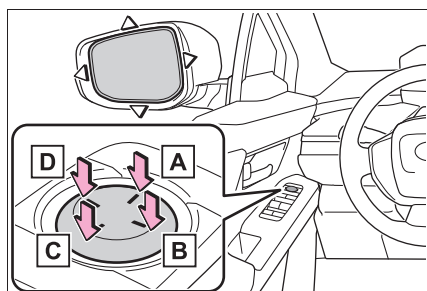
- 1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, appuyez sur le sélecteur.



A Gauche

B Droit

- 2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur le sélecteur.



A Haut

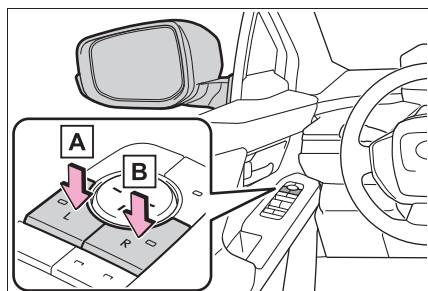
B Droit

C Bas

D Gauche

► Type B

- 1 Le témoin s'allume au bouton du rétroviseur que vous choisissez de régler.

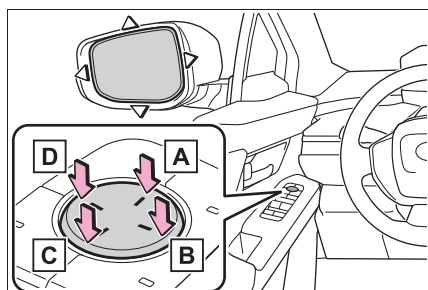


A Gauche

B Droit

Appuyez une nouvelle fois sur le bouton pour désélectionner.

- 2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur le sélecteur.



A Haut

B Droit

C Bas

D Gauche

■ Les rétroviseurs sont orientables quand

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE.

■ Orientation automatique des rétroviseurs (sur modèles équipés)

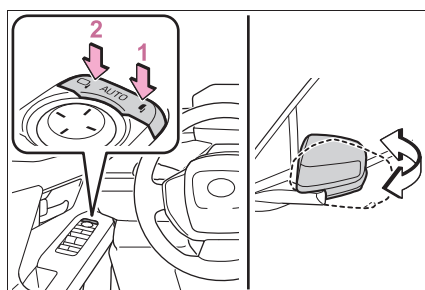
On peut mémoriser l'inclinaison désirée du rétroviseur et rappeler cette position à l'aide de la commande de mémorisation de la position de conduite. (→P.234)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque les désembueurs de rétroviseur sont actifs

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

Escamotage et déploiement des rétroviseurs (type A)



- 1 Escamotage des rétroviseurs

- 2 Déploiement des rétroviseurs

Mettez le bouton d'escamotage des rétroviseurs extérieurs en position centrale pour qu'ils soient en mode automatique.

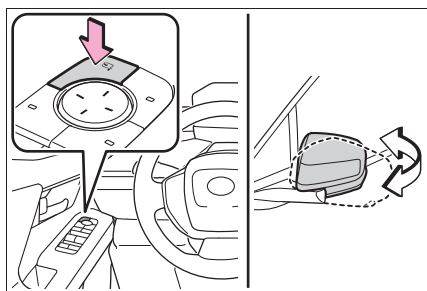
Le mode automatique permet d'asservir l'escamotage ou le déploiement des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des portes.

Escamotage et déploiement des rétroviseurs (type B)

■ Au moyen du bouton

Appuyez sur le bouton pour escamoter les rétroviseurs.

Appuyez une nouvelle fois dessus pour les déployer à leur position initiale.



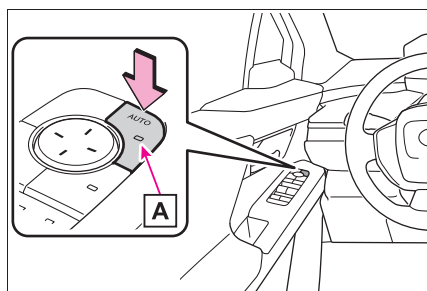
■ Configuration du mode automatique

Appuyez sur le bouton "AUTO" pour activer le mode automatique.

Le mode automatique est confirmé par le témoin **A** allumé.

Le mode automatique permet d'asservir l'escamotage ou le déploiement des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des portes.

Appuyez une nouvelle fois sur le bouton pour revenir en mode manuel.



■ Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie 12 V

La fonction d'escamotage/déploiement automatique des rétroviseurs est rétablie à son état désactivé par défaut. Pour activer la fonction, appuyez à nouveau sur le bouton pour sélectionner la marche.

■ Personnalisation

Les manœuvres automatiques d'escamotage et de déploiement peuvent être modifiées. (Fonctions personnalisables: →P.745)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un rétroviseur est en mouvement

Afin d'éviter toute blessure ou tout mauvais fonctionnement du rétroviseur, veillez à ne pas vous laisser coincer la main par le rétroviseur en mouvement.

Asservissement des rétroviseurs en marche arrière (sur modèles équipés)

Lorsque le sélecteur de rétroviseur est sur la position "L" ou "R", les rétroviseurs extérieurs s'orientent automatiquement vers le bas lorsque le véhicule

est en marche arrière, afin de vous permettre de mieux voir le sol.

Pour désactiver cette fonction, mettez le sélecteur de rétroviseur sur la position centrale (entre “L” ou “R”)

■ Orientation des rétroviseurs lorsque le véhicule est en marche arrière

Avec la position de sélection sur R, réglez l’orientation des rétroviseurs à votre convenance.

L’orientation telle que vous la réglez est mémorisée, et le rétroviseur basculera automatiquement dans la position mémorisée la prochaine fois que vous mettrez la position de sélection sur R.

La position mémorisée basculée vers le bas du rétroviseur est asservie à la position normale (orientation du rétroviseur telle qu’elle est réglée lorsque la position de sélection n’est pas sur R). Par conséquent, si vous modifiez la position normale après avoir réglé la position basculée, cette dernière va également être modifiée.

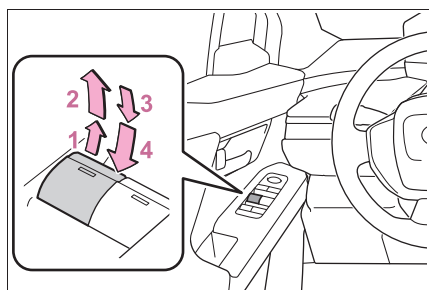
Lorsque vous modifiez la position normale, réglez à nouveau l’orientation pour la marche arrière.

Lève-vitres électriques

Ouverture et fermeture des vitres électriques

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des vitres assistées avec les boutons.

Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres latérales comme suit :



- 1** Fermeture
- 2** Fermeture par simple impulsion*
- 3** Ouverture
- 4** Ouverture par simple impulsion*

* : Pour arrêter la vitre latérale à une position intermédiaire, appuyez sur le bouton dans le sens contraire.

■ Conditions d'utilisation des lève-vitres électriques

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Utilisation des lève-vitres électriques après l'arrêt du système VE

Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant 45 secondes environ après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement

Si un objet se trouve coincé entre la vitre latérale et son encadrement pendant la fermeture, le mouvement s'interrompt et la vitre latérale s'ouvre légèrement.

■ Protection anti-pincement à l'ouverture

Si un objet se trouve pris entre la porte et la vitre latérale pendant l'ouverture, la vitre s'arrête dans son mouvement.

■ Lorsque vous n'arrivez pas à ouvrir ou fermer la vitre électrique

Lorsque la protection anti-pincement à la fermeture ou à l'ouverture ne fonctionne plus normalement, et vous n'arrivez plus à ouvrir et fermer la vitre latérale, effectuez les opérations suivantes à l'aide du bouton de lève-vitre électrique de la porte concernée.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contacteur de démarrage sur MARCHE, dans les 4 secondes qui suivent l'activation de la protection anti-pincement à la fermeture ou à l'ouverture, appuyez en continu sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion ou d'ouverture par simple impulsion, afin d'obliger la vitre à latérale à s'ouvrir ou à se fermer.
- Si vous n'arrivez pas à ouvrir et fermer la vitre latérale même en ayant suivi les explications qui précèdent, appliquez la procédure suivante pour initialiser la fonction.

- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- 2 Tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion, et fermez complètement la vitre latérale.
- 3 Relâchez le bouton de lève-vitre électrique et attendez un moment; recommencez à tirer sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion, et tenez-le dans cette position pendant plus de 6 secondes environ.
- 4 Appuyez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion. Après que la vitre latérale se soit ouverte en grand, continuez à appuyer sur le bouton pendant encore plus de 1 seconde supplémentaire.
- 5 Relâchez le bouton de lève-vitre électrique et attendez un moment; recommencez à appuyer sur le bouton de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion, et tenez-le dans cette position pendant plus de 4 secondes environ.
- 6 Encore une fois, tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion. Après que la vitre latérale se soit complètement fermée, continuez à tirer sur le bouton pendant encore plus de 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre latérale, recommencez depuis le début.

Si la vitre latérale inverse son sens de manœuvre et refuse de se fermer ou de s'ouvrir complètement, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Manœuvre des vitres électriques asservie au verrouillage des portes

- Vous pouvez ouvrir et fermer les lève-vitres électriques avec la clé conventionnelle. * (→P.710)
- Vous pouvez ouvrir les vitres électriques avec la télécommande du verrouillage centralisé. * (→P.180)
- Il peut arriver que l'alarme se déclenche si cette dernière est armée et la vitre électrique se ferme sous l'action de la fonction de manœuvre des vitres électriques asservie au verrouillage des portes. (→P.77)

*: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.

■ Fonction de rappel de vitre électrique ouverte

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT et ouvrez la porte conducteur alors que les vitres électriques sont ouvertes.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (Fonctions personnalisables: →P.746)



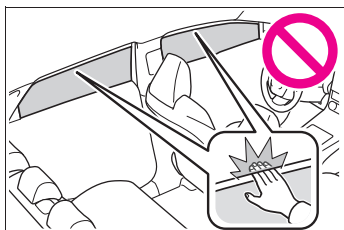
AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

**AVERTISSEMENT****■ Fermeture des vitres électriques**

- Le conducteur est responsable de l'utilisation de tous les lève-vitres électriques, y compris par les passagers. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, interdisez aux enfants d'utiliser les lève-vitres électriques. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincement une partie du corps dans le lève-vitre électrique. Par ailleurs, lorsque vous voyagez avec un enfant, il est recommandé d'utiliser le bouton de verrouillage des lève-vitres. (→P.233)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre électrique.



- Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer les vitres électriques, vérifiez préalablement qu'il n'est pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre latérale. Par ailleurs, interdisez aux enfants d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour jouer avec les vitres électriques. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le lève-vitre électrique.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

■ Protection anti-pincement

- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à la fermeture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre latérale. Prenez garde à ne pas vous faire pincer une partie du corps par la vitre latérale.

■ Protection anti-pincement à l'ouverture

- Ne jamais utiliser une partie de votre corps ou un vêtement pour déclencher intentionnellement la protection anti-pincement à l'ouverture.

**AVERTISSEMENT**

- Il peut arriver que la protection anti-pincement à l'ouverture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant l'ouverture complète de la vitre latérale. Prenez garde à ce que la vitre latérale ne vous prenne pas une partie du corps ou un vêtement.

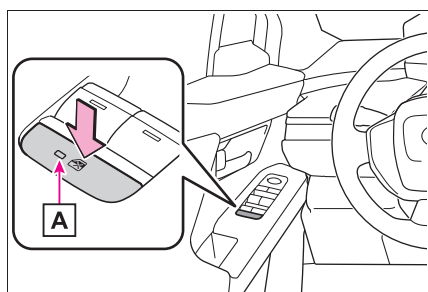
**Pour éviter toute
manœuvre accidentelle
(bouton de verrouillage
des lève-vitres)**

Vous pouvez utiliser cette fonction pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.

Appuyez sur le bouton.

Le témoin indicateur **A** s'allume et les vitres passagers sont verrouillées.

Il est toujours possible d'ouvrir ou de fermer les vitres passagers au moyen du bouton situé côté conducteur, même si le bouton de verrouillage est actif.


**■ Conditions fonctionnelles du
bouton de verrouillage des
lève-vitres**

Le contacteur de démarrage est sur

MARCHE.

**■ En cas de débranchement de la
batterie 12 V**

Le bouton de verrouillage des lève-vitres est désactivé. Si nécessaire, appuyez sur le bouton de verrouillage des lève-vitres après avoir rebranché la batterie 12 V.

Mémorisation de la position de conduite *

* : Sur modèles équipés

Cette fonction s'occupe de régler automatiquement le siège conducteur et les rétroviseurs extérieurs pour qu'il vous soit plus facile de monter dans le véhicule et d'en descendre, ou pour s'adapter à vos préférences personnelles.

Il est possible de mémoriser la position de conduite de 3 conducteurs ayant été déclarés dans Mes Réglages.

Lorsque l'affectation des clés électroniques est enregistrée dans "Mes Réglages", chaque conducteur peut voir sa position de conduite rappelée (fonction de rappel de mémorisation).

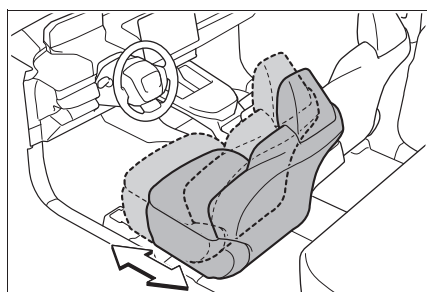
Pour plus de détails sur "Mes Réglages", voir P.239.

Pour faciliter la montée et la descente du conducteur (système d'accès assisté)

Lorsque toutes les actions suivantes ont été effectuées, le siège conducteur se met automatiquement dans une position permettant au conducteur de

sortir du véhicule ou d'y accéder facilement.

- Vous avez mis la position de sélection sur P.
- Vous avez mis le contacteur de démarrage sur ARRÊT.
- Vous avez détaché la ceinture de sécurité conducteur.



Lorsque l'une des actions suivantes a été effectuée, le siège reprend automatiquement sa position initiale.

- Vous avez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE.
- Vous avez attaché la ceinture de sécurité conducteur.

■ Fonctionnement du système d'accès assisté

Lorsque vous sortez du véhicule, il est possible que le système d'accès assisté n'intervienne pas si le siège est déjà très proche de sa position la plus reculée, etc.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser l'amplitude du mouvement du siège commandé par le système d'accès assisté. (Fonctions personnalisables: →P.745)

**AVERTISSEMENT**

■ **L'utilisation du système d'accès assisté implique un mouvement du siège**

Faites attention qu'un bagage ou une partie de votre corps ne se trouve pas coincée. À défaut, vous risquez d'abîmer le bagage ou de vous blesser.

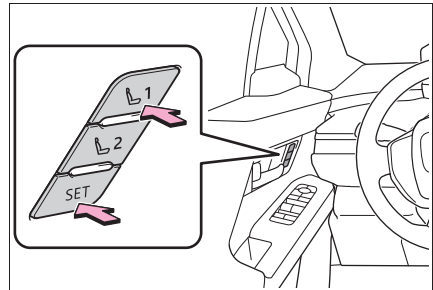
Mémorisation d'une position de conduite et association à un bouton

■ **Procédure de mémorisation**

- 1 Vérifiez que la position de sélection est sur P.
- 2 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- 3 Réglez la position du siège conducteur et des rétroviseurs extérieurs selon vos préférences personnelles.
- 4 Tout en appuyant sur le bouton "SET", ou dans un délai de 3 secondes après avoir appuyé sur le bouton "SET", appuyez sur "1" ou "2" jusqu'à confirmation par un bip.

Si la touche sélectionnée a déjà été préprogrammée, la position préalablement enregistrée sera rempla-

cée.



■ **Position qu'il est possible de mémoriser pour le siège (→P.207)**

Toutes les positions de réglage peuvent être enregistrées pour le siège, sauf celles commandées par le bouton de réglage du soutien lombaire.

■ **Pour utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite**

Si le siège est déjà réglé dans la position la plus avancée ou reculée possible, et si vous le manœuvrez dans la même direction, il peut arriver que la position enregistrée soit légèrement décalée au moment où vous la rappelez.

**AVERTISSEMENT**

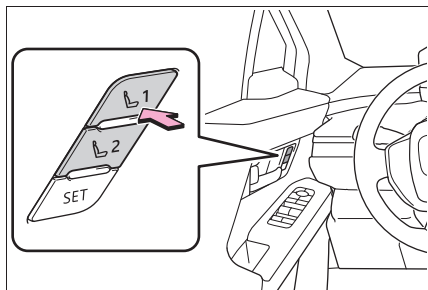
■ **Précautions avec le réglage des sièges**

Pendant le réglage du siège, prenez soin de ne pas donner un coup au passager arrière ou à vous retrouver coincé contre le volant.

Rappel d'une position de conduite

- 1 Vérifiez que la position de sélection est sur P.

- 2 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- 3 Appuyez sur la touche correspondant à la position de conduite que vous souhaitez rappeler, jusqu'à confirmation par un bip.



■ **Pour arrêter le rappel de position en cours de manœuvre**

Effectuez une des actions suivantes:

- Appuyez sur le bouton "SET".
- Appuyez sur le bouton "1" ou "2".
- Appuyez sur un des boutons de réglage du siège.

■ **Utilisation du système de commande vocale (sur modèles équipés)**

Vous pouvez utiliser le système de commande vocale pour les actions suivantes:

- Programmation de la position de conduite
- Rappel de la position de conduite (uniquement lorsque la position de sélection est sur P)

Pour plus de détails, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ **Utilisation de la mémorisation de la position de conduite après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ARRÊT**

Les positions mémorisées du siège

sont activables jusqu'à 180 secondes après l'ouverture de la porte conducteur et 60 secondes supplémentaires après sa fermeture.

■ **Lorsque vous rappelez la position de conduite**

Veillez à ce que l'appui-tête ne vienne pas en contact avec le plafond ou le pare-soleil de pare-brise.

■ **Si la batterie 12 V est débranchée**

Les positions mémorisées sont perdues.

■ **Lorsque la position de conduite programmée n'est pas rappelée**

Il peut arriver qu'il ne soit pas possible de rappeler la position du siège lorsque celle-ci a été programmée dans une certaine plage. Pour plus de détails, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Protection anti-pincement**

Pendant le rappel de la position de conduite ou la manœuvre du système d'accès assisté, si un objet se trouve coincé derrière le siège avant, ce dernier s'arrête puis s'avance de quelques centimètres. Lorsque la protection anti-pincement se déclenche, le siège s'arrête à une autre position que celle à laquelle il a été réglé. Vérifiez la position du siège.

Rappel automatique d'une position de conduite à la montée dans le véhicule (fonction de rappel de mémorisation) (siège conducteur uniquement)

■ **Lorsque la personne est identifiée dans Mes Réglages:**

Chaque conducteur identifié

dans Mes Réglages peut avoir sa position de conduite automatiquement rappelée. (→P.239)

● **Procédure de mémorisation de la position de conduite**

Lorsque vous mettez la position de sélection sur P après avoir conduit le véhicule, la position de conduite est mémorisée telle qu'elle est à cet instant.

● **Procédure de rappel de la position de conduite**

- 1 Prenez avec vous la clé électronique associée et déclarée dans Mes Réglages et uniquement celle-là, puis déverrouillez et ouvrez la porte conducteur au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

La position de conduite fait mouvement jusqu'à la position mémorisée.

Si la position de conduite est à une position déjà mémorisée, le siège ne fait pas mouvement.

- 2 Mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE.

Le siège fait mouvement jusqu'à la position mémorisée.

● **Procédure d'annulation de la fonction de rappel de mémorisation**

La manière de s'y prendre pour annuler la fonction de rappel de mémorisation varie en fonction de l'appareil d'authentification.

Pour plus de détails, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ **Rappel de la position de conduite avec la fonction de rappel de mémorisation**

- La séquence de manœuvre est susceptible d'être différente selon l'appareil utilisé pour identifier la personne.
- Sachant qu'une position de conduite peut être associée à chacune des clés électroniques, si ces dernières sont au moins 2 à être présentes dans le véhicule, il peut arriver que la position de conduite rappelée ne soit pas celle souhaitée.

Mes Réglages

Les conducteurs et conductrices sont identifié(e)s au moyen d'un appareil, une clé électronique par exemple, ce qui permet de garder la mémoire des choix faits par chacun(e) sur sa position de conduite et les paramètres personnalisables du véhicule. Ces informations sont ensuite rappelées chaque fois que la personne utilise le véhicule.

Les appareils utilisés pour l'authentification peuvent être assignés à l'avance aux conducteurs et conductrices afin qu'ils ou elles puissent profiter du véhicule avec leurs réglages personnels.

Il est possible de mémoriser les réglages de 3 conducteurs ou conductrices via Mes Réglages.

Pour tout complément d'information sur la marche à suivre pour déclarer/supprimer un appareil d'authentification, changer de nom un conducteur ou une conductrice, initialiser les réglages enregistrés par chacun(e), passer manuellement de l'un(e) à l'autre et en supprimer le profil déclaré, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Types d'appareils d'authentification assignés

Chaque personne peut être identifiée par le truchement des appareils d'authentification suivants.

● Clé électronique

La personne est identifiée lorsque le système d'accès et de démarrage "mains libres" détecte sa clé électronique.

● Reconnaissance faciale

Une personne peut être identifiée lorsque le système de surveillance du conducteur reconnaît son visage.

● Appareils Bluetooth®

La personne est identifiée si elle connecte au système multimédia le même appareil Bluetooth® que celui qu'elle a utilisé comme téléphone mains libres la dernière fois

qu'elle est montée à bord du véhicule.

Pour tout complément d'information sur la marche à suivre pour connecter des appareils Bluetooth®, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Si le système identifie une personne en détectant une clé électronique, il ne cherche pas à l'identifier par son appareil Bluetooth®.

Fonctions rappelées

Lorsqu'une personne est identifiée par son appareil d'authentification, les réglages rappelés sont ceux des fonctions suivantes.

- Paramètres du véhicule configurables par l'écran multimédia*

Lorsqu'une personne est identifiée, le système rappelle les choix qui étaient les siens dans les paramètres du véhicule la dernière fois qu'elle a mis le contacteur de démarrage sur arrêt.

- Fonction d'aide à la conduite en sécurité*

Lorsqu'une personne est identifiée, le système rappelle les choix qui étaient les siens dans les paramètres du véhicule la dernière fois qu'elle a mis le contacteur de démarrage sur arrêt.

* : Certains paramètres sont exclus

5-1. Avant de prendre le volantConduite du véhicule .. **243**Chargement et bagages
..... **251**Limites de charge du véhicule..... **254**Traction d'une caravane/remorque **255**Remorquage de loisirs **256****5-2. Procédures de conduite**Contacteur de démarrage
(puissance)..... **257**Position de sélection ... **262**Commodo de clignotants
..... **268**Frein de stationnement **269**Maintien du freinage ... **274****5-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces**Sélecteur d'éclairage .. **277**AHB (Feux de route automatiques) **280**Essuie-glaces et lave-glace
de pare-brise **284**Bouton de lave-projecteurs
..... **287****5-4. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite**Mise à jour du logiciel
Toyota Safety Sense
3.0/Assistance en cas
d'embouteillages **288**Toyota Safety Sense 3.0
..... **290**Système de surveillance du
conducteur..... **300**PCS (Système de sécurité
de pré-collision) **303**LTA (Aide au suivi de voie)
..... **315**LCA (Aide au changement
de voie)..... **321**LDA (Alerte de sortie de
voie)..... **325**PDA (Aide proactive à la
conduite)..... **332**FCTA (Alerte de trafic trans-
versal avant)..... **338**RSA (Assistant de signalisa-
tion routière) **341**Régulateur de vitesse actif
..... **344**Régulateur de vitesse . **356**Système d'arrêt d'urgence
..... **360**Assistance en cas d'embou-
teillages **363**BSM (Surveillance de
l'angle mort)..... **370**

Aide à la sortie en sécurité	376
Système intuitif d'aide au stationnement.....	381
Fonction RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)	392
RCD (Détection par la caméra arrière).....	397
PKSB (Freinage d'aide au stationnement)	402
Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques devant et derrière le véhicule/obstacles statiques autour du véhicule).....	407
Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement derrière le vôtre)	412
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)...	414
Toyota Teammate Advanced Park.....	416
Moniteur multi-terrain ..	447
Mode neige	518
X-MODE.....	518
Systèmes d'aide à la conduite.....	523

5-5. Conseils de conduite

Conseils de conduite en hiver.....	530
Précautions avec les véhicules de type VUS.....	533

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité:

Procédure de conduite

■ Avant de démarrer le système VE

Vérifiez que le câble de charge est débranché. (→P.109, 115)

■ Démarrage du système VE

→P.257

■ Conduite

- 1 Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, mettez la position de sélection sur D. (→P.263)

Vérifiez que l'indicateur de position de sélection affiche D.

- 2 Si le frein de stationnement est serré, desserrez-le. (→P.269)

Si le frein de stationnement est en mode automatique, il se desserre automatiquement. (→P.270)

- 3 Relâchez graduellement la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

■ Arrêt

- 1 Appuyez sur la pédale de frein.

- 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement. (→P.269)

Si le véhicule doit rester arrêté pour une période prolongée, mettez la position de sélection sur P. (→P.263)

■ Stationnement du véhicule

- 1 Appuyez sur la pédale de frein pour amener le véhicule à l'arrêt complet.
- 2 Si le frein de stationnement est desserré, serrez-le. (→P.269)

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement est allumé.

- 3 Mettez la position de sélection sur P. (→P.263)

Vérifiez que l'indicateur de position de sélection affiche P.

- 4 Appuyez sur le contacteur de démarrage pour arrêter le système VE.
- 5 Relâchez lentement la pédale de frein.
- 6 Verrouillez la porte, et assurez-vous que vous portez la clé électronique sur vous.

Si vous stationnez en côte, calez les roues selon les besoins.

■ Départ dans une côte abrupte

- 1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein et mettez la position de sélection sur D.

L'aide au démarrage en côte s'active.

- 2 Serrez le frein de stationnement. (→P.269)

- 3** Relâchez la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.
- 4** Desserrez le frein de stationnement. (→P.269)

■ **Lorsque vous démarrez en côte**

L'aide au démarrage en côte entre en action. (→P.524)

■ **Conduite par temps de pluie**

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à grande vitesse par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ **Restriction de puissance du système VE (système à freinage prioritaire)**

- Lorsque vous appuyez en même temps sur l'accélérateur et la pédale de frein, cela peut restreindre la puissance du système VE.
- Un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque le système est en action.

■ **Rodage de votre Toyota neuve**

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les premiers 200 miles (300 km):

Évitez les arrêts brusques.

- Pendant les premiers 600 miles (1000 km):
 - Ne pas rouler aux vitesses extrêmes.
 - Évitez les accélérations brusques.
 - Ne pas rouler à vitesse constante pendant trop longtemps.

 AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Au moment du démarrage du véhicule**

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, avec le témoin "READY" allumé. Cela empêche le véhicule d'avancer.

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
- Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant entraîner un accident.
- Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.

**AVERTISSEMENT**

- Veillez à toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
- Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, avec pour résultat un accident.
- Le conducteur doit être encore plus attentif aux piétons. En raison de l'absence de tout bruit mécanique, les piétons peuvent en effet ne pas se rendre compte que le véhicule est en mouvement. Même si le véhicule est équipé du système de signalisation acoustique du véhicule, conduisez avec prudence, car le risque existe qu'il passe inaperçu aux oreilles des piétons aux alentours si les abords sont bruyants.
- Pendant la marche normale du véhicule, ne pas arrêter le système VE. Arrêter le système VE pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais la direction n'est alors plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
En cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement:
→P.665
- Utilisez le frein récupératif pour garder la maîtrise de votre vitesse lorsque vous descendez une pente abrupte.
L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P.267)
- Si le message "Freinage par récupération limité Enfonchez le frein pour décélérer" s'affiche à l'écran multifonctionnel, appuyez vigoureusement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule. (→P.687)
- Ne pas régler la position du volant de direction, du siège, ou des rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant. Vous risqueriez en effet de perdre le contrôle du véhicule.
- Veillez toujours à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule.
- Modèles 4RM: Ne pas utiliser le véhicule en tout-terrain. Il ne s'agit pas d'un véhicule à 4 roues motrices conçu pour le tout-terrain. Redoublez de prudence si vous ne pouvez pas éviter de rouler en tout-terrain.
- Ne pas traverser une rivière ou autres cours d'eau. Cela risquerait de provoquer des courts-circuits aux composants électriques/électroniques, de causer des dommages au système VE ou bien de détériorer gravement le véhicule.

**AVERTISSEMENT**

- Ne pas dépasser la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse réglementaires le permettent, ne pas rouler à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus à haut indice de vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), une crevaison peut provoquer la perte de contrôle du véhicule, et un accident où vous-même ou autrui pourrait être blessé. Demandez conseil à un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé ou non de pneus à haut indice de vitesse, avant de rouler à de telles vitesses.

■ Lorsque vous roulez sur chaussée glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction peut provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Toute accélération brutale ou freinage récupératif violent peut provoquer une perte d'adhérence du véhicule et un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction.

■ Lorsque vous changez la position de sélection

- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que vous avez sélectionné une position de marche avant ou avancer alors que la position de sélection est sur R. Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.
- Ne pas mettre la position de sélection sur P alors que le véhicule est en mouvement. La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre la position de sélection sur R alors que le véhicule roule en marche avant. La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre la position de sélection sur une position de marche avant alors que le véhicule recule. La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Mettre la position de sélection sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que le système VE n'est plus en prise. Le freinage récupératif est inexistant lorsque le système VE n'est plus en prise.

**AVERTISSEMENT**

- Veillez à ne pas changer la position de sélection tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.
Si vous mettez la sélection sur une autre position que P ou N, le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel. Après avoir changé la position de sélection, confirmez la position affichée au combiné d'instruments par l'indicateur de position de sélection.

■ **Si vous entendez un crissement ou un grincement (indicateurs de limite d'usure des plaquettes de frein)**

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
Si la sélection est sur une autre position que P ou N, le véhicule risque de démarrer brusquement sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.

- Afin d'éviter un accident causé par le mouvement du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le témoin "READY" est allumé, et utilisez le frein de stationnement selon les besoins.

- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.

■ **Lorsque le véhicule est en stationnement**

- Ne laissez pas de lunettes, briquets, atomiseurs ou cannettes de boissons gazeuses dans le véhicule en plein soleil.
En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:
- Du gaz peut s'échapper du briquet ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
- La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
- Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne pas laisser de briquets dans le véhicule. Si vous laissez traîner un briquet sur le plancher par exemple, vous risquez de l'allumer accidentellement au moment de charger des bagages ou de régler le siège, provoquant ainsi un incendie.

**AVERTISSEMENT**

● Ne pas coller de disques adhésifs au pare-brise ou aux vitres. Ne pas poser des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.

● Ne pas laisser une porte ou une fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.

● Serrez systématiquement le frein de stationnement, mettez la position de sélection sur P, arrêtez le système VE et verrouillez le véhicule.

Ne laissez pas le véhicule sans surveillance alors que le témoin "READY" est allumé.

Si le véhicule est stationné avec la position de sélection sur P, mais sans le frein de stationnement serré, le risque existe qu'il se mette en mouvement et provoque éventuellement un accident.

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Arrêtez toujours le système VE. Sinon, vous pourriez accidentellement accrocher le sélecteur de vitesses ou appuyer sur la pédale d'accélérateur, ce qui entraînerait le véhicule dans un mouvement involontaire susceptible de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous freinez

● Si les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment. Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l'un et l'autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.

● Si le système de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés où il est nécessaire de freiner.

Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d'appuyer plus fort qu'habituellement sur la pédale de frein. Par ailleurs, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

● Le système de freinage se compose d'au moins 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre fonctionne toujours. Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

■ Si le véhicule est bloqué (modèles 4RM)

Ne pas faire tourner excessivement les roues lorsqu'elles ne sont plus en contact avec le sol, ou lorsque le véhicule est embourbé ou ensablé, etc. Cela peut causer des dommages aux organes de la transmission ou propulser brutalement le véhicule vers l'avant ou l'arrière, avec pour conséquence un accident.



NOTE

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales de frein et d'accélérateur pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire la puissance disponible du système VE.
- Ne pas accélérer ni appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte.

■ **Pour éviter les problèmes mécaniques**

- Ne pas laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
En effet, vous risqueriez de causer des dommages à la direction assistée.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ **Si vous crevez d'un pneu pendant la marche du véhicule**

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule est bruyant ou vibre anormalement.

- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P.695)

■ **Lorsque vous approchez d'une route inondée**

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages causés à la batterie de traction par l'immersion dans l'eau

Au cas où vous auriez circulé sur une route inondée et que le véhicule se soit trouvé noyé, faites contrôler les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Modifications en quantité et qualité de l'huile de transmission, etc.
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (partout où cela est possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.
- Organes connectés à la batterie de traction.

Si le système de gestion de la sélection a été endommagé par l'immersion dans l'eau, il n'est plus possible de mettre la position de sélection sur P, ou sur aucune autre position. Dans ce cas, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Serrez systématiquement le frein de stationnement, et placez la position de sélection sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ **Lorsque vous êtes impliqué dans un accident mineur**

Les dommages éventuellement subis par la batterie de traction ou ses organes périphériques sont susceptibles d'occasionner des anomalies ou des pannes. Même si l'accident est sans gravité, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

* : Selon la situation, il peut arriver qu'il ne soit pas possible de changer la position de sélection.

■ **Sécurité de mise en mouvement (DSC)**

- Lorsque le système TRAC est désactivé (→P.525), le contrôle par restriction au démarrage violent est également inopérant. Si votre véhicule n'arrive pas à s'extraire de la boue ou de la neige fraîche du fait de l'action du contrôle par restriction au démarrage violent, désactivez le système TRAC (→P.525) pour que le véhicule puisse se dégager.

De même, le contrôle par restriction au démarrage violent est inopérant dans les conditions suivantes :

Lorsque vous sélectionnez le mode "X-MODE" (sur modèles équipés)

Contrôle par restriction au démarrage violent (Sécurité de mise en mouvement [DSC])

Lorsque vous effectuez les manœuvres inhabituelles suivantes alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, il peut arriver que la puissance du système VE soit restreinte.

- Lorsque vous mettez la position de sélection sur R*.
- Lorsque vous changez la position de sélection de P ou R à une position de marche avant, comme D*.

Lorsque le système est en action, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. Lisez le message et suivez ses instructions.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge.



AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas transporter dans le coffre

Les articles suivants risquent de provoquer un incendie s'ils sont chargés dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions de rangement

Respectez les précautions suivantes.

Dans le cas contraire, le risque existe que le conducteur ne puisse pas appuyer normalement sur les pédales, que son champ de vision soit masqué ou que lui ou d'autres passagers soient heurtés par des objets, avec pour conséquence possible un accident.

- Dans toute la mesure du possible, transportez vos chargements et bagages dans le coffre.
- Disposez le chargement et les bagages dans le coffre de manière qu'il ne dépasse pas la hauteur des dossiers de siège.
- Ne pas disposer de charges ou de bagages aux endroits suivants.
- Aux pieds du conducteur

- Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
- Sur le couvre-bagages
- Sur le tableau de bord
- Sur la planche de bord
- Devant le combiné d'instruments
- Assurez la sécurité de tous les objets dans l'habitacle.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- Ne jamais laisser quiconque voyager dans le coffre. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) =
(Capacité de chargement totale) —
(Poids total des occupants)

Détermination de la limite de charge à ne pas dépasser —

(1) Repérez la mention "Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs." sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids cumulé du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids cumulé du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat donne la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la valeur “XXX” est égale à 1400 lbs. et que cinq passagers pesant chacun 150 lb prennent place à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. ($1400 - 750 (5 \times 150) = 650$ lbs.)

(5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Pour des raisons de sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité disponible pour le chargement et les bagages calculée à l'étape 4.

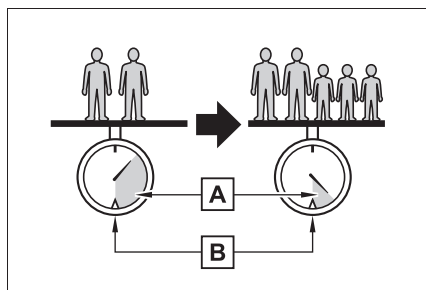
(6) Si votre véhicule doit tracter une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez le présent manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité disponible pour le chargement et les bagages. (→P.254)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Capacité et répartition

- Ne pas dépasser les valeurs maximum de poids nominal sur essieu ou de poids nominal du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne pas répartir la charge de manière déséquilibrée. Un mauvais chargement peut dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

Formule de calcul pour votre véhicule



A Capacité de chargement

B Capacité de charge totale
(charge utile du véhicule)
(→P.722)

Lorsque 2 personnes totalisant un poids de A lb. (kg) prennent place dans votre véhicule, dont la capacité de charge totale (charge utile du véhicule) est de B lb. (kg), la capacité disponible pour le chargement et les bagages est C lb. (kg), comme

suit:

$$B^{*2} \text{ lb. (kg)} - A^{*1} \text{ lb. (kg)} = C^{*3} \text{ lb. (kg)}$$

*1: A = Poids des passagers

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Si dans ces conditions, 3 personnes supplémentaires totalisant un poids de D lb. (kg) prennent place dans le véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg), comme suit:

$$C \text{ lb. (kg)} - D^{*4} \text{ lb. (kg)} = E^{*5} \text{ lb. (kg)}$$

*4: D = Poids supplémentaire en passagers

*5: E = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme l'exemple précédent le montre, si le nombre d'occupants augmente, la charge correspondant au chargement et aux bagages est réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous chargez la galerie de toit (sur modèles équipés)

Respectez les précautions suivantes:

- Disposez la charge de manière à la répartir le mieux possible sur la galerie.
- Si vous devez transporter une charge encombrante en longueur ou en largeur, ne jamais dépasser la longueur ou la largeur hors-tout du véhicule. (→P.722)
- Avant de conduire, vérifiez que la charge est correctement fixée sur la galerie de pavillon.
- Charger la galerie de toit a pour conséquence de déplacer vers le haut le centre de gravité du véhicule. Évitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou de faire des manœuvres brusques, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule ou de le voir se retourner à défaut de conduire avec prudence, et d'être ainsi grièvement, voire mortellement blessé.
- En cas de conduite sur une longue distance ou sur des routes en mauvais état ou à vitesse élevée, effectuez des arrêts pour vérifier que la charge reste correctement en place.
- Ne pas dépasser 165 lb. (75 kg) de chargement sur la galerie de pavillon.



NOTE

■ Lorsque vous chargez le véhicule (véhicules équipés d'un toit ouvrant panoramique)

Prenez soin de ne pas rayer la surface du toit panoramique.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le PNR (Poids Nominal de Remorque) et la capacité de chargement.

- Capacité de charge totale (charge utile du véhicule):
→P.722

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

- Nombre de places assises:
→P.722

Le nombre de places assises indiqué est égal au nombre maximum d'occupants d'un poids moyen estimé de 150 lb. (68 kg) par personne.

- PNR (Poids Nominal de Remorque)

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule.

- Capacité de chargement

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ Capacité de charge totale et nombre de places assises

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions de gonflage en fonction de la charge. (→P.649)

**AVERTISSEMENT****■ Surcharge du véhicule**

Ne surchargez pas le véhicule. Non seulement les pneus peuvent en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage peuvent également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

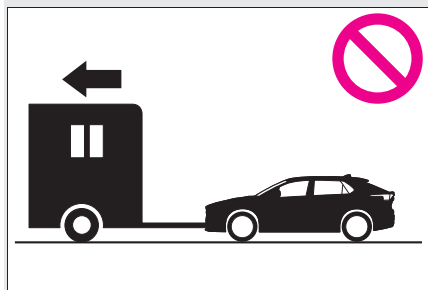
Traction d'une caravane/remorque

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Toyota vous déconseille également de monter un crochet d'attelage ou d'utiliser un crochet d'attelage muni d'un porte-fauteuil roulant, d'un porte-scooter ou d'un porte-vélo, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque ou pour utiliser un système de portage sur crochet d'attelage.



Remorquage de loisirs

Votre véhicule n'a pas été conçu pour le remorquage de loisirs (les 4 roues au sol) avec une autocaravane.



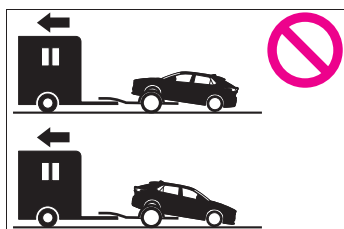
NOTE

■ **Pour éviter tout dommage important à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les 4 roues au sol.

■ **Pour éviter tout dommage grave à la transmission et au système 4RM**

Ne remorquez jamais ce véhicule avec une des roues au sol. La transmission et le système 4RM pourraient en effet de subir de graves dommages.



Contacteur de démarrage (puissance)

Effectuez les actions suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le système VE ou changer de mode le contacteur de démarrage.

Démarrage du système VE

- 1 Vérifiez que le câble de charge est débranché.
(→P.109, 115)
- 2 Tirez sur le bouton de frein de stationnement pour vérifier que ce dernier est serré.
(→P.269)

Le témoin de frein de stationnement s'allume.

- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

 et un message vont s'afficher à l'écran multifonctionnel.

Si ce n'est pas le cas, il n'est pas possible de démarrer le système VE.

Quand la position de sélection est sur N, tout démarrage du système VE est impossible. Mettez la position de sélection sur P pour démarrer le système VE. (→P.263)

- 4 Appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement.

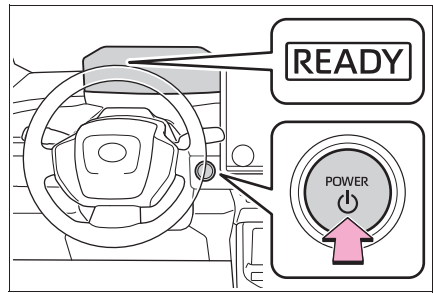
Pour utiliser le contacteur de démarrage, un appui court et franc est suffisant. Il n'est pas nécessaire

d'appuyer longuement sur ce bouton.

Si le témoin "READY" s'allume, le fonctionnement du système VE est normal.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume.

Le démarrage du système VE est possible quel que soit le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage.



- 5 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Le véhicule ne doit pas être utilisé si le témoin "READY" est éteint.

■ Éclairage du contacteur de démarrage

L'éclairage du contacteur de démarrage est allumé/clignotant/éteint en fonction de la situation, comme suit.

- Lorsque vous ouvrez la porte conducteur ou passager avant, l'éclairage du contacteur de démarrage s'allume.
- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein en ayant sur vous la clé électronique alors que le contacteur de démarrage est sur ARRÊT, l'éclairage de ce dernier clignote.
- Lorsque le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE, son éclairage s'allume.
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT depuis

le mode ACC ou MARCHE, son éclairage s'allume pour un certain temps. Ensuite, l'éclairage du contacteur de démarrage s'éteint.

■ **Si le système VE ne démarre pas**

- Le système antidémarrage n'a peut-être pas été désactivé. (→P.76)
Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Le câble de recharge est peut-être branché au véhicule. (→P.105)
- Si un message d'alerte concernant le démarrage s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.
- Il est possible que le système d'accès et de démarrage "mains libres" ne fonctionne pas normalement. (→P.710)
- Si vous avez déverrouillé la porte avec la clé conventionnelle, il n'est pas possible de démarrer le système VE avec le système d'accès et de démarrage "mains libres". Voir P.710 pour démarrer le système VE. Toutefois, si vous apportez la clé électronique à l'intérieur du véhicule puis verrouillez les portes (→P.184), le démarrage du système VE devient possible.

■ **Lorsque la température ambiante est basse, en conditions hivernales par exemple**

- Au démarrage du système VE, il peut arriver que le témoin "READY" reste longtemps en clignotement. Laissez le véhicule en l'état jusqu'à ce que le témoin "READY" reste allumé en permanence, ce qui confirme que le véhicule peut se mettre en mouvement.
- Lorsque la batterie de traction est extrêmement froide (temp. inférieure à -22°F [-30°C] environ) sous l'influence de la température

extérieure, il peut arriver qu'il soit impossible de démarrer le système VE. Dans ce cas, essayez à nouveau de démarrer le système VE après que la batterie de traction se soit réchauffée suite à la remontée de la température extérieure, etc.

■ **Bruits et vibrations particuliers à un véhicule électrique à batterie**

→P.84

■ **Si la batterie 12 V est déchargée**

Il n'est pas possible de démarrer le système VE avec le système d'accès et de démarrage "mains libres". Voir P.711 pour redémarrer le système VE.

■ **Pile de la clé électronique usée**

→P.174

■ **Conditions pouvant nuire au fonctionnement**

→P.203

■ **Remarque sur l'accès "mains libres"**

→P.203

■ **Si le message "Défaillance du système d'accès avec clé électronique Consulter manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le témoin "READY" ne s'allume pas**

Dans le cas où le témoin "READY" ne s'allume pas alors que vous avez suivi les procédures qui conviennent pour démarrer le véhicule, prenez contact sans attendre avec votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de défaillance technique du système VE**

→P.91

■ Pile de la clé électronique

→P.656

■ Utilisation du contacteur de démarrage

- Si vous n'appuyez pas sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement, il peut arriver qu'il ne change pas de mode ou que le système VE ne démarre pas.
- Si vous essayez de redémarrer le système VE tout de suite après avoir mis le contacteur de démarrage sur ARRÊT, il peut arriver dans certains cas que le système VE ne démarre pas. Après avoir mis le contacteur de démarrage sur ARRÊT, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le système VE.

■ Personnalisation

Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par personnalisation, voir P.710.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous démarrez le système VE

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système VE. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le système VE, sous aucun prétexte. Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.



NOTE

■ Lorsque vous démarrez le système VE

Si le système VE devient difficile à démarrer, faites contrôler votre véhicule sans attendre par votre concessionnaire Toyota.

■ Symptômes indiquant une défaillance dans le contacteur de démarrage

Si le fonctionnement du contacteur de démarrage semble quelque peu inhabituel, si par exemple il accroche légèrement, c'est peut-être le signe d'une défaillance. Prenez immédiatement contact avec votre concessionnaire Toyota.

Arrêt du système VE

- 1 Arrêtez complètement le véhicule.
- 2 Serrez le frein de stationnement. (→P.269)
- 3 Appuyez sur le bouton de position P. (→P.263)

Vérifiez que l'indicateur de position de sélection affiche P et que le témoin de frein de stationnement est allumé.

- 4 Appuyez sur le contacteur de démarrage.

Le système VE s'arrête, et l'affichage s'éteint à l'instrumentation (l'indicateur de position de sélection s'éteint quelques secondes après l'affichage à l'instrumentation).

- 5 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que ni "Accessoire" ni "EN MARCHÉ" n'est affiché à l'écran multifonctionnel.

■ Fonction d'arrêt automatique du système VE

- Le véhicule est équipé d'une fonction qui arrête automatiquement le système VE lorsqu'il est laissé en marche avec la position de sélection sur P pendant une durée pro-

longée.

- Le système VE s'arrête automatiquement après un délai de 1 heure environ s'il est laissé en marche alors que la position de sélection est sur P.
- La temporisation d'arrêt automatique du système VE repart de zéro si vous appuyez sur la pédale de frein ou si vous mettez la position de sélection sur une autre position que P.
- Dès lors que le véhicule est en stationnement, si vous verrouillez la porte depuis l'intérieur avec le bouton de verrouillage centralisé des portes (→P.184) ou depuis l'extérieur avec la clé conventionnelle (→P.709), la fonction d'arrêt automatique du système VE est désactivée. La temporisation d'arrêt automatique du système VE est réactivée si vous ouvrez la porte conducteur.

■ Lorsque le système de gestion de la sélection est défaillant

Si le système de gestion de la sélection ne fonctionne pas normalement, il peut arriver que vous ne puissiez pas mettre le contacteur de démarrage sur arrêt lorsque vous essayez de le faire. Dans cette situation, vous pouvez essayer de serrer le frein de stationnement puis d'agir sur le contacteur de démarrage pour mettre ce dernier sur arrêt.

Si vous constatez une anomalie dans le système, faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par votre concessionnaire Toyota.

■ Fonction de sélection automatique de la position P

→P.265



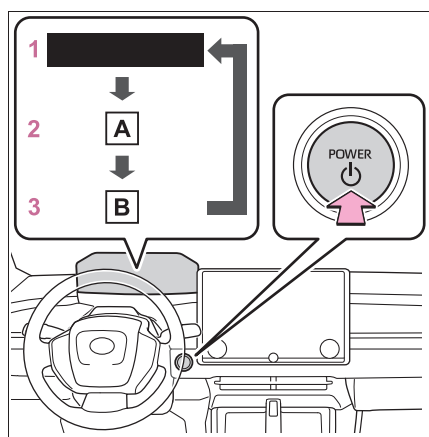
AVERTISSEMENT

■ Arrêt du système VE en cas d'urgence

- Si vous avez besoin d'arrêter le système VE en urgence pendant la marche du véhicule, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes, ou brièvement 3 fois ou plus de suite. (→P.665)
Toutefois, ne pas toucher le contacteur de démarrage pendant la marche du véhicule, sauf en cas d'urgence. Arrêter le système VE pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins. Toutefois, il peut arriver que l'assistance de direction soit perdue et qu'il soit plus difficile de tourner le volant de direction pour diriger le véhicule avant de l'arrêter, selon la charge restante dans la batterie 12 V ou les conditions d'utilisation. Dans cette situation, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route et de l'arrêter dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Si vous appuyez sur le contacteur de démarrage pendant la marche du véhicule, un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel et un signal sonore se déclenche.
- Pour redémarrer le système VE après un arrêt d'urgence pendant la marche du véhicule, appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement mais franchement.

Sélection des différents modes du contacteur de démarrage

Pour changer de mode, appuyez sur le contacteur de démarrage avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton.)



A “Accessoire”

B “EN MARCHÉ”

1 ARRÊT

Les feux de détresse restent fonctionnels.

2 ACC*

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

“Accessoire” va s’afficher à l’écran multifonctionnel.

3 MARCHÉ

Tous les équipements électriques sont utilisables.

“EN MARCHÉ” va s’afficher à l’écran multifonctionnel.

* : Vous pouvez activer/désactiver le mode ACC dans le menu de personnalisation. (→P.746)

■ Lorsque la personnalisation ACC est désactivée

- Alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt, le système multimédia reste utilisable pendant un certain temps avant que la fonction d’économie de la batterie ne se déclenche.
- Lorsque l’aide à la sortie en sécurité est en action, un signal sonore se déclenche et des instructions vocales vous sont données.

■ Coupure automatique du contact

Si le véhicule est laissé pendant plusieurs minutes sur ACC ou sur MARCHÉ (avec le système VE arrêté) alors que la position de sélection est sur P, le contacteur de démarrage passe automatiquement sur arrêt. Toutefois, cette fonction ne permet pas complètement d’éviter la décharge de la batterie 12 V. Ne pas laisser le véhicule avec le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHÉ pendant trop longtemps alors que le système VE est arrêté.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Ne pas laisser le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHÉ pendant trop longtemps sans que le système VE ne soit en marche.
- Si le message “Accessoire” ou “EN MARCHÉ” est affiché à l’écran multifonctionnel, le contacteur de démarrage n’est pas sur ARRÊT. Sortez du véhicule après avoir mis le contacteur de démarrage sur ARRÊT.

Position de sélection

Choisissez la position de sélection selon vos besoins et la situation.

Usage et fonctions des positions de sélection

Position de sélection	Objectif ou fonction
P	Véhicule en stationnement/démarrage du système VE
R	Marche arrière
N	Point mort (Aucune puissance n'est transmise)
D	Conduite normale

■ Restriction au démarrage violent (sécurité de mise en mouvement)

→P.250

■ Si un message est affiché concernant une action sur la position de sélection

Pour éviter toute fausse manœuvre avec la position de sélection ou que le véhicule se mette en mouvement sans que vous vous y attendiez, il peut arriver que la position de sélection change automatiquement ou que le système vous demande d'agir sur elle. Dans ce cas, conformez-vous aux instructions du message affiché à l'écran multifonctionnel pour changer la position de sélection.

■ Après la recharge ou le rebranchement de la batterie 12 V

→P.626

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous roulez sur chaussée glissante

Soyez prudent lorsque vous accélérez franchement, car le risque existe que le véhicule se mette de travers ou dérape.

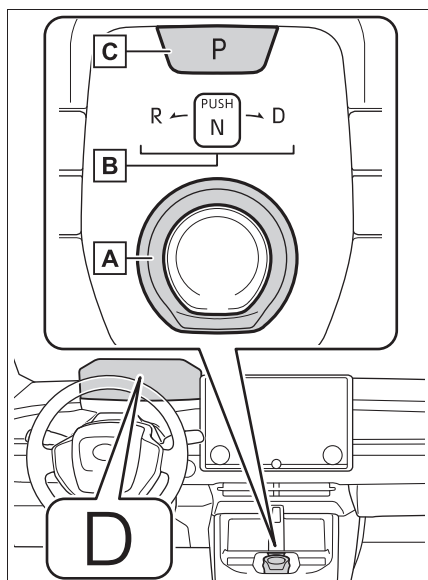
NOTE

■ Situations dans lesquelles une défaillance du système de gestion de la sélection est possible

Si l'une des situations suivantes se produit, une défaillance du système de gestion de la sélection est possible. Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr sur sol plat, serrez le frein de stationnement, puis prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque le message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel mentionnant le système de gestion de la sélection.
(→P.687)
- La sélection d'aucune position de sélection n'est indiquée pendant plus de quelques secondes.

Indication de la position de sélection et comment la changer



A Sélecteur rotatif

Tournez le sélecteur rotatif lentement mais d'une main assurée.

Pour passer sur la position N, maintenez le sélecteur rotatif enfoncé pendant un moment.

Pour passer sur la position R ou D, appuyez sur le sélecteur rotatif et sans le relâcher, tournez-le vers la gauche ou la droite dans le sens des flèches de l'indicateur de position de sélection.

Relâchez le sélecteur rotatif après chaque manœuvre de sélection pour lui permettre de revenir à sa position de repos.

Lorsque vous passez la position de sélection de P à N, D ou R, de N, D ou R à P, de D à R, ou de R à D, veillez à appuyer sur la pédale de frein et à ce que le véhicule soit à

l'arrêt.

B Indicateur de position de sélection

Affichage à l'instrumentation:

La position indiquée est celle sélectionnée à cet instant.

Indication au sélecteur rotatif:

La position indiquée est celle sélectionnée à cet instant.

Lorsque vous changez la position de sélection, assurez-vous que le changement demandé est effectif en vérifiant l'indicateur de position de sélection au combiné d'instruments.

C Bouton de position P

Amenez le véhicule à l'arrêt complet et serrez le frein de stationnement, puis appuyez sur le bouton de position P.

Lorsque vous mettez la position de sélection sur P, le bouton s'allume.

Vérifiez que l'indicateur de position de sélection affiche P.

■ Changement de la position de sélection dans chacun des modes du contacteur de démarrage

- Vous ne pouvez pas changer la position de sélection lorsque le contacteur de démarrage est sur ACC ou sur arrêt.
- Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE, si le témoin "READY" n'est pas allumé, la seule position sur laquelle vous pouvez mettre la sélection est N.
- Lorsque le témoin "READY" est allumé, vous pouvez passer la position de sélection de P à D, N ou R.
- Lorsque le témoin "READY" clignote, vous ne pouvez pas chan-

ger la position de sélection depuis P, même en manœuvrant le sélecteur rotatif. Tournez de nouveau le sélecteur rotatif après que le témoin "READY" reste allumé et ne soit plus clignotant.

■ Sélection des autres positions depuis P

- Tout en appuyant vigoureusement sur la pédale de frein, tournez le sélecteur rotatif. Si vous tournez le sélecteur rotatif sans appuyer sur la pédale de frein, un signal sonore se déclenche et la manœuvre de sélection est désactivée.
- Lorsque vous changez la position de sélection, assurez-vous que le changement demandé est effectif en vérifiant l'indicateur de position de sélection au combiné d'instruments.

■ Situations dans lesquelles il n'est pas possible de changer la position de sélection

Dans les situations suivantes, un signal sonore se déclenche pour vous informer que vous ne pouvez pas changer la position de sélection. Utilisez l'action qui convient pour tenter de changer à nouveau la position de sélection.

- Lorsque vous essayez de changer la position de sélection depuis P alors que vous n'appuyez pas sur la pédale de frein
- Lorsque vous essayez de changer la position de sélection depuis P alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur
- Lorsque vous essayez de changer la position de sélection depuis N alors que le véhicule est à l'arrêt ou roule au pas et que vous n'appuyez pas sur la pédale de frein
- Lorsque vous essayez de changer la position de sélection depuis N alors que le véhicule est à l'arrêt ou roule au pas et que vous

appuyez sur la pédale d'accélérateur

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de position P alors que le véhicule roule

Lorsque vous circulez au pas, il peut arriver que la position de sélection passe sur P.

■ Situations dans lesquelles la position de sélection passe sur N

Dans les situations suivantes, un signal sonore se déclenche pour vous informer que la position de sélection est passée sur N. Utilisez l'action qui convient pour tenter de changer à nouveau la position de sélection.

- Lorsque vous essayez de passer la position de sélection sur R alors que le véhicule avance

Lorsque vous circulez à vitesse réduite, il peut arriver que la position de sélection passe sur R.

- Lorsque vous essayez de passer la position de sélection sur D alors que le véhicule recule

Lorsque vous circulez à vitesse réduite, il peut arriver que la position de sélection passe sur D.

■ Si la position de sélection passe sur N pendant la marche du véhicule

Si vous tournez le sélecteur rotatif sur N alors que vous roulez au-dessus d'une certaine vitesse, la position de sélection passe sur N sans que vous ayez besoin de tenir le sélecteur rotatif sur N. Dans cette situation, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore pour vous informer que la position de sélection est passée sur N.

■ Signal sonore de marche arrière

Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur R, un signal sonore se déclenche pour informer la per-

sonne au volant que la position de sélection est sur R.

■ Fonction de sélection automatique de la position P

Dans les situations suivantes, la position de sélection passe automatiquement sur P.

- Lorsque vous appuyez sur le contacteur de démarrage alors que le véhicule est à l'arrêt, que le contacteur de démarrage est sur MARCHE et que la position de sélection n'est pas sur P (après que vous avez mis la position de sélection sur P, le contacteur de démarrage se met sur arrêt)*
- Si vous ouvrez la porte conducteur et toutes les conditions suivantes sont réunies, alors que la position de sélection n'est pas sur P:
 - Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
 - Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.
 - Vous n'appuyez pas sur la pédale de frein.

Pour mettre en mouvement le véhicule après que la position de sélection soit passée sur P, tournez une nouvelle fois le sélecteur rotatif.

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt après que vous ayez arrêté le système VE en urgence alors que vous circulez.
- Lorsqu'il y a une baisse de tension de la batterie 12 V alors que la position de sélection n'est pas sur P.

* : Lorsque vous appuyez sur le contacteur de démarrage alors que vous roulez au pas, par exemple tout de suite avant que le véhicule ne s'arrête, il peut arriver que la position de sélection passe automatiquement sur P. Attendez que le véhicule soit à l'arrêt complet avant d'appuyer sur le contac-

teur de démarrage.

■ Si la position de sélection est bloquée sur P

La possibilité existe que la batterie 12 V soit déchargée. Vérifiez la batterie 12 V dans cette situation. (→P.711)

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.746)



AVERTISSEMENT

■ Concernant le sélecteur rotatif

- Ne pas démonter le pommeau du sélecteur rotatif ni utiliser quoi que ce soit d'autre qu'un pommeau de sélecteur rotatif d'origine Toyota. Par ailleurs, ne rien accrocher au sélecteur rotatif. En effet, cela pourrait empêcher le sélecteur rotatif de revenir en position et provoquer un accident imprévisible alors que le véhicule est en mouvement.
- Afin d'éviter tout changement accidentel de la position de sélection, ne pas toucher le sélecteur rotatif lorsque vous ne vous en servez pas.

■ Bouton de position P

- Ne pas appuyer sur le bouton de position P alors que le véhicule est en mouvement. Si vous appuyez sur le bouton de position P alors que le véhicule roule à très basse vitesse (par exemple, tout de suite avant qu'il ne s'arrête), celui-ci peut s'arrêter abruptement au moment du passage sur P de la position de sélection, avec pour résultat possible un accident.

**AVERTISSEMENT**

- Afin d'éviter tout changement accidentel de la position de sélection, ne pas toucher le bouton de position P lorsque vous ne vous en servez pas.

**NOTE**

- **Lorsque vous quittez le véhicule (siège conducteur uniquement)**

Vérifiez que l'indicateur de position de sélection affiche P et que le témoin de frein de stationnement est allumé avant d'ouvrir la porte et de quitter le véhicule.

Maintien de la position de sélection sur N sans activer la fonction de sélection automatique de la position P

- Effectuez les actions suivantes pour faire en sorte que la position de sélection soit maintenue sur N jusqu'à son passage sur P, sans activation de la fonction de sélection automatique de la position P.

- 1 Arrêtez complètement le véhicule.
- 2 Désactivez le système de maintien du freinage.
(→P.274)
- 3 Appuyez longuement sur le bouton de frein de stationnement jusqu'à ce qu'un message s'affiche à l'écran

multifonctionnel.

(Désactivez le mode automatique)

- 4 Tournez le sélecteur rotatif pour passer la position de sélection sur N, alors que le système VE est en marche.
- 5 Remettez le sélecteur rotatif sur sa position normale de repos.
- 6 Tournez le sélecteur rotatif sur N et maintenez la position jusqu'à confirmation par un signal sonore.
- 7 Appuyez sur le contacteur de démarrage dans les 5 secondes qui suivent le signal sonore.

Le système VE s'arrête avec la position de sélection sur N*

Attendez que le signal sonore se déclenche et que le message "Maintenu en position N Mettez en pos. P lorsque vous aurez fini" s'affiche à l'écran multifonctionnel.

- Afin de passer la position de sélection sur une autre position que N, appuyez d'abord sur le bouton de position P pour passer la position de sélection sur P.

* : Pour conserver le système en l'état, ne plus toucher au contacteur de démarrage. Si vous appuyez plusieurs fois de suite sur le contacteur de démarrage, celui-ci va se mettre sur arrêt après que la position de sélection soit passée automatiquement sur P.

Sélection du mode de conduite

■ “X-MODE”

→P.518

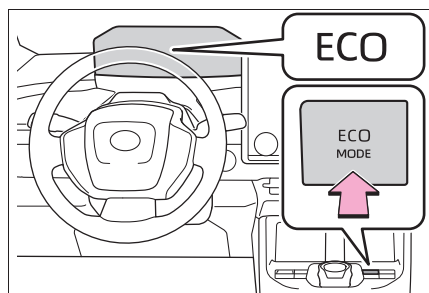
Sélection du mode Éco

Il est adapté à une conduite en souplesse où la puissance est lissée et la consommation électrique abaissée.

Appuyez sur le bouton pour sélectionner le mode Éco.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour revenir au mode normal de conduite.

L'état actif du mode Éco est mémorisé lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT.



■ Annulation automatique du mode de conduite Éco

Le mode Éco est automatiquement annulé lorsque vous sélectionnez le mode neige ou le mode “X-MODE” et lorsque le véhicule revient en mode normal. (Sur modèles équipés)

■ Lorsque le mode Éco n'est pas disponible

Il n'est pas possible d'activer le mode Éco lorsque le mode “X-MODE” est sélectionné. (Sur modèles équipés)

Utilisation du mode de sélection de la puissance de freinage récupératif

En réglant la position de sélection sur D et en actionnant les palettes de passage de vitesse, le véhicule peut utiliser la puissance de freinage récupératif fixée lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée.

Vous pouvez sélectionner la puissance du freinage récupératif parmi 4 niveaux croissants.

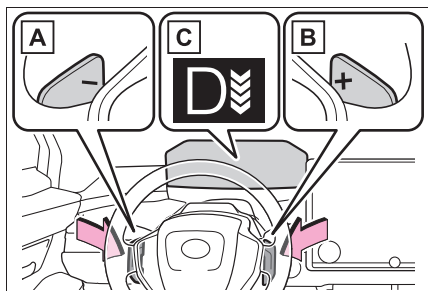
Le côté “-” de la palette de passage de vitesse permet d'accroître le niveau de puissance de freinage récupératif.

Le côté “+” de la palette de passage de vitesse permet de réduire le niveau de puissance de freinage récupératif.

La puissance du freinage récupératif se renforce à mesure que vous augmentez le nombre des

flèches  de l'indicateur 

(indicateur de puissance de freinage récupératif) affiché à l'écran multifonctionnel.



A Palette de passage de vitesse “-”

B Palette de passage de vitesse “+”

C Indicateur

■ Annulation du mode de sélection de la puissance de freinage récupératif

Dans les conditions suivantes, le mode de sélection de la puissance de freinage récupératif est annulé.

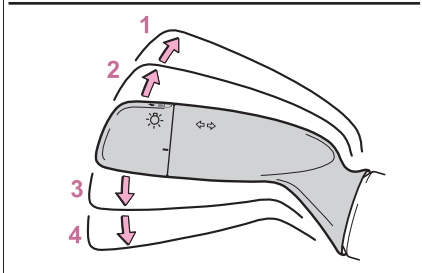
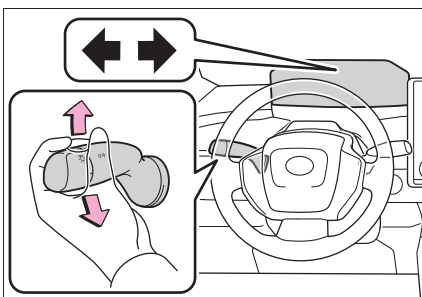
- Vous mettez la position de sélection sur une autre position que D
- Vous agissez longuement sur la palette de sélection “+”
- Lorsque la fonction “X-MODE” est active (sur modèles équipés)

■ Utilisation du frein récupératif

- Lorsque vous roulez à allure rapide, la sensation de décélération avec le freinage récupératif est moindre que sur les véhicules conventionnels.
- Si le message “Freinage par récupération limité” s’affiche à l’écran multifonctionnel, appuyez vigoureusement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

Commodo de clignotants

Instructions d’utilisation



1 Clignotant droit

2 Changement de voie de circulation, à droite (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

3 Changement de voie de circulation, à gauche (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

4 Clignotant gauche

■ Conditions de fonctionnement des clignotants

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ **Si le clignotant est plus rapide qu'à l'habitude**

Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si les clignotants s'arrêtent avant d'avoir changé de voie**

Actionnez à nouveau le commodo.

Frein de stationnement

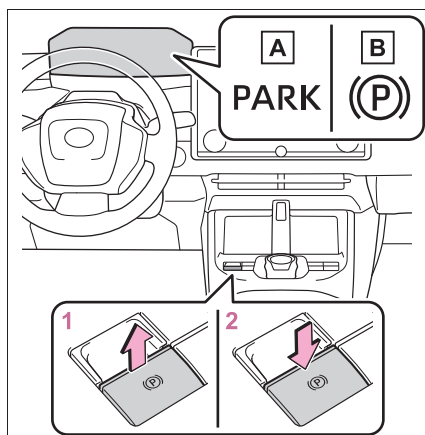
Vous pouvez serrer et desserrer le frein de stationnement manuellement ou automatiquement.

En mode automatique, il reste possible de serrer et desserrer le frein de stationnement automatiquement. Par ailleurs, même en mode automatique, il reste possible de serrer et desserrer le frein de stationnement manuellement.

Instructions d'utilisation

■ **Utilisation du mode manuel**

Vous pouvez serrer et desserrer manuellement le frein de stationnement.



A Témoin indicateur de frein de stationnement (États-Unis)

B Témoin indicateur de frein de stationnement (Canada)

1 Tirez sur le bouton pour serrer le frein de stationnement

Le témoin de frein de stationnement s'allume.

Tirez longuement sur le bouton du frein de stationnement si survient une urgence où il est nécessaire de serrer le frein de stationnement pendant la marche du véhicule.

2 Appuyez sur le bouton pour desserrer le frein de stationnement

- Actionnez le bouton de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.
- Grâce à la fonction de desserrage automatique du frein de stationnement, vous pouvez le desserrer par un appui sur la pédale d'accélérateur. Pour utiliser cette fonction, appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur. (→P.271)

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement s'éteint.

Si le témoin indicateur de frein de stationnement clignote, appuyez une nouvelle fois sur le bouton. (→P.683)

■ Activation du mode automatique

Alors que le véhicule est à l'arrêt, tirez longuement sur le bouton de frein de stationnement jusqu'à ce qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore.

Lorsque le mode automatique est actif, la logique de fonctionnement du frein de stationnement est la suivante.

- Lorsque vous mettez la position de sélection sur une autre position que P, le frein de stationnement se desserre, et le témoin de frein de stationnement s'éteint.
- Lorsque vous mettez la position de sélection sur P, le frein de stationnement se serre, et le témoin de frein de stationnement s'allume.

Agissez sur la position de sélection et sur le bouton de position P alors que le véhicule est à l'arrêt et que vous appuyez sur la pédale de frein.

Il peut arriver que la fonction auto soit inopérante si vous agissez trop vite sur la position de sélection et n'appuyez pas vigoureusement sur la pédale de frein. Dans cette situation, serrez manuellement le frein de stationnement. (→P.269)

■ Désactivation du mode automatique

Alors que le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, appuyez longuement sur le bouton de frein de stationnement jusqu'à ce qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore.

■ Utilisation du frein de stationnement

- Lorsque le contacteur de démarrage n'est pas sur MARCHE, il n'est pas possible de desserrer le frein de stationnement avec son bouton.
- Lorsque le contacteur de démarrage n'est pas sur MARCHE, le mode automatique (serrage et desserrage automatiques du frein de stationnement) n'est pas disponible.

■ Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, il suffit d'appuyer sur la pédale d'accélérateur pour que le frein de stationnement se desserre.

- La porte conducteur est fermée
- Le conducteur porte sa ceinture de sécurité
- La position de sélection est sur la marche avant ou la marche arrière
- Le témoin d'alerte de système de freinage (jaune) est éteint.

Pour accélérer, appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.

Si le frein de stationnement est encore serré au moment où vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, desserrez-le manuellement.

Dès l'instant où la position de sélection n'est plus sur P, le frein de stationnement se desserre automatiquement.

■ Fonction de serrage automatique du frein de stationnement lorsque le système VE est arrêté

Le frein de stationnement se serre automatiquement dans les conditions suivantes:

- Le système VE est arrêté
- Le mode automatique est activé

- Le témoin d'alerte de système de freinage (jaune) est éteint

■ Fonction de serrage automatique du frein de stationnement à la sortie du véhicule

Le frein de stationnement se serre automatiquement dans les conditions suivantes:

- Vous n'appuyez pas sur la pédale de frein
- La porte conducteur est ouverte
- La ceinture de sécurité conducteur n'est pas attachée
- Le témoin d'alerte de système de freinage (jaune) est éteint.

■ Lorsque le frein de stationnement est automatiquement activé dans la position de sélection N, en cas de lavage par exemple.

La "Fonction de serrage automatique du frein de stationnement à la sortie du véhicule" peut être désactivée comme suit:

- 1 Arrêtez le véhicule.
- 2 Désactivez le système de maintien du freinage.
- 3 Appuyez longuement sur le bouton de frein de stationnement jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse et qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.
- 4 Mettez la position de sélection sur N
- 5 Appuyez longuement sur le bouton de frein de stationnement jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse et qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Le témoin indicateur de frein de stationnement clignote.

- 6 Désactivez la fonction de sélection automatique de la position P. Consultez P.266.

Si l'une des conditions suivantes est remplie, le véhicule repasse en mode automatique.

Le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint ou s'allume.

- La position de sélection n'est pas N
- Le bouton de frein de stationnement est actionné
- Le système VE s'éteint, puis se rallume

■ **Si le message "Fonctionnement fréquent de l'EPB Attendre un instant" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Si vous serrez/desserrez le frein de stationnement plusieurs fois de suite sur une courte période temps, il peut arriver que le système en limite le nombre de manœuvres pour éviter la surchauffe. Si cela se produit, abstenez-vous d'utiliser le frein de stationnement. Le fonctionnement normal du système se rétablit après 1 minute environ.

■ **Si le message "EPB non disponible" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Agissez sur le bouton de frein de stationnement. Si le message ne disparaît pas après plusieurs actions sur le bouton, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Bruit de manœuvre du frein de stationnement**

La manœuvre du frein de stationnement se signale par un bruit de moteur électrique (ronnement).

Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ **Témoin indicateur de frein de stationnement**

- Selon le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage, le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume et reste allumé comme décrit ci-dessous: MARCHE: Allumé jusqu'au complet desserrage du frein de stationnement.

Hors MARCHE: Reste allumé environ 15 secondes.

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt alors que le frein de stationnement est serré, le témoin indicateur de frein de stationnement reste allumé pendant 15 secondes environ. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ **Lorsque le bouton de frein de stationnement est défaillant**

Le mode automatique (serrage et desserrage automatiques du frein) est automatiquement activé.

■ **Stationnement du véhicule**

→P.243

■ **Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré**

Un signal sonore se déclenche si vous roulez avec le véhicule avec le frein de stationnement serré. Le message "EPB appliqué" est affiché à l'écran multifonctionnel. (lorsque le véhicule atteint la vitesse de 3 mph [5 km/h])

■ **Si le témoin d'alerte de système de freinage (jaune) s'allume**

→P.674

■ **Utilisation en période hivernale**

→P.531

 AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Ne pas laisser un enfant seul à bord du véhicule. Le frein de stationnement pourrait être involontairement desserré par l'enfant et le danger existe que le véhicule se mette en mouvement et provoque un accident grave, voire mortel.

**AVERTISSEMENT****■ Bouton de frein de stationnement**

Ne pas disposer un objet quel qu'il soit à proximité du bouton de frein de stationnement.

Le risque existe que l'objet vienne appuyer sur le bouton et entraîne une manœuvre intempestive du frein de stationnement.

■ Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement

Préférez toujours une utilisation classique du frein de stationnement à la fonction de serrage automatique du frein de stationnement. Cette fonction permet de limiter le risque de collision si le conducteur venait à oublier de serrer le frein de stationnement. Accorder une trop grande confiance à cette fonction pour qu'elle assure seule la sécurité du véhicule peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque le frein de stationnement reste serré suite à une défaillance

Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

**NOTE****■ Lorsque vous stationnez le véhicule**

Avant de quitter le véhicule, mettez la position de sélection sur P, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule est totalement immobilisé.

■ Lorsque le système est défaillant

Arrêtez le véhicule en lieu sûr et vérifiez les messages d'alerte.

■ Lorsque la batterie 12 V du véhicule est déchargée

Le système de frein de stationnement est inopérant. (→P.711)

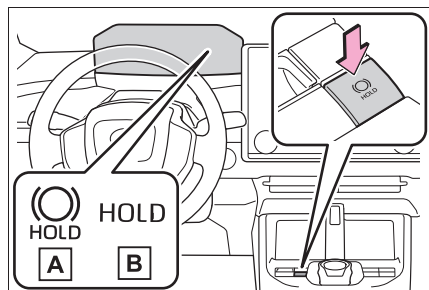
Maintien du freinage

Le système de maintien du freinage garde les freins serrés lorsque la position de sélection est sur D, N ou P avec le système actif et après que vous avez appuyé sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule. Le système desserre les freins lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur avec la position de sélection sur D, pour permettre une mise en mouvement en douceur du véhicule.

Activation du système

Activation du système de maintien du freinage

Le témoin de veille de maintien du freinage **A** (vert) s'allume. Pendant que le système maintient les freins serrés, le témoin de maintien actif du freinage **B** (jaune) est allumé.



■ Conditions de fonctionnement du système de maintien du freinage

Le système de maintien du freinage est inopérant dans les conditions suivantes:

- La porte conducteur n'est pas fermée.
- Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.
- Le message "EPB non disponible" ou "Dysfonctionnement de l'EPB. Rendez visite à votre concessionnaire" est affiché à l'écran multifonctionnel.

Si l'une des situations précédemment indiquées est détectée alors que le système de maintien du freinage est actif, celui-ci se désactive et le témoin de veille de maintien du freinage s'éteint. Par ailleurs, si l'une de ces situations est détectée alors que le système tient les freins, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. Le frein de stationnement est alors automatiquement serré.

■ Fonction de maintien du freinage

- Si la pédale de frein est laissée au repos pendant 3 minutes environ après que le système ait commencé à maintenir le freinage, le frein de stationnement est automatiquement serré. Dans ce cas, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.
- Pour désactiver le système alors qu'il maintient le freinage, appuyez franchement sur la pédale de frein et appuyez une nouvelle fois sur le bouton.
- Il peut arriver que la fonction de maintien du freinage n'arrive pas à tenir le véhicule lorsqu'il est dans une côte abrupte. Dans ce cas, il peut être nécessaire pour le

conducteur de freiner lui-même. Le conducteur est informé de cette situation par un signal sonore d'alerte et une indication à l'écran multifonctionnel. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

- Lorsque vous ne souhaitez pas que le frein de stationnement manœuvre automatiquement, appuyez longuement sur le bouton de maintien du freinage, jusqu'à éteindre le témoin de veille (vert), puis mettez sur arrêt le contacteur de démarrage.

■ **Lorsque le frein de stationnement est serré automatiquement alors que le système maintient le freinage**

Effectuez l'une ou l'autre des actions suivantes pour desserrer le frein de stationnement:

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. (Le frein de stationnement ne se desserre pas automatiquement si la ceinture de sécurité n'est pas attachée.)
- Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, agissez sur le bouton du frein de stationnement.

Vérifiez que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint.

(→P.269)

■ **Lorsqu'une inspection est nécessaire par votre concessionnaire Toyota**

Lorsque le témoin de veille de maintien du freinage (vert) ne s'allume pas alors que vous avez appuyé sur le bouton de maintien du freinage et que les conditions d'action du système de maintien du freinage sont réunies, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le message "Panne BrakeHold. Action. frein pr désactiv. Consultez concess." ou "Panne de BrakeHold. Consultez votre concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Signaux sonores et messages d'alerte**

Le système utilise des signaux sonores et messages d'alerte pour signaler la défaillance d'un système ou pour avertir le conducteur de la nécessité d'être attentif. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ **Si le témoin de maintien actif du freinage clignote**

→P.683



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le véhicule est dans une côte abrupte**

Faites attention lorsque vous utilisez le système de maintien du freinage dans une côte abrupte, faites preuve de prudence. Il peut arriver que la fonction de maintien du freinage n'arrive pas à bloquer les freins dans une telle situation.

Par ailleurs, il peut arriver que le système ne s'active pas, selon le pourcentage de la pente.

■ **Lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante**

Le système est incapable d'arrêter le véhicule dès lors que le potentiel d'adhérence des pneus est dépassé. Ne pas utiliser le système lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante.



NOTE

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

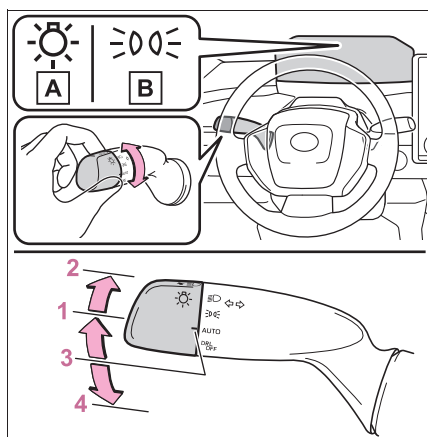
Le système de maintien du freinage n'est pas conçu pour être utilisé lorsque vous stationnez le véhicule pour une longue durée. Si vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt alors que le système assure le maintien du freinage, les freins risquent de se desserrer, avec pour conséquence une mise en mouvement du véhicule. Lorsque vous devez agir sur le contacteur de démarrage, appuyez sur la pédale de frein, mettez la position de sélection sur P et serrez le frein de stationnement.

Sélecteur d'éclairage

Il est possible d'activer les projecteurs manuellement ou automatiquement.

Allumage des projecteurs principaux

Agissez sur le sélecteur  pour allumer les feux comme suit:



A États-Unis

B Canada

- 1  Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, les éclairages de tableau de bord et les éclairages de jour (→P.277) s'allument.

- 2  Les projecteurs et tous les feux indiqués ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

- 3 **AUTO** Les projecteurs principaux, les éclairages de jour (→P.277) et tous les feux énumérés précédemment s'allument et s'éteignent automatiquement.

- 4 **DRL OFF** Les éclairages de jour s'éteignent. (pour les États-Unis uniquement)

■ Conditions d'utilisation du mode AUTO

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

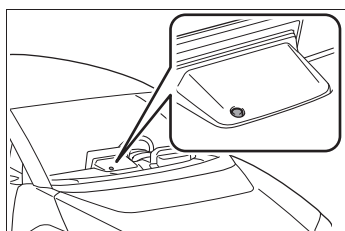
■ Système d'éclairage de jour

- Les éclairages de jour s'allument dans les mêmes optiques que les projecteurs principaux, mais à une intensité moindre.
 - Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule pendant la journée, les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies. (Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.)
 - Le système VE est en marche
 - Le frein de stationnement est desserré
 - Le sélecteur d'éclairage est sur **AUTO** ou 
 - La lumière ambiante est vive
- Les éclairages de jour ne s'éteignent pas même si vous serrez à nouveau le frein de stationnement.

- Pour les États-Unis: Il est possible de désactiver le système d'éclairage de jour avec le sélecteur.
- Comparé aux projecteurs principaux allumés, le système d'éclairage de jour offre une meilleure longévité et consomme moins d'électricité, et peut donc améliorer la consommation électrique.

■ Capteur de luminosité

Il se peut que le capteur ne fonctionne pas correctement si l'on place un objet sur celui-ci ou si un objet fixé au pare-brise le bloque. Dans ce cas, la gêne relative à la détection de la lumière ambiante par le capteur peut nuire au fonctionnement du système de phares automatique.



■ Système d'extinction automatique de l'éclairage

- Lorsque les projecteurs sont allumés: Les feux s'éteignent 30 secondes après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT et que vous ayez ouvert et fermé une porte. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur le bouton  de la clé après avoir fermé toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si vous mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT et ouvrez la porte conducteur.

Pour rallumer les feux, mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, ou ramenez une fois le

sélecteur d'éclairage sur AUTO ou

 avant de le remettre sur  ou

.

■ Signal sonore de rappel d'éclairage

Un signal sonore se déclenche lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT et ouvrez la porte conducteur alors que les feux sont allumés.

■ Système de correction automatique d'assiette des projecteurs

L'assiette des projecteurs est réglée automatiquement en fonction du nombre de passagers et des conditions de chargement du véhicule, afin de garantir que les autres usagers de la route ne soient pas gênés par le faisceau des projecteurs.

■ Allumage des projecteurs principaux asservi aux essuie-glaces de pare-brise

Lorsque vous circulez de jour avec

le sélecteur d'éclairage sur AUTO, si vous utilisez les essuie-glaces de pare-brise, les projecteurs principaux s'allument automatiquement après quelques secondes pour aider à améliorer la visibilité de votre véhicule.

■ Fonction d'économie de la batterie 12 V

Pour éviter que la batterie 12 V du véhicule ne se décharge, si les projecteurs principaux et/ou les feux arrière sont allumés lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT, la fonction d'économie de la batterie intervient et éteint automatiquement tous les feux après un délai de 10 minutes environ.

Quand vous effectuez l'une des actions suivantes, la fonction d'économie de la batterie 12 V est annu-

lée une fois puis réactivée. Tous les feux s'éteignent automatiquement 10 minutes après la réactivation de la fonction d'économie de la batterie 12 V:

- Quand vous agissez sur le sélecteur d'éclairage
- Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

■ **Si le message “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la sensibilité du capteur d'éclairage).

(Fonctions personnalisables:
→P.747)

le sélecteur vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le sélecteur à vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

2 Pour faire un appel de phares, tirez le sélecteur à vous et relâchez-le.

Vous pouvez faire des appels de phares que les projecteurs soient allumés ou éteints.

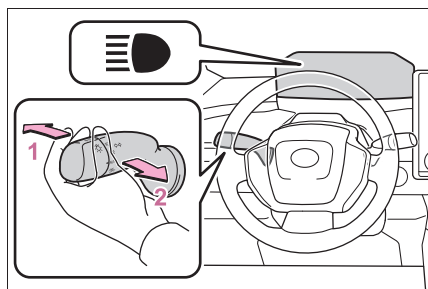


NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système VE est à l'arrêt.

Allumage des feux de route



1 Projecteurs allumés, poussez

AHB (Feux de route automatiques)

Les feux de route automatiques utilisent une caméra frontale située en partie haute du pare-brise pour détecter la luminosité des feux des véhicules devant le vôtre, de l'éclairage public, etc., pour alterner automatiquement les projecteurs principaux entre feux de route et feux de croisement.



AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

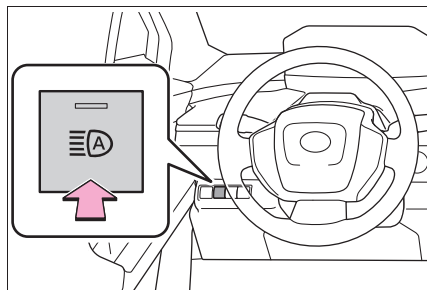
Ne pas accorder une trop grande confiance aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'allumer ou d'éteindre manuellement les feux de route s'il le faut.

■ Pour éviter toute utilisation involontaire du système de feux de route automatiques

- Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.291

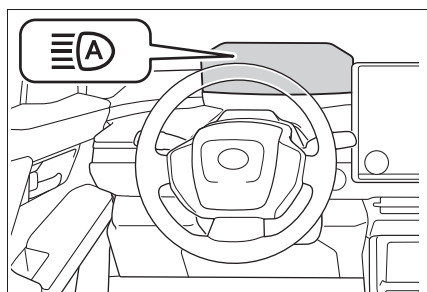
Utilisation du système de feux de route automatiques

- 1 Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.



- 2 Mettez le sélecteur d'éclairage sur AUTO ou

Lorsque le commodo du sélecteur d'éclairage est en position feux de croisement, le système AHB est actif et le témoin AHB est allumé.



■ Conditions de fonctionnement automatique des feux de route

- Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement:
 - Le véhicule roule à plus de 21 mph (34 km/h) environ.
 - La zone avant du véhicule est dans l'obscurité.
 - Il n'y a aucun véhicule avec les feux allumés devant le vôtre.

- Il y a peu d'éclairages publics ou autres sur la route.
- Si l'une des conditions suivantes est remplie, les projecteurs principaux reviennent en feux de croisement:
 - Le véhicule ralentit à moins de 17 mph (27 km/h) environ.
 - La zone avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
 - Votre véhicule est précédé d'un autre dont les feux sont allumés.
 - Il y a beaucoup d'éclairages publics ou autres sur la route.

■ Détection par la caméra frontale

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que les projecteurs principaux ne reviennent pas automatiquement en feux de croisement:
 - Lorsqu'un véhicule coupe devant le vôtre
 - Lorsqu'un autre véhicule traverse devant le vôtre
 - Lorsque les véhicules devant le vôtre sont plusieurs fois de suite détectés puis masqués par une succession de virages, un terre-plein central ou des arbres en bord de route
 - Lorsqu'un véhicule approche du vôtre depuis une voie lointaine
 - Lorsqu'un véhicule est loin devant le vôtre
 - Lorsque le véhicule devant le vôtre a ses feux éteints
 - Lorsque les feux du véhicule devant le vôtre éclairent faiblement
 - Lorsque le véhicule devant le vôtre renvoie une lumière intense, comme par exemple celle de vos propres projecteurs principaux
 - Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.296
- Il peut arriver que les projecteurs principaux passent en feux de croisement si un véhicule est détecté devant le vôtre avec les antibrouillards allumés mais les projecteurs principaux éteints.
- Il peut arriver que les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux rouges, les panneaux d'affichage ou les enseignes lumineuses fassent que les projecteurs principaux basculent des feux de route aux feux de croisement, ou restent allumés en feux de croisement.
- Le temps de réaction des projecteurs principaux pour revenir en feux de croisement peut être impacté par les facteurs suivants:
 - La luminosité des feux des véhicules devant le vôtre
 - Le mouvement et la direction suivie par les véhicules devant le vôtre
 - La distance entre votre véhicule et celui qui le précède
 - Lorsqu'un véhicule devant le vôtre n'a ses feux allumés que d'un seul côté
 - Lorsqu'un véhicule devant le vôtre est un deux-roues
 - L'état de la route (dénivelé, courbe, état de la chaussée, etc.)
 - Le nombre de passagers et le chargement en bagages
- Il peut arriver que les projecteurs principaux alternent intempestivement entre feux de route et feux de croisement.
- Il peut arriver que les vélos et autres véhicules de petit gabarit ne soient pas détectés.
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système n'arrive pas à détecter correctement le niveau de luminosité ambiante. Cela peut avoir pour conséquence que les projecteurs restent allumés en feux de croisement, ou au contraire passent en feux de route et éblouissent les piétons ou les véhicules devant le vôtre. Dans ce cas, il vous faut alterner manuellement entre feux de route et feux de croisement.
- Lorsque le système détecte dans les environs des lumières similaires à des phares ou des feux

arrière

- Lorsque les projecteurs principaux ou les feux arrière des véhicules en avant du vôtre sont éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés
- Lorsque les projecteurs principaux alternent sans cesse entre feux de route et feux de croisement.
- Lorsque l'utilisation des feux de route est inadaptée ou lorsque le risque existe que ces derniers éblouissent les piétons ou les autres usagers de la route.
- Lorsque vous circulez dans un pays où les véhicules roulent de l'autre côté de la route que celui pour lequel le vôtre a été conçu, par exemple à gauche alors que votre véhicule est prévu pour circuler à droite, ou inversement
- Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.291
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.296

■ Réduction temporaire de la sensibilité de la caméra frontale

Il est possible de réduire temporairement la sensibilité de la caméra frontale.

- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt alors que les conditions suivantes sont remplies.
 - Le sélecteur d'éclairage est sur  ou AUTO.
 - Le commodo du sélecteur d'éclairage est en position feux de croisement.
 - Le bouton des feux de route automatiques est sur marche.
- 2 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- 3 Dans un délai de 60 secondes après l'étape 2, répétez rapidement 10 fois la manœuvre consistant à pousser le sélecteur d'éclairage en position de feux de route puis à le ramener à sa

position initiale, puis laissez le commodo à sa position initiale.

- 4 Si vous modifiez la sensibilité, le témoin de feux de route automatiques clignote 3 fois.

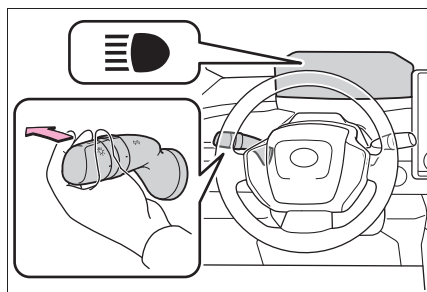
Activation/désactivation manuelle des feux de route

■ Sélection des feux de route

Poussez le commodo vers l'avant.

Le témoin AHB s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Tirez sur le commodo jusqu'à sa position initiale pour réactiver le système des feux de route automatiques.

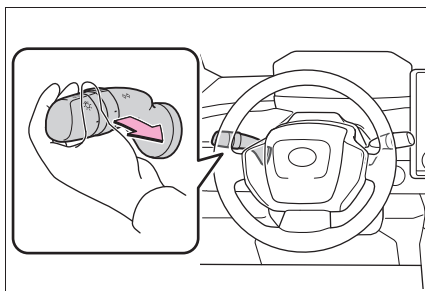
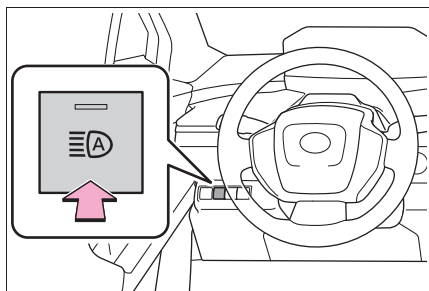


■ Sélection des feux de croisement

Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin AHB s'éteint.

Appuyez sur le bouton pour réactiver le système des feux de route automatiques.



Sélection temporaire des feux de croisement

Il est recommandé de passer en feux de croisement lorsque l'utilisation des feux de route est inadaptée à la situation ou risque de gêner les autres usagers de la route ou les piétons en bord de route.

Tirez le commodo vers l'arrière puis ramenez-le à sa position initiale.

Les feux de route sont allumés tant que le commodo est tiré; toutefois, après que vous ayez ramené le commodo à sa position initiale, les feux de croisement ne restent allumés que pour une certaine durée. Après cela, le système de feux de route automatiques reprend la main.

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Vous agissez sur le commodo pour choisir entre les modes automatique et manuels, ou pour utiliser le lave-glace.



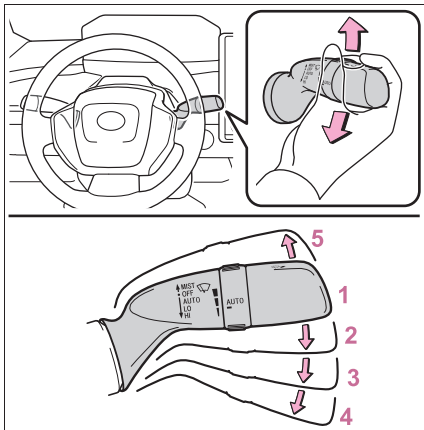
NOTE

■ Lorsque le pare-brise est sec

Ne pas utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

Utilisation du commodo d'essuie-glaces

Agissez sur le commodo  pour utiliser les essuie-glaces ou le lave-glace comme suit:
Lorsque le sélecteur est sur "AUTO", les essuie-glaces fonctionnent automatiquement quand le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle alors automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.

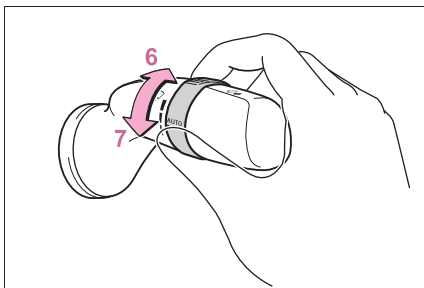


- 1** OFF *¹ ou  *² Arrêt
- 2** AUTO Asservissement au détecteur de pluie
- 3** LO *¹ ou ▼ *² Balayage à vitesse lente
- 4** HI *¹ ou ▼▼ *² Balayage à vitesse rapide
- 5** MIST *¹ ou ▲ *² Balayage impulsif

*¹: Pour les États-Unis

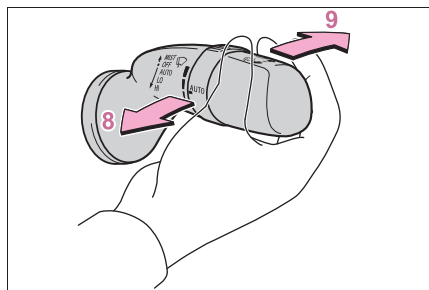
*²: Pour le Canada

Lorsque le sélecteur est sur "AUTO", la sensibilité du capteur est réglable par simple rotation de la bague de sélecteur.



6 Augmentation de la sensibilité

7 Diminution de la sensibilité



8  Lave-glace avec balayage automatique

Tirez sur le commodo pour utiliser les essuie-glaces et le lave-glace.

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à 2 ou 3 reprises.

(Après avoir fonctionné plusieurs fois, les essuie-glaces fonctionnent une fois de plus après un court délai pour empêcher la formation de gouttes. Toutefois, la prévention des gouttes ne fonctionne pas lorsque le véhicule est en mouvement.)

Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE et les projecteurs principaux sont allumés, si vous tirez à vous le commodo, les lave-projecteurs se mettent en action une fois. Après cela, les lave-projecteurs se mettent en action toutes les 5 fois que vous tirez à vous le commodo.

9  * Pulvérisation de lave-glace

Poussez sur le commodo pour nettoyer la caméra du rétroviseur

numérique par pulvérisation de lave-glace.

* : Véhicules équipés du rétroviseur numérique

■ Conditions de fonctionnement des essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

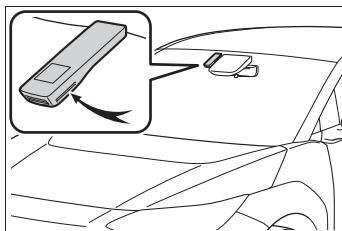
Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces

Lorsque l'allure sélectionnée pour les essuie-glaces de pare-brise est la vitesse lente, le mode de balayage passe de la vitesse lente au mode intermittent lorsque le véhicule est à l'arrêt. (Toutefois, lorsque le capteur est réglé sur la sensibilité la plus haute, les essuie-glaces ne changent pas de mode.)

■ Capteur de pluie

- Le capteur de pluie évalue la quantité de pluie. Le véhicule dispose d'un capteur optique. Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil arrive sur le pare-brise ou que des insectes (ou autres parasites) se trouvent sur celui-ci.



- Si vous mettez le commodo d'essuie-glaces sur "AUTO" alors que le contacteur de démarrage est sur MARCHE, les essuie-glaces balaient une fois pour indiquer que le mode "AUTO" est actif.
- Si vous réglez le capteur sur la

sensibilité la plus haute, il peut arriver que les essuie-glaces balayent une fois pour indiquer le changement de sensibilité.

- Si la température du capteur de pluie est supérieure à 185°F (85°C), ou inférieure à 5°F (-15°C), il peut arriver que le mode automatique soit inopérant. Dans ce cas, utilisez les essuie-glaces dans un autre mode que le mode "AUTO".

■ En cas de panne du lave-glace de pare-brise

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

■ Utilisation du système de commande vocale

Vous pouvez utiliser le système de commande vocale pour les actions suivantes:

- Balayage des essuie-glaces de pare-brise sur un aller/retour seulement
- Pulvérisation de lave-glace de pare-brise (l'action n'est possible que lorsque le véhicule est à l'arrêt)

Pour plus de détails sur le système de commande vocale, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Précautions concernant l'utilisation du liquide de lave-glace

Par temps froid, ne pas utiliser le liquide de lave-glace tant que le pare-brise ne s'est pas réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et nuire à la visibilité. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.



NOTE

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne pas manœuvrer le commodo continuellement, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s'en trouverait abîmée.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas laisser les essuie-glaces en fonction plus longtemps que nécessaire lorsque le système VE est arrêté.



AVERTISSEMENT

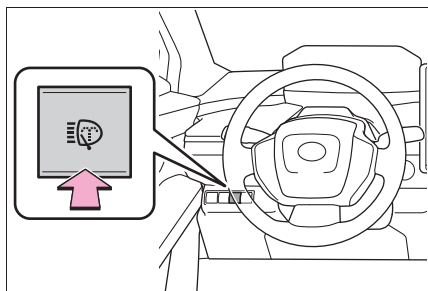
■ Précautions avec les essuie-glaces de pare-brise en mode "AUTO"

Les essuie-glaces de pare-brise risquent de se déclencher de manière intempestive si vous touchez le capteur, ou si le pare-brise subit des vibrations, en mode "AUTO". Prenez garde à ce que les essuie-glaces de pare-brise ne vous pincient pas les doigts, etc.

Bouton de lave-projecteurs

Vous pouvez pulvériser du liquide de lave-glace sur les projecteurs principaux pour les nettoyer.

Appuyez sur le bouton pour nettoyer les projecteurs principaux.



■ Conditions de fonctionnement des lave-projecteurs

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE et le sélecteur d'éclairage est sur une position de marche.

■ Asservissement au lave-glace de pare-brise

Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE et les projecteurs principaux sont allumés, si vous tirez à vous le commodo, les lave-projecteurs se mettent en action une fois. Après cela, les lave-projecteurs se mettent en action toutes les 5 fois que vous tirez à vous le commodo. (→P.284)



NOTE

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne pas appuyer sur le bouton sans interruption, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0/Assistance en cas d'embouteillages

Il est nécessaire de déclarer un contrat d'abonnement aux services connectés fournis par Toyota pour pouvoir utiliser ces fonctions. Pour plus de détails, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

La mise à jour du logiciel de Toyota Safety Sense 3.0/Assistance en cas d'embouteillages est susceptible d'entraîner une modification de la manière d'utiliser les fonctions. Utiliser ce système sans en connaître le mode d'emploi exact fait courir un risque d'accident grave, voire mortel.

- Veuillez à lire le Manuel du propriétaire numérique correspondant à la version logicielle du système, que vous trouverez sur le site web du Manuel du propriétaire, avant d'utiliser ce système.

Contenu du Manuel du propriétaire de Toyota Safety Sense 3.0/Assistance en cas d'embouteillages

Les informations livrées dans le présent Manuel du propriétaire sont valables pour le logiciel en

version V.3. Pour connaître les plus récentes informations disponibles sur les commandes, l'utilisation, les précautions/mises en garde, etc. applicables à chaque fonction du système Toyota Safety Sense 3.0/Assistance en cas d'embouteillages, consultez le Manuel du propriétaire numérique sur le site web.

Avant d'utiliser ce système, veuillez à lire le manuel du propriétaire correspondant à la version logicielle du système.

■ Précautions d'utilisation

- Vous devez savoir que certaines fonctions peuvent être désactivées suite à un recours juridique ou à un problème de sécurité.
- En l'absence d'un contrat d'abonnement aux services connectés ou après expiration de celui-ci, les mises à jour logicielles ne peuvent pas être effectuées à distance par réseau sans fil.

Consulter la version logicielle du système Toyota Safety Sense 3.0/Assistance en cas d'embouteillages de votre véhicule

Pour accéder au manuel du propriétaire approprié, il est nécessaire de contrôler la version du logiciel du système, puis de visiter le site web du manuel du propriétaire.

■ Consulter la version avec l'appli Toyota App

sion du logiciel au moyen de l'appli Toyota App.

Vous pouvez consulter la ver-

■ Sélectionner la version logicielle du système Toyota Safety Sense 3.0/Assistance en cas d'embouteillages de votre véhicule

1 Accédez l'URL suivante depuis un ordinateur ou un smartphone:

Pays	Langue	URL	Code QR
États-Unis	Anglais	https://www.toyota.com/owners/resources/warranty-owners-manuals/manual?om=om42g31u.bz.2027.2607.bev.vh	
Canada	Anglais	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om42g31u.bz.2027.2607.bev.vh	
	Français	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om42g31d.bz.2027.2607.bev.vh	

2 Sélectionnez le fichier correspondant à la version du système que vous avez précédemment consultée.

Mise à jour du logiciel

Si une mise à jour logicielle est disponible, une notification est affichée par l'appli Toyota App. Suivez les instructions affichées à l'écran.

■ Précautions avec la mise à jour du logiciel

- Après qu'une mise à jour logicielle ait été appliquée, il n'est pas possible de revenir à une version antérieure.
- Selon la qualité des communications et le contenu de la mise à jour, il peut arriver que cette der-

nière prenne plusieurs heures. Bien qu'une mise à jour soit suspendue lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, elle reprend lorsque vous le remettez sur MARCHE.

- Si la mise à jour du logiciel échoue, le système redémarre avec la version précédente.
- Le système Toyota Safety Sense 3.0/Assistance en cas d'embouteillages reste utilisable pendant toute la durée d'une mise à jour logicielle.

■ Ce que vous pouvez consulter avec l'appli Toyota App

Vous pouvez consulter ou effectuer ce qui suit.

- Version logicielle, informations de mise à jour, précautions, modes d'emploi, etc.
- Mise à jour du logiciel

Toyota Safety Sense 3.0

Le système Toyota Safety Sense 3.0 regroupe toutes les aides à la conduite et contribue à la sécurité et au confort de votre expérience de conduite:

AVERTISSEMENT

■ Toyota Safety Sense 3.0

Le système Toyota Safety Sense 3.0 intervient dans l'hypothèse où le conducteur conduit prudemment, et est conçu pour contribuer à atténuer les effets d'une collision sur les occupants et pour offrir au conducteur une assistance dans les conditions normales d'utilisation du véhicule. La précision de reconnaissance et les performances en contrôle que ce système est à même de fournir n'étant pas illimitées, il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

■ Pour la sécurité d'utilisation

- Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système. Il appartient au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule. Ce système n'intervient pas nécessairement dans toutes les situations et l'assistance qu'il fournit est limitée. Accorder une trop grande confiance à ce système pour qu'il assure seul la sécurité du véhicule peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

**AVERTISSEMENT**

- Ne pas essayer de tester vous-même l'action du système, car celui-ci risquant de ne pas fonctionner normalement, vous pourriez provoquer un accident.
- Si votre attention doit être attirée pendant que vous effectuez les actions nécessaires à la conduite, ou si une anomalie survient, un message d'alerte s'affiche ou un signal sonore se déclenche. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran, agissez selon ses instructions.

- Selon les bruits extérieurs, le volume du système audio, etc., il peut arriver que le signal sonore d'alerte soit difficile à entendre. De même, selon les conditions dans lesquelles vous circulez, il peut être difficile de se rendre compte d'une intervention du système au moment où elle a lieu.

■ Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système

Dans les situations suivantes, veuillez à désactiver le système.

Tout manquement à cette consigne peut entraîner un fonctionnement anormal du système, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

- Lorsque le véhicule penche parce qu'il est en surcharge ou qu'un de ses pneus est crevé
- Lorsque vous roulez à très grande vitesse
- Lorsque vous remorquez un autre véhicule
- Lorsque le véhicule est transporté par camion, bateau, train, etc.

- Lorsque le véhicule est levé sur un pont et les roues peuvent tourner librement
- Lorsque le véhicule est contrôlé sur un banc à rouleaux, comme un banc dynamométrique ou d'étalonnage de compteur de vitesse, ou lorsqu'est utilisée une équilibreuse de roue sur véhicule
- Lorsque vous utilisez le véhicule en conduite sportive ou en tout-chemin
- Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique
- Lorsqu'un capteur est désaligné ou déformé après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
- Lorsque le véhicule est équipé temporairement d'un accessoire masquant un capteur ou un feu
- Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte ou des chaînes à neige, ou que vous avez utilisé un kit de réparation anticrevaison de secours
- Lorsque les pneus sont excessivement usés, ou leur pression de gonflage est insuffisante
- Lorsque les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées par le fabricant
- Lorsque la stabilité dynamique du véhicule n'est plus garantie, du fait d'une collision, une panne, etc.

Systèmes d'aide à la conduite

- **AHB (Feux de route automatiques)**
→P.280
- **PCS (Système de sécurité de pré-collision)**
→P.303
- **LTA (Aide au suivi de voie)**
→P.315
- **LDA (Alerte de sortie de voie)**
→P.325
- **LCA (Aide au changement de voie) (sur modèles équipés)**
→P.321
- **FCTA (Alerte de trafic transversal avant) (sur modèles équipés)**
→P.338
- **PDA (Aide proactive à la conduite)**
→P.332
- **RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)**
→P.341
- **Régulateur de vitesse actif**
→P.344
- **Régulateur de vitesse**
→P.356

■ Système d'arrêt d'urgence

→P.360

■ Assistance en cas d'embouteillages (sur modèles équipés)

→P.363

■ Système de surveillance du conducteur

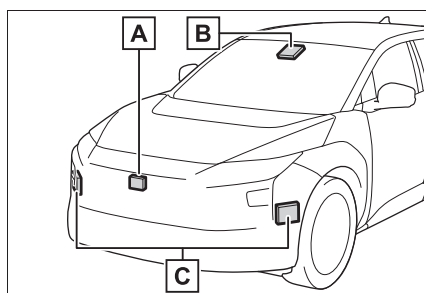
→P.300

Capteurs utilisés par Toyota Safety Sense 3.0

Les capteurs utilisés pour obtenir les informations nécessaires au fonctionnement du système sont variés.

■ Capteurs détectant les conditions autour du véhicule

► Avant



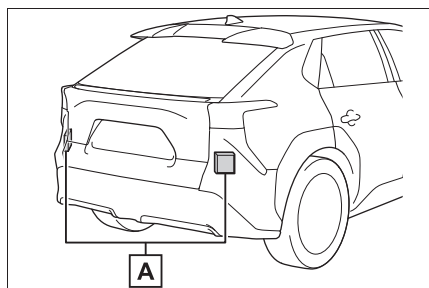
A Capteur radar avant

B Caméra frontale

C Capteurs radar latéraux avant*

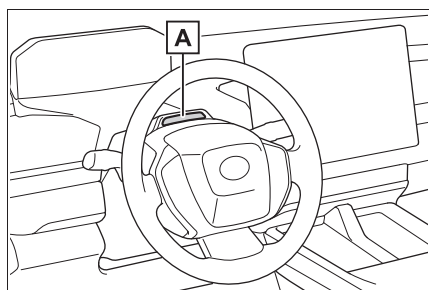
* : Sur modèles équipés

► Arrière



A Capteurs radar latéraux arrière

■ Capteurs détectant l'état du conducteur ou de la conductrice



A Caméra de surveillance du conducteur



AVERTISSEMENT

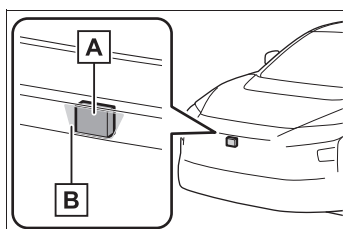
■ Pour éviter toute défaillance des capteurs radar

Respectez les précautions suivantes. Tout manquement à cette consigne peut entraîner un fonctionnement anormal d'un capteur radar, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

- Veillez à ce que les capteurs radar et leur cache soient toujours propres.

Nettoyez la partie avant d'un capteur radar, ou la partie avant ou arrière de son cache, si elle est sale ou couverte de gouttes d'eau, de neige, etc.

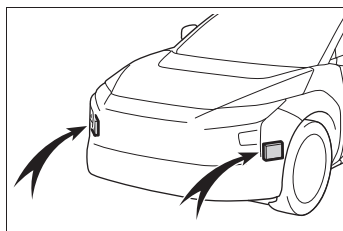
Nettoyez le capteur radar et son cache avec un chiffon doux, de sorte à les dégraisser sans les abîmer.



A Capteur radar

B Cache du capteur radar

- Véhicules équipés de capteurs radar latéraux avant: Veillez à ce que la zone environnante des capteurs radar latéraux avant situés sur le bouclier avant soit toujours propre.



- Ne fixez pas d'accessoires et ne collez aucun adhésif (même transparent) ou ruban adhésif aluminium, etc., sur un capteur radar ni sur son cache ou la partie qui les entoure.

**AVERTISSEMENT**

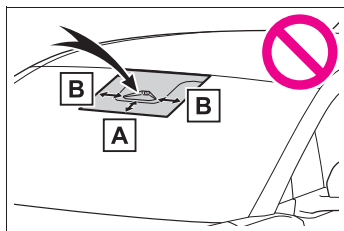
- Ne pas faire subir de choc violent à un capteur radar ou à la partie qui l'entoure.
Si un capteur radar, la calandre ou le pare-chocs avant a subi un choc violent, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas démonter les capteurs radar.
- Ne pas modifier ni peindre un capteur radar ou son cache, ni les remplacer par autre chose que des pièces d'origine Toyota.
- Dans les situations suivantes, un réétalonnage des capteurs radar est nécessaire. Pour plus de détails, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Lorsqu'un capteur radar est démonté puis remonté, ou remplacé
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre ont été remplacés

■ **Pour prévenir toute défaillance de la caméra frontale**

Respectez les précautions suivantes.

Tout manquement à cette consigne peut entraîner un fonctionnement anormal de la caméra frontale, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

- Tenez toujours le pare-brise en bon état de propreté.
- Si le pare-brise est sale ou couvert d'un film gras, de gouttes de pluie, de neige, etc., nettoyez-le.
- Même si un produit de traitement pour les vitres a été appliqué sur le pare-brise, il reste nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc., présentes devant la caméra frontale.
- Si la face intérieure du pare-brise où est montée la caméra frontale est sale, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas coller d'adhésifs (y compris transparents), ni aucun autre objet, sur la partie du pare-brise devant la caméra frontale (partie en grisé dans la figure).



A Environ 1,6 in. (4 cm)

B Environ 1,6 in. (4 cm)

- Si le pare-brise est embué ou couvert de condensation ou de givre dans sa partie devant la caméra frontale, utilisez le désembueur pour faire disparaître la buée, la condensation ou le givre du pare-brise.

**AVERTISSEMENT**

- Si les essuie-glaces de pare-brise ne sont pas assez efficaces pour éliminer les gouttelettes d'eau présentes devant la caméra frontale, remplacez les balais ou raclettes d'essuie-glaces.
- Ne pas surteinter le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est fissuré ou en mauvais état. Si le pare-brise a été remplacé, un réétalonnage de la caméra frontale est nécessaire. Pour plus de détails, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas laisser les liquides entrer en contact avec la caméra frontale.
- Ne pas laisser la caméra frontale exposée aux lumières très vives.
- Ne pas abîmer l'objectif de la caméra frontale ni le laisser se salir. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif de la caméra frontale. Ne pas toucher l'objectif de la caméra frontale. Si l'objectif de la caméra frontale est sale ou en mauvais état, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas faire subir de chocs violents à la caméra frontale.
- Ne pas changer de place ou d'orientation la caméra frontale, et ne pas la démonter.
- Ne pas mettre en pièces la caméra frontale.

● Ne pas modifier le véhicule dans ses parties autour de la caméra frontale, comme le rétroviseur intérieur ou le pavillon par exemple.

● Ne pas fixer au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant des accessoires susceptibles de masquer la caméra frontale. Pour plus de détails, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

● Si vous avez besoin de charger sur le toit une planche de surf ou tout autre objet de grande longueur, assurez-vous que la caméra frontale ne s'en trouve pas masquée.

● Ne pas modifier ni remplacer les projecteurs principaux et les autres feux.

■ Emplacement de la caméra frontale sur le pare-brise

Si le système évalue que le pare-brise risque d'être embué, il met automatiquement en fonction le dégivrage pour désembuer le pare-brise autour de la caméra frontale. Lorsque vous nettoyez, etc., prenez garde de ne pas toucher la partie du pare-brise autour de la caméra frontale avant qu'elle ait suffisamment refroidi, de manière à éviter tout risque de brûlure.

■ Précautions à connaître concernant la caméra de surveillance du conducteur

Respectez les précautions suivantes.

Tout manquement à cette consigne peut entraîner une anomalie fonctionnelle de la caméra de surveillance du conducteur et un fonctionnement anormal des systèmes, avec pour conséquence possible un accident grave, voire mortel.

**AVERTISSEMENT**

- Ne pas faire subir de choc violent à la caméra de surveillance du conducteur ou à la partie qui l'entoure.

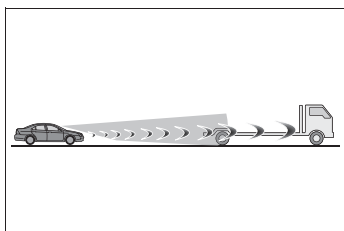
Si elle subit un choc violent, la caméra de surveillance du conducteur risque de se trouver désalignée et de ne plus pouvoir détecter correctement le conducteur ou la conductrice. Dans ce cas, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Ne pas mettre en pièces ni modifier la caméra de surveillance du conducteur.
 - Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'adhésifs (y compris transparents), etc., sur la caméra de surveillance du conducteur ou la partie qui l'entoure.
 - Ne pas laisser la caméra de surveillance du conducteur ou la partie qui l'entoure prendre l'eau.
 - Ne pas recouvrir la caméra de surveillance du conducteur ni placer quoi que ce soit devant elle.
 - Veillez à ne pas abîmer l'objectif de la caméra de surveillance du conducteur.
 - Ne pas toucher l'objectif de la caméra de surveillance du conducteur ni le laisser se salir.
- Lorsque l'objectif de la caméra est sale ou couvert de traces de doigts, nettoyez-le avec un chiffon doux et sec afin de ne pas le marquer ni l'abîmer.
- Pour nettoyer l'objectif, ne pas utiliser de détergents ou de solvants organiques susceptibles d'abîmer le plastique.

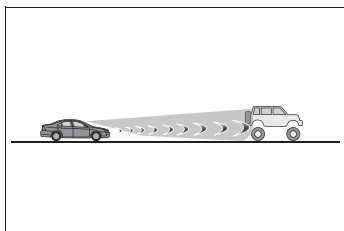
■ Situations dans lesquelles les capteurs et les systèmes peuvent ne pas fonctionner normalement

- Lorsque des modifications apportées au véhicule en ont changé la hauteur ou l'assiette
- Lorsque le pare-brise est sale, embué, fissuré ou en mauvais état
- Lorsque la température ambiante est élevée ou basse
- Lorsque le capteur est recouvert en face avant de boue, d'eau, d'insectes morts, d'un corps étranger, etc.
- Par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque l'avant du véhicule reçoit des projections d'eau, de neige, de poussière, etc., ou lorsque vous traversez un banc de brouillard ou de fumée
- Lorsque les projecteurs principaux ne sont pas allumés alors que vous circulez dans l'obscurité, notamment la nuit ou dans un tunnel
- Lorsque les projecteurs principaux sont sales et éclairent faiblement
- Lorsque les projecteurs principaux sont désalignés
- Lorsqu'un projecteur principal est défaillant
- Lorsque les projecteurs principaux d'un autre véhicule, la lumière du soleil ou un reflet lumineux intense éclaire directement la caméra frontale
- Lorsque la luminosité ambiante varie brutalement
- Lorsque vous circulez à proximité d'un relais TV, d'une station de radio, d'une centrale électrique, d'un véhicule équipé d'un radar, etc., ou de toute autre installation source d'ondes radio intenses ou de parasites électriques

- Lorsqu'un balai d'essuie-glace masque la caméra frontale
- Lorsque vous êtes dans un lieu ou à proximité d'obstacles qui réfléchissent fortement les ondes radio, dont notamment:
 - Tunnels
 - Ponts à poutres métalliques
 - Routes gravillonnées
 - Routes défoncées, enneigées
 - Murs
 - Poids lourds de fort gabarit
 - Plaques d'égout
 - Barrière de sécurité
 - Plaques métalliques
- Lorsque vous circulez à proximité d'un escalier ou d'une saillie
- Lorsque le véhicule détectable est étroit, comme un petit véhicule de mobilité
- Lorsque le véhicule détectable présente une partie avant ou arrière de dimensions réduites, comme un poids lourd à vide par exemple
- Lorsque le véhicule détectable présente une partie avant ou arrière de hauteur réduite, comme un camion-plateau par exemple



- Lorsque le véhicule détectable possède une garde au sol extrêmement haute



- Lorsque le véhicule détectable

transporte une charge qui dépasse par rapport à sa soute

- Lorsque le véhicule détectable présente une surface métallique exposée restreinte, comme dans le cas où il est partiellement recouvert d'une bâche textile, etc.
- Lorsque le véhicule détectable est de forme hétérogène, comme un tracteur, un side-car, etc.
- Lorsque la distance entre votre véhicule et un autre véhicule détectable est extrêmement réduite
- Lorsque le véhicule détectable est incliné
- Lorsque le véhicule détectable est maculé de boue, de neige, etc.
- Lorsque la route sur laquelle vous circulez présente les caractéristiques suivantes:
 - Routes sinueuses ou sur lesquelles se succèdent les virages serrés
 - Routes en dénivelé, que ce soit en montée ou en descente
 - Routes en dévers à gauche ou à droite
 - Routes avec ornières profondes
 - Routes en mauvais état ou sans entretien
 - Routes bosselées ou qui ondulent fréquemment
- Lorsque vous tournez le volant de direction fréquemment ou brutalement
- Lorsque le véhicule ne garde pas constante sa position dans sa voie de circulation
- Lorsque les organes en lien avec ce système, les freins, etc., sont froids ou extrêmement chauds, humides, etc.
- Lorsque le parallélisme des roues est déréglé
- Lorsque vous circulez sur une route dont la chaussée est d'aspect lisse, par exemple lorsqu'elle est verglacée, enneigée, asphaltée, etc.

- Lorsque la trajectoire du véhicule ne suit pas exactement la courbe d'un virage
- Lorsque le véhicule aborde un virage à une vitesse excessive
- Lorsque vous entrez/sortez d'un parc de stationnement, un garage, un ascenseur pour voitures, etc.
- Lorsque vous circulez dans un parc de stationnement
- Lorsque vous circulez dans une zone où se trouvent des obstacles susceptibles d'entrer en contact avec votre véhicule, comme des herbes hautes, des branches d'arbre, etc.
- Lorsque vous circulez par fort vent
- **Situations dans lesquelles il peut arriver que la voie de circulation ne soit pas détectée**
 - Lorsque la voie de circulation est extrêmement large ou étroite
 - Tout de suite après avoir changé de voie ou franchi une intersection
 - Lorsque vous circulez dans une voie temporaire ou régulée par un chantier de voirie
 - Lorsque le milieu environnant comporte des infrastructures, des formes, des motifs ou des ombres pouvant être confondues avec les bandes délimitant les voies
 - Lorsqu'une voie de circulation est délimitée par plusieurs bandes blanches
 - Lorsque les bandes délimitant les voies ne sont pas nettes ou lorsque la chaussée sur laquelle vous circulez est humide
 - Lorsque les bandes délimitant les voies sont en virage
 - Lorsque le revêtement routier sur lequel vous circulez est luisant et réfléchissant, comme le béton par exemple
- **Situations dans lesquelles il peut arriver que toutes les fonctions, ou certaines seulement, soient inopérantes**
 - Lorsqu'une anomalie est détectée dans ce système ou un autre qui lui est lié, comme les freins, la direction, etc.
 - Lorsque le système VSC, TRAC, ou tout autre système de sécurité est en action
 - Lorsque le système VSC, TRAC, ou tout autre système de sécurité est désactivé
- **Changements dans le bruit de manœuvre des freins et la sensation à la pédale**
 - Lorsque vous utilisez les freins, il peut arriver que vous perceviez le bruit de leur manœuvre et que les sensations à la pédale de frein ne soient pas les mêmes, mais ce n'est pas le signe d'une anomalie.
 - Lorsque le système est en action, il peut arriver que la pédale de frein paraisse plus ferme qu'attendu, ou au contraire qu'elle s'enfonce. Dans un cas comme dans l'autre, la pédale de frein peut aller plus loin dans son débattement. Appuyez davantage sur la pédale de frein, selon les besoins.
- **Situations dans lesquelles le système de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement**

Dans certaines situations telles que les suivantes, il peut arriver que la caméra de surveillance du conducteur ne détecte pas le visage de ce dernier, et que la fonction n'intervienne pas correctement.

 - Lorsque la température régnant dans l'habitacle est élevée, notamment après que le véhicule soit resté en stationnement au soleil
 - Lorsqu'une lumière très vive, comme celle du soleil ou des pro-

jecteurs principaux des véhicules suiveurs, éclaire directement la caméra de surveillance du conducteur

- Lorsque la luminosité varie fréquemment à l'intérieur du véhicule du fait des ombres projetées par les infrastructures environnantes, etc.
- Lorsqu'une lumière très vive, comme celle du soleil ou des projecteurs principaux d'un véhicule circulant en sens inverse, éclaire directement le visage du conducteur ou de la conductrice
- Lorsque la lumière, à l'intérieur comme à l'extérieur du véhicule, est réfléchiée par les verres d'une paire de lunettes de vue ou de soleil
- Lorsque la caméra de surveillance du conducteur détecte plusieurs visages en même temps, si par exemple un passager avant ou arrière se penche pour venir au contact du siège conducteur
- Lorsque le visage du conducteur ou de la conductrice est hors du périmètre de détection de la caméra de surveillance, si par exemple il ou elle se penche en avant ou sort la tête par la fenêtre
- Lorsque la caméra de surveillance du conducteur est masquée par le volant de direction, une main posée sur ce dernier, un bras, etc.
- Lorsque le conducteur ou la conductrice porte un chapeau
- Lorsque le conducteur ou la conductrice porte un pansement oculaire
- Lorsque le conducteur ou la conductrice porte des lunettes de vue ou de soleil qui filtrent les rayons infrarouges
- Lorsque le conducteur ou la conductrice porte des lentilles de contact
- Lorsque le conducteur ou la conductrice porte un masque

- Lorsque le conducteur est en train de rire ou que ses yeux sont à peine ouverts
- Lorsque le conducteur ou la conductrice a les yeux, le nez, la bouche ou la forme du visage masquée
- Lorsque le conducteur ou la conductrice porte un maquillage rendant difficile la distinction des yeux, du nez, de la bouche ou de la forme du visage
- Lorsque les yeux du conducteur ou de la conductrice sont masqués par la monture d'une paire de lunettes de vue ou de soleil, les cheveux, etc.
- Lorsqu'un appareil à l'intérieur du véhicule émet des rayons infrarouges, tel un système de surveillance du conducteur d'une autre marque.

■ Certification

→P.794

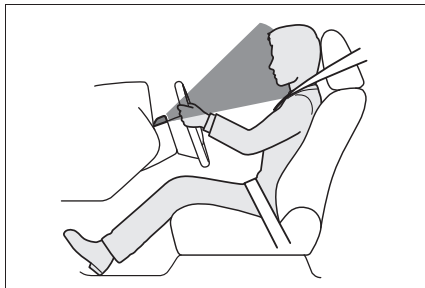
Système de surveillance du conducteur

Fonctions de base

Pendant la conduite assistée, la caméra de surveillance du conducteur détecte la position de la personne au volant et la direction dans laquelle elle regarde, et si ses yeux sont ouverts ou fermés. Grâce à cela, le système évalue le niveau de vigilance du conducteur ou de la conductrice et s'il ou elle est en situation d'effectuer les actions nécessaires à la conduite du véhicule.

Pour fonctionner correctement, la caméra de surveillance du conducteur doit avoir une vue dégagée du visage du conducteur.

Si la colonne de direction ou la position du siège est trop haute ou trop basse, ou si toute autre condition obstrue la vue du visage du conducteur par la caméra de surveillance du conducteur, certains systèmes d'aide à la conduite peuvent ne pas fonctionner correctement, ou un message d'alerte peut s'afficher.



■ Fonction d'alerte

Dans les situations telles que les suivantes, un message s'affiche accompagné d'un signal sonore pour avertir le conducteur ou la conductrice.

- Lorsque le système juge que le conducteur ou la conductrice ne fait pas attention à ce qui se passe sur la route ou que ses yeux sont fermés
- Lorsque le système ne détecte pas le visage du conducteur ou de la conductrice ou qu'il juge que sa position de conduite est douteuse

Lorsque la position du volant/siège du conducteur est trop haute ou trop basse, la caméra de surveillance du conducteur peut ne pas être en mesure de reconnaître l'ensemble du visage du conducteur, ce qui peut limiter la fonctionnalité de la fonction et éventuellement déclencher une alarme. Réglez le volant de direction et le siège de sorte que votre position de conduite vous permette de voir le combiné

d'instrumentation dans son intégralité. Confirmez le bon achèvement de la ceinture de sécurité, le positionnement de l'Appui-tête et la distance appropriée par rapport au volant et au coussin gonflable frontal, comme décrit dans ce manuel. Si l'alarme persiste même après avoir effectué les réglages recommandés, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Reconnaissance faciale

Le système de surveillance du conducteur est un dispositif utilisé pour identifier les visages afin de reconnaître les personnes.

Pour tout complément d'information sur la bonne manière d'utiliser la fonction de reconnaissance faciale, les ordres de priorité avec les autres dispositifs d'identification des personnes, et les paramètres du véhicule qui leur sont liés, consultez "Mes Réglages". (→P.238)



AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

- Le système de surveillance du conducteur n'est pas conçu pour empêcher la personne au volant de conduire imprudemment ou de mal se tenir dans son siège. Restez toujours attentif aux conditions environnantes afin de garantir la sécurité.

- Le système de surveillance du conducteur n'est pas capable de combattre la somnolence. Si vous n'arrivez pas à rester concentré(e) ou si vous vous sentez somnolent(e), faites une pause et dormez suffisamment pour pouvoir conduire en toute sécurité.

■ Fonction d'alerte

Il peut arriver que ces fonctions soient inopérantes lorsque le véhicule circule à faible vitesse.

■ Reconnaissance faciale

La reconnaissance faciale débute lorsque vous ouvrez puis fermez la porte.

Dans la reconnaissance faciale, les traits du visage sont numérisés et mémorisés dans un calculateur embarqué pour permettre à Mes Réglages d'identifier les personnes.

- Il n'y a aucun enregistrement du visage, ni en image ni en vidéo. La voix n'est pas enregistrée non plus.
- Les informations de numérisation du visage ne sont utilisées à aucune autre fin que la simple identification dans Mes Réglages. Par ailleurs, les informations caractérisant le visage sont impossibles à décoder et ne sont ni divulguées ni fournies à un tiers quel qu'il soit.
- Vous pouvez supprimer vous-même les informations caractérisant le visage.
- Pour la gestion des informations de reconnaissance faciale, veuillez accepter ce qui suit avant de l'utiliser:
 - La reconnaissance faciale ne garantit pas une authentification, un collationnement ou une identification complète de l'identité.
 - Si vous constatez un échec fréquent de la reconnaissance

faciale ou de l'enregistrement des informations correspondantes, il convient de nettoyer les caméras de surveillance du conducteur et de relancer l'enregistrement des informations d'identification faciale.

- Les informations d'identification faciale mémorisées dans le calculateur du véhicule sont impossibles à décoder ou à transférer sur un autre support. Par conséquent, il est obligatoire de recommencer l'enregistrement des informations d'identification faciale dès lors qu'elles sont supprimées ou que les pièces concernées sont remplacées.
- Dès qu'elles sont supprimées, les informations d'identification faciale ne peuvent pas être restaurées. Il est obligatoire d'enregistrer à nouveau les informations d'identification faciale.

■ Situations dans lesquelles il peut arriver que la reconnaissance faciale soit incorrecte

Ce système est conçu pour identifier les traits du visage. Dans les situations suivantes, il peut arriver que le visage soit mal identifié ou que les informations d'identification soient incorrectement enregistrées:

- Lorsqu'une partie du visage du conducteur ou de la conductrice n'est pas visible (yeux, nez, bouche ou sourcils)
- Lorsque le conducteur ou la conductrice porte des lunettes de vue/de soleil, un masque, un cache-col, etc.
- Lorsque le conducteur ou la conductrice ne regarde pas devant lui ou elle
- Lorsqu'une partie du visage du conducteur ou de la conductrice est masquée par les cheveux, une barbe, une main, des vêtements, des bijoux, etc.
- Lorsque le conducteur ou la conductrice ferme les yeux

- Lorsqu'une personne encore non identifié(e) est le jumeau ou la jumelle d'un conducteur ou d'une conductrice déjà identifié(e), et que leurs visages sont très ressemblants

■ Situations dans lesquelles le système de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement

→P.298

Configuration du système de surveillance du conducteur

La fonction d'alerte du système de surveillance du conducteur est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.749)

PCS (Système de sécurité de pré-collision)

Le système de sécurité de pré-collision utilise des capteurs pour détecter les obstacles (→P.303) sur la trajectoire du véhicule. Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale avec un obstacle détectable est élevé, il déclenche une alerte pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement et il décuple la puissance de freinage possible pour l'aider à éviter la collision. Si le système évalue que le risque de collision est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou contribuer à en réduire la gravité.

Vous avez la possibilité d'activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision et de modifier le préavis d'alerte. (→P.314)



AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. Restez toujours attentif aux conditions environnantes afin de garantir la sécurité.

N'utilisez jamais le système de sécurité de pré-collision en substitut aux manœuvres normales de freinage. Ce système ne peut pas éviter la collision ou en réduire la gravité dans toutes les situations. Accorder une trop grande confiance à ce système pour qu'il assure seul la sécurité du véhicule peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

- Bien que le système de sécurité de pré-collision soit conçu pour contribuer à éviter la collision ou à en réduire la gravité, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Par conséquent, il peut arriver qu'il ne soit pas toujours capable d'offrir le même niveau de performances. Lisez les pages qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.

- Pour la sécurité d'utilisation: →P.290

■ Quand désactiver le système de sécurité de pré-collision

Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.291

Obstacles détectables

Le système est capable de détecter les objets suivants comme des obstacles détectables. (Les obstacles détec-

tables ne sont pas les mêmes pour toutes les fonctions.)

- Véhicules
- Vélos *
- Piétons
- Motos *
- Murs

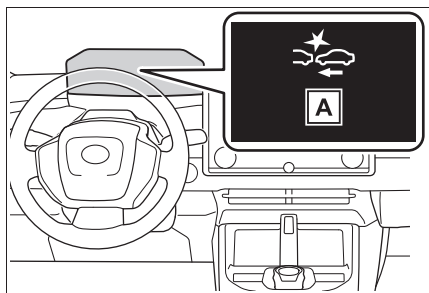
* : Détectés comme obstacles détectables à condition d'être chevauchés.

Fonctions du système

■ Alerte de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision est élevé, une icône et un message d'alerte s'affichent à l'écran multifonctionnel accompagnés d'un signal sonore pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement.

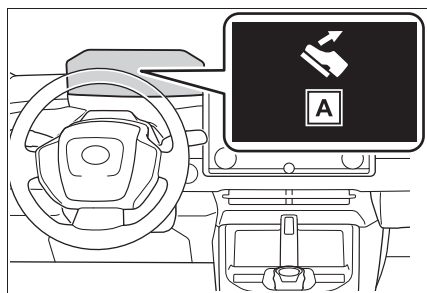
Si l'obstacle détectable est un véhicule, il peut y avoir des cas où l'alerte est accompagnée d'un freinage modéré.



A "Système précollision"

Si le système détermine que

vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur, l'icône et le message suivants s'affichent à l'écran multifonctionnel.



A "La pédale d'accélérateur est enfoncée"

■ Aide au freinage d'urgence de pré-collision

Si le système évalue que le risque de collision est élevé et que la manœuvre de freinage du conducteur est insuffisante, il accroît la puissance de freinage.

■ Contrôle par freinage de pré-collision

Si le système évalue que le risque de collision est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou en réduire la gravité.

■ Correction active d'urgence

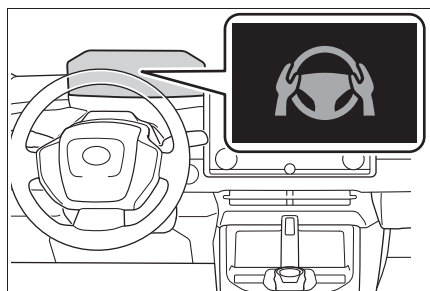
Si le système évalue que les conditions suivantes sont remplies, il intervient pour aider le véhicule à conserver sa stabilité et l'empêcher de sortir de sa voie de circulation. Pendant

l'assistance, outre l'alerte de pré-collision, l'icône suivante s'affiche à l'écran multifonctionnel.

- Le risque de collision est élevé
- Il n'y a pas assez d'espace dans la voie de circulation pour une manœuvre d'évitement
- Le conducteur tourne le volant de direction

Véhicules équipés d'une fonction de braquage actif: Les freins et la direction sont contrôlés pour aider à éviter une collision ou à en réduire l'impact, quelles que soient les manœuvres d'évitement effectuées par le conducteur.

Pendant l'assistance, l'alerte de pré-collision se déclenche et un message s'affiche pour avertir le conducteur.



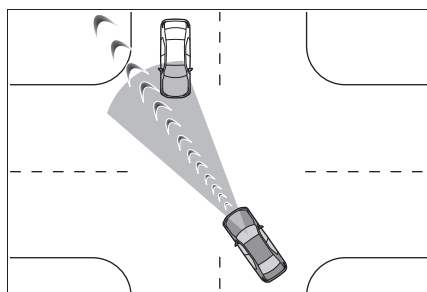
- **Aide à l'évitement de collision aux intersections (changement de direction à gauche/droite)**

Dans les situations telles que

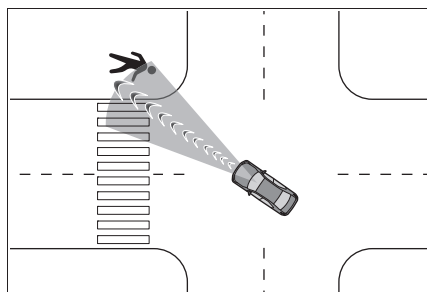
les suivantes, si le système évalue que le risque de collision est élevé, l'alerte de pré-collision et le freinage de pré-collision se déclenchent.

Selon l'intersection, il peut arriver que l'assistance ne se déclenche pas correctement.

- Lorsque vous tournez à gauche/droite à une intersection et coupez la trajectoire d'un véhicule/une moto en sens inverse



- Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un piéton ou un vélo est détecté

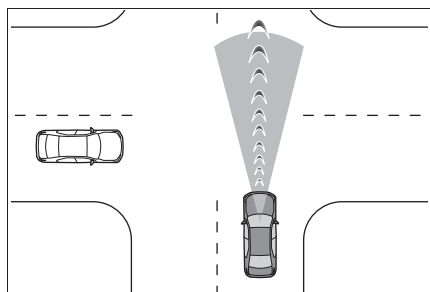


- **Aide à l'évitement de collision aux intersections (véhicules en croisement)**

Aux intersections, etc., si le système évalue que le risque de collision avec un véhicule ou

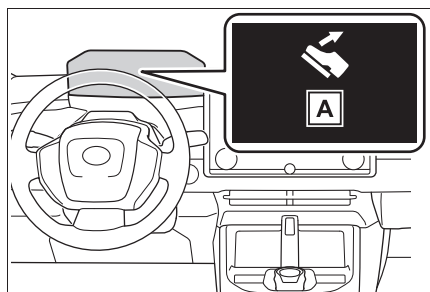
une moto en sens inverse est élevé, l'alerte de pré-collision et le freinage de pré-collision se déclenchent.

Selon l'intersection, il peut arriver que l'assistance ne se déclenche pas correctement.



■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Lorsque vous circulez à vitesse réduite, si vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur alors que le système évalue qu'il y a risque de collision, il restreint la puissance du système VE, voire utilise les freins à faible puissance, pour brider l'accélération. Pendant cette action, un témoin d'alerte et un message s'affichent à l'écran multifonctionnel accompagnés d'un signal sonore.



A "La pédale d'accélérateur est enfoncée"

⚠ AVERTISSEMENT

■ Freinage pré-collision

- Lorsque le freinage de pré-collision est en action, la force de freinage appliquée est très importante.
- Le freinage de pré-collision n'est pas conçu pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Si le véhicule est arrêté sur action du contrôle par freinage de pré-collision, il appartient au conducteur ou à la conductrice d'agir immédiatement sur les freins autant que nécessaire.
- Il peut arriver que le freinage de pré-collision soit inopérant du fait de certaines actions effectuées par le conducteur. Si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc empêcher la mise en action du freinage de pré-collision.
- Si le conducteur appuie sur la pédale de frein, le système peut juger que ce dernier effectue une manœuvre d'évitement et donc éventuellement retarder la mise en action du contrôle par freinage de pré-collision.

■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Si le conducteur tourne le volant de direction, le système peut juger que ce dernier effectue une manœuvre d'évitement et donc éventuellement empêcher la mise en action de la suppression de l'accélération à basse vitesse ou éventuellement d'en annuler le fonctionnement.

**AVERTISSEMENT****■ Correction active d'urgence**

- La correction active d'urgence cesse d'agir lorsque le système évalue que le contrôle de prévention de sortie de voie a rempli sa mission.
- Selon les actions effectuées par le conducteur, il peut arriver que la correction active d'urgence ne se déclenche pas ou que son action soit annulée.
- Si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur, donne un coup de volant, appuie sur la pédale de frein ou agit sur le commodo de clignotants, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et empêcher la mise en action de la correction active d'urgence.
- Alors que la correction active d'urgence est en action, celle-ci peut être annulée si le système évalue que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement car il appuie franchement sur la pédale d'accélérateur, donne un coup de volant ou appuie sur la pédale de frein.
- Alors que la correction active d'urgence est en action, si le conducteur tient le volant de direction ou le tourne dans le sens opposé à la manœuvre du système, la correction active d'urgence est annulée.

■ Conditions de fonctionnement de chaque fonction du système de sécurité de pré-collision

Le système de sécurité de pré-collision est actif et évalue que le risque de collision frontale avec un obstacle détecté est élevé.

Toutefois, le système est inopérant dans les situations suivantes:

- Lorsque le véhicule n'a pas circulé pendant un certain temps après que la batterie 12 V ait été débranchée puis rebranchée

308

5-4. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

- Lorsque la position de sélection est sur R
- Lorsque le témoin de désactivation du VSC est allumé (seule la fonction d'alerte de pré-collision sera opérationnelle)

Les tableaux qui suivent détaillent les vitesses fonctionnelles et les conditions d'annulation de chaque fonction:

- Alerte de pré-collision

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules devant le vôtre, véhicules arrêtés	3 à 110 mph (5 à 180 km/h) environ	3 à 110 mph (5 à 180 km/h) environ
Véhicules en sens inverse	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ	50 à 130 mph (80 à 220 km/h) environ
Vélos	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ
Piétons	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ
Motos devant votre véhicule, motos arrêtées	3 à 110 mph (5 à 180 km/h) environ	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ
Motos en sens inverse	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ

Si vous tournez le volant de direction brutalement ou sur une grande amplitude alors que l'alerte de pré-collision est en action, il peut arriver que cette dernière soit annulée.

- Aide au freinage d'urgence de pré-collision

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules devant le vôtre, véhicules arrêtés	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ	7 à 110 mph (10 à 180 km/h) environ
Vélos	20 à 50 mph (30 à 80 km/h) environ	20 à 50 mph (30 à 80 km/h) environ
Piétons	20 à 50 mph (30 à 80 km/h) environ	20 à 50 mph (30 à 80 km/h) environ
Motos devant votre véhicule, motos arrêtées	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ	7 à 50 mph (10 à 80 km/h) environ

● Freinage pré-collision

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules devant le vôtre, véhicules arrêtés	3 à 110 mph (5 à 180 km/h) environ	3 à 110 mph (5 à 180 km/h) environ
Véhicules en sens inverse	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ	50 à 130 mph (80 à 220 km/h) environ
Vélos	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ
Piétons	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ
Motos devant votre véhicule, motos arrêtées	3 à 110 mph (5 à 180 km/h) environ	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ
Motos en sens inverse	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ

Si l'une ou l'autre des situations suivantes se produit alors que le freinage de pré-collision est en action, il est annulé:

- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur
- Vous tournez le volant de direction brutalement ou sur une grande amplitude

● Correction active d'urgence

La correction active d'urgence n'intervient pas lorsque vous utilisez les cli-
gnotants.

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules devant le vôtre, véhicules arrêtés, vélos, piétons, motos	25 à 50 mph (40 à 80 km/h) environ	25 à 50 mph (40 à 80 km/h) environ
Véhicules devant le vôtre, véhicules arrêtés, vélos, piétons, motos	Fonction de braquage actif (sur modèles équipés): * jusqu'à 50 mph (* jusqu'à 80 km/h)	Fonction de braquage actif (sur modèles équipés): * jusqu'à 50 mph (* jusqu'à 80 km/h)

* : Minimum de vitesse du véhicule: Vitesse du véhicule à laquelle le contrôle par freinage de pré-collision est difficile à éviter

310 5-4. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Si vous effectuez l'une des manœuvres suivantes pendant que la correction active d'urgence est en action, cette dernière est annulée:

- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur
- Vous tournez le volant de direction brutalement ou sur une grande amplitude
- Vous appuyez sur la pédale de frein
- Aide à l'évitement de collision aux intersections (changement de direction à gauche/droite)

L'aide à l'évitement de collision aux intersections (changement de direction à gauche/droite) n'intervient pas lorsque vous n'utilisez pas les clignotants.

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule en approche	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules en sens inverse	3 à 25 mph (5 à 40 km/h) environ	3 à 45 mph (5 à 75 km/h) environ	7 à 70 mph (10 à 115 km/h) environ
Piétons	3 à 20 mph (5 à 30 km/h) environ	-	3 à 25 mph (5 à 40 km/h) environ
Vélos	3 à 20 mph (5 à 30 km/h) environ	-	3 à 30 mph (5 à 50 km/h) environ
Motos en sens inverse	3 à 25 mph (5 à 40 km/h) environ	3 à 45 mph (5 à 75 km/h) environ	7 à 70 mph (10 à 115 km/h) environ

- Aide à l'évitement de collision aux intersections (véhicules en croisement)

► Véhicules sans radars latéraux avant

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule en croisement	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules, motos (côté)	3 à 38 mph (5 à 60 km/h) environ	<ul style="list-style-type: none">● Vitesse de votre véhicule ou moins● Moins de 25 mph (40 km/h) environ	3 à 38 mph (5 à 60 km/h) environ

Le système n'intervient que lorsque la vitesse du véhicule en croisement est identique ou inférieure à celle du vôtre.

Lorsque vous circulez à plus de 25 mph (40 km/h) environ, ce système n'intervient que dans la situation où la vitesse de l'autre véhicule est inférieure à 25 mph (40 km/h) environ.

► Véhicules équipés de radars latéraux avant

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule en croisement	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules, motos (côté)	3 à 38 mph (5 à 60 km/h) environ	Moins de 31 mph (50 km/h) environ	3 à 38 mph (5 à 60 km/h) environ

● Suppression de l'accélération à basse vitesse

La suppression de l'accélération à basse vitesse n'intervient pas lorsque vous utilisez les clignotants.

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules devant le vôtre, véhicules arrêtés, piétons, vélos, murs	0 à 9 mph (0 à 15 km/h) environ	0 à 9 mph (0 à 15 km/h) environ

Si vous effectuez l'une des manœuvres suivantes pendant que la suppression de l'accélération à basse vitesse est en action, cette dernière est annulée:

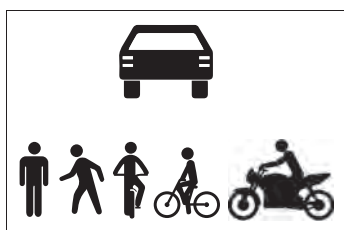
- Vous n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.
- Vous tournez le volant de direction brutalement ou sur une grande amplitude

■ Détection des obstacles détectables

Le système se fonde sur la taille, la forme et le mouvement des objets pour les détecter.

Selon la luminosité ambiante, mais aussi le mouvement, la posture et la trajectoire d'un obstacle détectable, il peut arriver qu'il ne soit pas détecté et que le système n'agisse pas correctement.

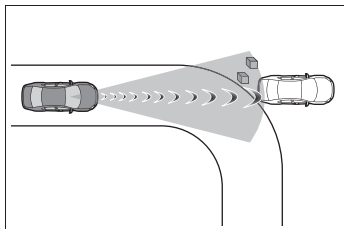
Le système interprète les formes telles que celles illustrée ci-après comme autant d'obstacles détectables.



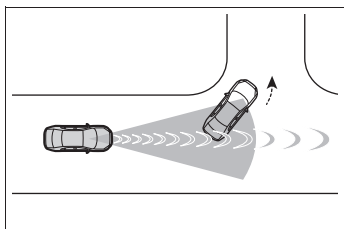
■ Situations dans lesquelles le système peut intervenir même si le risque de collision n'est pas élevé

- Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, le système peut juger que le risque de collision est élevé et qu'il intervienne:
- Lorsque vous dépassez un obstacle détectable
- Lorsque vous changez de voie alors que vous doublez un obstacle détectable
- Lorsque vous approchez rapidement d'obstacle détectable
- Lorsque vous approchez d'un obstacle détectable ou d'un autre objet en bord de route, par exemple une barrière de sécurité, un poteau de signalisation, un arbre ou un mur, etc.
- Lorsqu'un obstacle détectable ou tout autre objet se trouve en bord

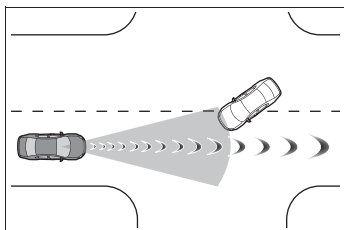
de route d'un virage



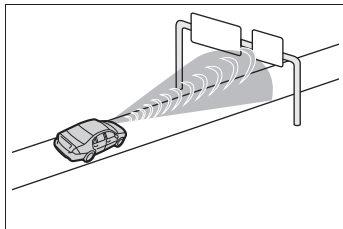
- Lorsque ce qui se trouve devant votre véhicule crée des motifs ou porte des peintures pouvant être confondues avec un obstacle détectable
- Lorsque vous dépassez un obstacle détectable pendant qu'il change de voie ou qu'il tourne à gauche/droite



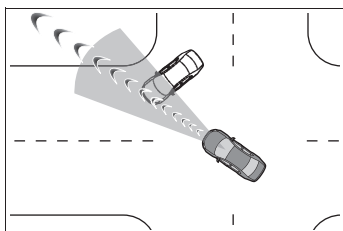
- Lorsque vous dépassez un obstacle détectable arrêté pour tourner à gauche/droite



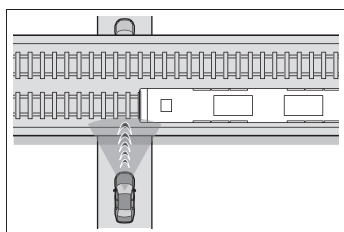
- Lorsqu'un obstacle détectable s'arrête tout de suite avant de couper la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous traversez un lieu où se trouve une infrastructure basse surplombant la route (panneau de signalisation, panneau d'affichage, etc.)



- Lorsque vous approchez d'une barrière électrique de péage ou de parc de stationnement, ou de toute barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un véhicule ou une moto en sens inverse, un piéton ou un vélo traverse devant votre véhicule
- Lorsque vous essayez de tourner à gauche/droite devant un véhicule ou une moto en sens inverse, un piéton ou un vélo
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un véhicule ou une moto en sens inverse, un piéton ou un vélo s'arrête ou change de direction tout de suite avant de couper la trajectoire de votre véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un véhicule/une moto en sens inverse tourne à gauche/droite devant votre véhicule



- Lorsque vous tournez le volant de direction pour diriger le véhicule sur la trajectoire d'un autre en sens inverse
- Lorsqu'un objet est en mouvement au-dessus ou au-dessous du niveau de la route



■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

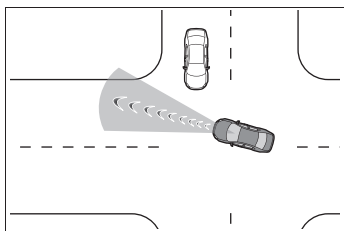
● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver qu'un obstacle détectable ne soit pas détecté par les capteurs avant et que le système ne joue pas son rôle comme il le devrait :

- Lorsqu'un obstacle détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un obstacle détectable zigzague
- Lorsqu'un obstacle détectable fait une manœuvre brutale (notamment une embardée, accélération ou décélération violente)
- Lorsque vous approchez rapidement d'un obstacle détectable
- Lorsque l'obstacle détectable se trouve à proximité d'un mur, d'une clôture, d'une barrière de sécurité, d'une bouche d'égout, d'une plaque en acier sur la route ou d'un autre véhicule
- Lorsqu'un obstacle détectable est surplombé par une infrastructure
- Lorsqu'une partie d'un obstacle détectable est masquée par un objet (bagage encombrant, parapluie, une barrière de sécurité, etc.)
- Lorsque plusieurs obstacles détectables se chevauchent
- Lorsqu'une lumière très vive, comme celle du soleil, se reflète sur un obstacle détectable
- Lorsqu'un obstacle détectable est blanc et paraît extrêmement brillant
- Lorsque la couleur ou la luminosité d'un obstacle détectable est telle qu'il se confond avec ce qui

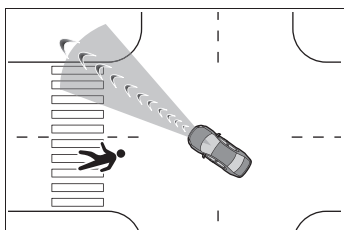
l'entoure

- Lorsqu'un obstacle détectable coupe la route ou surgit sans préavis devant votre véhicule
- Lorsque vous approchez d'un véhicule de biais
- En présence d'une bicyclette d'enfant ou d'un vélo transportant une charge encombrante, monté par plus d'une seule personne, dont le cycliste est penché en avant, ou de forme inhabituelle (vélos équipés d'un siège enfant, en tandem, etc.)
- Si un piéton ou un vélo est de taille inférieure à 3,2 ft. (1 m) environ ou supérieure à 6,5 ft. (2 m) environ.
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste en rendue difficile à interpréter (parce que la personne porte un imperméable, une jupe longue, etc.)
- Lorsqu'un piéton est penché en avant ou accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à vive allure
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou tout autre véhicule
- Lorsqu'un obstacle détectable se confond avec ce qui l'entoure, notamment lorsque la luminosité ambiante est faible (à l'aube ou au crépuscule) ou dans le noir (pendant la nuit ou dans un tunnel)
- Lorsque le véhicule n'a pas été utilisé pendant un certain temps après que le système VE ait été démarré
- Pendant que vous tournez à gauche/droite ou quelques secondes après l'avoir fait
- Pendant que vous prenez un virage et quelques secondes après l'avoir fait
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un véhicule/moto circule à au moins 3 voies de circulation du vôtre
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et que la direction suivie est très différente de celle de la circulation dans la voie en

sens inverse



- Lorsque vous tournez à gauche/droite, un piéton ou un vélo derrière votre véhicule se porte devant lui en le dépassant



- Alors que vous êtes à une intersection, le véhicule qui vous approche en croisement présente une grande longueur hors-tout (poids lourd de fort gabarit, plateau de remorquage, etc.).
- En plus de celles déjà décrites, il peut arriver dans certaines situations comme les suivantes, que la correction active d'urgence ne joue pas son rôle comme elle le devrait:
 - Lorsqu'un obstacle détectable est trop proche de votre véhicule
 - Lorsqu'il n'y a pas assez d'espace pour une manœuvre d'évitement ou qu'un obstacle se dresse dans la direction de l'évitement
 - Lorsqu'il y a un véhicule en sens inverse
- En plus de celles déjà décrites, il peut arriver dans certaines situations comme les suivantes, que les murs ne soient pas détectés comme des objets cibles et que la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse ne joue pas son rôle comme elle le devrait:

- Lorsqu'un décor derrière le mur est visible, tel qu'une porte en verre, une grille, etc.
- Lorsque le mur est incliné ou de faible hauteur
- Lorsque le mur est étroit, comme un pilier, etc.
- Lorsque le mur est constitué de végétaux, comme une haie, etc.
- Lorsque la route, etc. se reflète sur le mur
- Lorsque le véhicule s'approche du mur en biais

Configuration de la pré-collision

- Le système de sécurité de pré-collision est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.747)
- Le système est activé chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- Lorsque le système est désactivé, le témoin d'alerte PCS est allumé et un message est affiché à l'écran multifonctionnel.
- La configuration de la pré-collision est modifiable dans les options de personnalisation. (→P.747)
- La modification du préavis d'alerte de pré-collision entraîne également celle du délai d'intervention de la correction active d'urgence.

Véhicules sans capteurs radar latéraux avant: Lorsque l'option sélectionnée est "Plus tard", la correction active d'urgence n'intervient pas

dans la plupart des cas.

Véhicules équipés de capteurs radar latéraux avant: Lorsque l'option sélectionnée est "Plus tard", la correction active d'urgence (fonction de direction active exclue) n'intervient pas dans la plupart des cas.

- Lorsque le système évalue que le conducteur ou la conductrice ne regarde pas devant lui ou elle, l'alerte de pré-collision et la correction active d'urgence utilisent le délai "Plus tôt" pour intervenir, quelle que soit la configuration personnelle choisie pour ce paramètre.
- Lorsque le régulateur de vitesse actif est en fonction, l'alerte de pré-collision utilise le délai "Plus tôt" pour intervenir, quelle que soit la configuration personnelle choisie pour ce paramètre.
- Véhicules équipés de la fonction Assistance en cas d'embouteillages: Lorsque l'assistance en trafic congestionné est en fonction, l'alerte de pré-collision utilise le délai "Plus tôt" pour intervenir, quelle que soit la configuration personnelle choisie pour ce paramètre.

LTA (Aide au suivi de voie)

Fonctions LTA

- Lorsque vous circulez sur une route dont les bandes délimitant les voies de circulation sont clairement visibles et que vous roulez sous régulateur de vitesse actif, le système exploite la caméra frontale et le capteur radar pour identifier les bandes de délimitation des voies et les véhicules qui vous entourent et vous précèdent, et agit sur le volant de direction pour tenir le véhicule en position dans sa voie de circulation.

L'usage de cette fonction est à réserver aux autoroutes et aux voies rapides exclusivement.

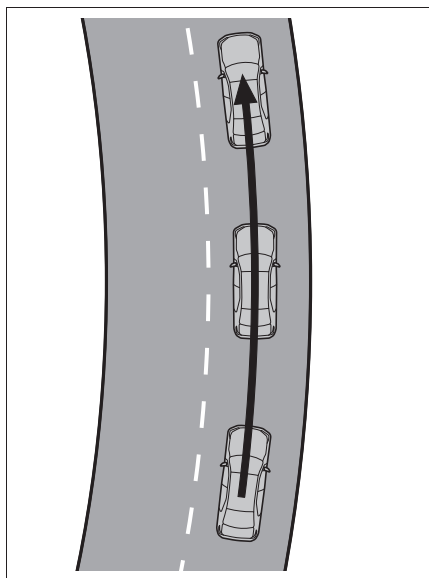
Si vous n'utilisez pas le régulateur de vitesse actif, la fonction est inopérante.

Dans les situations où les bandes délimitant les voies sont difficiles à distinguer ou invisibles, dans un embouteillage par exemple, le système se fie à la trajectoire des véhicules qui précèdent et entourent le vôtre pour vous assister.

Si le système détecte l'absence de toute action sur le volant de direction pendant un certain temps, ou qu'il n'est pas fermement tenu en main, il en alerte le conducteur et annule temporairement la fonction.

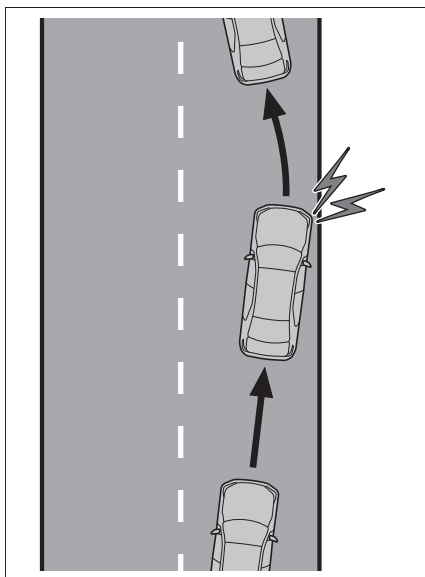
Dès l'instant où le volant de direction est fermement repris en main,

la fonction se réactive.



- Lorsque la fonction est active, s'il apparaît que le véhicule va sortir de sa voie de circulation, le conducteur en est alerté par une indication visuelle et sonore.

Lorsque le signal sonore se déclenche, contrôlez la situation autour du véhicule et avec précaution, agissez sur le volant de direction pour le rétablir au centre de la voie de circulation.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LTA

- Ne pas accorder une trop grande confiance au système LTA. Le système LTA n'est pas un système de conduite autonome et il n'est pas non plus conçu pour vous affranchir de l'attention que vous devez porter à votre conduite pour assurer la sécurité. Il appartient au conducteur de rester attentif à tout ce qui l'entoure et à diriger le véhicule avec le volant de direction comme il convient pour garantir la sécurité. Par ailleurs, le conducteur a la responsabilité de prendre des pauses suffisamment longues s'il est fatigué, notamment lorsqu'il conduit sur un long trajet.
- Tout manquement à l'obligation d'effectuer les manœuvres qui s'imposent et de rester attentif à sa conduite peut avoir pour conséquence un accident.

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque vous ne vous en servez pas, désactivez le système LTA par son bouton.

■ Conditions d'intervention de la fonction

Cette fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système LTA détecte les lignes délimitant les voies de circulation ou la trajectoire des véhicules qui précèdent ou entourent le vôtre.
- Le régulateur de vitesse actif est en fonction.
- La largeur de la voie de circulation est comprise entre 10 et 13 ft. (3 et 4 m) environ.
- Vous n'agissez pas sur le commodo de clignotants.
- Vous n'êtes pas en train de conduire le véhicule dans un virage serré.
- Le véhicule n'est pas en train d'accélérer ou de ralentir au-delà d'un certain différentiel de vitesse.
- Vous n'êtes pas en train de tourner le volant de direction avec une grande force.
- L'alerte de volant de direction non tenu (→P.317) n'est pas active.
- Vous tenez le véhicule au centre de la voie de circulation.

■ Annulation temporaire des fonctions

- Lorsque les conditions d'intervention ne sont plus remplies, il peut arriver qu'une fonction soit temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions d'intervention sont à nouveau remplies, la fonction est automatiquement réactivée. (→P.317)
- Si les conditions d'intervention de la fonction ne sont plus remplies

alors qu'elle est en action, il peut arriver qu'un signal sonore se déclenche pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée.

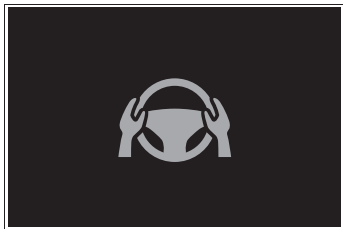
- La correction active gérée par le système peut être supplantée par les actions du conducteur au volant de direction.

■ Fonction d'alerte de sortie de voie lorsque le système LTA est actif

- Même si vous avez configuré l'alerte LDA pour qu'elle se signale par une vibration dans le volant de direction, si le véhicule dévie dans sa voie de circulation alors que le système LTA est actif, le signal sonore d'alerte se déclenche pour alerter le conducteur.
- Si le système détecte une action sur le volant de direction équivalente à celle nécessaire pour changer de voie de circulation, il juge que le véhicule ne dévie pas dans sa voie et ne déclenche pas l'alerte.

■ Action de l'alerte de volant de direction non tenu

- Lorsque le système juge que le volant de direction n'est pas tenu par le conducteur ou la conductrice, un message l'exhortant à s'en saisir s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné de l'icône représentée dans l'illustration, pour l'alerter. Si le système détecte que le volant de direction est tenu, l'alerte est annulée. Lorsque vous utilisez le système, veillez à garder fermement en main le volant de direction, que l'alerte soit active ou pas.



- Si aucune action n'est détectée pendant un certain temps, l'alerte se déclenche et la fonction est temporairement désactivée. Il peut également arriver que cette alerte se déclenche si le conducteur n'imprime au volant de direction que de petits mouvements, mais en permanence.

■ Situations dans lesquelles l'alerte de volant de direction non tenu peut ne pas fonctionner correctement

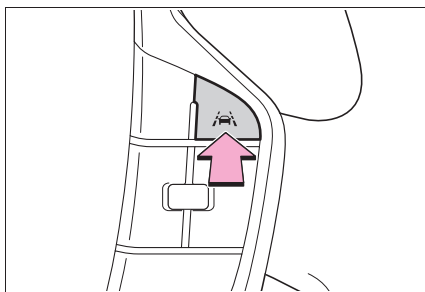
- Selon les conditions tenant au véhicule, à la tenue du volant et à la route, il peut arriver que cette alerte soit inopérante.
- Véhicules équipés de l'aide au changement de voie: Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être en mesure de détecter si les mains du conducteur ne sont pas sur le volant.
 - Lorsqu'une housse de volant est installée
 - Lorsque le conducteur ou la conductrice porte des gants
 - Lorsque le volant de direction est souillé par une matière étrangère
 - Lorsque le volant de direction est tenu par le conducteur ou la conductrice par ses parties dépourvues de capteurs (habillage en bois, coutures du cuir, branches, etc.)
- Véhicules équipés de l'aide au changement de voie: Dans les situations suivantes, l'alerte de volant de direction non tenu peut ne pas fonctionner et la fonction LTA peut continuer à fonctionner même si le conducteur n'a pas les mains sur le volant:

- Lorsque quelque chose d'autre qu'une main est en contact avec le volant
- Lorsqu'un objet large ou des bras sont tenus en travers du volant

Activation/désactivation du système

Vous activez/désactivez l'aide au suivi de voie (LTA) à chaque appui sur le bouton LTA.

Lorsque la fonction LTA est sur MARCHE, le témoin LTA est allumé.



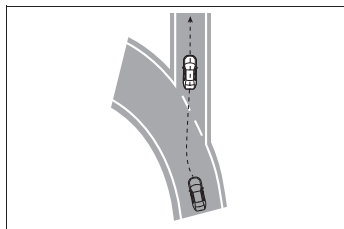
AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas intervenir correctement

Dans les situations suivantes, il peut arriver que les fonctions n'interviennent pas correctement et que le véhicule dévie de sa voie. Ne pas accorder une trop grande confiance à ces fonctions. Il appartient au conducteur de rester attentif à tout ce qui l'entoure et à diriger le véhicule avec le volant de direction comme il convient pour garantir la sécurité.

**AVERTISSEMENT**

- Lorsqu'un véhicule devant ou à côté change de voie de circulation (votre véhicule est susceptible de suivre celui devant ou à côté de lui et donc de changer de voie lui aussi)



- Lorsqu'un véhicule devant ou à côté louvoie (votre véhicule est susceptible de louvoyer à imitation et de sortir de la voie)
- Lorsqu'un véhicule devant ou à côté sort de la voie de circulation (votre véhicule est susceptible de suivre celui devant ou à côté de lui et donc de sortir de la voie lui aussi)
- Lorsqu'un véhicule devant ou à côté circule très près de la bande gauche/droite délimitant la voie de circulation (votre véhicule est susceptible de suivre celui devant ou à côté de lui à imitation et de sortir de la voie)
- Lorsqu'il y a autour de votre véhicule des objets ou des structures en mouvement (selon la position de l'objet ou de la structure en mouvement par rapport à votre véhicule, ce dernier est susceptible de louvoyer)
- Lorsque le véhicule est frappé par un vent de travers ou les turbulences créées par les véhicules autour

- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.296
- Situations dans lesquelles il peut arriver que la voie de circulation ne soit pas détectée: →P.298
- Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.291

Affichage fonctionnel de l'assistance à la manœuvre du volant de direction

L'état de fonctionnement du système LTA est indiqué.

Indicateur	Affichage des voies	Icône de direction	Situation
 Blanc	 Gris/Blanc	 Gris	La LTA est en veille
 Vert	 Vert	 Vert	La LTA est en action
 Jaune cli- gnotant	 Jaune cli- gnotant	 Vert	Le véhicule sort de sa voie du côté indiqué par le clignotement de l'affi- chage des voies

LCA (Aide au changement de voie) *

* : Sur modèles équipés

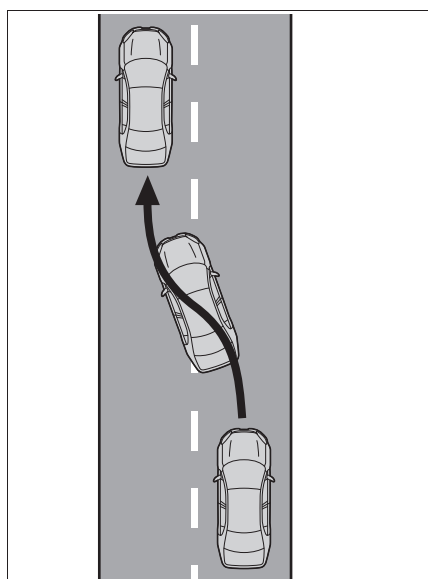
Fonctions LCA

Cette fonction est liée à la LTA et permet d'aider à effectuer des changements de voie grâce aux opérations au volant.

N'utilisez cette fonction que sur les autoroutes et les routes pour automobiles.

Les actions d'aide au volant de direction peuvent être supplantées par celles exercées sur lui par le conducteur ou la conductrice.

La fonction d'aide au changement de voie n'est pas conçue pour gérer les changements de voie de circulation aux embranchements.



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LCA

- Ne vous fiez pas trop au système LCA.

Le système LCA n'est pas un système de conduite autonome et il n'est pas non plus conçu pour vous dispenser de vérifier la présence dans la voie de circulation voisine d'autres véhicules, en approche ou autres, lorsque vous voulez en changer. Il appartient au conducteur de rester attentif à tout ce qui l'entoure et à diriger le véhicule avec le volant de direction comme il convient pour garantir la sécurité.

Par ailleurs, ne pas utiliser la LCA pour vouloir emprunter une voie dans laquelle un changement de voie est à éviter (voie en sens inverse, accotement, etc.).

- Tout manquement à l'obligation d'effectuer les manœuvres qui s'imposent et de rester attentif à sa conduite peut avoir pour conséquence un accident.

■ Conditions d'intervention de la fonction

Cette fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- La LTA est en action.
- La fonction d'aide au changement de voie est activée par une option de personnalisation.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 55 et 85 mph (90 et 140 km/h) environ.
- Le système détecte une ligne blanche discontinue du côté où le changement de voie doit être effectué.
- Aucun véhicule n'est détecté dans

la voie vers laquelle le clignotant est actionné.

- Vous n'êtes pas en train de tourner le volant de direction avec une grande force.
- L'alerte de volant de direction non tenu (→P.317) n'est pas active.

■ Annulation des fonctions

Dans les situations suivantes, il peut arriver que l'action de la LCA soit annulée, accompagnée d'une indication visuelle et sonore:

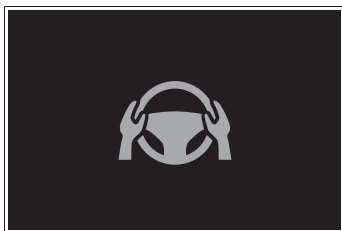
- Lorsque les conditions d'utilisation (→P.321) ne sont plus remplies
- Lorsque le système ne peut plus détecter les lignes de la voie de circulation
- Lorsque vous agissez sur le commodo de clignotants jusqu'au deuxième cran (→P.323)
- Lorsque vous agissez sur le commodo de clignotants dans la direction opposée au changement de voie
- Lorsque le système détecte que le conducteur ou la conductrice agit sur le volant de direction, la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Si le système détecte qu'un véhicule s'approche rapidement dans la voie vers laquelle le clignotant est actionné, un signal sonore retentit et un message s'affiche pour alerter le conducteur. En même temps, le volant peut être légèrement actionné pour aider le véhicule à s'éloigner du véhicule en approche.

■ Action de l'alerte de volant de direction non tenu

Lorsque le système juge que le volant de direction n'est pas tenu par le conducteur ou la conductrice, un message l'exhortant à s'en saisir s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné de l'icône représentée dans l'illustration, pour l'alerter. Si le

système détecte que le volant de direction est tenu, l'alerte est annulée. Lorsque vous utilisez le système, veillez à garder fermement en main le volant de direction, que l'alerte soit active ou pas.



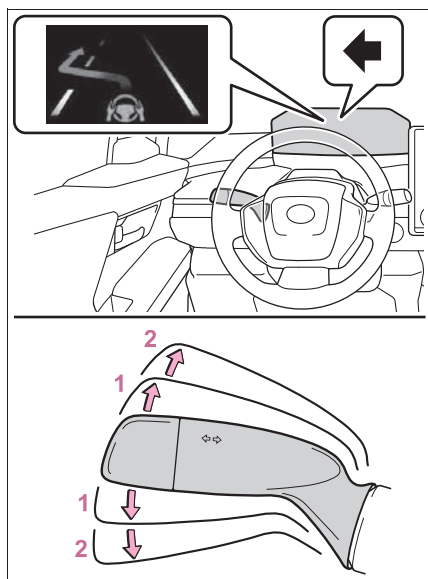
■ Situations dans lesquelles l'alerte de volant de direction non tenu peut ne pas fonctionner correctement

- Selon les conditions tenant au véhicule, à la tenue du volant et à la route, il peut arriver que cette alerte soit inopérante.
- Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être en mesure de détecter si les mains du conducteur ne sont pas sur le volant.
 - Lorsqu'une housse de volant est installée
 - Lorsque le conducteur ou la conductrice porte des gants
 - Lorsque le volant de direction est souillé par une matière étrangère
 - Lorsque le volant de direction est tenu par le conducteur ou la conductrice par ses parties dépourvues de capteurs (habillage en bois, coutures du cuir, branches, etc.)
- Dans les situations suivantes, l'alerte de volant de direction non tenu peut ne pas fonctionner et la fonction LCA peut continuer à fonctionner même si le conducteur n'a pas les mains sur le volant:
 - Lorsque quelque chose d'autre qu'une main est en contact avec le volant
 - Lorsqu'un objet large ou des bras sont tenus en travers du volant

Utilisation de la LCA

Si vous poussez le commodo de clignotants au cran de changement de voie (1) et tenez la position jusqu'au déclenchement d'un signal sonore, le système affiche le côté vers lequel vous changez de voie et la fonction se met en action.

Pour changer de voie en maintenant le commodo de clignotants en première position sans utiliser la LCA, désactivez la programmation personnalisée de la LCA.



- 1 Première position: La LCA est activée
- 2 Deuxième position: La LCA est désactivée

⚠ AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles la LCA ne doit pas être utilisée

- Lorsque vous circulez sur une route à une voie
- Lorsque la bande blanche séparant votre voie de circulation de celle pour laquelle vous souhaitez changer n'est pas discontinue

Activation/désactivation du système

La fonction LCA est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.749)

Indications et action du système

L'état de fonctionnement du système LCA est indiqué.

Indication LCA	Icône de direction	État
 Flèche bleue et ligne blanche	 Vert	La LCA est en action
 Bande grise	 Gris	Détection d'un véhicule en approche alors que la LCA est en action
 Bande grise	 Gris	Perte de détection de la bande délimitant la voie alors que la LCA est en action

LDA (Alerte de sortie de voie)

Fonctions de base

Le système LDA alerte le conducteur si le véhicule risque de dévier de sa voie de circulation ou de la chaussée*, et peut par ailleurs agir sur le volant de direction par petites corrections pour éviter cette déviation hors de la voie ou de la chaussée*.

Le système utilise la caméra frontale pour détecter les bandes de délimitation des voies de circulation ou la chaussée*.

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc. ou les infrastructures, comme par exemple une bordure de trottoir, une barrière de sécurité, etc.

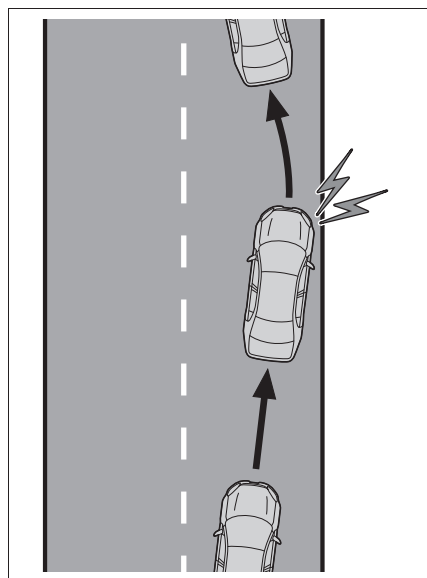
■ Fonction d'alerte de sortie de voie

Lorsque le système évalue que le véhicule risque de quitter sa voie ou la chaussée*, il en alerte le conducteur par une indication visuelle, accompagnée au choix par un signal sonore d'alerte ou par une vibration dans le volant de direction.

Contrôlez la situation autour du véhicule et avec précaution, agissez sur le volant de direction pour le rétablir au centre de la voie de circulation ou de la chaussée*.

Si le système juge que le véhicule risque d'entrer en collision avec un autre dans une voie adjacente, il déclenche l'alerte de sortie de voie même si vous avez mis le clignotant.

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc. ou les infrastructures, comme par exemple une bordure de trottoir, une barrière de sécurité, etc.



■ Fonction de prévention de sortie de voie

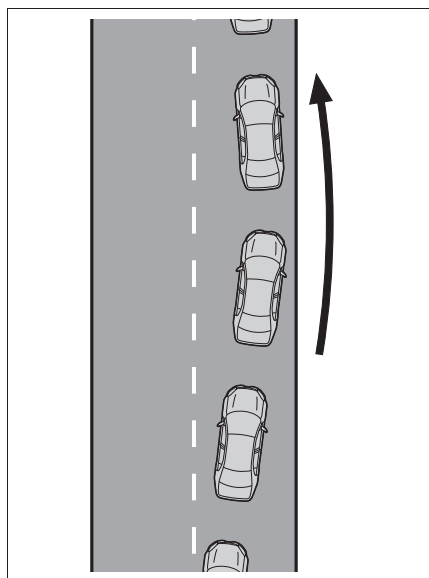
Si le système évalue que le véhicule va très probablement sortir de sa voie de circulation ou de la chaussée*, il intervient activement par des corrections mineures au volant de direction pour aider à éviter qu'il sorte de la voie ou de la chaussée.

Si le système détecte l'absence de toute action sur le volant de direction pendant un certain temps, ou

qu'il n'est pas fermement tenu en main, il en avertit le conducteur par un message d'alerte et un signal sonore d'alerte.

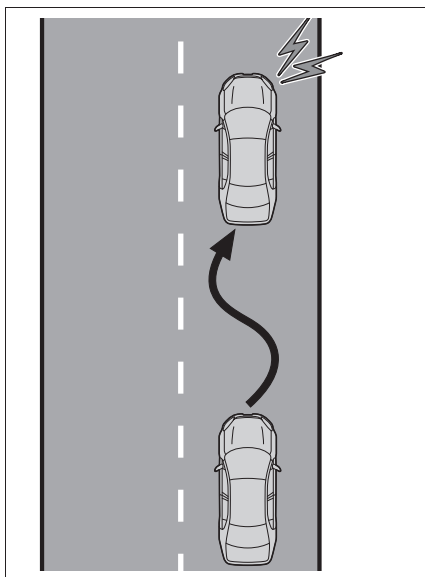
Si le système juge que le véhicule risque d'entrer en collision avec un autre dans une voie adjacente, il met en action la fonction de prévention de sortie de voie même si vous avez mis le clignotant.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc. ou les infrastructures, comme par exemple une bordure de trottoir, une barrière de sécurité, etc.



■ Fonction de suggestion de pause

Si le véhicule louvoie, un message s'affiche accompagné d'un signal sonore pour exhorter le conducteur ou la conductrice à s'arrêter pour faire une pause.



! AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LDA

- Ne pas accorder une trop grande confiance au système LDA. Le système LDA n'est pas un système qui vous assiste activement dans votre conduite, de manière autonome. Toutefois, ce n'est pas un système avec lequel vous pouvez vous permettre de relâcher l'attention que vous devez porter à votre conduite pour assurer la sécurité. Il appartient au conducteur de rester attentif à tout ce qui l'entoure et à diriger le véhicule avec le volant de direction comme il convient pour garantir la sécurité. Par ailleurs, le conducteur a la responsabilité de prendre des pauses suffisamment longues s'il est fatigué, notamment lorsqu'il conduit sur un long trajet.

**AVERTISSEMENT**

- Tout manquement à l'obligation d'effectuer les manœuvres qui s'imposent et de rester attentif à sa conduite peut avoir pour conséquence un accident.

■ Conditions d'intervention de chaque fonction

- Fonction d'alerte/prévention de sortie de voie

Cette fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le véhicule roule à plus de 30 mph (50 km/h) environ. Une intervention est possible lorsque le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ, si d'autres véhicules, des motos, des vélos ou des piétons sont détectés près de la voie.
- Le système reconnaît une voie de circulation ou la chaussée*.
(Lorsqu'il ne la reconnaît que d'un seul côté, le système n'est fonctionnel que de ce côté uniquement.)
- La largeur de la voie de circulation est supérieure à 9,8 ft. (3 m) environ.
- Vous n'agissez pas sur le commodo de clignotants.
(Excepté dans la situation où un véhicule est détecté du même côté que celui où le clignotant est mis.)
- Vous n'êtes pas en train de conduire le véhicule dans un virage serré.
- Le véhicule n'est pas en train d'accélérer ou de ralentir au-delà d'un certain différentiel de vitesse.
- Vous ne tournez pas suffisamment le volant de direction pour changer de voie de circulation.
- Le système VSC ou TRAC n'est pas désactivé

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe,

la terre, etc. ou les infrastructures, comme par exemple une bordure de trottoir, une barrière de sécurité, etc.

■ Annulation temporaire des fonctions

Lorsque les conditions d'intervention ne sont plus remplies, il peut arriver qu'une fonction soit temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions d'intervention sont à nouveau remplies, la fonction est automatiquement réactivée.
(→P.327)

■ Action de la fonction d'alerte/prévention de sortie de voie

- Selon la vitesse du véhicule, les conditions tenant à la route, l'angle de sortie de voie, etc., il peut arriver que vous ne sentiez pas l'action de la fonction de prévention de sortie de voie, ou que celle-ci soit inopérante.
- Selon les conditions, il peut arriver que le signal sonore d'alerte se déclenche même si vous avez choisi la vibration dans le volant de direction pour l'option de personnalisation.
- Si la chaussée* n'est pas franche ou rectiligne, il peut arriver que la fonction d'alerte de sortie de voie ou de prévention de sortie de voie soit inopérante.
- Il peut arriver que la fonction d'alerte de sortie de voie ou de prévention de sortie de voie n'intervienne pas si le système évalue que vous dirigez intentionnellement le véhicule pour éviter un piéton ou un véhicule en stationnement.
- Il peut arriver qu'il ne soit pas possible pour le système de juger s'il existe un danger de collision avec un véhicule dans une voie adjacente.
- Selon l'état de la personne au

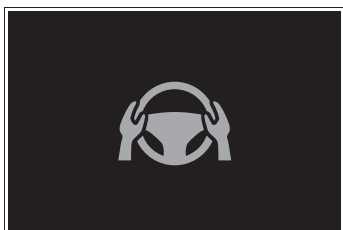
volant, le délai de mise en action de la fonction d'alerte de sortie de voie ou de prévention de sortie de voie est variable.

- L'action de correction active au volant de direction de la fonction de prévention de sortie de voie peut être supplantée par les actions du conducteur sur le volant de direction.

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc. ou les infrastructures, comme par exemple une bordure de trottoir, une barrière de sécurité, etc.

■ Action de l'alerte de volant de direction non tenu

Dans les situations suivantes, un message exhortant le conducteur à agir sur le volant de direction s'affiche accompagné d'une icône et d'un signal sonore, pour l'alerter. Lorsque vous utilisez le système, veillez à garder fermement en main le volant de direction, que l'alerte soit active ou pas.



- Lorsque le système évalue que le conducteur ne tient pas assez bien en mains le volant de direction, ou ne le tourne pas alors que la fonction de prévention de sortie de voie agit par une correction active

Hors Porto Rico: La durée pendant laquelle le signal sonore d'alerte retentit s'allonge à mesure qu'augmente la fréquence à laquelle intervient la correction active au volant de direction. Si le système estime qu'il y a eu action sur le volant de direction, le signal sonore s'arrête.

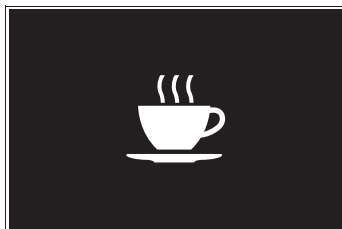
Pour Porto Rico: La durée pendant laquelle le signal sonore d'alerte retentit s'allonge à mesure qu'augmente la fréquence à laquelle intervient la correction active au volant de direction. Même si le système juge que vous avez manœuvré avec le volant de direction, le signal sonore d'alerte reste actif pendant un certain temps.

■ Fonction de suggestion de pause

Cette fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le véhicule roule à plus de 40 mph (65 km/h) environ.*¹
- Le véhicule roule à plus de 32 mph (50 km/h) environ.*²
- La largeur de la voie de circulation est supérieure à 9,8 ft. (3 m) environ.

Selon les conditions tenant au véhicule et à la route, il peut arriver que la fonction de suggestion de pause soit inopérante.



Appuyez sur le bouton  du sélecteur d'instrumentation pour faire disparaître le message.*¹

Si vous n'appuyez pas sur le bouton , le message invitant à prendre une pause reste affiché.*¹

*¹: Pour Porto Rico

*²: Hors Porto Rico

Configuration du système LDA

- Le système LDA est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.747)
- La configuration du système LDA est modifiable via les options de personnalisation. (→P.747)

Pour Porto Rico: Lorsque le système juge que la personne au volant est fatiguée, la fonction d'alerte de sortie de voie utilise le délai "Plus tôt" pour intervenir, indépendamment de l'option de personnalisation choisie. Par ailleurs, cette configuration est maintenue jusqu'à la mise sur arrêt du contacteur de démarrage.



AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système n'intervienne pas correctement et que le véhicule dévie de sa voie. Ne pas accorder une trop grande confiance à ces fonctions. Il appartient au conducteur de rester attentif à tout ce qui l'entoure et à diriger le véhicule avec le volant de direction comme il convient pour garantir la sécurité.

- Lorsque la limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc. ou les infrastructures (bordure de trottoir, barrière de sécurité, etc.) n'est pas claire ni en ligne droite
- Lorsque le véhicule est frappé par un vent de travers ou les turbulences créées par les véhicules autour
- Situations dans lesquelles il peut arriver que la voie de circulation ne soit pas détectée: →P.298
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.296
- Situations dans lesquelles il peut arriver que toutes les fonctions, ou certaines seulement, soient inopérantes: →P.298
- Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.291

Indications et action du système

L'état de fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie et de la correction active par la fonction de prévention de sortie de voie est indiqué.

► Hors Porto Rico

Indicateur	Affichage des voies	Icône de direction	Situation
Éteint	Éteint	Éteint	Système désactivé
 Blanc	 Gris	Éteint	Les bandes délimitant les voies ne sont pas détectées par le système
 Blanc	 Blanc	Éteint	Les bandes délimitant les voies sont détectées par le système
 Jaune cli- gnotant	 Jaune cli- gnotant	Éteint	La fonction d'alerte de sortie de voie est en action du côté où l'affichage des voies clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie est en action du côté où l'affichage des voies est allumé
 Jaune cli- gnotant	 Jaune cli- gnotant	 Vert	La fonction d'alerte de sortie de voie/prévention de sortie de voie est en action du côté où l'affichage des voies clignote

► Pour Porto Rico

Indicateur	Affichage des voies	Icône de direction	Situation
 Jaune allumé	Éteint	Éteint	Système désactivé
Éteint	 Gris	Éteint	Les bandes délimitant les voies ne sont pas détectées par le système
Éteint	 Blanc	Éteint	Les bandes délimitant les voies sont détectées par le système
 Jaune clignotant	 Jaune clignotant	Éteint	La fonction d'alerte de sortie de voie est en action du côté où l'affichage des voies clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie est en action du côté où l'affichage des voies est allumé
 Jaune clignotant	 Jaune clignotant	 Vert	La fonction d'alerte de sortie de voie/prévention de sortie de voie est en action du côté où l'affichage des voies clignote

PDA (Aide proactive à la conduite)

Lorsqu'un obstacle détectable (→P.333) est détecté, l'aide proactive à la conduite agit sur les freins et sur le volant de direction pour contribuer à empêcher le véhicule de s'approcher trop près de l'obstacle.



AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité.

- L'aide proactive à la conduite est conçue pour fournir un certain niveau d'assistance dans les actions normales de freinage et de braquage de la direction, ainsi que pour contribuer à empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable. Toutefois, cette assistance est limitée dans ses possibilités.

Il appartient au conducteur ou à la conductrice d'agir au besoin sur les freins et la direction.

Lisez les pages qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à l'aide proactive à la conduite et conduisez toujours prudemment. (→P.334)

- L'aide proactive à la conduite n'est pas un système avec lequel vous pouvez vous permettre de relâcher l'attention à porter à la conduite pour assurer la sécurité. Même si le système fonctionne correctement, il peut arriver que les conditions environnantes telles qu'il les détecte soient différentes de celles observées par le conducteur ou la conductrice. Il est impératif que la personne au volant reste attentive, qu'elle évalue les risques et qu'elle garantisse la sécurité. Accorder une trop grande confiance à ce système pour qu'il assure seul la sécurité du véhicule peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

- L'aide proactive à la conduite n'est pas un système permettant au conducteur ou à la conductrice de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système qui l'assiste lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises. Il appartient à la personne au volant de conduire prudemment et de rester attentive à tout ce qui l'entoure.

■ Lorsque vous désactivez l'aide proactive à la conduite

- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.296
- Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.291

Conditions de fonctionnement du système et obstacles détectables

Selon les conditions de conduite, les actions de l'aide proactive à la conduite et les obstacles qu'elle peut détecter varient comme suit.

Fonction	Conditions	Fonctionnement	Obstacles détectables
Aide à l'anticipation des obstacles (OAA)	Un obstacle détectable est détecté en train de traverser la route	Assistance du système par une action mineure sur les freins afin de réduire le risque de collision.	<ul style="list-style-type: none"> • Piétons • Cyclistes
	Un obstacle détectable est détecté sur le bord de la route	<p>Assistance du système par une action sur les freins et le volant de direction, variable selon les conditions environnantes, pour éviter que le véhicule ne s'approche trop près d'un obstacle détecté.</p> <p>Assistance du système par une action sur le volant de direction dans des limites faisant que le véhicule ne dévie pas de sa voie de circulation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Piétons • Cyclistes • Véhicules en stationnement
Aide à la décélération (DA)	Un véhicule est détecté devant le vôtre ou sur une voie adjacente et venant vous couper la route	Votre véhicule est progressivement ralenti afin que la distance entre véhicules ne soit pas excessivement courte.	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicules qui précèdent • Motos
	Un virage est détecté au-devant de votre véhicule	Votre véhicule est progressivement ralenti si sa vitesse est jugée trop rapide pour le virage au-devant.	Aucun

■ Vitesses du véhicule auxquelles le système est fonctionnel

- Assistance avec les obstacles détectables traversant la route

20 à 35 mph (30 à 60 km/h) environ

- Assistance avec les obstacles détectables détectés sur le bord de la route

20 à 35 mph (30 à 60 km/h) environ

- Assistance à la décélération derrière un véhicule qui précède

Plus de 15 mph (20 km/h) environ

- Assistance à la décélération en virage

Plus de 15 mph (20 km/h) environ

■ Conditions dans lesquelles l'action du système est annulée

- Dans les situations suivantes, l'action du système est annulée:
 - Lorsque le régulateur de vitesse actif ou le régulateur de vitesse est en fonction
 - Lorsque le PCS est désactivé
 - Situations dans lesquelles il peut arriver que toutes les fonctions, ou certaines seulement, soient inopérantes: →P.298
 - Lorsque la position de sélection sélectionnée est P, R ou N
 - La ceinture de sécurité conducteur est détachée
- Dans les situations suivantes, l'assistance à l'action sur les freins est annulée:
 - Moins de 9 mph (15 km/h) environ
 - Lorsque le véhicule a atteint une certaine vitesse, telle que jugée par le système, variable selon les conditions environnantes
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que l'action du système soit annulée:
 - Lorsque le contrôle par freinage ou le contrôle par réduction de la puissance d'un système d'aide à la conduite se met en action

(Par exemple: PCS, sécurité de mise en mouvement)

- Lorsque le système détermine qu'un obstacle détecté s'est écarté du véhicule
- Lorsque les bandes délimitant les voies de circulation ne sont plus détectées
- Lorsque vous avez appuyé sur la pédale de frein
- Lorsque vous avez appuyé sur la pédale d'accélérateur
- Lorsque vous avez agi sur le volant de direction avec une force excédant un certain degré
- Lorsque vous agissez sur le commodo de clignotants pour tourner à gauche/droite



AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Situations dans lesquelles il peut arriver que la voie de circulation ne soit pas détectée: →P.298
- Lorsqu'un obstacle détectable s'arrête tout de suite avant de couper la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous passez extrêmement près d'un obstacle détectable derrière une barrière de sécurité, une clôture, etc.
- Lorsque vous changez de voie alors que vous doublez un obstacle détectable
- Lorsque vous dépassez un obstacle détectable pendant qu'il change de voie ou qu'il tourne à gauche/droite
- Lorsque des obstacles sont présents aux alentours (barrières de sécurité, poteaux électriques, arbres, murs, clôtures, poteaux, cônes de signalisation, boîtes aux lettres, etc.)

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque ce qui se trouve devant votre véhicule crée des motifs ou porte des peintures pouvant être confondues avec un obstacle détectable
- Lorsque vous traversez un lieu où la route est surplombée par une infrastructure (tunnel bas de plafond, panneau de signalisation, panneau publicitaire, etc.)
- Lorsque vous circulez sur une route enneigée, verglacée ou défoncée
- Lorsqu'un obstacle détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un obstacle détectable zigzague
- Lorsqu'un obstacle détectable fait varier son mouvement (changement de direction, accélération ou décélération brutale, etc.)
- Lorsque vous approchez rapidement d'obstacle détectable
- Lorsqu'un véhicule ou une moto qui précède n'est pas directement devant le vôtre
- Lorsqu'un obstacle détectable est surplombé par une infrastructure
- Lorsqu'une partie d'un obstacle détectable est masquée par un objet (bagage encombrant, parapluie, une barrière de sécurité, etc.)
- Lorsque plusieurs obstacles détectables se chevauchent
- Lorsqu'une lumière très vive, comme celle du soleil ou des projecteurs principaux d'un autre véhicule, se reflète sur l'obstacle détectable
- Lorsque l'obstacle détectable est blanc et paraît extrêmement brillant
- Lorsque la couleur ou la luminosité de l'obstacle détectable est telle qu'il se confond avec ce qui l'entoure
- Lorsqu'un objet détectable coupe la route à un véhicule ou surgit de derrière lui
- Lorsque vous approchez d'un véhicule au-devant qui se présente perpendiculairement ou de biais par rapport au vôtre, ou lui fait face
- Si un véhicule en stationnement se présente perpendiculairement ou de biais par rapport au vôtre
- En présence d'une bicyclette d'enfant ou d'un vélo transportant une charge encombrante, un passager supplémentaire, ou de forme inhabituelle (vélos équipés d'un siège enfant, en tandem, etc.)
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste est de taille inférieure à 3,2 ft. (1 m) environ ou supérieure à 6,5 ft. (2 m) environ
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste en rendue difficile à interpréter (parce que la personne porte un imperméable, une jupe longue, etc.)
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste est penché en avant ou accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à vive allure
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou tout autre véhicule

**AVERTISSEMENT**

- Lorsqu'un obstacle détectable se confond avec ce qui l'entoure, notamment lorsque la luminosité ambiante est faible (à l'aube ou au crépuscule) ou dans le noir (pendant la nuit, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque la largeur de la voie de circulation est supérieure à 13,1 ft. (4 m) environ
- Lorsque la largeur de la voie de circulation est inférieure à 8,2 ft. (2,5 m)
- Lorsque le véhicule n'a pas été utilisé pendant un certain temps après que le système VE ait été démarré
- Pendant que vous tournez à gauche ou droite ou quelques secondes après l'avoir fait
- Pendant que vous changez de voie de circulation ou quelques secondes après l'avoir fait

- Lorsque vous entrez dans un virage, pendant que vous le prenez et quelques secondes après l'avoir fait

Configuration de l'aide proactive à la conduite

- L'aide proactive à la conduite est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.748)
- Les paramètres suivants de l'aide proactive à la conduite sont modifiables par les options de personnalisation. (→P.748)

Indication de fonctionnement du système

Selon la situation, les indicateurs ou icônes qui s'affichent sont les suivants.

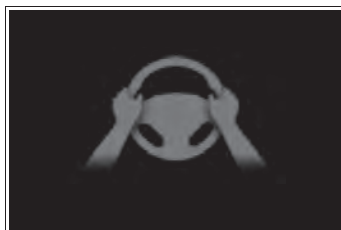
Certaines icônes ne peuvent pas s'afficher si l'écran sélectionné n'est pas celui fournissant des informations sur les fonctions d'aide à la conduite.

Icône	Signification
	<ul style="list-style-type: none"> Blanc: Surveillance active des obstacles détectables Vert: Assistance en action sur un obstacle détectable traversant la route ou sur le bord de la route
	Un piéton a été détecté traversant la route ou sur le bord de la route et l'aide au freinage ou au braquage de la direction est en action
 	Un véhicule a été détecté sur le bord de la route et l'aide au freinage ou au braquage de la direction est en action
	L'aide au braquage de la direction est en action pour éviter que le véhicule ne s'approche trop près d'un obstacle détectable sur le bord de la route
	L'aide à la décélération sur le véhicule qui précède est en action
	Alerte à maintenir une distance suffisante entre véhicules
	L'aide à la décélération avant virage est en action

■ Action de l'alerte de volant de direction non tenu

Dans les situations suivantes, un message exhortant le conducteur ou la conductrice à se saisir du volant de direction s'affiche à l'écran accompagné de l'icône représentée dans l'illustration, pour l'alerter. Si le système détecte que le volant de direction est tenu, l'alerte est annulée. Lorsque vous utilisez le système, veillez à garder fermement en main le volant de direction, que

l'alerte soit active ou pas.



- Lorsque l'aide est en action pour un objet détectable traversant la route ou en bord de route alors que le système juge que le

conducteur ou la conductrice ne tient pas le volant de direction

Si aucune action n'est détectée pendant un certain temps, l'alerte se déclenche accompagnée d'un signal sonore. Il peut également arriver que cette alerte se déclenche si le conducteur n'imprime au volant de direction que de petits mouvements, mais en permanence.

■ **Alerte après que l'aide à la décélération sur le véhicule qui précède ait terminé son action**

Après que l'aide à la décélération sur le véhicule qui précède ait terminé son action, si le conducteur ou la conductrice n'agit pas sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur et que le véhicule s'approche de celui qui le précède, l'écran clignote accompagné d'un signal sonore, pour l'exhorter à ralentir. Si le système juge que le conducteur ou la conductrice agit sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur, l'alerte est annulée.



FCTA (Alerte de trafic transversal avant)*

* : Sur modèles équipés

Lorsque vous approchez à vitesse réduite d'une intersection, etc., les véhicules venant de la gauche ou de la droite devant vous sont détectés, et le système vous informe de leur présence.

Gestion du système FCTA

- Lorsque le système détecte un véhicule venant de la gauche ou de la droite à l'avant du vôtre alors que vous approchez d'une intersection, il affiche une notification.
- Lorsque le système évalue que votre véhicule est sur le point de s'engager dans une intersection alors qu'un autre véhicule approche du vôtre par la gauche ou la droite, un message s'affiche accompagné d'un signal sonore pour vous exhorter à appuyer sur la pédale de frein.
- Écran multifonctionnel

**AVERTISSEMENT****■ Pour la sécurité d'utilisation**

Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. Restez toujours attentif aux conditions environnantes afin de garantir la sécurité. Le système FCTA est une aide supplémentaire qui informe le conducteur ou la conductrice des véhicules en approche par la gauche ou la droite à l'avant du leur.

Accorder une trop grande confiance à ce système peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel. Les détails de l'affichage de l'avertissement peuvent différer des conditions de circulation réelles. Bien que l'alerte visuelle cesse d'être affichée après un certain temps, cela ne veut pas nécessairement dire que votre véhicule n'est plus environné d'aucun véhicule ou piéton.

■ Conditions de fonctionnement du système FCTA

Le système intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Une position de sélection autre que P ou R est sélectionnée
- Le véhicule roule à moins de 10 mph (15 km/h) environ
- Un véhicule approche par la gauche ou la droite à l'avant du vôtre à une vitesse comprise entre

7 et 37 mph (10 et 60 km/h)

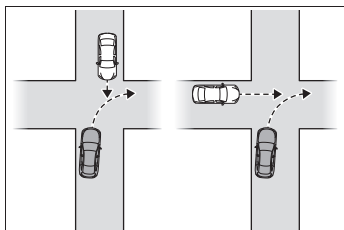
- Il n'y a pas de véhicules devant votre véhicule
- Vous n'appuyez pas franchement sur la pédale d'accélérateur
- Vous n'appuyez pas franchement sur la pédale de frein

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même si aucun véhicule n'est en approche

Dans certaines situations, comme les suivantes, le système peut fonctionner même si aucun véhicule ne s'approche :

- Lorsque vous approchez d'un obstacle en bord de route, comme par exemple une barrière de sécurité, un panneau de signalisation, un poteau électrique, un éclairage public, un arbre, des herbes hautes, etc.
- Lors du dépassement d'un objet sur le bord de la route, tel qu'un véhicule en stationnement
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton approche au loin par la gauche ou la droite à l'avant de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton fait mouvement dans une place de stationnement, etc., longeant la voie dans laquelle circule votre véhicule
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste s'approche sur un trottoir
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'éloigne de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule en approche décélère ou s'arrête
- Lorsqu'un véhicule en approche tourne à gauche ou à droite juste devant votre véhicule
- Lorsqu'un piéton s'approche de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule circulant en sens inverse tourne à droite ou à gauche

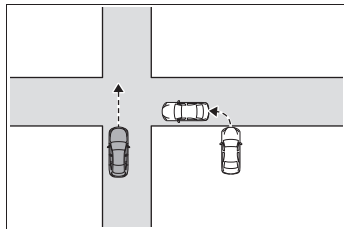
- Lorsque votre véhicule s'engage dans une intersection avant un autre approchant de la gauche ou de la droite à l'avant du vôtre
- Lorsque vous êtes arrêté à un feu de circulation et qu'un véhicule arrive de la gauche ou de la droite devant votre véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche ou à droite devant un véhicule en approche



- Lorsqu'un véhicule circulant en sens inverse s'approche et vous croise
 - Lorsque votre véhicule est dépassé par un autre
 - Lorsque vous circulez à côté d'un autre véhicule ou d'un piéton
 - Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'approche du côté de votre véhicule
- **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

Dans les situations suivantes, un véhicule peut ne pas être détecté par un capteur radar latéral avant et le système peut ne pas fonctionner correctement:

- Si un véhicule en approche effectue une manœuvre brutale (coup de volant, accélération ou décélération brutale, etc.)



- Si un véhicule approche par la gauche ou la droite à l'avant du vôtre, mais de biais
- Lorsqu'un véhicule s'approche à gauche ou à droite de l'avant de votre véhicule au loin
- Lorsqu'un objet est intercalé entre un véhicule en approche et le vôtre
- Lorsque plusieurs véhicules s'approchent avec peu d'espace entre eux
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.296
- Situations dans lesquelles il peut arriver que toutes les fonctions, ou certaines seulement, soient inopérantes: →P.298

Modification des paramètres FCTA

- Le système FCTA est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.750)
- Les paramètres suivants du système FCTA sont modifiables via les options de personnalisation. (→P.750)

RSA (Assistant de signalisation routière)*

*: Sur modèles équipés

Le système RSA détecte certaines signalisations routières au moyen de la caméra frontale et/ou du système de navigation (sur modèles équipés) (lorsque les informations de limitation de vitesse sont disponibles) et en avertit le conducteur ou la conductrice par des indications visuelles et sonores.



AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. Restez toujours attentif aux conditions environnantes afin de garantir la sécurité.
- Ne pas accorder une trop grande confiance au système RSA. Le RSA aide le conducteur en l'informant de la signalisation routière, mais il ne se substitue en rien à sa vision propre et à la conscience qu'il doit avoir de la situation. Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. Restez toujours attentif aux conditions environnantes afin de garantir la sécurité.

■ Situations dans lesquelles le système RSA ne doit pas être utilisé

Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.291

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.296

Fonction d'affichage

- Lorsque la caméra frontale détecte un panneau ou une information s'y rapportant est mise à disposition par le système de navigation, le panneau s'affiche à l'écran.
- Plusieurs panneaux peuvent être affichés.

Selon les caractéristiques techniques du véhicule, le nombre de panneaux affichés est susceptible d'être limité.

■ Conditions de fonctionnement de l'affichage des panneaux

Les panneaux sont affichés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Le système a détecté un panneau
- Dans les situations suivantes, il peut arriver qu'un panneau affiché cesse de l'être:
- Lorsqu'aucun nouveau panneau n'a été détecté sur une certaine distance
 - Lorsque le système évalue que la route sur laquelle vous circulez n'est plus la même, notamment après un changement de direction à gauche ou à droite

■ Situations dans lesquelles la fonction d'affichage peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système RSA ne fonctionne pas normalement, qu'il ne détecte pas les panneaux ou qu'il affiche un panneau erroné. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

- Lorsqu'un panneau est sale, effacé, penché ou plié
- Lorsqu'un panneau électronique est faiblement contrasté
- Lorsque le panneau est en tout ou partie masqué par les feuilles d'un arbre, un poteau, etc.
- Lorsqu'un panneau n'est détecté qu'un court instant par la caméra frontale
- Lorsque la situation de conduite (changement de direction, changement de voie, etc.) est incorrectement évaluée
- Lorsqu'un panneau est situé tout de suite après un embranchement de voie rapide ou sur une voie adjacente juste avant la jonction
- Lorsque des adhésifs sont collés à l'arrière du véhicule qui précède
- Lorsqu'une signalisation similaire à un panneau compatible avec le système est détectée comme tel
- Lorsque le panneau de limitation de vitesse détecté par la caméra frontale s'applique à une voie de desserte
- Lorsque vous circulez dans un rond-point
- Lorsque le panneau détecté est destiné aux poids lourds, etc.
- Lorsqu'un panneau est associé à un autre panneau (point final, jour de la semaine, heure, etc.)
- Lorsque le panneau de signalisation se trouve dans une zone où la circulation est restreinte, comme un chantier de travaux de voirie

- Lorsque les données cartographiques du système de navigation sont périmées

- Lorsque le système de navigation est inutilisable

Dans ce cas, les panneaux de limitation de vitesse affichés à l'écran multifonctionnel et à l'écran du système de navigation peuvent être différents.

Fonction de notification

Dans les situations suivantes, le système RSA déclenche une alerte pour notifier le conducteur.

- Si le véhicule roule à une vitesse supérieure au seuil d'alerte de vitesse du panneau de limitation affiché à l'écran, l'affichage est mis en surbrillance et un signal sonore se déclenche.
- Lorsque le système RSA détecte un panneau de sens interdit et détermine que le véhicule s'est engagé dans une zone à accès interdit, le panneau de sens interdit affiché à l'écran clignote accompagné d'un signal sonore.

■ Conditions de fonctionnement de la fonction de notification

- Fonction de notification de vitesse excessive

Cette fonction intervient dans la condition suivante:

- Le système identifie un panneau de limite de vitesse.
- Fonction de notification de sens

interdit

Cette fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système identifie plusieurs panneaux de sens interdit en même temps.
- Le véhicule passe entre des panneaux de sens interdit reconnus par le système.

Types de panneaux de signalisation pris en charge

- Les types de panneaux de signalisation affichables sont les suivants.

En revanche, les panneaux de signalisation récemment introduits ou qui ne sont pas officiels risquent de ne pas être affichés.

 	Limitation de vitesse
	Sens interdit
	Interdiction de faire demi-tour
	Interdiction de tourner au rouge
	Stop

	Céder
	Avertissement

Configuration du système RSA

Les paramètres suivants du système RSA sont modifiables par les options de personnalisation. (→P.749)

Régulateur de vitesse actif

Le régulateur de vitesse actif détecte la présence des véhicules qui le précèdent pour évaluer la distance actuelle entre véhicules et pour maintenir cette distance à une valeur suffisante. Vous pouvez programmer la distance souhaitée entre véhicules en utilisant le bouton correspondant.

Utilisez le régulateur de vitesse actif sur autoroutes et voies rapides uniquement.



AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système, et portez une attention soutenue à ce tout ce qui vous entoure afin d'assurer la sécurité.

- Le régulateur de vitesse actif apporte au conducteur une assistance qui l'allège d'une partie de ses tâches. Toutefois, il existe des limitations à l'assistance fournie.

Lisez les pages qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.

Conditions dans lesquelles le système peut ne pas intervenir correctement: →P.351

- Programmez la vitesse qui convient en tenant compte de la limitation de vitesse, de la densité de la circulation, des conditions tenant à la route, des conditions climatiques, etc. Il appartient au conducteur de confirmer la vitesse programmée.

- Même si le système fonctionne correctement, il peut arriver que les conditions d'évolution du véhicule qui précède telles qu'elles sont observées par le conducteur soient différentes de celles détectées par le système. Par conséquent, il est impératif que le conducteur reste attentif, qu'il évalue les risques et qu'il garantisse la sécurité. Accorder une trop grande confiance à ce système pour qu'il assure seul la sécurité du véhicule peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions avec les systèmes d'aide à la conduite**

Respectez les précautions suivantes, car il existe des limitations à l'assistance fournie par le système. Accorder une trop grande confiance à ce système peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

- **Détails de l'aide apportée à la personne au volant dans sa vision**
Le régulateur de vitesse actif a pour unique fonction d'aider le conducteur ou la conductrice à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule de celui qui le précède. Ce n'est pas un système permettant au conducteur de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système qui l'assiste lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises.
Il est impératif que le conducteur reste attentif à tout ce qui l'entoure, même lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- **Détails de l'aide apportée à la personne au volant dans son jugement**
Le régulateur de vitesse actif détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur ou de la conductrice de celui qui le précède respecte une plage définie. Il est incapable de tout autre type d'évaluation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer si oui ou non il existe une possibilité de danger.

- **Détails de l'aide apportée à la personne au volant dans son action**

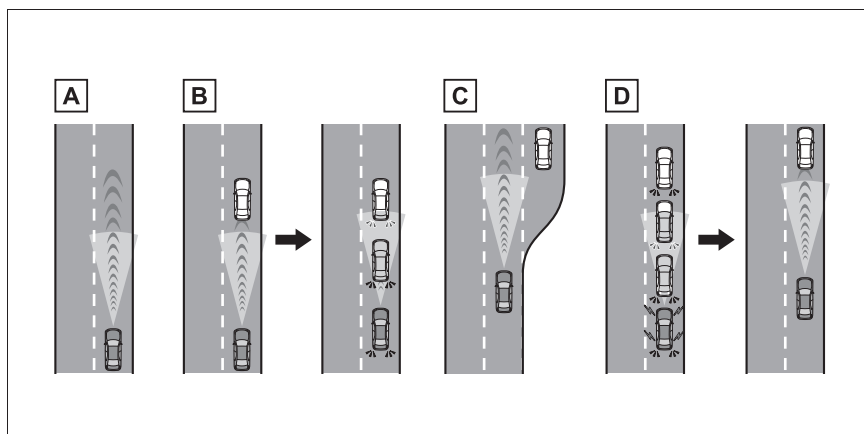
Le régulateur de vitesse actif n'intègre pas de fonctions permettant de prévenir ou d'éviter les collisions avec les véhicules qui précèdent le vôtre. Par conséquent, s'il existe un risque quelconque de danger, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité.

■ Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse actif ne doit pas être utilisé

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse actif dans les situations suivantes. Sachant que le système n'est pas à même de réguler convenablement, l'utiliser peut conduire à accident grave, voire mortel.

- Routes empruntées par des piétons, des cyclistes, etc.
- Lorsque vous circulez sur une entrée ou sortie d'autoroute ou de voie rapide
- Lorsque l'alerte d'approche se déclenche fréquemment
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.296
- Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.291

Fonctions de base

**A** Régulation à vitesse constante:

En l'absence de véhicules qui précèdent

Le véhicule circule à la vitesse programmée par le conducteur.

Si le véhicule dépasse la vitesse programmée dans une descente, l'indication de la vitesse programmée clignote et un signal sonore se déclenche.

B Décélération et régulation à vitesse de croisière variable:

Lorsque le système détecte que le véhicule qui précède roule moins vite que la vitesse programmée

Lorsqu'un véhicule est détecté circulant devant le vôtre, ce dernier décélère automatiquement et s'il est nécessaire de ralentir davantage, le système agit sur les freins (les feux stop s'allument à cet instant). Le véhicule régule sa vitesse pour maintenir la distance entre véhicules programmée par le conducteur, en réponse aux variations de vitesse du véhicule qui précède. Si la décélération est insuffisante et que votre véhicule approche de celui qui le précède, l'alerte d'approche se déclenche.

C Accélération:

Lorsque plus aucun véhicule qui précède ne roule moins vite que la vitesse programmée pour le vôtre

Le véhicule accélère jusqu'à atteindre la vitesse programmée, puis reprend la régulation à vitesse de croisière variable.

D Mise en mouvement du véhicule:

Si le véhicule qui précède s'arrête, le vôtre aussi (arrêt contrôlé).

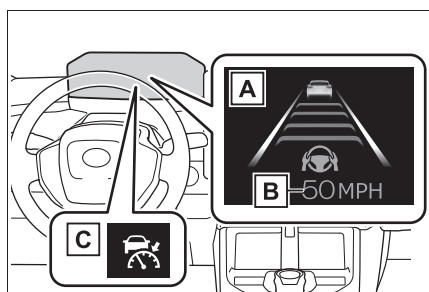
Après que le véhicule qui précède ait recommencé à rouler, appuyez sur le bouton "RES" ou appuyez sur la pédale d'accélé-

rateur pour reprendre la régulation à vitesse de croisière variable (action de mise en mouvement). Si aucune action de mise en mouvement n'est effectuée, l'arrêt contrôlé se poursuit.

Véhicules équipés de la fonction Assistance en cas d'embouteillages: Alors que vous circulez sur autoroute ou sur voie rapide, si un véhicule qui vous précède s'arrête, le vôtre s'arrête également, à imitation. Sur certaines autoroutes et voies rapides, si le système détermine que le véhicule qui précède repart dans un délai d'environ 3 minutes après l'arrêt, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore pour en informer le conducteur ou la conductrice, et votre véhicule repart à imitation de celui qui le précède. (Délai étendu de reprise)

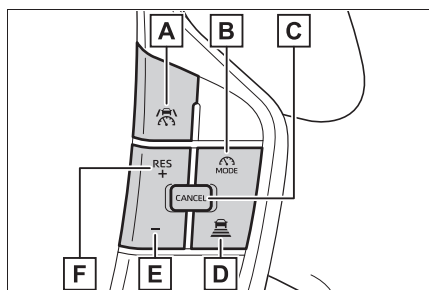
Composition du système

■ Affichage à l'instrumentation



- A** Écran multifonctionnel
- B** Vitesse programmée du véhicule
- C** Indicateurs

■ Boutons



de vitesse actif s'allume.

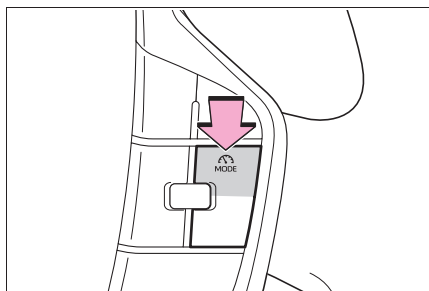
- A** Bouton d'aide à la conduite
- B** Sélecteur de mode d'aide à la conduite
- C** Bouton d'annulation
- D** Bouton de distance entre véhicules
- E** Bouton “-”
- F** Bouton “+”/Bouton “RES”

Utilisation du régulateur de vitesse actif

■ Programmation de la vitesse du véhicule

- 1 Appuyez sur le sélecteur de mode d'aide à la conduite pour sélectionner le mode adaptatif du régulateur de vitesse.

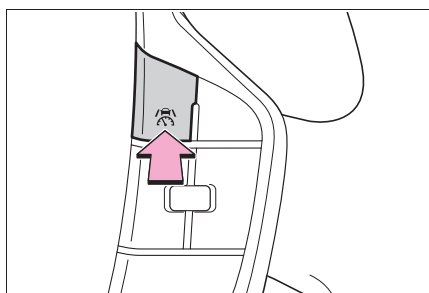
Le témoin indicateur de régulateur



- 2** Agissez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer ou décélérer le véhicule à la vitesse souhaitée (plus de 20 mph [30 km/h] environ), puis appuyez sur le bouton d'aide à la conduite pour programmer la vitesse du véhicule.

La vitesse programmée pour le véhicule est affichée à l'écran multifonctionnel.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le bouton devient la vitesse programmée.

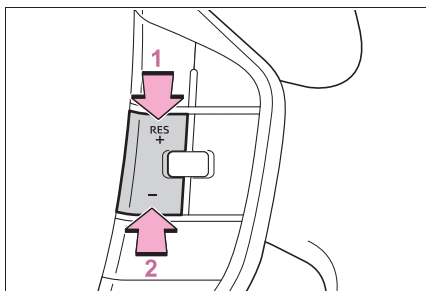


■ Correction de la vitesse programmée

- Correction de la vitesse programmée au moyen des boutons

Pour modifier la vitesse programmée, appuyez sur le bouton

“+” ou “-” jusqu'à afficher la vitesse souhaitée.



- 1** Augmenter la vitesse programmée
- 2** Diminuer la vitesse programmée

Correction par appui court:
Appuyez sur le bouton

Correction par appui long: Appuyez longuement sur le bouton jusqu'à atteindre la vitesse que vous souhaitez programmer pour le véhicule.

La vitesse programmée augmente ou diminue comme suit:

► Sauf Canada

Correction par appui court: Augmentation ou réduction de 1 mph (1,6 km/h) à chaque appui sur le bouton

Correction par appui long: Augmentation ou réduction continue par pas de 1 mph (1,6 km/h) tant que vous appuyez sur le bouton

► Pour le Canada

Correction par appui court: De 1 km/h (0,6 mph) ou 1 mph (1,6 km/h) à chaque appui sur le bouton

Correction par appui long: Augmentation ou diminution en continu par

pas de 5 km/h (3,1 mph) ou 5 mph (8 km/h) tant que vous appuyez sur le bouton

- Augmentation de la vitesse programmée au moyen de la pédale d'accélérateur

1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée.

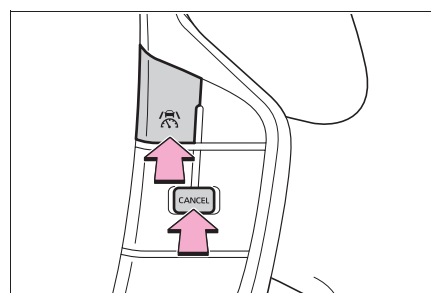
2 Appuyez sur le bouton "+".

■ Annulation/reprise de la régulation

1 Appuyez sur le bouton d'annulation ou sur le bouton d'aide à la conduite pour annuler la régulation.

La régulation est également annulée par un appui sur la pédale de frein.

(Si le véhicule a été arrêté sur action du système, la régulation n'est pas annulée par l'appui sur la pédale de frein.)



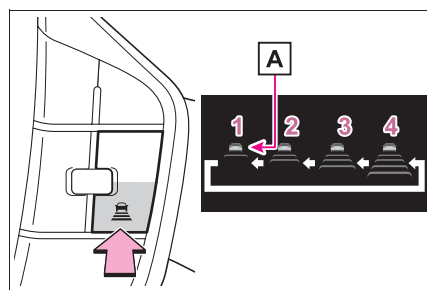
2 Appuyez sur le bouton "RES" pour reprendre la régulation.

■ Sélection de la distance entre véhicules

À chaque appui sur le bouton, vous sélectionnez successivement les options de distance

entre véhicules dans l'ordre suivant:

Si un véhicule est détecté devant le vôtre, une silhouette **A** s'affiche pour l'indiquer.



Numéro dans la figure	Distance entre véhicules	Distance approximative (vitesse du véhicule: 60 mph [100 km/h])
1	Courte	Environ 85 ft. (25 m)
2	Moyenne	Environ 100 ft. (30 m)
3	Longue	Environ 145 ft. (45 m)
4	Extra longue	Environ 200 ft. (60 m)

La distance entre véhicules telle qu'elle est en réalité varie en fonction de la vitesse du véhicule. Par ailleurs, lorsque le véhicule s'arrête sur action du système, il le fait à une certaine distance par rapport au véhicule qui précède, variable selon la situation et indépendante du réglage choisi.

■ Conditions de fonctionnement

- La position de sélection D est sélectionnée.

- Vous pouvez programmer la vitesse de votre choix lorsque le véhicule roule à plus de 20 mph (30 km/h) environ.
- Si vous programmez la vitesse à tenir alors que le véhicule roule à moins de 20 mph (30 km/h) environ, sa vitesse est programmée à 20 mph (30 km/h) environ.
- Si vous programmez la vitesse à tenir alors que le véhicule roule plus vite que la limite haute du système, sa vitesse est programmée à cette limite haute du système.

■ **Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule**

Comme en conduite normale, vous pouvez appuyer sur la pédale d'accélérateur pour accélérer. Après l'accélération, le véhicule ralentit et reprend la vitesse programmée. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule peut ralentir à une vitesse inférieure à celle programmée afin de maintenir la distance avec celui qui le précède.

■ **Lorsque le véhicule est arrêté sur action du système en mode de régulation à vitesse de croisière variable**

- Lorsque vous appuyez sur le bouton "RES" alors que le véhicule est arrêté sur action du système, si celui qui précède recommence à rouler dans un délai de 3 secondes environ, la régulation à vitesse de croisière variable reprend.
- Si le véhicule qui précède recommence à rouler dans un délai de 3 secondes environ après que le vôtre se soit arrêté sur action du système, la régulation à vitesse de croisière variable reprend.

■ **Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules**

Dans les situations suivantes, le

mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé:

- Lorsque le contrôle par freinage ou le contrôle par réduction de la puissance d'un système d'aide à la conduite se met en action (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, sécurité de mise en mouvement)
- Lorsque le frein de stationnement a été serré
- Lorsque vous détachez la ceinture de sécurité conducteur pendant que vous conduisez
- Lorsque vous désactivez le système de sécurité de pré-collision
- Lorsque le véhicule est arrêté dans une côte abrupte sur action du système
- Lorsque l'une des conditions suivantes est détectée alors que le véhicule est arrêté sur action du système:
 - La ceinture de sécurité conducteur est détachée
 - La porte conducteur est ouverte
 - 3 minutes environ se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule

Le frein de stationnement peut être actionné automatiquement.

- Situations dans lesquelles il peut arriver que toutes les fonctions, ou certaines seulement, soient inopérantes: →P.298

■ **Messages et signaux sonores d'alerte du système de régulateur de vitesse actif**

Pour la sécurité d'utilisation: →P.290

■ **Véhicules en avant du vôtre susceptibles de ne pas être détectés correctement par le capteur**

Dans les situations suivantes, selon les conditions, si le système n'assure pas une décélération suffisante ou s'il est nécessaire d'accélérer, agissez sur la pédale de frein

ou la pédale d'accélérateur.

Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement ces types de véhicules, il peut arriver que l'alerte d'approche (→P.351) soit inopérante.

- Lorsqu'un véhicule coupe devant le vôtre ou s'en écarte extrêmement lentement ou rapidement pour changer de voie de circulation
- Lorsque vous changez de voie de circulation
- Lorsque le véhicule qui précède circule à vitesse réduite
- Lorsqu'un véhicule est arrêté dans la même voie de circulation que le vôtre
- Lorsqu'une moto circule dans la même voie de circulation que votre véhicule

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas intervenir correctement

Dans les situations suivantes, agissez sur la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) en fonction des besoins.

Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement les véhicules, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement.

- Lorsque le véhicule qui précède freine brutalement
- Lorsque vous changez de voie de circulation à allure réduite, dans un embouteillage par exemple

■ Conditions d'application du délai étendu de reprise (véhicules équipés de la fonction assistance en cas d'embouteillages)

Le délai étendu de reprise s'applique lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le service connecté fourni par Toyota fait l'objet d'un abonnement. Contactez votre conces-

sionnaire Toyota pour plus de détails.

- Le véhicule roule sur une route réservée aux véhicules, telle qu'une route pour automobiles.
- Il y a un véhicule qui précède et le système est capable de le détecter.
- Il n'y a pas d'interruption du véhicule.
- Le véhicule qui précède n'a pas été remplacé.
- Le sonar de dégagement et le système FCTA ne détectent pas l'objet qui vous précède.
- Le système de surveillance du conducteur estime que le conducteur regarde vers l'avant.
- Le volant n'a pas été actionné.
- La pédale de frein n'a pas été actionnée.

Alerte d'approche

Dans les situations où votre véhicule approche de celui qui le précède et où le système n'est pas en mesure d'assurer une décélération suffisante, par exemple si un autre véhicule coupe la route du vôtre, une alerte visuelle clignote accompagnée d'un signal sonore pour alerter le conducteur. Appuyez sur la pédale de frein pour maintenir une distance suffisante entre véhicules.

■ Conditions dans lesquelles les alertes peuvent ne pas se déclencher

Dans les situations suivantes, il peut arriver que l'alerte ne se déclenche pas même si la dis-

tance entre véhicules est courte.

- Lorsque le véhicule qui précède circule à une vitesse supérieure ou égale au vôtre
- Lorsque le véhicule qui précède circule à une allure extrêmement réduite
- Tout de suite après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

Fonction de réduction de la vitesse en virage

Lorsque le système détecte un virage, il entame une réduction de la vitesse du véhicule. À la sortie du virage, il met fin à la réduction de la vitesse du véhicule.

Selon la situation, le véhicule reprend sa vitesse programmée.

Dans les situations où le contrôle de la distance entre véhicules doit intervenir, par exemple lorsqu'un véhicule devant le vôtre lui coupe la route, la fonction de réduction de la vitesse en virage est annulée.



Situations dans lesquelles la fonction de réduction de la vitesse en virage peut être inopérante

Dans les situations telles que celles décrites ci-après, il peut arriver que la fonction de réduction de la vitesse en virage soit inopérante :

- Lorsque le virage dans lequel se trouve le véhicule est léger
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur
- Lorsque le virage dans lequel se trouve le véhicule est extrêmement court

Fonction de prise en compte de la surveillance du conducteur

Alors qu'une alerte est affichée par le système de surveillance du conducteur, le véhicule est limité dans son accélération.

Dès lors que disparaît l'alerte du système de surveillance du conducteur, il est mis un terme à l'action de limitation de l'accélération.

Aide au changement de voie de circulation

Si vous circulez avec votre véhicule à plus de 50 mph (80 km/h) environ et que vous changez de voie de circulation pour dépasser, au moment où vous agissez sur le commodo de clignotants pour signaler le changement de voie, le véhicule accélère jusqu'à la vitesse programmée

pour aider au dépassement.

Pour identifier la voie utilisable pour dépasser, le système se base exclusivement sur l'emplacement du volant de direction dans le véhicule (conduite à gauche/conduite à droite). Si vous circulez avec le véhicule dans un pays où la voie de dépassement est du côté opposé à celui du pays où il a été commercialisé à l'origine, il risque d'accélérer lorsque vous mettez le clignotant du côté opposé à la voie de dépassement. (par ex.: le véhicule a été fabriqué pour un pays où l'on roule à droite, mais vous circulez dans un pays où l'on roule à gauche. Le véhicule risque d'accélérer lorsque vous mettez le clignotant à droite.)

Si vous circulez avec votre véhicule à plus de 50 mph (80 km/h) environ et que vous changez de voie de circulation pour une autre où circule un autre véhicule à une vitesse inférieure à la vôtre, lorsque vous agissez sur le commodo de clignotants, le véhicule décélère graduellement pour aider au changement de voie.

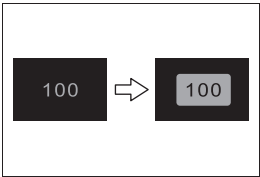
Configuration du régulateur de vitesse actif

La configuration du régulateur de vitesse actif est modifiable par les options de personnalisation. (→P.748)

Indications et état fonctionnel du système

L'état fonctionnel du régulateur de vitesse actif est indiqué.

Indicateur	Écran multifonctionnel		Situation
 Blanc		Configuration de la distance entre véhicules: Gris	Régulateur de vitesse actif sur ARRÊT
 Vert		Configuration de la distance entre véhicules: Bleu Vitesse programmée du véhicule: Vert	Régulation à vitesse constante
 Vert		Configuration de la distance entre véhicules: Bleu Vitesse programmée du véhicule: Vert Véhicule qui précède: Blanc	Régulation à vitesse de croisière variable
 Vert		Configuration de la distance entre véhicules: Orange clignotant Vitesse programmée du véhicule: Vert Véhicule qui précède: Orange clignotant	Alerte d'approche

Indicateur	Écran multifonctionnel		Situation
 Vert		Configuration de la distance entre véhicules: Gris Vitesse programmée du véhicule: Blanc Véhicule qui précède: Gris	Accélération par la pédale d'accélérateur
 Vert		Vitesse programmée du véhicule: Vert en indication inversée	Vitesse programmée du véhicule en train d'être dépassée
 Vert		Configuration de la distance entre véhicules: Gris Vitesse programmée du véhicule: Blanc Véhicule qui précède: Gris	Véhicule à l'arrêt contrôlé

Régulateur de vitesse

Vous pouvez programmer la vitesse du véhicule pour que celui-ci circule sans que vous ayez à appuyer sur la pédale d'accélérateur.

L'usage du régulateur de vitesse est à réserver aux autoroutes et aux voies rapides exclusivement.



AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

● Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. Par conséquent, ne pas accorder une trop grande confiance à ce système. Il appartient au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

● Programmez la vitesse qui convient en tenant compte de la limitation de vitesse, de la densité de la circulation, des conditions tenant à la route, des conditions climatiques, etc. Il appartient au conducteur de confirmer la vitesse programmée.

■ Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé

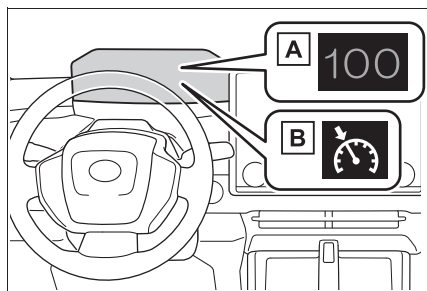
Ne pas utiliser le régulateur de vitesse dans les situations suivantes. Sachant que le système n'est pas à même de réguler convenablement, l'utiliser peut conduire à accident grave, voire mortel.

- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses

- Sur routes glissantes (détrempeées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les descentes abruptes ou sur les routes alternant montées et descentes rapprochées
La vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse programmée lors de la descente d'une pente raide.
- Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.291

Composition du système

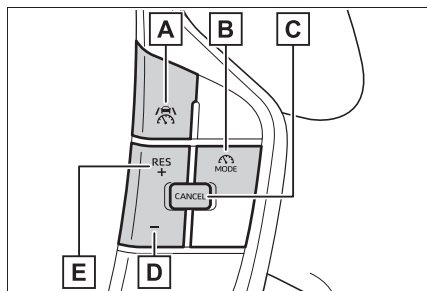
■ Affichage à l'instrumentation



A Vitesse programmée du véhicule

B Témoin indicateur de régulateur de vitesse

■ Boutons



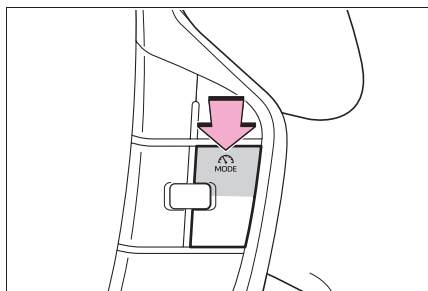
- A** Bouton d'aide à la conduite
- B** Sélecteur de mode d'aide à la conduite
- C** Bouton d'annulation
- D** Bouton “-”
- E** Bouton “+”/Bouton “RES”

Utilisation du régulateur de vitesse

■ Programmation de la vitesse du véhicule

- 1 Appuyez sur le sélecteur de mode d'aide à la conduite pour sélectionner le mode régulateur de vitesse.

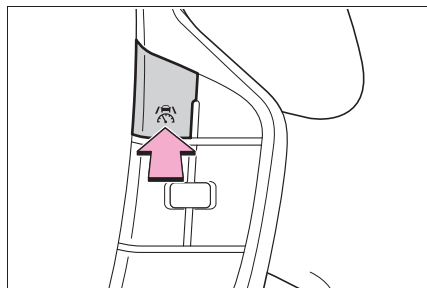
Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.



- 2 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée (plus de 20 mph [30 km/h] environ), puis appuyez sur le bouton d'aide à la conduite pour programmer la vitesse du véhicule.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez

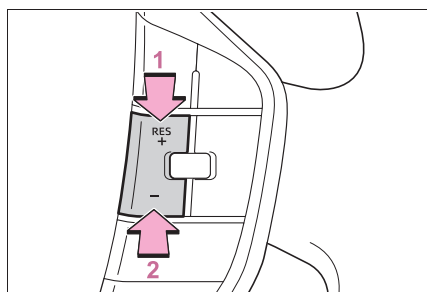
le bouton devient la vitesse programmée.



■ Correction de la vitesse programmée

- Correction de la vitesse programmée au moyen des boutons

Pour modifier la vitesse programmée, appuyez sur le bouton “+” ou “-” jusqu'à afficher la vitesse souhaitée.



- 1 Augmenter la vitesse programmée
- 2 Diminuer la vitesse programmée

La vitesse programmée augmente ou diminue comme suit:

Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h) ou 1 km/h (0,6 mph) à chaque appui sur le bouton

Correction importante: Augmentation en continu tant que vous

appuyez sur le bouton

- Augmentation de la vitesse programmée au moyen de la pédale d'accélérateur

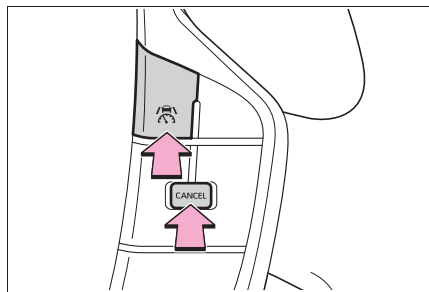
1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée.

2 Appuyez sur le bouton "+".

■ Annulation/reprise de la régulation

1 Appuyez sur le bouton d'annulation ou sur le bouton d'aide à la conduite pour annuler la régulation.

La régulation est également annulée par un appui sur la pédale de frein.



2 Appuyez sur le bouton "RES" pour reprendre la régulation.

■ Annulation automatique du régulateur de vitesse

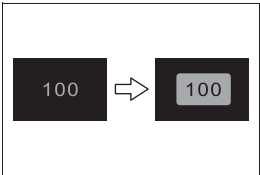
Dans les situations suivantes, le régulateur de vitesse est automatiquement annulé:

- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée
- Lorsque la vitesse du véhicule passe sous 20 mph (30 km/h) environ

- Lorsque le contrôle par freinage ou le contrôle par réduction de la puissance d'un système d'aide à la conduite se met en action (par exemple: PCS, sécurité de mise en mouvement)
- Lorsque le frein de stationnement a été serré
- Lorsque la ceinture de sécurité conducteur est détachée
- Situations dans lesquelles il peut arriver que toutes les fonctions, ou certaines seulement, soient inopérantes: →P.298

Indications et état fonctionnel du système

L'état fonctionnel du régulateur de vitesse est indiqué.

Indicateur	Écran multifonctionnel		Situation
 Blanc		Vide	Régulateur de vitesse sur ARRÊT
 Vert		Vitesse programmée du véhicule: Vert	Régulation à vitesse constante
 Vert		Vitesse programmée du véhicule: Vert en indication inversée	Vitesse programmée du véhicule en train d'être dépassée

Système d'arrêt d'urgence

Le système d'arrêt d'urgence se charge automatiquement de ralentir le véhicule et de l'arrêter dans sa voie de circulation si son conducteur se trouve dans l'incapacité de continuer à conduire, par exemple s'il est victime d'une urgence médicale, etc.

Alors que l'aide au suivi de voie LTA (Aide au suivi de voie) est active, si le système ne détecte aucune action de conduite, par exemple le conducteur ne tient plus en mains le volant de direction, et évalue que ce dernier ne réagit pas, il fait décélérer le véhicule et l'arrête dans sa voie de circulation pour éviter une éventuelle collision ou en réduire la gravité.

Le véhicule décélère ou s'arrête également pendant les commandes assistance en cas d'embouteillages (sur modèles équipés), lorsqu'aucune réaction du conducteur à l'avertissement du véhicule de tenir le volant n'est détectée.



AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. Restez toujours attentif aux conditions environnantes afin de garantir la sécurité. Le système d'arrêt d'urgence est conçu pour prendre le relais dans les situations d'urgence où il est difficile pour le conducteur de continuer à conduire, par exemple s'il est victime d'une urgence médicale. Ce n'est pas une aide à la conduite en état de somnolence ou pour pallier un mauvais état de santé ou une conduite inattentive.
- Bien que le système d'arrêt d'urgence soit conçu pour ralentir le véhicule dans sa voie de circulation pour contribuer à éviter une collision ou à en réduire la gravité si le système juge qu'il est difficile pour le conducteur de continuer à conduire, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Par conséquent, il peut arriver qu'il ne soit pas toujours capable d'offrir le même niveau de performances. Par ailleurs, si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, la fonction est inopérante.
- Après que le système d'arrêt d'urgence se soit déclenché, s'il vous est à nouveau possible de conduire, reprenez immédiatement les commandes ou, si nécessaire, garez le véhicule sur l'accotement de la route et disposez un triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule arrêté.

**AVERTISSEMENT**

- Après le déclenchement de ce système, il appartient aux passagers de prendre soin du conducteur si nécessaire et de prendre les mesures de prévention des risques qui s'imposent, notamment de se mettre en sécurité bien en retrait du bord de la route, ou derrière la barrière de sécurité.
- Ce système surveille les manœuvres du conducteur au volant de direction pour détecter son état physique. Ce système est susceptible d'intervenir si le conducteur est conscient mais, de manière intentionnelle et sur un temps long, n'effectue aucune manœuvre avec le véhicule. Par ailleurs, le système est susceptible de ne pas intervenir s'il n'arrive pas à évaluer que le conducteur est sans réaction, par exemple si ce dernier est affalé inconscient sur le volant de direction.
- Situations dans lesquelles le système de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement: →P.298

Synthèse du système

L'action de ce système est décomposée en 4 étapes correspondant à des états de contrôle. Aux états de contrôle "alerte phase 1" et "alerte phase 2", le système évalue si le conducteur ou la conductrice est conscient(e) et en capacité de réagir, par la diffusion d'une alerte et la prise de contrôle de la vitesse du véhicule. Si le système évalue que le conducteur

ou la conductrice n'est pas en état de réagir, il met en œuvre les états de contrôle "phase de décélération-arrêt" et "phase d'arrêt contrôlé" pour décélérer puis arrêter le véhicule. Il maintient ensuite en permanence l'état "phase d'arrêt contrôlé".

■ Conditions de fonctionnement

Ce système intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Lorsque la LTA est active

Ou pendant les commandes assistance en cas d'embouteillages (sur modèles équipés)

- Lorsque le véhicule roule à plus de 30 mph (50 km/h) environ

Pendant les commandes assistance en cas d'embouteillages (sur modèles équipés), le système peut fonctionner à moins de 30 mph (50 km/h).

■ Conditions d'annulation de l'action

Dans les situations suivantes, l'action du système est annulée:

- Lorsque la LTA se trouve désactivée (vous appuyez sur le bouton LTA, etc.)
- Lorsque le régulateur de vitesse actif a été annulé
- Lorsque les actions du conducteur sont détectées (le volant de direction est tenu, il y a action sur la pédale de frein, la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement, le bouton des feux de détresse ou le commodo de clignotants)
- Lorsque vous appuyez sur le bouton d'aide à la conduite alors que le système est en phase d'arrêt contrôlé

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage de MARCHE à ARRÊT
- Situations dans lesquelles il peut arriver que toutes les fonctions, ou certaines seulement, soient inopérantes: →P.298

■ Contrôle par la LTA à l'annulation de l'action

L'annulation de l'action du système d'arrêt d'urgence entraîne également celle du contrôle par la LTA.

Alerte phase 1

Si aucune action de conduite n'est détectée après que se soit déclenchée l'alerte de volant de direction non tenu, un message s'affiche accompagné d'un signal sonore pour alerter le conducteur, et le système évalue si ce dernier est en état de réagir ou non. Si dans un délai donné le conducteur ne fait rien pour reprendre le contrôle du véhicule, comme se saisir du volant de direction par exemple, le système passe en alerte phase 2.

Selon le type de détection de l'absence de réaction du conducteur ou de la conductrice, le système est susceptible de faire l'impasse sur l'alerte phase 1 et d'activer directement l'alerte phase 2.

Alerte phase 2

Dès lors que le système passe en alerte phase 2, un message

s'affiche accompagné d'un signal sonore discontinu déclenché à intervalles courts pour alerter le conducteur, et le véhicule décélère lentement. Si dans un délai donné le conducteur ne fait rien pour reprendre le contrôle du véhicule, comme se saisir du volant de direction par exemple, le système évalue que le conducteur n'est pas à même de réagir et passe en phase de décélération-arrêt.

Lorsque le véhicule est en décélération, les feux stop peuvent s'allumer selon les conditions tenant à la route, etc.

Phase de décélération-arrêt

Après que le système soit passé en phase de décélération-arrêt, un message s'affiche accompagné d'un signal sonore pour alerter le conducteur, et le véhicule décélère lentement jusqu'à l'arrêt. Après l'arrêt du véhicule, le système passe en phase d'arrêt contrôlé.

Phase d'arrêt contrôlé

Après l'arrêt du véhicule, le frein de stationnement est automatiquement serré. Tout au long de la phase d'arrêt contrôlé, le signal sonore continue de retentir et les feux de détresse clignotent pour alerter les autres

usagers de la route de la situation d'urgence.

■ Fonctions restreintes après l'annulation de l'action

Après que le système soit passé en phase de décélération-arrêt, les fonctions suivantes ne sont plus disponibles jusqu'à ce que le système VE soit redémarré, même si le système d'arrêt d'urgence est annulé:

- LTA
- LCA (sur modèles équipés)
- Assistance en cas d'embouteillages (sur modèles équipés)

Assistance en cas d'embouteillages*

* : Sur modèles équipés

Présentation générale de la fonction

Assistance en cas d'embouteillages est un système qui, après confirmation des conditions par le conducteur, permet de garder la voie, d'accélérer/de décélérer, de s'arrêter et de démarrer sur certaines autoroutes et routes pour automobiles. Par ailleurs, dans les situations d'urgence, le système est capable de faire ralentir et d'arrêter le véhicule, afin d'éviter une collision ou d'en atténuer la gravité.

Capteurs pour assistance en cas d'embouteillages

- Capteurs détectant les conditions autour du véhicule (→P.292)
- Capteurs détectant l'état du conducteur ou de la conductrice (→P.293)

■ Situations dans lesquelles il peut arriver que toutes les fonctions, ou certaines seulement, soient inopérantes

→P.298

■ Changements dans le bruit de manœuvre des freins et la sensation à la pédale

→P.298

■ **Situations dans lesquelles le système de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement**

→P.298

Système d'arrêt d'urgence

→P.360

Délai étendu de reprise du régulateur de vitesse actif

→P.351

Fonction assistance en cas d'embouteillages

La fonction assistance en cas d'embouteillages, grâce à la confirmation des conditions par le conducteur, fournit une aide au maintien de la voie, à l'accélération/décélération et à l'arrêt sur certaines autoroutes et routes pour automobiles.

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions d'utilisation sont réunies.

Lorsque cette fonction est activée, il est possible de retirer les mains du volant.

Avant d'utiliser la fonction assistance en cas d'embouteillages, familiarisez-vous avec le contenu du régulateur de vitesse actif et de la LTA (Aide au suivi de voie).

Veillez à ce que le conducteur dirige le véhicule lorsqu'il entre dans une aire de service/de station-

nement ou une barrière de péage, ou lorsqu'il change de voie.

Enregistrement par la caméra de surveillance du conducteur

Lorsque le système assistance en cas d'embouteillages est activé, le message suivant s'affiche :

- "Autoriser l'enregistrement par caméra de surveillance du conducteur?"

Lorsque l'enregistrement est approuvé, le système enregistre des images de la zone entourant le conducteur dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles que le déploiement d'un coussin gonflable SRS ou la collision du véhicule avec un objet sur la route. (→P.9)



AVERTISSEMENT

■ **Pour la sécurité d'utilisation**

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système, et portez une attention soutenue à ce tout ce qui vous entoure afin d'assurer la sécurité.

**AVERTISSEMENT**

- La fonction assistance en cas d'embouteillages n'est pas un système de transmission automatisé. Cette fonction fournit au conducteur des informations et une aide à la conduite en fonction de la forme et de l'état de la route, des conditions de circulation et de l'état du conducteur lui-même. Portez toujours une attention soutenue à tout ce qui entoure le véhicule, sachant que l'utilisation du système relève de la responsabilité de la personne au volant.
- Selon l'état de la zone environnante, de la route ou du conducteur, la fonction assistance en cas d'embouteillages peut ne pas fonctionner ou être suspendue. Par ailleurs, il peut arriver qu'elle ne soit pas toujours capable d'offrir le même niveau de performances. Lisez attentivement les conditions d'utilisation de la fonction. Ne pas accorder une trop grande confiance à cette fonction et conduisez toujours prudemment.
- Les performances de reconnaissance et de contrôle de la fonction assistance en cas d'embouteillages étant limitées, l'intervention du conducteur est nécessaire pour garantir la sécurité lorsque le système fonctionne. Par ailleurs, l'assistance active fournie au volant de direction par ce système est conçue pour n'intervenir dans les bouchons de circulation que sur des amplitudes réduites. Tant que cette fonction est en action, le contrôle de déviation dans la voie de la fonction LDA est inopérante. Si, pour une raison ou pour une autre, le véhicule s'apprête à dévier de sa voie, c'est à la personne au volant qu'il appartient de rétablir la trajectoire.
- Même la fonction assistance en cas d'embouteillages fonctionne correctement, les conditions environnantes reconnues par le conducteur et détectées par le système peuvent différer. Par conséquent, il est impératif que le conducteur reste attentif, qu'il évalue les risques et qu'il garantisse la sécurité. Accorder une trop grande confiance à ce système pour qu'il assure seul la sécurité du véhicule peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.
- Lorsque la fonction assistance en cas d'embouteillages fonctionne, le conducteur doit s'assurer qu'il a une bonne visibilité de son environnement.
- Dans certaines situations, un message invitant le conducteur à tenir le volant peut être affiché par la fonction assistance en cas d'embouteillages. Dans ce cas, prenez en mains le volant de direction et conduisez vous-même le véhicule pour assurer la sécurité.

**AVERTISSEMENT**

● La fonction assistance en cas d'embouteillages ne peut pas détecter les objets suivants. Actionnez le volant, la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein si nécessaire pour éviter une collision. Sachant que la fonction n'est pas à même de fournir un contrôle suffisant, l'utiliser peut conduire à accident grave, voire mortel.

- Objets sur la chaussée
- Véhicules en dehors d'une voie (par exemple sur l'épaulement)
- Nids de poule, fissures, ornières ou tout autre désordre de voirie
- Zones de construction routière
- Véhicules circulant parallèlement au vôtre ou murs proches
- Animaux

■ Situations dans lesquelles la fonction assistance en cas d'embouteillages ne doit pas être utilisée

Ne pas utiliser la fonction assistance en cas d'embouteillages dans les situations suivantes. Sachant que le système n'est pas à même de réguler convenablement, l'utiliser peut conduire à accident grave, voire mortel.

■ Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système

→P.291

■ Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement

→P.296

■ Situations dans lesquelles il peut arriver que la voie de circulation ne soit pas détectée

→P.298

■ Situations dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, la fonction assistance en cas d'embouteillages peut ne pas fonctionner correctement. Faites fonctionner manuellement le véhicule si nécessaire.

- Lorsqu'un capteur est éclaboussé par de l'eau
- Lorsque la température ambiante est élevée ou basse
- Lorsqu'un véhicule coupe devant le vôtre
- Lorsque la voie sur laquelle circule votre véhicule fusionne avec une autre dans le même sens de marche
- Lorsque vous circulez dans des conditions de mauvaise visibilité
- Lorsque le véhicule subit une variation d'assiette
- Lorsque la chaussée offre une motricité très différente entre les roues gauches et droites du véhicule
- Lorsque vous circulez sur une voie rapide dépourvue de ligne médiane ou équipée de dispositifs temporaires pour en marquer le milieu, comme des cônes par exemple.
- Lorsqu'il existe un différentiel de vitesse important entre votre véhicule et l'autre
- Les données cartographiques n'ont pas été correctement mises à jour.

■ Pour éviter toute défaillance des capteurs radar

→P.293

**AVERTISSEMENT****■ Pour prévenir toute défaillance de la caméra frontale**

→P.294

■ Emplacement de la caméra frontale sur le pare-brise

→P.295

■ Conditions d'intervention de la fonction

Cette fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système détecte les lignes délimitant les voies de circulation et la trajectoire des véhicules qui précèdent ou entourent le vôtre.
- Le régulateur de vitesse actif et l'aide au suivi de voie sont en fonction.
- Vous n'agissez pas sur le commodo de clignotants.
- Vous n'êtes pas en train de conduire le véhicule dans un virage serré.
- Vous tenez le véhicule au centre de la voie de circulation.
- La caméra de surveillance du conducteur détecte que le conducteur se trouve face à l'avant du véhicule.
- Le véhicule circule à moins de 25 mph (40 km/h) environ dans un bouchon de circulation sur une autoroute ou une voie rapide. (Dans certaines situations, par exemple en cas d'embouteillage, cette fonction peut être fonctionnelle à environ 20 mph [30 km/h] ou moins)
- Vous êtes abonné(e) aux Services connectés.
- La porte conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur est attachée.

- La fonction assistance en cas d'embouteillages n'est pas désactivée par son option de personnalisation.
- Les fonctions et les éléments constitutifs du système sont en bon état.
- Le système PCS (Système de sécurité de pré-collision) n'est pas désactivé par son option de personnalisation.
- Le régulateur de vitesse actif (délai étendu de reprise) n'est pas désactivé par son option de personnalisation.

■ Annulation temporaire de la fonction

- Lorsque les conditions d'intervention ne sont plus remplies, il peut arriver qu'une fonction soit temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions d'intervention sont à nouveau remplies, la fonction est automatiquement réactivée.
- Si les conditions d'intervention de la fonction ne sont plus remplies alors qu'elle est en action, il peut arriver qu'un signal sonore se déclenche accompagné d'une indication pour signaler que la fonction a été temporairement annulée. Si le système ne détecte aucune réaction de la part de la personne au volant, il peut arriver que la fonction d'aide à l'arrêt d'urgence intervienne. Pour connaître les types d'indication et les actions à entreprendre, voir à la page indiquée ci-après. (→P.369)

■ Manœuvres pendant la conduite sous assistance:

- Pédale d'accélérateur

Comme en conduite normale, vous pouvez appuyer sur la pédale d'accélérateur pour accélérer.

Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que vous circu-

lez à plus de 6 mph (10 km/h) environ, cette fonction est annulée.

● **Pédale de frein**

Comme en conduite normale, vous pouvez appuyer sur la pédale de frein pour ralentir. Toutefois, l'assistance à la conduite va se désactiver.

● **Volant de direction**

Comme en conduite normale, vous pouvez agir sur le volant de direction. Si le volant est actionné au-delà d'une certaine valeur, la conduite contrôlée est annulée.

■ **Lorsqu'un message d'alerte est affiché**

- "Mauvais fonctionnement du système AssistEmboutlg Visitez votre concessionnaire"

La fonction assistance en cas d'embouteillages peut ne pas fonctionner correctement.

- "AssistEmboutlg non disponible Aide à l'arrêt activée"

Le système est temporairement inutilisable du fait que la fonction d'aide à l'arrêt d'urgence s'est déclenchée.

option de personnalisation.
(→P.750)

Modification des paramètres de la fonction assistance en cas d'embouteillages

- La fonction assistance en cas d'embouteillages est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.750)
- L'enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur est activable/désactivable par une

Indications et action du système

Les affichages suivants indiquent l'état de fonctionnement de la fonction assistance en cas d'embouteillages:

Affichage	État	Action à entreprendre
	La fonction assistance en cas d'embouteillages est en cours d'utilisation	—
 (Gris)	La fonction assistance en cas d'embouteillages est sur le point de prendre fin	Tenez en mains le volant de direction.
 (Orange)	La fonction assistance en cas d'embouteillages a pris fin	Tenez en mains le volant de direction.
 (Rouge)	L'action du régulateur de vitesse actif et/ou de la LTA (Aide au suivi de voie) est terminée	Actionnez manuellement le volant immédiatement.
 (Jaune)	Indique que des manœuvres sont nécessaires pour gérer un comportement éventuellement dangereux des véhicules autour du vôtre	Le conducteur ou la conductrice doit agir sur le volant de direction, la pédale d'accélérateur et la pédale de frein en fonction de ce qui se passe autour du véhicule.
	Indique que la fonction d'enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur est fonctionnelle (le clignotement de cette icône indique que l'enregistrement est en cours, et une illumination constante indique que la caméra est prête pour l'enregistrement.)	—

BSM (Surveillance de l'angle mort)

La surveillance de l'angle mort est un système utilisant les capteurs radar latéraux intégrés à la face interne du pare-chocs arrière sur les deux côtés gauche et droit pour aider le conducteur à changer de voie en toute sécurité.

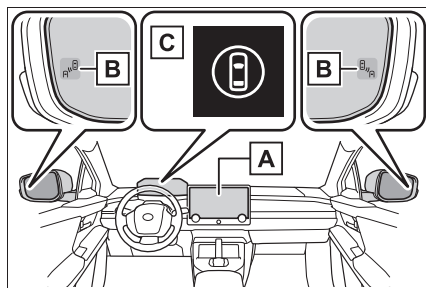


AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

- Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.
- La surveillance de l'angle mort est une fonction supplémentaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort des rétroviseurs extérieurs, ou de son approche rapide dans cet angle mort par l'arrière. Ne pas accorder une trop grande confiance à la surveillance de l'angle mort. Sachant que la fonction n'est pas capable d'évaluer si changer de voie présente toutes les garanties de sécurité, lui accorder une trop grande confiance peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel. Sachant qu'il peut arriver dans certaines conditions que le système n'intervienne pas correctement, il appartient au conducteur de confirmer lui-même visuellement la sécurité.

Composition du système



A Écran multimédia

Activation/désactivation de la surveillance de l'angle mort.

B Témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs

Quand un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou s'approchant rapidement par l'arrière et dans un angle mort, le témoin intégré au rétroviseur extérieur (→P.158) s'allume du côté de la détection. Si vous agissez sur le commodo de clignotants dans le sens du côté détecté, le témoin clignote au rétroviseur extérieur accompagné d'un signal sonore.

C Témoin d'informations sur les aides à la conduite

Il s'allume lorsque la surveillance de l'angle mort est mise sur arrêt. Au même moment, un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

■ Visibilité des témoins aux rétroviseurs extérieurs

Par très forte luminosité, il peut arriver que le témoin soit difficile à distinguer dans le rétroviseur extérieur.

■ Signal sonore

Le signal sonore peut être difficile à entendre s'il y a beaucoup de bruits ambiants ou si le volume du système audio est fort.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.750)

■ Certification

→P.795



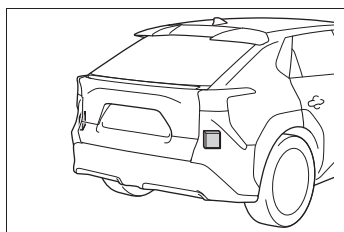
AVERTISSEMENT

■ Pour garantir le fonctionnement normal du système

Les capteurs de surveillance de l'angle mort sont installés de chaque côté du véhicule, à gauche et à droite à l'intérieur du pare-chocs arrière. Respectez les précautions suivantes pour garantir le fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

- Veillez à ce que les capteurs et les parties du pare-chocs arrière qui les entourent soient toujours propres.

Si un capteur ou la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure est sale ou couverte de neige, le risque existe que la surveillance de l'angle mort soit inopérante et qu'un message d'alerte s'affiche. Dans cette situation, nettoyez le pare-chocs des traces sales ou de la neige et roulez avec le véhicule pendant 10 minutes environ en veillant à remplir les conditions fonctionnelles de la fonction BSM (→P.374). Si le message d'alerte ne disparaît pas, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



- Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'adhésifs (y compris transparents) ou du ruban adhésif aluminium, etc., sur un capteur radar ou la partie qui l'entoure sur le pare-chocs arrière.
- Ne pas peindre la partie du pare-chocs qui entoure un capteur.

**AVERTISSEMENT**

- Ne pas faire subir de choc violent à un capteur ou à la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure.
Si un capteur est décalé même légèrement de sa position, le risque existe que le système ne fonctionne plus normalement et que les véhicules ne soient pas correctement détectés.
Dans les situations suivantes, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Un capteur ou la partie qui l'entoure subit un choc violent.
- Si la partie qui entoure un capteur est rayée ou déformée, ou une partie s'en est détachée.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne pas modifier le capteur ou la partie qui l'entoure sur le pare-chocs arrière.
- Si un capteur ou le pare-chocs arrière a besoin d'être démonté/remonté ou remplacé, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Les capteurs sont sensibles aux travaux de peinture effectués sur le pare-chocs arrière. Si le pare-chocs n'est pas repeint selon les spécifications, le risque existe que la surveillance de l'angle mort soit inopérante, avec un message d'alerte affiché. Si des travaux de peinture sont nécessaires, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Activation/désactivation de la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.750)

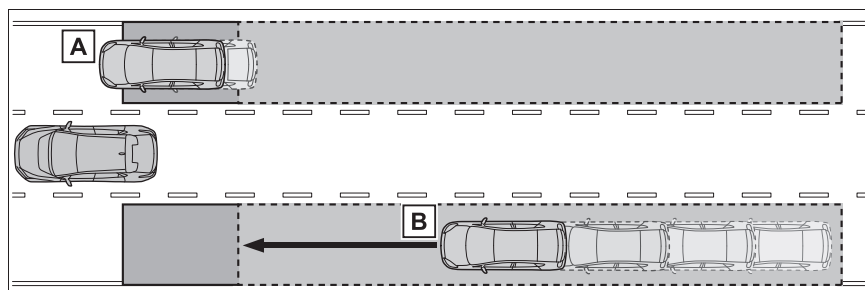
Lorsque la surveillance de l'angle mort est inactive, le témoin d'informations sur les aides à la conduite (→P.158) s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

La surveillance de l'angle mort est activée chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

Fonctionnement de la surveillance de l'angle mort**■ Obstacles détectables pendant la marche du véhicule**

La surveillance de l'angle mort utilise les capteurs radar arrière laté-

raux pour détecter les véhicules énumérés ci-après circulant dans les voies adjacentes, et avertit le conducteur de leur présence via des témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs.

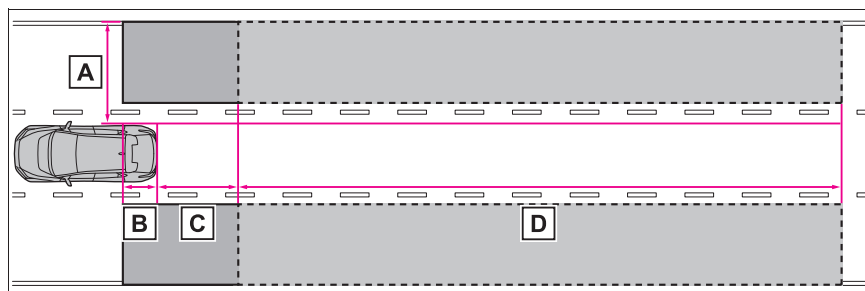


A Véhicules circulant dans les zones aveugles des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

B Véhicules approchant rapidement par l'arrière dans les zones aveugles des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

■ Périmètre de détection pendant la marche du véhicule

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Chaque capteur présente le rayon de détection suivant:

A De 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) environ de chaque côté du véhicule^{*1}

B Environ 3,3 ft. (1 m) avant le pare-chocs arrière^{*2}

C Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière

D De 9,8 ft. (3 m) à 230 ft. (70 m) environ depuis le pare-chocs arrière^{*3}

^{*1}: Rien n'est détectable dans la zone comprise entre le flanc du véhicule et

1,6 ft. (0,5 m) depuis celui-ci.

*2: Alors que le véhicule est sur le point d'être dépassé, la détection couvre jusqu'à 9,8 ft. (3 m) environ en avant du pare-chocs arrière.

*3: Plus la différence de vitesse est grande entre votre véhicule et celui détecté, plus ce dernier sera détecté de loin, ce qui provoque l'allumage ou le clignotement du témoin intégré au rétroviseur extérieur.

■ **Fonction asservie à la surveillance de l'angle mort**

Une des fonctions de la LDA (Alerte de sortie de voie) utilise l'information des véhicules détectés circulant dans une voie adjacente. Pour plus de détails sur cette fonction et ses conditions fonctionnelles, voir P.325.

■ **Conditions de fonctionnement de la surveillance de l'angle mort**

La surveillance de l'angle mort est fonctionnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- La surveillance de l'angle mort est active.
- La position de sélection n'est pas sur R.
- Le véhicule roule à plus de 7 mph (10 km/h) environ.

■ **Conditions de détection d'un véhicule par la surveillance de l'angle mort**

La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule présent dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Votre véhicule est dépassé par un autre circulant sur une voie voisine.
- Vous dépassez lentement un véhicule circulant dans une voie voisine.
- Quand un autre véhicule pénètre dans la zone de détection à l'occasion d'un changement de voie.

■ **Situations dans lesquelles la surveillance de l'angle mort ne peut pas détecter les véhicules**

La surveillance de l'angle mort ne peut pas détecter les véhicules et autres obstacles suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant 2 voies plus loin par rapport au vôtre*
- Véhicules dépassés rapidement par le vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

■ **Conditions dans lesquelles il peut arriver que le signal sonore ne se déclenche pas**

Dans les situations telles que celles décrites ci-après, alors que vous agissez sur le commodo de clignotants, le témoin clignote mais le signal sonore ne se déclenche pas.

- Lorsqu'un second véhicule est

détecté alors que vous tenez en position le commodo de clignotants

- Lorsque vous dépassez un véhicule circulant dans la voie adjacente alors que vous roulez bien plus vite que lui*

* : Selon les situations, il peut arriver que le signal sonore se déclenche.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Il peut arriver que la surveillance de l'angle mort ne détecte pas correctement les véhicules dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
 - Lorsque le capteur ou la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure est couvert par la boue, la neige, le givre, un adhésif, etc.
 - Lorsque la chaussée sur laquelle vous circulez est humide, par flaques notamment, et par mauvais temps (forte pluie, neige, brouillard, etc.)
 - Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
 - Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
 - Quand il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
 - Lorsque la différence de vitesse varie entre votre véhicule et un autre
 - Lorsqu'un véhicule entre dans la zone de détection alors qu'il roule à la même vitesse ou presque que le vôtre
 - Alors que votre véhicule repart après un arrêt, un véhicule reste dans la zone de détection
 - Lorsque vous montez et descendez en succession des dénivelés

abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.

- Lorsque vous roulez sur une route très sinueuse, en virages successifs ou dont la chaussée est déformée
- Lorsque les voies de circulation sont larges, ou lorsque vous roulez en limite de voie, et que le véhicule sur une voie adjacente est très éloigné du vôtre
- Lorsqu'un accessoire (un porte-vélos par exemple) est installé à l'arrière du véhicule
- Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Immédiatement après l'activation de la surveillance de l'angle mort
- Lorsque vous tractez avec le véhicule
- Les cas où la surveillance de l'angle mort détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
 - Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc., entrant dans la zone de détection
 - Lorsque vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
 - Lorsque les voies de circulation sont étroites, ou lorsque vous roulez en limite de voie et qu'un véhicule circulant dans une autre voie que celle voisine de la vôtre entre dans la zone de détection
 - Lorsque vous roulez sur une route très sinueuse, en virages successifs ou dont la chaussée est déformée
 - Lorsque les pneus dérapent ou patinent
 - Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
 - Lorsqu'un accessoire (un porte-

vélos par exemple) est installé à l'arrière du véhicule

- Lorsque vous tractez avec le véhicule

Aide à la sortie en sécurité

L'aide à la sortie en sécurité SEA (Safe Exit Assist) est un système qui exploite les capteurs radar latéraux arrière logés à l'intérieur du pare-chocs arrière pour aider les occupants à évaluer si un véhicule ou un vélo en approche risque de percuter la porte lorsqu'ils descendent du véhicule, pour réduire ce risque de collision.

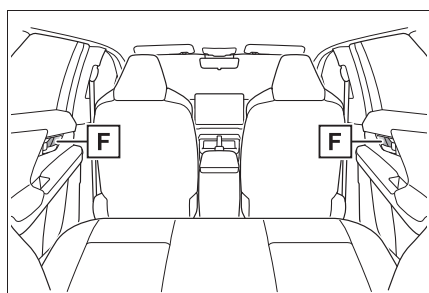
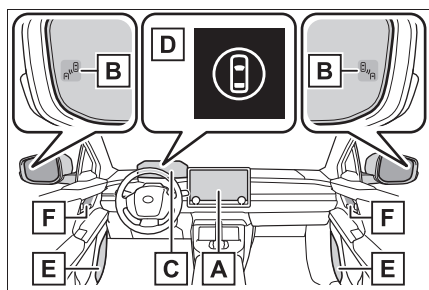


AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

- Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.
- L'aide à la sortie en sécurité est un système complémentaire qui prévient les occupants de l'existence de véhicules ou de vélos en approche lorsque le véhicule est à l'arrêt. Sachant que ce système ne peut pas juger à lui seul de la sécurité, lui accorder une trop grande confiance peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel. Dans certaines situations, il peut arriver que ce système n'utilise pas son plein potentiel. Par conséquent, il appartient aux occupants de vérifier visuellement s'ils sortent du véhicule en sécurité, avec leurs propres yeux et à l'aide des rétroviseurs.

Composition du système



A Écran multimédia

Activation/désactivation de l'aide à la sortie en sécurité.

B Témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule ou un vélo est détecté comme risquant de percuter une porte (hayon exclus) au moment où vous l'ouvrez, le témoin intégré au rétroviseur extérieur (→P.158) s'allume du côté de la détection. Si vous ouvrez la porte du côté détecté, le témoin intégré au rétroviseur extérieur clignote.

C Écran multifonctionnel

Si une collision avec une porte est probable et que vous l'ouvrez, la porte concernée est indiquée à l'écran multifonctionnel. Par ailleurs, si vous ouvrez la porte alors qu'un témoin intégré au rétroviseur

extérieur est allumé, un signal sonore se déclenche pour vous alerter.

D Témoin d'informations sur les aides à la conduite

Il s'allume lorsque l'aide à la sortie en sécurité est désactivée. Au même moment, un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

E Haut-parleurs

Lorsque le témoin intégré au rétroviseur extérieur clignote, la personne au volant est informée par une alerte vocale que le système s'est déclenché. Après cette première notification par alerte vocale, aucune autre alerte vocale n'est notifiée tant que vous n'avez pas refermé la porte complètement.

F Éclairage de porte

Lorsqu'un véhicule ou un vélo est détecté comme risquant de percuter une porte (hayon exclus) au moment où vous l'ouvrez, l'éclairage de porte (rouge) s'allume du côté de la détection. Si vous ouvrez la porte du côté détecté, l'éclairage de porte (rouge) clignote.

■ Visibilité des témoins aux rétroviseurs extérieurs

Par très forte luminosité, il peut arriver que le témoin soit difficile à distinguer dans le rétroviseur extérieur.

■ Signal sonore

Le signal sonore peut être difficile à entendre s'il y a beaucoup de bruits ambiants ou si le volume du système audio est fort.

■ Notifications vocales

Dans les situations suivantes, aucune notification vocale n'est diffusée :

- Lorsqu'il est estimé qu'il n'y a plus personne à bord*
 - Après que vous ayez ouvert une porte et soyez monté(e) dans le véhicule, jusqu'au démarrage du système VE
 - Lorsqu'au moins 3 minutes se sont écoulées depuis que vous avez arrêté le système VE
 - Lorsque l'écran multimédia a été configuré sur une option de langue ne prenant pas en charge les notifications vocales
 - Lorsque toutes les portes ont été verrouillées depuis l'extérieur du véhicule
 - Lorsqu'une porte reste ouverte pendant au moins 1 minute après l'arrêt du système VE
 - Lorsque vous avez activé le mode ACC (→P.746) par une option de personnalisation à l'écran multimédia et que vous avez arrêté le système VE
 - Lorsque vous avez mis au silence le paramètre de volume sonore de l'aide au stationnement dans l'écran multimédia
- * : Pour chaque place assise, le système utilise l'ouverture et la fermeture de chaque porte pour évaluer la situation, avant le départ pour la montée et après un trajet pour la descente.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.751)



AVERTISSEMENT

■ Pour garantir le fonctionnement normal du système

→P.371

Activation/désactivation du système d'aide à la sortie en sécurité

L'aide à la sortie en sécurité est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.740)

Lorsque l'aide à la sortie en sécurité est inactive, le témoin d'informations sur les aides à la conduite s'allume et un message s'affiche à l'écran multimédia.

L'aide à la sortie en sécurité est activée chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE*.

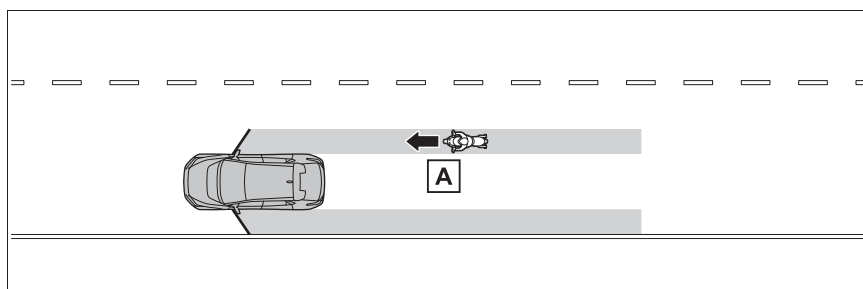
* : Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE tout de suite après, il peut arriver que l'aide à la sortie en sécurité ne s'active pas.

Fonctionnement de l'aide à la sortie en sécurité

■ Objets que l'aide à la sortie en sécurité peut détecter

Lorsque l'aide à la sortie en sécurité détecte par un capteur arrière latéral un véhicule ou un vélo en approche par l'arrière, les occupants du véhicule en sont prévenus par le témoin intégré au rétroviseur extérieur, l'éclairage de porte (rouge), un signal sonore, une

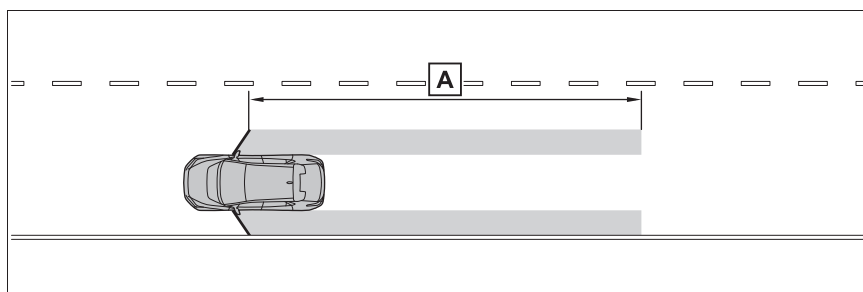
indication à l'écran multifonctionnel et une notification vocale.



- A** Véhicule ou vélo risquant de percuter une porte (hayon exclus) au moment de son ouverture

■ Périmètres de détection de l'aide à la sortie en sécurité

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



- A** 145 ft. (45 m) environ vers l'arrière depuis la porte avant*

* : Plus la vitesse du véhicule ou du vélo en approche est rapide, plus la distance à laquelle le témoin intégré au rétroviseur extérieur et l'éclairage de porte (rouge) s'allument ou clignotent est lointaine.

■ Conditions d'action de l'aide à la sortie en sécurité

L'aide à la sortie en sécurité intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE, moins de 3 minutes se sont écoulées depuis que le système VE a été arrêté ou qu'une porte a été ouverte et qu'une personne est montée à bord du véhicule (la durée pendant laquelle le système

peut se déclencher peut être prolongée si une porte est ouverte puis fermée)

- L'aide à la sortie en sécurité est active
- Le véhicule est à l'arrêt.
- La position de sélection n'est pas sur R.

■ Conditions de détection d'un véhicule par l'aide à la sortie en sécurité

L'aide à la sortie en sécurité détecte

un véhicule présent dans la zone de détection dans les situations suivantes:

Lorsque, alors que le véhicule est à l'arrêt, un autre véhicule ou un vélo circulant parallèlement à lui s'en approche sur une trajectoire de collision avec une porte ouverte (hayon exclus)

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas les véhicules

● L'aide à la sortie en sécurité ne détecte pas les véhicules, vélos et objets suivants:

- Véhicules ou vélos approchant lentement*
- Véhicules ou vélos présentant un faible risque de percuter une porte (hayon exclus) au moment de son ouverture*
- Véhicules ou vélos approchant directement par l'arrière*
- Véhicules ou vélos approchant par l'avant*
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Piétons, animaux, etc.*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

● Dans certaines situations comme les suivantes, l'aide à la sortie en sécurité est inopérante:

- Lorsque plus de 3 minutes se sont écoulées depuis l'arrêt du système VE (la durée pendant laquelle le système peut se déclencher peut être allongée si une porte est ouverte puis fermée)
- Lorsque votre véhicule n'est pas à l'arrêt complet

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

● Il peut arriver que l'aide à la sortie en sécurité ne détecte pas correctement les véhicules dans les

situations suivantes:

- Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
- Lorsque le capteur ou la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure est couvert par la boue, la neige, le givre, un adhésif, etc.
- Lorsque le véhicule est arrêté sur une chaussée mouillée, par exemple dans une flaque d'eau, par mauvais temps (forte pluie, neige, brouillard, etc.).
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo surgit de derrière un autre véhicule stationné à côté
- Lorsqu'un véhicule ou vélo en approche change brutalement de direction
- Immédiatement après la mise en mouvement du véhicule ou du vélo
- Lorsque le hayon est ouvert
- Lorsqu'un porte-vélos, une rampe ou tout autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsque le périmètre à l'arrière du véhicule est masqué par un autre véhicule stationné, un mur, un panneau, une personne ou tout autre obstacle statique
- Lorsque le véhicule est arrêté de travers sur la voirie
- Lorsqu'un second véhicule circule à côté du véhicule ou du vélo en approche
- Lorsque le véhicule ou le vélo en approche longe un obstacle statique, comme un mur ou un panneau
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approche à vive allure
- Lorsque vous tractez avec le véhicule
- Lorsque le véhicule est arrêté dans une pente abrupte
- Lorsque le véhicule est arrêté dans un virage ou en sortie de virage
- La probabilité où l'aide à la sortie en sécurité détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peut augmenter dans les situations suivantes:

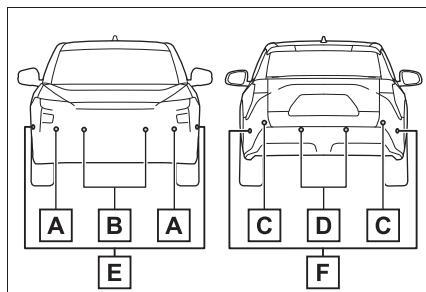
- Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approche de votre véhicule directement par l'arrière et de biais
- Lorsque le véhicule est arrêté de travers sur la voirie
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approche de travers par l'arrière d'un autre véhicule stationné
- Lorsque le périmètre à l'arrière du véhicule est masqué par un autre véhicule stationné, un mur, un panneau, une personne ou tout autre obstacle statique
- Lorsqu'un véhicule ou vélo en approche change brutalement de direction
- Lorsque le véhicule ou le vélo en approche longe un obstacle statique, comme un mur ou un panneau
- Lorsque le hayon est ouvert
- Lorsqu'un porte-vélos, une rampe ou tout autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approche à vive allure
- Lorsque vous tractez avec le véhicule
- Lorsque le véhicule est arrêté dans une pente abrupte
- Lorsque le véhicule est arrêté dans un virage ou en sortie de virage
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approche par l'arrière d'un autre véhicule arrêté dans une voie adjacente

Système intuitif d'aide au stationnement

Le système intuitif d'aide au stationnement utilise des capteurs à ultrasons pour détecter la distance approximative séparant votre véhicule d'un obstacle (un mur, par exemple) et vous en informe à l'écran multimédia au moyen d'indications visuelles et sonores.

Composition du système

■ Type de capteurs



- A** Capteurs d'angle avant
- B** Capteurs centraux avant
- C** Capteurs d'angle arrière
- D** Capteurs centraux arrière
- E** Capteurs latéraux avant (véhicules équipés du système Advanced Park)
- F** Capteurs latéraux arrière (véhicules équipés du système Advanced Park)

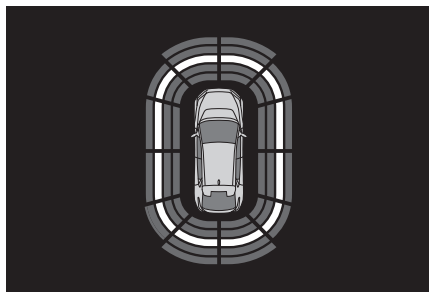
■ Affichage

Lorsque les capteurs détectent un obstacle, comme un mur par exemple, une aide graphique s'affiche à l'écran multimédia et varie en fonction de la position et de la distance par rapport à l'obstacle.

Véhicules dépourvus d'écran multimédia ou de caméra arrière: Lorsqu'il détecte un objet immobile, le témoin de détection de l'aide au stationnement intuitive s'allume. (→P.158)

L'illustration est un exemple à titre d'explication et peut différer en fonction des spécifications.

► Écran multimédia



Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

Le système intuitif d'aide au stationnement est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.751)

Lorsque vous désactivez le système intuitif d'aide au stationnement, son témoin de désactivation

(→P.158) s'allume à l'écran multifonctionnel.

Si le système est mis sur ARRÊT (désactivé) alors que le système intuitif d'aide au stationnement est arrêté, ce dernier n'est pas réactivé tant que vous ne l'avez pas remis sur MARCHÉ (activé) dans l'option de personnalisation (→P.751). (La désactivation demeure même si vous remettez le contacteur de démarrage sur MARCHÉ après l'avoir mis sur arrêt.)

Véhicules dépourvus d'écran multimédia ou de caméra arrière: En revanche, le système est automatiquement mis sur marche (activé) et le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement s'éteint dès lors que vous mettez la position de sélection sur R.

Lorsque la position de sélection est sur R, il n'est pas possible d'activer ou désactiver le système intuitif d'aide au stationnement.

La configuration du système intuitif d'aide au stationnement proprement dit n'est pas modifiée.



AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Il existe une limite à la précision de reconnaissance et aux performances en contrôle dont ce système est capable. Il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

**AVERTISSEMENT****■ Pour garantir le fonctionnement normal du système**

Veillez à respecter les précautions suivantes. Le risque existe que le système ne fonctionne pas normalement et induise un accident imprévisible. Lorsqu'il n'est pas possible de respecter ces précautions, désactivez le système.

- Ne pas causer de dommages aux capteurs, et veillez à ce qu'ils soient toujours propres.
- Ne pas coller un adhésif ni installer à côté d'un capteur radar un accessoire comme par exemple une plaque d'immatriculation rétroéclairée (particulièrement si elle est fluorescente), des feux antibrouillard, une antenne d'aile ou une antenne sans fil.
- Ne pas faire subir de choc violent à la zone qui entoure le capteur. S'il subit un choc violent, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota. Si le pare-chocs avant ou arrière a besoin d'être démonté/remonté ou remplacé, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas modifier, démonter ni peindre les capteurs.
- Ne pas monter un accessoire recouvrant la plaque d'immatriculation.
- Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
- Ne pas monter un élément de suspension qui ne soit pas d'origine.

■ Remarques pour le lavage du véhicule

- Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression pour laver le véhicule, ne pas envoyer d'eau directement sur les capteurs, car cela peut causer leur défaillance.
- Lorsque vous nettoyez le véhicule à la vapeur, ne pas en approcher le jet trop près des capteurs, car cela peut causer leur défaillance.

■ Conditions de fonctionnement du système

- Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- Le système intuitif d'aide au stationnement est actif.
- Le véhicule roule à moins de 6 mph (10 km/h) environ.
- Capteurs d'angle avant:

La position de sélection n'est pas sur P.

- Capteurs centraux avant:

La position de sélection n'est pas sur P ni sur R.

- Capteurs d'angle arrière et centraux arrière:

La position de sélection est sur R.

- Capteurs latéraux: (véhicules équipés du système Advanced Park)
- Le véhicule parcourt 23,0 ft. (7 m) environ après le démarrage du système VE.
- Le véhicule parcourt 23,0 ft. (7 m) environ après que vous ayez passé la position de sélection de R à D.
- La position de sélection est sur R.
- Vous avez appuyé sur le bouton  et l'écran multimédia est affiché.

- Le capteur avant ou arrière détecte un obstacle fixe.
- Véhicules dépourvus d'écran multimédia ou de caméra arrière: Le système est automatiquement mis sur marche (activé) et le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement s'éteint dès lors que vous mettez la position de sélection sur R.

La configuration du système intuitif d'aide au stationnement proprement dit n'est pas modifiée.

■ Informations utiles sur la détection par les capteurs

- Les zones de détection des capteurs se limitent à ce qui se trouve autour des pare-chocs avant et arrière du véhicule.
- La capacité d'un capteur à détecter correctement un obstacle peut être affectée par certaines conditions tenant au véhicule et par le milieu environnant.
- Il peut arriver que les obstacles ne soient pas détectés s'ils sont trop proches du capteur.
- Il va y avoir un court délai entre la détection d'un obstacle et son indication.

Même à vitesse réduite, la possibilité existe que l'obstacle arrive à portée de détection du capteur avant que les indications visuelle et sonore d'alerte en soient données.

- Il peut arriver qu'il soit difficile d'entendre le signal sonore en raison du volume du système audio ou du bruit causé par la circulation d'air du système de climatisation.
- Il peut arriver qu'il soit difficile de distinguer le signal sonore de ce système si un autre est déjà actif.
- Si l'instrumentation est défectueuse, il peut arriver que le signal sonore ne se déclenche pas.

■ Obstacles que le système est susceptible de ne pas détecter correctement

La forme d'un obstacle peut empêcher les capteurs de le détecter. Faites particulièrement attention aux obstacles suivants:

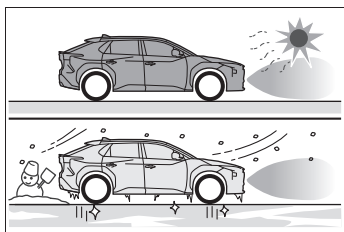
- Fils électriques, clôtures, cordes, etc.
- Coton, neige ou autres matériaux absorbant les ondes sonores
- Objets comportant des angles saillants
- Objets de faible hauteur
- Obstacles de grande hauteur dont la partie supérieure surplombe le véhicule

Les personnes peuvent ne pas être détectées en fonction de ce qu'elles portent.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

La capacité des capteurs à correctement détecter les obstacles peut être affectée par certaines conditions liées au véhicule et à son proche environnement. Sont indiqués ci-dessous quelques exemples particuliers dans lesquels cela peut se produire.

- Un capteur est sale ou recouvert de gouttelettes d'eau, de neige ou de glace. (Il suffit de nettoyer les capteurs pour résoudre le problème.)
- Un capteur est pris par la glace. (Il suffit d'en dégeler la zone pour résoudre le problème.) Par temps particulièrement froid, si un capteur est pris par la glace, il peut arriver que son indication s'affiche anormalement, ou que les obstacles (un mur par exemple) ne soient pas détectés.
- Lorsqu'un capteur ou la partie qui l'entoure est extrêmement chaude ou froide.



- Sur route défoncée, gravillonnée, en pente, ou dans l'herbe.
- Présence à proximité du véhicule d'appareils produisant des ultrasons: avertisseurs sonores, détecteurs de véhicules, moteurs de motos, freins pneumatiques de poids lourds, sonar de gabarit d'autres véhicules ou autres appareils
- Un capteur est recouvert d'une pellicule formée par un produit en aérosol ou de l'eau de pluie
- Si des obstacles se dressent trop près du capteur.
- Lorsqu'un piéton porte des vêtements qui ne réfléchissent pas les ultrasons (ex. jupes plissées ou à volants).
- Lorsque les obstacles se trouvant dans le périmètre de détection ne sont pas perpendiculaires au sol ou au sens de marche du véhicule, sont de forme irrégulière ou courbe.
- Lorsque le vent souffle en fortes rafales
- Lorsque vous circulez par mauvais temps, tel que brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsqu'un obstacle indétectable est intercalé entre le véhicule et un obstacle détecté
- Si un obstacle tel qu'un véhicule, une moto, un vélo ou un piéton coupe devant votre véhicule ou surgit par le côté
- Si une collision ou un choc a modifié l'orientation d'un capteur
- Lorsqu'un accessoire est monté à

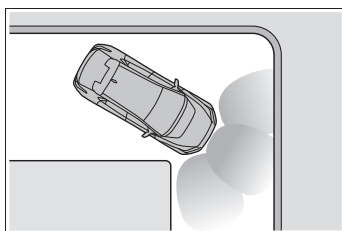
côté d'un capteur, notamment un anneau ou un crochet de remorquage, une protection ou une baguette de pare-chocs, un porte-vélo ou un chasse-neige

- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Lorsque vous utilisez des chaînes à neige, la roue de secours compacte ou le kit de réparation anti-crevaisson de secours
- Lorsque vous tractez avec le véhicule

■ Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision

Dans certaines situations comme les suivantes, il peut arriver que le système intervienne alors même qu'il n'y a aucun risque de collision.

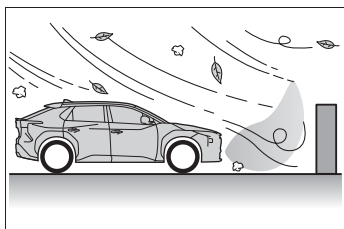
- Lorsque vous circulez sur une route étroite



- Lorsque vous circulez en direction d'une banderole, d'un drapeau, d'une branche d'arbre basse ou d'une barrière levante (comme celles utilisées aux passages à niveau, barrières de péage et parcs de stationnement)
- Lorsqu'il y a présence d'une ornière ou d'un trou à la surface du sol
- Lorsque vous circulez sur une protection métallique (grille), telle que celles utilisées pour l'évacua-

tion à l'égout

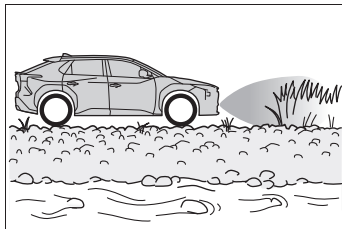
- Lorsque vous circulez sur une forte déclivité, en montée ou en descente
- Si un capteur est frappé par une grande quantité d'eau, notamment lorsque vous circulez sur une route inondée
- Un capteur est sale ou recouvert de gouttelettes d'eau, de neige ou de glace. (Il suffit de nettoyer les capteurs pour résoudre le problème.)
- Un capteur est recouvert d'une pellicule formée par un produit en aérosol ou de l'eau de pluie
- Lorsque vous circulez par mauvais temps, tel que brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque le vent souffle en fortes rafales



- Présence à proximité du véhicule d'appareils produisant des ultrasons: avertisseurs sonores, détecteurs de véhicules, moteurs de motos, freins pneumatiques de poids lourds, sonar de gabarit d'autres véhicules ou autres appareils
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Si une collision ou un choc a modifié l'orientation d'un capteur
- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir haute ou incurvée
- Circulation à proximité de piliers (poutres métalliques en H, etc.) dans un parc de stationnement à étages, un chantier de construc-

tion, etc.

- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Sur route défoncée, gravillonnée, en pente, ou dans l'herbe

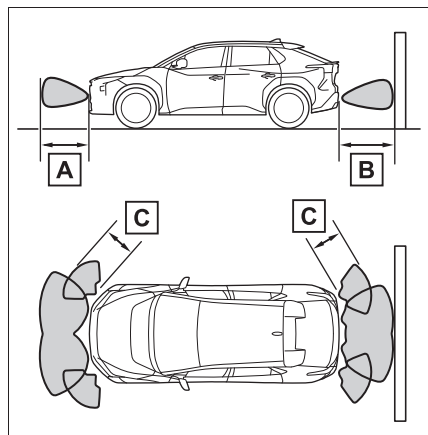


- Lorsque vous utilisez des chaînes à neige, la roue de secours compacte ou le kit de réparation anti-crevaisson de secours
- Lorsque vous tractez avec le véhicule

Affichage de la détection par les capteurs, distance avec l'obstacle

■ Portée de détection des capteurs

- Véhicules dépourvus de système Advanced Park



A Environ 3,3 ft. (100 cm)

B Environ 4,9 ft. (150 cm)

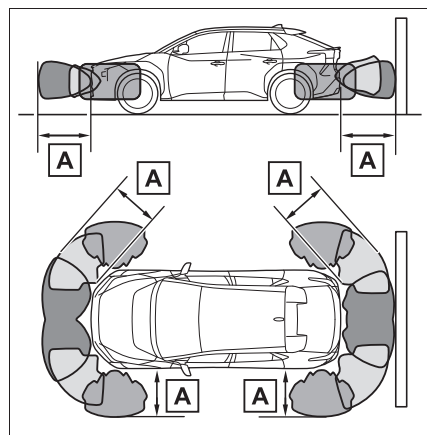
C Environ 2,0 ft. (60 cm)

Le schéma illustre le rayon de détection des capteurs.

Remarquez que les capteurs ne peuvent pas détecter les obstacles extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier selon la forme des obstacles, etc.

► Véhicules équipés du système Advanced Park



A Environ 6,6 ft. (200 cm)

Le schéma illustre le rayon de détection des capteurs. Remarquez que les capteurs ne peuvent pas détecter les obstacles extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier selon la forme des obstacles, etc.

■ Distance et signal sonore

► Véhicules dépourvus de système Advanced Park

Distance approximative avec l'obstacle	Signal sonore
Capteur central avant: 3,3 ft. (100 cm) à 2,0 ft. (60 cm) environ* Capteur central arrière: 4,9 ft. (150 cm) à 2,0 ft. (60 cm) environ*	Lent
2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm) environ*	Moyenne

Distance approximative avec l'obstacle	Signal sonore
1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm) environ*	Rapide
Moins de 1,0 ft. (30 cm) environ	Continu

* : La fonction de mise au silence automatique du signal sonore est activée. (→P.389)

► Véhicules équipés du système Advanced Park

Distance approximative avec l'obstacle	Signal sonore
Capteur central avant: 6,6 ft. (200 cm) à 3,3 ft. (100 cm) environ Capteur central arrière: 6,6 ft. (200 cm) à 4,9 ft. (150 cm) environ Capteur d'angle: 6,6 ft. (200 cm) à 2,0 ft. (60 cm) environ	Ne se déclenche pas (affichage seul)
Capteur central avant: 3,3 ft. (100 cm) à 2,0 ft. (60 cm) environ* Capteur central arrière: 4,9 ft. (150 cm) à 2,0 ft. (60 cm) environ*	Lent
Capteur central avant/arrière et capteur d'angle: 2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm) environ*	Moyenne
Capteur central avant/arrière et capteur d'angle: 1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm) environ*	Rapide
Moins de 1,0 ft. (30 cm) environ	Continu

* : La fonction de mise au silence automatique du signal sonore est activée.
(→P.389)

Signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement

Un signal sonore se déclenche lorsque les capteurs sont actifs.

- Le signal sonore s'accélère à mesure que le véhicule approche d'un obstacle statique. Le signal sonore émet en continu à partir de l'instant où le véhicule est à moins de 1,0 ft. (30 cm) environ de l'obstacle.
- Lorsque 2 capteurs ou plus détectent simultanément un obstacle statique, le signal sonore réagit à celui le plus proche.
- Après qu'un signal sonore intermittent se soit déclenché, si la distance entre le véhicule et l'obstacle statique détecté ne se réduit pas davantage, le signal sonore est automatiquement mis au silence. (fonction de mise au silence automatique du signal sonore)

■ Réglage de volume du signal sonore

Le volume du signal sonore est réglable en une seule fois dans les options de personnalisation pour le système intuitif d'aide au stationnement, la RCTA et la RCD*. (→P.751)

* : Sur modèles équipés

■ Mise au silence d'un signal sonore

Lorsque le bouton de mise au silence temporaire est affiché à l'écran multimédia, vous pouvez appuyer dessus pour mettre temporairement au silence le signal sonore.

Appuyez sur le bouton pour mettre au silence en une seule fois le signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la RCTA et de la RCD*.

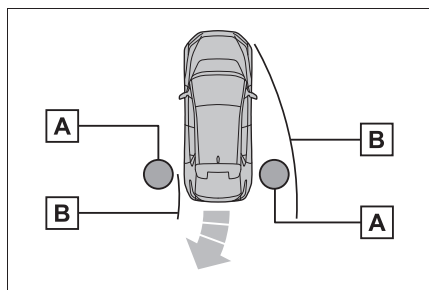
- La mise au silence est automatiquement annulée dans les situations suivantes:
- Lorsque vous changez de position le sélecteur de vitesses.
- Lorsque le véhicule roule plus vite qu'une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur est défaillant ou le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction en action est annulée manuellement.
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

* : Sur modèles équipés

Fonction d'alerte d'obstacle du système intuitif d'aide au stationnement (véhicules équipés du système Advanced Park)

La fonction d'alerte d'obstacle informe le conducteur de la présence d'obstacles le long du flanc du véhicule, au moyen d'un affichage et d'un signal sonore, si ces obstacles entrent dans la trajectoire estimée du

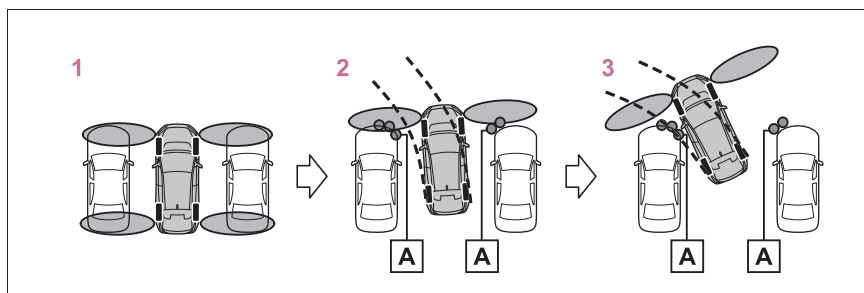
véhicule.



A Obstacle

B Trajectoire calculée du véhicule

Lorsque le véhicule est en mouvement, ses capteurs latéraux ou ses caméras latérales sont en capacité de détecter les obstacles. Si, pendant le mouvement du véhicule, les capteurs ou caméras latérales perdent la détection d'un obstacle préalablement détecté, le système estime son emplacement par rapport au véhicule. S'il est déterminé que l'obstacle va se trouver à l'intérieur de la trajectoire estimée du véhicule, la fonction d'alerte d'obstacle se manifeste.



A Obstacle détecté par les capteurs latéraux ou les caméras latérales

- 1** Le véhicule est à l'arrêt, et les obstacles le long de ses flancs ne sont pas détectés.
- 2** Les obstacles sont détectés à la mise en mouvement du véhicule.
- 3** Même si les obstacles se trouvent hors de la portée de détection des capteurs latéraux ou caméras latérales, une alerte s'affiche accompagnée d'un signal sonore.

■ Conditions d'intervention de la fonction d'alerte d'obstacle

- Le véhicule parcourt 23,0 ft. (7 m) environ après le démarrage du système VE.

- Après que vous ayez sélectionné la position de sélection D, le véhicule parcourt moins de 23,0 ft. (7 m).
- La position de sélection R est sélectionnée.

- Vous avez appuyé sur le bouton  et l'écran multimédia est affiché.

- Le capteur avant ou arrière détecte un obstacle fixe.

■ Détection des obstacles le long des flancs du véhicule

- Les obstacles le long des flancs du véhicule ne sont pas détectés instantanément. L'emplacement des obstacles par rapport au véhicule est estimé après leur détection préalable à l'avant ou à l'arrière par les capteurs latéraux ou les caméras latérales. Par conséquent, après la mise du contacteur de démarrage sur MARCHE, même si un obstacle se trouve le long du flanc du véhicule, il faut pour qu'il soit détecté que le véhicule avance de quelques mètres, afin que les capteurs latéraux ou les caméras latérales puissent analyser complètement les périmètres sur les côtés du véhicule.
- Si un véhicule, un piéton, un animal, etc., est détecté par les capteurs latéraux ou les caméras latérales, mais sort ensuite de leur rayon de détection, le système considère que l'obstacle n'a pas bougé.



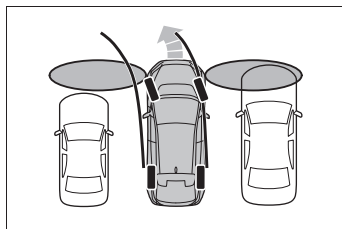
AVERTISSEMENT

■ Capteurs latéraux et caméras latérales

Dans certaines situations comme celles qui suivent, il peut arriver que la fonction n'intervienne pas correctement, avec pour résultat possible un accident. Procédez avec prudence.

- À la mise en mouvement du véhicule très peu de temps après que vous ayez mis le contacteur de démarrage du MARCHE, se trouve sur son flanc un autre véhicule ou un autre obstacle, dont la petite taille l'empêche d'être détecté par le capteur latéral avant.

Dans la situation illustrée dans la figure suivante, même si votre véhicule se met en mouvement, celui à sa gauche ne va pas être détecté et la fonction d'alerte d'obstacle ne va pas intervenir.



- Lorsqu'un obstacle ou un piéton se trouve à un emplacement que les capteurs latéraux ou les caméras latérales ne peuvent pas détecter.
- Lorsqu'un autre véhicule, un piéton ou un autre obstacle approche du flanc du véhicule après que les capteurs latéraux aient terminé d'analyser les périmètres longeant ses flancs.
- Lorsque le rétroviseur extérieur est escamoté.
- Si la batterie 12 V était déchargée ou a été démontée puis remontée, escamotez puis déployez les rétroviseurs extérieurs.

Fonction RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)

La fonction RCTA utilise les capteurs radar latéraux du système BSM installés derrière le pare-chocs arrière. Cette fonction est destinée à aider le conducteur à surveiller les zones à visibilité réduite lorsqu'il recule.



AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La fonction RCTA n'est rien d'autre qu'une fonction auxiliaire alertant le conducteur qu'un véhicule est en approche par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule.

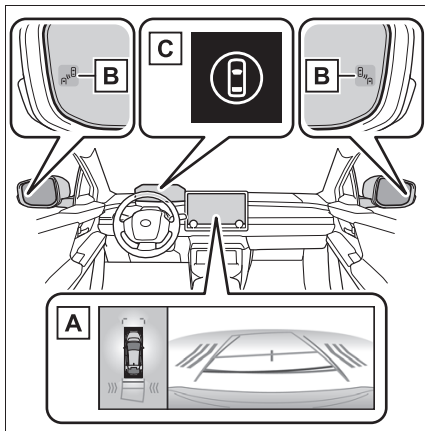
Sachant qu'il peut arriver dans certaines conditions que la fonction RCTA n'intervienne pas correctement, il appartient au conducteur de confirmer lui-même visuellement la sécurité.

Accorder une trop grande confiance à cette fonction peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ Pour garantir le fonctionnement normal du système

→P.371

Composition du système



A Écran multimédia

Activation/désactivation de la fonction RCTA dans l'écran multimédia. Si un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, l'icône RCTA (→P.393) s'affiche à l'écran multimédia du côté où le danger est détecté. L'illustration* présente un exemple de véhicule approchant des deux côtés du vôtre.

* : Selon le niveau de finition du véhicule et des options dont il est équipé, il est possible que l'écran tel qu'il se présente en réalité soit différent de cette illustration.

B Témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs

Si un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du vôtre, les témoins intégrés aux deux rétroviseurs extérieurs (→P.158) clignotent accompagnés d'un signal sonore.

C Témoin d'informations sur les aides à la conduite

Il s'allume lorsque vous désactivez la RCTA. Au même moment, un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

Activation/désactivation de la fonction RCTA

La RCTA est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.751)

Lorsque la fonction RCTA est inactive, le témoin d'informations sur les aides à la conduite (→P.158) s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. La fonction RCTA est activée chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

■ Visibilité des témoins aux rétroviseurs extérieurs

Par très forte luminosité, il peut arriver que le témoin soit difficile à distinguer dans le rétroviseur extérieur.

■ Audibilité du signal sonore RCTA

Le signal sonore RCTA peut être difficile à entendre si l'ambiance est bruyante, notamment si le volume du système audio est fort.

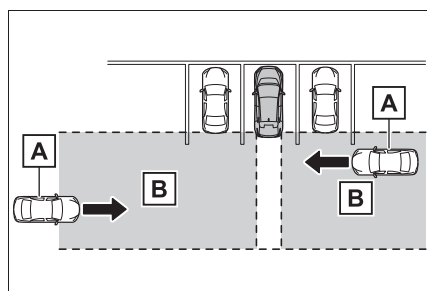
■ Capteurs radar latéraux arrière →P.371

Fonction RCTA

■ Utilisation de la fonction RCTA

La fonction RCTA utilise les capteurs radar latéraux arrière pour détecter les véhicules appro-

chant à l'arrière du vôtre par sa droite ou sa gauche et avertit le conducteur ou la conductrice de leur présence en faisant clignoter les témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs et en déclenchant un signal sonore.



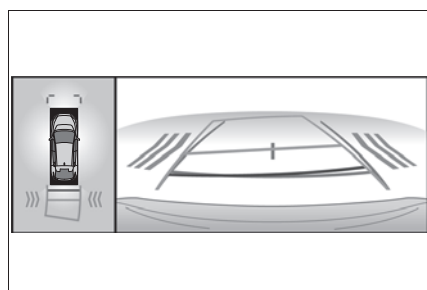
A Véhicules en approche

B Zones de détection des véhicules en approche

■ Affichage des icônes RCTA

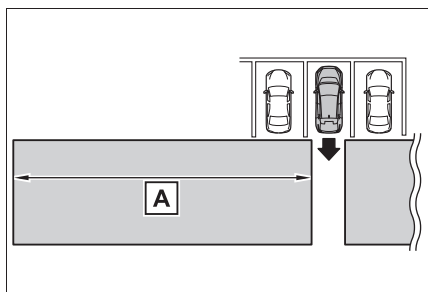
Lorsqu'un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, l'écran multimédia affiche ce qui suit.

Exemple: Un véhicule s'approche par les deux côtés du vôtre



■ Zones de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Le signal sonore peut alerter le conducteur ou la conductrice de l'arrivée à vitesse plus rapide de véhicules s'approchant de plus loin.

Exemple:

Vitesse du véhicule en approche	A Distance approximative d'alerte
34 mph (56 km/h) (rapide)	98 ft. (30 m)
5 mph (8 km/h) (lent)	13 ft. (4 m)

■ Conditions d'intervention de la fonction RCTA

La fonction RCTA intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- La fonction RCTA est active.
- La position de sélection est sur R.
- Le véhicule roule à moins de

9 mph (15 km/h) environ.

- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre 5 mph (8 km/h) et 34 mph (56 km/h).

■ Configuration du volume du signal sonore

Le volume du signal sonore est réglable par une option de personnalisation, en une seule fois pour la RCTA, le système intuitif d'aide au stationnement et la RCD (sur modèles équipés). (→P.751)

■ Mise au silence temporaire d'un signal sonore

Lorsqu'un obstacle est détecté, le bouton de mise au silence temporaire est présenté à l'écran multimédia.

Appuyez sur le bouton pour mettre au silence en une seule fois le signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la RCTA et de la RCD (sur modèles équipés).

La mise au silence est automatiquement annulée dans les situations suivantes:

- Lorsque vous changez de position le sélecteur de vitesses.
- Lorsque le véhicule roule plus vite qu'une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur est défaillant ou le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction en action est annulée manuellement.
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

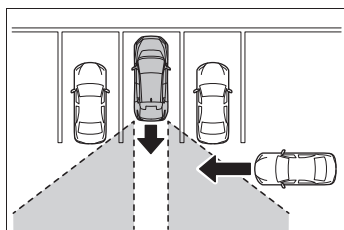
■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas les véhicules

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Véhicule approchant directement depuis l'arrière
- Véhicules reculant dans une place

de stationnement à côté du vôtre

- Véhicules que les capteurs ne peuvent pas détecter car masqués par des obstructions



- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules en éloignement par rapport au vôtre
- Véhicules approchant depuis les places de stationnement à côté du vôtre*

- La distance entre le capteur et le véhicule en approche devient trop proche

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

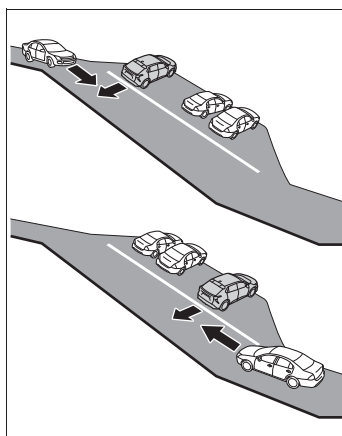
■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Il peut arriver que la fonction RCTA ne détecte pas correctement les véhicules dans les situations suivantes:

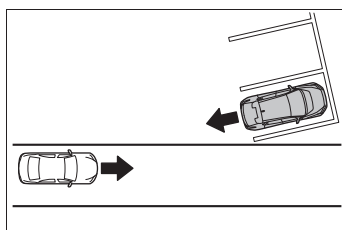
- Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
- Lorsque le capteur ou la partie qui l'entoure au-dessus du pare-chocs arrière est couvert par la boue, la neige, le givre, un adhésif, etc.
- Lorsque la chaussée sur laquelle vous circulez est humide, par flaques notamment, et par mau-

vais temps (forte pluie, neige, brouillard, etc.)

- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
- Quand un véhicule approche à vive allure
- Lorsque le véhicule est équipé d'un accessoire susceptible de masquer un capteur, comme un anneau de remorquage, une protection de pare-chocs (une baguette décorative supplémentaire, etc.), un porte-vélo ou un chasse-neige
- Lorsque vous reculez en pente avec une variation brutale de dénivélé



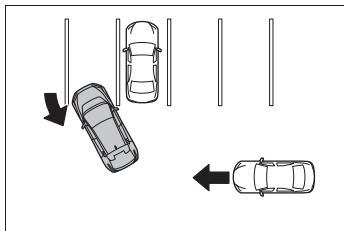
- Lorsque vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement avec un angle très fermé



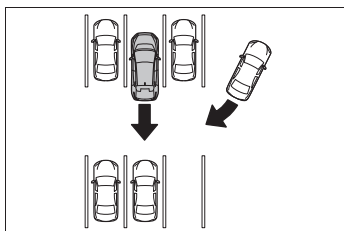
- Immédiatement après l'activation de la fonction RCTA
- Immédiatement après que le système VE se soit mis en marche

avec la fonction RCTA active

- Lorsque les capteurs ne détectent pas un véhicule masqué par des obstructions
- Lorsque vous tractez avec le véhicule
- Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Lorsqu'un capteur ou la partie qui l'entoure est extrêmement chaude ou froide
- Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Lorsque vous tournez tout en reculant



- Lorsqu'un véhicule tourne pour entrer dans le périmètre de détection

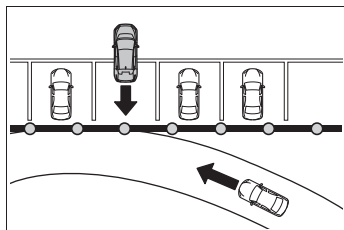


■ Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision

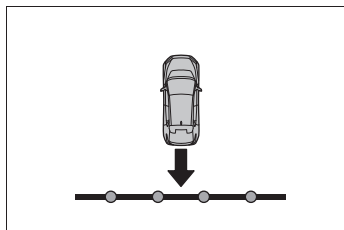
Les cas où la fonction RCTA détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les situa-

tions suivantes:

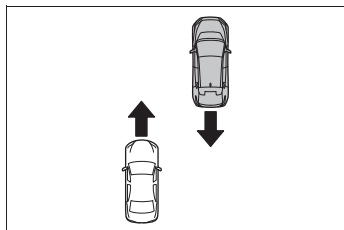
- Lorsque la place de stationnement est orientée face à une rue et que des véhicules y circulent



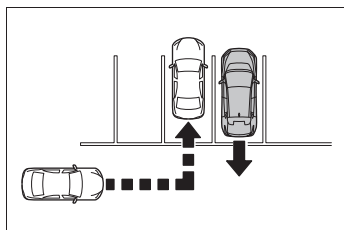
- Lorsque la distance est faible entre votre véhicule et des obstacles métalliques susceptibles de réfléchir les ondes électriques (barrière de sécurité, mur, signalisation ou véhicule stationné par exemple)



- Lorsque le véhicule est équipé d'un accessoire susceptible de masquer un capteur, comme un anneau de remorquage, une protection de pare-chocs (une baguette décorative supplémentaire, etc.), un porte-vélo ou un chasse-neige
- Lorsqu'un véhicule passe par le côté du vôtre



- Lorsqu'un véhicule détecté tourne alors qu'il s'approche du vôtre



- Lorsque à côté de votre véhicule se trouvent des équipements en rotation, comme le ventilateur d'un groupe de climatisation par exemple
- Lorsque de l'eau est projetée ou pulvérisée sur le pare-chocs arrière, provenant d'un système d'arrosage par exemple
- Objets en mouvement (drapeaux, fumées d'échappement, grosses gouttes de pluie ou flocons de neige, eau de pluie sur la chaussée, etc.)
- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc., entrant dans la zone de détection
- Grillages et gouttières
- Lorsqu'un capteur ou la partie qui l'entoure est extrêmement chaude ou froide
- Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Lorsque vous tractez avec le véhicule.

RCD (Détection par la caméra arrière)*

* : Sur modèles équipés

Lorsque le véhicule recule, la fonction de détection par la caméra arrière peut détecter les piétons présents dans le périmètre de détection à l'arrière du véhicule. Si un piéton est détecté, une icône s'affiche à l'écran multimédia accompagnée d'un signal sonore d'alerte pour prévenir le conducteur de sa présence.



AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Les capacités de reconnaissance et d'intervention de ce système sont limitées.

Il appartient au conducteur de toujours conduire prudemment, de ne pas se défaire de sa responsabilité en accordant une trop grande confiance au système, et d'être parfaitement conscient de la situation autour de son véhicule.

■ Pour garantir le fonctionnement normal du système

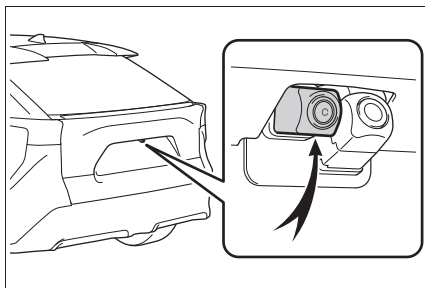
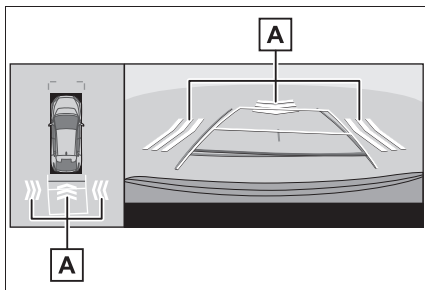
Respectez les précautions suivantes, faute de quoi le risque d'accident est réel.

- Nettoyez toujours la caméra sans l'abîmer.

**AVERTISSEMENT**

- Ne pas monter un accessoire électronique du commerce (comme une plaque d'immatriculation rétroéclairée, des feux antibrouillard, etc.) à proximité de la caméra.
 - Ne pas faire subir de chocs violents à tout ce qui entoure la caméra. Si une partie autour subit un choc violent, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - Ne pas démonter, modifier ni peindre la caméra.
 - Ne pas coller des accessoires ou des adhésifs à la caméra.
 - Ne pas monter des accessoires de protection du commerce (habillage décoratif, etc.) sur le pare-chocs arrière.
 - Veillez à ce que les pneus soient toujours à la bonne pression de gonflage.
 - Vérifiez que le hayon est bien fermé.
- Quand désactiver la fonction RCD**
- Dans les situations suivantes, désactivez le système. Le risque existe que la fonction RCD ne fonctionne pas normalement, avec un accident comme conséquence possible.
- Les consignes énumérées précédemment ne sont pas respectées.
 - Des pièces de suspension sont montées qui ne sont pas d'origine.

arrière

**Affichage RCD****A** Icône de détection de piéton

S'affiche automatiquement lorsqu'un piéton est détecté derrière votre véhicule.

Activation/désactivation de la fonction RCD

La RCD est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.752)

Lorsque vous désactivez la fonction RCD, le témoin d'informations sur les aides à la conduite (→P.158) s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE, la fonction RCD est automatiquement

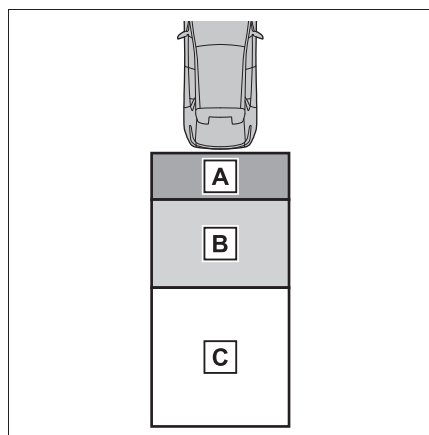
Composition du système

Emplacement de la caméra

réactivée.

Lorsqu'un piéton est détecté

Si un piéton se trouve dans le périmètre derrière le véhicule ou s'il est détecté par la caméra arrière s'approchant du véhicule par l'arrière, le système attire l'attention du conducteur ou de la conductrice en déclenchant le signal sonore et en indiquant à l'écran multimédia la détection du piéton, comme suit:



A Si un piéton est détecté dans

le périmètre **A**

Signal sonore: Produit un son répété

Icône de détection de piéton: Clignote

B Si un piéton est détecté dans le périmètre **B**

Signal sonore lorsque le véhicule est à l'arrêt: Reten-

tit 3 fois

Signal sonore lorsque le véhicule recule, lorsqu'un piéton approche à l'arrière du véhicule: Produit un son répété

Icône de détection de piéton:

Clignote

C Si le système évalue qu'il y a un risque de collision avec un piéton dans le périmètre **C**

Signal sonore: Produit un son répété

Icône de détection de piéton:

Clignote

■ Conditions d'action de la fonction de détection par la caméra arrière

- Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- La fonction RCD est active.
- La position de sélection est sur R.
- Le système Advanced Park n'est pas en fonction. (sur modèles équipés)

■ Configuration du volume du signal sonore

Le volume du signal sonore est réglable en une seule fois dans les options de personnalisation pour le système intuitif d'aide au stationnement, la RCTA et la RCD. (→P.752)

■ Mise au silence temporaire d'un signal sonore

Lorsqu'un obstacle est détecté, le bouton de mise au silence temporaire est présenté à l'écran multimédia.

Appuyez sur le bouton pour mettre au silence en une seule fois le signal sonore du système intuitif

d'aide au stationnement, de la RCTA et de la RCD.

La mise au silence est automatiquement annulée dans les situations suivantes:

- Lorsque vous changez de position le sélecteur de vitesses.
- Lorsque le véhicule roule plus vite qu'une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur est défaillant ou le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction en action est annulée manuellement.
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Il peut arriver que certains piétons, comme ceux énumérés ci-après, ne soient pas détectés par la fonction de détection par la caméra arrière, ce qui l'empêche d'intervenir comme elle le devrait:
 - Piétons en train de se pencher en avant ou de s'accroupir
 - Piétons en train de s'allonger
 - Piétons en train de courir
 - Piétons surgissant brutalement de l'ombre du véhicule ou d'un bâtiment
 - Piétons utilisant un moyen de mobilité individuelle comme un vélo ou un skateboard par exemple
 - Piétons portant des vêtements très amples, comme un imperméable, une jupe longue, etc., rendant leur silhouette difficilement identifiable
 - Piétons dont le corps est partiellement masqué par un objet, comme un chariot ou un parapluie
 - Piétons estompés par l'obscurité, la nuit par exemple
- Dans certaines situations comme les suivantes, il peut arriver que les piétons ne soient pas détectés par la caméra arrière, ce qui

empêche la fonction d'intervenir comme elle le devrait:

- Lorsque vous reculez par mauvais temps (pluie, neige, brouillard, etc.)
- L'objectif est sale (encrassé ou couvert de produit dégivrant, etc.) ou rayé
- Lorsqu'une lumière très vive, comme celle du soleil ou des projecteurs principaux d'un autre véhicule, éclaire directement la caméra arrière
- Lorsque vous reculez dans un lieu où la luminosité ambiante varie brutalement, comme une entrée ou une sortie de garage ou de parking souterrain par exemple
- Lorsque vous reculez alors que les conditions d'éclairage sont mauvaises, au crépuscule ou dans un parking souterrain par exemple
- Lorsque la caméra a dévié en position et en orientation
- Lorsque le véhicule est équipé d'un crochet de remorquage
- Lorsque des gouttelettes d'eau ruissellent sur l'objectif de la caméra
- Lorsque la hauteur du véhicule est modifiée dans des proportions extrêmes (nez haut, nez bas, etc.).
- Lorsque vous utilisez des chaînes à neige ou le kit de réparation anticrevaison de secours
- Lorsque la suspension a été abaissée ou le véhicule a été équipé de pneus de dimensions différentes de ceux d'origine
- Lorsqu'un accessoire électronique de seconde monte (plaque d'immatriculation rétroéclairée, feu de brouillard, etc.) est monté à proximité de la caméra arrière
- Si le pare-chocs arrière est équipé d'une protection supplémentaire, comme un habillage décoratif par exemple
- Lorsque vous tractez avec le véhicule

■ Situations dans lesquelles le système peut se déclencher intempestivement

- Même en l'absence de piétons dans le périmètre de détection, il peut arriver que certains objets soient détectés, comme les suivants, avec pour conséquence une détection à tort par la caméra arrière.
- Obstacles tridimensionnels, notamment les poteaux, cônes de signalisation, clôtures ou véhicules stationnés
- Objets en mouvement, notamment les voitures et les motos
- Objets avançant sur votre véhicule pendant que vous reculez, notamment les drapeaux ou les flaques d'eau (ou bien les éléments en suspension dans l'air, comme la fumée, la vapeur, la pluie ou la neige)
- Chaussées pavées ou gravillonnées, rails de tramway, chantiers de voirie, bandes blanches, passages pour piétons ou feuilles mortes au sol
- Protections métalliques (grilles), comme celles utilisées pour les fossés de drainage
- Objets se réfléchissant dans une flaque d'eau ou la chaussée humide
- Ombres au sol
- Dans certaines situations comme les suivantes, il peut arriver que la fonction de détection par la caméra arrière intervienne alors même qu'il n'y a aucun piéton dans le périmètre de détection.
- Lorsque vous reculez en direction du bord de route ou d'une bosse sur la chaussée
- Lorsque vous reculez en direction d'un plan incliné en montée ou en descente
- Lorsque la hauteur du véhicule est modifiée dans des proportions extrêmes (nez haut, nez bas, etc.)
- Lorsqu'un accessoire électronique de seconde monte (plaque d'immatriculation rétroéclairée, feu de brouillard, etc.) est monté à proximité de la caméra arrière
- Si le pare-chocs arrière est équipé d'une protection supplémentaire, comme un habillage décoratif par exemple
- Si une collision ou un choc, ou un démontage et remontage ont modifié l'orientation de la caméra arrière
- Si un anneau de remorquage est monté à l'arrière du véhicule
- Lorsque de l'eau ruisselle sur l'objectif de la caméra arrière
- L'objectif est sale (encrassé ou couvert de produit dégivrant, etc.)
- S'il y a des feux clignotants dans le périmètre de détection, comme par exemple les feux de détresse d'un autre véhicule
- Lorsque vous utilisez des chaînes à neige ou le kit de réparation anticrevaison de secours
- Lorsque vous tractez avec le véhicule
- Situations dans lesquelles il peut arriver que la fonction de détection par la caméra arrière soit difficile à remarquer
- Le signal sonore peut être difficile à entendre si l'ambiance générale est bruyante ou si le volume du système audio est fort.
- Si la température est extrêmement élevée ou basse dans l'habitacle, il peut arriver que l'écran multimédia n'affiche pas normalement.

PKSB (Freinage d'aide au stationnement)

Le PKSB (Freinage d'aide au stationnement) est un système qui attire votre attention et agit automatiquement sur les freins pour contribuer à réduire la gravité des dommages consécutifs à un choc avec les obstacles déclenchant sa mise en action, et détectés lorsque vous circulez à vitesse réduite, pour stationner par exemple.

Système PKSB (Freinage d'aide au stationnement)

Le système a détecté les obstacles suivants déclenchant sa mise en action. (Les cibles d'utilisation varient selon la fonction.)

- Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques devant et derrière le véhicule):

→P.408

- Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement derrière le vôtre):

→P.412

- Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) (sur

modèles équipés):

→P.414

- Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques autour du véhicule) (véhicules équipés du système Advanced Park):

→P.408



AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Ne pas accorder une trop grande confiance au système, sous peine de provoquer un accident.

Assurez-vous toujours de la sécurité de tout ce qui entoure le véhicule pendant que vous le conduisez.

Selon les conditions tenant au véhicule et à la route, la météo, etc., il peut arriver que le système soit inopérant.

Les capacités de détection des capteurs et des radars sont limitées. Assurez-vous toujours de la sécurité de tout ce qui entoure le véhicule pendant que vous le conduisez.

- Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. Le système de freinage d'aide au stationnement est conçu pour permettre d'atténuer la gravité d'une collision. Toutefois, il peut arriver qu'il soit inopérant dans certaines situations.

**AVERTISSEMENT**

- Le freinage d'aide au stationnement n'est pas conçu pour arrêter complètement le véhicule. Par ailleurs, même si le véhicule a été mis à l'arrêt par le système, il est nécessaire d'appuyer immédiatement sur la pédale de frein, car le contrôle par freinage est annulé après 2 secondes environ.

- Il est extrêmement dangereux de vouloir contrôler le fonctionnement du système en dirigeant intentionnellement le véhicule en direction d'un mur, etc. Ne jamais tenter une telle action.

■ Quand désactiver le freinage d'aide au stationnement

Dans les situations suivantes, désactivez le freinage d'aide au stationnement pour empêcher le système d'intervenir alors même qu'il n'y a aucun risque de collision.

- Lorsque le véhicule est inspecté sur un banc à rouleaux, comme un banc dynamométrique
- Lorsque le véhicule est chargé sur un bateau, un poids lourd ou tout autre moyen de transport
- Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Lorsqu'un accessoire est monté à côté d'un capteur, notamment un crochet de remorquage, une protection ou une baguette de pare-chocs, un porte-vélo ou un chasse-neige

- Lorsque vous utilisez un équipement automatique de lavage automobile

- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défilant

- Lorsque vous utilisez le véhicule en conduite sportive ou en tout-chemin

- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la bonne pression

- Lorsque les pneus sont très usés

- Lorsque vous utilisez des chaînes à neige, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anticrevaison de secours.

- Lorsque vous tractez avec le véhicule

■ Précautions à connaître concernant la suspension

Ne modifiez pas la suspension du véhicule. En cas d'altération de la hauteur ou de l'inclinaison du véhicule, les capteurs pourraient ne plus être en mesure de détecter les obstacles et le système serait inopérant, ce qui pourrait mener à un accident.

Activation/désactivation du freinage d'aide au stationnement

La fonction de freinage d'aide au stationnement est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.752)

Lorsque vous désactivez le PKSB

(Freinage d'aide au stationnement), le témoin d'informations sur les aides à la conduite (→P.158) s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Si le système est mis sur ARRÊT (désactivé) alors que le PKSB (Freinage d'aide au stationnement) est arrêté, ce dernier n'est pas réactivé tant que vous ne l'avez pas remis sur MARCHE (activé) dans l'option de personnalisation (→P.752).

(La désactivation demeure même si vous remettez le contacteur de démarrage sur MARCHE après l'avoir mis sur arrêt.)

Indication visuelle et sonore du contrôle par réduction de la puissance du système VE et du contrôle par freinage

Si le contrôle par réduction de la puissance du système VE ou le contrôle par freinage se met en action, un message s'affiche à l'écran multimédia et à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore, pour en alerter le conducteur ou la conductrice et lui indiquer que l'accélération est limitée ou l'inviter à freiner.

Selon la situation, le contrôle par réduction de puissance intervient en limitant simplement l'accélération, ou en limitant la puissance au maximum possible.

- Le contrôle par réduction de la puissance du système VE est en action (limitation de l'accélération)

Le système restreint le niveau d'accélération en-deçà d'un certain niveau.

Écran multimédia: Aucune alerte affichée

Exemple de message à l'écran multifonctionnel: "Objet détecté Accélération réduite"

Témoin d'informations sur les aides à la conduite: Éteint

Signal sonore: Ne se déclenche pas

- Le contrôle par réduction de la puissance du système VE est en action (restriction de la puissance au maximum possible)

Le système a évalué qu'une action plus franche sur les freins qu'en temps normal est nécessaire.

Exemple de message à l'écran multimédia (véhicules équipés d'un moniteur de vision panoramique*, du moniteur multi-terrain* ou du moniteur d'aide au stationnement avec RCD [Détection par la caméra arrière]): "Freinez!"

Exemple de message à l'écran multifonctionnel: "Freinez!"

Témoin d'informations sur les aides à la conduite: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Le contrôle par freinage est en action

Le système a évalué qu'un freinage d'urgence est nécessaire.

Exemple de message à l'écran multimédia (véhicules équipés d'un moniteur de vision panoramique*, du moniteur multi-terrain* ou du moniteur d'aide au stationnement avec RCD [Détection par la caméra arrière]): "Freinez!"

Exemple de message à l'écran multifonctionnel: "Freinez!"

Témoin d'informations sur les aides à la conduite: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Le véhicule est arrêté sur action du système

Le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.

Exemple de message à l'écran multimédia (véhicules équipés d'un moniteur de vision panoramique*, du moniteur multi-terrain* ou du moniteur d'aide au stationnement avec RCD [Détection par la caméra arrière]): "Passez à freinage"

Exemple de message à l'écran multifonctionnel: "La pédale d'accélérateur est enfoncée"

Enfoncez la pédale de frein", "Enfoncez la pédale de frein"

Témoin d'informations sur les

aides à la conduite: Allumé

Signal sonore: Produit un son répété

*: Indication susceptible de ne pas être affichée, selon les caractéristiques techniques du moniteur de vision panoramique ou du moniteur multi-terrain.

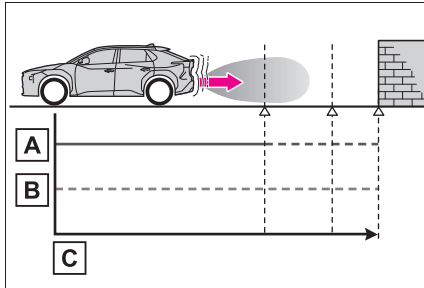
Présentation générale du système

Si le freinage d'aide au stationnement évalue qu'une collision est possible avec un obstacle ou un piéton détecté, la puissance du système VE est réduite pour empêcher toute prise de vitesse du véhicule. (Contrôle par réduction de la puissance du système VE: voir figure 2 ci-dessous.)

De plus, si vous continuez à appuyer sur la pédale d'accélérateur, le système met automatiquement en action les freins pour ralentir le véhicule.

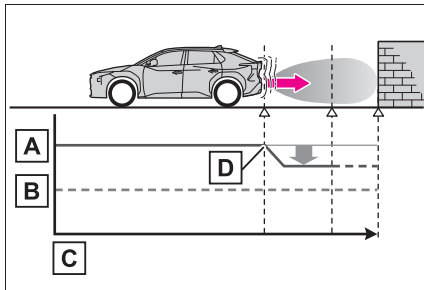
(Contrôle par freinage: voir figure 3.)

- Figure 1: Lorsque le PKSB (Freinage d'aide au stationnement) n'est pas en action



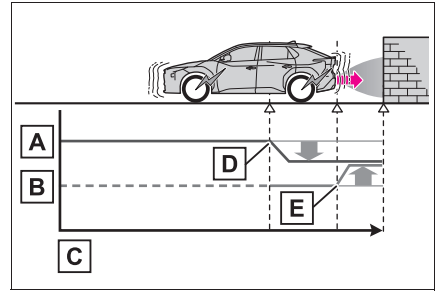
- A** Puissance du système VE
- B** Effort de freinage
- C** Temps

- Figure 2: Lorsque le contrôle par réduction de la puissance du système VE est en action



- A** Puissance du système VE
- B** Effort de freinage
- C** Temps
- D** Le contrôle par réduction de la puissance du système VE se met en action (le système évalue que le risque de collision avec l'obstacle détecté est élevé)

- Figure 3: Lorsque le contrôle par réduction de la puissance du système VE et le contrôle par freinage sont en action



- A** Puissance du système VE
- B** Effort de freinage
- C** Temps
- D** Le contrôle par réduction de la puissance du système VE se met en action (le système évalue que le risque de collision avec l'obstacle détecté est élevé)
- E** Le contrôle par freinage se met en action (le système évalue que le risque de collision avec l'obstacle détecté est extrêmement élevé)

■ Si le freinage d'aide au stationnement s'est déclenché

Si le véhicule est arrêté sur action du freinage d'aide au stationnement, ce dernier est désactivé et le témoin d'informations sur les aides à la conduite est allumé.

En outre, même lorsque le PKSB (Freinage d'aide au stationnement) est en action, le contrôle par freinage est annulé 2 secondes environ après la remise en mouvement du

véhicule.

Par ailleurs, le contrôle par freinage peut également être annulé par un appui sur la pédale de frein. L'appui sur la pédale d'accélérateur après cela permet la remise en mouvement du véhicule.

■ Réactivation du freinage d'aide au stationnement

Pour réactiver le PKSB (Freinage d'aide au stationnement) après sa désactivation suite à sa mise en action, vous avez le choix entre l'activer à nouveau, ou mettre le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE.

En outre, si l'une des conditions suivantes est remplie, le système se réactive automatiquement et le témoin d'informations sur les aides à la conduite s'éteint (→P.158):

- La position de sélection P est sélectionnée
- Mise en mouvement du véhicule sans aucun obstacle déclenchant la mise en action dans le sens de marche
- Inversion du sens de marche du véhicule

■ Signal sonore

Que le système intuitif d'aide au stationnement soit activé ou non (→P.382), si le système PKSB (Freinage d'aide au stationnement) est activé (→P.403), le conducteur ou la conductrice est notifié(e) par le signal sonore de la distance approximative avec l'obstacle au moment où le contrôle par freinage et le contrôle par réduction de la puissance du système VE se mettent en action.

Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques devant et derrière le véhicule/obstacles statiques autour du véhicule *)

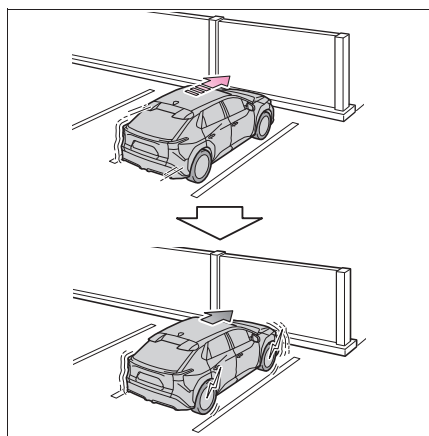
*: Sur modèles équipés

Si les capteurs détectent un obstacle statique (un mur par exemple) dans le sens de marche du véhicule et le système évalue qu'il y a un risque de collision parce que le véhicule se met brutalement à avancer car vous avez appuyé accidentellement sur la pédale d'accélérateur, ou parce que le véhicule part dans le mauvais sens car vous avez mis la position de sélection à l'opposé, ou pendant que vous manœuvrez pour stationner ou circulez à vitesse réduite, le système intervient pour atténuer le choc avec l'obstacle statique détecté et pour réduire les dommages pouvant en résulter.

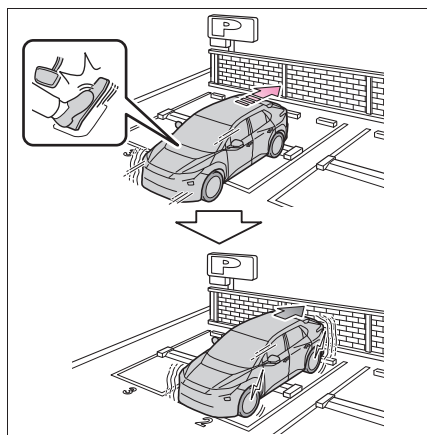
Exemples d'intervention de la fonction (obstacles statiques devant et derrière le véhicule)

Cette fonction intervient dans certaines situations (comme les suivantes) si un obstacle est détecté dans le sens de marche du véhicule.

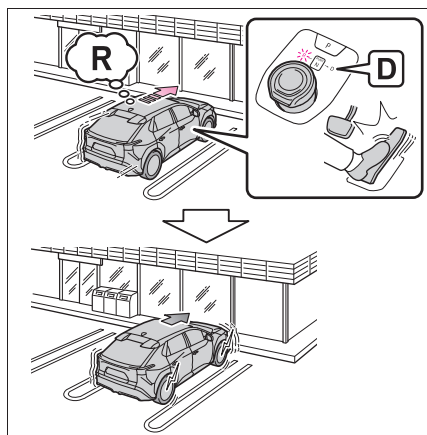
- Lorsque vous circulez à vitesse réduite et n'appuyez pas sur la pédale de frein, ou appuyez trop tard



- Lorsque vous appuyez trop sur la pédale d'accélérateur



- Lorsque le véhicule se met à avancer parce que vous avez sélectionné la mauvaise position de sélection

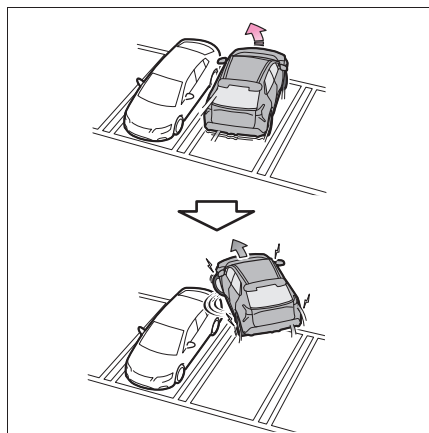


Exemples d'intervention de la fonction (objets statiques autour du véhicule) (véhicules équipés du système Advanced Park)

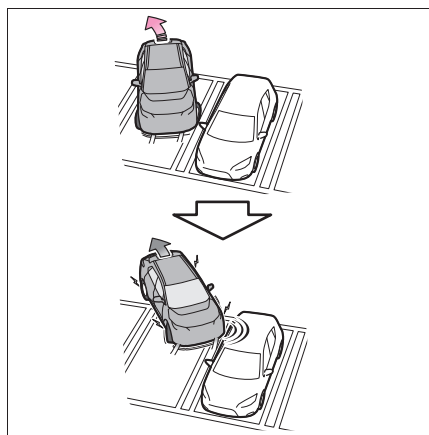
Le système intervient dans les situations suivantes lorsqu'il

détecte un obstacle statique autour du véhicule.

- Lorsque vous avancez en tournant et que vous risquez de heurter un obstacle statique du côté où vous tournez



- Lorsque vous reculez en tournant et que vous risquez de heurter un obstacle statique du côté opposé à celui où vous tournez



Types de capteurs

→P.381



AVERTISSEMENT

- Pour garantir le fonctionnement normal du système

→P.383

- Si la fonction de freinage d'aide au stationnement intervient sans raison, à un passage à niveau par exemple

→P.406

- Remarques pour le lavage du véhicule

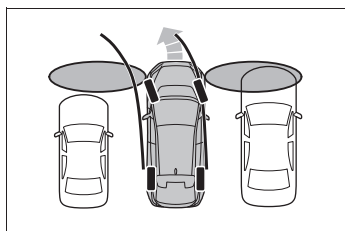
→P.383

- Capteurs latéraux et caméras latérales (véhicules équipés du système Advanced Park)

Dans certaines situations comme celles qui suivent, il peut arriver que la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques autour du véhicule) n'intervienne pas correctement, avec pour résultat possible un accident. Procédez avec prudence.

**AVERTISSEMENT**

- À la mise en mouvement du véhicule très peu de temps après que vous ayez mis le contacteur de démarrage du MARCHE, se trouve sur son flanc un autre véhicule ou un autre obstacle, dont la petite taille l'empêche d'être détecté par le capteur latéral avant. Dans la situation illustrée dans la figure suivante, même si votre véhicule se met en mouvement, celui à sa gauche ne va pas être détecté et la fonction d'alerte d'obstacle ne va pas intervenir.



- Lorsqu'un obstacle ou un piéton se trouve à un emplacement que les capteurs latéraux ou les caméras latérales ne peuvent pas détecter.
- Lorsqu'un autre véhicule, un piéton ou un autre obstacle approche du flanc du véhicule après que les capteurs latéraux aient terminé d'analyser les périmètres longeant ses flancs.
- Lorsque le rétroviseur extérieur est rabattu.
- Si la batterie 12 V était déchargée ou a été démontée puis remontée, escamotez puis déployez les rétroviseurs extérieurs.

■ Conditions dans lesquelles intervient la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques devant et derrière le véhicule)

La fonction intervient lorsque le témoin d'informations sur les aides à la conduite est éteint (→P.156) et toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Contrôle par réduction de la puissance du système VE
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- Le véhicule roule à moins de 9 mph (15 km/h) environ.
- Un obstacle statique est détecté dans le sens de marche du véhicule à une distance comprise entre 6 et 13 ft. (2 et 4 m) environ.
- Le freinage d'aide au stationnement évalue qu'il faut freiner plus fort qu'en temps normal pour éviter la collision.
- Contrôle par freinage
- Le contrôle par réduction de la puissance du système VE est en action.
- Le freinage d'aide au stationnement évalue qu'il faut freiner immédiatement pour éviter la collision.

■ Conditions dans lesquelles intervient la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques autour du véhicule) (véhicules équipés du système Advanced Park)

Cette fonction est susceptible d'intervenir lorsque l'une des conditions suivantes est remplie, en plus des conditions d'intervention sur détection d'obstacles statiques devant et derrière le véhicule.

- Après que vous ayez démarré le système VE, le véhicule a parcouru moins de 23,0 ft. (7 m) environ
- La position de sélection R est sélectionnée

- Après que vous ayez passé la position de sélection de R à D, le véhicule a parcouru moins de 23,0 ft. (7 m) environ

■ **Conditions dans lesquelles cesse d'intervenir la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques devant et derrière le véhicule/obstacles statiques autour du véhicule)**

La fonction cesse d'intervenir si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie:

- Contrôle par réduction de la puissance du système VE
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Le système évalue que la collision est devenue évitable en freinant normalement.
- L'obstacle statique n'est plus détecté dans le sens de marche du véhicule ou à une distance comprise entre 6 et 13 ft. (2 et 4 m) environ.
- Contrôle par freinage
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
- Vous appuyez sur la pédale de frein après que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
- L'obstacle statique n'est plus détecté dans le sens de marche du véhicule ou à une distance comprise entre 6 et 13 ft. (2 et 4 m) environ.

■ **Rayon de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques devant et derrière le véhicule/obstacles statiques autour du véhicule)**

La fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques devant et derrière le véhicule/obs-

tacles statiques autour du véhicule) n'a pas le même rayon de détection que le système intuitif d'aide au stationnement (→P.386). Par conséquent, même si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un obstacle et vous en alerte, il peut arriver que la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques devant et derrière le véhicule/obstacles statiques autour du véhicule) n'intervienne pas.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

→P.384

■ **Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision**

→P.385

■ **Situations dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible (obstacles statiques autour du véhicule) (véhicules équipés du système Advanced Park)**

Il peut arriver que les obstacles ne soient pas détectés dans les situations suivantes, en plus de celles ne permettant pas la détection des obstacles statiques devant et derrière le véhicule (→P.410):

- Lorsque le mouvement est de côté, par exemple pendant une manœuvre de stationnement en créneau (→P.431)
- **Détection des obstacles le long des flancs du véhicule (obstacles statiques autour du véhicule) (véhicules équipés du système Advanced Park)**
- Les obstacles le long des flancs du véhicule ne sont pas détectés instantanément. L'emplacement des obstacles par rapport au véhicule est estimé après leur détection préalable à l'avant ou à l'arrière par les capteurs latéraux

ou les caméras latérales. Par conséquent, après la mise du contacteur de démarrage sur MARCHE, même si un obstacle se trouve le long du flanc du véhicule, il faut pour qu'il soit détecté que le véhicule avance de quelques mètres, afin que les capteurs latéraux ou les caméras latérales puissent analyser complètement les périmètres sur les côtés du véhicule.

- Si un véhicule, un piéton, un animal, etc., est détecté par les capteurs latéraux ou les caméras latérales, mais sort ensuite de leur rayon de détection, le système considère que l'obstacle n'a pas bougé.

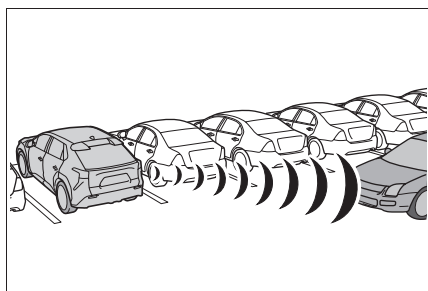
Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement derrière le vôtre)

Si un capteur radar arrière détecte un véhicule en approche par la droite ou la gauche à l'arrière de votre véhicule et le système évalue que le risque de collision est élevé, cette fonction met en action les freins pour réduire la probabilité d'un accrochage avec le véhicule en approche.

Exemples d'intervention de la fonction

Cette fonction intervient dans certaines situations (comme les suivantes) si un véhicule est détecté dans le sens de marche du véhicule.

- **Lorsque vous reculez, un véhicule est en approche et vous n'appuyez pas sur la pédale de frein, ou appuyez trop tard**



Types de capteurs

→P.371



AVERTISSEMENT

- **Pour garantir le fonctionnement normal du système**

→P.371

- **Conditions dans lesquelles intervient la fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement derrière le vôtre)**

La fonction intervient lorsque le témoin d'informations sur les aides à la conduite est éteint (→P.156) et toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Contrôle par réduction de la puissance du système VE
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- Le véhicule roule à moins de 9 mph (15 km/h) environ.
- Des véhicules approchent par la droite ou la gauche à l'arrière du vôtre à une vitesse supérieure à 5 mph (8 km/h) environ.
- La position de sélection est sur R.
- Le freinage d'aide au stationnement

ment évalue qu'il faut freiner plus fort qu'en temps normal pour éviter la collision avec un véhicule en approche.

- Contrôle par freinage
- Le contrôle par réduction de la puissance du système VE est en action.
- Le freinage d'aide au stationnement a évalué qu'il fallait effectuer un freinage d'urgence pour éviter la collision avec un véhicule approchant par l'arrière.

- **Conditions dans lesquelles cesse d'intervenir la fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement derrière le vôtre)**

La fonction cesse d'intervenir si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie:

- Contrôle par réduction de la puissance du système VE
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- La collision devient évitable en freinant normalement.
- Plus aucun véhicule n'est en approche par la droite ou la gauche à l'arrière du vôtre.
- Contrôle par freinage
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
- Vous appuyez sur la pédale de frein après que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.

- **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

→P.395

- **Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision**

→P.396

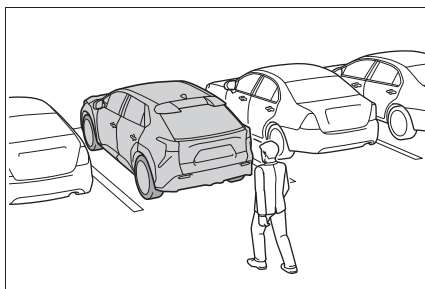
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)*

* : Sur modèles équipés

Si la caméra arrière détecte un piéton à l'arrière du véhicule alors que vous reculez, et si le système évalue que le risque de collision avec le piéton détecté est élevé, il déclenche un signal sonore. Si le système évalue que le risque de collision avec le piéton détecté est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à réduire la gravité du choc.

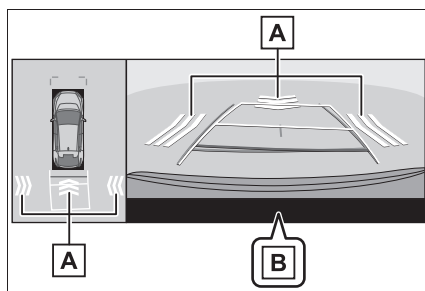
Exemples d'intervention du système

Le système intervient lorsqu'un piéton est détecté s'approchant à l'arrière du véhicule pendant que vous reculez, alors que vous n'appuyez pas sur la pédale de frein, ou appuyez trop tard.



Indication à l'écran des piétons derrière votre véhicule

Affiche un message pour inviter le conducteur ou la conductrice à freiner lorsqu'un piéton est détecté dans le périmètre de détection à l'arrière du véhicule.



A Icône de détection de piéton

B Exemple: "Freinez!"

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) intervient sans raison

Appuyez sur la pédale de frein immédiatement après l'intervention de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule). (L'action de la fonction est annulée par l'appui sur la pédale de frein.)

**AVERTISSEMENT****■ Utilisation correcte de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)**

→P.397

■ Conditions dans lesquelles intervient la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

La fonction intervient lorsque le témoin d'informations sur les aides à la conduite est éteint (→P.156) et toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Contrôle par réduction de la puissance du système VE
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- Le véhicule roule à moins de 9 mph (15 km/h).
- La position de sélection est sur R.
- Lorsqu'un piéton se trouve à l'arrière du véhicule
- Le système PKSB (Freinage d'aide au stationnement) évalue qu'il faut freiner plus fort qu'en temps normal pour éviter la collision.
- Contrôle par freinage
- Le contrôle par réduction de la puissance du système VE est en action.
- Le freinage d'aide au stationnement évalue qu'il faut freiner urgemment pour éviter la collision avec un piéton.

■ Conditions dans lesquelles cesse d'intervenir la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

La fonction cesse d'intervenir si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie:

- Contrôle par réduction de la puissance du système VE
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.

- La collision devient évitable en freinant normalement.
- Le piéton n'est plus détecté à l'arrière de votre véhicule.
- Contrôle par freinage
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
- Vous appuyez sur la pédale de frein après que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.

■ Réactivation de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

→P.407

■ Périmètre de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

La fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) n'a pas le même périmètre de détection que la fonction RCD (→P.399). Par conséquent, même si la fonction RCD détecte un piéton et vous en alerte, il peut arriver que la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) n'intervienne pas.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

→P.400

■ Situations dans lesquelles le système peut se déclencher intempestivement

→P.401

Toyota Teammate Advanced Park*

* : Sur modèles équipés

Description de la fonction

Advanced Park est un système qui vous aide à entrer dans une place de stationnement et à en sortir sans effort et en sécurité, en utilisant une vue panoramique plongeante rendant visibles les angles morts autour du véhicule, en vous guidant par des instructions visuelles et sonores, mais aussi en effectuant à votre place les manœuvres à la position de sélection, au volant de direction, à la pédale d'accélérateur et à la pédale de frein.

De plus, le moniteur de vision panoramique* affiche le périmètre devant et derrière le véhicule, ainsi qu'une vue par dessus, ce qui vous permet de surveiller la situation autour du véhicule.

Les clignotants sont automatiquement mis en fonction lorsque commence l'assistance au stationnement et jusqu'à ce que le véhicule ait atteint la place de stationnement visée, pour notifier les autres usagers autour du véhicule de la manœuvre en cours.

Selon les conditions tenant à la

chaussée ou au véhicule, la distance entre le véhicule et la place de stationnement, etc., il peut arriver qu'il ne soit pas possible pour le système de vous aider à vous garer dans la place visée.

Ne pas utiliser le système Advanced Park si cela contrevient aux législations et réglementations locales sur la circulation routière.

* : Pour plus de détails sur le moniteur de vision panoramique, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Fonctions

■ Fonction de stationnement en bataille (marche avant/arrière)

L'assistance est fournie depuis le point où le véhicule est à l'arrêt à proximité de la place de stationnement visée jusqu'au moment où il est garé dans cette dernière. (→P.426)

■ Fonction de sortie de stationnement en bataille (marche avant/arrière)

L'assistance est fournie depuis l'emplacement où est stationné le véhicule jusqu'à un point d'où vous pouvez facilement sortir de la place de stationnement. (→P.429)

■ Fonction de stationnement en créneau

L'assistance est fournie depuis le point où le véhicule est à l'arrêt à proximité de la place de stationnement visée jusqu'au moment où il est garé dans cette dernière. (→P.431)

■ Fonction de sortie de stationnement en créneau

L'assistance est fournie depuis l'emplacement où est stationné le véhicule jusqu'à un point d'où vous pouvez facilement sortir de la place de stationnement. (→P.434)

■ Fonction de mémorisation

L'assistance est fournie pour guider le véhicule jusqu'à l'intérieur d'une place de stationnement préalablement enregistrée. (→P.437)



AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Les capacités de reconnaissance et d'intervention de ce système sont limitées. Il appartient au conducteur ou à la conductrice de toujours conduire prudemment, de ne pas se défaire de sa responsabilité en accordant une trop grande confiance au système, et d'être parfaitement conscient(e) de la situation autour de son véhicule.

- Tout comme avec n'importe quel autre véhicule, prenez soin d'observer ce qui vous entoure tant que le véhicule est en mouvement.

- Restez toujours attentif à tout ce qui entoure le véhicule pendant que le système est en action et appuyez sur la pédale de frein si nécessaire pour ralentir ou arrêter le véhicule.

- Lorsque vous stationnez, assurez-vous que la place de stationnement visée puisse accueillir le véhicule avant d'entamer la manœuvre.

- Selon les conditions tenant à la chaussée ou au véhicule, à la distance entre le véhicule et la place de stationnement, etc., il peut arriver qu'il ne soit pas possible de détecter une place de stationnement ou que le système soit incapable de vous assister jusqu'au point où le véhicule est parfaitement stationné.

- Ce système guide le véhicule jusqu'à des emplacements calculés au mieux pour les changements de sens de marche. Toutefois, si à tout instant vous avez le sentiment que le véhicule approche trop près d'un autre déjà stationné, appuyez sur la pédale de frein et changez la position de sélection. Sachez toutefois que si vous faites cela, le nombre de fois que le véhicule change de sens de marche peut augmenter, et le véhicule risque d'être stationné de travers.

- Sachant que certains obstacles ou matériaux, comme ceux énumérés ci-après, risquent de ne pas être détectés, veillez à vous assurer de la sécurité du périmètre autour du véhicule et à appuyer sur la pédale de frein pour l'arrêter s'il risque d'entrer en collision avec un obstacle.

**AVERTISSEMENT**

- Obstacles fins (fils électriques, clôtures grillagées, cordes, poteaux, etc.) ou apparaissant comme tels depuis un certain angle d'approche (panneaux de signalisation, vélos, etc.)
- Matériaux absorbant les ondes sonores (coton, neige, etc.)
- Obstacles à arêtes vives (murs/colonnes, angles de murs, etc.)
- Obstacles proches du sol (bordures de trottoir, escaliers, barrières ou butées de parking, etc.)
- Obstacles de grande hauteur dont la partie haute fait saillie vers l'extérieur (poutres, etc.)
- Obstacles qui ne sont pas perpendiculaires au sol
- Obstacles dont le véhicule s'approche de biais
- Même si un obstacle est présent dans la place de stationnement visée, il peut arriver qu'il ne soit pas détecté et que la manœuvre de stationnement assisté soit effectuée.
- S'il apparaît de toute évidence que votre véhicule va entrer en collision avec un autre à côté de lui ou avec un piéton, ou bien va rouler sur une butée de parking, appuyez sur la pédale de frein pour l'arrêter puis appuyez sur le bouton principal Advanced Park pour désactiver le système.

- Ne vous contentez jamais d'observer uniquement l'écran d'affichage du système multi-média pour contrôler le périmètre derrière le véhicule. L'image affichée peut être différente de la situation telle qu'elle est en réalité. Reculer en n'utilisant qu'un écran pour regarder peut mener à un accident, comme une collision avec un autre véhicule par exemple. Lorsque vous reculez, veillez à regarder directement avec vos yeux ou utilisez les rétroviseurs pour vous assurer de la sécurité du périmètre autour du véhicule, surtout vers l'arrière.
- Lorsque la température ambiante est extrêmement basse, il peut arriver que l'écran paraisse sombre ou que l'image affichée manque de netteté. Par ailleurs, sachant que les objets en mouvement peuvent s'afficher déformés ou peuvent passer complètement inaperçus à l'écran, veillez à contrôler vous-même la sécurité du périmètre autour de votre véhicule.
- Dans les situations suivantes, alors que le véhicule est à l'arrêt sous contrôle du système Advanced Park, il peut arriver que ce dernier se désactive et que le véhicule se mette en mouvement. Appuyez immédiatement sur la pédale de frein. À défaut, un accident peut s'ensuivre.
- Lorsque vous ouvrez la porte conducteur
- Lorsque vous mettez plus de temps qu'attendu pour effectuer les manœuvres demandées par le système

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein et que le véhicule reste à l'arrêt pendant un certain temps
- Lorsque le système est défaillant
- Sachant que le volant de direction tourne tout seul lorsque ce système est en action, prenez garde à ce qui suit.
- Faites attention à ce que votre cravate, votre écharpe ou votre bras ne risque pas de se prendre dedans. Tenez le haut de votre corps à bonne distance du volant de direction. De même, ne laissez pas les enfants s'approcher du volant de direction.
- Si vous portez les ongles longs, le risque existe qu'ils se prennent dans le volant de direction pendant qu'il tourne, avec pour résultat une blessure.
- En situation d'urgence, appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule, puis appuyez sur le bouton principal Advanced Park pour désactiver le système.
- Ne pas laisser un passager sortir les mains par une fenêtre pendant que le système est en action.
- **Pour assurer un fonctionnement correct du système Advanced Park**
Respectez les précautions suivantes. À défaut, il n'est pas possible de conduire le véhicule de manière sûre, au risque de provoquer un accident.
- Ne pas utiliser ce système dans les situations suivantes:

- En des lieux autres que des places de stationnement courantes
- Lorsque le sol de la place de stationnement est recouvert de sable ou de gravier et que son emplacement n'est pas clairement délimité
- Lorsque la place de stationnement n'est pas de niveau, mais en pente, ou avec une différence de hauteur, une ornière ou un caniveau
- Système de stationnement mécanique
- Parc de stationnement équipé d'un dispositif qui s'élève jusqu'au contact avec le sous-bassement du véhicule
- Lorsque la chaussée est verglacée, lisse ou recouverte de neige
- Lorsqu'il fait très chaud et que l'asphalte est en fusion
- Lorsque des obstacles sont présents autour du véhicule
- Lorsqu'il y a un obstacle entre votre véhicule et la place de stationnement visée ou à l'intérieur de cette dernière (à l'intérieur de la case affichée en bleu)
- Dans les zones à forte densité de piétons ou de circulation automobile
- Lorsque la place de stationnement est située à un emplacement rendant la manœuvre difficile (trop étroit pour votre véhicule, etc.)
- Lorsque les images manquent de netteté parce que l'optique de la caméra est sale ou enneigée, ou soumise à une lumière intense ou une ombre

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque vous avez monté sur le véhicule des chaînes à neige ou une roue de secours compacte
- Lorsque les portes ou le hayon ne sont pas complètement fermés
- Lorsque vous tendez le bras à l'extérieur de la fenêtre
- Par mauvais temps, tel que forte pluie ou neige
- Veuillez à n'utiliser que des pneumatiques de dimensions standard, tels que ceux montés sur le véhicule à sa sortie d'usine. Sinon, le risque existe que le système Advanced Park ne fonctionne pas normalement. Par ailleurs, lorsque les pneus ont été remplacés, il peut arriver que les aides visuelles (lignes ou case) affichées à l'écran ne le soient plus aux bons endroits. Pour remplacer les pneus, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Dans certaines situations comme les suivantes, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement ou ne puisse pas vous fournir assistance jusqu'à la place de stationnement enregistrée:
 - Lorsque les pneus sont extrêmement usés, ou leur pression de gonflage est insuffisante
 - Lorsque le véhicule est lourdement chargé
 - Lorsque le véhicule est incliné sous le poids de la charge transportée

- Lorsqu'un appareil de chauffage est installé en surface de la place de stationnement (qui permet à la chaussée de rester hors-gel)
- Lorsque le parallélisme des roues est déréglé, notamment après qu'une roue ait subi un choc violent
- Lorsqu'un piéton ou un véhicule de passage est détecté pendant l'assistance
- Lorsque le véhicule est équipé d'un équipement additionnel, notamment un crochet de remorquage, une protection ou une baguette de pare-chocs, un porte-vélo, un chasse-neige, etc.
- Lorsqu'un phénomène est détecté à tort comme une ligne délimitant une place de stationnement (lumière, reflet d'un immeuble, différence de hauteur du sol à la place de stationnement, caniveau, lignes peintes sur la voirie, lignes redessinées, etc.)

Si le véhicule s'écarte considérablement de la place de stationnement définie dans toute situation autre que celle décrite ci-dessus, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

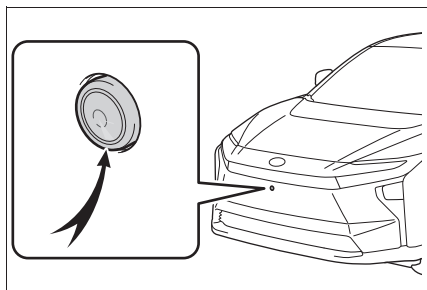
**NOTE****■ Précautions d'utilisation du système Advanced Park**

Si la batterie 12 V était déchargée ou a été démontée puis remontée, escamotez puis déployez les rétroviseurs extérieurs.

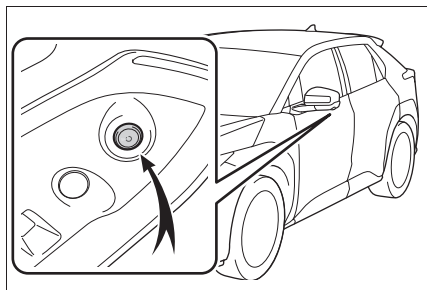
Types de caméras et capteurs utilisés par le système Advanced Park

Les caméras et les capteurs sont utilisés pour détecter les véhicules stationnés, ce qui rend plus facile l'identification des places de stationnement.

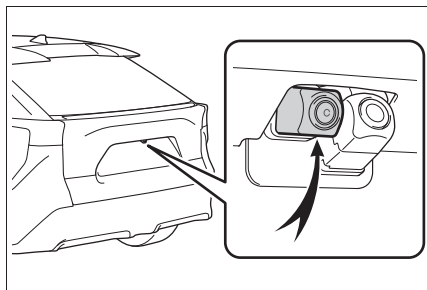
► Caméra frontale



► Caméras latérales



► Caméra arrière



► Capteurs

→ P.381

■ Images captées par les caméras

Les caméras utilisées étant spéciales, les images affichées peuvent présenter des couleurs différentes de ce qu'elles sont en réalité.

■ Précautions d'utilisation

Pour plus de détails sur les points suivants, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

- Possibilités d'affichage des écrans
- Caméras
- Différences entre les images affichées et la voirie telle qu'elle est en réalité
- Différences entre les images affichées et les obstacles tels qu'ils sont en réalité

■ Rayon de détection des caméras et des capteurs

- Si un véhicule est stationné derrière la place de stationnement visée et que la distance avec lui s'accroît, il peut arriver qu'il ne puisse plus être détecté. Selon la forme du véhicule stationné ou d'autres conditions le concernant, il peut arriver que la portée de détection se raccourcisse ou que le véhicule ne soit pas détecté.
- Il peut arriver que les obstacles hors véhicules stationnés, notamment les poteaux, les murs, etc., ne soient pas détectés. Par ailleurs, s'ils sont détectés, il peut arriver qu'ils entraînent un défaut d'alignement de la place de stationnement visée.
- Situations dans lesquelles les lignes délimitant une place de stationnement peuvent ne pas être reconnues normalement
- Dans certaines situations comme les suivantes, il peut arriver que

les lignes délimitant au sol la place de stationnement ne soient pas détectées:

- Lorsque la place de stationnement n'est pas délimitée par des lignes (mais par une corde, des blocs, etc.)
- Lorsque les lignes délimitant la place de stationnement sont effacées ou sales, et donc difficiles à distinguer
- Lorsque la chaussée est de couleur claire (comme le béton), et le contraste est faible entre elle et les lignes blanches délimitant la place de stationnement
- Lorsque les lignes délimitant la place de stationnement sont d'une autre couleur que le blanc ou le jaune
- Lorsque la place de stationnement est faiblement éclairée, notamment la nuit, dans un parking souterrain, un parc de stationnement, etc.
- Lorsqu'il pleut ou qu'il a plu et que la chaussée humide est luisante ou couverte de flaques d'eau
- Lorsqu'une caméra est directement éclairée par la lumière du soleil, notamment tôt le matin ou en soirée
- Lorsque la place de stationnement est recouverte de neige ou d'un produit de déverglaçage
- Lorsque la chaussée porte des traces de réparation ou d'autres marques, ou qu'il s'y dresse un poteau de signalisation ou tout autre obstacle
- Lorsque la chaussée est de couleur ou de luminosité inégale
- Lorsqu'une caméra est aspergée d'eau chaude ou froide et que son optique se couvre de buée
- Lorsque l'apparence de la place de stationnement est modifiée par l'ombre portée du véhicule ou des arbres
- Lorsque l'optique d'une caméra est sale ou couverte de gouttelettes d'eau
- Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut

arriver que la place de stationnement visée ne soit pas correctement reconnue:

- Lorsque la chaussée porte des traces de réparation ou d'autres marques, ou qu'il s'y dresse une barrière de parking, un poteau de signalisation ou tout autre obstacle
- Lorsqu'il pleut ou qu'il a plu et que la chaussée humide est luisante ou couverte de flaques d'eau
- Lorsque le périmètre autour du véhicule est sombre ou en contre-jour
- Lorsque la chaussée est de couleur ou de luminosité inégale
- Lorsque la place de stationnement est en pente
- Lorsque des lignes diagonales (voie d'accès) sont tracées au sol près de la place de stationnement
- Lorsque l'apparence de la place de stationnement est modifiée par l'ombre portée d'un véhicule en stationnement (notamment sa galerie de toit, son marchepied, etc.)
- Lorsque des accessoires ont été montés sur le véhicule, qui masquent le champ de vision de la caméra
- Lorsque les lignes délimitant la place de stationnement sont effacées ou sales, et donc difficiles à distinguer
- Lorsque l'apparence de la place de stationnement est modifiée par l'ombre portée du véhicule ou des arbres

■ Informations utiles sur la détection par les capteurs

→P.384

■ Obstacles que le capteur est susceptible de ne pas détecter correctement

→P.384

■ Situations dans lesquelles le capteur est susceptible de ne pas fonctionner correctement

→P.384

- Situations dans lesquelles l'aide au stationnement est susceptible d'être inopérante même s'il n'y a aucun risque de collision

→P.385

⚠ AVERTISSEMENT

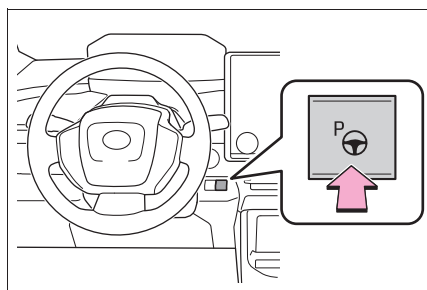
■ Précautions avec les caméras et les capteurs

- Les caractéristiques optiques de la caméra sont telles que l'image affichée à l'écran ne rend pas compte de la position et de la distance des personnes et des obstacles telles qu'elles sont en réalité. Pour plus de détails, se reporter au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".
- Veillez à respecter les consignes d'utilisation du système intuitif d'aide au stationnement, faute de quoi un capteur risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour conséquence possible un accident. (→P.382)
- Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que les capteurs ne fonctionnent pas correctement, avec pour résultat possible un accident. Procédez avec prudence.
- Lorsqu'un véhicule est déjà stationné à côté de la place de stationnement visée, si cette dernière paraît à l'écran plus loin qu'elle ne l'est en réalité, cela peut indiquer qu'un capteur est désaligné. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas installer un accessoire quel qu'il soit dans la zone de détection des capteurs.

Activation/désactivation du système Advanced Park

Appuyez sur le bouton principal du système Advanced Park.

Si vous appuyez sur le bouton pendant que l'assistance est en cours d'exécution, elle est annulée.



■ Conditions de fonctionnement du système Advanced Park

L'assistance commence lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Vous appuyez sur la pédale de frein
- Le véhicule est à l'arrêt
- La ceinture de sécurité conducteur est attachée
- Vous ne tournez pas le volant de direction
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- Toutes les portes et le hayon sont fermés
- Les rétroviseurs extérieurs ne sont pas escamotés
- Le frein de stationnement n'est pas serré
- Le régulateur de vitesse actif n'est pas en fonction
- Les systèmes ABS, VSC, TRAC, PCS et PKSB ne sont pas en action

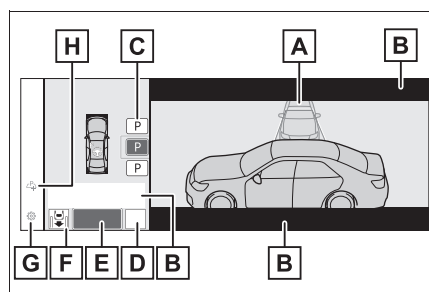
- Le "X-MODE" n'est pas en fonction (sur modèles équipés)
- Le véhicule ne tracte pas une caravane/remorque ou un autre véhicule
- Le véhicule ne se trouve pas sur une forte déclivité
- Les systèmes VSC et TRAC ne sont pas désactivés

Si l'assistance ne peut pas démarrer, consultez le message affiché à l'écran multimédia. (→P.445)

Écrans de guidage du système Advanced Park

Les écrans de guidage sont présentés dans l'affichage multimédia.

- Écran de guidage (en début d'assistance)



- A** Case symbolisant la place de stationnement visée (en bleu)
- B** Affichage des instructions
- C** Bouton de sélection du type de stationnement

Si plusieurs boutons sont affichés, selon la présentation de chacun, sa fonction varie comme suit.

P ou **P** : Sélectionnez pour viser une autre place de stationnement.

P ou **P** : Sélection de la place de stationnement visée à cet instant.

(P) : Sélectionnez pour passer en mode de stationnement en créneau

P : Sélectionnez pour passer en mode de stationnement en bataille (marche avant/arrière)

D Bouton "MODE"

Sélectionnez pour alterner entre la fonction de mémorisation et la fonction de stationnement en bataille (marche avant/arrière) et de stationnement en créneau. (→P.439)

E Bouton "Début"

Sélectionnez pour démarrer l'assistance au stationnement.

F Bouton de sélection du sens de marche pour le stationnement en bataille

Sélectionnez pour alterner entre la marche avant et la marche arrière pour stationner

 : Sélectionnez pour passer en mode de stationnement en bataille en marche avant

 : Sélectionnez pour passer en mode de stationnement en bataille en marche arrière

G Bouton de configuration de la personnalisation

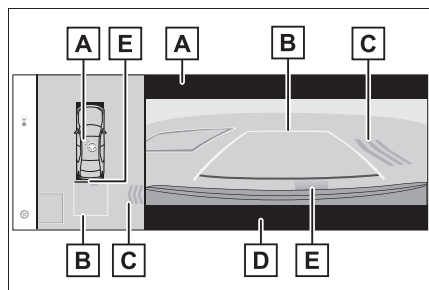
Sélectionnez pour afficher l'écran de configuration du système Advanced Park. (→P.443)

H Bouton d'enregistrement

Sélectionnez pour entamer l'enregistrement d'un place de stationnement.

ment.

- Écran de guidage (lorsque vous reculez)



- A** Icône d'état fonctionnel
Affichée lorsque le système Advanced Park est en fonction.
- B** Lignes de guidage (jaune et rouge)
Matérialisent au sol des points entre le milieu du bord du pare-chocs avant ou arrière et le point d'arrêt visé (jaune)* et à 1 ft. (0,3 m) environ (rouge) du véhicule.

- C** Icône d'alerte d'objet en mouvement
- D** Indication de l'action du contrôle par freinage d'urgence
"Freinez!" est affiché.

- E** Affichage du système intuitif d'aide au stationnement
→P.382

* : La ligne latérale jaune n'est pas affichée lorsque le point d'arrêt visé est distant du véhicule de plus de 8,2 ft. (2,5 m) environ.

■ Affichage contextuel du système intuitif d'aide au stationnement

Que le système intuitif d'aide au stationnement soit inactif ou au contraire actif (→P.382), s'il détecte un obstacle alors que le système Advanced Park est en fonction, son affichage contextuel apparaît automatiquement en superposition de l'écran de guidage.

■ Intervention du contrôle par freinage pendant que le système Advanced Park est en fonction

Si, pendant la manœuvre sous Advanced Park, le système évalue que le risque de collision avec un obstacle détecté fixe ou mobile est élevé, le contrôle par réduction de la puissance du système VE et le contrôle par freinage interviennent.

Si le contrôle par freinage intervient, le système Advanced Park est suspendu dans ses manœuvres et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ Signal sonore

Selon le bruit ambiant ou les sons émis par les autres systèmes, il peut arriver qu'il soit difficile de distinguer le signal sonore de ce système.

■ Si l'affichage multimédia présente un écran noir pendant que le système Advanced Park est en fonction

Le système est perturbé par des ondes radio ou est peut-être défilant. Si vous avez installé une antenne radio à côté d'une caméra, déplacez-la pour l'éloigner le plus possible des caméras. Si aucune antenne radio n'a été installée à côté d'une caméra, et si l'écran ne retrouve pas son fonctionnement normal après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt puis redémarré le système VE, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

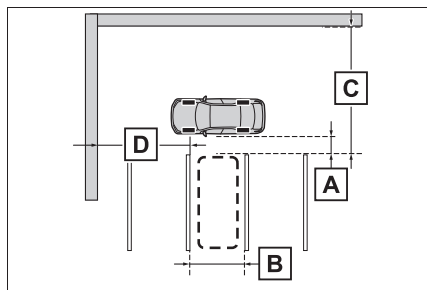
Fonction de stationnement en bataille (marche avant/arrière)

Vous pouvez utiliser le mode de stationnement en bataille (marche avant/arrière) si, lorsque le véhicule est arrêté à côté de la place de stationnement visée et perpendiculairement à son axe médian, cette place de stationnement est détectée. Par ailleurs, selon les conditions tenant à la place de stationnement, etc., s'il est nécessaire d'inverser le sens de marche du véhicule, la position de sélection peut être changée par le contrôle d'assistance.

Stationner en mode de stationnement en bataille (marche avant/arrière)

- 1 Arrêtez le véhicule à proximité de la place de stationnement visée et perpendiculairement à son axe médian.

- Si les places de stationnement sont délimitées par des lignes

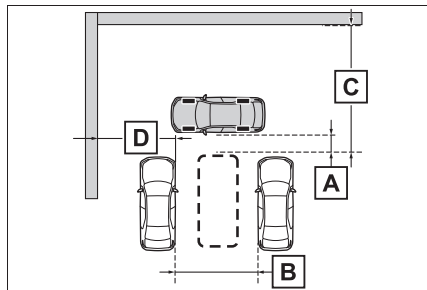


- A** Environ 3,3 ft. (1 m)*
- B** Environ 8,2 ft. (2,5 m)*
- C** Environ 19,7 ft. (6 m) ou plus*
- D** Environ 18,0 ft. (5,5 m) ou plus*

Le système est utilisable même si la place de stationnement visée ne comporte une ligne de délimitation que d'un seul côté.

*: Valeur de référence pour la détection d'une place de stationnement. Selon l'environnement proche, il peut arriver que la détection soit impossible.

- Si un véhicule adjacent est déjà stationné



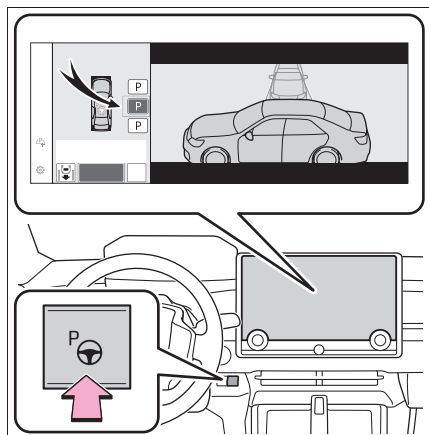
- A** Environ 3,3 ft. (1 m)*

- B** Environ 9,8 ft. (3 m) ou plus*
- C** Environ 19,7 ft. (6 m) ou plus*
- D** Environ 18,0 ft. (5,5 m) ou plus*

Le système est utilisable même si un véhicule n'est présent que d'un seul côté de la place de stationnement visée.

*: Valeur de référence pour la détection d'une place de stationnement. Selon l'environnement proche, il peut arriver que la détection soit impossible.

- 2 Appuyez sur le bouton principal du système Advanced Park et contrôlez que l'affichage multimédia vous présente une place de stationnement possible.



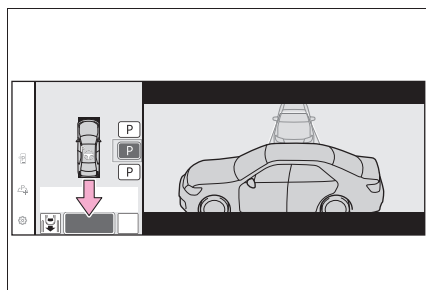
- Si le système détecte une place dans laquelle votre véhicule peut stationner, elle est mise en surbrillance par une case.
- S'il est possible d'utiliser la

place de stationnement pour s'y garer en créneau, sélectionnez-la puis appuyez sur **(P)** pour passer en mode de stationnement en créneau.

- S'il est possible de changer le sens de marche à utiliser pour entrer dans la place de stationnement, sélectionnez cette dernière puis sélectionnez ou pour changer le sens de marche.
- Selon l'environnement autour du véhicule, il peut arriver que cette fonction soit inutilisable. Selon les informations présentées à l'affichage multimédia, utilisez la fonction sur une autre place de stationnement.

- 3 Sélectionnez le bouton "Début".

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore, et l'assistance commence.



- Lorsque vous relâchez la pédale de frein, le message "Déplacement en marche avant..." ou "Marche arrière..."

s'affiche et le véhicule se met à avancer/reculer.

- Pour annuler l'assistance, appuyez sur le bouton principal du système Advanced Park.

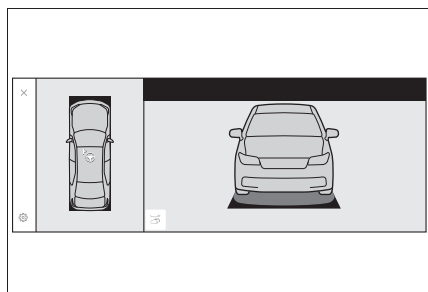
Si l'assistance est annulée, le message "Advanced Park annulé" est affiché.

Si vous avez l'impression que votre véhicule s'approche trop d'un autre, d'une personne ou d'un caniveau tout proche: →P.428

- 4 Suivez les indications de l'affichage des instructions pour effectuer les manœuvres, jusqu'à l'arrêt complet du véhicule dans la place de stationnement visée.

Lorsque le véhicule s'arrête, le message "Advanced Park terminé" s'affiche et l'assistance au stationnement se termine.

Si vous sélectionnez  à l'affichage multimédia, le véhicule figuré dans l'écran d'achèvement de l'aide au stationnement se met à tourner.



■ Si vous avez l'impression que votre véhicule s'approche trop d'un autre, d'une personne ou d'un caniveau tout proche

Appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule, puis agissez sur la position de sélection pour changer le sens de marche du véhicule. À cet instant, l'assistance est suspendue. Toutefois, si vous sélectionnez le bouton "Début", l'assistance reprend et le véhicule se met en mouvement dans le sens de marche choisi par la position de sélection.

■ Lorsqu'il y a eu action sur les freins

Lorsqu'il y a eu action sur les freins, il est possible que vous en ayez entendu le bruit de manœuvre. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.



NOTE

■ Lorsque vous utilisez le mode de stationnement en bataille (marche avant/arrière)

- Assurez-vous que le périmètre à l'intérieur des lignes de guidage de couleur jaune et que l'espace entre le véhicule et la place de stationnement visée sont exempts de toute obstruction. Si une obstruction quelle qu'elle soit se trouve entre le véhicule et la place de stationnement visée, ou à l'intérieur des lignes de guidage jaunes, annulez la fonction.



NOTE

- Sachant que la place de stationnement visée ne va pas pouvoir être définie correctement si son sol est en pente ou présente des différences de hauteur, il peut arriver que le véhicule ne soit pas parfaitement centré dedans ou s'y gare de travers. Par conséquent, ne pas utiliser ce mode si la place de stationnement présente ces caractéristiques.
- Lorsque vous garez le véhicule dans une place de stationnement étroite, il peut en frôler un autre déjà stationné. Si une collision semble probable, appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule.
- Si un véhicule détecté stationné est étroit ou garé très près de la bordure de trottoir, la position à laquelle l'assistance va stationner le véhicule va également être proche du trottoir. S'il paraît probable que le véhicule va heurter un obstacle ou monter sur le trottoir, appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule, puis appuyez sur le bouton principal Advanced Park pour désactiver le système.

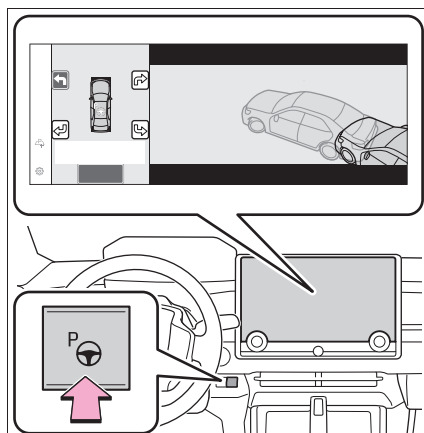
Fonction Advanced Park de sortie de stationnement en bataille (marche avant/arrière)

Pour quitter une place de stationnement en bataille, si le système évalue que la sortie est possible, vous pouvez utiliser la fonction de sortie de stationnement en bataille (marche avant/arrière). Par ailleurs,

selon l'environnement proche, s'il est nécessaire d'inverser le sens de marche du véhicule, la position de sélection peut être changée par le contrôle d'assistance.

Quitter une place de stationnement en mode de sortie de stationnement en bataille (marche avant/arrière)

- 1 Avec le pied sur la pédale de frein et la position de sélection sur P, appuyez sur le bouton principal Advanced Park et contrôlez que l'écran de sélection du sens de sortie vous est présenté à l'affichage multimédia.



- 2 Sélectionnez à l'écran multimédia la flèche correspondant au côté par lequel vous souhaitez sortir.

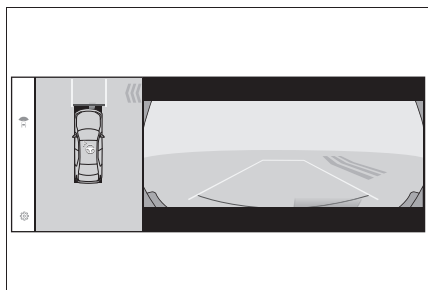
Si vous agissez sur le commodo de clignotants à gauche ou à droite, seul le côté de sortie correspondant

430 5-4. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

peut être sélectionné.

- 3 Appuyez sur la pédale de frein et sélectionnez le bouton "Début".

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore, et l'assistance commence.



Pour annuler l'assistance, appuyez sur le bouton principal du système Advanced Park.

Si l'assistance est annulée, le message "Advanced Park annulé" est affiché.

Si vous avez l'impression que votre véhicule s'approche trop d'un autre, d'une personne ou d'un caniveau tout proche: →P.430

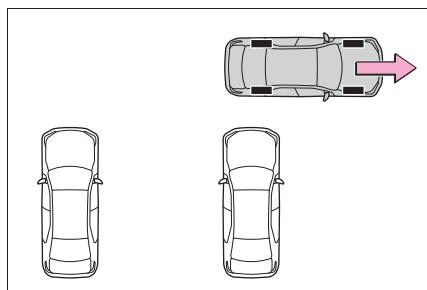
- 4 Suivez les instructions pour effectuer les manœuvres jusqu'à ce que le véhicule soit dans une position où la sortie est possible.

Lorsque le véhicule atteint une position où la sortie est possible, le message "Sortir en bougeant le volant" s'affiche. Si vous agissez sur le volant de direction, le message "Advanced Park terminé" s'affiche et l'assistance se termine.

Du fait que l'assistance se termine alors que le véhicule est en mouvement, prenez en mains le volant de direction pour diriger la marche avant.

Si vous n'agissez pas sur le volant

de direction, le véhicule s'arrête à la position de sortie. Vous pouvez mettre fin à l'assistance en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein.



- Si vous avez l'impression que votre véhicule s'approche trop d'un autre, d'une personne ou d'un caniveau tout proche

→P.428

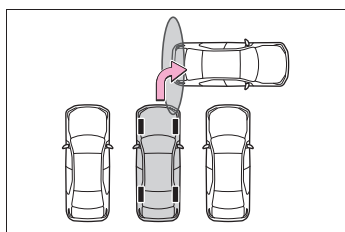
- **Fonction de sortie de stationnement en bataille (marche avant/arrière)**

Ne pas utiliser la fonction de sortie de stationnement en bataille (marche avant/arrière) pour autre chose que quitter une place de stationnement en bataille. Si vous démarrez l'assistance involontairement, appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule, puis appuyez sur le bouton principal du système Advanced Park pour annuler l'assistance.

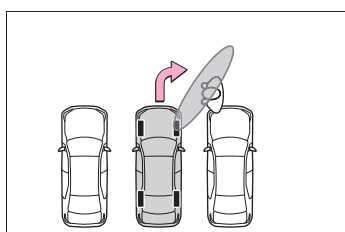
- **Situations dans lesquelles la fonction de sortie de stationnement en bataille (marche avant/arrière) est inopérante**

Dans certaines situations comme les suivantes, la fonction de sortie de stationnement en bataille (marche avant/arrière) est inopérante:

- Lorsqu'un autre véhicule en attente de se garer est arrêté du côté de la sortie



- Lorsqu'un capteur central avant ou arrière ou un capteur d'angle du véhicule détecte un mur, un poteau ou un piéton



- Lorsqu'il y a eu action sur les freins

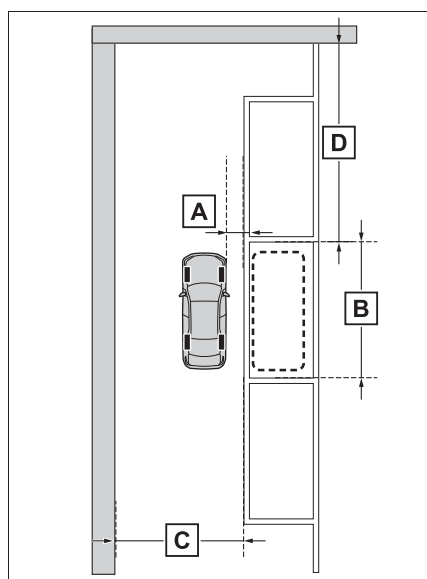
→P.428

Fonction Advanced Park de stationnement en créneau

Vous pouvez utiliser la fonction de stationnement en créneau si, lorsque le véhicule est arrêté à côté de la place de stationnement visée et en alignement avec son axe médian, cette place de stationnement est détectée. Par ailleurs, selon les conditions tenant à la place de stationnement, etc., s'il est nécessaire d'inverser le sens de marche du véhicule, la position de sélection peut être changée par le contrôle d'assistance.

Pour vous garer à l'aide de la fonction de stationnement en créneau

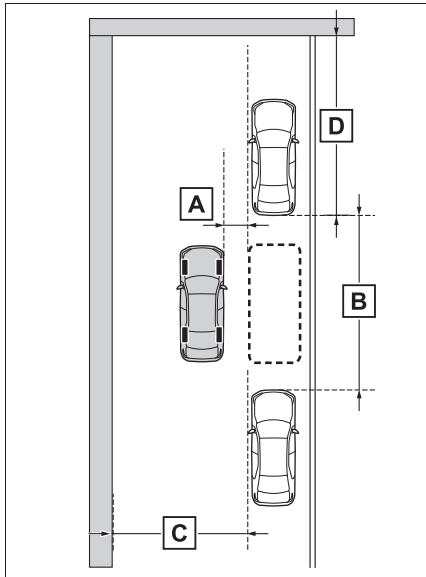
- 1 Arrêtez le véhicule proche de la place de stationnement et en alignement avec son axe médian.
- Si les places de stationnement sont délimitées par des lignes



- A** Environ 3,3 ft. (1 m)*
- B** Environ 19,7 ft. (6 m)*
- C** Environ 14,8 ft. (4,5 m) ou plus*
- D** Environ 26,2 ft. (8 m) ou plus*

*: Valeur de référence pour la détection d'une place de stationnement. Selon l'environnement proche, il peut arriver que la détection soit impossible.

- Si un véhicule adjacent est déjà stationné

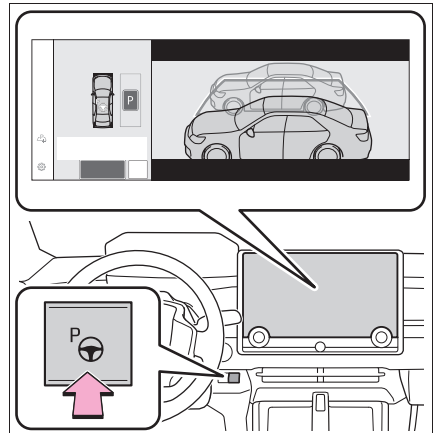


- A** Environ 3,3 ft. (1 m)*
- B** Environ 23,0 ft. (7 m) ou plus*
- C** Environ 14,8 ft. (4,5 m) ou plus*
- D** Environ 26,2 ft. (8 m) ou plus*

*: Valeur de référence pour la détection d'une place de stationnement. Selon l'environnement proche, il peut arriver que la détection soit impossible.

- 2** Appuyez sur le bouton principal du système Advanced Park et contrôlez que l'affichage multimédia vous pré-

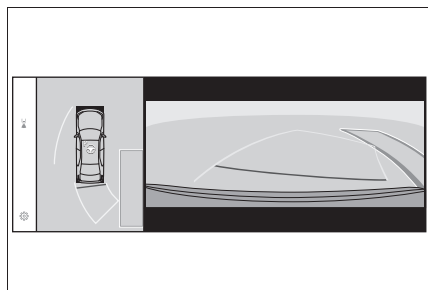
sente une place de stationnement possible.



- Si le système détecte une place dans laquelle votre véhicule peut stationner, elle est mise en surbrillance par une case.
 - S'il est possible d'utiliser la place de stationnement pour s'y garer en bataille, sélectionnez-la puis appuyez sur **P** pour passer en mode de stationnement en bataille (marche avant/arrière).
 - Selon l'environnement autour du véhicule, il peut arriver que cette fonction soit inutilisable. Selon les informations présentées à l'affichage multimédia, utilisez la fonction sur une autre place de stationnement.
- 3** Sélectionnez le bouton "Début".

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore, et l'assistance com-

mence.



- Lorsque vous relâchez la pédale de frein, le message “Déplacement en marche avant...” s’affiche et le véhicule se met à avancer.
- Pour annuler l’assistance, appuyez sur le bouton principal du système Advanced Park.

Si l’assistance est annulée, le message “Advanced Park annulé” est affiché.

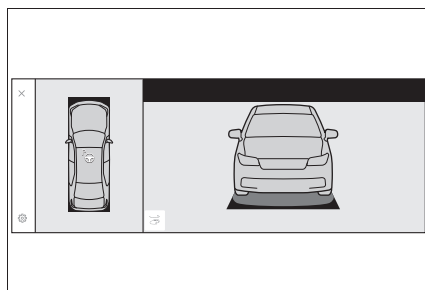
Si vous avez l’impression que votre véhicule s’approche trop d’un autre, d’une personne ou d’un caniveau tout proche: →P.433

- 4 Suivez les indications de l’affichage des instructions pour effectuer les manœuvres, jusqu’à l’arrêt complet du véhicule dans la place de stationnement visée.

Lorsque le véhicule s’arrête, le message “Advanced Park terminé” s’affiche et l’assistance au stationnement se termine.

Si vous sélectionnez  à l’affichage multimédia, le véhicule figuré dans l’écran d’achèvement de l’aide au stationnement se met à

tourner.

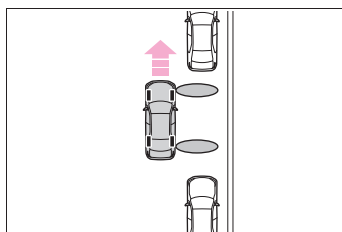


- Si vous avez l’impression que votre véhicule s’approche trop d’un autre, d’une personne ou d’un caniveau tout proche

→P.428

- Si le message “Pas de place de stationnement disponible” est affiché

Même si vous arrêtez le véhicule parallèlement à la place de stationnement, il peut arriver qu’aucun véhicule adjacent ne soit détecté. Dans ce cas, si vous amenez le véhicule jusqu’à un point position où un autre en stationnement peut être détecté, vous pouvez démarrer l’assistance.



- Lorsqu’il y a eu action sur les freins

→P.428



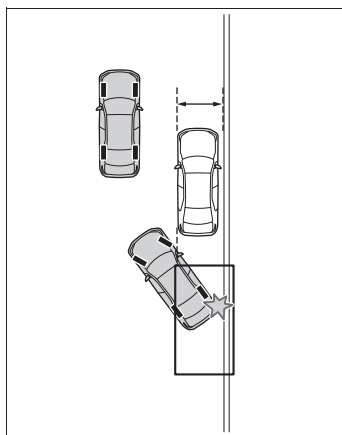
NOTE

■ **Lorsque vous utilisez la fonction de stationnement en créneau**

● Assurez-vous que le périmètre à l'intérieur des lignes de guidage de couleur jaune et que l'espace entre le véhicule et la place de stationnement visée sont exempts de toute obstruction. Si une obstruction quelle qu'elle soit est détectée à l'intérieur des lignes de guidage jaunes ou entre le véhicule et la place de stationnement visée, la fonction de stationnement en créneau est annulée ou suspendue.

● Sachant que la place de stationnement visée ne va pas pouvoir être définie correctement si son sol est en pente ou présente des différences de hauteur, il peut arriver que le véhicule ne soit pas parfaitement centré dedans ou s'y gare de travers. Par conséquent, ne pas utiliser la fonction de stationnement en créneau si la place de stationnement présente ces caractéristiques.

● Si un véhicule voisin déjà stationné est étroit ou garé très près de la bordure de trottoir, la position à laquelle l'assistance va stationner le véhicule va également être proche du trottoir. S'il paraît probable que le véhicule va heurter la bordure de trottoir ou monter dessus, appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule, puis appuyez sur le bouton principal Advanced Park pour désactiver le système.



● Si le côté intérieur de la place de stationnement est longé par un mur ou une barrière, le risque existe que le véhicule s'arrête quelques centimètres à l'extérieur de la place de stationnement définie.

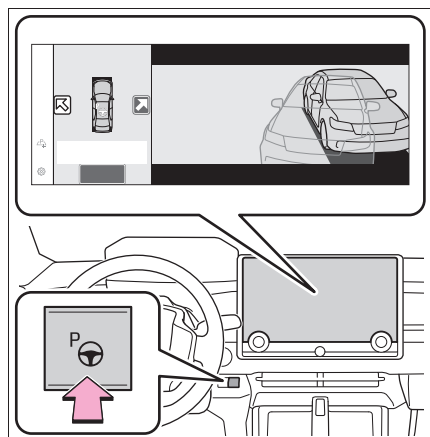
Fonction Advanced Park de sortie de stationnement en créneau

Pour quitter une place de stationnement en créneau, si le système évalue que la sortie est possible, vous pouvez utiliser la fonction de sortie de stationnement en créneau. Par ailleurs,

selon l'environnement proche, s'il est nécessaire d'inverser le sens de marche du véhicule, la position de sélection peut être changée par le contrôle d'assistance.

Quitter une place de stationnement en mode de sortie de stationnement en créneau

- 1 Avec le pied sur la pédale de frein et la position de sélection sur P, appuyez sur le bouton principal Advanced Park et contrôlez que l'écran de sélection du sens de sortie vous est présenté à l'affichage multimédia.



- 2 Sélectionnez à l'écran multimédia la flèche correspondant au côté par lequel vous souhaitez sortir.

Si vous agissez sur le commodo de clignotants à gauche ou à droite, seul le côté de sortie correspondant peut être sélectionné.

- 3 Appuyez sur la pédale de frein et sélectionnez le bouton "Début".

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore, et l'assistance commence.

Pour annuler l'assistance, appuyez sur le bouton principal du système Advanced Park.

Si l'assistance est annulée, le message "Advanced Park annulé" est affiché.

Si vous avez l'impression que votre véhicule s'approche trop d'un autre, d'une personne ou d'un caniveau tout proche: →P.436

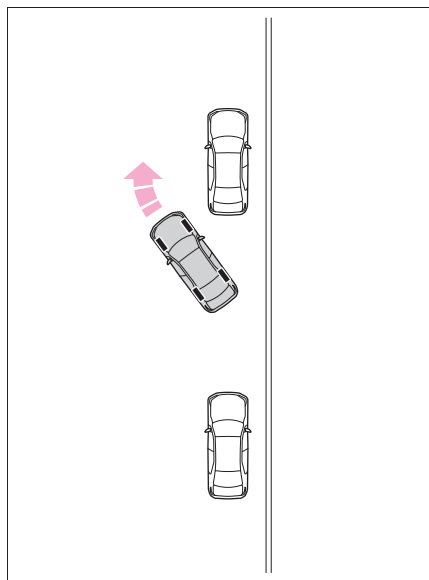
- 4 Suivez les instructions pour effectuer les manœuvres jusqu'à ce que le véhicule soit dans une position où la sortie est possible.

Lorsque le véhicule atteint une position où la sortie est possible, le message "Sortir en bougeant le volant" s'affiche. Si vous agissez sur le volant de direction, le message "Advanced Park terminé" s'affiche et l'assistance se termine.

Du fait que l'assistance se termine alors que le véhicule est en mouvement, prenez en mains le volant de direction pour diriger la marche avant.

Si vous n'agissez pas sur le volant de direction, le véhicule s'arrête à la position de sortie. Vous pouvez mettre fin à l'assistance en appuyant sur la pédale d'accéléra-

teur ou la pédale de frein.



■ Si vous avez l'impression que votre véhicule s'approche trop d'un autre, d'une personne ou d'un caniveau tout proche

→P.428

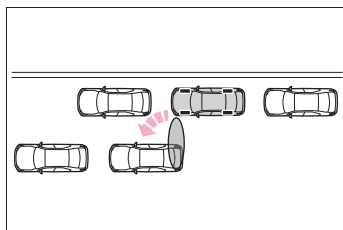
■ Fonction de sortie de stationnement en créneau

Ne pas utiliser la fonction de sortie de stationnement en créneau pour autre chose que quitter une place de stationnement en créneau. Si vous démarrez l'assistance involontairement, appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule, puis appuyez sur le bouton principal du système Advanced Park pour annuler l'assistance.

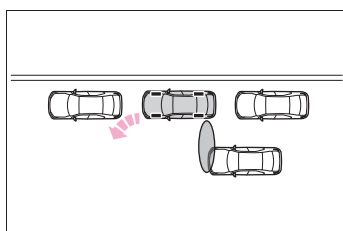
■ Situations dans lesquelles la fonction de sortie de stationnement en créneau est inopérante

Dans certaines situations comme les suivantes, la fonction de sortie de stationnement en créneau est inopérante:

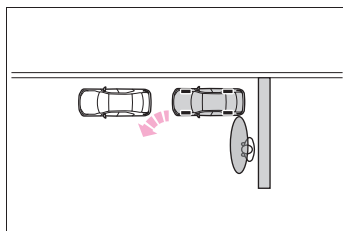
- Lorsque d'autres véhicules attendent à un feu de signalisation du côté de la sortie



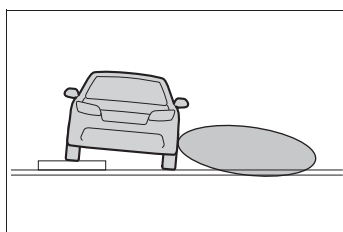
- Lorsqu'un autre véhicule est à l'arrêt derrière le vôtre du côté de la sortie



- Lorsqu'un capteur latéral avant ou arrière du véhicule détecte un mur, un poteau ou un piéton



- Lorsque le véhicule stationne sur le trottoir et un capteur latéral détecte la chaussée



- Lorsqu'aucun véhicule ne stationne devant le vôtre
- Lorsque l'espace entre l'autre véhicule stationné et l'avant du vôtre est largement suffisant

■ **Lorsqu'il y a eu action sur les freins**

→P.428

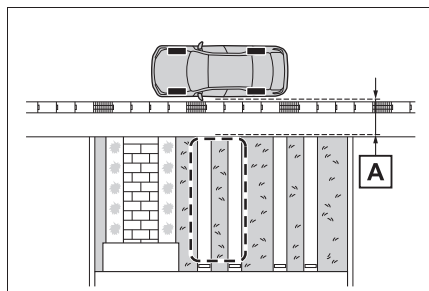
Fonction Advanced Park de mémorisation

Vous pouvez utiliser la fonction de mémorisation pour garer le véhicule dans une place de stationnement préalablement mémorisée, même en l'absence de lignes figurant la place de stationnement ou d'autres véhicules déjà stationnés à côté.

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 3 places de stationnement.

Pour enregistrer une place de stationnement

- 1 Arrêtez le véhicule proche de la place de stationnement et en alignement avec son axe médian.

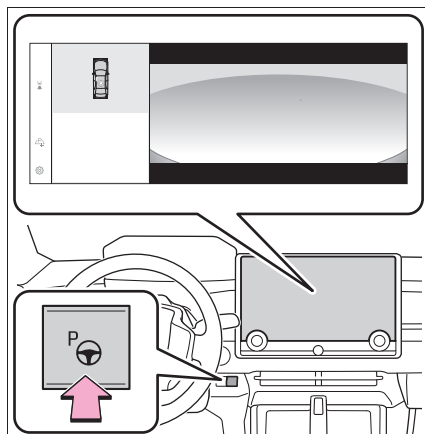


A Environ 3,3 ft. (1 m)

- 2 Appuyez sur le bouton principal puis sélectionnez $\triangle P_{\pm}$

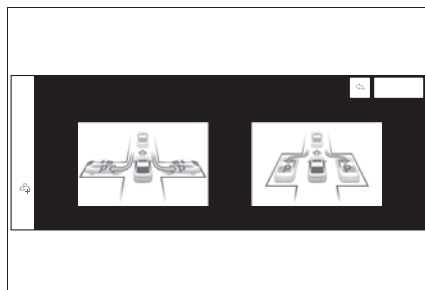
Si vous appuyez sur le bouton principal Advanced Park alors que la

place de stationnement n'est pas matérialisée par des lignes ou qu'aucun autre véhicule n'est déjà stationné, le système peut afficher le message "Pas de place de stationnement disponible". Appuyez longuement sur $\triangle P_{\pm}$.



- 3 Sélectionnez le mode de stationnement en bataille (marche avant/arrière) ou celui du stationnement en créneau.

Seules sont affichées les places de stationnement pour lesquelles une assistance est possible.

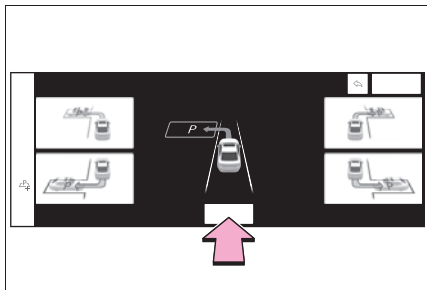


- 4 Sélectionnez le sens de stationnement, puis sélectionnez le bouton "OK".

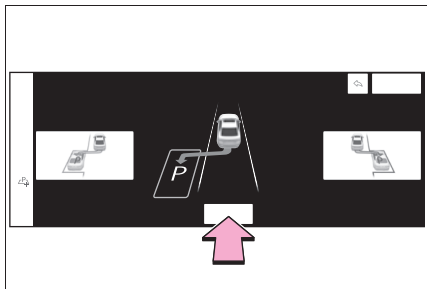
Lorsque vous avez choisi le mode de stationnement en bataille

438 5-4. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

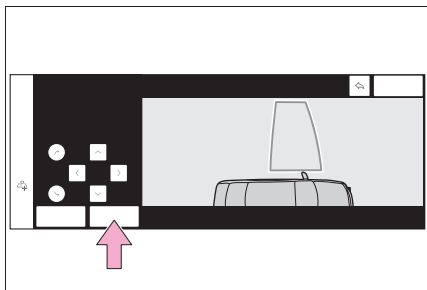
(marche avant/arrière) à l'étape 3:



Lorsque vous avez choisi le mode de stationnement en créneau à l'étape 3:



5 À l'aide des boutons fléchés, ajustez la position de la place de stationnement à enregistrer, puis sélectionnez le bouton "OK".

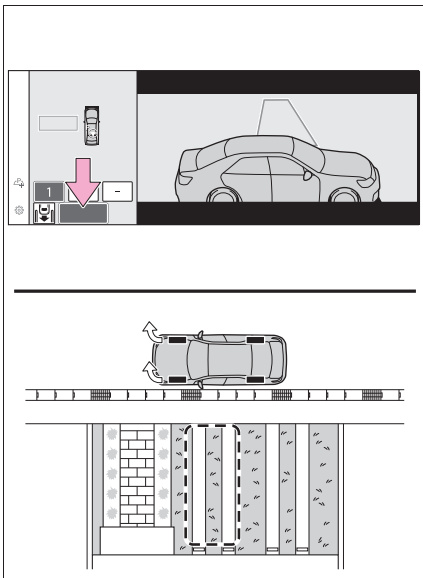


6 Sélectionnez le bouton "Début".

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore, et l'assistance commence.

Lorsque vous relâchez la pédale de frein, le message "Déplacement en marche avant..." s'affiche et le véhicule se met à avancer.

Si vous avez l'impression que votre véhicule s'approche trop d'un autre, d'une personne ou d'un caniveau tout proche: →P.439

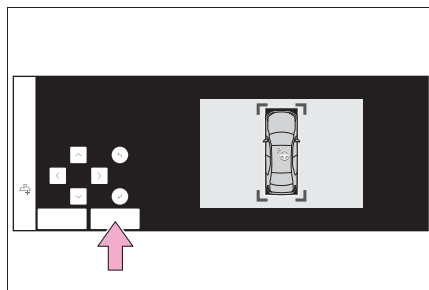


7 Suivez les indications de l'affichage des instructions pour effectuer les manœuvres, jusqu'à l'arrêt complet du véhicule dans la place de stationnement visée.

8 Contrôlez la position dans laquelle le véhicule s'est arrêté. Si nécessaire, ajustez la position de la place de stationnement à enregistrer à l'aide des boutons fléchés, puis sélectionnez le bouton "Enregi".

Le message "Enregistrement terminé" s'affiche à l'écran multimé-

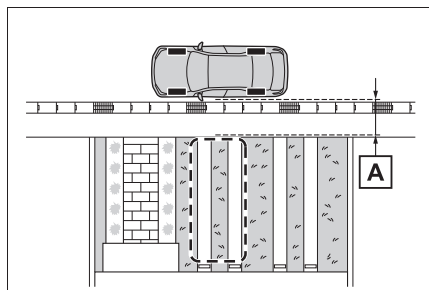
dia.



- Vous pouvez enregistrer la place de stationnement à la condition qu'aucune obstruction ne se trouve dans le périmètre délimité par les traits épais.
- Les limites dans lesquelles vous pouvez ajuster la position de la place de stationnement à enregistrer sont réduites.

Lorsque vous garez le véhicule dans une place de stationnement mémorisée

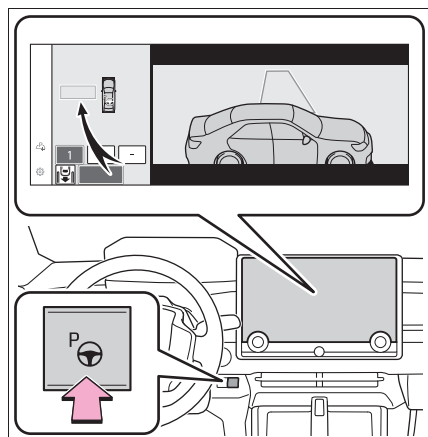
- 1 Arrêtez le véhicule proche de la place de stationnement et en alignement avec son axe médian.



A Environ 3,3 ft. (1 m)

- 2 Appuyez sur le bouton principal du système Advanced Park et contrôlez que l'affichage multimédia vous présente une place de stationnement possible.

Si le bouton "MODE" s'affiche, vous pouvez l'utiliser pour choisir entre la fonction de mémorisation et le mode de stationnement en bataille (marche avant/arrière) ou celui de stationnement en créneau.



- 3 Sélectionnez la place de stationnement de votre choix, puis sélectionnez le bouton "Début".

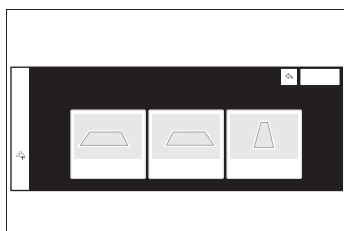
Appliquez la procédure expliquée pour le mode de stationnement en bataille (marche avant/arrière), à partir de l'étape 3. (→P.426)

- Si vous avez l'impression que votre véhicule s'approche trop d'un autre, d'une personne ou d'un caniveau tout proche

→P.428

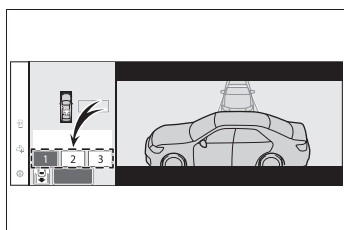
■ **Lorsque vous remplacez une place de stationnement enregistrée par une nouvelle**

Si vous sélectionnez  alors que le nombre maximum de places de stationnement enregistrées est déjà atteint, vous pouvez en sélectionner une existante et la remplacer par une nouvelle.



■ **Lorsque plusieurs places de stationnement sont enregistrées**

Sélectionnez la place de stationnement de votre choix, puis sélectionnez le bouton "Début".



■ **Lorsqu'il y a eu action sur les freins**

→P.428

 NOTE

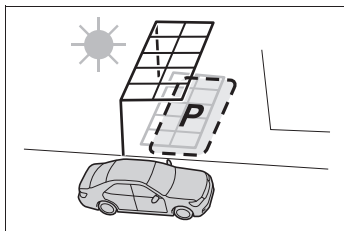
■ **Lorsque vous utilisez la fonction de mémorisation (→P.428, 434)**

- La fonction de mémorisation vous aide à garer le véhicule dans une place de stationnement préalablement enregistrée. Si les conditions tenant à la chaussée, au véhicule ou au périmètre environnant sont différentes de celles qu'elles étaient au moment de la mémorisation, il peut arriver que la place de stationnement ne puisse pas être détectée correctement ou que l'assistance ne puisse pas être fournie jusqu'au point où le véhicule est parfaitement stationné.
- Ne pas enregistrer une place de stationnement dans les situations telles que celles décrites ci-après, car le risque existe que la place de stationnement définie ne puisse pas être enregistrée ou que l'assistance ne soit plus possible par la suite.
- Lorsque l'optique d'une caméra est sale ou couverte de gouttelettes d'eau
- Lorsqu'il pleut ou qu'il neige
- Lorsque la luminosité ambiante est faible (de nuit, etc.)
- Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver qu'il ne soit pas possible d'enregistrer une place de stationnement.
- Lorsque l'espace est insuffisant entre la route et la place de stationnement
- Lorsque la voirie autour de la place de stationnement ne présente aucune différence que le système puisse identifier

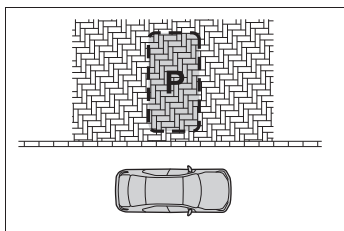


NOTE

- Si vous avez mémorisé une place de stationnement dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que vous ne puissiez plus démarrer l'assistance par la suite ou que l'assistance au stationnement jusqu'à la position mémorisée ne soit plus possible.
- Lorsque la place de stationnement est à l'ombre (elle est abritée par un carport, etc.)



- Lorsque la place de stationnement est occupée par des feuilles mortes, des déchets ou tout objet qui va probablement ne pas y rester
- Lorsque le revêtement de la voirie autour de la place de stationnement présente un motif répétitif (pavés, etc.)



- Dans certaines situations comme les suivantes, il peut arriver que le système ne puisse pas vous fournir assistance jusqu'à la place de stationnement enregistrée:

- Lorsque l'apparence de la place de stationnement est modifiée par l'ombre portée du véhicule ou des arbres
- Lorsqu'un obstacle est détecté dans la place de stationnement enregistrée
- Lorsqu'un piéton ou un véhicule de passage est détecté pendant l'assistance
- Lorsque le point auquel le véhicule est arrêté n'est pas le même que celui où il se trouvait au moment de l'enregistrement
- Lorsque la place de stationnement enregistrée est rendue inaccessible par la présence de barrières ou butées de parking, etc.
- Lorsque la chaussée autour de la place de stationnement a subi une modification (elle s'est dégradée ou a été refaite)
- Lorsque les conditions d'éclairage sont différentes de celles qui régnaient au moment de l'enregistrement (en raison de la météo ou de l'heure dans la journée)
- Lorsqu'une caméra est directement éclairée par la lumière du soleil, notamment tôt le matin ou en soirée
- Lorsque la chaussée est de couleur ou de luminosité inégale
- Lorsque la place de stationnement est éclairée par intermittence (feux d'un autre véhicule, éclairage de sécurité, etc.)
- Lorsque le revêtement de la voirie autour de la place de stationnement présente un motif répétitif

**NOTE**

- Lorsque la chaussée comporte une saillie de faible hauteur à proximité de la place de stationnement
- Lorsque la place de stationnement est en pente
- Lorsqu'une caméra est aspergée d'eau chaude ou froide et que son optique se couvre de buée
- Lorsque l'optique d'une caméra est sale ou couverte de gouttelettes d'eau
- Lorsque des accessoires ont été montés sur le véhicule, qui masquent le champ de vision de la caméra

Si l'assistance se termine pendant l'enregistrement, recommencez ce dernier depuis le début.

- Lorsque vous enregistrez une place de stationnement avec la fonction de mémorisation, le message "Pas de place stationnement disponible à enregistrer" s'affiche si le système ne détecte pas la chaussée.
- Lorsque vous utilisez la fonction de mémorisation, veillez à arrêter immédiatement devant la position d'arrêt. Sinon, le risque existe que la place de stationnement ne puisse pas être correctement détectée ou que l'assistance ne soit pas fournie jusqu'au point où le véhicule est parfaitement stationné.

- Ne pas utiliser la fonction de mémorisation si une caméra a subi un choc violent ou si les images du moniteur de vision panoramique sont désalignées.
- Si une caméra a été remplacée, son angle d'installation ayant été modifié, il est nécessaire de recommencer l'enregistrement des places de stationnement avec la fonction de mémorisation.

Annulation/suspension du système Advanced Park

■ Conditions d'annulation de l'assistance

Dans certaines situations comme les suivantes, le système Advanced Park est annulé dans ses manœuvres. Tenez fermement le volant en mains et appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le système ayant été arrêté dans ses manœuvres, remettez-le en fonction ou terminez manuellement la manœuvre de stationnement, en tournant le volant de direction.

- Vous appuyez sur le bouton principal du système Advanced Park
- Vous avez passé la position de sélection sur P
- Vous serrez le frein de stationnement
- Une porte ou le hayon est ouvert

- La ceinture de sécurité conducteur est détachée
- Les rétroviseurs extérieurs sont escamotés
- Le système TRAC ou VSC est désactivé
- Le système TRAC, VSC ou ABS est en action
- Vous appuyez sur le bouton "X-MODE" (sur modèles équipés)
- Le véhicule tracte une caravane/remorque ou un autre véhicule
- Vous appuyez sur le contacteur de démarrage
- Le système détermine que les conditions de stationnement sont telles qu'elles ne permettent plus de poursuivre l'assistance
- Le système est défaillant
- Alors que le véhicule était à l'arrêt, vous avez sélectionné "Annuler" à l'écran multimédia

■ Conditions de suspension de l'assistance

Dans certaines situations comme les suivantes, le système Advanced Park est suspendu dans ses manœuvres.

Vous pouvez relancer l'assistance en suivant les instructions affichées à l'écran multimédia.

Par ailleurs, lorsque l'assistance est suspendue, si vous changez deux fois la position de sélection

alors que vous appuyez sur la pédale de frein, l'assistance est annulée dans cette position de sélection.

En revanche, si l'assistance est suspendue par un changement de la position de sélection, elle est annulée si la position de sélection est changée une fois.

- Vous tournez le volant de direction
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur
- Vous avez changé la position de sélection
- Un objet stationnaire ou mobile susceptible d'entrer en collision avec votre véhicule a été détecté, avec pour résultat l'intervention du contrôle de puissance du système VE ou du contrôle par freinage.
- Vous appuyez sur le bouton de caméra

Configuration des paramètres Advanced Park

Sélectionnez  à l'écran multimédia, puis sélectionnez "Advanced Park".

■ Profil de vitesse

Vous pouvez configurer la vitesse de déplacement du véhicule pendant ses manœuvres sous assistance.

Vous ne pouvez pas modifier ce paramètre lorsque vous enregistrez

une place de stationnement avec la fonction de mémorisation.

■ Portée de détection des obstacles

Vous pouvez configurer la distance à partir de laquelle les obstacles sont évités pendant les manœuvres sous assistance.

■ Méthode préférentielle de stationnement

Vous pouvez choisir entre stationnement en créneau ou en bataille (marche avant/arrière) l'orientation que vous préférez vous voir proposée par le système lorsque vous vous présentez au stationnement.

■ Sens préférentiel de stationnement

Vous pouvez choisir entre marche avant ou marche arrière le sens de marche que vous préférez vous voir proposé par le système lorsque le stationnement sur une place en bataille est possible.

■ Sens préférentiel de sortie (bataille)

Vous pouvez choisir entre gauche ou droite le côté que vous préférez vous voir proposé par le système lorsque la sortie d'une place de stationnement en marche avant ou arrière est possible.

■ Sens préférentiel de sortie (créneau)

Vous pouvez choisir entre gauche ou droite le côté que vous préférez vous voir proposé par le système lorsque la sortie d'une place de stationnement en créneau est possible.

■ Vue caméra en entrée de stationnement

Vous pouvez configurer l'angle de caméra à afficher lorsque vous garez le véhicule en mode de stationnement en bataille (marche avant/arrière) ou en mode de stationnement en créneau.

■ Vue caméra en sortie de stationnement

Vous pouvez configurer l'angle de caméra à afficher lorsque vous quittez une place de stationnement en mode de sortie de stationnement en bataille (marche avant/arrière) ou en mode de sortie de stationnement en créneau.

■ Correction de la trajectoire de stationnement

La trajectoire suivie pendant le déroulement de l'assistance au stationnement peut être corrigée vers l'intérieur ou l'extérieur.

Lorsque les pneus sont usés, il peut arriver que le véhicule dévie de sa trajectoire par rapport à l'axe médian de la place de stationnement. Dans ce cas, utilisez ce para-

mètre pour corriger la trajectoire de stationnement.

■ Réglage de la largeur de voirie

Vous pouvez régler l'amplitude du mouvement latéral du véhicule lorsqu'il avance, au lancement de l'assistance au stationnement.

■ Correction de la position de stationnement (M.AV)

Vous pouvez corriger la position à laquelle termine le véhicule en mode de stationnement en bataille (marche avant). (Excepté lorsque vous utilisez la fonction de mémorisation.)

■ Correction de la position de stationnement (M.AR)

Vous pouvez corriger la position à laquelle termine le véhicule en mode de stationnement en bataille (marche arrière). (Excepté lorsque vous utilisez la fonction de mémorisation.)

■ Configuration de l'accessoire arrière

Si le véhicule a été équipé à l'arrière d'un accessoire, comme un attelage par exemple, vous pouvez corriger la longueur à l'arrière du véhicule pour éviter qu'il n'entre en collision avec des obstacles pendant qu'il recule.

■ Suppression d'une place de stationnement enregistrée

Vous pouvez supprimer les places de stationnement enregistrées dans la fonction de mémorisation. La suppression des informations liées à la place de stationnement n'est pas possible lorsque l'assistance est en cours de manœuvre, ni au moment de la mémorisation de la place de stationnement.



NOTE

- Prenez toutes les précautions possibles lorsque vous utilisez la correction de la position de stationnement (que ce soit en marche avant ou en marche arrière) car le risque existe alors que le véhicule entre en collision avec une butée de parking, une bordure de trottoir, ou tout autre obstacle à faible hauteur.
- S'il apparaît de toute évidence que votre véhicule va entrer en collision avec un autre ou un obstacle à côté de lui, une barrière ou butée de parking, une bordure de trottoir, etc., appuyez sur la pédale de frein pour l'arrêter puis appuyez sur le bouton principal du système Advanced Park pour le désactiver.

Messages Advanced Park affichés

L'état fonctionnel, les instructions d'assistance, etc., du système Advanced Park sont affichés à l'écran multimédia. Si un message s'affiche, vous devez y réagir en suivant les

consignes affichées.

■ **Si le message “Pas de place de stationnement disponible” est affiché**

Amenez le véhicule à un emplacement où le système peut détecter une place de stationnement ou des lignes en délimitant une.

■ **Si le message “Non disponible dans les conditions actuelles” est affiché**

Amenez le véhicule à un autre emplacement et relancez le système.

■ **Si le message “Espace insuffisant pour quitter la place” est affiché**

Vous ne pouvez pas utiliser la fonction de sortie de stationnement en créneau du fait d'un dégagement insuffisant entre votre véhicule et ceux stationnés devant et derrière lui, de la présence d'un obstacle dans la direction de la sortie, etc.

Contrôlez les conditions du périmètre autour de votre véhicule et manœuvrez manuellement pour sortir de la place de stationnement.

■ **Si le message “Réglage de la vitesse impossible” est affiché**

Le système a évalué qu'il n'est pas capable de maîtriser la vitesse du véhicule du fait de son utilisation à un emplacement en pente ou en décroché, et a annulé l'assistance.

Utilisez le système sur un emplacement où le sol est de niveau.

■ **Si le message “Obstacle détecté” est affiché**

Lorsqu'un objet mobile ou stationnaire susceptible d'entrer en collision avec votre véhicule a été détecté, la commande de sortie du système VE/la commande de freinage fonctionne pour suspendre l'aide au stationnement Advanced Park.

Contrôlez les conditions du périmètre autour du véhicule. Pour reprendre l'assistance, sélectionnez le bouton “Début” à l'écran multimédia.

■ **Si le message “Pas de place stationnement disponible à enregistrer” est affiché**

Ce message s'affiche lorsque vous sélectionnez  à une place de stationnement que le système ne détecte pas.

Utilisez le système à une place de stationnement où des différences peuvent être identifiées sur la chaussée. (→P.437)

Moniteur multi-terrain *

* : Sur modèles équipés

Le moniteur multi-terrain aide le conducteur ou la conductrice à contrôler tout ce qui entoure le véhicule. Il l'assiste dans sa tâche consistant à évaluer les conditions alentours dans des situations variées, notamment en tout-terrain ou pour vérifier l'absence d'obstacles au moment de stationner.

- Les illustrations utilisées dans ce texte pour rendre compte de l'écran ne sont que des exemples, et peuvent différer de l'image effectivement affichée à l'écran.

**AVERTISSEMENT**

■ Lorsque vous utilisez le système du moniteur multi-terrain

Respectez les précautions suivantes pour éviter un accident au cours duquel vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé(e) ou tué(e).

- Ne jamais accorder une trop grande confiance au moniteur multi-terrain. Comme avec un autre véhicule qui en est dépourvu, conduisez prudemment en contrôlant vous-même la sécurité de tout ce qui vous entoure et du secteur à l'arrière du véhicule. Veillez particulièrement à éviter les véhicules stationnés et les autres obstacles.

- Les caractéristiques optiques de la caméra sont telles que l'image affichée à l'écran du moniteur multi-terrain ne rend pas compte de la position et de la distance des personnes et des obstacles telles qu'elles sont en réalité. Contrôlez directement la sécurité de tout ce qui vous entoure avant de commencer à rouler.
- Veillez à toujours surveiller visuellement derrière et tout autour de vous pendant que vous conduisez.
- Ne conduisez jamais en regardant uniquement l'écran, car l'image qu'il diffuse ne rend pas compte des conditions réelles. Si vous conduisez en regardant uniquement l'écran, vous pouvez entrer en collision avec un piéton ou un obstacle et provoquer un accident. Lorsque vous conduisez, veillez à surveiller vous-mêmes tout ce qui entoure le véhicule en vision directe et avec les rétroviseurs.
- La position des lignes de guidage affichées à l'écran est susceptible de varier sous l'effet de certains facteurs, comme le nombre de passagers, la capacité de chargement et la pente de la route. Veillez à toujours surveiller visuellement derrière et tout autour de vous pendant que vous conduisez.
- Par temps froid, il peut arriver que l'écran soit plus sombre ou que l'image soit plus floue. L'image des objets en mouvement, en particulier, peut s'afficher déformée et peut même disparaître de l'écran. Par conséquent, veillez à conduire prudemment et à contrôler visuellement la sécurité de tout ce qui vous entoure.

**AVERTISSEMENT**

- Si vous remplacez les pneus, la position des lignes de guidage affichées à l'écran est susceptible d'être incorrecte.

**NOTE****Moniteur multi-terrain**

Lorsque la caméra est défaillante, il peut arriver que l'écran s'affiche comme suit :

- Lorsque la position de sélection n'est pas sur R, le système continue à afficher l'image de la caméra
- Lorsque la position de sélection est sur R, il peut arriver que tout ou partie de l'écran s'affiche en noir
- Lorsque la position de sélection est sur R, il peut arriver que l'image affichée à l'écran ne passe pas sur celle de la caméra
- Les lignes de guidage ne sont pas affichées sur l'image de la caméra, alors que c'est le cas des pictogrammes d'alerte et des avis de mise en garde

Écrans du moniteur multi-terrain

Vous pouvez sélectionner les écrans suivants en fonction des conditions d'utilisation du véhicule.

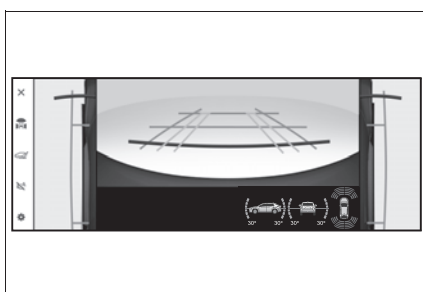
- Les écrans que vous pouvez sélectionner varient selon les conditions, notamment la position de sélection et la vitesse du véhicule. (→P.452)
- Selon l'écran concerné,

l'image peut être affichée à taille normale ou en plein écran.

■ Écrans lorsque le sélecteur "X-MODE" est sur marche.

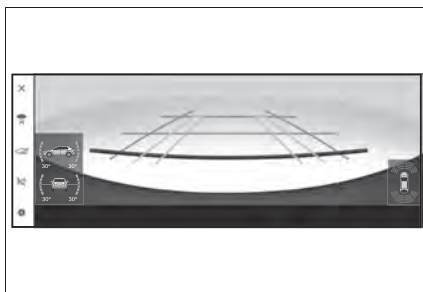
- Pour contrôler le périmètre à l'avant et sur les côtés du véhicule

► Vue avant/double vue latérale



→P.456

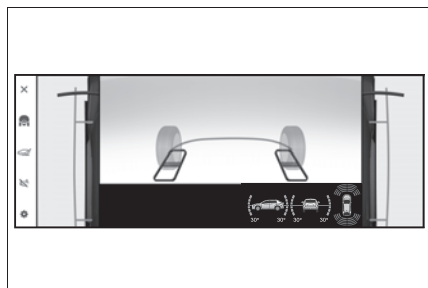
► Vue avant (grossie)



→P.456

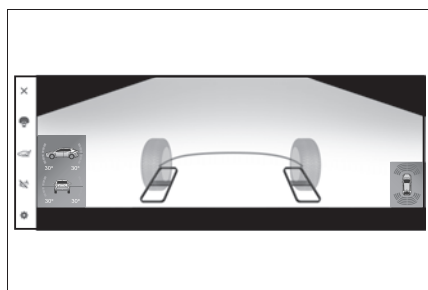
- Pour contrôler l'état du sol sous le véhicule

- Vue terrain sous véhicule/double vue latérale



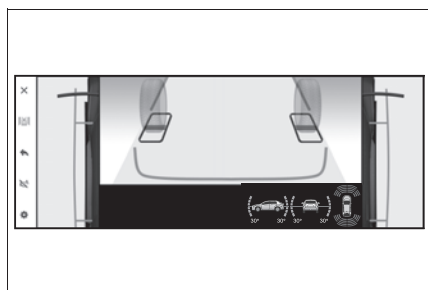
→P.460

- Vue terrain sous véhicule (grossie)



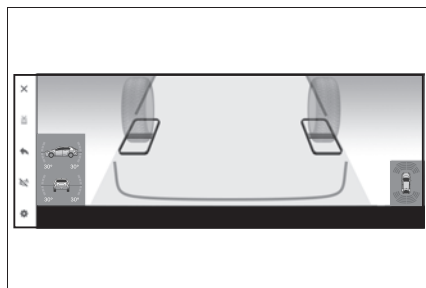
→P.460

- Vue terrain sous véhicule (roues arrière)/double vue latérale



→P.464

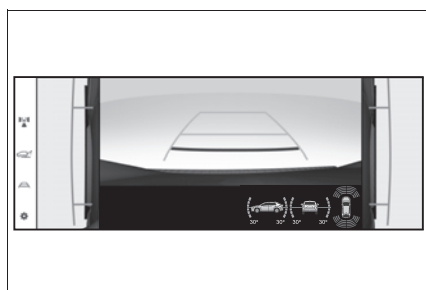
- Vue terrain sous véhicule (roues arrière) (grossie)



→P.464

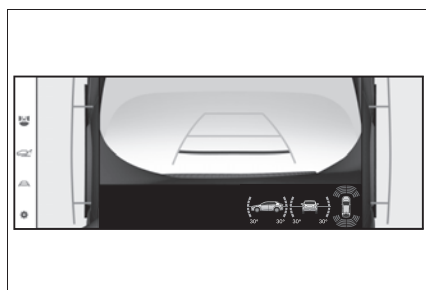
- Pour contrôler de le périmètre à l'arrière du véhicule

- Vue arrière/double vue latérale



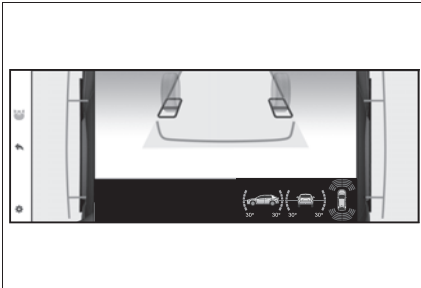
→P.468

- Vue arrière élargie/double vue latérale



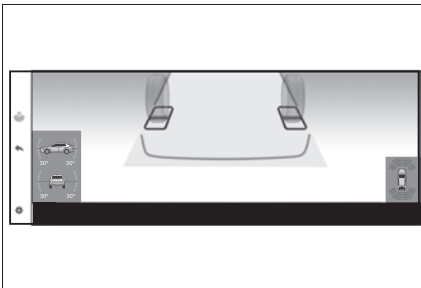
→P.468

- Vue terrain sous véhicule (secteur arrière)/double vue latérale



→P.472

- Vue terrain sous véhicule (secteur arrière) (grossie)

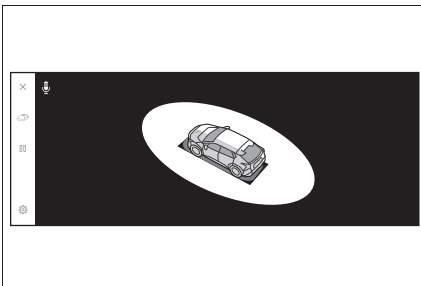


→P.472

- **Écrans possibles lorsque le bouton "X-MODE" est sur arrêt.**

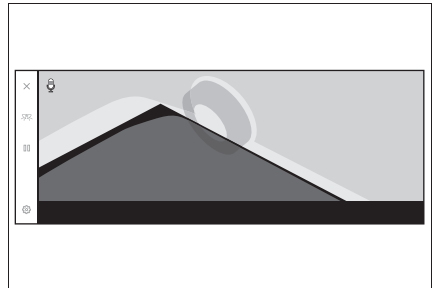
- Pour contrôler le périmètre autour du véhicule

- Vue mobile



→P.475

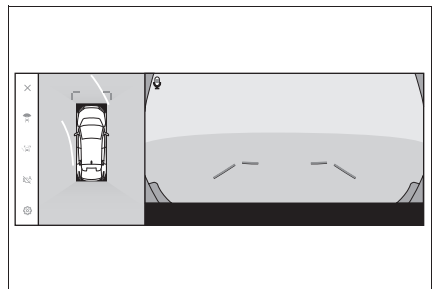
- Vue traversante



→P.475

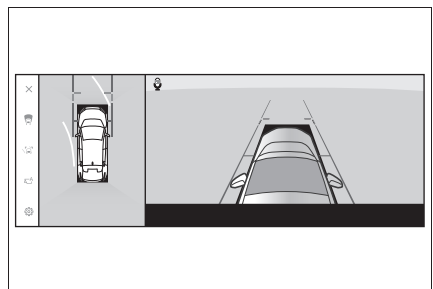
- Pour contrôler le périmètre à l'avant du véhicule

- Vue avant élargie/panoramique



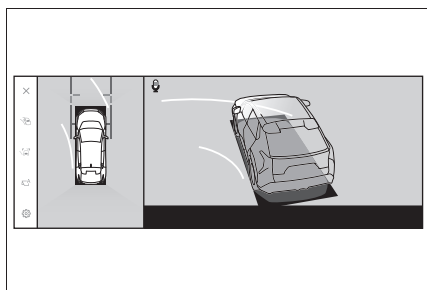
→P.477

- Vue dégagement latéral/panoramique



→P.477

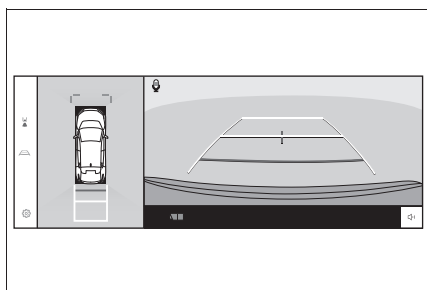
► Vue virage/panoramique



→P.477

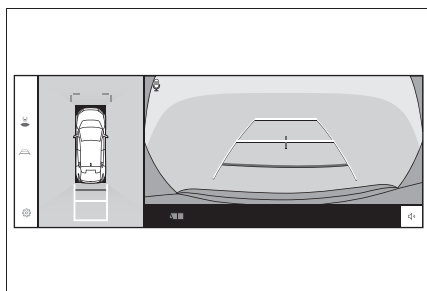
● Pour contrôler de le périmètre à l'arrière du véhicule

► Vue arrière/panoramique



→P.486

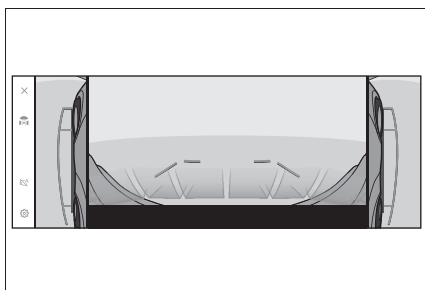
► Vue arrière élargie/panoramique



→P.486

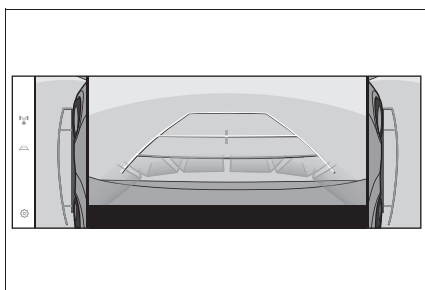
● Lorsque vous escamotez les rétroviseurs extérieurs

► Vue latérale/avant élargie



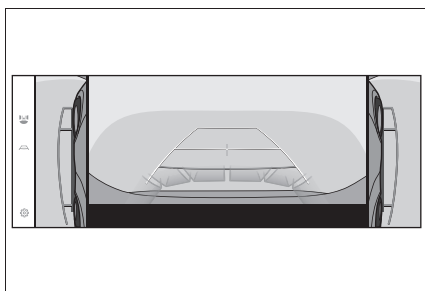
→P.495

► Vue latérale/arrière



→P.495

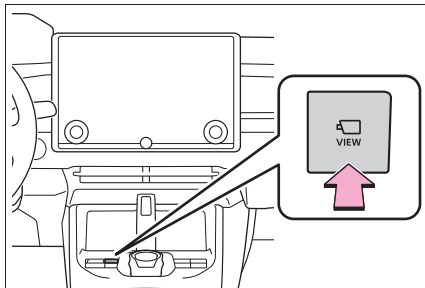
► Vue latérale/arrière large



→P.495

Bouton de caméra

L'emplacement du bouton de caméra est indiqué sur l'illustration.



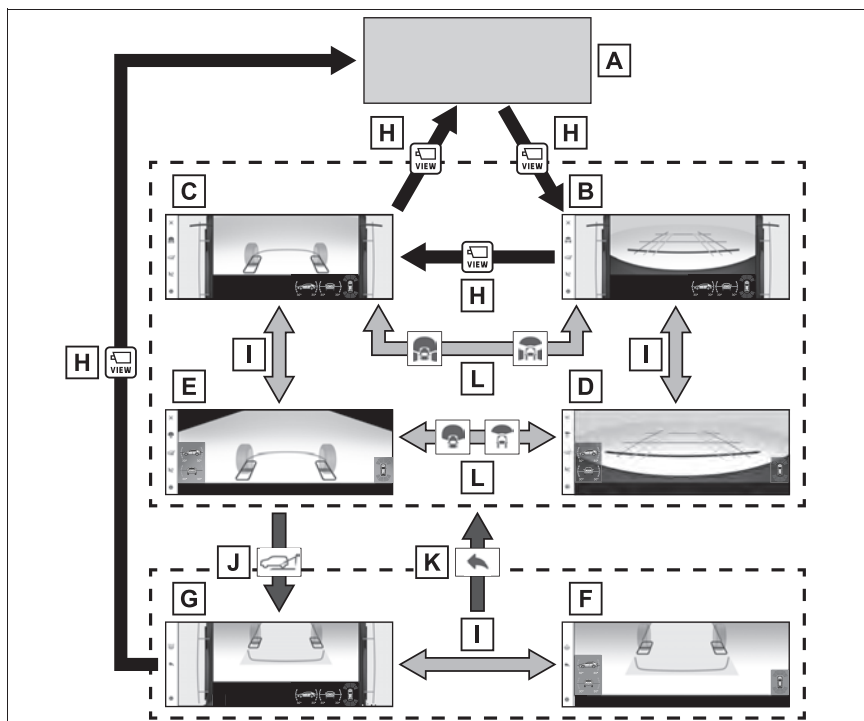
Comment alterner entre les modes d'écran

Lorsque vous appuyez sur le bouton de caméra alors que le contacteur de démarrage est sur MARCHE, une image apparaît au moniteur.

Le moniteur affiche différentes vues de la position du véhicule. (Ce qui suit est un exemple)

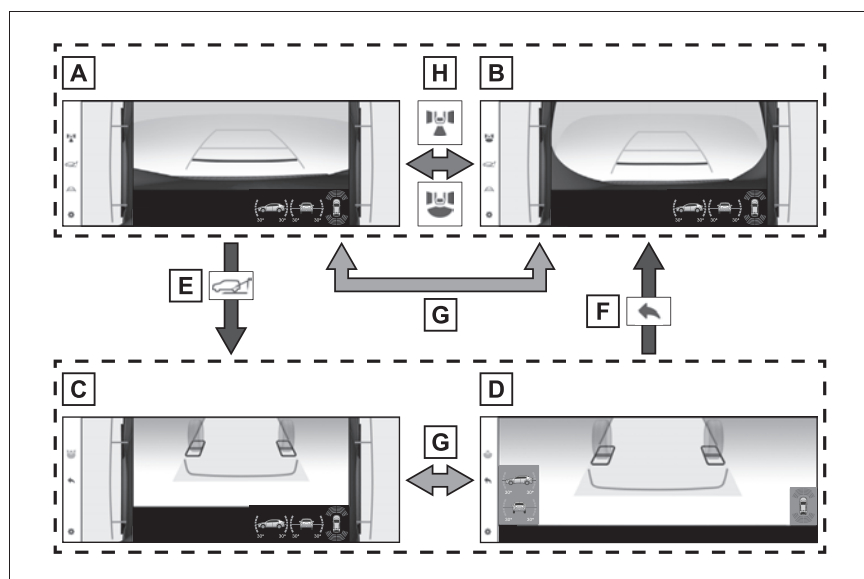
Le sélecteur "X-MODE" est sur marche

■ Lorsque la position de sélection est sur P, D ou N



- A** Écran audio, etc.
- B** Vue avant/double vue latérale
- C** Vue terrain sous véhicule/double vue latérale
- D** Vue avant (grossie)
- E** Vue terrain sous véhicule (grossie)
- F** Vue terrain sous véhicule (roues arrière) (grossie)
- G** Vue terrain sous véhicule (roues arrière)/double vue latérale
- H** Appuyez sur le bouton de caméra
- I** Sélection de l'écran du moniteur multi-terrain
- J** Sélection du bouton de vue terrain sous véhicule (roues arrière)
- K** Sélection du bouton de retour
- L** Sélection du bouton de mode d'affichage

■ Lorsque la position de sélection est sur R

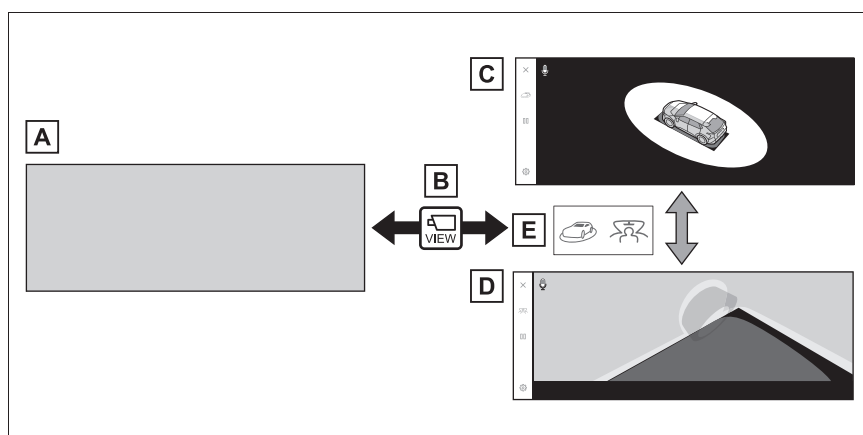


- A** Vue arrière/double vue latérale
- B** Vue arrière élargie/double vue latérale
- C** Vue terrain sous véhicule (secteur arrière)/double vue latérale

- D** Vue terrain sous véhicule (secteur arrière) (grossie)
- E** Sélection du bouton de vue terrain sous véhicule (secteur arrière)
- F** Sélection du bouton de retour
- G** Sélection de l'écran du moniteur multi-terrain
- H** Sélection du bouton de mode d'affichage

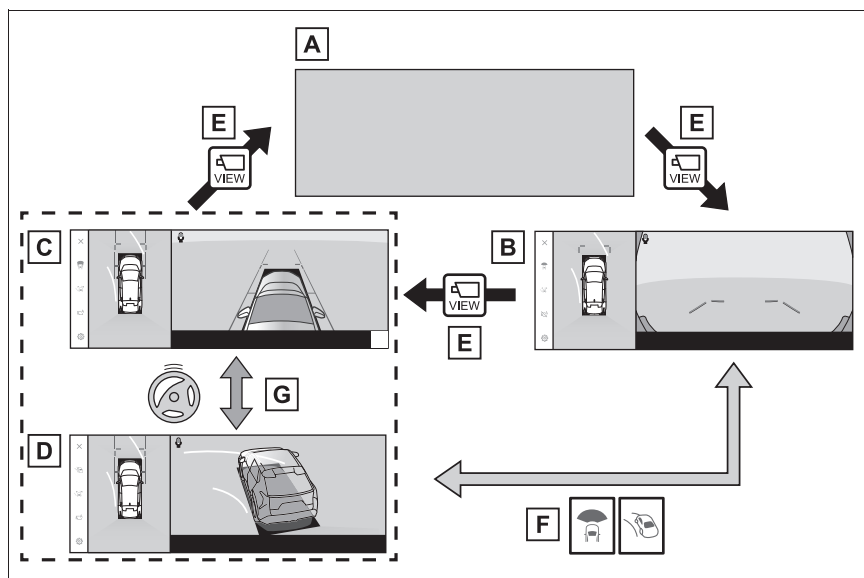
Le sélecteur "X-MODE" est sur arrêt

- Lorsque la position de sélection est sur P



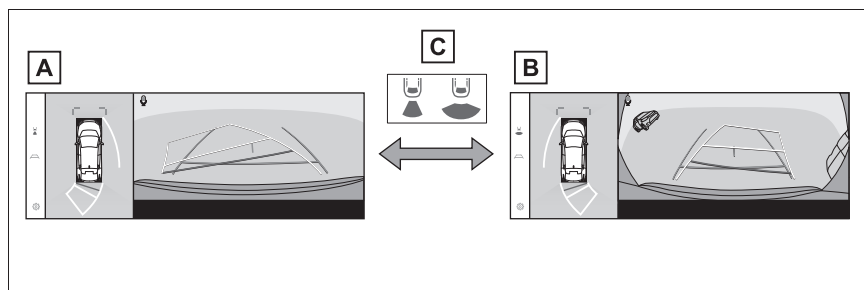
- A** Écran de navigation, écran audio, etc.
- B** Appui sur le bouton de caméra
- C** Vue mobile
- D** Vue traversante
- E** Sélection du bouton de sélection du mode d'affichage

■ Lorsque la position de sélection est sur D ou N



- A** Écran de navigation, écran audio, etc.
- B** Vue avant élargie/panoramique
- C** Vue dégagement latéral/panoramique
- D** Vue virage/panoramique
- E** Appui sur le bouton de caméra
- F** Sélection du bouton de sélection du mode d'affichage
- G** Lorsque vous tournez le volant de direction de plus de 180 degrés par rapport au point milieu (ligne droite)

■ Lorsque la position de sélection est sur R



- A** Vue arrière/panoramique

B Vue arrière élargie/panoramique

C Sélection du bouton de sélection du mode d'affichage

■ Affichage à l'écran du moniteur multi-terrain

- La durée pendant laquelle l'écran du moniteur multi-terrain reste affiché varie comme suit, selon la vitesse du véhicule au moment où vous appuyez sur le bouton de caméra.
- L'écran du moniteur multi-terrain s'affiche si le véhicule roule à moins de 7 mph (12 km/h) environ au moment où vous appuyez sur le bouton de caméra.
- Dès l'instant où le véhicule roule à plus de 7 mph (12 km/h) environ, l'image du moniteur multi-terrain n'est plus affichée.
- Vous pouvez sauvegarder dans Mes Réglages certains paramètres d'affichage comme par exemple le mode des lignes de guidage, à condition d'enregistrer le conducteur ou la conductrice, pour qu'ils soient ensuite appliqués lorsque la personne monte à bord.
- Vous pouvez utiliser l'assistant intelligent pour afficher l'écran du moniteur de vision panoramique, pour changer de mode d'écran et bien d'autres actions.

Affichage à l'écran et fonctions

Lorsque le sélecteur "X-MODE" est sur marche, les différents écrans présentent des informations pour aider dans les diverses situations de conduite, notamment pour vérifier la présence d'obstacles au moment d'avancer ou de reculer, ou pour

évaluer l'état du sol en utilisation en tout-terrain.

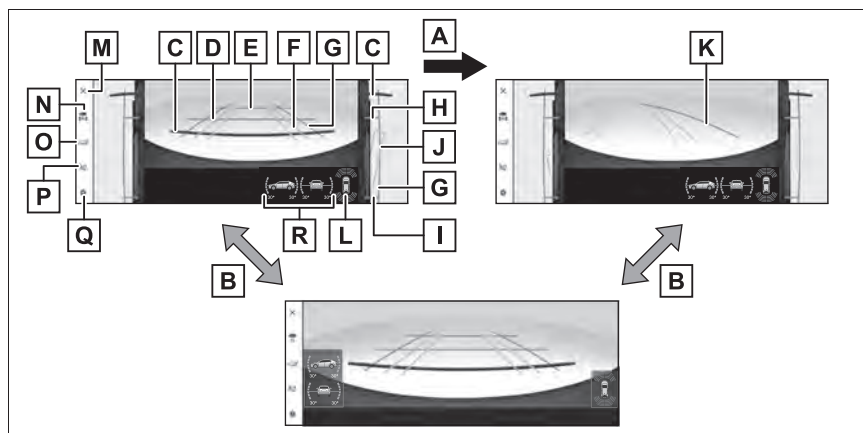
Vue avant/double vue latérale

La vue avant/double vue latérale est utile pour contrôler le périmètre à l'avant du véhicule et autour.

Pour afficher l'écran, appuyez sur le bouton de caméra alors que la position de sélection est sur P, D ou N.

- En plus de l'image captée à l'avant du véhicule, le système affiche des lignes de guidage en vue composite pour fournir des repères permettant de décider quand tourner et avancer.
- Si vous sélectionnez l'affichage de la vue avant pendant que cet écran est affiché, l'image à l'écran est grossie au lieu d'être affichée en vue normale. (Sélectionnez une nouvelle fois l'affichage pour rétablir l'écran en vue normale)
- Si vous tournez le volant de direction de plus de 270°, les lignes de guidage et autres aides au braquage s'affichent automatiquement.

Affichage à l'écran



A Si vous tournez le volant de direction sur 270° ou plus

B Sélection de l'affichage

C Ligne de guidage en distance à 1,5 ft. (0,5 m) (rouge)

D Ligne de guidage en distance à 3 ft. (1 m) (bleu)

E Ligne de guidage en distance à 6 ft. (2 m) (bleu)

Les lignes **C** à **E** matérialisent la distance estimée depuis l'avant du véhicule.

F Ligne de trajectoire des roues avant (jaune)

Matérialise la trajectoire estimée des roues avant en fonction de la position du volant de direction.

G Lignes de largeur du véhicule (bleu)

Matérialisent la largeur du véhicule rétroviseurs extérieurs compris.

H Ligne de contact des pneus avant (bleu)

I Ligne de contact des pneus arrière (bleu)

Les lignes **H** et **I** matérialisent la position estimée des roues sur l'image.

J Ligne de trajectoire des roues arrière (jaune)

Matérialise la trajectoire estimée des roues arrière.

K Ligne de guidage de mouvement avant (bleu)

Matérialise la trajectoire estimée des roues au braquage le plus serré possible.

L Système intuitif d'aide au stationnement/indicateur de patinage

Indique le patinage des roues par un changement de couleur et le clignotement de la roue concernée. Si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un obstacle statique lorsqu'il est activé, l'indicateur s'affiche à l'écran. (→P.459)

M Bouton de sortie d'écran

Permet de revenir à l'écran précédemment affiché, comme l'écran audio par exemple.

N Bouton de sélection du mode d'affichage

Permet d'alterner entre les modes d'affichage à chaque appui sur le bouton.

O Bouton de sélection de la vue terrain sous véhicule (roues arrière)

Permet de passer en vue terrain sous véhicule (roues arrière)/double vue latérale (→P.464)

P Bouton de sélection du mode d'affichage automatique

→P.459

Q Bouton des paramètres

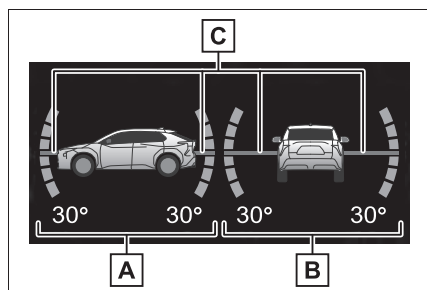
Permet de modifier les paramètres tels que l'affichage automatique de la vue virage, la couleur de carrosserie du véhicule, la distance de détection par le système intuitif d'aide au stationnement. (→P.500)

R Clinomètre

Affiche le degré d'inclinaison estimé du véhicule. (→P.458)

■ Clinomètre

Le clinomètre indique l'inclinaison du véhicule vers l'avant, l'arrière, la gauche et la droite dans une plage comprise entre 0° et 30° environ.

**A** Graduations en degrés d'inclinaison vers l'avant et l'arrière

Indiquent l'inclinaison du véhicule en degrés vers l'avant et l'arrière.

B Graduations en degrés
d'inclinaison vers la gauche
et la droite

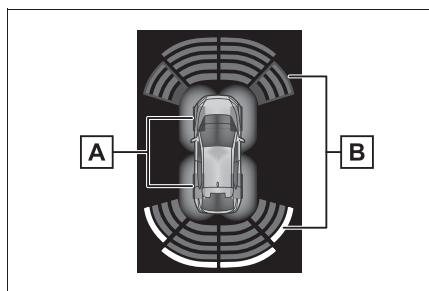
Indiquent l'inclinaison du véhicule en degrés vers la gauche et la droite.

C Pointeur

Indique le degré d'inclinaison du véhicule par rapport à une ligne parallèle.

■ **Système intuitif d'aide au stationnement/indicateur de patinage**

Indique quelle roue est en train de patiner quand un patinage est détecté.



A Icône de pneu

Le pneu de la roue en patinage clignote en orange.

B Affichage contextuel du système intuitif d'aide au stationnement

S'affiche si un obstacle est détecté alors que le système intuitif d'aide au stationnement est activé.

Mode d'affichage automatique

Un mode d'affichage automa-

tique est disponible, en plus de la sélection manuelle de l'écran par appui sur le bouton de caméra. Dans ce mode, l'écran s'affiche automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule.

En mode d'affichage automatique, le moniteur affiche automatiquement les images dans les situations suivantes:

- Vous touchez le bouton d'affichage automatique  pour activer le mode d'affichage auto.
- Avec le mode d'affichage automatique actif, les vues s'affichent automatiquement dans les situations suivantes:
- Lorsque la position de sélection est sur D ou N
- Le véhicule ralentit à moins de 6 mph (10 km/h) (avec la position de sélection sur une autre position que R)

■ **Affichage de la vue avant/double vue latérale**

L'écran est affichable lorsque la position de sélection est sur P, D ou N.

■ **Affichage du clinomètre**

- L'inclinaison du véhicule est indiquée en degrés par le mouvement du pointeur et la rotation de l'image du véhicule.
- Les graduations en degrés d'inclinaison vers l'avant, l'arrière, la gauche et la droite changent de couleur en fonction de la pente

d'inclinaison du véhicule à chaque instant.

- Après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur MARCHE, le degré d'inclinaison n'est pas indiqué tant que l'information n'a pas été mesurée
- Le degré d'inclinaison indiqué par le clinomètre ne constitue qu'une indication approximative, il peut différer par rapport à celui mesuré par un autre équipement.
- Lorsque le degré d'inclinaison est supérieur à 30°, le pointeur

s'affiche au-delà de 30°.

- Si le système est défaillant, la silhouette du véhicule et le pointeur ne s'affichent pas. Dans ce cas, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Indicateur de patinage

Si le système est défaillant, l'icône figurant la roue n'est pas affichée. Dans ce cas, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

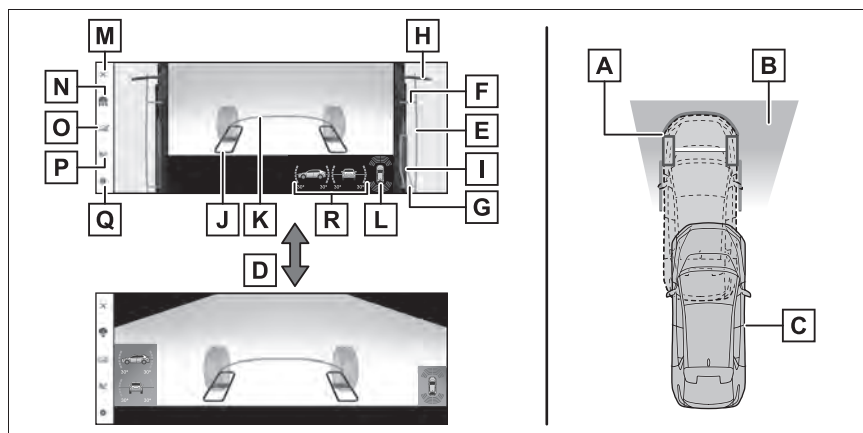
Vue terrain sous véhicule/double vue latérale

Des lignes matérialisant la position actuelle du véhicule et des roues sont affichées en vue composite sur une image captée en arrière de la position actuelle du véhicule, pour aider le conducteur ou la conductrice à contrôler les conditions sous le véhicule ou à évaluer la position des roues avant.

Pour afficher l'écran, appuyez sur le bouton de caméra alors que la position de sélection est sur P, D ou N.

- Il faut parcourir une certaine distance pour que l'image s'affiche.
- Si vous sélectionnez la vue terrain sous véhicule pendant que cet écran est affiché, l'image à l'écran est grossie au lieu d'être affichée en vue normale. (Sélectionnez une nouvelle fois l'affichage pour rétablir l'écran en vue normale)

Affichage à l'écran



- A** Position actuelle du véhicule
- B** Image affichée en vue terrain sous véhicule (image captée en arrière de la position actuelle du véhicule)
- C** Position du véhicule au moment où l'image a été captée (en arrière de la position actuelle du véhicule)
- D** Sélection de l'affichage

E Lignes de largeur du véhicule (bleu)

Matérialisent la largeur du véhicule rétroviseurs extérieurs compris.

F Ligne de contact des pneus avant (bleu)

G Ligne de contact des pneus arrière (bleu)

Les lignes **F** et **G** matérialisent la position estimée des roues sur l'image.

H Ligne de guidage en distance à 1,5 ft. (0,5 m) (rouge, noir)

Matérialisent la distance estimée depuis l'avant du véhicule.

I Ligne de trajectoire des roues arrière (jaune)

Matérialise la trajectoire estimée des roues arrière.

J Lignes indicatrices de position des roues (noir, blanc)

Matérialisent la position estimée des roues avant.

K Lignes indicatrices de position du véhicule (bleu)

Matérialisent la position estimée du véhicule.

[L] Système intuitif d'aide au stationnement/indicateur de patinage

Indique le patinage des roues par un changement de couleur et le clignotement de la roue concernée. Si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un obstacle statique lorsqu'il est activé, l'indicateur s'affiche à l'écran. (→P.459)

[M] Bouton de sortie d'écran

Permet de revenir à l'écran précédemment affiché, comme l'écran audio par exemple.

[N] Bouton de sélection du mode d'affichage

Permet d'alterner entre les modes d'affichage à chaque appui sur le bouton.

[O] Bouton de sélection de la vue terrain sous véhicule (roues arrière)

Permet de passer en vue terrain sous véhicule (roues arrière)/double vue latérale (→P.464)

[P] Bouton de sélection du mode d'affichage automatique

→P.462

[Q] Bouton des paramètres

Permet de modifier les paramètres tels que l'affichage automatique de la vue virage, la couleur de carrosserie du véhicule, la distance de détection par le système intuitif d'aide au stationnement. (→P.500)

[R] Clinomètre

Affiche le degré d'inclinaison estimé du véhicule. (→P.458)

Mode d'affichage automatique

Un mode d'affichage automatique est disponible, en plus de la sélection manuelle de l'écran par appui sur le bouton de caméra. Dans ce mode, l'écran s'affiche automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule.

En mode d'affichage automatique, le moniteur affiche automatiquement les images dans

les situations suivantes:

- Vous touchez le bouton d'affichage automatique  pour activer le mode d'affichage auto.
- Avec le mode d'affichage automatique actif, les vues s'affichent automatiquement dans les situations suivantes:
 - Lorsque la position de sélection est sur D ou N
 - Le véhicule ralentit à moins de

6 mph (10 km/h) (avec la position de sélection sur une autre position que R)

■ Vue terrain sous véhicule/double vue latérale

- L'écran est affichable lorsque la position de sélection est sur P, D ou N.
- Dans les situations suivantes, la vue terrain sous véhicule disparaît.
 - Lorsque le véhicule tourne alors que vous avez braqué le volant de direction presque en butée d'un côté ou l'autre
 - Après le démarrage du système VE ou le retour à la normale du système, vous n'avez pas encore parcouru une distance donnée avec le véhicule
 - Lorsque les pneus dérapent ou patinent
 - L'ABS est actif
 - Lorsque le système est défaillant
- Si les rétroviseurs extérieurs sont escamotés au moment où la vue terrain sous véhicule s'affiche, il vous est présenté un écran séparé.
- Si le véhicule est en train de tourner alors que vous avez braqué le volant de direction au-delà d'un certain angle, il peut arriver qu'une partie de l'écran soit occultée. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement.
 - La route est recouverte de neige
 - Lorsque des ombres portées au sol sont créées par des sources lumineuses comme la lumière du jour ou les éclairages
 - Lorsque vous roulez sur une route glissante ou les roues patinent
 - L'optique de la caméra est sale ou souillée par une matière étrangère
 - Présence d'eau à l'avant du véhi-

cule (cours d'eau, étang, eau de mer, etc.)

- Un équipement en option a été installé
- Lorsque la caméra est occultée ou un objet est présent dans son champ de vision
- Les pneus ont été remplacés
- Lorsque le hayon est ouvert
- Lorsque vous tournez le volant de direction au-delà d'un angle de braquage précis
- Sur les routes en dénivelé
- Sachant que l'image affichée est captée quelques instants auparavant, il peut arriver que la situation telle qu'elle apparaît à l'écran soit différente de la réalité dans les cas suivants:
 - Apparition ou mouvement d'un obstacle après que l'image ait été captée.
 - Mouvement de sable ou de neige après que l'image ait été captée.
 - Présence de boue ou de flaques d'eau dans le champ de vision.
 - Lorsque le véhicule patine.



AVERTISSEMENT

■ Lignes de guidage

Les lignes indicatrices de position des roues et du véhicule peuvent rendre compte d'une position du véhicule différente de ce qu'elle est en réalité, selon le nombre de passagers, le poids du chargement, la qualité de la route ou l'état de son revêtement, la luminosité ambiante, l'équipement du véhicule avec des pneus ou des pièces de suspension qui ne sont pas d'origine, etc. Conduisez toujours votre véhicule en vous assurant de la sécurité de tout ce qui vous entoure.

**AVERTISSEMENT****■ Affichage de la vue terrain sous véhicule**

L'image affichée est celle captée précédemment en un point en arrière de la position actuelle du véhicule. Dans les cas comme ceux où des objets ont fait mouvement après que l'image ait été captée, celle affichée peut être différente de la réalité. Par ailleurs, lorsque vous circulez dans l'obscurité, la nuit par exemple, il y a des cas où l'image ne permet pas de confirmer la présence d'obstacles.

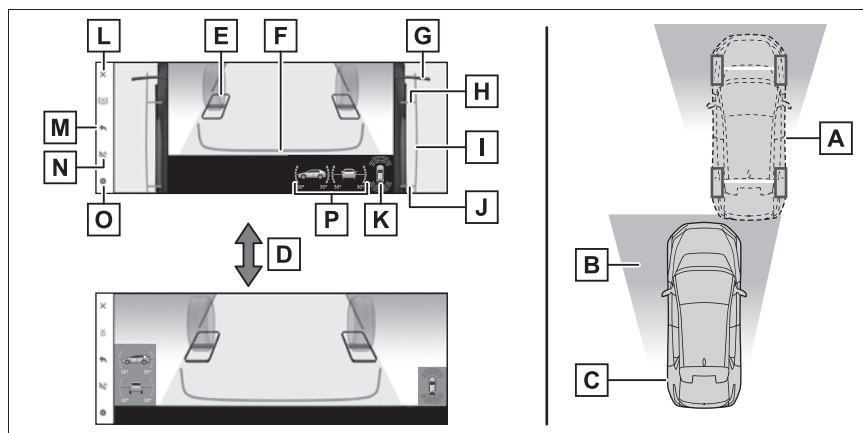
Vue terrain sous véhicule (roues arrière)/double vue latérale

Des lignes matérialisant la position actuelle du véhicule et des roues sont affichées en vue composite sur une image captée en arrière de la position actuelle du véhicule, pour aider le conducteur ou la conductrice à contrôler les conditions sous le véhicule ou à évaluer la position des roues arrière.

Pour afficher l'écran, appuyez sur le bouton de caméra alors que la position de sélection est sur P, D ou N, puis sélectionnez la vue terrain sous véhicule (roues arrière) par son bouton.

- Il faut parcourir une certaine distance pour que l'image s'affiche.
- Si vous sélectionnez la vue terrain sous véhicule pendant que cet écran est affiché, l'image à l'écran est grossie au lieu d'être affichée en vue normale. (Sélectionnez une nouvelle fois l'affichage pour rétablir l'écran en vue normale)

Affichage à l'écran



- A** Position actuelle du véhicule
- B** Image affichée en vue terrain sous véhicule (roues arrière)
(image captée en arrière de la position actuelle du véhicule)
- C** Position du véhicule au moment où l'image a été captée (en arrière de la position actuelle du véhicule)
- D** Sélection de l'affichage
- E** Lignes indicatrices de position des roues (noir, blanc)
Matérialisent la position estimée des roues arrière.
- F** Lignes indicatrices de position du véhicule (bleu)
Matérialisent la position estimée du véhicule.
- G** Ligne de guidage en distance à 1,5 ft. (0,5 m) (rouge, noir)
Matérialisent la distance estimée depuis l'avant du véhicule.
- H** Ligne de contact des pneus avant (bleu)
Matérialisent la position estimée des roues sur l'image.
- I** Lignes de largeur du véhicule (bleu)
Matérialisent la largeur du véhicule rétroviseurs extérieurs compris.
- J** Ligne de contact des pneus arrière (bleu)
Matérialisent la position estimée des roues sur l'image.
- K** Système intuitif d'aide au stationnement/indicateur de patinage
Indique le patinage des roues par un changement de couleur et le clignote-

ment de la roue concernée. Si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un obstacle statique lorsqu'il est activé, l'indicateur s'affiche à l'écran. (→P.459)

[L] Bouton de sortie d'écran

Permet de revenir à l'écran précédemment affiché, comme l'écran audio par exemple.

[M] Bouton de retour

Retour à l'écran précédent

[N] Bouton de sélection du mode d'affichage automatique

→P.466

[O] Bouton des paramètres

Permet de modifier les paramètres tels que l'affichage automatique de la vue virage, la couleur de carrosserie du véhicule, la distance de détection par le système intuitif d'aide au stationnement. (→P.500)

[P] Clinomètre

Affiche le degré d'inclinaison estimé du véhicule. (→P.458)

Mode d'affichage automatique

Un mode d'affichage automatique est disponible, en plus de la sélection manuelle de l'écran par appui sur le bouton de caméra. Dans ce mode, l'écran s'affiche automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule. En mode d'affichage automatique, le moniteur affiche automatiquement les images dans les situations suivantes:

- Vous touchez le bouton d'affichage automatique  pour activer le mode d'affichage auto.
- Avec le mode d'affichage automatique actif, les vues

s'affichent automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque la position de sélection est sur D ou N
- Le véhicule ralentit à moins de 6 mph (10 km/h) (avec la position de sélection sur une autre position que R)

■ Vue terrain sous véhicule (roues arrière)

- L'écran est affichable lorsque la position de sélection est sur P, D ou N.
- Dans les situations suivantes, l'écran cesse d'afficher la vue terrain sous véhicule (roues arrière) et revient automatiquement à la vue caméra dernièrement utilisée. De plus, le bouton de sélection de la vue terrain sous véhicule (roues arrière) n'est plus utilisable tant que l'écran suivant n'est pas affiché.
- Lorsque la vitesse du véhicule

atteint ou dépasse 3 mph (5 km/h) environ

- Lorsque le véhicule tourne alors que vous avez braqué le volant de direction presque en butée d'un côté ou l'autre
- Lorsque les pneus dérapent ou patinent
- L'ABS est actif
- Lorsque le système est défaillant
- Lorsque vous tournez le volant de direction au-delà d'un angle de braquage précis
- Si les rétroviseurs extérieurs sont escamotés au moment où la vue terrain sous véhicule (roues arrière) s'affiche, il vous est présenté un écran séparé.
- Si le véhicule est en train de tourner alors que vous avez braqué le volant de direction au-delà d'un certain angle, il peut arriver qu'une partie de l'écran soit occultée. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement ou ne puisse pas passer en vue terrain sous véhicule (roues arrière). De plus, le bouton de sélection de la vue terrain sous véhicule (roues arrière) n'est plus utilisable tant que l'écran suivant n'est pas affiché.
- La route est recouverte de neige
- Lorsque des ombres portées au sol sont créées par des sources lumineuses comme la lumière du jour ou les éclairages
- Lorsque vous roulez sur une route glissante ou les roues patinent
- L'optique de la caméra est sale ou souillée par une matière étrangère
- Présence d'eau à l'avant du véhicule (cours d'eau, étang, eau de mer, etc.)
- Un équipement en option a été installé
- Lorsque la caméra est occultée ou un objet est présent dans son champ de vision

- Les pneus ont été remplacés
- Lorsque le hayon est ouvert
- Lorsque vous tournez le volant de direction au-delà d'un angle de braquage précis
- Sur les routes en dénivelé
- Sachant que l'image affichée est captée quelques instants auparavant, il peut arriver que la situation telle qu'elle apparaît à l'écran soit différente de la réalité dans les cas suivants:
- Apparition ou mouvement d'un obstacle après que l'image ait été captée.
- Mouvement de sable ou de neige après que l'image ait été captée.
- Présence de boue ou de flaques d'eau dans le champ de vision.
- Lorsque le véhicule patine.



AVERTISSEMENT

■ Lignes de guidage

Les lignes indicatrices de position des roues et du véhicule peuvent rendre compte d'une position du véhicule différente de ce qu'elle est en réalité, selon le nombre de passagers, le poids du chargement, la qualité de la route ou l'état de son revêtement, la luminosité ambiante, l'équipement du véhicule avec des pneus ou des pièces de suspension qui ne sont pas d'origine, etc.

Conduisez toujours votre véhicule en vous assurant de la sécurité de tout ce qui vous entoure.

**AVERTISSEMENT**

■ **Affichage de la vue terrain sous véhicule (roues arrière)**

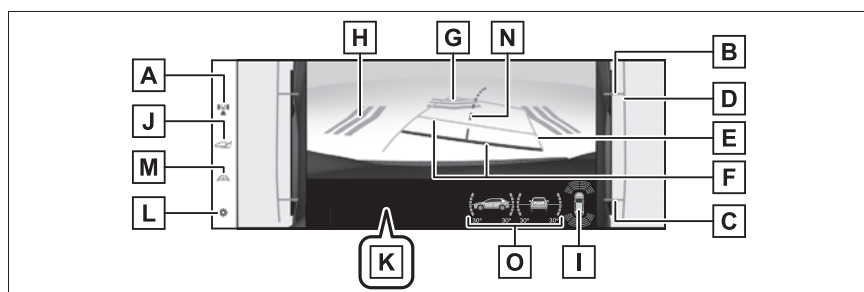
L'image affichée est celle captée précédemment en un point en arrière de la position actuelle du véhicule. Dans les cas comme ceux où des objets ont fait mouvement après que l'image ait été captée, celle affichée peut être différente de la réalité. Par ailleurs, lorsque vous circulez dans l'obscurité, la nuit par exemple, il y a des cas où l'image ne permet pas de confirmer la présence d'obstacles.

Vue arrière/double vue latérale et vue arrière élargie/double vue latérale

L'écran de vue arrière/double vue latérale et de vue arrière élargie/double vue latérale aide le conducteur ou la conductrice à contrôler le périmètre à l'arrière et autour du véhicule pendant qu'il ou elle recule, pour stationner par exemple.

Ces écrans sont affichés lorsque la position de sélection est sur R.

Affichage à l'écran



[A] Bouton de sélection du mode d'affichage

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de sélection du mode d'affichage, le mode alterne entre la vue arrière/double vue latérale et la vue arrière élargie/double vue latérale.

[B] Ligne de contact des pneus avant (bleu)

[C] Ligne de contact des pneus arrière (bleu)

Les lignes **[B]** et **[C]** matérialisent la position estimée des roues sur l'image.

[D] Ligne de guidage d'extension en largeur du véhicule (bleu)

Matérialise la largeur estimée du véhicule rétroviseurs extérieurs compris.

[E] Lignes de trajectoire projetée (jaune)

Matérialise la trajectoire estimée du véhicule en fonction des actions au volant de direction.

[F] Ligne de guidage en distance

Matérialise la distance à l'arrière du véhicule lorsque vous tournez le volant de direction.

- Les lignes de guidage se déforment conjointement aux lignes de trajectoire estimée.
- Les lignes de guidage marquent des points situés à une distance d'environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) et 3 ft. (1 m) (jaune) par rapport au bord central du pare-chocs.

[G] Détection par la caméra arrière

Automatiquement affichée lorsqu'un piéton est détecté.

[H] Alerte de trafic transversal arrière/Détection par la caméra arrière

L'indicateur s'affiche à l'écran dans les situations suivantes.

- Lorsque le radar arrière détecte un véhicule en approche ou un obstacle dans le secteur arrière
- Lorsque la caméra arrière détecte un piéton à l'arrière

[I] Système intuitif d'aide au stationnement/indicateur de patinage

Indique le patinage des roues par un changement de couleur et le clignotement de la roue concernée. Si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un obstacle statique lorsqu'il est activé, l'indicateur s'affiche à l'écran. (→P.459)

[J] Bouton de sélection de la vue terrain sous véhicule (secteur arrière)

Permet de passer en vue terrain sous véhicule (secteur arrière)/double vue latérale (→P.472)

[K] PKSB (Freinage d'aide au stationnement)

Lorsque le système évalue que le risque de collision avec un obstacle détecté est élevé, il affiche un message d'alerte. (→P.404)

[L] Bouton des paramètres

Permet de modifier les paramètres tels que l'affichage automatique de la

470 5-4. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

vue virage, la couleur de carrosserie du véhicule, la distance de détection par le système intuitif d'aide au stationnement. (→P.500)

M Bouton de sélection des lignes de guidage

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de sélection des lignes de guidage, le mode alterne entre celui de la ligne de trajectoire estimée et celui de la ligne de trajectoire estimée d'axe central du véhicule.

N Ligne de trajectoire estimée d'axe central du véhicule

Matérialise une trajectoire estimée de l'axe central du véhicule lorsque vous tournez le volant de direction.

O Clinomètre

Affiche le degré d'inclinaison estimé du véhicule. (→P.458)

■ **Vue arrière/double vue latérale et vue arrière élargie/double vue latérale**

- Le moniteur est désactivé dès l'instant où la position de sélection n'est plus sur R.
- Pour plus de détails sur le système intuitif d'aide au stationnement (→P.381), la fonction d'alerte de trafic transversal arrière (→P.392) et la fonction de freinage d'aide au stationnement. (→P.402)
- La position d'affichage du système intuitif d'aide au stationnement ne coïncide pas avec la position des obstacles affichés dans l'image des caméras.

■ **Lignes de guidage**

Si le hayon n'est pas fermé, les lignes de guidage ne sont pas affichées. Si les lignes de guidage ne s'affichent pas alors que le hayon est fermé, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ **Affichage du système intuitif d'aide au stationnement**

Lorsque l'indicateur d'un capteur du système intuitif d'aide au stationnement s'affiche en rouge ou un signal sonore produit un son continu, veuillez à contrôler immédiatement les alentours du véhicule et à ne pas poursuivre votre manœuvre tant que la sécurité n'est pas garantie, faute de quoi un accident imprévisible risque de survenir.

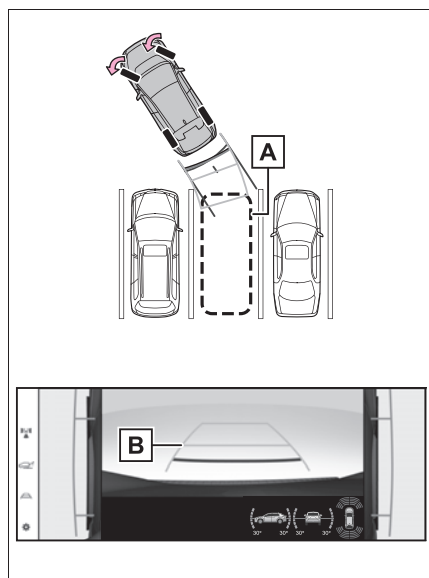
■ **Affichage de la vue arrière/double vue latérale et de la vue arrière élargie/double vue latérale**

Lorsque les indications du système intuitif d'aide au stationnement et de l'alerte de trafic transversal arrière sont affichées en superposition de la vue des caméras, il peut arriver qu'il soit difficile de les distinguer, selon la couleur des alentours et la luminosité ambiante.

Stationnement

Pour vous garer sur une place de stationnement dont le sens est opposé à celui décrit dans la procédure expliquée ci-dessous, inversez les sens de braquage de la direction.

- 1 Mettez la position de sélection sur R.
- 2 Tournez le volant de direction afin que les lignes de trajectoire estimée entrent dans la place de stationnement, puis reculez lentement.

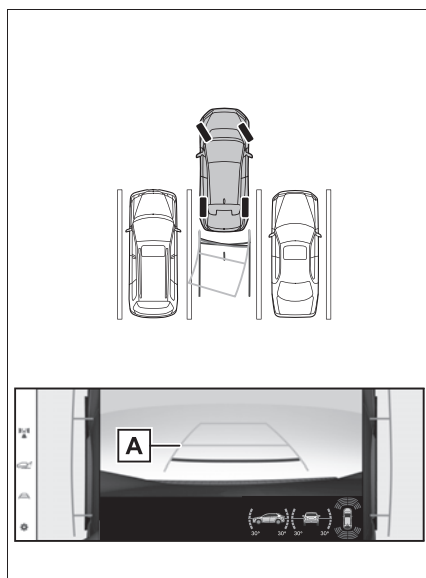


A Place de stationnement

B Lignes de trajectoire estimée

- 3 Lorsque l'arrière du véhicule est entré dans la place de stationnement, tournez le volant de direction afin que les lignes de guidage en lar-

geur se trouvent à l'intérieur des délimitations gauche et droite de la place de stationnement.



A Lignes de trajectoire estimée

- 4 Dès lors que les lignes de trajectoire estimée et les délimitations de la place de stationnement sont parallèles, débrayez au volant de direction et reculez lentement jusqu'à faire entrer le véhicule dans la place de stationnement sur toute sa longueur.
- 5 Arrêtez le véhicule au bon endroit et terminez votre manœuvre.

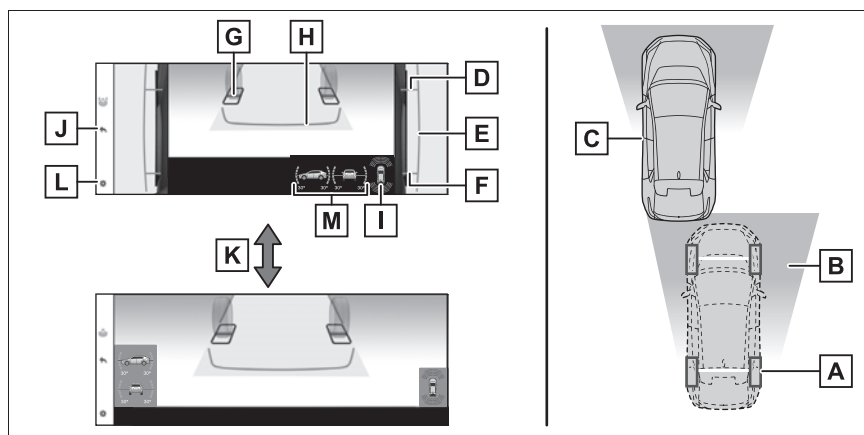
Vue terrain sous véhicule (secteur arrière)/double vue latérale

Des lignes matérialisant la position actuelle du véhicule et des roues sont affichées en vue composite sur une image captée à l'avant de la position actuelle du véhicule, pour aider le conducteur ou la conductrice à contrôler les conditions sous le véhicule ou à évaluer la position des roues arrière.

Pour afficher l'écran, alors que la position de sélection est sur R, sélectionnez la vue terrain sous véhicule (secteur arrière) par son bouton.

- Il faut parcourir une certaine distance pour que l'image s'affiche.
- Si vous sélectionnez la vue terrain sous véhicule pendant que cet écran est affiché, l'image à l'écran est grossie au lieu d'être affichée en vue normale. (Sélectionnez une nouvelle fois l'affichage pour rétablir l'écran en vue normale)

Affichage à l'écran



- A** Position actuelle du véhicule
- B** Image affichée en vue terrain sous véhicule (secteur arrière)
(image captée à l'avant de la position actuelle du véhicule)
- C** Position du véhicule au moment où l'image a été captée (à l'avant
de la position actuelle du véhicule)
- D** Ligne de contact des pneus avant (bleu)

Matérialisent la position estimée des roues sur l'image.

[E] Lignes de largeur du véhicule (bleu)

Matérialisent la largeur du véhicule rétroviseurs extérieurs compris.

[F] Ligne de contact des pneus arrière (bleu)

Matérialisent la position estimée des roues sur l'image.

[G] Lignes indicatrices de position des roues (noir, blanc)

Matérialisent la position estimée des roues arrière.

[H] Lignes indicatrices de position du véhicule (bleu)

Matérialisent la position estimée du véhicule.

[I] Système intuitif d'aide au stationnement/indicateur de patinage

Indique le patinage des roues par un changement de couleur et le clignotement de la roue concernée. Si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un obstacle statique lorsqu'il est activé, l'indicateur s'affiche à l'écran. (→P.459)

[J] Bouton de retour

Retour à l'écran précédent

[K] Sélection de l'affichage

[L] Bouton des paramètres

Permet de modifier les paramètres tels que l'affichage automatique de la vue virage, la couleur de carrosserie du véhicule, la distance de détection par le système intuitif d'aide au stationnement. (→P.500)

[M] Clinomètre

Affiche le degré d'inclinaison estimé du véhicule. (→P.458)

■ Vue terrain sous véhicule (secteur arrière)

- L'écran peut s'afficher lorsque la position de sélection est sur R.
- Lorsque la vue affichée est celle du terrain sous véhicule (secteur arrière), si le véhicule atteint ou dépasse la vitesse de 3 mph (5 km/h) environ, l'écran revient automatiquement à la vue précédente.
- Dans les situations suivantes, l'écran cesse d'afficher la vue terrain sous véhicule (secteur arrière) et revient automatique-ment à la vue caméra dernièrement utilisée. De plus, le bouton de sélection de la vue terrain sous véhicule (secteur arrière) n'est plus utilisable tant que l'écran suivant n'est pas affiché.
 - Lorsque les pneus dérapent ou patinent
 - L'ABS est actif
 - Lorsque le système est défaillant
 - L'alerte de trafic transversal arrière, la détection par la caméra arrière ou le freinage d'aide au stationnement est actif
 - Lorsque le hayon est ouvert
- Si les rétroviseurs extérieurs sont escamotés au moment où la vue

terrain sous véhicule (secteur arrière) s'affiche, il vous est présenté un écran séparé.

- Si le véhicule est en train de tourner alors que vous avez braqué le volant de direction au-delà d'un certain angle, il peut arriver qu'une partie de l'écran soit occultée. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement ou ne puisse pas passer en vue terrain sous véhicule (secteur arrière). De plus, le bouton de sélection de la vue terrain sous véhicule (secteur arrière) n'est plus utilisable tant que l'écran suivant n'est pas affiché.
 - La route est recouverte de neige
 - Lorsque des ombres portées au sol sont créées par des sources lumineuses comme la lumière du jour ou les éclairages
 - Lorsque vous roulez sur une route glissante ou les roues patinent
 - L'optique de la caméra est sale ou souillée par une matière étrangère
 - Présence d'eau à l'avant du véhicule (cours d'eau, étang, eau de mer, etc.)
 - Un équipement en option a été installé
 - Lorsque la caméra est occultée ou un objet est présent dans son champ de vision
 - Les pneus ont été remplacés
 - Lorsque le hayon est ouvert
 - Lorsque vous tournez le volant de direction au-delà d'un angle de braquage précis
 - Sur les routes en dénivelé



AVERTISSEMENT

■ Lignes de guidage

Les lignes indicatrices de position des roues et du véhicule peuvent rendre compte d'une position du véhicule différente de ce qu'elle est en réalité, selon le nombre de passagers, le poids du chargement, la qualité de la route ou l'état de son revêtement, la luminosité ambiante, l'équipement du véhicule avec des pneus ou des pièces de suspension qui ne sont pas d'origine, etc.

Conduisez toujours votre véhicule en vous assurant de la sécurité de tout ce qui vous entoure.

■ Affichage de la vue terrain sous véhicule (secteur arrière)

● L'image affichée est celle captée précédemment en un point à l'avant de la position actuelle du véhicule. Dans les cas comme ceux où des objets ont fait mouvement après que l'image ait été captée, celle affichée peut être différente de la réalité. Par ailleurs, lorsque vous circulez dans l'obscurité, la nuit par exemple, il y a des cas où l'image ne permet pas de confirmer la présence d'obstacles.

● Le périmètre couvert par la caméra est limité. Lorsque vous conduisez, veillez à surveiller vous-mêmes tout ce qui entoure le véhicule en vision directe et avec les rétroviseurs.

Affichage à l'écran et fonctions

Lorsque le sélecteur "X-MODE" est sur arrêt, les différents écrans présentent des informations pour aider dans les

diverses situations de conduite, notamment pour vérifier la pré-

sence d'obstacles lorsque vous roulez en marche avant

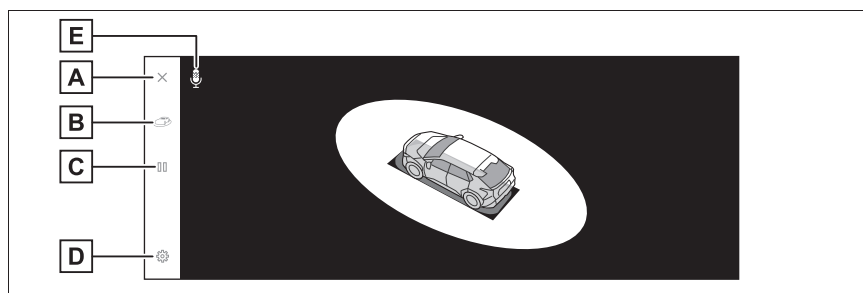
Mode d'affichage lorsque la position de sélection est sur P

C'est un mode qui présente les images agrégées de toutes les caméras pour vous permettre de vérifier la présence d'obstacles autour du véhicule. Les images sont présentées comme si elles étaient captées depuis le siège conducteur et en surplomb au-dessus du véhicule.

Affichage à l'écran

- 1 Mettez la position de sélection sur P.
 - 2 Appuyez sur le bouton de caméra.
- Le mode change à chaque appui sur le bouton de sélection du mode d'affichage.
 - Appuyez à nouveau sur le bouton de caméra pour revenir à l'écran précédemment affiché, comme l'écran de navigation par exemple.

► Vue mobile



A Bouton de fermeture d'écran

Permet de quitter l'écran des caméras et de revenir à l'écran précédent, celui de l'audio par exemple.

B Bouton de sélection du mode d'affichage

Permet d'alterner entre la vue traversante et la vue mobile.

C Bouton de pause/reprise de rotation

Permet de mettre en pause la rotation de l'affichage et de la reprendre.

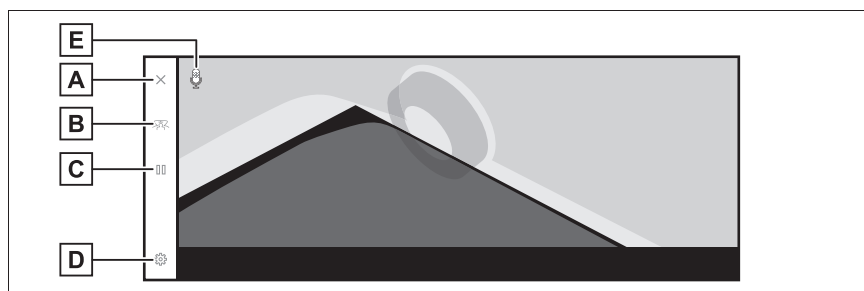
[D] Bouton des paramètres de personnalisation

Permet de modifier les paramètres tels que l'affichage automatique de la vue virage, la couleur de carrosserie du véhicule, la distance de détection par le système intuitif d'aide au stationnement. (→P.500)

[E] Icône de reconnaissance vocale

Cette icône est affichée lorsque l'assistant intelligent est en fonction.

► Vue traversante

**[A]** Bouton de fermeture d'écran

Permet de quitter l'écran des caméras et de revenir à l'écran précédent, celui de l'audio par exemple.

[B] Bouton de sélection du mode d'affichage

Permet d'alterner entre la vue traversante et la vue mobile.

[C] Bouton de pause/reprise de rotation

Permet de mettre en pause la rotation de l'affichage et de la reprendre.

[D] Bouton des paramètres de personnalisation

Permet de modifier les paramètres tels que l'affichage automatique de la vue virage, la couleur de carrosserie du véhicule, la distance de détection par le système intuitif d'aide au stationnement. (→P.500)

[E] Icône de reconnaissance vocale

Cette icône est affichée lorsque l'assistant intelligent est en fonction.

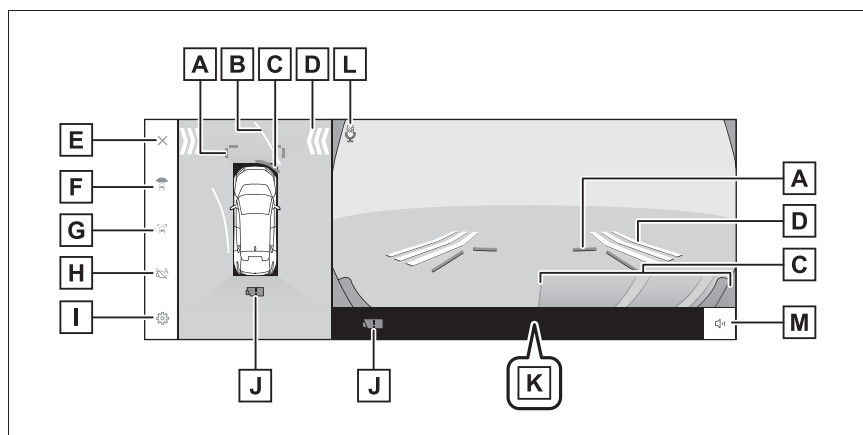
-
- Lorsque le système intuitif d'aide au stationnement (→P.381) est activé, vous pouvez afficher la vue traversante ou la vue mobile.
 - Vous pouvez également mettre en pause puis reprendre la rotation de l'image en vue traversante et en vue mobile, en touchant n'importe où dans l'écran.

Mode d'affichage lorsque la position de sélection est sur D ou N

Vous pouvez afficher à l'écran la vision captée des alentours pour vérifier la présence éventuelle à proximité de piétons, de vélos ou de véhicules aux intersections et aux carrefours en T où la visibilité est mauvaise. Ce mode vous aide également à vérifier que rien ne risque de compromettre la sécurité sur les côtés du véhicule, à éviter les collisions dans les rues étroites ou à vous garer en bord de route.

Affichage à l'écran

- 1 Mettez la position de sélection sur D ou N.
 - 2 Appuyez sur le bouton de caméra.
- Le mode change à chaque appui sur le bouton de caméra.
 - Si le mode vue virage est actif et que vous tournez le volant de direction de plus de 180 degrés par rapport au point milieu (ligne droite), l'affichage bascule de la vue dégagement latéral/panoramique sur la vue virage/panoramique.
- Vue avant élargie/panoramique



A Lignes de guidage en distance à l'avant

Matérialisent une distance de 3 ft. (1 m) environ à l'avant du véhicule.

B Lignes de trajectoire estimée vers l'avant

Matérialisent la trajectoire sous forme de lignes asservies aux actions au volant de direction. (Jaune)

478 5-4. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Ces lignes s'affichent lorsque vous tournez le volant de direction de plus de 90 degrés par rapport au point milieu (ligne droite).

C Système intuitif d'aide au stationnement

Affiche un indicateur à l'écran et émet un signal sonore lorsqu'un objet est détecté par un capteur.

D FCTA (Alerte de trafic transversal avant)*

Si la FCTA détecte des véhicules à proximité et/ou des obstacles à l'avant ou sur le côté du véhicule, un indicateur s'affiche à l'écran.

E Bouton de fermeture d'écran

Permet de quitter l'écran des caméras et de revenir à l'écran précédent, celui de la navigation par exemple.

F Bouton de sélection du mode d'affichage

Permet d'alterner entre les modes d'affichage à chaque appui sur le bouton.

G Bouton de sélection des lignes de guidage

Permet d'alterner entre les modes des lignes de guidage à chaque appui sur le bouton. (→P.483)

H Bouton d'affichage automatique

Permet d'activer/désactiver le mode d'affichage auto. Lorsque la position de sélection est sur D ou N, le système sélectionne automatiquement la vue à afficher en fonction de la vitesse du véhicule, entre la vue avant élargie/panoramique ou la vue dégagement latéral/vue virage/panoramique. (→P.483)

I Bouton des paramètres de personnalisation

Permet de modifier les paramètres tels que l'affichage automatique de la vue virage, la couleur de carrosserie du véhicule, la distance de détection par le système intuitif d'aide au stationnement. (→P.500)

J Icône de détection de caméra sale

Cette icône s'affiche lorsque le système détecte que la caméra est sale.

K PKSB (Freinage d'aide au stationnement)

Si un obstacle est détecté que vous risquez de percuter, un message s'affiche à l'écran. (→P.404)

L Icône de reconnaissance vocale

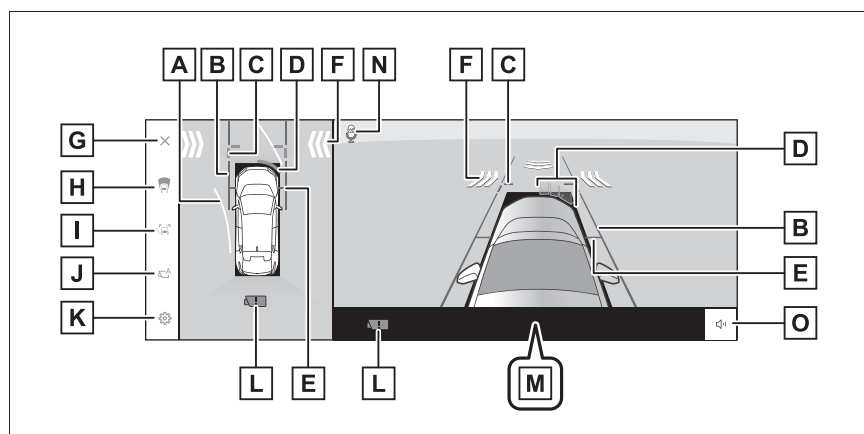
Cette icône est affichée lorsque l'assistant intelligent est en fonction.

M Bouton de mise au silence du système intuitif d'aide au stationnement

Ce bouton met temporairement au silence le son du système intuitif d'aide au stationnement.

* : Sur modèles équipés

► Vue dégagement latéral/panoramique



A Lignes de trajectoire estimée vers l'avant

Matérialisent la trajectoire sous forme de lignes asservies aux actions au volant de direction. (Jaune)

Ces lignes s'affichent lorsque vous tournez le volant de direction de plus de 90 degrés par rapport au point milieu (ligne droite).

B Lignes de guidage en largeur du véhicule

Matérialisent les lignes de guidage de la largeur du véhicule, rétroviseurs extérieurs compris.

C Lignes de guidage en distance à l'avant

Matérialisent une distance de 3 ft. (1 m) environ à l'avant du véhicule.

D Système intuitif d'aide au stationnement

Affiche un indicateur à l'écran et émet un signal sonore lorsqu'un objet est détecté par un capteur.

E Lignes de guidage des roues avant

Indiquent la position des roues avant.

F FCTA (Alerte de trafic transversal avant)*

Si la FCTA détecte des véhicules à proximité et/ou des obstacles à l'avant ou sur le côté du véhicule, un indicateur s'affiche à l'écran.

G Bouton de fermeture d'écran

Permet de quitter l'écran des caméras et de revenir à l'écran précédent,

celui de la navigation par exemple.

[H] Bouton de sélection du mode d'affichage

Permet d'alterner entre les modes d'affichage à chaque appui sur le bouton.

[I] Bouton de sélection des lignes de guidage

Permet d'alterner entre les modes des lignes de guidage à chaque appui sur le bouton. (→P.483)

[J] Bouton d'affichage automatique

Permet d'activer/désactiver le mode d'affichage auto. Lorsque la position de sélection est sur D ou N, le système sélectionne automatiquement la vue à afficher en fonction de la vitesse du véhicule, entre la vue avant élargie/panoramique ou la vue dégagement latéral/vue virage/panoramique.

[K] Bouton des paramètres de personnalisation

Permet de modifier les paramètres tels que l'affichage automatique de la vue virage, la couleur de carrosserie du véhicule, la distance de détection par le système intuitif d'aide au stationnement. (→P.500)

[L] Icône de détection de caméra sale

Cette icône s'affiche lorsque le système détecte que la caméra est sale.

[M] PKSB (Freinage d'aide au stationnement)

Si un obstacle est détecté que vous risquez de percuter, un message s'affiche à l'écran. (→P.404)

[N] Icône de reconnaissance vocale

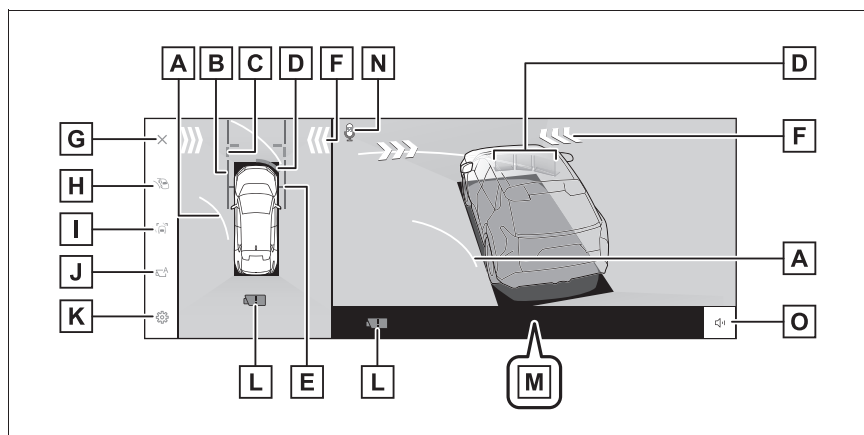
Cette icône est affichée lorsque l'assistant intelligent est en fonction.

[O] Bouton de mise au silence du système intuitif d'aide au stationnement

Ce bouton met temporairement au silence le son du système intuitif d'aide au stationnement.

* : Sur modèles équipés

► Vue virage/panoramique

**A** Lignes de trajectoire estimée vers l'avant

Matérialisent la trajectoire sous forme de lignes asservies aux actions au volant de direction. (Jaune)

Ces lignes s'affichent lorsque vous tournez le volant de direction de plus de 90 degrés par rapport au point milieu (ligne droite).

B Lignes de guidage en largeur du véhicule

Matérialisent les lignes de guidage de la largeur du véhicule, rétroviseurs extérieurs compris.

C Lignes de guidage en distance à l'avant

Matérialisent une distance de 3 ft. (1 m) environ à l'avant du véhicule.

D Système intuitif d'aide au stationnement

Affiche un indicateur à l'écran et émet un signal sonore lorsqu'un objet est détecté par un capteur.

E Lignes de guidage des roues avant

Indiquent la position des roues avant.

F FCTA (Alerte de trafic transversal avant)*

Si la FCTA détecte des véhicules à proximité et/ou des obstacles à l'avant ou sur le côté du véhicule, un indicateur s'affiche à l'écran.

G Bouton de fermeture d'écran

Permet de quitter l'écran des caméras et de revenir à l'écran précédent, celui de la navigation par exemple.

H Bouton de sélection du mode d'affichage

Permet d'alterner entre les modes d'affichage à chaque appui sur le bou-

ton.

I Bouton de sélection des lignes de guidage

Permet d'alternier entre les modes des lignes de guidage à chaque appui sur le bouton. (→P.483)

J Bouton d'affichage automatique

Permet d'activer/désactiver le mode d'affichage auto. Lorsque la position de sélection est sur D ou N, le système sélectionne automatiquement la vue à afficher en fonction de la vitesse du véhicule, entre la vue avant élargie/panoramique ou la vue dégagement latéral/vue virage/panoramique.

K Bouton des paramètres de personnalisation

Permet de modifier les paramètres tels que l'affichage automatique de la vue virage, la couleur de carrosserie du véhicule, la distance de détection par le système intuitif d'aide au stationnement. (→P.500)

L Icône de détection de caméra sale

Cette icône s'affiche lorsque le système détecte que la caméra est sale.

M PKSB (Freinage d'aide au stationnement)

Si un obstacle est détecté que vous risquez de percuter, un message s'affiche à l'écran. (→P.404)

N Icône de reconnaissance vocale

Cette icône est affichée lorsque l'assistant intelligent est en fonction.

O Bouton de mise au silence du système intuitif d'aide au stationnement

Ce bouton met temporairement au silence le son du système intuitif d'aide au stationnement.

* : Sur modèles équipés

■ Affichage de la vue dégagement latéral/panoramique et de la vue virage/panoramique

- Lorsque le système intuitif d'aide au stationnement (→P.381) est activé, vous pouvez afficher la vue dégagement latéral/panoramique et la vue virage.
- Il peut arriver que la position d'affichage du système intuitif d'aide au stationnement ne coïncide pas avec la position de l'obstacle affiché dans l'image des caméras.

**AVERTISSEMENT****■ Ligne de guidage**

La position des lignes de guidage affichées à l'écran est susceptible de varier sous l'effet de certains facteurs, comme le nombre de passagers, le poids du chargement et la pente de la route. Veillez à toujours surveiller visuellement derrière et tout autour de vous pendant que vous conduisez.

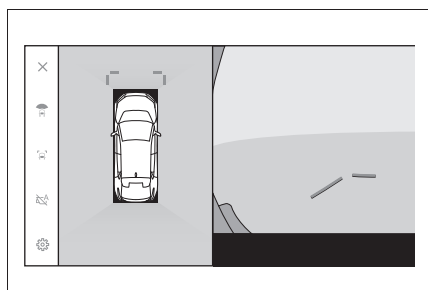
■ Indications du système intuitif d'aide au stationnement et de la fonction FCTA (Alerte de trafic transversal avant) (sur modèles équipés)

Du fait que les indications du système intuitif d'aide au stationnement et de l'alerte de trafic transversal avant (FCTA) (sur modèles équipés) sont affichées en superposition de l'image des caméras, il peut être difficile de les distinguer, selon la luminosité ambiante et les couleurs.

Sélection du mode d'affichage des lignes de guidage

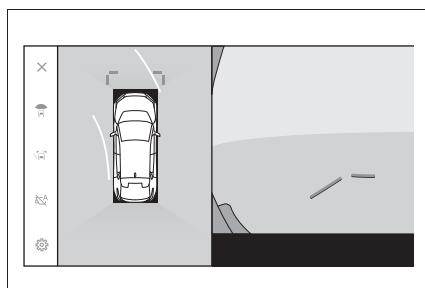
Le mode d'affichage des lignes de guidage change à chaque appui sur le bouton de sélection.

- Mode lignes de guidage en distance



Matérialisent une distance de 3 ft. (1 m) environ à l'avant du véhicule. (bleu)

- Mode lignes de trajectoire estimée



Matérialisent la trajectoire sous forme de lignes asservies aux actions au volant de direction. (Jaune) Ces lignes s'affichent lorsque vous tournez le volant de direction de plus de 90 degrés par rapport au point milieu (ligne droite).

Mode d'affichage auto

Même si vous pouvez choisir d'afficher vous-même la vue avant élargie/panoramique et la vue dégagement latéral/panoramique ou la vue virage en appuyant sur le bouton de

caméra, vous pouvez aussi activer le mode d'affichage auto pour que les vues s'affichent automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule.

- Vous touchez le bouton d'affichage automatique  pour activer le mode d'affichage auto.
- Avec le mode d'affichage automatique actif, les vues s'affichent automatiquement dans les situations suivantes:
 - Lorsque la position de sélection est sur D ou N
 - Le véhicule ralentit à moins de 6 mph (10 km/h) (avec la position de sélection sur une autre position que R)

Affichage auto de la vue virage

Vous pouvez activer le mode d'affichage auto de la vue virage afin que la vue virage/panoramique s'affiche automatiquement selon vos actions au volant de direction.

- Avec le mode d'affichage auto de la vue virage actif, la vue concernée s'affiche automatiquement dans les situations suivantes:
 - Lorsque la position de sélection est sur D ou N
 - Le véhicule ralentit à moins de 7 mph (12 km/h)

- Lorsque vous tournez le volant de direction de plus de 180 degrés par rapport au point milieu (ligne droite)

Affichage auto de la vue virage

Vous pouvez activer/désactiver le mode auto de la vue virage dans les paramètres de personnalisation.

Affichage asservi au système intuitif d'aide au stationnement

Selon l'état de détection par le système intuitif d'aide au stationnement, va pouvoir être affichée la vue avant élargie/panoramique, la vue dégagement latéral ou la vue virage/panoramique.

- Les vues s'affichent automatiquement lorsque le système intuitif d'aide au stationnement détecte un obstacle (alors que la position de sélection est sur D ou N).
- L'affichage revient automatiquement à l'écran précédent dès l'instant que le système intuitif d'aide au stationnement ne détecte plus d'obstacle.

Affichage asservi au système intuitif d'aide au stationnement

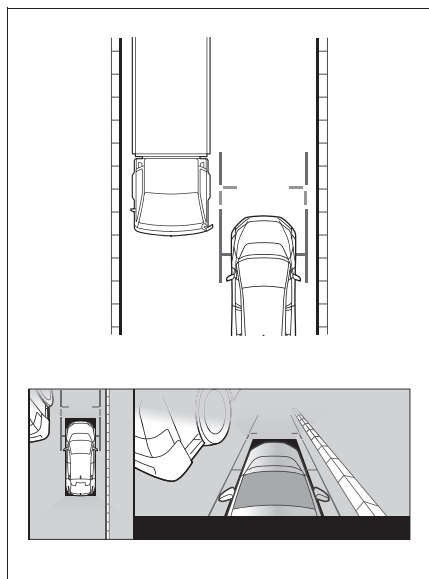
- Vous pouvez également appuyer sur le bouton de caméra affiché pour revenir à l'écran précédent.
- Si vous quittez l'écran du moniteur de vision panoramique pendant qu'un obstacle est détecté, vous

pouvez l'afficher de nouveau en touchant l'indicateur du système intuitif d'aide au stationnement présenté à l'écran du système multimédia.

Utilisation des lignes de guidage en largeur du véhicule

■ Vue dégagement latéral/panoramique

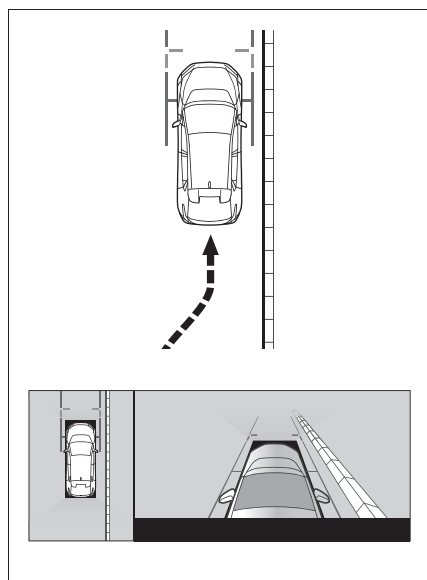
- Contrôlez la position relative des lignes de guidage en largeur du véhicule par rapport à l'obstacle.
- Avancez avec le véhicule et dirigez-le avec le volant de direction en veillant à ce que les lignes de guidage en largeur du véhicule ne chevauchent pas l'obstacle.



- Contrôlez la position relative des lignes de guidage en largeur du véhicule par rapport à

l'obstacle en bord de route, comme une bordure de trottoir par exemple.

- Serrez le véhicule contre le bas-côté afin que les lignes de guidage en largeur du véhicule ne chevauchent pas l'obstacle, comme illustré dans la figure.
- En maintenant les lignes de guidage en largeur du véhicule parallèles à l'obstacle, vous pouvez vous garer le long de celui-ci.

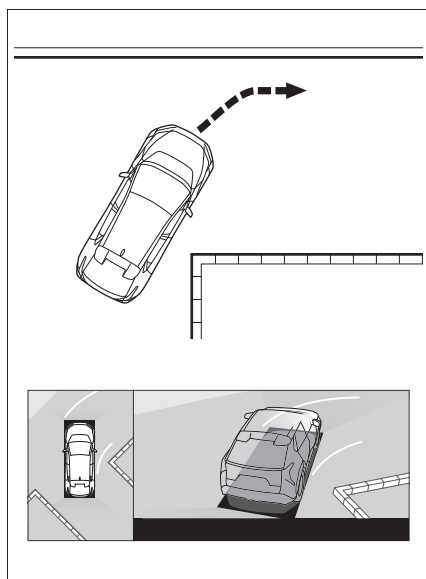


Utilisation des lignes de trajectoire estimée vers l'avant

■ Vue virage/panoramique

- Contrôlez la position relative des lignes de trajectoire estimée vers l'avant par rapport à l'obstacle.

- Avancez avec le véhicule et dirigez-le avec le volant de direction en veillant à ce que les lignes de trajectoire estimée vers l'avant ne chevauchent pas l'obstacle.



Mode d'affichage lorsque la position de sélection est sur R

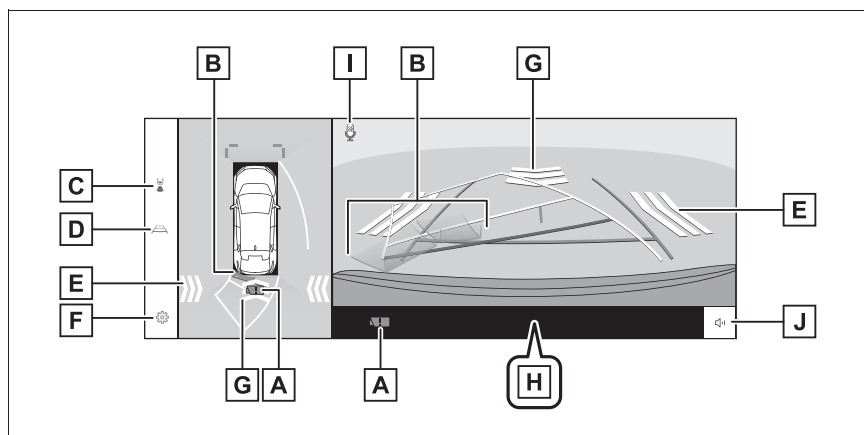
Pour assurer la sécurité lorsque vous stationnez le véhicule, le système affiche une image en surplomb du véhicule et depuis la caméra arrière.

Affichage à l'écran

- 1 Mettez la position de sélection sur R.

Le mode change chaque fois que vous appuyez sur le bouton de sélection du mode d'affichage.

► Vue arrière/panoramique

**A** Icône de détection de caméra sale

Cette icône s'affiche lorsque le système détecte que la caméra est sale.

B Système intuitif d'aide au stationnement

Affiche un indicateur à l'écran et émet un signal sonore lorsqu'un objet est détecté par un capteur.

C Bouton de sélection du mode d'affichage

Permet d'alternier entre les modes d'affichage à chaque appui sur le bouton.

D Bouton de sélection des lignes de guidage

Permet d'alternier entre les modes des lignes de guidage à chaque appui sur le bouton. (→P.490)

E RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)/RCD (Détection par la caméra arrière)

L'indicateur s'affiche à l'écran dans les situations suivantes.

- Lorsque le radar arrière détecte un véhicule en approche ou un obstacle dans le secteur arrière
- Lorsque la caméra arrière détecte un piéton à l'arrière

F Bouton des paramètres de personnalisation

Permet de modifier les paramètres tels que l'affichage automatique de la vue virage, la couleur de carrosserie du véhicule, la distance de détection par le système intuitif d'aide au stationnement. (→P.500)

G RCD (Détection par la caméra arrière)

Si la caméra arrière détecte un piéton derrière le véhicule, un indicateur s'affiche à l'écran.

[H] PKSB (Freinage d'aide au stationnement)

Si un obstacle est détecté que vous risquez de percuter, un message s'affiche à l'écran. (→P.404)

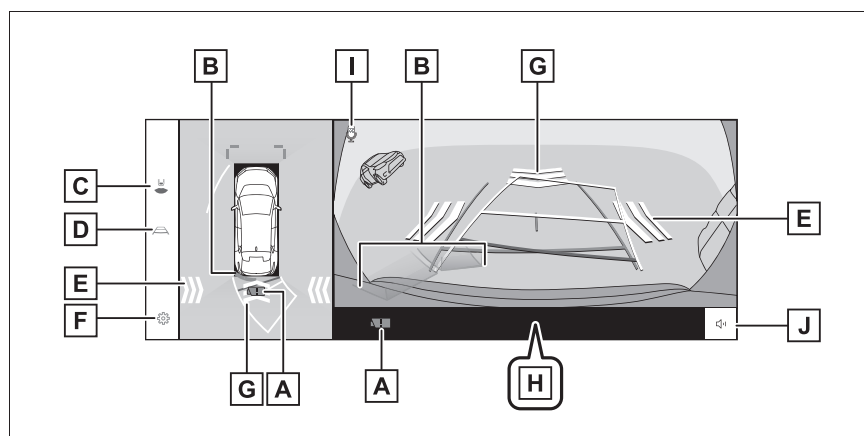
[I] Icône de reconnaissance vocale

Cette icône est affichée lorsque l'assistant intelligent est en fonction.

[J] Bouton de mise au silence du système intuitif d'aide au stationnement/RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)/RCD (Détection par la caméra arrière)

Ce bouton met temporairement au silence le son du système intuitif d'aide au stationnement et des fonctions RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) et RCD (Détection par la caméra arrière). Toute manœuvre à la position de sélection annule automatiquement la mise au silence.

► Vue arrière élargie/panoramique

**[A] Icône de détection de caméra sale**

Cette icône s'affiche lorsque le système détecte que la caméra est sale.

[B] Système intuitif d'aide au stationnement

Affiche un indicateur à l'écran et émet un signal sonore lorsqu'un objet est détecté par un capteur.

[C] Bouton de sélection du mode d'affichage

Permet d'alterner entre les modes d'affichage à chaque appui sur le bouton.

[D] Bouton de sélection des lignes de guidage

Permet d'alterner entre les modes des lignes de guidage à chaque appui sur le bouton. (→P.490)

E RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)/RCD (Détection par la caméra arrière)

L'indicateur s'affiche à l'écran dans les situations suivantes.

- Lorsque le radar arrière détecte un véhicule en approche ou un obstacle dans le secteur arrière
- Lorsque la caméra arrière détecte un piéton à l'arrière

F Bouton des paramètres de personnalisation

Permet de modifier les paramètres tels que l'affichage automatique de la vue virage, la couleur de carrosserie du véhicule, la distance de détection par le système intuitif d'aide au stationnement. (→P.500)

G RCD (Détection par la caméra arrière)

Si la caméra arrière détecte un piéton derrière le véhicule, un indicateur s'affiche à l'écran.

H PKSB (Freinage d'aide au stationnement)

Si un obstacle est détecté que vous risquez de percuter, un message s'affiche à l'écran. (→P.404)

I Icône de reconnaissance vocale

Cette icône est affichée lorsque l'assistant intelligent est en fonction.

J Bouton de mise au silence du système intuitif d'aide au stationnement/RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)/RCD (Détection par la caméra arrière)

Ce bouton met temporairement au silence le son du système intuitif d'aide au stationnement et des fonctions RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) et RCD (Détection par la caméra arrière). Toute manœuvre à la position de sélection annule automatiquement la mise au silence.

Affichage de la vue arrière/panoramique et de la vue arrière élargie/panoramique

- Un appui sur le bouton de caméra lorsque la position de sélection est sur R vous permet de basculer sur la vue panoramique et la vue avant élargie.
- Il peut arriver que la position d'affichage du système intuitif d'aide au stationnement (→P.381) ne coïncide pas avec la position de l'obstacle affiché dans l'image des caméras.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Ligne de guidage

La position des lignes de guidage affichées à l'écran est susceptible de varier sous l'effet de certains facteurs, comme le nombre de passagers, le poids du chargement et la pente de la route. Veillez à toujours surveiller visuellement derrière et tout autour de vous pendant que vous conduisez.

■ Indications du système intuitif d'aide au stationnement, de la RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) et de la RCD (Détection par la caméra arrière)

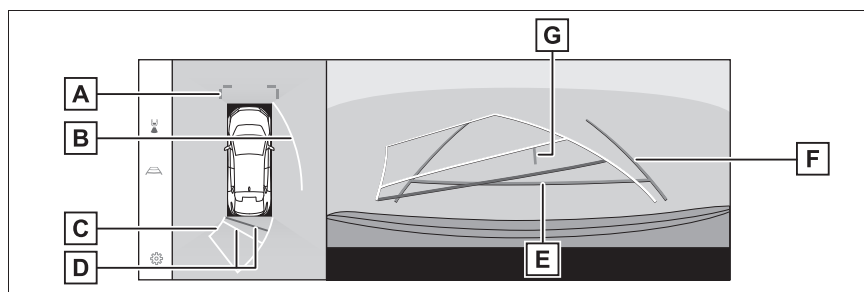
Du fait que les indications du système intuitif d'aide au stationnement, de la RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) et de la RCD (Détection par la caméra arrière) sont affichées en superposition de l'image des caméras, il peut être difficile de les distinguer, selon la luminosité ambiante et les couleurs.

Sélection du mode d'affichage des lignes de guidage

Le mode d'affichage des lignes de guidage change chaque fois que vous touchez le bouton de sélection des lignes de guidage.

► Mode lignes de trajectoire estimée

Ce mode affiche les lignes de trajectoire estimée, qui se déforment en fonction des actions au volant de direction.



A Lignes de guidage en distance à l'avant

Matérialisent une distance de 3 ft. (1 m) environ (bleu) à l'avant du véhicule.

B Lignes de trajectoire estimée sur le côté

Matérialisent la trajectoire sous forme de lignes (jaune) asservies aux actions au volant de direction.

C Lignes de trajectoire estimée de recul

Matérialisent la trajectoire sous forme de lignes (jaune) asservies aux actions au volant de direction.

D Lignes de guidage en distance à l'arrière

Matérialise la distance à l'arrière du véhicule.

- La ligne de guidage en distance est asservie aux lignes de trajectoire estimée.
- Matérialisent une distance de 1,5 ft. (0,5 m) environ (rouge) et 3 ft. (1 m) environ (jaune) depuis le bord central du pare-chocs arrière.

E Ligne de guidage en distance arrière

Matérialise une distance de 1,5 ft. (0,5 m) environ (bleu) depuis l'extrémité du pare-chocs arrière.

F Lignes de guidage en largeur du véhicule

Matérialisent la trajectoire sous forme de lignes lorsque le véhicule recule en ligne droite.

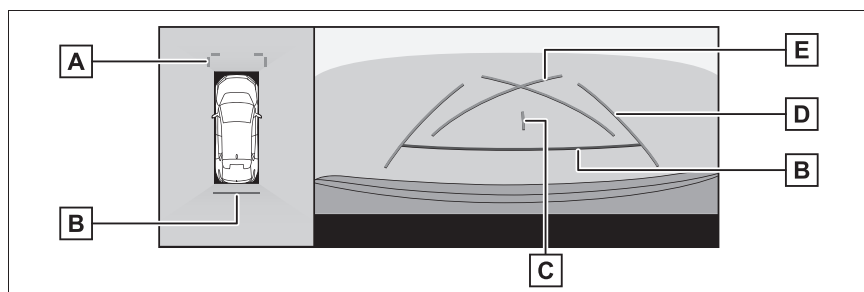
- Les lignes sont plus écartées que la largeur réelle du véhicule.
- Lorsque le véhicule est en ligne droite, les lignes de trajectoire estimée se confondent avec celles de guidage.

G Ligne de guidage centrale du véhicule

Matérialise l'axe central des lignes de guidage en largeur du véhicule.

► Mode lignes de guidage d'aide au stationnement

Ce mode matérialise sous forme de lignes (lignes de guidage d'aide au stationnement) les points où il faut débrayer au volant de direction. Ce mode est recommandé à celles et ceux qui ont le véhicule en main et sont capables de le stationner sans l'aide des lignes de trajectoire estimée.

**A** Lignes de guidage en distance à l'avant

Matérialisent une distance de 3 ft. (1 m) environ (bleu) à l'avant du véhicule.

B Lignes de guidage en distance à l'arrière

Matérialise la distance à l'arrière du véhicule.

- Matérialise une distance de 1,5 ft. (0,5 m) environ (rouge) depuis l'extré-

492 5-4. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

mité du pare-chocs arrière en son milieu.

C Ligne de guidage centrale du véhicule

Matérialise l'axe central des lignes de guidage en largeur du véhicule.

D Lignes de guidage en largeur du véhicule

Matérialisent la trajectoire sous forme de lignes lorsque le véhicule recule en ligne droite.

- Les lignes sont plus écartées que la largeur réelle du véhicule.

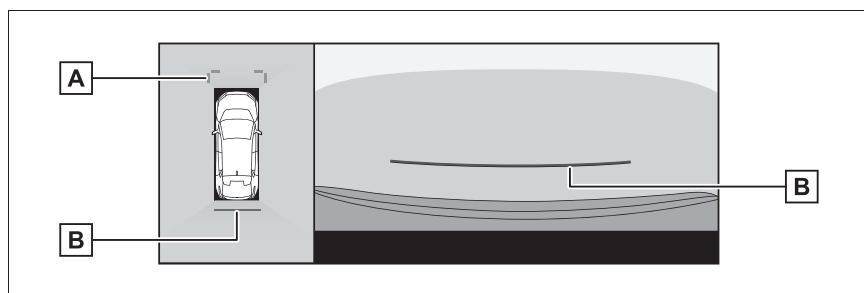
E Lignes de guidage d'aide au stationnement

Matérialisent la trajectoire du véhicule derrière lui lorsque vous braquez les roues au plus court possible.

- Pour vous guider, utilisez la position du volant de direction lorsque vous le tournez pour stationner.

► Mode lignes de guidage en distance

Ce mode affiche les lignes de guidage en distance uniquement. Il est recommandé pour celles et ceux qui n'ont pas besoin des lignes de guidage.



A Lignes de guidage en distance à l'avant

Matérialisent une distance de 3 ft. (1 m) environ (bleu) à l'avant du véhicule.

B Lignes de guidage en distance à l'arrière

Matérialise la distance à l'arrière du véhicule.

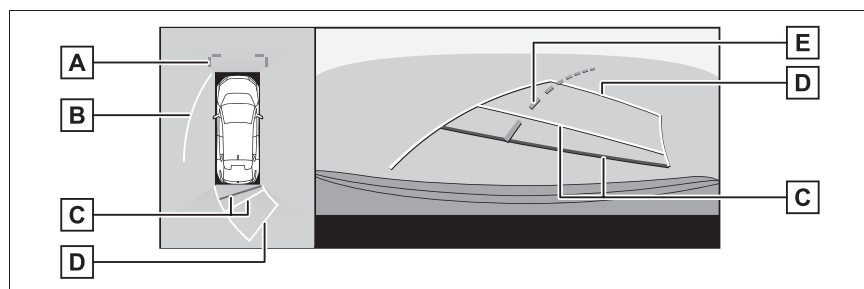
- Matérialise une distance de 1,5 ft. (0,5 m) environ (rouge) depuis l'extrémité du pare-chocs arrière en son milieu.

► Mode ligne centrale de trajectoire estimée

Ce mode affiche les lignes de trajectoire estimée et une ligne de guidage d'axe central du véhicule, qui se déforment en fonction des actions au volant de direction.

Utilisez ce mode lorsque vous approchez un poteau ou un panneau

de signalisation par le milieu du pare-chocs arrière.



A Lignes de guidage en distance à l'avant

Matérialisent une distance de 3 ft. (1 m) environ (bleu) à l'avant du véhicule.

B Lignes de trajectoire estimée sur le côté

Matérialisent la trajectoire sous forme de lignes (jaune) asservies aux actions au volant de direction.

C Lignes de guidage en distance à l'arrière

Matérialise la distance à l'arrière du véhicule.

- La ligne de guidage en distance est asservie aux lignes de trajectoire estimée.
- Matérialisent une distance de 1,5 ft. (0,5 m) environ (rouge) et 3 ft. (1 m) environ (jaune) depuis le bord central du pare-chocs arrière.

D Lignes de trajectoire estimée de recul

Matérialisent la trajectoire sous forme de lignes (jaune) asservies aux actions au volant de direction.

E Ligne centrale de trajectoire estimée

Matérialise l'axe central du véhicule sous la forme d'une ligne de guidage (vert) asservie aux actions au volant de direction.

Mode d'affichage des lignes de guidage

Les lignes de guidage ne s'affichent pas si le hayon n'est pas fermé. Si le hayon est fermé mais les lignes de guidage ne sont pas affichées, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



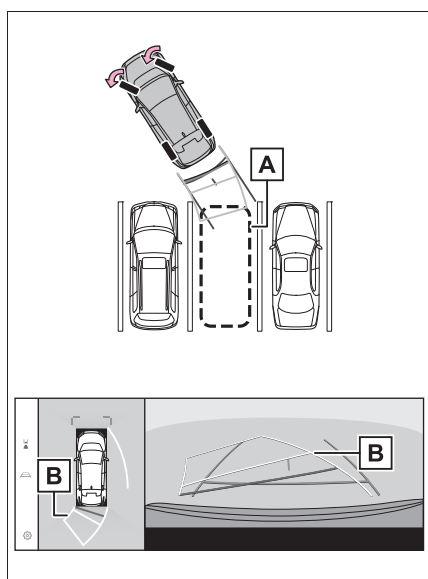
AVERTISSEMENT

Mode d'affichage des lignes de guidage

L'écartement des lignes de guidage en largeur à l'arrière du véhicule est supérieur à la largeur réelle du véhicule. Veuillez à toujours surveiller visuellement derrière et tout autour de vous pendant que vous reculez.

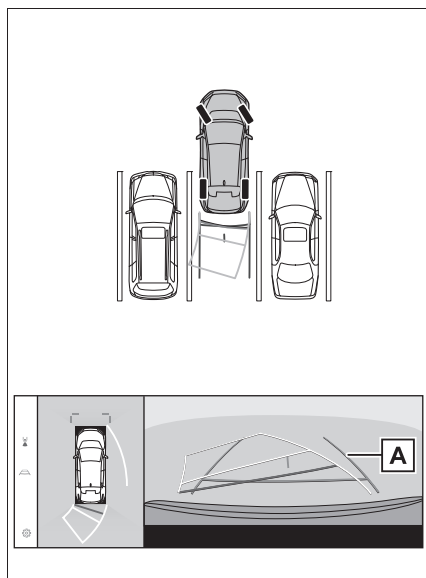
Utilisation du mode lignes de trajectoire estimée pour stationner

- 1 Mettez la position de sélection sur R.
- 2 Tournez le volant de direction afin que les lignes de trajectoire estimée entrent dans la place de stationnement, puis reculez lentement.



- A** Place de stationnement
- B** Lignes de trajectoire estimée
- 3 Lorsque l'arrière du véhicule est entré dans la place de stationnement, tournez le volant de direction afin que les lignes de guidage en largeur s'alignent à l'intérieur des délimitations gauche et

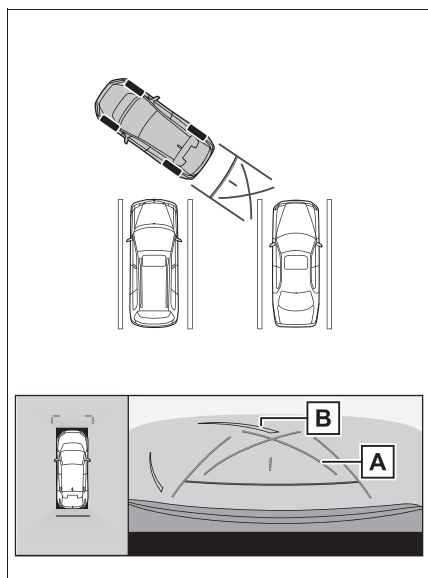
droite de la place de stationnement.



- A** Lignes de guidage en largeur du véhicule
- 4 Dès lors que les lignes de guidage en largeur du véhicule et les délimitations de la place de stationnement sont parallèles, débrayez au volant de direction et reculez lentement jusqu'à faire entrer le véhicule dans la place de stationnement sur toute sa longueur.
 - 5 Arrêtez le véhicule au bon endroit pour terminer votre manœuvre de stationnement.

Utilisation du mode lignes de guidage d'aide au stationnement pour stationner

- 1 Mettez la position de sélection sur R.
- 2 Reculez jusqu'à aligner la ligne de guidage d'aide au stationnement sur la délimitation droite de la place de stationnement.



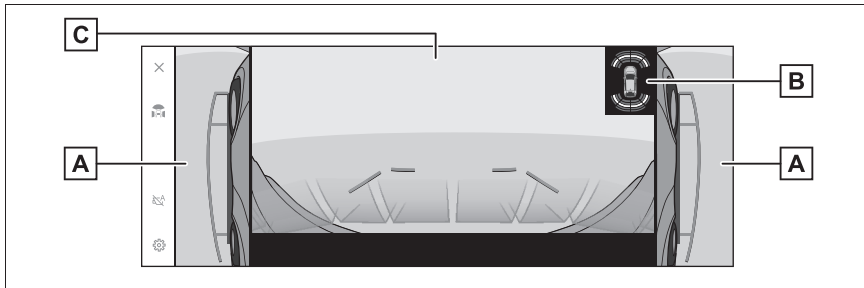
- A Lignes de guidage d'aide au stationnement
- B Délimitations de la place de stationnement
- 3 Tournez le volant de direction jusqu'en butée à gauche, et reculez lentement.
- 4 Dès lors que le véhicule est parallèle à la place de stationnement, débrayez au volant de direction et reculez lentement jusqu'à faire entrer le véhicule sur toute sa longueur dans la place de stationnement.
- 5 Arrêtez le véhicule au bon endroit pour terminer votre manœuvre de stationnement.

Affichage à l'écran lorsque les rétroviseurs extérieurs sont escamotés

Lorsque les rétroviseurs extérieurs sont escamotés, l'image affichée est celle issue des caméras latérales plutôt que la vue panoramique. Vous pouvez ainsi vous assurer de la sécurité de ce qui entoure le véhicule lorsque vous stationnez dans un emplacement étroit.

Affichage à l'écran

► Vue latérale/avant élargie



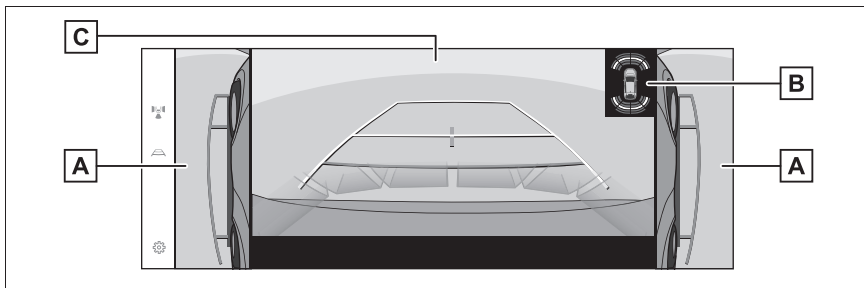
A Vues latérales

B Système intuitif d'aide au stationnement

Affiche un indicateur à l'écran et émet un signal sonore lorsqu'un objet est détecté par un capteur.

C Vue avant élargie

► Vue latérale/arrière



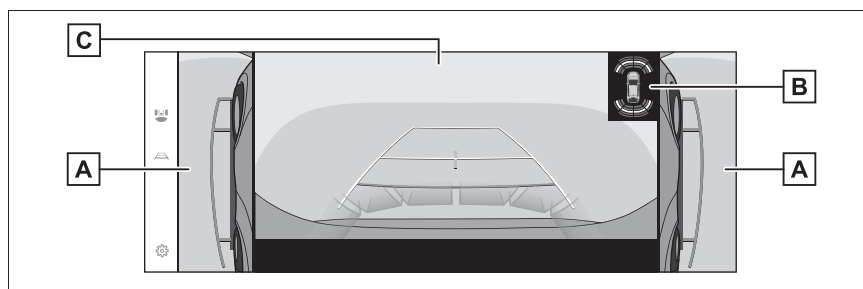
A Vues latérales

B Système intuitif d'aide au stationnement

Affiche un indicateur à l'écran et émet un signal sonore lorsqu'un objet est détecté par un capteur.

C Vue arrière

► Vue latérale/arrière large

**A** Vues latérales**B** Système intuitif d'aide au stationnement

Affiche un indicateur à l'écran et émet un signal sonore lorsqu'un objet est détecté par un capteur.

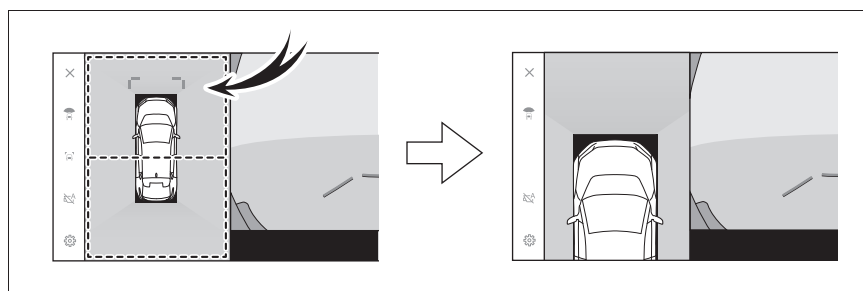
C Vue arrière élargie■ **Affichage du système intuitif d'aide au stationnement**

Il peut arriver que la position d'affichage du système intuitif d'aide au stationnement (→P.381) ne coïncide pas avec la position de l'obstacle affiché dans l'image des caméras.

Zoom avant dans l'écran

Vous pouvez faire un zoom avant dans l'écran si vous trouvez l'image trop petite ou difficile à distinguer.

Touchez la partie que vous voulez agrandir dans la vue panoramique.

Affichage à l'écran

- Le zoom avant s'applique à la partie sélectionnée.

498 5-4. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

- Vous pouvez faire un zoom avant au choix du secteur avant ou arrière du véhicule, dans la vue panoramique.
- Pour annuler le zoom, touchez à nouveau l'écran.

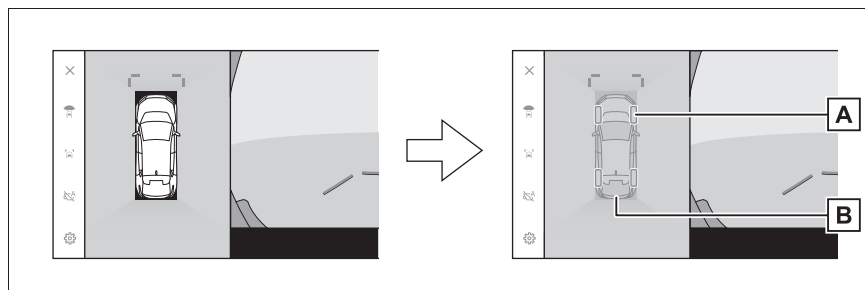
■ Zoom avant dans l'écran

- La fonction de zoom est activée lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:
 - Le véhicule roule à moins de 7 mph (12 km/h)
 - Le système intuitif d'aide au stationnement (→P.381) est actif
- Dans n'importe laquelle des situations suivantes, la fonction de zoom est automatiquement annulée:
 - Le véhicule roule à plus de 7 mph (12 km/h)
 - Le système intuitif d'aide au stationnement est désactivé
- Les lignes de guidage ne sont pas affichées lorsque vous zoomez la vue panoramique.

Affichage de la vision sous-plancher en transparence

Vous avez la possibilité d'afficher une vue composite des différentes images captées par les caméras depuis la position du véhicule quelques instants auparavant, pour vous aider à comprendre la situation sous le véhicule, le braquage des roues, et ainsi de suite. La vision est affichée en vue panoramique, vue dégagement latéral ou vue virage.

Affichage à l'écran



A Contours des roues

Matérialisent la position des roues sous forme de guides asservis au volant de direction.

B Lignes de guidage du véhicule

Matérialise l'extérieur du véhicule.

■ Vision sous-plancher en transparence

- La vision sous-plancher en transparence est affichée lorsque le paramètre est activé dans l'écran de personnalisation et le véhicule est en mouvement, que ce soit en marche avant ou en marche arrière.
- La vision sous-plancher en transparence n'est pas affichée dans les situations suivantes:
 - Le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h)
 - Le véhicule s'arrête et une certaine durée de temps s'écoule.
 - Si le véhicule ne parcourt pas une certaine distance après son démarrage.
 - Les rétroviseurs extérieurs sont escamotés.
 - L'ABS est en action.
 - Le système ne fonctionne pas correctement.
- Il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement dans les situations suivantes:
 - Routes enneigées.
 - Ombres portées au sol créées par les sources lumineuses et autres.
 - L'optique de la caméra est sale ou occultée par un corps étranger.
 - Eau (cours d'eau, mer, etc.).
 - Un équipement en option a été installé.
 - Présence d'un obstacle devant la caméra.
 - Les pneus ont été remplacés.
 - La caméra n'est pas correctement orientée du fait que le hayon est ouvert.
 - Le sol est glissant ou les roues patinent.
 - Le véhicule est en côte.
- Sachant que l'image affichée est captée quelques instants auparavant, il peut arriver que la situation telle qu'elle apparaît à l'écran soit différente de la réalité dans les cas suivants:
 - Apparition ou mouvement d'un obstacle après que l'image ait été captée.
 - Mouvement de sable ou de neige après que l'image ait été captée.
 - Présence de boue ou de flaques d'eau dans le champ de vision.
 - Lorsque le véhicule patine.
- Il peut arriver que l'image affichée de la vision sous-plancher en transparence soit noire en tout ou partie dans les situations suivantes:
 - Le véhicule se met en mouvement alors que la vision n'a pas été captée.
 - Vous tournez le volant de direction au-delà d'un certain angle.
 - Le véhicule s'arrête et une certaine durée de temps s'écoule.



AVERTISSEMENT

■ Vision sous-plancher en transparence

- Il peut arriver que les contours des roues et les lignes de guidage du véhicule ne coïncident pas parfaitement avec la position réelle du véhicule du fait du nombre de passagers, de la charge dans le véhicule, de la pente de la route, de l'état de la chaussée, de la luminosité ambiante, d'un équipement optionnel, d'un remplacement des pneus, et bien d'autres raisons. Veillez à toujours surveiller tout ce qui vous entoure pendant que vous conduisez.

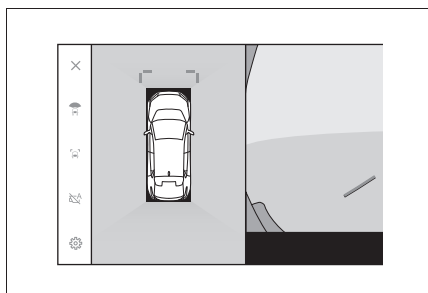
**AVERTISSEMENT**

- La vision affichée correspond à un image captée quelques instants auparavant. Par conséquent, si des obstacles ou autres objets changent de place après leur captation, il peut arriver que la vision sous-plancher par transparence ne corresponde pas toujours à la situation telle qu'elle est en réalité.

Configuration du moniteur multi-terrain

Les paramètres liés au moniteur multi-terrain, comme par exemple l'affichage auto de la vue virage et la couleur de la silhouette du véhicule, sont modifiables.

- 1 Touchez .



- 2 Sélectionnez l'option de votre choix.

- **Vue virage**

Affichage automatique de la vue virage.

- **Vue sous le véhicule**

Vous pouvez activer ou désactiver la vision sous-plancher en transparence. Lorsque le véhicule est en mouvement (en marche avant ou arrière) alors qu'elle est activée, le système affiche une vue composite des différentes images captées par les caméras depuis sa position

quelques instants auparavant pour vous aider à comprendre la situation sous le véhicule, le braquage des roues avant, et ainsi de suite. La vision est affichée en vue panoramique, vue dégagement latéral ou vue virage.

- **Affichage 3D de l'aide au stationnement Toyota**

Permet d'activer ou désactiver l'affichage 3D du système intuitif d'aide au stationnement.

- **Distance de détection par l'aide au stationnement Toyota**

Permet de configurer la distance à partir de laquelle le système intuitif d'aide au stationnement détecte les obstacles.

- **Couleur de la carrosserie du véhicule**

Permet de configurer la couleur dans laquelle la carrosserie du véhicule est affichée.

■ Suspension de l'affichage des configurations

Pour des raisons de sécurité, vous ne pouvez pas afficher les paramètres de personnalisation pendant la marche du véhicule.

Lorsque vous utilisez le moniteur multi-terrain

Respectez les précautions suivantes. À défaut, vous pourriez causer un accident imprévisible. De même, lorsque vous conduisez, veillez à confirmer directement la sécurité de tout ce qui vous entoure et du périmètre à l'arrière du véhicule.



AVERTISSEMENT

■ Conditions dans lesquelles le moniteur multi-terrain ne doit pas être utilisé

Ne pas utiliser le moniteur multi-terrain dans les situations suivantes. Le risque existe que le système ne fonctionne pas normalement, avec pour conséquence un accident imprévisible.

- Sur route verglacée ou glissante, ou sur la neige
- Lorsque vous utilisez des chaînes à neige ou une roue de secours
- Lorsqu'une porte avant ou le hayon n'est pas complètement fermé(e)
- Sur les routes en dénivelé
- Si les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées par Toyota
- Si la suspension a été modifiée
- Si un produit d'une autre marque que Toyota est installé sur la partie affichée à l'écran

■ Lignes de guidage

Les lignes indicatrices de position des roues et du véhicule peuvent rendre compte d'une position du véhicule différente de ce qu'elle est en réalité, selon le nombre de passagers, le poids du chargement, la pente de la route ou son état de revêtement, la luminosité ambiante, etc. Conduisez toujours votre véhicule en vous assurant de la sécurité de tout ce qui vous entoure.



NOTE

■ Vue panoramique

- La vue traversante, la vue mobile, la vue panoramique, la vue dégagement latéral et la vue virage affichent une image composite formée des images captées par la caméra frontale, la caméra arrière et les caméras latérales. Le champ de vision et la nature des objets détectés étant limités, veillez à bien comprendre les fonctions du moniteur de vision panoramique avant de l'utiliser.
- En vue traversante, vue mobile, vue panoramique, vue dégagement latéral et vue virage, les quatre coins de l'image subissent un traitement vidéo de composition dont la région est centrée sur les bordures des caméras, avec pour conséquence possible une dégradation de la clarté d'image. Toutefois, ce n'est pas le signe d'une panne.
- Selon les conditions de lumière ambiante autour de chaque caméra, il peut arriver que des taches claires ou sombres apparaissent en vue traversante, vue mobile, vue panoramique, vue dégagement latéral et vue virage.



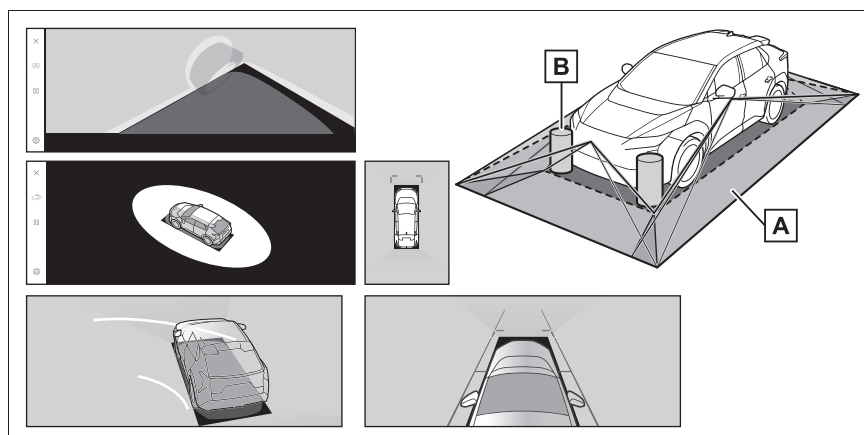
NOTE

- La vue traversante, vue mobile, vue panoramique, vue dégagement latéral et vue virage ne peuvent pas afficher plus haut que la position de montage et plus loin que la portée de captation d'image de chacune des caméras.
- Plusieurs angles morts sont présents autour du véhicule et de ce fait, certaines zones ne sont pas affichées au moniteur de vision panoramique.
- Il peut arriver que certains obstacles tridimensionnels visibles en vue avant élargie, vue arrière, vue arrière élargie ou vue latérale ne soient pas affichés en vue traversante, vue mobile, vue panoramique, vue dégagement latéral et vue virage.
- Il peut arriver que les piétons et d'autres obstacles tridimensionnels apparaissent différemment lorsqu'ils sont affichés au moniteur de vision panoramique. (Parmi les différences possibles figurent, entre autres, les cas où les obstacles affichés paraissent aplatis, disparaissent à l'approche des zones de traitement de l'image ou au contraire en surgissent, ou la distance réelle jusqu'à l'obstacle n'est pas restituée par l'image affichée.)
- Lorsque les ouvrants sont ouverts, à savoir le hayon équipé de la caméra arrière, et les portes équipées des rétroviseurs extérieurs dans lesquels sont intégrées les caméras latérales, les images ne s'affichent pas correctement au moniteur de vision panoramique.

- La silhouette du véhicule telle qu'elle est affichée en vue traversante, vue mobile, vue panoramique, vue dégagement latéral et vue virage est une image informatique, si bien que sa couleur, sa forme et sa taille sont différentes du véhicule tel qu'il est en réalité. Par conséquent, il peut arriver que les obstacles tridimensionnels proches paraissent toucher le véhicule, et que la distance réelle avec ces obstacles tridimensionnels soit différente de celle affichée.

Périmètre affiché à l'écran

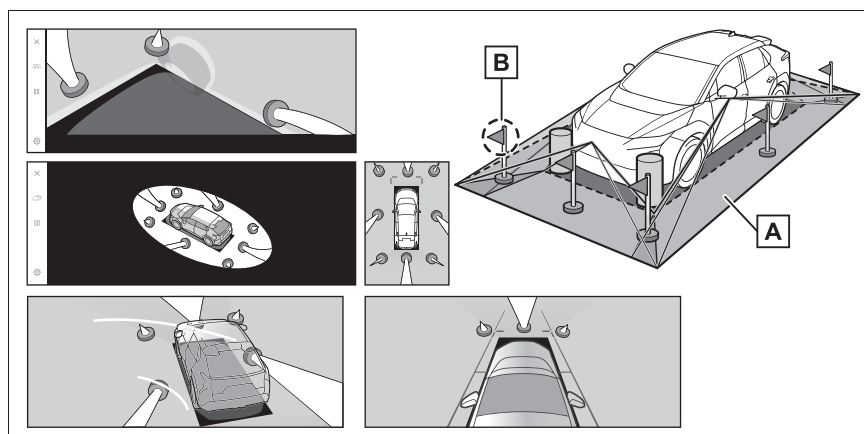
Plusieurs angles morts sont présents autour du véhicule et de ce fait, certaines zones ne sont pas affichées à l'écran. Même si rien autour du véhicule n'est affiché à l'écran, il reste possible qu'en réalité des obstacles soient présents que vous risquez de percuter. Veillez toujours à contrôler visuellement tout ce qui vous entoure.



A Périmètre affiché à l'écran

B Objets n'apparaissant pas à l'écran

Les objets présents dans les zones en noir n'apparaissent pas à l'écran.



A Périmètre affiché à l'écran

B Parties d'objets n'apparaissent pas à l'écran

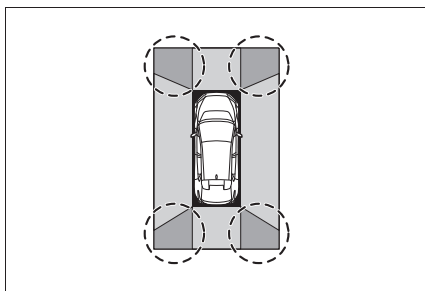
Les parties en hauteur par rapport au sol n'apparaissent pas à l'écran.

■ Zone affichée à l'écran

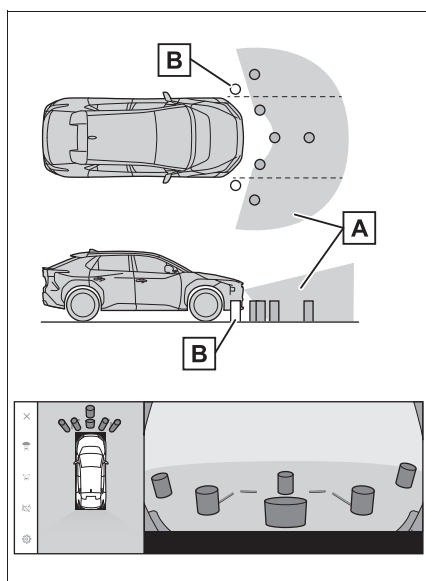
- Les parties aveugles autour du véhicule ne sont pas captées par la caméra. Contrôlez visuellement ces zones.
- Du fait que les images reçues des quatre caméras font l'objet d'un traitement informatique et sont affichées sur la base d'une chaussée plane, il peut arriver que la vue traversante, vue mobile, vue panoramique (y compris grossie), vue dégagement latéral et vue virage s'affiche comme suit:
- Les obstacles peuvent paraître aplatis, plus fins ou plus épais qu'en réalité.
- Tout obstacle en hauteur par rapport à la chaussée peut paraître plus lointain qu'il ne l'est en réalité, voire même être complètement invisible.
- Les objets de grande taille peuvent apparaître comme dépassant des zones hors cadre de l'image.
- L'image peut laisser apparaître des variations de luminosité d'une caméra à l'autre, du fait des conditions d'éclairage.
- Il peut arriver que l'image affichée ne soit plus alignée du fait que le véhicule penche d'un côté ou change de hauteur à cause du nombre de passagers ou du chargement.
- Si les portes ne sont pas complètement fermées, l'image et les lignes de guidage ne s'affichent pas correctement.
- En vue traversante, vue mobile, vue panoramique (y compris grossie), vue dégagement latéral et vue virage, il peut arriver que les positions relatives du sol et des objets par rapport à la silhouette soient différentes de ce qu'elles sont en réalité.
- Il peut arriver que la lumière issue d'une plaque d'immatriculation

rétroéclairée apparaisse à l'écran.

- L'image des zones repérées par  dans la figure étant de nature composite, il peut arriver que certaines parties soient difficiles à distinguer.



■ Vue avant élargie



A Périmètre affiché à l'écran

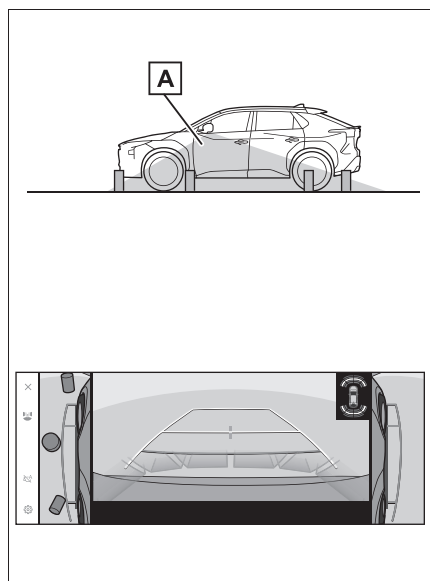
B Objets n'apparaissant pas à l'écran

Les zones proches des deux angles du pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

■ Portée d'affichage

- Le périmètre couvert par la caméra est limité. Les obstacles près des angles du pare-chocs et sous ce dernier restent invisibles à l'écran.
- La perception en profondeur de l'image affichée à l'écran ne rend pas compte de la distance réelle.
- La caméra utilisée pour la vue avant élargie faisant appel à une optique spéciale, la perception en profondeur de l'image affichée à l'écran ne rend pas compte de la distance réelle.

- Vue latérale/arrière (lorsque les rétroviseurs extérieurs sont escamotés)



A Périmètre affiché à l'écran

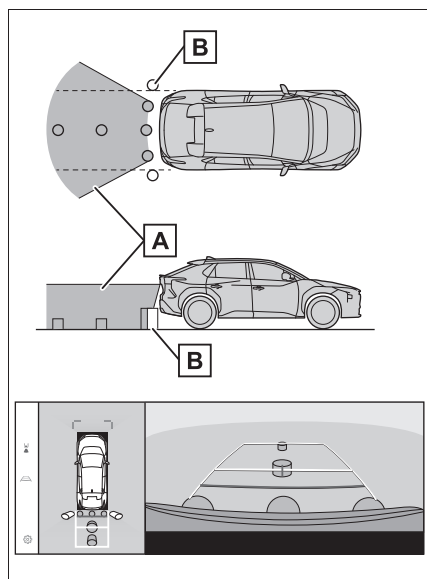
■ Portée d'affichage

- L'image affichée à l'écran porte à une distance variable selon l'état du véhicule et de la chaussée.
- Le périmètre couvert par la

caméra est limité. Les obstacles près du pare-chocs côté passager avant ou sous le pare-chocs restent invisibles à l'écran.

- La perception en profondeur de l'image affichée à l'écran ne rend pas compte de la distance réelle.
- Les caméras utilisées pour la vue latérale/arrière faisant appel à une optique spéciale, la perception en profondeur de l'image affichée à l'écran ne rend pas compte de la distance réelle.

► Vue arrière

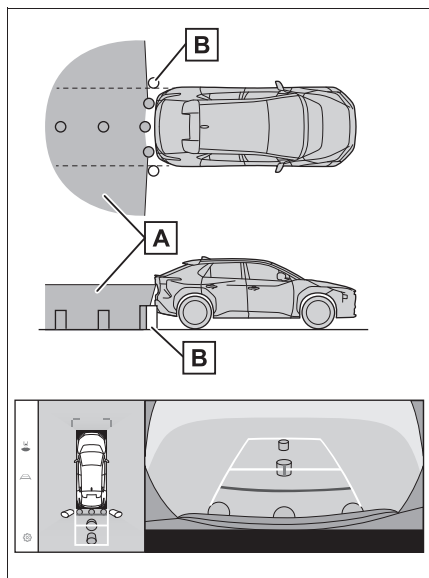


A Périmètre affiché à l'écran

B Objets n'apparaissant pas à l'écran

Les zones proches des deux angles du pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

► Vue arrière élargie



A Périmètre affiché à l'écran

B Objets n'apparaissant pas à l'écran

Les zones proches des deux angles du pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

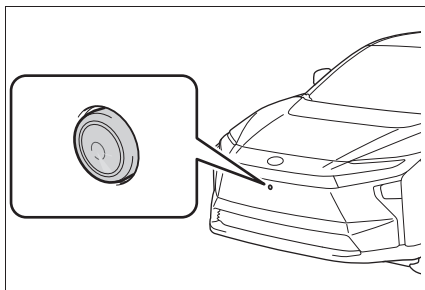
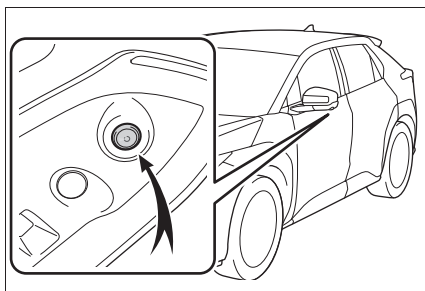
■ **Portée d'affichage**

- L'image affichée à l'écran porte à une distance variable selon l'état du véhicule et de la chaussée.
- Le périmètre couvert par la caméra est limité. Les obstacles près des angles du pare-chocs et sous ce dernier restent invisibles à l'écran.
- La perception en profondeur de l'image affichée à l'écran ne rend pas compte de la distance réelle.
- Les caméras utilisées pour la vue arrière et la vue arrière élargie faisant appel à une optique spéciale, la perception en profondeur de l'image affichée à l'écran ne rend pas compte de la distance réelle.

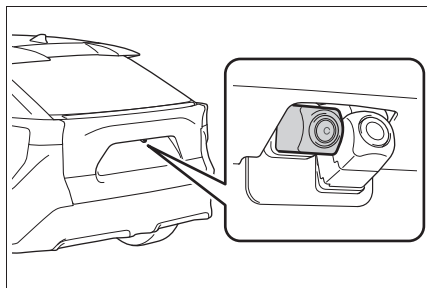
- Il peut arriver que les objets situés à une plus grande hauteur par rapport à la caméra arrière n'apparaissent pas à l'écran.
- Il peut arriver que la lumière issue d'une plaque d'immatriculation rétroéclairée apparaisse à l'écran.

Emplacement des caméras

Les caméras du moniteur multi-terrain sont situées aux emplacements illustrés dans les figures.

■ **Caméra frontale**■ **Caméras latérales**

■ Caméra arrière



Nettoyage de la caméra

Si la caméra est sale ou recouverte d'eau, de neige ou de boue par exemple, vous ne pouvez pas en distinguer clairement l'image. Si cela se produit, lavez à grande eau la caméra et essuyez-en l'objectif avec un chiffon doux et humide.



NOTE

■ Comment utiliser les caméras

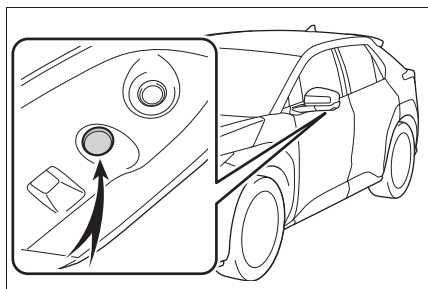
- Il peut arriver que le moteur multi-terrain cesse de fonctionner correctement. Gardez à l'esprit ce qui suit:
- Ne pas donner de coups ni appuyer trop fort sur la caméra. En effet, vous risqueriez de perturber la position et l'orientation de la caméra.
- La caméra est conçue pour être étanche. Ne pas la déposer, la démonter ni la modifier.

- Pour nettoyer l'optique de la caméra, verser de l'eau en grande quantité sur la caméra puis essuyez-en l'objectif avec un chiffon doux et humide. Ne pas frotter l'objectif de la caméra, sous peine de le rayer et de ne plus pouvoir en distinguer clairement l'image.
- Le boîtier de la caméra est en plastique. Ne pas laisser adhérer à la caméra un solvant organique, un produit lustrant, un produit lave-vitres ou un traitement pour vitres. Si cela se produit, nettoyez immédiatement avec un chiffon doux.
- Ne pas verser d'eau chaude sur le véhicule par temps froid ni lui faire subir de rapides variations de température.
- Si vous lavez le véhicule avec un nettoyeur haute pression, ne pas pointer la lance directement sur la caméra ou la partie qui l'entoure. Une trop forte pression d'eau appliquée sur la caméra peut avoir pour conséquence de la mettre en panne.

- Tout choc subi par la caméra peut entraîner son dysfonctionnement. Si cela arrive, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Éclairages d'aide au stationnement

Les éclairages d'aide au stationnement utilisés par le système du moniteur multi-terrain sont situés aux emplacements illustrés dans la figure.

**NOTE**

■ Éclairages d'aide au stationnement

- Veuillez à respecter les précautions suivantes, faute de quoi le système du moniteur multi-terrain risque de ne pas fonctionner correctement:
- Ne pas forcer sur un éclairage ni lui faire subir un choc violent. En effet, vous risqueriez de dévier l'éclairage de sa position ou de son orientation.
- Ne pas démonter, mettre en pièces ni modifier les éclairages car ils sont de construction étanche.
- Pour nettoyer les éclairages, lavez-les à grande eau puis essuyez-les avec un chiffon doux et humide.
- Ne pas appliquer un solvant organique, un produit lustrant, un produit dégraissant ou un traitement pour vitres, etc. sur les boîtiers des éclairages, car ils sont en plastique. Si un tel produit est appliqué, nettoyez-le immédiatement.
- Ne pas faire subir aux éclairages des variations brutales de température, comme verser dessus de l'eau chaude par temps froid.

- Lorsque vous lavez le véhicule avec un nettoyeur haute pression, ne pas envoyer l'eau directement sur les éclairages ou la partie qui les entoure. L'eau sous haute pression peut abîmer les éclairages et entraîner leur mauvais fonctionnement.

- Tout choc violent subi par un éclairage peut l'abîmer. Faites inspecter le véhicule dès que possible par votre concessionnaire Toyota.

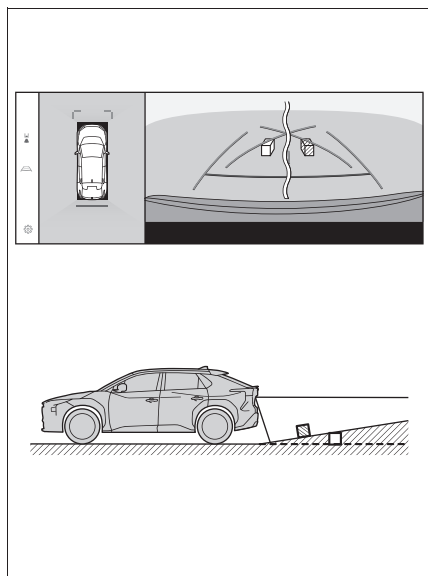
Différence entre l'écran et le sol en réalité

Les images composites affichées au moniteur multi-terrain et les lignes de guidage donnent une indication des distances lorsque la chaussée n'est pas en dénivelé. Par conséquent, il existe une certaine marge d'erreur entre les lignes de guidage affichées à l'écran et les distances et écarts réels au sol.

Quand le sol derrière le véhicule est en forte pente montante

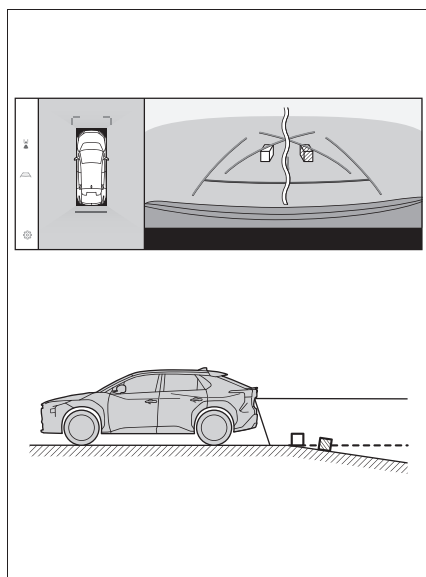
Les lignes de guidage en distance vont paraître plus proches du véhicule par rapport à la distance en réalité. Ainsi, les objets en amont de la pente vont paraître plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il y a une marge d'erreur entre les lignes de guidage et les distances et écarts

réels au sol.



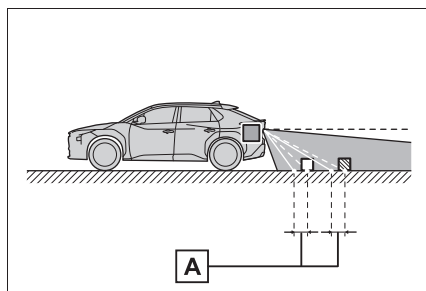
Quand le sol derrière le véhicule est en forte pente descendante

Les lignes de guidage en distance vont paraître plus éloignées du véhicule par rapport à la distance en réalité. Ainsi, les objets en aval de la pente vont paraître plus proches qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il y a une marge d'erreur entre les lignes de guidage et les distances et écarts réels au sol.



Quand le véhicule est affaissé sur un de ses essieux

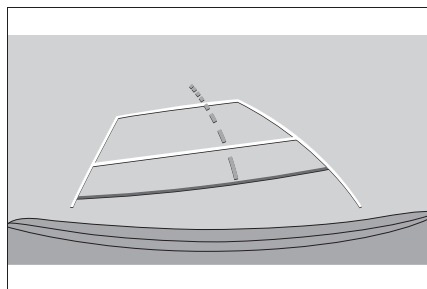
Quand le véhicule est affaissé sur un de ses essieux du fait du nombre de passagers ou de la répartition de la charge, il existe une marge d'erreur entre les lignes de guidage affichées à l'écran et les distances et écarts réels au sol.



A Marge d'erreur

Ligne centrale de trajectoire estimée

Les lignes de guidage paraissant flotter à mi-hauteur en prolongement du pare-chocs arrière, il peut arriver parfois qu'elles semblent décentrées.



Différences entre les objets 3D à l'écran et en réalité

Les lignes de guidage à l'écran étant affichées pour une chaussée sans dénivelé, il n'est pas possible de déterminer la position des objets tridimensionnels. Lorsque vous approchez d'un obstacle tridimensionnel qui dépasse sur les extérieurs (comme le plateau d'un poids lourd par exemple), gardez à l'esprit les mises en garde qui suivent.



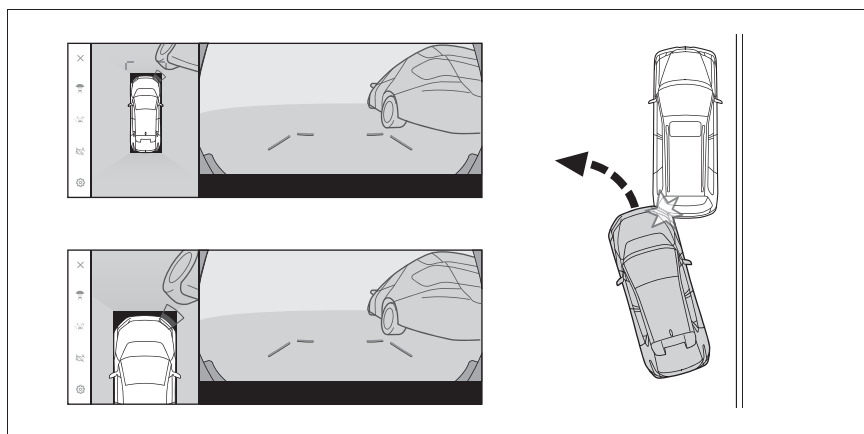
AVERTISSEMENT

■ Affichage contextuel du système intuitif d'aide au stationnement

Lorsque l'indication du système intuitif d'aide au stationnement s'affiche en rouge, veuillez à contrôler visuellement avant de poursuivre la manœuvre avec le véhicule. Le risque existe que vous percutiez un autre véhicule ou que vous occasionnez un accident imprévisible.

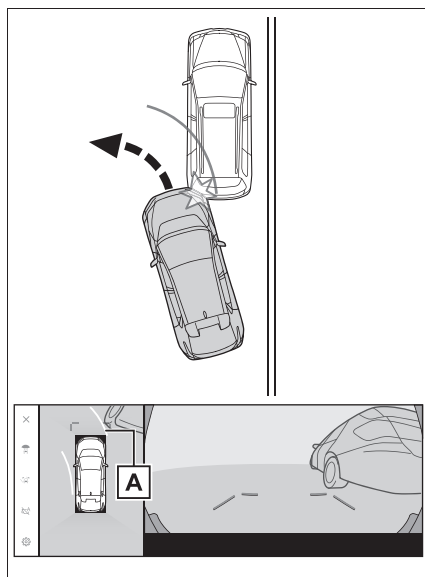
Affichage de la vue panoramique (y compris grossie)

À l'écran, il semble en apparence que le pare-chocs de votre véhicule est à l'écart d'un obstacle ou d'un autre véhicule, et il ne paraît pas possible qu'il puisse le percuter. Pourtant, l'objet ou véhicule en question est chevauché par les lignes de trajectoire, si bien que vous pouvez effectivement le percuter. Veuillez à contrôler visuellement tout ce qui vous entoure.



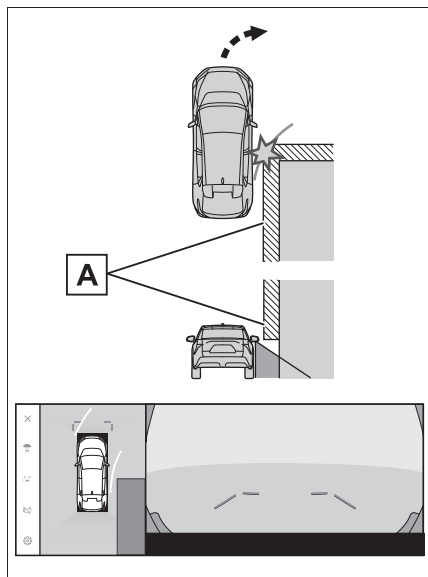
Lignes de trajectoire estimée

- À l'écran, il semble en apparence que le pare-chocs du véhicule est à l'écart des lignes de trajectoire estimée, et il ne paraît pas possible qu'il puisse percuter l'obstacle ou l'autre véhicule. Pourtant, l'objet ou véhicule en question est chevauché par les lignes de trajectoire, si bien que vous pouvez effectivement le percuter. Veillez à contrôler visuellement tout ce qui vous entoure.



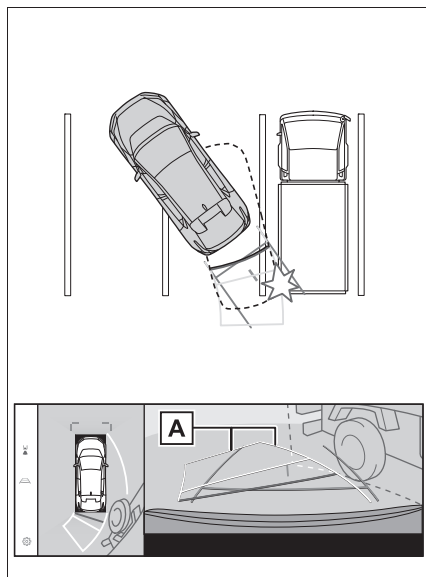
A Lignes de trajectoire estimée

- Il peut arriver que les obstacles tridimensionnels en hauteur (comme par exemple le surplomb d'un mur ou la plate-forme de chargement d'un poids lourd) n'apparaissent pas à l'écran. Veillez à contrôler visuellement tout ce qui vous entoure.



A Surplomb d'un mur

- À l'écran, il peut sembler en apparence que le plateau du poids lourd est à l'écart des lignes de trajectoire estimée et qu'il ne puisse donc pas être percuté par votre véhicule. Pourtant en réalité, le plateau peut effectivement être chevauché par les lignes de trajectoire estimée et si vous reculez en suivant les indications de ces dernières, votre véhicule risque de percuter le poids lourd. Veillez à contrôler visuellement tout ce qui vous entoure.

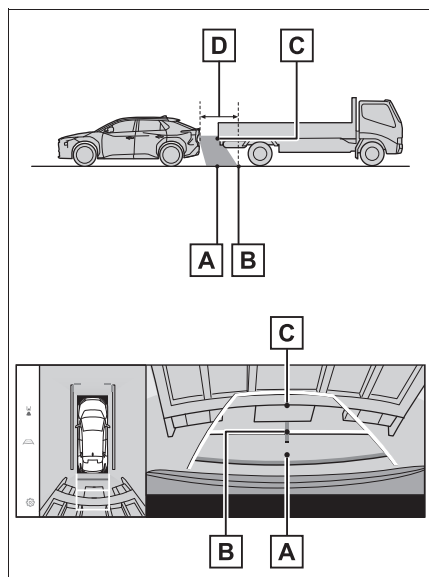


A Lignes de trajectoire estimée

Lignes de guidage en distance

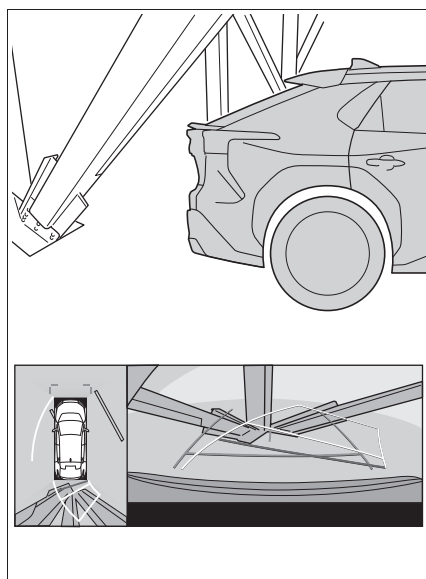
À l'écran, les lignes de guidage en distance indiquent que le poids lourd stationne au point **B**. Toutefois, en réalité, si vous reculez jusqu'au point **A**, vous allez percuter le poids lourd. À l'écran, il semble en apparence que le point **A** est le plus proche, suivi des points **B** et **C**. Pourtant, en réalité, **A** et **C** sont à la même distance et le point **B** est plus éloigné que **A** et **C**. Veillez à contrôler visuellement derrière vous et tout autour. Le point **D** est à environ

3 ft. (1 m) de distance.



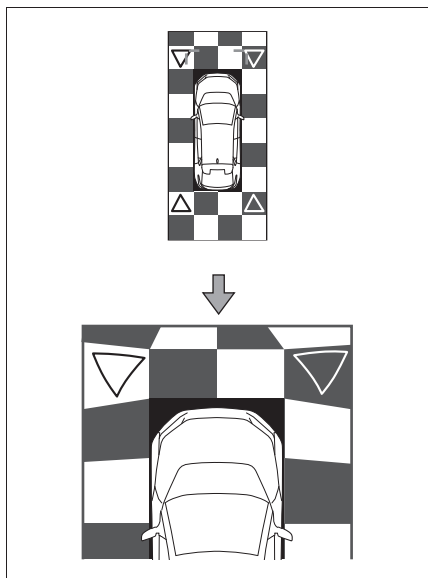
Surplomb d'une poutelle diagonale de structure métallique

En vue panoramique, il peut sembler en apparence qu'une poutelle diagonale est à la verticale et ne puisse pas être percutée; or, sachant qu'en réalité la poutelle est en surplomb dans sa partie haute, le véhicule risque de la percuter. Veillez à contrôler visuellement à l'arrière et tout autour.



Fonction de grossissement

Par rapport à la vue panoramique normale, la fonction de grossissement de la vue panoramique fait un zoom avant sur la silhouette du véhicule. Par conséquent, les bandes blanches sur la chaussée, les murs et les autres objets peuvent sembler déformés.



Vue terrain sous véhicule

Les lignes indicatrices de position des roues et du véhicule peuvent rendre compte d'une position du véhicule différente de ce qu'elle est en réalité, selon le nombre de passagers, le poids du chargement, la pente de la route ou son état de revêtement, la luminosité ambiante, etc. Conduisez toujours votre véhicule en vous assurant en vision directe de la sécurité de tout ce qui vous entoure

■ Utilisation de la vue terrain sous véhicule

- Les images affichées ont été captées à un moment antérieur à la position actuelle du véhicule. Par conséquent, il peut arriver que les conditions réelles soient différentes de celles visibles à l'écran

dans les situations suivantes.

- Lorsque les conditions ont changé, par exemple lorsqu'un objet a changé de place ou est entré dans le cadre après que l'image ait été prise.
- Des matières sans consistance comme le sable ou la neige ont changé de forme apparente
- Un obstacle a changé de place
- Présence d'une flaque d'eau, d'une étendue de boue, etc., dans le champ de vision
- Le véhicule patine
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que les lignes indicatrices de position des roues et du véhicule ne soient pas cohérentes avec les conditions réelles de position du véhicule et de braquage des roues.
- Les pneus ont été remplacés
- Un équipement en option a été installé



AVERTISSEMENT

■ Lignes de guidage

Les lignes de guidage sont affichées en superposition d'une image captée quelques instants auparavant, qui ne rend pas compte de la réalité du moment. Conduisez toujours votre véhicule en vous assurant de la sécurité de tout ce qui vous entoure.

Les choses à savoir

Si vous constatez un symptôme quelconque

Si vous constatez l'un des symptômes suivants ou en êtes troublé(e), essayez de le reproduire en prenant pour références la cause probable et la solution.

Si la solution ne résout pas le symptôme, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause probable	Solution
L'écran est difficile à distinguer	<ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule est dans une zone mal éclairée ou c'est la nuit. • La température autour de l'objectif est soit élevée, soit basse • La température ambiante est basse • Présence de gouttelettes d'eau sur la caméra • Le temps est à la pluie ou à l'humidité • Présence d'une matière étrangère (boue, etc.) collée à la caméra • La caméra est directement éclairée par la lumière du soleil ou les projecteurs des autres véhicules • Le véhicule est situé sous des éclairages fluorescents, au sodium, au mercure, etc. 	<p>Contrôlez visuellement tout ce qui entoure le véhicule pendant que vous conduisez.</p> <p>Servez-vous à nouveau du moniteur multi-terrain lorsque les conditions ambiantes et de la caméra se sont améliorées.</p> <p>La procédure permettant de régler la qualité d'image du moniteur multi-terrain est identique à celle permettant de régler l'écran en général. Consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".</p>

Symptôme	Cause probable	Solution
L'image est floue	L'objectif de la caméra est sale ou recouvert d'une matière étrangère, comme des gouttelettes d'eau, de la neige ou de la boue.	Lavez à grande eau la caméra et essuyez-en l'objectif avec un chiffon doux et humide.
L'écran présente un défaut d'alignement	La caméra a subi un choc violent.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Les lignes de guidage présentent un défaut d'alignement important	La caméra n'est plus correctement orientée.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
	<ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule est incliné. (Il est lourdement chargé, la pression des pneus est basse en raison d'une crevaisson, etc.) • Le véhicule est en pente. 	Contrôlez visuellement tout ce qui entoure le véhicule pendant que vous conduisez.
Les lignes de trajectoire estimée se déforment alors que le volant de direction est au neutre (les lignes de guidage en largeur du véhicule et les lignes de trajectoire estimée présentent un défaut d'alignement).	Le capteur de braquage émet des signaux erronés.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Les lignes de guidage ne sont pas affichées	Le hayon est ouvert.	Fermez le hayon. Si cela ne résout pas le problème, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause probable	Solution
<p>Vous n'arrivez pas à grossir l'affichage de la vue panoramique.</p> <p>Vous n'arrivez pas à afficher la vue traversante/vue mobile, la vue dégagement latéral et la vue virage.</p>	<p>Le système intuitif d'aide au stationnement est peut-être défaillant ou sale.</p>	<p>Appliquez les procédures de correction des défaillances du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.381)</p>
<p>L'image de la caméra arrière est difficile à distinguer.</p>	<p>Présence d'une matière étrangère (gouttelettes d'eau, boue, neige, produit dégivrant, etc.) sur l'objectif de la caméra.</p>	<p>Rincez la caméra à grande eau puis essuyez son objectif avec un chiffon doux et humide.</p>
	<p>Présence d'une matière étrangère (glace, neige ou boue) sur la carrosserie autour de l'objectif de la caméra.</p>	<p>Éliminez les matières étrangères.</p>

Mode neige*

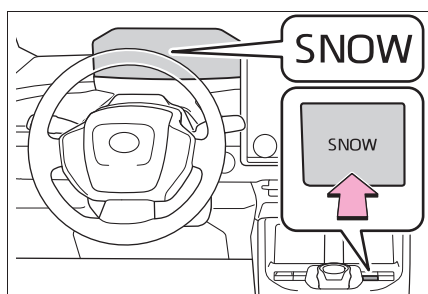
* : Sur modèles équipés

Vous pouvez sélectionner le mode neige pour adapter le comportement du véhicule aux conditions de circulation sur chaussée glissante, en cas de neige par exemple.

Fonctionnement du système

Appuyez sur le bouton de mode neige

Lorsque vous appuyez sur le bouton, le mode neige s'active et le témoin correspondant s'allume à l'écran multifonctionnel. Lorsque vous appuyez à nouveau sur le bouton, le témoin de mode neige s'éteint.



■ Annulation automatique du mode neige

Le mode neige est automatiquement annulé par la mise sur arrêt du contacteur de démarrage.

X-MODE*

* : Sur modèles équipés

Ce mode améliore la tenue de route lorsque vous conduisez en dehors des routes.

Vous avez le choix entre les deux modes SNOW/DIRT et D.SNOW/MUD.

En "X-MODE", l'assistance à la descente gère le freinage pour maintenir une vitesse constante en descente prononcée.

Le contrôle de motricité aide le conducteur en maintenant une vitesse limitée dans les pentes raides et sur les routes glissantes sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Prenez soin de respecter les précautions suivantes avant d'utiliser le "X-MODE"**

Dans le cas contraire, un accident pourrait se produire.

● Avant de commencer à rouler, vérifiez que le témoin du mode SNOW/DIRT/mode D.SNOW/MUD est allumé.

⚠ AVERTISSEMENT

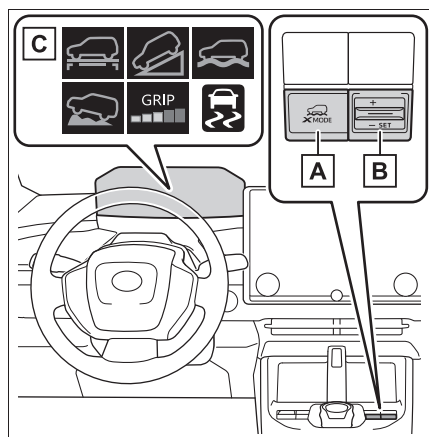
● Le “X-MODE” n’est pas conçu pour améliorer les performances limitées du véhicule. Testez avec soin les conditions d’adhérence et prévoyez à l’avance l’itinéraire que vous allez suivre, et roulez prudemment.

■ Conditions dans lesquelles il pourrait ne pas fonctionner correctement

Dans les conditions suivantes, il peut être impossible de maintenir une vitesse constante du véhicule, ce qui peut entraîner un accident.

- Penten extrêmement raides
- Chaussées en mauvais état
- Chaussées glissantes (routes enneigées ou verglacées)

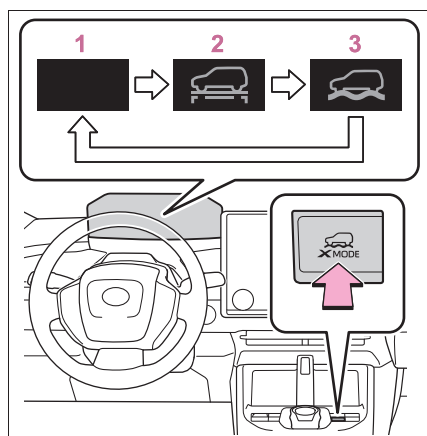
Composition du système



- A** Sélecteur “X-MODE”
- B** Bouton de contrôle de motricité (→P.521)
- C** Indicateurs

Sélection du mode de conduite

Appuyez plusieurs fois de suite sur le sélecteur “X-MODE” jusqu’à ce que le système sélectionne le mode de conduite souhaité alors que le véhicule est à l’arrêt ou circule à une vitesse inférieure à 13 mph (20 km/h) environ.



1 Mode normal

Il offre un bon équilibre entre consommation électrique, niveau de bruit de fonctionnement et performances dynamiques; il convient bien à la conduite en milieu urbain.

2 Mode SNOW/DIRT

Lorsque les conditions d’adhérence sont précaires, notamment sur routes enneigées, gravillonnées, etc., la conduite est facilitée par la limitation du patinage des roues.

Le témoin du mode SNOW/DIRT s’allume alors en vert sur l’instrumentation.

3 Mode D.SNOW/MUD

Dans des situations particulières,

notamment lorsque les roues s'enfoncent dans la neige ou la boue profonde, le système antipatinage TRAC (Traction Control) est temporairement désactivé et la motricité aux roues est régulée selon les besoins pour faciliter la mise en mouvement.

Le témoin du mode D.SNOW/MUD s'allume alors en vert sur l'instrumentation. De même, le témoin de désactivation du VSC et le témoin d'alerte PCS s'allument également sur l'instrumentation.

■ Lorsque le "X-MODE" n'est pas disponible

Dans les cas suivants, le système est inopérant.

- Lorsque le système VE n'est pas démarré
- Lorsque le mode SNOW/DIRT ou le mode D.SNOW/MUD n'est pas sélectionné
- Lorsque le système Advanced Park est en cours d'utilisation
- En cas de défaillance technique du système VE

■ Au sujet du régulateur de vitesse actif ou du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse actif et le régulateur de vitesse ne peuvent pas être utilisés en "X-MODE". Si le régulateur de vitesse actif ou le régulateur de vitesse est en cours d'utilisation, il est automatiquement désactivé.

■ En "X-MODE"

- En "X-MODE", le système VSC n'alterne pas entre les états actif/inactif même si vous appuyez sur le bouton de désactivation du VSC. Il est d'office activé en mode SNOW/DIRT et désactivé en mode D.SNOW/MUD.

- En "X-MODE", appuyer sur le bouton de mode Éco ne permet pas de changer de mode.
- Les modes SNOW/DIRT et D.SNOW/MUD gèrent le véhicule afin d'en utiliser au maximum la force motrice et optimiser cette dernière sur les routes en mauvais état. Il s'ensuit une consommation électrique potentiellement moindre par rapport à une utilisation en mode normal.

■ Désactivation automatique du "X-MODE"

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT, le "X-MODE" est automatiquement désactivé.
- Lorsque le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ, le "X-MODE" est désactivé, le témoin "X-MODE" s'allume en blanc à l'instrumentation, et le mode normal est rétabli.
- Lorsque le véhicule roule à moins de 22 mph (35 km/h) environ, le témoin "X-MODE" s'allume en vert et le X-MODE est rétabli.

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Pour des raisons de sécurité, les opérations suivantes sont interdites lorsque le "X-MODE" est actif.

- Actions sur le bouton de mode Éco

Assistance en descente à l'activation du "X-MODE"

Lorsque vous appuyez sur le sélecteur de "X-MODE" pour sélectionner le mode SNOW/DIRT ou le mode D.SNOW/MUD, l'assistance à la descente passe automatiquement en veille et se met en action dans les conditions sui-

vantes.

- Lorsque le véhicule roule à moins de 18 mph (30 km/h) environ
- En l'absence d'appui sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein

■ Pour modifier la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, utilisez la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein. Dès que vous relevez votre pied de la pédale, le système active la vitesse programmée.

■ Assistance à la descente avec le "X-MODE"

- En mode SNOW/DIRT ou mode D.SNOW/MUD, l'assistance à la descente peut passer en veille. Le témoin indicateur change d'apparence selon l'état fonctionnel de l'assistance à la descente.
- Le témoin est allumé en blanc lorsque le système n'est pas en action.

■ Indisponibilité de l'assistance à la descente en activant le "X-MODE"

Dans les cas suivants, le système est inopérant.

- Lorsque le mode SNOW/DIRT ou le mode D.SNOW/MUD n'est pas sélectionné
- Lorsque la position de sélection est sur P
- Lorsque le contrôle de motricité est en action
- Lorsque le système de freinage ou le système VE est défaillant

Pour utiliser le contrôle de motricité

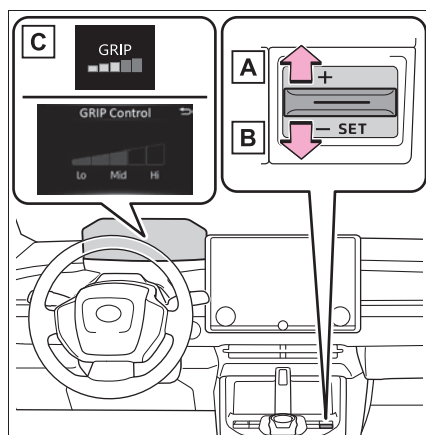
Lorsque le mode SNOW/DIRT ou D.SNOW/MUD est sélectionné, appuyez sur le bouton de contrôle de motricité.

À cet instant, le témoin du système d'assistance à la descente s'éteint et celui du contrôle de motricité s'allume.

Une fois le véhicule à l'arrêt, appuyez fermement sur la pédale de frein et actionnez le bouton. Le véhicule pourrait se déplacer involontairement dans une pente.

■ Réglez la vitesse du contrôle de motricité

Appuyez sur le bouton haut ou bas du contrôle de motricité pour programmer la vitesse de votre choix (entre 2 et 6 mph [2 et 10 km/h] environ). La vitesse programmée est indiquée à l'écran multifonctionnel.



A Augmenter la vitesse

B Diminuer la vitesse

C Témoins indicateurs

■ Actions du contrôle de motricité

Lorsque le système est actif, le témoin du contrôle de motricité est vert. Si le témoin du contrôle de motricité est blanc, relâchez la pédale de frein pour activer le système.

Lorsque le système est en marche, vous pouvez utiliser temporairement la pédale d'accélérateur et la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Dès que vous relâchez les pédales, le véhicule retourne à la vitesse programmée.

■ Le contrôle de motricité cesse son action

- Appuyez sur le sélecteur "X-MODE".

Lorsque le contrôle de motricité cesse son action, son témoin s'éteint. Après un instant, le témoin du système d'assistance à la descente s'allume.

Conduisez prudemment lors de la désactivation du contrôle de motricité.

■ Conditions de fonctionnement du contrôle de motricité

- En "X-MODE"
- Lorsque la position de sélection est sur D
- Lorsque le frein de stationnement a été relâché

- Lorsque la porte conducteur est fermée
- Lorsque le véhicule est arrêté par un appui sur le frein, ou roule à une vitesse comprise entre 2 et 6 mph [2 et 10 km/h] environ

■ Désactivation automatique du contrôle de motricité

Dans les cas suivants, le contrôle de motricité cesse son action.

- Lorsque le véhicule est immobilisé en appuyant sur la pédale de frein
- Lorsque le véhicule roule à plus de 13 mph (20 km/h)
- Lorsque la position de sélection n'est pas sur D
- Lorsque le frein de stationnement est actionné
- Lorsque la porte conducteur est ouverte
- Lorsque l'ABS/le VSC est actif.
- Lorsque le contrôle par freinage est actif ou la puissance coupée par le dispositif d'aide à la conduite (système de sécurité de pré-collision ou freinage d'aide au stationnement, par exemple)
- Lorsque le système détermine qu'il ne peut plus fonctionner dans l'environnement actuel
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT

■ Lorsque le contrôle de motricité n'est pas disponible

Le contrôle de motricité n'est pas disponible dans les conditions suivantes.

- Lorsque le système de freinage ou le système VE est défaillant
- Après que le système VE se soit mis en marche et jusqu'à ce que le véhicule est roulé sur une certaine distance

■ Système de maintien du freinage

Le système de maintien du freinage

se désactive lorsque le contrôle de motricité est utilisé. Appuyez fermement sur la pédale de frein et actionnez le bouton.

Pour réutiliser ensuite le système de maintien du freinage, veillez à d'abord désactiver le contrôle de motricité.

**NOTE****■ Utilisation au long cours**

Si vous l'utilisez pendant trop longtemps sans discontinuer, le risque existe que les freins chauffent et que le système cesse de fonctionner temporairement.

■ Bruits et vibrations mécaniques

- Il peut arriver que des bruits mécaniques soient perceptibles émanant du compartiment moteur. C'est tout à fait normal.
- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, il peut arriver qu'elle soit plus ferme qu'en temps normal ou que les sensations qu'elle renvoie soient inhabituelles. C'est tout à fait normal.

■ Lorsque le témoin indicateur ne s'allume pas même après une action sur le bouton

Il est possible que le système ne fonctionne pas normalement. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin de maintenir la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

Synthèse des systèmes d'aide à la conduite**■ ECB (Système de freinage à pilotage électronique)**

Le système de freinage à pilotage électronique produit une force de freinage proportionnelle à la sollicitation

■ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment, ou sur chaussée glissante

■ Assistance au freinage

Augmente la force de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

■ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embarquée ou de virage sur chaussée glissante.

■ VSC évolué (Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.

Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embarquée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

■ Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque

Aide le conducteur à contrôler un éventuel louvoiement de la caravane/remorque, en mettant en action sélectivement et individuellement le freinage des roues et en réduisant le couple moteur lorsque le mouvement de louvoiement est détecté.

■ TRAC (Système antipatinage)

Aide à maintenir la force motrice et évite le patinage des roues motrices lorsque le véhicule démarre ou accélère sur une chaussée glissante

■ Aide active en virage (ACA)

Contribue à empêcher le véhicule de se trouver déporté à l'extérieur lorsque vous essayez

d'accélérer en virage, en agissant sur le freinage des roues intérieures

■ Aide au démarrage en côte

Contribue à limiter le mouvement de recul du véhicule lorsque vous démarrez en côte

■ EPS (Direction assistée électrique)

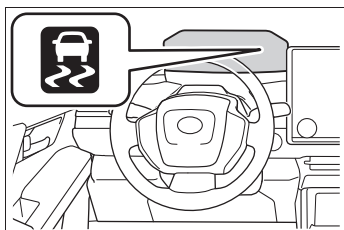
Emploie un moteur électrique pour réduire l'effort nécessaire pour tourner le volant de direction.

■ Freinage de collision secondaire (atténuation de collision secondaire en cas de choc frontal)

Lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision et que le système se déclenche, les freins et les feux stop sont automatiquement mis en action pour abaisser la vitesse du véhicule et contribuer à réduire le risque de dommages supplémentaires causés par une collision secondaire.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont en action

Le témoin de perte d'adhérence clignote pendant que les systèmes TRAC/VSC/ABS/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont en action.



■ Désactivation du système TRAC

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige, le système TRAC risque de réduire la puissance du système VE disponible aux roues.

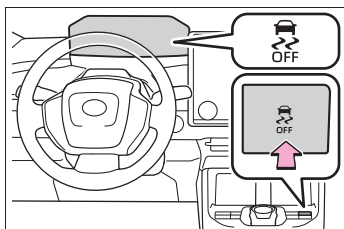
Appuyez sur  pour désactiver le système et ainsi avoir plus de facilité pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement et relâchez



Le message "Régulateur de traction désactivé" est affiché à l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur  pour réactiver le système.



■ Désactivation des systèmes TRAC, VSC et de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque

Pour désactiver les systèmes TRAC, VSC et de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque, appuyez sur  pendant plus de

3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin de désactivation du VSC s'allume et le message "Régulateur de traction désactivé" s'affiche à l'écran multifonctionnel.*

Appuyez à nouveau sur  pour réactiver le système.

* Le système PCS (Système de sécurité de pré-collision) va également être désactivé (seule l'alerte de pré-collision est disponible). Le témoin d'alerte PCS s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. (→P.307)

■ Lorsque le message est affiché à l'écran multifonctionnel indiquant que le système TRAC a été désactivé alors même que vous n'avez pas appuyé sur

Le système TRAC est temporairement désactivé. Si l'information continue à s'afficher, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Conditions de mise en action de l'aide au démarrage en côte

Lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte se met en action:

- La position de sélection n'est pas sur P ou N (lorsque vous avancez/reculez en côte pour mettre le véhicule en mouvement)
- Le véhicule est à l'arrêt
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- Le frein de stationnement n'est pas serré
- Le contacteur de démarrage est mis sur MARCHE

■ Désactivation automatique par le système de l'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte de désactive dans les situations suivantes:

- Mettez la position de sélection sur P ou N
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur
- Vous appuyez sur la pédale de frein et serrez le frein de stationnement
- 2 secondes au maximum se sont écoulées après que vous ayez relâché la pédale de frein
- Vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt

■ Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, VSC, de contrôle antilouvoisement de caravane/remorque, TRAC et d'aide au démarrage en côte

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment du moteur électrique lorsque vous appuyez plusieurs fois de suite sur la pédale de frein, au moment de démarrer le système VE ou tout de suite après la mise en mouvement véhicule. Ce bruit n'indique pas une défaillance de l'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
- Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
- Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule également.

■ Bruits de fonctionnement de l'ECB

Il peut arriver que l'ECB soit bruyant dans les situations suivantes, mais

cela n'est pas le signe d'une anomalie.

- Bruit mécanique provenant du compartiment du moteur électrique lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.
- Bruits de moteur du système de freinage provenant de l'avant du véhicule lorsque vous ouvrez la porte conducteur.
- Bruit mécanique provenant du compartiment du moteur électrique une ou deux minutes après l'arrêt du système VE.

■ Bruits et vibrations de mise en action de l'aide active en virage

Lorsque l'aide active en virage est en action, il peut arriver que le système de freinage soit bruyant et engendre des vibrations, mais ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ Réactivation automatique des systèmes TRAC, de contrôle antilouvoisement de caravane/remorque et VSC

Lorsque les systèmes TRAC, de contrôle antilouvoisement de caravane/remorque et VSC ont été désactivés, ils se réactivent automatiquement dans les conditions suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès que la vitesse du véhicule augmente. Si les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne se réactivent pas même si la vitesse du véhicule augmente

■ Conditions d'intervention de l'aide active en virage

Le système se met en action dans les conditions suivantes.

- Le système TRAC/VSC est susceptible d'intervenir
- Le conducteur essaie d'accélérer

en virage

- Le système détecte que le véhicule se déporte vers l'extérieur
- La pédale de frein est relâchée

■ **Efficacité réduite du système EPS**

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manœuvre fréquente du volant de direction pendant longtemps. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien gardez le véhicule et arrêtez le système VE. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

■ **Conditions fonctionnelles du freinage de collision secondaire (atténuation de collision secondaire en cas de choc frontal)**

Le système se met en action lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision alors que le véhicule est en mouvement. Toutefois, le système est inopérant lorsque des organes sont endommagés.

■ **Annulation automatique du freinage de collision secondaire (atténuation de collision secondaire en cas de choc frontal)**

L'annulation intervient automatiquement pour ce système dans les situations suivantes.

- La vitesse du véhicule tombe à 0 mph (0 km/h) environ
- Un certain laps de temps s'écoule pendant son action
- Vous appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur



AVERTISSEMENT

■ **Conditions dans lesquelles l'ABS ne fonctionne pas normalement**

- Les limites d'adhérence des pneus sont dépassées (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Le véhicule aquaplane alors que vous roulez à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

■ **La distance d'arrêt est supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est en action**

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, particulièrement dans les situations suivantes:

- Lorsque vous roulez sur terre, route gravillonnée ou enneigée
- Lorsque vous roulez avec des chaînes à neige
- Lorsque vous roulez sur des obstacles sur la route
- Lorsque vous roulez sur une route comportant des nids-de-poule ou dont la chaussée est déformée

**AVERTISSEMENT****■ Conditions dans lesquelles les systèmes TRAC/VSC ne fonctionnent pas efficacement**

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC/VSC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.

Conduisez prudemment lorsque les conditions risquent de faire perdre au véhicule sa motricité et sa stabilité.

■ Conditions dans lesquelles l'aide active en virage ne fonctionne pas efficacement

● Ne pas accorder une trop grande confiance à l'aide active en virage. Il peut arriver que l'aide active en virage ne soit pas efficace lorsque vous accélérez en dévers ou lorsque la chaussée est glissante.

● Après plusieurs interventions rapprochées de l'aide active en virage, il peut arriver qu'elle cesse d'intervenir pour conserver l'efficacité d'action des freins et des systèmes TRAC et VSC.

■ Conditions dans lesquelles l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas efficacement

● Ne vous fiez pas trop au dispositif d'assistance au démarrage en pente. Il peut arriver que l'aide au démarrage en côte ne soit pas efficace dans les pentes très abruptes ou sur les routes verglacées.

● Contrairement au frein de stationnement, le dispositif d'assistance pour démarrage en pente n'est pas conçu pour garder le véhicule à l'arrêt pendant une longue période. Ne pas essayer d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, sous peine de provoquer un accident.

■ Lorsque le système TRAC/ABS/VSC/Contrôle antilouvoisement de caravane/remorque est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoisement de caravane/remorque sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoisement de caravane/remorque étant conçus pour contribuer à assurer au véhicule sa stabilité et son pouvoir directionnel, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

Le contrôle antilouvoisement de caravane/remorque fait partie intégrante du système VSC et est inopérant si ce dernier est désactivé ou défaillant.

**AVERTISSEMENT****■ Remplacement des pneus**

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.

Les systèmes ABS, TRAC, VSC et de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information lorsque vous devez remplacer les pneus ou les jantes.

■ Comportement des pneumatiques et de la suspension

Utiliser des pneus affectés d'un problème quelconque ou modifier les suspensions peut altérer les systèmes d'aide à la conduite et entraîner leur mauvais fonctionnement.

■ Précautions avec le contrôle antilouvoiement de caravane/remorque

Le système de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque n'est pas capable d'empêcher la caravane/remorque de louvoyer dans toutes les situations. Plusieurs facteurs, tels que l'état du véhicule, de la caravane/remorque ou de la chaussée, ou les conditions de circulation, peuvent entraîner une inefficacité du système de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque. Consultez le manuel du propriétaire de votre caravane/remorque pour tout complément d'information sur les bonnes pratiques à appliquer pour la tracter.

■ Si la caravane/remorque se met à louvoyer

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Tenez fermement en mains le volant de direction. Dirigez le véhicule en ligne droite. Ne pas essayer de reprendre le contrôle du louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant de direction.

- Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse. Ne pas augmenter la vitesse. Ne pas agir sur les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser. (→P.255)

■ Freinage de collision secondaire (atténuation de collision secondaire en cas de choc frontal)

Ne pas accorder une trop grande confiance au freinage de collision secondaire (atténuation de collision secondaire en cas de choc frontal). Bien que ce système soit conçu pour contribuer à réduire le risque de dommages supplémentaires causés par une collision secondaire, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Accorder une trop grande confiance à ce système peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Conseils de conduite en hiver

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours les conditions d'utilisation du véhicule aux conditions climatiques.

Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des ingrédients adaptés aux températures extérieures.
- Liquide de refroidissement du module de commande de puissance
- Liquide de refroidissement du chauffage
- Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien l'état de la batterie 12 V.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus neige ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

Veillez à ce que tous les pneus soient de dimensions et de marque identiques et que les chaînes soient adaptées aux dimensions des pneus.

AVERTISSEMENT

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.

À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneus de dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne pas rouler à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.

■ Conduite avec des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.

À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas dépasser les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans les nids-de-poule.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein récupératif.

**AVERTISSEMENT**

- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.
- Ne pas utiliser le système LTA (Aide au suivi de voie).

**NOTE****■ Réparation ou remplacement des pneus neige**

Confiez la réparation ou le remplacement des pneus neige à votre concessionnaire Toyota ou à un spécialiste compétent en pneus.

Cela est dû au fait que la dépose et le montage des pneus neige peuvent jouer sur le fonctionnement des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation :

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
 - Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et débarrassez de toute accumulation de glace ou de neige les éclairages extérieurs, les rétroviseurs extérieurs, les vitres, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roue et les freins.
 - Nettoyez vos semelles de chaussures de la neige ou de la boue accumulée avant de monter dans le véhicule.

Lorsque vous conduisez le véhicule

Accélérez progressivement, maintenez la distance de sécurité avec le véhicule qui précède et roulez à une vitesse réduite adaptée aux conditions de circulation.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Désactivez le mode automatique du frein de stationnement. Autrement, le frein de stationnement pourrait être pris par le gel et il ne pourrait plus se débloquer automatiquement.
De même, évitez d'utiliser l'élément suivant du fait que le frein de stationnement pourrait s'actionner automatiquement, même s'il ne se trouve pas en mode automatique.
- Système de maintien du freinage

- Fonction de stationnement à distance
- Garez le véhicule et mettez la position de sélection sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à caler les roues.

Ne pas le faire peut être dangereux, car le véhicule peut se mettre en mouvement à tout instant et provoquer éventuellement un accident.

- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, confirmez qu'il n'est pas possible de mettre la position de sélection sur une autre position que P.
- Si le véhicule est laissé en stationnement avec les freins humides par temps froid, le risque existe qu'ils soient pris par le gel.



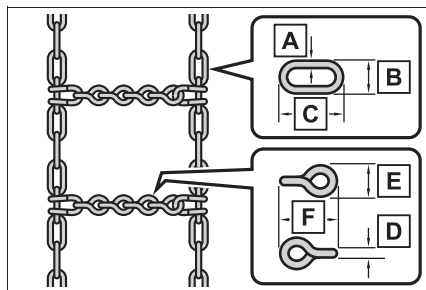
AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Lorsque vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à caler les roues. Si vous ne calez pas les roues, le véhicule risque de se mettre en mouvement sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.

Choix des chaînes à neige

Lorsque vous montez des chaînes à neige, utilisez des chaînes de la taille qui convient. La taille des chaînes est réglementée en fonction des dimensions des pneus.



Chaînes latérales:

- A** 0,12 in. (3 mm) en diamètre
- B** 0,39 in. (10 mm) en largeur
- C** 1,18 in. (30 mm) en longueur

Chaînes transversales:

- D** 0,16 in. (4 mm) en diamètre
- E** 0,55 in. (14 mm) en largeur
- F** 0,98 in. (25 mm) en longueur

Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

■ Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Seules les roues avant doivent être équipées de chaînes à neige. Ne pas monter de chaînes aux roues arrière.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues avant. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 à 1/2 mile (0,5 à 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec elles.



NOTE

■ Installation de chaînes antidérapantes

Il peut arriver que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement quand les chaînes à neige sont montées.

Précautions avec les véhicules de type VUS

Ce véhicule appartient à la catégorie des utilitaires de loisirs, qui se caractérise par une garde au sol plus haute et des voies plus étroites par rapport à la hauteur du centre de gravité, afin de permettre des utilisations très diverses en tout-terrain.

Particularités du VUS

- Des particularités de conception lui confèrent un centre de gravité plus haut que les voitures de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicule a davantage de risques de se retourner. La stabilité au retournement des véhicules utilitaires est moindre, comparée aux autres types de véhicules.
- La garde au sol plus importante a pour avantage d'offrir une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les difficultés.
- Sa conception ne lui permet pas de prendre les virages aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même façon qu'une voiture de sport sur-

baissée n'est pas conçue pour offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi tout virage serré pris à une vitesse excessive peut être la cause d'un retournement du véhicule.



AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les véhicules de type VUS

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de mort, de blessure grave ou de dommages au véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. Par conséquent, conducteur et passagers doivent toujours attacher leurs ceintures de sécurité.
- Évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes, dans toute la mesure du possible. Si vous utilisez ce véhicule au-delà de ses possibilités, vous risquez d'en perdre le contrôle ou de faire des tonneaux dans un accident où vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué.
- Charger la galerie de pavillon (sur modèles équipés) entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de rouler à haute vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou manœuvrer brusquement, car vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule ou de faire des tonneaux par suite d'une conduite trop imprudente.

- Ralentissez systématiquement par fort vent de travers en rafales. En raison de son centre de gravité plus haut et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'une voiture de tourisme ordinaire. Ralentir vous permet d'avoir une meilleure maîtrise du véhicule.
- Ne pas rouler perpendiculairement à une pente abrupte. Il est préférable de monter/descendre dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut verser sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

En tout-terrain, observez les recommandations suivantes pour vous assurer une conduite agréable et contribuer à ce que les véhicules tout-terrain ne se voient pas interdits de circulation:

- N'empruntez pas les chemins interdits d'accès aux véhicules tout-terrain.
- Respectez la propriété privée. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez-en la permission au propriétaire.
- Ne pas entrer sur un terrain fermé. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Restez sur les routes balisées. Par temps humide, il

faut conduire autrement ou renoncer à emprunter certains chemins pour éviter de les rendre impraticables.

■ Informations complémentaires utiles à la conduite tout-terrain

- Pour les utilisateurs résidant aux États-Unis, à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, consultez les organismes suivants:

- Services des parcs locaux et nationaux et de loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs de véhicules de loisirs
- Bureau of Land Management et service américain des forêts



AVERTISSEMENT

■ Précautions de conduite tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de mort, de blessure grave ou de dommages au véhicule:

- Conduisez prudemment lorsque vous êtes en tout-terrain. Ne pas prendre de risques inutiles en roulant dans des régions dangereuses.
- Ne pas tenir le volant de direction par ses branches quand vous conduisez en tout-terrain. Un mauvais cahot peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains, et plus particulièrement les pouces, à l'extérieur de la jante du volant.

- Vérifiez systématiquement l'efficacité des freins immédiatement après avoir roulé dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.

- Après avoir roulé dans les hautes herbes, la boue, la rocaille, le sable ou l'eau, vérifiez l'absence d'herbes, buissons, papiers, plastiques, pierres, sable, etc. coincés ou collés sous le soubassement. Nettoyez le soubassement de tout corps étranger. Si le véhicule est utilisé sans avoir été nettoyé des corps étrangers coincés ou collés sous le soubassement, il y a risque de panne ou d'incendie.

- En conduite tout-terrain ou sur terrain meuble, ne pas rouler trop vite, faire des sauts, virer serré, entrer en contact avec des obstacles, etc. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule ou provoquer son retournement, avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.



NOTE

■ Pour éviter tout dommage par pénétration d'eau

Prenez toutes les précautions nécessaires pour éviter toute détérioration par l'eau de la batterie de traction, du système VE ou d'autres organes.

- Toute entrée d'eau dans le compartiment moteur peut causer de graves dommages au système VE.



NOTE

- L'eau entrant dans la transmission cause une dégradation de ses qualités. Il est possible que le témoin d'anomalie de fonctionnement s'allume, et que le véhicule ne soit plus utilisable.
- L'eau peut diluer la graisse des roulements de roues et provoquer leur corrosion et leur usure prématurée; l'eau peut également pénétrer dans le carter de boîte-pont et réduire ainsi les qualités lubrifiantes de l'huile qu'il contient.

■ Lorsque vous traversez un cours d'eau

Si vous devez rouler dans l'eau, par exemple pour franchir un gué, sondez d'abord la profondeur du cours d'eau et la stabilité de son lit. Roulez à vitesse réduite et évitez les cours d'eau trop profonds.

■ Inspection après conduite tout-terrain

- Le sable et la boue accumulés autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du système de freinage et lui causer des dommages.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après une journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a roulé dans le sable, l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

Équipements intérieurs

6

6-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Régulation ALL AUTO
(ECO) **538**

Système de climatisation
automatique **540**

Volant de direction chauffant/chauffages de
sièges/ventilateurs de
sièges/chauffages rayonnants **550**

6-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs **553**

6-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements **556**

Équipements de coffre **559**

6-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Pare-soleil électronique **564**

Autres équipements intérieurs **566**

Prise d'alimentation (1500 W)..... **579**

Lorsque la prise d'alimentation (1500 W) n'est pas utilisable normalement.. **587**

Commande d'ouverture de porte de garage..... **589**

Régulation ALL AUTO (ECO)

Les chauffages de sièges/chauffages rayonnants*, les ventilateurs de sièges* et le volant de direction chauffant sont chacun pilotés automatiquement et individuellement selon la température réglée au système de climatisation, la température extérieure, celle régnant dans l'habitacle, etc. La régulation ALL AUTO (ECO) pilote finement la consommation électrique afin de tout à la fois optimiser l'autonomie et maintenir une ambiance confortable dans l'habitacle.

* : Sur modèles équipés

Activation de la régulation ALL AUTO (ECO)

Sélectionnez le bouton "AUTO".

Le témoin s'allume au bouton AUTO et le système de climatisation automatique, les chauffages de sièges/chauffages rayonnants*, les ventilateurs de sièges* et le volant de direction chauffant sont pilotés en mode automatique.

Si vous agissez sur le sélecteur d'allure de soufflerie ou sur le sélecteur de mode de répartition

d'air, le témoin s'éteint. Toutefois, toutes les autres fonctions continuent d'être pilotées en mode automatique.

Même si vous désactivez la régulation ALL AUTO (ECO), ce n'est pas pour autant que la climatisation, les chauffages de sièges/chauffages rayonnants*, les ventilateurs de sièges* et le volant de direction chauffant le sont aussi.

Par ailleurs, lorsque la régulation ALL AUTO (ECO) est active, un appui sur le bouton ECO a pour effet de désactiver la régulation éco du système de climatisation.

Si le pare-brise s'embue par suite d'une baisse de la température extérieure alors que la régulation ALL AUTO (ECO) est en fonction, vous pouvez le désembuer en sélectionnant le bouton "A/C" ou le bouton de désembueur de pare-brise à l'écran multimédia.

* : Sur modèles équipés

Utilisation de chaque système

■ Système de climatisation automatique (→P.540)

La température est réglable indépendamment pour chaque siège.

■ Chauffages de sièges/chauffages rayonnants* et ventilateurs de sièges* (→P.550)

Le chauffage ou la ventilation est automatiquement modulée selon la température réglée au système de climatisation, la température extérieure, etc.

* : Sur modèles équipés

■ Volant de direction chauffant (→P.550)

Le chauffage du volant de direction se met en fonction automatiquement selon la température réglée au système de climatisation, la température extérieure, etc.

■ Fonction de détection des passagers

Lorsqu'un passager est détecté dans le siège passager avant, le chauffage de siège/chauffage rayonnant* et le ventilateur de siège* se mettent automatiquement en fonction.

* : Sur modèles équipés

■ Logique de fonctionnement des chauffages de sièges/chauffages rayonnants* et des ventilateurs de sièges*

Si le chauffage de siège/chauffage rayonnant* ou le ventilateur de siège* côté passager est piloté par la régulation ALL AUTO (ECO) au moment où vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, l'un* ou l'autre* se remet automatiquement en fonction à la mise suivante du contacteur de démarrage sur

marche. Pour que l'occupant soit à nouveau détecté, sélectionnez le bouton "AUTO".

* : Sur modèles équipés

■ Fonctionnement des chauffages de sièges arrière*

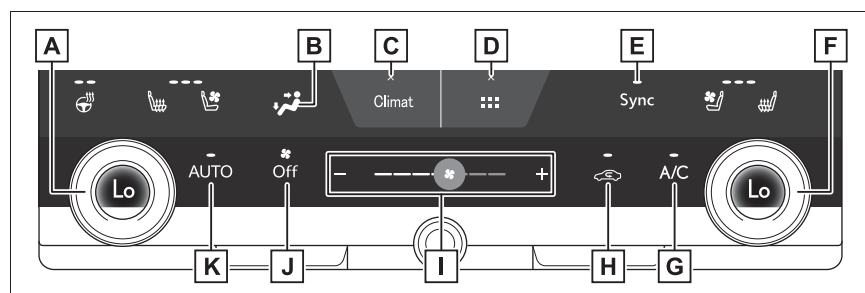
Les chauffages de sièges arrière ne sont pas pilotés par la régulation ALL AUTO (ECO).

* : Sur modèles équipés

Système de climatisation automatique

Lorsque le bouton “AUTO” est sur marche, la répartition d’air entre les aérateurs et l’allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction de la température réglée. De même, la position de l’affichage et des boutons varie selon le type de système.

Commandes de climatisation



A Sélecteur de température côté gauche

B Sélecteur de mode de répartition d’air

C Bouton d’écran des options

D Bouton d’écran des raccourcis

Sélectionnez pour afficher les icônes de raccourci vers diverses fonctions.

E Bouton “Sync”

F Sélecteur de température côté droit

G Bouton “A/C”

H Bouton de mode air extérieur/recyclage

I Sélecteur d’allure de soufflerie

J Bouton “Off”

K Bouton “AUTO”

■ Réglage de la température

Tournez le sélecteur de température dans le sens horaire ou

antihoraire selon que vous souhaitez monter ou baisser la température.

Lorsque le témoin est allumé au bouton "Sync", le réglage de température côté passager avant est identique à celui côté conducteur.

Lorsque le témoin est éteint au bouton "Sync", appuyez sur le bouton "Sync" pour aligner le réglage de température côté passager avant sur celui affiché côté conducteur; le témoin s'allume alors au bouton "Sync".

Lorsque vous agissez sur le sélecteur de température côté passager avant, le témoin s'éteint au bouton "Sync" et vous pouvez modifier individuellement le réglage de température côté passager avant.

Si le témoin "A/C" est éteint, le système diffuse de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.

■ Réglage de l'allure de soufflerie

Pour augmenter l'allure de soufflerie, appuyez sur le bouton "+" du sélecteur d'allure ou faites glisser vers la droite l'icône figurant la soufflerie. Pour diminuer l'allure de soufflerie, appuyez sur le bouton "-" du sélecteur d'allure ou faites glisser vers la gauche l'icône figurant la soufflerie.

Sélectionnez le bouton "Off" pour arrêter la soufflerie.

Pour arrêter la soufflerie, vous pou-

vez aussi toucher longuement le bouton "-" du sélecteur d'allure ou faire glisser l'icône figurant la soufflerie jusqu'à la position la plus à gauche et tenir votre doigt appuyé dessus.

■ Sélection du mode de répartition de l'air

Sélectionnez le sélecteur de mode de répartition d'air.

Le mode de répartition d'air change à chaque appui sur le bouton.

Les aérateurs utilisés et le débit d'air varient selon le mode sélectionné pour la répartition d'air.



: L'air est diffusé vers le haut du corps



: L'air est diffusé vers le haut du corps et les pieds



: L'air est diffusé vers les pieds



: L'air est diffusé vers les pieds et le désembueur de pare-brise est en fonction

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Il vous est recommandé de régler temporairement la circulation d'air sur le mode recyclage pour empêcher l'air pollué

d'entrer dans l'habitacle, notamment dans les tunnels ou lorsque la circulation est congestionnée, et pour aider à rafraîchir le véhicule lorsqu'il fait chaud à l'extérieur.

Sélectionnez le bouton de mode air extérieur/recyclage.

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (le témoin est éteint) et recyclage (le témoin est allumé) à chaque appui sur le bouton.

La sélection entre les modes d'air peut se faire automatiquement, selon le réglage de température, la température régnant dans l'habitacle du véhicule, etc.

■ Pour activer/désactiver la fonction de froid et de déshumidification

Sélectionnez le bouton "A/C".

Lorsque la fonction est active, le témoin est allumé au bouton "A/C".

■ Mode éco de climatisation

La climatisation est régulée avec comme priorité la consommation électrique la plus basse possible, par la réduction de l'allure de soufflerie notamment, etc.

- 1 Sélectionnez le bouton d'écran des options.
(→P.540)
- 2 Sélectionnez le bouton "Eco heat/cool".
- En mode éco de climatisation, le système de climatisation est réglé comme suit pour

donner la priorité à la consommation électrique. Pour obtenir que la climatisation soit plus efficace, désactivez le mode éco de climatisation.

- Régulation du régime du moteur électrique et de l'enclenchement du compresseur pour limiter la puissance calorifique/frigorifique.
- L'allure de soufflerie est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné.
- Lorsque vous sélectionnez le mode de conduite Éco, le mode éco de climatisation est automatiquement activé. Même dans ce cas, il reste possible de désactiver le mode éco de climatisation, par un appui sur "Eco heat/cool".

■ Montée en température rapide de l'habitacle (chaud maxi)

Lorsque vous activez "Chaleur max." pour chauffer rapidement l'habitacle, les paramètres du système de climatisation sont immédiatement modifiés.

- 1 Sélectionnez le bouton d'écran des raccourcis.
(→P.540)
- 2 Sélectionnez le bouton "Chaleur max."
- Le réglage de température du système de climatisation côté conducteur est configuré sur "Hi" et le témoin s'allume au

bouton "AUTO".

- Le chauffage de siège/chauffage rayonnant* côté conducteur est réglé sur le maxi.
- Le volant de direction chauffant est réglé sur le maxi.
- Lorsque le système détermine qu'une personne est assise dans le siège passager avant, le chauffage de siège/chauffage rayonnant* et le ventilateur de siège* côté passager sont réglés sur "AUTO".
- Lorsque le témoin est allumé au bouton "Sync", le réglage de température du côté passager avant est aussi configuré sur "Hi".

*: Sur modèles équipés

■ Baisse en température rapide de l'habitacle (froid maxi) (sur modèles équipés)

Lorsque vous activez "Froid max." pour rafraîchir rapidement l'habitacle, les paramètres du système de climatisation sont immédiatement modifiés.

- 1 Sélectionnez le bouton d'écran des raccourcis. (→P.540)
 - 2 Sélectionnez le bouton "Froid max."
- Le réglage de température du système de climatisation côté conducteur est configuré sur

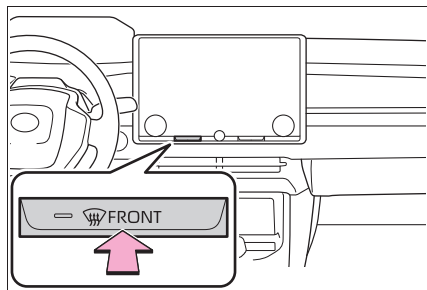
"Lo" et le témoin s'allume au bouton "AUTO".

- Le ventilateur de siège côté conducteur est réglé sur le maxi.
- Le volant de direction chauffant est réglé sur "AUTO".
- Lorsque le système détermine qu'une personne est assise dans le siège passager avant, le chauffage/ventilateur du siège côté passager est réglé sur "AUTO".
- Lorsque le témoin est allumé au bouton "SYNC", le réglage de température du côté passager avant est aussi configuré sur "Lo".

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs servent à désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur le bouton de désembueur de pare-brise.



La fonction de déshumidification se met en marche et l'air est soufflé à un débit accru.

Réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage sur le mode

air extérieur si le système est en mode recyclage à cet instant. (La sélection peut se faire automatiquement.)

Pour désembuer rapidement le pare-brise et les vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.

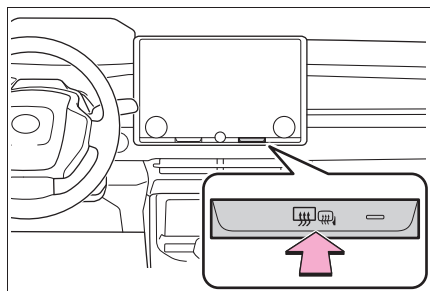
Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur le bouton de désembueur de pare-brise quand le pare-brise est désembué.

Lorsque le désembueur de pare-brise est actif, le témoin est allumé au bouton correspondant.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Le dégivrage sert à désembuer la lunette arrière et à nettoyer les rétroviseurs extérieurs (pluie, rosée, buée).

Appuyez sur le bouton de désembueur de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.



Le désembueur de lunette arrière et les désembueurs de rétrovi-

seurs extérieurs se mettent en fonction et désembuent la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs.

Lorsque les désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs sont actifs, le témoin est allumé au bouton correspondant.

Les désembueurs s'arrêtent automatiquement après un certain temps.

■ Dégivreur des essuie-glaces de pare-brise

Utilisez le dégivreur des essuie-glaces de pare-brise pour empêcher les raclettes d'essuie-glace de rester collées au pare-brise sous l'effet du gel.

1 Sélectionnez le bouton d'écran des options. (→P.540)

2 Sélectionnez "Dégivr.".

Le dégivreur des essuie-glaces de pare-brise s'arrête automatiquement après un certain temps.

■ Présence de buée sur les vitres

- Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule. Mettez le bouton "A/C" sur marche pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous mettez le bouton "A/C" sur arrêt, les vitres peuvent s'embuer plus facilement.
- Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ Lorsque vous roulez sur route poussiéreuse

Fermez toutes les vitres. Si la pous-

sière soulevée par le véhicule continue à entrer dans l'habitacle après la fermeture des vitres, il est recommandé de régler la circulation d'air sur le mode air extérieur et l'allure de soufflerie sur n'importe quelle position hormis l'arrêt.

■ Mode air extérieur/recyclage

- Il est recommandé de régler temporairement la circulation d'air sur le mode recyclage pour empêcher l'air chargé d'entrer dans l'habitacle et pour aider à rafraîchir le véhicule lorsque l'air extérieur est chaud.
- La sélection entre mode air extérieur et mode recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température intérieure.

■ Lorsque la température extérieure dépasse 75°F (24°C) alors que le système de climatisation est en marche

- Afin de réduire la consommation électrique de la climatisation, il peut arriver que le système de climatisation sélectionne automatiquement le mode recyclage. Une réduction de la consommation électrique peut également en résulter.
- Le mode recyclage d'air est celui sélectionné par défaut lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- Il est possible de sélectionner à tout moment le mode air extérieur, par un simple appui sur le bouton de mode air extérieur/recyclage.

■ Lorsque la température extérieure est basse

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après que vous avez sélectionné le bouton "A/C".

■ "Chaleur max."

- Le bouton "Chaleur max." est inopérant pour désactiver la fonction.

- Dès lors que vous avez appuyé sur le bouton "Chaleur max.", vous devez utiliser le sélecteur de température du système de climatisation pour modifier le réglage de température.

- Si vous appuyez sur le bouton "AUTO", les chauffages et ventilateurs de sièges avant, ainsi que le volant de direction chauffant, sont pilotés automatiquement selon le réglage de température.

- Il reste possible de régler chaque fonction selon ses préférences personnelles.

■ "Froid max." (sur modèles équipés)

- Le bouton "Froid max." est inopérant pour désactiver la fonction.

- Dès lors que vous avez appuyé sur le bouton "Froid max.", vous devez utiliser le sélecteur de température du système de climatisation pour modifier le réglage de température.

- Si vous appuyez sur le bouton "AUTO", les chauffages et ventilateurs de sièges avant, ainsi que le volant de direction chauffant, sont pilotés automatiquement selon le réglage de température.

- Il reste possible de régler chaque fonction selon ses préférences personnelles.

■ Utilisation du système de climatisation en mode d'écoconduite

- En mode d'écoconduite, le système de climatisation est régulé comme suit pour donner la priorité à la consommation électrique.
- La puissance calorifique/frigorifique est limitée
- L'allure de soufflerie est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné
- Pour obtenir que la climatisation soit plus efficace, agissez comme suit:
 - Régler de l'allure de soufflerie
 - Modifiez le réglage de tempéra-

ture

- Désactivez le mode d'écoconduite (→P.267)

- Lorsque vous sélectionnez le mode d'écoconduite, il peut arriver que le système de climatisation passe en mode éco. Pour annuler le mode éco, sélectionnez "Eco heat/cool".

■ Odeurs issues du système de ventilation et de climatisation

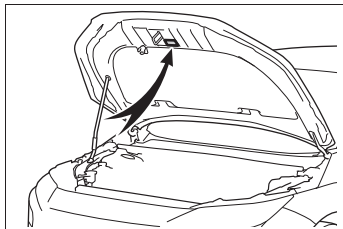
- Pour laisser entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode air extérieur.
- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
 - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
 - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation ne se mette en route en mode automatique.
- Lorsque vous stationnez, le système sélectionne automatiquement le mode air extérieur pour favoriser la circulation d'air dans tout l'habitacle et ainsi contribuer à limiter l'apparition d'odeurs au démarrage du véhicule.

■ Filtre de climatisation

→P.653

■ Fluide frigorigène du système de climatisation

- Le fluide frigorigène utilisé dans le système de climatisation est identifié sur une étiquette collée au capot à l'emplacement indiqué dans l'illustration qui suit.



- Chaque pictogramme que porte l'étiquette a la signification suivante:

	Attention
	Système de climatisation
	Type de lubrifiant utilisé dans le système de climatisation
	Obligation de faire entretenir le système de climatisation par un technicien agréé
	Fluide frigorigène inflammable

■ Bruit émanant du système de climatisation

Dans un délai de 90 secondes environ après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ARRÊT, un bruit peut être perceptible émanant du système de climatisation. Ce bruit provient de l'initialisation du système de climatisation et n'est pas le signe d'une anomalie.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions.

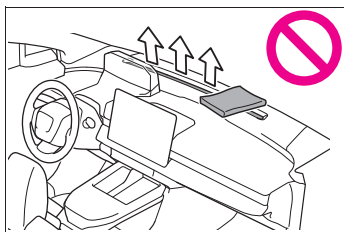
(Fonctions personnalisables: →P.741)

⚠ AVERTISSEMENT**■ Pour éviter une action inefficace du désembueur de pare-brise**

- Ne pas utiliser le bouton de désembueur de pare-brise par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid.

La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

- Ne pas disposer sur le tableau de bord quoi que ce soit qui pourrait recouvrir les aérateurs. Sinon, les aérateurs risquent d'être masqués, ce qui empêche les désembueurs de pare-brise de remplir leur fonction.

**■ Pour éviter des brûlures**

- Ne pas toucher le miroir des rétroviseurs extérieurs lorsque les désembueurs en sont en marche.
- Ne touchez pas le verre de la partie basse du pare-brise ou les côtés des montants avant lorsque le dégivreur des essuie-glaces de pare-brise est en marche.

⚠ NOTE**■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne pas laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le système VE est arrêté.

■ Réparation/remplacement des pièces du système de climatisation

Confiez les réparations/remplacements à votre concessionnaire Toyota. Lorsqu'une pièce du système de climatisation est à remplacer, comme l'évaporateur par exemple, elle doit l'être par une neuve.

Utilisation du mode automatique

- 1 Sélectionnez le bouton "AUTO". (→P.540)
- 2 Modifiez le réglage de température.
- 3 Pour arrêter le fonctionnement, sélectionnez le bouton "Off".

Si vous agissez sur le réglage de l'allure de soufflerie ou les modes de répartition d'air, le témoin de mode automatique s'éteint. Toutefois, le mode automatique est maintenu pour toutes les autres fonctions que celle sur laquelle vous avez agi.

■ Utilisation du mode automatique

L'allure de soufflerie est automatiquement régulée en fonction du réglage de température et des

conditions ambiantes.

Par conséquent, il peut arriver que la soufflerie s'arrête quelques instants tout de suite après que vous ayez appuyé sur le bouton de mode automatique, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.

Il peut arriver que de l'air froid soit soufflé sur le haut du corps alors même que vous avez mis le chauffage, du fait de l'ensoleillement.

Mode de répartition d'air concentrée sur les sièges avant (S-FLOW)

Cette fonction pilote automatiquement la répartition d'air de la climatisation pour donner la priorité aux sièges avant. La climatisation inutile est ainsi supprimée, ce qui contribue à faire baisser la consommation électrique.

Le mode de répartition d'air concentrée sur les sièges avant est fonctionnel dans les situations suivantes.

- Aucun passager n'est détecté dans les sièges arrière
- Le désembueur de pare-brise n'est pas en fonction

Le bouton "S-Flow" est sur  (MARCHE) dans l'écran des options.

En mode de répartition d'air concentrée sur les sièges avant, vous pouvez choisir de diriger l'air sur les sièges avant seule-

ment ou sur tous les sièges, d'un simple appui sur un bouton. Dès lors que vous avez choisi manuellement le mode, la répartition d'air cesse d'être pilotée automatiquement.

1 Sélectionnez le bouton d'écran des options.

(→P.540)

2 Sélectionnez le bouton "S-Flow".

- Témoin allumé: Air dirigé sur les sièges avant uniquement
- Témoin éteint: Air dirigé sur tous les sièges

Fonctionnement du pilotage automatique de la répartition d'air

- Afin que l'ambiance soit toujours confortable dans l'habitacle, il peut arriver que l'air soit dirigé sur les sièges inoccupés dans les instants qui suivent le démarrage du système VE, mais aussi à d'autres moments selon la température extérieure.
- Après le démarrage du système VE, si les passagers changent de place dans l'habitacle ou s'ils montent/descendent du véhicule, le système n'est pas en mesure de détecter avec précision la présence des passagers, et la répartition d'air n'est plus automatiquement pilotée.

Fonctionnement du pilotage manuel de la répartition d'air

Même si vous pilotez manuellement la fonction pour diriger l'air sur les sièges avant uniquement, il peut arriver que l'air soit automatiquement réparti entre tous les sièges.

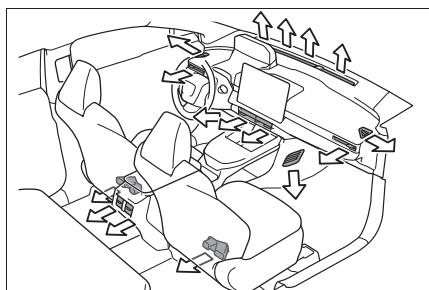
■ Pour rétablir le pilotage automatique de la répartition d'air

- 1 Alors que le témoin est éteint, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- 2 Après un délai d'au moins 60 minutes, mettez le contacteur de démarrage sur MARCHÉ.

Disposition et utilisation des aérateurs

■ Emplacement des aérateurs

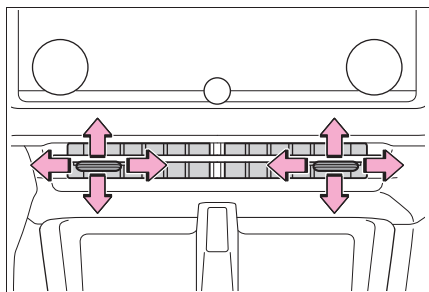
Les aérateurs utilisés et le débit d'air varient selon le mode sélectionné pour la répartition d'air.



■ Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

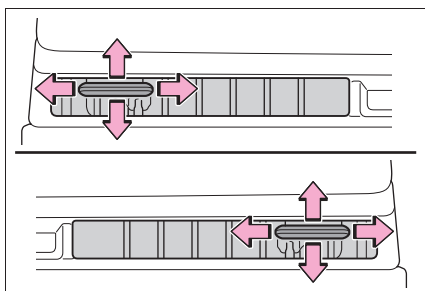
Pour orienter et ouvrir/fermer les aérateurs, effectuez les actions suivantes :

► Avant



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas

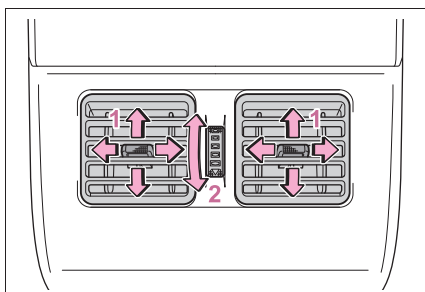
Poussez le bouton jusqu'en butée vers l'intérieur pour fermer l'aérateur.



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas

Poussez le bouton jusqu'en butée vers l'extérieur pour fermer l'aérateur.

► Arrière



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur

Volant de direction chauffant/chauffages de sièges/ventilateurs de sièges*/chauffages rayonnants*

* : Sur modèles équipés

- Volant de direction chauffant

Pour réchauffer la jante du volant de direction

- Chauffages de sièges

Pour réchauffer la sellerie des sièges

- Ventilateurs de sièges

Pour assurer une bonne circulation d'air dans la sellerie en insufflant de l'air dans les sièges

- Chauffages rayonnants

Pour réchauffer au pied des sièges avant



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter toute brûlure mineure

Redoublez d'attention si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant, les sièges ou le chauffage rayonnant lorsque ce dernier est en fonction:

- Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées

- Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)



NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux chauffages de sièges/chauffages rayonnants et aux ventilateurs de sièges

Ne posez pas d'objets lourds de forme trop irrégulière sur le siège et ne pas déposez des objets pointus (aiguilles, clous, etc.).

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas utiliser les fonctions lorsque le système VE est arrêté.

Volant de direction chauffant

Sélectionnez  à l'écran multi-média.

À chaque appui sur le bouton, l'état de fonctionnement change comme suit.

AUTO (allumé) → Maxi
(2 segments allumés) → Mini
(1 segment allumé) → Arrêt

L'indicateur de niveau (rouge) est allumé pendant le fonctionnement. Le témoin "AUTO" est allumé pendant le fonctionnement en automatique.

■ Conditions d'utilisation du volant de direction chauffant

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

Chauffages de sièges

■ Avant

Véhicules dépourvus de chauffages rayonnants:

Sélectionnez  ou  à l'écran multimédia.

Véhicules équipés de chauffages rayonnants:

Sélectionnez  ou  à l'écran multimédia.

À chaque appui sur le bouton, l'état de fonctionnement change comme suit.

AUTO → Maxi (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Mini (1 segment allumé) → Arrêt

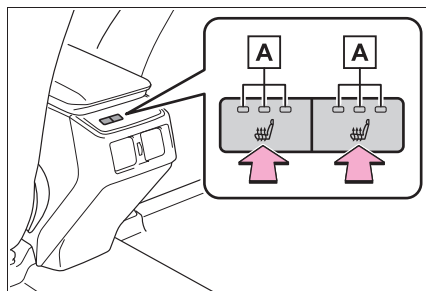
L'indicateur de niveau (rouge) est allumé pendant le fonctionnement. Le témoin "AUTO" est allumé pendant le fonctionnement en automatique.

■ Arrière (sièges arrière latéraux) (sur modèles équipés)

À chaque appui sur le bouton, l'état de fonctionnement change comme suit.

Maxi (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Mini (1 segment allumé) → Arrêt

Lorsque vous ne vous en servez pas, mettez le bouton en position de repos. Le témoin  s'éteint.



■ Conditions d'utilisation des chauffages de sièges

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout risque de surchauffe et de brûlures mineures

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez les chauffages de sièges

- Ne pas couvrir le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez les chauffages de sièges
- Ne pas utiliser les chauffages de sièges plus longtemps que nécessaire.

Ventilateurs de sièges (sièges avant)

Sélectionnez  ou  à l'écran multimédia.

À chaque appui sur le bouton, l'état de fonctionnement change comme suit.

AUTO → Maxi (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Mini (1 segment allumé) → Arrêt

L'indicateur de niveau (bleu) est

allumé pendant le fonctionnement. Le témoin "AUTO" est allumé pendant le fonctionnement en automatique.

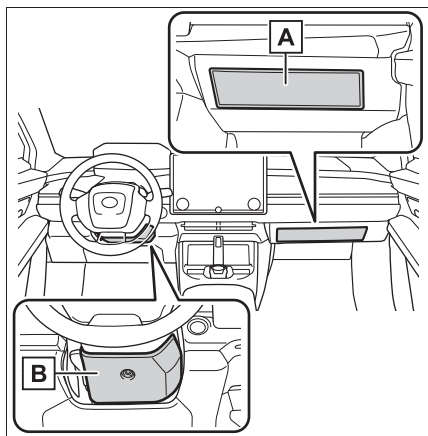
■ Conditions d'utilisation des ventilateurs de sièges

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Mode de régulation asservi au système de climatisation

Lorsque la ventilation des sièges est réglée au maximum, l'allure des ventilateurs est accélérée à imitation de l'allure de soufflerie du système de climatisation.

Chauffages rayonnants



A Chauffage rayonnant côté passager avant

B Chauffage rayonnant côté conducteur

Sélectionnez  ou  à l'écran multimédia.

À chaque appui sur le bouton, l'état de fonctionnement change comme suit.

AUTO → Maxi (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Mini (1 segment allumé) → Arrêt

L'indicateur de niveau (rouge) est allumé pendant le fonctionnement. Le témoin "AUTO" est allumé pendant le fonctionnement en automatique.



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout risque de surchauffe et de brûlures mineures

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez le chauffage rayonnant

- Ne pas utiliser les chauffages rayonnants plus longtemps que nécessaire.
- Ne pas laisser une couverture, un coussin, un bagage, etc., être en contact avec les chauffages rayonnants.

■ Utilisation pendant la marche du véhicule

Ne pas essayer de toucher les chauffages rayonnants ou d'en approcher la main ou le pied pour s'y réchauffer. Gardez bien les mains sur le volant et le pied sur la pédale.

En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.



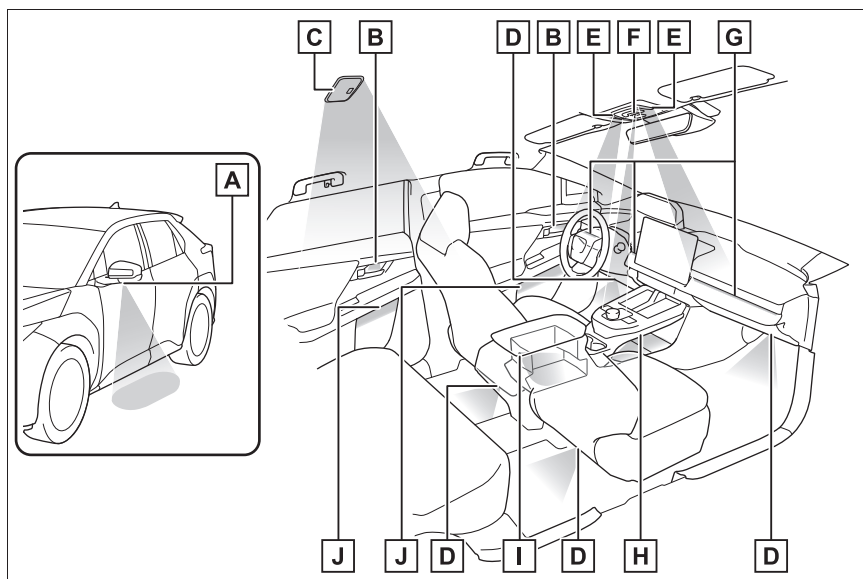
NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux chauffages rayonnants

Ne pas percer avec un outil tranchant ou pointu, comme un fil de fer ou une aiguille.

Détail des éclairages intérieurs

Emplacement des éclairages intérieurs



- A** Éclairages extérieurs de seuil (sur modèles équipés)
- B** Éclairages de poignées intérieures de portes
- C** Éclairage intérieur arrière (→P.555)
- D** Éclairages de plancher
- E** Éclairages intérieurs avant/éclairages individuels (→P.554, 555)
- F** Éclairages de sélecteur
- G** Éclairages d'ambiance de tableau de bord (→P.555)
- H** Éclairage de console centrale
- I** Éclairage du rangement de console
- J** Éclairages d'ambiance de portes

■ Allumage/extinction automatique des éclairages intérieurs/individuels

- Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes: Les éclai-

rages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contacteur de démarrage, de la présence de la clé électronique, ainsi que du verrouillage/déverrouillage ou de l'ouver-

ture/la fermeture des portes.

- Si les éclairages intérieurs restent allumés lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après 10 minutes.

■ Allumage automatique des éclairages intérieurs

Si l'un des coussins gonflables SRS se déclenche (il se gonfle) ou en cas de choc violent par l'arrière, les éclairages intérieurs s'allument automatiquement. Les éclairages intérieurs vont s'éteindre automatiquement après 20 minutes environ.

Vous pouvez éteindre manuellement les éclairages intérieurs. Toutefois, afin de contribuer à éviter tout sur-accident, il est recommandé de les laisser allumés jusqu'à ce que la sécurité puisse être assurée.

(Il peut arriver que les éclairages intérieurs ne s'allument pas automatiquement, selon la violence du choc et les conditions de la collision.)

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la temporisation d'extinction des éclairages).

(Fonctions personnalisables:
→P.754)



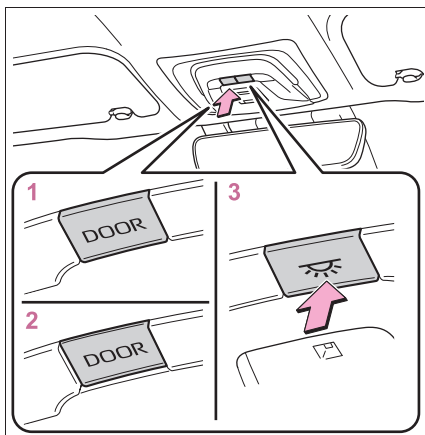
NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système VE est arrêté.

Utilisation des éclairages intérieurs

■ Éclairages intérieurs avant



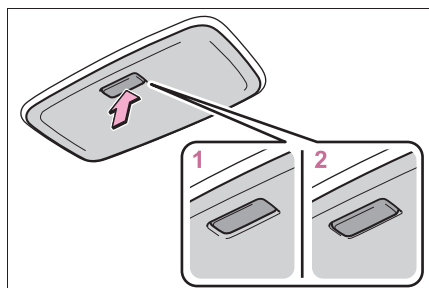
- 1 Désactivation de l'asservissement à la position des portes
- 2 Activation de l'asservissement à la position des portes

Les éclairages s'allument/s'éteignent selon que les portes sont ouvertes/fermées.

- 3 Allumage/extinction des éclairages

Appuyez sur le bouton pour allumer/éteindre les éclairages intérieurs avant/éclairage individuels et les éclairages intérieurs arrière.

■ Éclairage intérieur arrière



- 1 Éclairage allumé
- 2 Activation de l'asservissement à la position des portes

L'éclairage s'allume/s'éteint selon que les portes sont ouvertes/fermées.

L'éclairage intérieur arrière s'allume/s'éteint avec l'éclairage intérieur avant.

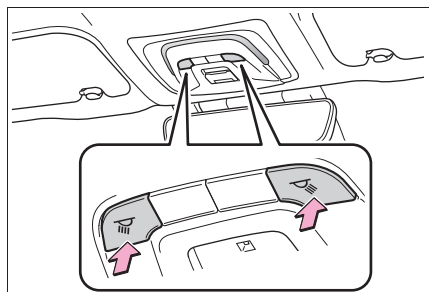
multimédia.

- Éclairages de poignées intérieures de portes
- Éclairages d'ambiance de tableau de bord

- 1 Sélectionnez .
- 2 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".
- 3 Sélectionnez "Éclairage".
- 4 Sélectionnez la couleur de votre choix.

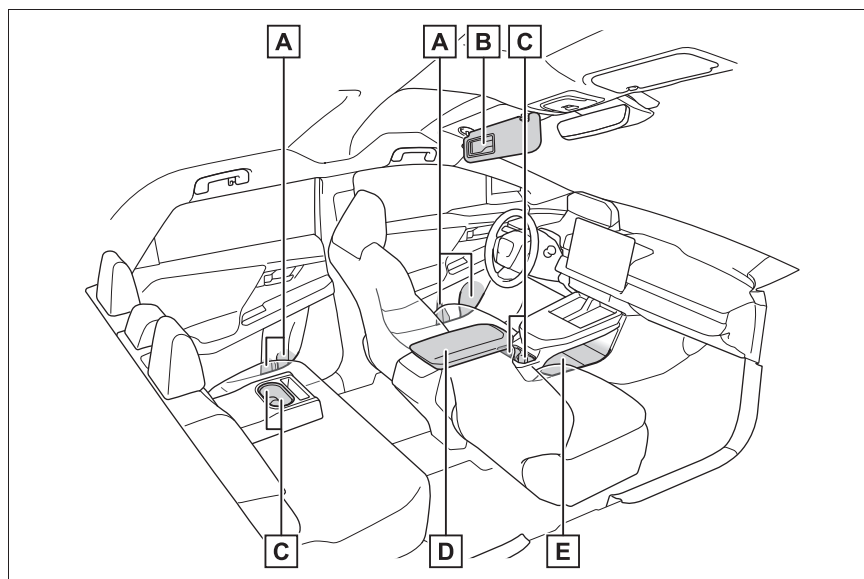
Utilisation des éclairages individuels

Allumage/extinction des éclairages



Choix de la couleur d'éclairage

La couleur et la luminosité des éclairages intérieurs du véhicule sont modifiables, via l'écran

Détail des rangements**Emplacement des rangements**

A Porte-bouteilles (→P.558)

B Porte-tickets (→P.558)

C Porte-gobelets (→P.557)

D Rangement de console (→P.557)

E Rangement ouvert (→P.558)

⚠ AVERTISSEMENT**■ Objets à ne pas laisser dans le véhicule**

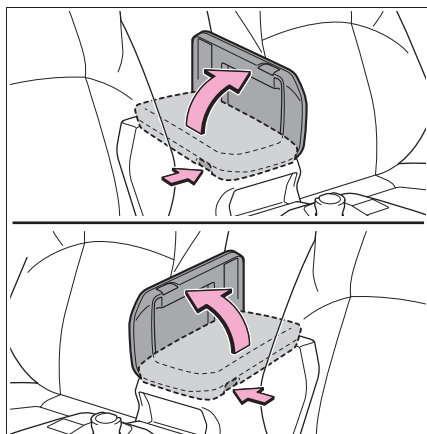
Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle:

- Les lunettes de vue peuvent subir une déformation par la chaleur ou une fissuration si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'il entre en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

Rangement de console

Appuyez sur un bouton pour ouvrir le rangement de console.

Vous pouvez ouvrir le rangement de console par l'un ou l'autre côté.

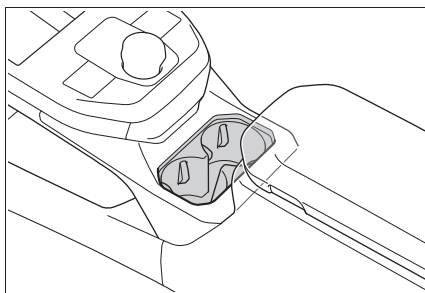
**⚠ AVERTISSEMENT****■ Précautions à prendre pendant la conduite**

Laissez le rangement de console en position fermée.

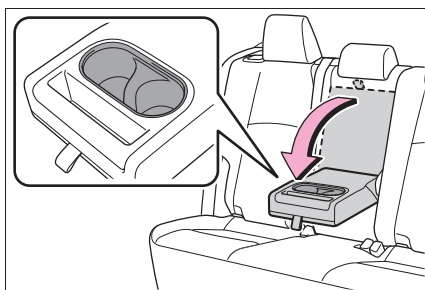
Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

⚠ NOTE**■ Pour éviter tout dommage au rangement de console**

Ne pas forcer sur l'accoudoir.

Porte-gobelets**■ Avant****■ Arrière**

Abaissez l'accoudoir.



⚠ AVERTISSEMENT

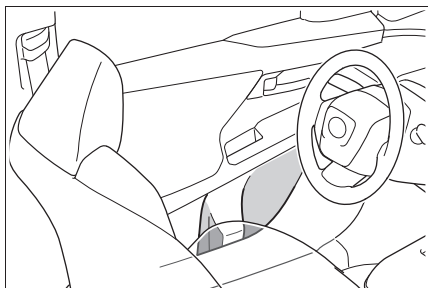
■ Objets inadaptés aux porte-gobelets

Ne pas disposer dans les porte-gobelets autre chose que des gobelets ou des canettes en aluminium.

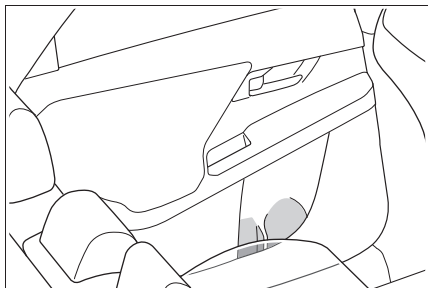
En cas d'accident ou de freinage brusque, ces objets pourraient être éjectés du porte-gobelet et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Porte-bouteilles

■ Avant



■ Arrière



■ Porte-bouteilles

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il peut arriver que la bouteille n'entre pas dans le porte-bou-

teilles, selon sa taille ou sa forme.

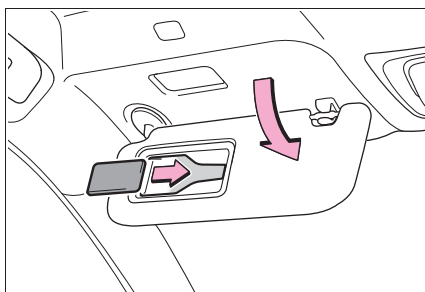
⚠ NOTE

■ Objets à ne pas ranger dans les porte-bouteilles

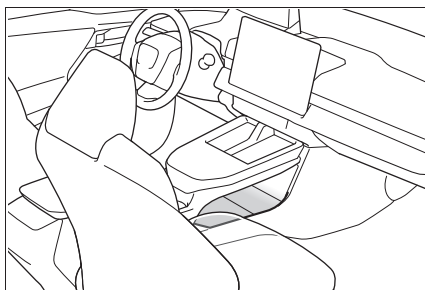
Ne pas utiliser les porte-bouteilles pour y ranger une bouteille ouverte, un verre ou un gobelet en carton contenant du liquide. Leur contenu risque d'asperger l'habitacle et les verres de se briser.

Porte-tickets

Ouvrez le pare-soleil.



Rangement ouvert



⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Respectez les précautions suivantes quand vous déposez des objets dans le rangement ouvert. À défaut, le risque existe que les objets soient éjectés du rangement en cas d'embardée ou de freinage violent. Si cela se produit, il peut arriver que les objets gênent l'action sur les pédales ou soient une cause de distraction du conducteur, à l'origine d'un accident.

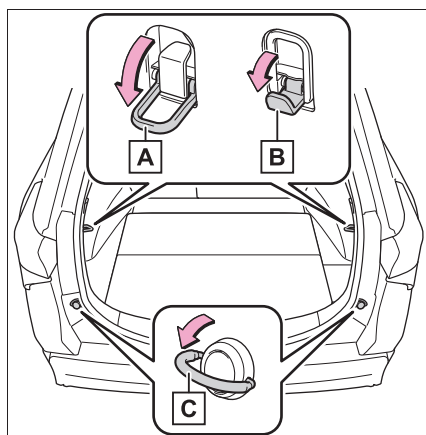
- Ne pas déposer dans le rangement des objets qui basculent ou roulent facilement.
- N'empilez pas d'objets qui dépasseraient du rangement.
- Ne déposez pas dans le rangement des objets risquant d'en dépasser.

Équipements de coffre

Crochets d'arrimage

Tirez vers le haut les crochets à utiliser.

Les crochets d'arrimage sont prévus pour attacher les objets difficiles à caler.



A Crochet haut (crochet à œillet)

B Crochet haut (patère)

C Crochet bas

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous ne vous servez pas des crochets d'arrimage

Pour éviter que quelqu'un ne se blesse, rabattez toujours les crochets en position rangée lorsqu'ils ne servent pas.



NOTE

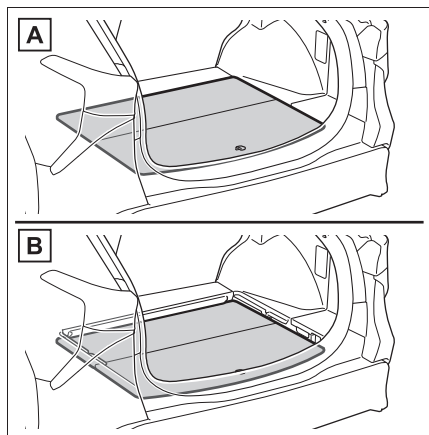
■ **Pour éviter tout dommage au crochet haut (patère)**

Ne pas accrocher quoi que ce soit de plus de 8 lb. (4 kg) au crochet haut (patère).

Couvre-plancher

■ **Changement de position du couvre-plancher**

Vous pouvez abaisser la hauteur de plancher en rangeant le couvre-plancher en position basse.

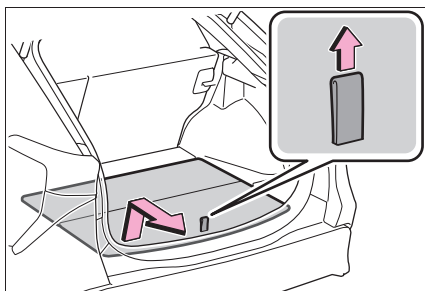


A Supérieur

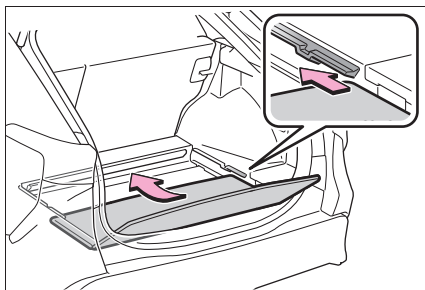
B Plus bas

- 1** Tirez la languette vers le haut pour lever le couvre-plan-

cher, puis vers vous pour le retirer.



- 2** Insérez le couvre-plancher dans la rainure et poussez-le vers l'avant.



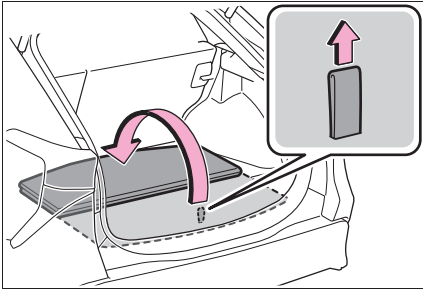
■ **Rangement à la verticale du couvre-plancher**

Pour accéder aux outils et les sortir, vous pouvez ranger le couvre-plancher à la verticale.

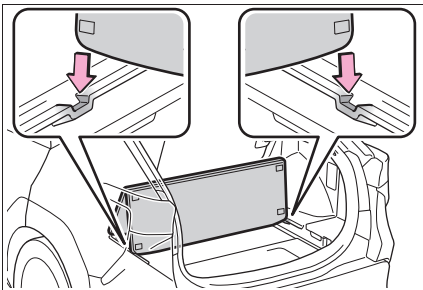
Avec la face interne (non moquetée) du couvre-plancher tournée vers le haut, retournez-le dans sa position initiale.

- 1** Tirez la languette vers le haut pour lever le couvre-plan-

cher, puis rabattez ce dernier vers l'avant.



- 2** Alors que le couvre-plancher est redressé en position debout, bloquez-en les bords dans les encoches.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous manipulez le couvre-plancher

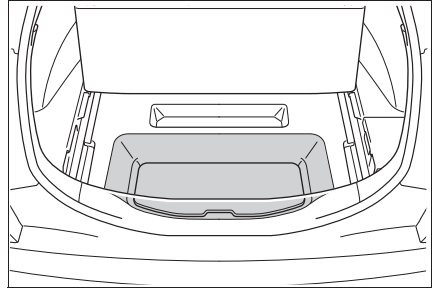
Ne pas disposer quoi que ce soit sur le couvre-plancher lorsque vous le manipulez. Sinon, vous risquez de vous faire pincer les doigts ou d'être victime d'un accident où vous pouvez être blessé.

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez le couvre-plancher en position fermée. En cas de freinage violent, le couvre-plancher laissé ouvert ou les objets rangés dessous risquent d'être projetés et de venir frapper un occupant, ce qui peut provoquer un accident.

Rangement sous plancher

Tirez la languette vers le haut pour lever le couvre-plancher, puis rabattez ce dernier vers l'avant.



AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez le couvre-plancher en position fermée. En cas de freinage violent, le couvre-plancher laissé ouvert ou les objets rangés dessous risquent d'être projetés et de venir frapper un occupant, ce qui peut provoquer un accident.

■ Triangle de présignalisation

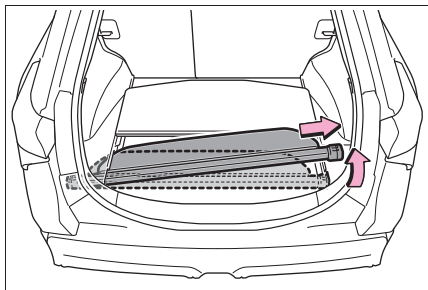
Selon les dimensions et la forme de la boîte du triangle de présignalisation, il peut arriver que vous ne puissiez pas la ranger.

Couvre-bagages

■ Sortie du couvre-bagages complet de son rangement

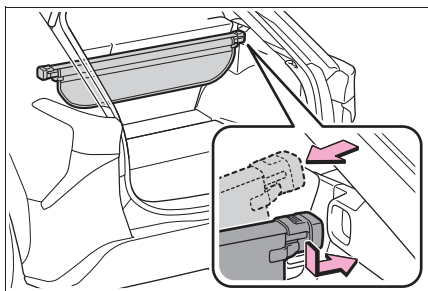
- 1 Tirez la languette vers le haut pour lever le couvre-plancher, puis rabattez ce dernier vers l'avant. (→P.560)

- 2** Sortez le couvre-bagages complet.

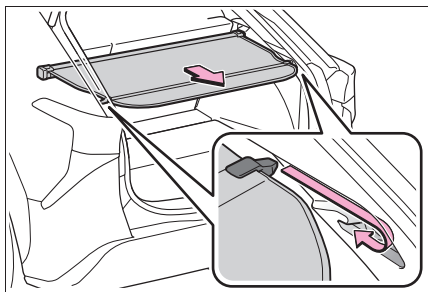


■ Montage du couvre-bagages

- 1** Comprimez le couvre-bagages à ses deux extrémités et insérez-le dans le logement pour le monter.

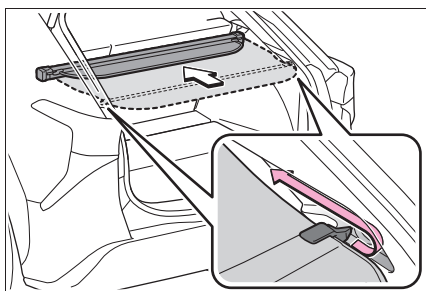


- 2** Tirez sur le couvre-bagages et accrochez-le aux ancrages.

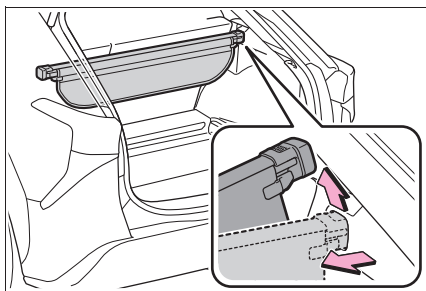


■ Démontage du couvre-bagages

- 1** Libérez la toile des ancrages gauche et droit et laissez-la s'enrouler.



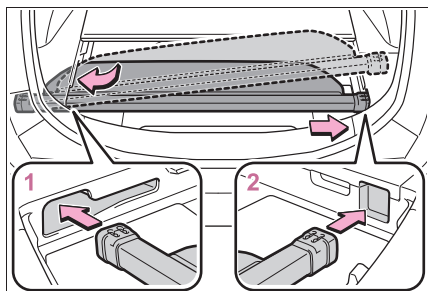
- 2** Comprimez le couvre-bagages à une extrémité et levez.



■ Rangement du couvre-bagages complet

- 1** Tirez la languette vers le haut pour lever le couvre-plan-cher, puis rabattez ce dernier vers l'avant. (→P.560)
- 2** Pour ranger le couvre-bagages complet, compri-

mez-le à ses deux extrémités jusqu'au verrouillage.



- 1 Logez l'extrémité gauche du couvre-bagages complet dans le côté gauche du plancher.
- 2 Logez l'extrémité droite du couvre-bagages complet dans le côté droit du plancher.



AVERTISSEMENT

■ Couvre-bagages

- Lorsque vous montez ou rangez le couvre-bagages, assurez-vous qu'il est bien calé en place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de collision ou de freinage violent.
- Ne rien poser sur le couvre-bagages. En cas de virage ou de freinage violent, l'article risque de se transformer en projectile et de frapper un occupant. Cela pourrait conduire à un accident imprévisible où vous-même ou autrui pourriez être blessé gravement, voire tué.

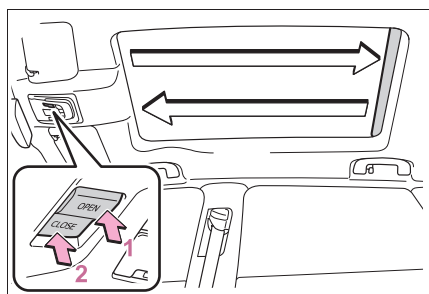
- Ne pas laisser les enfants grimper sur le cache-bagages. Par le simple fait de grimper sur le couvre-bagages, l'enfant peut l'endommager et risque éventuellement de se tuer ou de se blesser gravement.

Pare-soleil électronique*

* : Sur modèles équipés

Utilisez les boutons au plafonnier pour ouvrir/fermer le pare-soleil électronique.

Ouverture/fermeture du pare-soleil électronique



1 Ouverture*

2 Fermeture*

* : Pour arrêter le pare-soleil électronique à une position intermédiaire, appuyez brièvement sur l'une ou l'autre extrémité du bouton.

■ Conditions de fonctionnement du pare-soleil électronique

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Protection anti-pincement à la fermeture du pare-soleil électronique

- Si un objet se trouve coincé entre le pare-soleil électronique et son encadrement pendant la fermeture, le pare-soleil électronique s'arrête dans son mouvement puis s'ouvre de quelques millimètres.
- Lorsque la protection anti-pince-

ment à la fermeture s'est déclenchée, même si vous appuyez à nouveau sur le côté "CLOSE" du bouton, le pare-soleil électronique ne fait pas mouvement dans le sens de fermeture tant que la manœuvre inverse ne s'est pas complètement arrêtée.

- Il peut arriver que le pare-soleil électronique fasse mouvement dans le sens opposé s'il subit un choc du fait de son environnement ou des conditions de circulation.

■ Lorsque le pare-soleil électronique ne se ferme pas normalement

Appliquez la procédure d'initialisation suivante.

- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- 2 Appuyez longuement sur le côté "CLOSE" du bouton.

Il se ferme jusqu'à être tout proche de la position de pleine fermeture et s'arrête. Après cela, il manœuvre dans le sens d'ouverture puis se ferme complètement.

Si vous relâchez le bouton au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

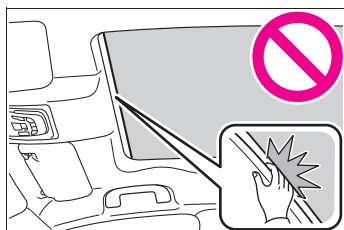
Si l'ouverture et la fermeture automatiques ne fonctionnent pas normalement, même après que vous ayez appliqué les procédures précédemment indiquées, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

**AVERTISSEMENT****■ Ouverture et fermeture du pare-soleil électronique**

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du pare-soleil électronique.



- Ne pas laisser les enfants jouer avec le pare-soleil électronique. Fermer le pare-soleil électronique sur une personne fait courir à cette dernière un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée.

■ Protection anti-pincement

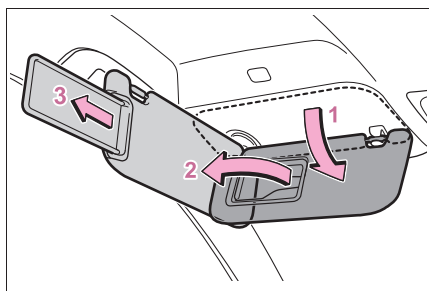
- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à la fermeture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du pare-soleil électronique. Par ailleurs, la protection anti-pincement à la fermeture n'est pas conçue pour se déclencher pendant que vous appuyez sur le bouton. Prenez garde à ne pas vous faire pincer les doigts, etc.

■ Pour éviter toute blessure ou brûlure

Ne pas toucher la partie entre la face interne du toit en verre et le pare-soleil électronique. Vous risquez de vous faire pincer la main et de vous blesser. Par ailleurs, si le véhicule est laissé en plein soleil pendant longtemps, la face interne du toit panoramique peut s'échauffer de manière importante et causer des brûlures.

Autres équipements intérieurs

Pare-soleil de pare-brise

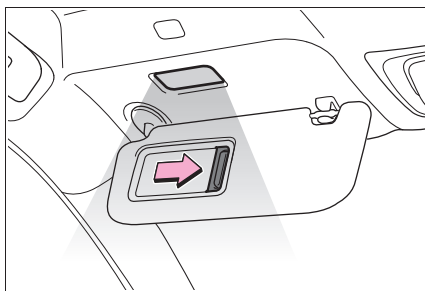


- 1** Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.
- 2** Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.
- 3** Pour utiliser la rallonge latérale (sur modèles équipés), orientez le pare-soleil en position latérale, puis faites coulisser vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie

Faites coulisser le cache pour ouvrir.

Lorsque vous ouvrez le cache, l'éclairage s'allume automatiquement.



■ Éclairages de courtoisie

Si les éclairages de courtoisie restent allumés lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après 10 minutes.



NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

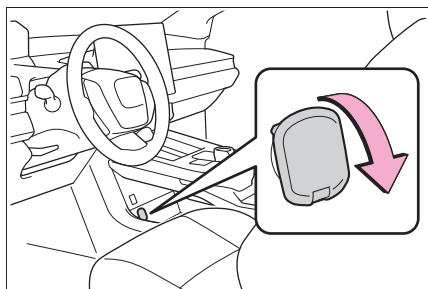
Ne pas laisser les éclairages de courtoisie allumés trop longtemps lorsque le système VE est arrêté.

Prise d'alimentation

Merci d'utiliser la prise d'alimentation pour alimenter des appareils électroniques consommant moins de 10 A sous 12 Vcc (consommation électrique de 120 W).

Lorsque vous utilisez des appareils électroniques, assurez-vous que la consommation électrique de toutes les prises d'alimentation utilisées est inférieure à 120 W.

Ouvrez le couvercle.



■ Conditions d'utilisation de la prise d'alimentation

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE ou le système multimédia est activé.

■ Lorsque vous arrêtez le système VE

Débranchez les appareils électriques dotés d'une fonction de recharge, comme les batteries externes pour mobiles par exemple. Si vous laissez branchés ces appareils, il peut arriver que le système VE ne s'arrête pas normalement.



NOTE

■ Lorsque vous ne vous servez pas de la prise d'alimentation

Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation, refermez le cache lorsque vous ne vous en servez pas.

Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système VE est arrêté.

■ Pour éviter tout mauvais fonctionnement du véhicule

Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, veillez à débrancher de la prise d'alimentation les accessoires dotés d'une fonction de recharge, comme les chargeurs portatifs, les batteries externes, les power banks, etc.

Si un tel accessoire est laissé branché, les phénomènes suivants peuvent se produire :

- Les portes ne peuvent pas se verrouiller.
- L'écran d'accueil s'affiche à l'écran multifonctionnel.
- Les éclairages intérieurs, les éclairages de tableau de bord, etc., s'allument.

Prises de recharge USB Type-C

Les prises de recharge USB Type-C permettent d'alimenter en électricité des appareils externes. Utilisez pour chaque type de prise de recharge la connectique qui convient.

Les prises de recharge USB Type-C sont dédiées à la recharge exclusivement.

Ils ne sont pas conçus pour le transfert de données ou à d'autres fins.

Selon l'appareil externe, il peut arriver que sa recharge ne se déroule pas normalement.

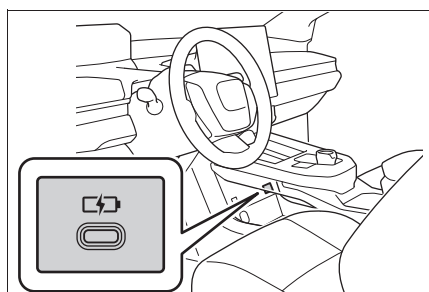
Consultez le manuel fourni avec l'appareil avant d'utiliser une

prise de recharge USB Type-C.

■ Utilisation des prises de recharge USB Type-C

► Console centrale

Les prises de recharge USB Type-C permettent de fournir aux appareils externes 3 A d'électricité sous 5 V.

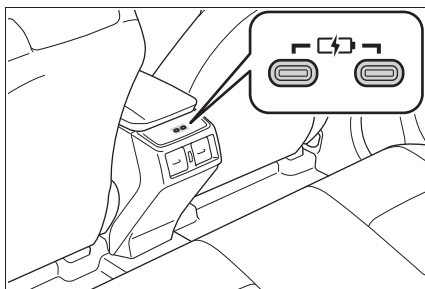


► Véhicules dépourvus de chauffages de sièges arrière

Ces prises de recharge USB Type-C sont capables de délivrer une puissance électrique importante.

Les puissances possibles vont jusqu'à 60 W maximum sur une seule prise ou 60 W en combiné (partagé).

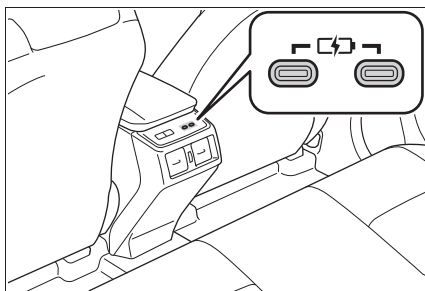
Les prises de recharge USB Type-C fonctionnent à plusieurs niveaux de tension et de puissance.



► Véhicules équipés de chauffages de sièges arrière

Ces prises de recharge USB Type-C sont capables de délivrer une puissance électrique importante. Les puissances possibles vont jusqu'à 60 W maximum sur une seule prise ou 60 W en combiné (partagé).

Les prises de recharge USB Type-C fonctionnent à plusieurs niveaux de tension et de puissance.



■ Conditions d'utilisation des prises de recharge USB Type-C

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE ou le système multimédia est activé.

■ Situations dans lesquelles les prises de recharge USB Type-C peuvent ne pas fonctionner correctement

- Si l'appareil branché consomme

plus de 3 A sous 5 V (console centrale)

- Si l'appareil branché consomme plus de 3 A sous 20 V (arrière)
- Si un dispositif conçu pour communiquer avec un ordinateur personnel, par exemple une clé USB, est connecté
- Si le dispositif externe connecté est éteint (en fonction du dispositif)
- Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, par exemple après que le véhicule a été garé au soleil

■ À propos des dispositifs externes connectés

En fonction du dispositif externe connecté, la charge peut parfois être suspendue puis redémarrer. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.



NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux prises de recharge USB Type-C

- Ne pas introduire un corps étranger dans les prises.
- Ne renversez pas de l'eau ou d'autres liquides dans les ports.
- Ne pas forcer sur les prises de recharge USB Type-C ni leur faire subir de choc.
- Ne pas démonter ni modifier les prises de recharge USB Type-C.

■ Pour éviter tout dommage aux dispositifs externes

- Ne pas laisser les appareils externes à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, un appareil externe risque d'en souffrir.

- N'appuyez pas sur un dispositif externe et n'appliquez pas de force inutile par-dessus ou au câble d'un dispositif externe lorsque celui-ci est connecté.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas utiliser les prises de recharge USB Type-C pendant trop longtemps lorsque le système VE est arrêté.

Chargeur sans fil

Vous pouvez charger un appareil mobile comme un smartphone ou une batterie nomade, par exemple, en le posant sur la surface de charge, à condition qu'il soit compatible avec la norme Qi de recharge sans fil développée par le Wireless Power Consortium.

Les appareils compatibles peuvent être consultés sur le site web suivant du Wireless Power Consortium.

<https://www.wirelesspowerconsortium.com/>

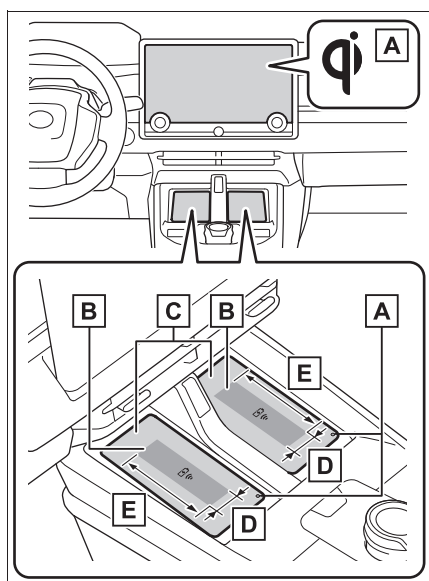
Le chargeur ne peut pas être utilisé avec un appareil mobile dont les dimensions sont supérieures à celles du plateau de charge. De plus, selon l'appareil mobile, il se peut que le chargeur sans fil ne fonctionne pas comme il le devrait. Veuillez lire le manuel d'utilisation pour connaître les appareils mobiles compatibles.

■ Logo “Qi”

Le logo “Qi” est une marque commerciale de Wireless Power Consortium. ID Qi: 11277



■ Dénomination des parties



A Témoin indicateur de fonctionnement

B Surface de charge*

C Plateau de charge

D Environ 1,0 in. (2,5 cm)

E Environ 3,9 in. (10 cm)

*: Les appareils mobiles compatibles et le chargeur sans fil contiennent des bobines de charge. La bobine de charge du chargeur sans fil est mobile, dans les limites de la surface de

charge et jusqu'à l'emplacement de la bobine de charge interne à l'appareil mobile. La recharge est possible à condition que le centre de la bobine de l'appareil mobile soit placé dans le périmètre de la surface de charge.

Si deux appareils mobiles ou plus sont placés sur le plateau de charge, leurs bobines de charge risquent de ne pas être détectées correctement et les appareils ne seront pas rechargés.

■ Utilisation du chargeur sans fil

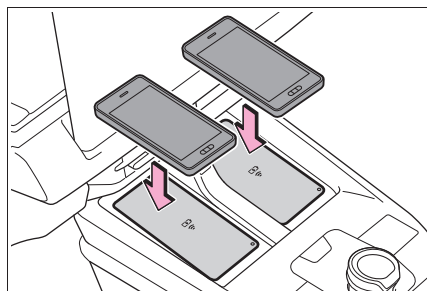
Placez l'appareil mobile sur le plateau de charge.

Placez le côté charge de l'appareil mobile vers le bas, le centre de l'appareil au centre de la surface de charge.

Pendant la charge, le témoin indicateur de fonctionnement (orange) est allumé.

Si l'appareil ne se charge visiblement pas, voir “Situations pouvant altérer le bon fonctionnement” (→P.575).

Lorsque la charge est terminée, le témoin indicateur de fonctionnement (vert) s'allume.



■ Fonction de recharge

- Une fois la charge terminée et après un délai donné en état de suspension de charge, la charge redémarre.
- Lorsqu'un appareil mobile est déplacé de manière trop significative sur la surface de charge, sa bobine de charge est déconnectée et la charge s'arrête momentanément. Cependant, si une bobine de charge se trouve sur la surface de charge, la bobine de charge à l'intérieur du chargeur sans fil se déplace vers elle, puis la charge reprend.

■ Fonction de charge rapide

- Les appareils mobiles sui-

■ Fonctionnement du témoin de charge

Témoin indicateur de fonctionnement		Conditions
Côté plateau de charge	Côté écran du système multimédia	
S'éteint	Disparaît	Lorsque l'alimentation multimédia est hors tension ou le contacteur de démarrage est sur arrêt
S'allume en vert	Gris	En veille (charge possible) ^{*1}
		Lorsque la charge est terminée ^{*2}
S'allume en orange	Bleu	Recharge

^{*1}: En veille, aucune charge n'est fournie. Si un objet métallique est posé sur le plateau de charge alors qu'elle est en veille, il ne va pas s'échauffer.

^{*2}: Selon l'appareil mobile, il y a des cas où le témoin indicateur de fonctionnement continue d'être allumé en orange alors que la charge est termi-

vants sont compatibles avec le système de charge rapide.

- Les appareils mobiles compatibles WPC version 1.3.2 et charge rapide
- Les iPhone utilisant une version d'iOS compatible avec la puissance de recharge de 7,5 W (iPhone 8 et modèles postérieurs)
- Appareils mobiles compatibles avec la norme de charge rapide Galaxy.
- Lorsqu'un appareil mobile compatible avec la charge rapide est en cours de charge, la charge passe automatiquement en mode rapide.

née.

■ **Le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement**

Voici quelques situations dans lesquelles le chargeur sans fil ne fonctionne pas, et les causes possibles.

Témoin indicateur de fonctionnement	Écran du système multimédia	Causes présumées/conduite à tenir
Orange (clignotement répété chaque seconde)	Gris	Défaut de communication entre le véhicule et le chargeur sans fil → Si le système VE est en marche, arrêtez-le puis redémarrez-le. Si le contacteur de démarrage est sur ACC, démarrez le système VE. (→P.257)
Vert (clignotement répété chaque seconde)	Disparaît	Défaillance de communication entre le chargeur sans fil et le système multimédia → Si le système VE est en marche, arrêtez-le puis redémarrez-le. Si le contacteur de démarrage est sur ACC, démarrez le système VE. (→P.257)
S'allume en vert	Bleu	Les stations de radio AM sont automatiquement sélectionnées → Patientez jusqu'à ce que le système ait achevé la sélection automatique des stations de radio AM. Si la sélection automatique n'aboutit pas, interrompez-la.
		Le système d'accès et de démarrage "mains libres" détecte la clé → Attendez que la détection de la clé soit terminée.

Témoin indicateur de fonctionnement	Écran du système multimédia	Causes présumées/conduite à tenir
S'allume en vert	Gris	<p>Détection de corps étrangers: Un corps étranger métallique se trouve sur la surface de charge, en conséquence de quoi la fonction de protection contre l'échauffement anormal par matière étrangère métallique s'est activée</p> <p>→ Retirez le corps étranger de la surface de charge.</p>
		<p>Défaut d'alignement/distance trop grande de l'appareil mobile avec la surface de charge: La bobine de charge de l'appareil mobile n'est plus centrée sur la surface de charge, ou bien l'étui ou l'objectif photo est épais, si bien que la fonction de prévention des surchauffes de la bobine de charge s'est activée</p> <p>→ Retirez l'appareil mobile du chargeur sans fil puis, après 5 secondes, reposez-le bien au centre du chargeur sans fil. Par ailleurs, si l'appareil mobile est protégé par un étui ou une coque, enlevez-la.</p>
		<p>Fonction de protection de la batterie de l'appareil mobile: Avant que l'appareil mobile n'arrive à pleine charge, la fonction de protection de sa batterie s'est activée</p> <p>→ Confirmez la configuration de l'appareil mobile.</p> <p>Détection continue d'une clé électronique: Lorsqu'une fonction multimédia est utilisée dans le cadre de la personnalisation du véhicule, la clé électronique est détectée en permanence sans être confirmée.</p> <p>→ Dans ce cas, mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE pour confirmer la clé.</p>

Témoin indicateur de fonctionnement	Écran du système multimédia	Causes présumées/conduite à tenir
Orange (clignote sans cesse 4 fois de suite)	Gris	Arrêt de sécurité déclenché par un échauffement interne au chargeur sans fil dépassant une température définie → Arrêtez la charge, retirez l'appareil mobile de la surface de charge, patientez que la température baisse, puis relancez la charge.

■ Conditions de fonctionnement du chargeur sans fil

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE ou le système multimédia est activé.

■ Appareils mobiles utilisables

- Le chargeur sans fil est utilisable avec les appareils mobiles compatibles avec la norme Qi. Toutefois, la compatibilité avec les appareils mobiles prenant en charge la norme Qi V.1.0, 1.3.2 et ultérieures, et le profil Qi2 MPP (Magnet Power Profile) n'est pas garantie.
- À commencer par les téléphones mobiles et intelligents, il est destiné aux appareils mobiles de faible puissance électrique, pas plus de 5 W.
- Toutefois, la recharge à des puissances supérieures à 5 W est prise en charge par les appareils mobiles suivants.
 - La recharge à 7,5 W ou moins est prise en charge par les iPhone compatibles avec la recharge à 7,5 W.
 - La recharge à 10 W ou moins est prise en charge par les appareils Galaxy qui prennent en charge la recharge à 10 W de la norme d'origine.
 - La recharge à 15 W ou moins est prise en charge par les appareils portables conformes à la sortie

EPP telle que définie par la norme WPC V1.3.2.

■ Utilisation du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" détecte la clé électronique pendant la recharge d'un appareil, la recharge sera temporairement interrompue. Lorsque la clé électronique est détectée, la recharge reprend automatiquement.

■ Lorsque l'appareil mobile est muni d'une coque et d'accessoires

Ne pas charger dans les situations où la coque et les accessoires dont est muni l'appareil mobile ne sont pas compatibles Qi. Selon le type de coque et d'accessoire (y compris vendus par le fabricant d'origine pour certains), il peut arriver que la recharge soit impossible.

Par ailleurs, la norme Qi2 n'est pas prise en charge. Par conséquent, la recharge risque d'être impossible avec un accessoire ou une coque conforme à la norme Qi2.

Lorsque l'appareil mobile ne se charge pas alors qu'il est posé sur la surface de charge, retirez-en sa coque et ses accessoires.

■ Fonction de coopération avec la radio AM pendant la recharge

- Pendant la charge, si l'écoute de la radio AM est perturbée par des

parasites, la fréquence de recharge est automatiquement modulée pour réduire la nuisance.

- Pendant la recherche automatique des stations de radio AM, la recharge est suspendue pour éviter que les parasites qui en découlent ne soient détectés comme une station de radio. La recharge reprend automatiquement à l'arrêt de la recherche des fréquences.

■ Points importants concernant le chargeur sans fil

- Si la clé électronique n'est pas détectée à l'intérieur du véhicule, la charge n'a pas lieu. Lorsque vous ouvrez et fermez la porte, la charge peut être temporairement suspendue.
- Lors du chargement, le chargeur sans fil et l'appareil mobile chauffent. C'est tout à fait normal. Lorsqu'un appareil mobile chauffe pendant la charge, il peut arriver que celle-ci s'arrête sous l'action de la fonction de protection côté appareil mobile. Dans ce cas, une fois l'appareil mobile suffisamment refroidi, la charge reprend. Le ventilateur peut se mettre en marche pour faire baisser la température à l'intérieur du chargeur sans fil. C'est tout à fait normal.

■ Bruits de fonctionnement

Il peut arriver qu'un bourdonnement soit audible lorsque vous appuyez sur le contacteur de démarrage pour passer sur ACC ou sur MARCHE ou lorsqu'un appareil mobile est détecté. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ Nettoyage du chargeur sans fil

→P.604

■ Situations pouvant altérer le bon fonctionnement

Les appareils peuvent ne pas être chargés normalement dans les situations suivantes.

- L'appareil mobile est chargé au maximum de sa capacité
- L'appareil mobile est déjà en train d'être rechargé par un câble
- Une matière étrangère s'est immiscée entre la surface de charge et l'appareil mobile
- La recharge a fait chauffer l'appareil mobile
- La température autour de la surface de charge est supérieure à 95°F (35°C), par temps très chaud par exemple
- L'appareil mobile est posé face de charge vers le haut
- L'appareil mobile est de petite taille (car pliable, notamment) et posé sans être centré sur la surface de charge
- L'appareil mobile est plus grand que le plateau de charge
- L'optique de la caméra dépasse de plus de 0,12 in. (3 mm) au dos de l'appareil mobile
- Le véhicule se trouve dans une zone soumises à de fortes ondes électriques ou du bruit, par exemple près d'une tour de télévision, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radiodiffusion, d'un grand écran, d'un aéroport, etc.
- La clé électronique n'est pas à l'intérieur du véhicule
- Un des objets suivants est collé ou monté entre la face de charge de l'appareil mobile et la surface de charge.
 - Coques ou étuis épais
 - Une coque ou un étui d'appareil mobile dont la surface n'est pas lisse ou est inclinée, de sorte que la face de charge n'est pas à plat
 - Des décorations épaisses
 - Les accessoires, tels que les bagues, bracelets, etc.
 - Coque de protection de l'objectif photo
- Lorsque la surface de charge

n'est pas en parfait contact avec la face de recharge de l'appareil mobile, du fait d'une partie en saillie de ce dernier, comme l'objectif photo par exemple.

- Lorsque l'appareil mobile est en contact avec ou recouvert par l'un des objets métalliques suivants:
 - Une carte qui comporte du métal, comme une feuille d'aluminium, etc.
 - Un paquet de cigarettes comprenant une couche d'aluminium
 - Un portefeuille ou un sac en métal
 - Pièces de monnaie
 - Un coussin chauffant
 - Des CD, DVD ou autres supports
 - Un accessoire métallique
 - Un boîtier ou un couvercle en métal
- Une coque à rabat comportant un aimant du côté de la face de recharge de l'appareil mobile
- Une télécommande de verrouillage centralisé émettant des ondes électriques située à proximité
- Deux appareils mobiles ou plus sont placés sur le plateau de charge en même temps
- Si vous posez sur le plateau un appareil mobile à stylet intégré (Galaxy Note par exemple), avec le stylet rangé à l'intérieur.

Si la charge est anormale ou si le témoin de fonctionnement continue de clignoter pour toute autre raison, le chargeur sans fil peut présenter un dysfonctionnement. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de mise à jour du système d'exploitation d'un smartphone

Si le téléphone intelligent a été mis à jour avec une version plus récente de son système d'exploitation, il est possible que ses caractéristiques techniques de recharge aient beaucoup changé. Pour plus de détails,

vérifiez les informations sur le site web du fabricant.

■ Informations sur les marques commerciales

- iPhone est une marque commerciale d'Apple Inc. déposée aux États-Unis et dans les autres pays.
- "Galaxy" est une marque commerciale ou une marque déposée de Samsung Electronics Co., Ltd.

■ Certification

→P.797



AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Lorsqu'un appareil mobile est en charge pendant la marche du véhicule, pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas en faire usage.

■ Précautions pendant la conduite

Ne rechargez pas d'appareils légers, tels que des écouteurs sans fil, pendant la conduite. Ces appareils sont très légers et pourraient être éjectés du plateau de charge, et provoquer des accidents.

■ Précautions concernant les interférences avec des dispositifs électroniques

Les personnes portant un pacemaker, un stimulateur de thérapie de resynchronisation cardiaque ou un défibrillateur implantable, ou tout autre dispositif médical électrique, doivent consulter leur médecin avant d'utiliser le chargeur sans fil.

**AVERTISSEMENT****■ Pour éviter les dysfonctionnements et blessures**

Respectez les précautions suivantes. À défaut, il existe un risque de panne ou de détérioration de l'équipement, d'incendie ou de brûlure suite à une surchauffe une décharge électrique.

- N'insérez pas d'objets métalliques entre la surface de charge et l'appareil mobile pendant la charge
- Ne collez pas d'adhésif en aluminium ni un quelconque autre objet métallique sur la surface de charge
- Ne collez pas d'adhésif en aluminium ni un quelconque autre objet métallique sur le côté d'un appareil mobile (ou sa coque) qui entre en contact avec la surface de charge
- N'utilisez pas le plateau de charge comme espace de rangement
- Ne le soumettez pas à une force ni un impact important
- Ne le démontez pas, ne le modifiez pas, ne le retirez pas
- N'y chargez pas d'autres appareils que les appareils mobiles prévus
- Tenez les objets magnétiques à l'écart
- Ne pas recharger si la surface de charge est sale
- Ne la couvrez pas avec un tissu ni autre matériau similaire

**NOTE****■ Pour éviter les dysfonctionnements et la corruption de données**

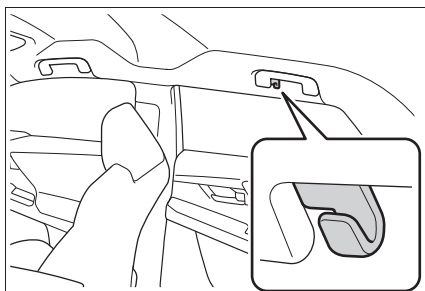
- Lors de la recharge, le fait d'approcher une carte de crédit, une autre carte magnétique ou un support de stockage magnétique de la surface de recharge peut effacer toutes les données stockées en raison de l'influence magnétique. De plus, la clé électronique du véhicule risque d'être rendue inopérante par les interférences magnétiques si vous la posez sur le téléphone mobile pendant qu'il recharge, ou à proximité. N'approchez pas non plus une montre-bracelet ou un autre instrument de précision de la surface de charge, car cela pourrait provoquer un dysfonctionnement.
- N'effectuez pas de charge avec une carte à puce sans contact, telle qu'une carte à puce de système de transport, insérée entre le côté charge d'un appareil mobile et la surface de charge. La puce pourrait devenir extrêmement chaude et s'endommager ou endommager l'appareil portable. Veillez tout particulièrement à ne pas charger un appareil mobile placé dans un étui ou une coque sur lesquels est fixée une carte à puce sans contact.

**NOTE**

- Ne laissez pas vos appareils mobiles dans le véhicule. L'habitacle peut devenir extrêmement chaud et cette chaleur pourrait provoquer un dysfonctionnement.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

N'utilisez pas le chargeur sans fil pendant trop longtemps lorsque le système VE est arrêté.

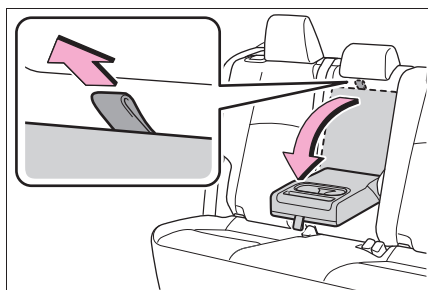
**AVERTISSEMENT**

■ **Objets à ne pas suspendre au crochet**

Ne pas suspendre au crochet à vêtements un cintre nu ni aucun objet dur ou tranchant. Si les coussins gonflables SRS rideau se déploient, ces objets peuvent devenir des projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.

Accoudoir

Pour utiliser l'accoudoir, rabattez-le vers le bas.

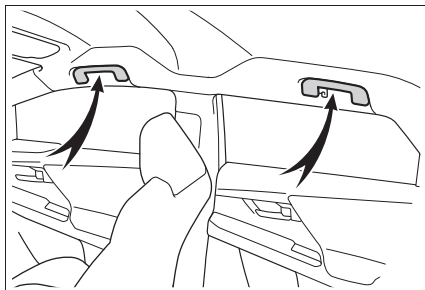
**NOTE**

■ **Pour éviter tout dommage à l'accoudoir**

Ne pas exercer un poids trop important sur l'accoudoir.

Poignées de maintien

Une poignée de maintien fixée au plafond peut vous servir à vous tenir lorsque vous êtes assis dans votre siège.

**AVERTISSEMENT**

■ **Poignées de maintien**

Ne pas utiliser la poignée de maintien pour monter dans le véhicule ou en descendre, ou pour vous lever de votre siège.

Crochets à vêtements

Les poignées de maintien arrière sont munies de crochets à vêtements.



NOTE

■ Pour éviter tout dommage à la poignée de maintien

Ne rien accrocher de lourd à la poignée de maintien et ne pas non plus lui faire subir une traction excessive.

Prise d'alimentation (1500 W)

Ce système vous permet d'utiliser dans le véhicule des appareils électriques fonctionnant au 120 Vca et dont la consommation électrique totale peut atteindre 1500 W. Il est déconseillé d'utiliser des appareils électriques à l'extérieur du véhicule, au risque de contrevenir aux législations et réglementations en vigueur dans le pays ou la région où ils sont utilisés. Lorsque vous souhaitez effectivement utiliser des appareils électriques à l'extérieur du véhicule, renseignez-vous préalablement auprès des autorités locales compétentes des réglementations applicables dans chaque pays ou région. Par ailleurs, faites attention à ne pas traîner un appareil ou cordon électrique lorsque vous changez le véhicule de place.

Précautions d'utilisation des prises d'alimentation alors que le véhicule est stationné

Respectez les précautions suivantes avant de mettre sous

tension électrique la prise d'alimentation:

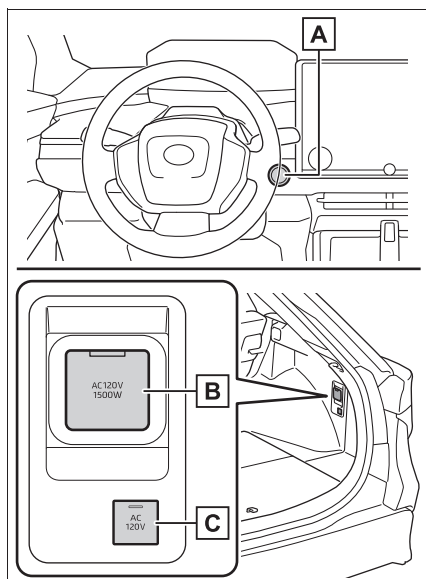
- Stationnez le véhicule sur sol dur et plat.

Calez au besoin les roues.

- Vérifiez que le capot est fermé.
- Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- Vérifiez que la position de sélection est sur P.
- Vérifiez que le contacteur de démarrage est sur arrêt.
- Sachez qu'il n'est pas possible d'activer le système d'alarme pendant que la prise d'alimentation est sous tension. Pour prévenir tout risque de vol, ne laissez aucun objet de valeur, etc. dans l'habitacle ou le coffre à bagages.
- Veillez à ce que le véhicule ne soit pas en cours de recharge CA ou CC.

Dénomination des parties

■ Boutons



A Contacteur de démarrage
(→P.257)

B Prise d'alimentation

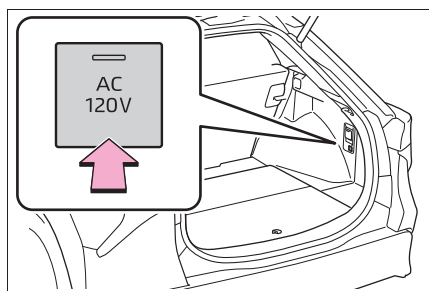
C Bouton "AC 120 V"

Utilisation de la prise d'alimentation (1500 W)

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré, appuyez vigoureusement sur la pédale de frein et appuyez sur le contacteur de démarrage. (→P.257)
- 2 Vérifiez que le témoin READY est allumé, puis appuyez sur le bouton "AC 120 V".

La prise d'alimentation est utilisable dès l'instant où le témoin est allumé au bouton "AC 120 V".

Vous mettez sous tension/hors tension la prise d'alimentation à chaque appui sur le bouton "AC 120 V".



- 3 Ouvrez le cache, puis branchez l'appareil dans la prise d'alimentation, en veillant à bien enfoncer la fiche.
(→P.581)

Fin d'utilisation de la prise d'alimentation (1500 W)

Suivez la procédure décrite ci-dessous :

- 1 Mettez hors tension les appareils branchés.
- 2 Appuyez sur le bouton "AC 120 V" pour mettre hors tension la prise d'alimentation.
- 3 Débranchez de la prise d'alimentation la fiche de l'appareil qui y est branché.
- 4 Fermez le cache de la prise d'alimentation.

Branchement d'un appareil

■ Lorsque vous branchez un appareil

Veillez à lire le mode d'emploi fourni avec l'appareil et à respecter les mises en garde qui y figurent.

Avant de brancher un appareil à la prise d'alimentation, assurez-vous que son alimentation électrique est sur arrêt.

- 1 Ouvrez le cache, puis branchez l'appareil dans la prise d'alimentation, en veillant à bien enfoncer la fiche.

Ne pas se contenter de n'enficher la fiche qu'à moitié.

Dans les situations suivantes, utilisez une rallonge, etc. et branchez-en la fiche à la prise d'alimentation en veillant à bien l'enficher :

- Lorsque la fiche de l'appareil est trop grosse pour pouvoir être correctement enfichée dans la prise d'alimentation.
- Lorsque la fiche de l'appareil est trop lourde et risque de se débrancher toute seule de la prise d'alimentation.

Si l'appareil est muni d'un fil de terre, utilisez un adaptateur de conversion du commerce et branchez le fil de terre à la borne correspondante de l'adaptateur.

■ Prise d'alimentation

- Avec cette prise d'alimentation, vous pouvez utiliser des appareils électriques fonctionnant au 120 Vca et dont la consommation électrique totale cumulée ne dépasse pas 1500 W au maximum. Si la consommation électrique de l'appareil que vous branchez dépasse cette limite, un circuit de protection se déclenche qui met hors tension la prise d'alimentation.
- Certains appareils dont la consommation électrique est importante, comme un gril électrique par exemple, peuvent imposer un usage exclusif des prises d'alimentation. Lorsque vous utilisez un tel appareil, n'en branchez pas d'autres aux prises d'alimentation.
- Lorsque vous utilisez plusieurs appareils, il peut arriver que certains parmi tous ceux branchés ne fonctionnent pas normalement. Si c'est le cas avec un appareil, faites un usage exclusif des prises d'alimentation.
- Lorsque vous utilisez une prise d'alimentation, selon l'appareil électrique que vous y branchez, il peut arriver que le courant absorbé soit élevé et que la puissance instantanée dépasse 1500 W en pointe. Dans cette situation, il peut arriver que la fonction de protection s'active et coupe l'alimentation électrique.
- Lorsque vous utilisez une prise d'alimentation, selon l'appareil électrique que vous y branchez, il peut arriver qu'il parasite la réception des émissions de télévision et de radio.
- Lorsque vous utilisez une prise d'alimentation, il peut arriver qu'un bruit de ventilateur de refroidissement soit perceptible au niveau du compartiment moteur. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonc-

tionnement.

■ Appareils susceptibles de ne pas fonctionner correctement

Il est possible que les appareils suivants ne fonctionnent pas normalement alors même que leur consommation électrique cumulée est inférieure à 1500 W:

- Appareils dont l'appel de courant est très élevé
 - Appareils réclamant une alimentation en courant de plus grande puissance que la consommation électrique indiquée dans son mode d'emploi
 - Instruments de mesure traitant des données précises
 - Appareils nécessitant une alimentation électrique extrêmement stable
 - Appareils nécessitant que la prise d'alimentation les alimente en permanence, notamment ceux équipés d'une minuterie.
- **Lorsque vous utilisez les prises d'alimentation alors que le véhicule est stationné ou à l'arrêt**
- Vous ne pouvez pas verrouiller/déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres".
 - Vous ne pouvez pas verrouiller/déverrouiller les portes au moyen d'une clé électronique. Vous pouvez verrouiller/déverrouiller les portes au moyen d'une clé conventionnelle uniquement.
 - Lorsque vous ouvrez/fermez une porte, il peut arriver qu'un signal sonore se déclenche ou que le message "Clé non détectée Vérifiez l'emplacement de la clé" s'affiche à l'écran multifonctionnel. Assurez-vous que vous avez bien une clé électronique sur vous.
 - Lorsque le véhicule est plongé dans l'obscurité alors que la prise d'alimentation est sous tension, les projecteurs principaux, etc.,

s'allument automatiquement. Voir P.277 pour savoir comment éteindre les feux.

- Il n'est pas possible d'effectuer une recharge CA ni CC.



AVERTISSEMENT

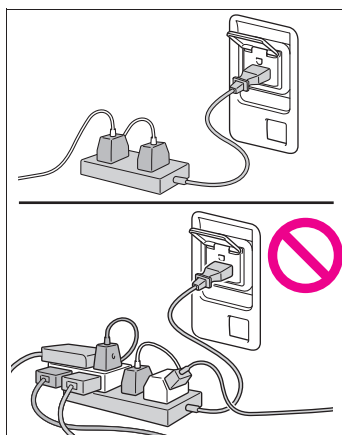
■ Pour la sécurité d'utilisation

Respectez les précautions suivantes. À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

- Ne pas laisser les enfants utiliser sans surveillance la prise d'alimentation, ni les personnes n'en ayant pas l'habitude.
- Ne pas débrancher la fiche d'un appareil alors que vous avez les mains humides et ne pas insérer une tige ou tout autre objet dans la prise d'alimentation. De même, si la prise d'alimentation est couverte de neige ou d'un liquide, séchez-la avant de l'utiliser.
- Ne pas tenter de modifier, démonter ou réparer une prise d'alimentation. Pour toute information sur les réparations, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Tenez les prises d'alimentation à l'abri de la poussière et des corps étrangers. De même, veillez à nettoyer périodiquement les prises d'alimentation.
- Tenez la fiche par son corps pour la brancher/débrancher de la prise d'alimentation. Ne pas toucher les broches de la fiche. Ne pas tirer sur le cordon pour débrancher, sous peine d'occasionner des dommages à la fiche ou au cordon.

- Cessez immédiatement l'utilisation si vous constatez un échauffement anormal du cordon électrique ou de la prise d'alimentation. Pour prévenir un échauffement excessif du cordon électrique ou de la prise d'alimentation, respectez les précautions suivantes:

- Ne pas brancher plusieurs blocs multiprises ou biplites les uns aux autres.



- Lorsque vous utilisez une rallonge sur enrouleur, veillez à dérouler le cordon sur toute sa longueur.
- Si l'appareil est muni d'un fil de terre, utilisez un adaptateur de conversion du commerce et branchez le fil de terre à la borne correspondante de l'adaptateur.
- Si la fiche d'un appareil a du jeu dans une prise d'alimentation alors même qu'elle y est enfoncée en totalité, remplacez la prise d'alimentation. Pour toute information sur le remplacement, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT****■ Appareils à brancher**

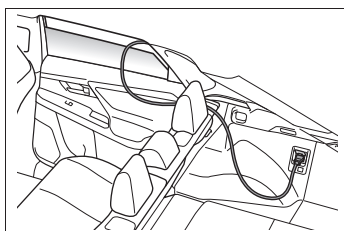
- Veillez à lire le mode d'emploi fourni avec l'appareil et à respecter les éventuelles mises en garde qui y figurent.
- Ne pas brancher un appareil à une prise d'alimentation s'il ne fonctionne pas normalement ou si sa fiche est abîmée.
- En effet, le risque existe que l'appareil fonctionne d'autant plus mal, surtout si la température extérieure est très chaude ou très froide.
- Le risque existe que les appareils nécessitant d'être installés de niveau ne fonctionnent pas normalement.
- Ne pas utiliser les appareils ailleurs qu'à l'abri de l'humidité, de la pluie ou des projections d'eau, sauf s'ils sont étanches.
- Ne pas utiliser un appareil ayant été immergé dans l'eau ou que vous suspectez de l'avoir été, ou dont l'intérieur a été noyé.
- Ne pas brancher un dispositif médical, car selon certaines conditions tenant au véhicule, il peut arriver que l'alimentation électrique s'arrête temporairement.

■ Lorsque vous utilisez les prises d'alimentation alors que le véhicule est stationné ou à l'arrêt

- Les prises d'alimentation sont destinées au branchement d'appareils électriques comme des éclairages, par exemple. Ne pas les utiliser comme source d'alimentation électrique d'un logement, etc. De même, lorsqu'elles doivent faire office d'alimentation électrique domestique de secours, de la même manière qu'un appareil exclusif raccordé à une source électrique externe ou dont le circuit d'alimentation de la source électrique externe est séparé du réseau du fournisseur d'électricité, consultez le fabricant ou un revendeur de l'appareil.
- Lorsque vous utilisez une prise d'alimentation, veillez à bien serrer le frein de stationnement et à mettre la position de sélection sur P. À défaut, le risque existe que le véhicule se mette en mouvement, avec pour conséquence possible un accident.
- Lorsque vous utilisez une prise d'alimentation, ne vous éloignez pas du véhicule.
- Ne pas utiliser la prise d'alimentation dans des conditions météo où la foudre risque de survenir. Cessez d'utiliser la prise d'alimentation si vous observez la foudre alors qu'elle est sous tension.
- Ne pas utiliser les prises d'alimentation si le véhicule est recouvert d'une housse de protection.

**AVERTISSEMENT**

- Ne pas utiliser une prise d'alimentation lorsque le véhicule est stationné en pente ou en dévers. Pendant toute la durée où vous utilisez une prise d'alimentation, évitez tout mouvement ou inclinaison du véhicule.
- Respectez les précautions suivantes lorsque vous devez sortir un cordon électrique à l'extérieur du véhicule alors qu'il est branché :
 - Prenez soin de le tenir à l'abri de la pluie. Si la prise d'alimentation a reçu des gouttes de pluie, séchez-la avant de l'utiliser.
 - Évitez que le cordon électrique se trouve coincé dans une porte ou une vitre
 - Laissez du mou au cordon électrique lorsqu'il est branché. Évitez toute traction excessive sur lui.



- Ne pas mettre le véhicule en mouvement par inadvertance.
- Ne pas laver le véhicule lorsqu'une prise d'alimentation est en cours d'utilisation.

- Veillez à ce que le capot soit fermé.

Par ailleurs, ne pas engager la tête ou les mains où que ce soit à l'intérieur du compartiment moteur, car le risque existe que le ventilateur de refroidissement se mette en route intempestivement. Ne pas approcher les mains ni les vêtements (en particulier une cravate, écharpe, etc.) du ventilateur, car ils risquent d'être happés par lui.

- Ne pas arrêter le véhicule à côté de produits aisément inflammables.

- Ne pas utiliser en un lieu où des gaz ou liquides corrosifs sont produits.

■ Utilisation d'une prise d'alimentation pendant la marche du véhicule

- Dans les situations telles que celles décrites ci-après, ne pas utiliser un appareil électrique pendant la marche du véhicule. De même, ne pas utiliser un appareil s'il n'est pas possible de l'arrimer à l'intérieur du véhicule.
- Lorsque l'appareil est susceptible de détourner l'attention de la personne au volant et de nuire à la sécurité de conduite, comme une télévision, un lecteur vidéo/DVD, etc.
- Lorsque l'appareil est mal arrimé et risque très probablement de se renverser en cas d'accident ou de freinage violent
- Lorsque l'appareil est susceptible de provoquer un incendie s'il tombe ou s'échauffe

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque l'appareil est susceptible de causer des brûlures, comme un grille-pain, un micro-ondes, un chauffage électrique, une bouilloire électrique, une cafetière, etc.
- Lorsque l'appareil est susceptible de passer sous les pédales et ainsi d'empêcher l'appui sur la pédale de frein, comme un sèche-cheveux, un adaptateur CA, une souris d'ordinateur, etc.
- Ne pas utiliser d'appareils produisant de la vapeur avec les vitres fermées. En effet, vous risqueriez de provoquer l'embuage des vitres, ce qui réduit la visibilité et rend difficile la conduite en toute sécurité. Par ailleurs, la vapeur peut causer des dommages aux autres appareils ou les affecter négativement. Si vous devez impérativement utiliser l'appareil, arrêtez le véhicule et ouvrez les vitres avant de le faire.

- Ne pas utiliser dans le véhicule des appareils sensibles aux vibrations ou à la chaleur. Ces appareils risquent de tomber en panne en raison des vibrations pendant la marche du véhicule ou de la chaleur pendant que ce dernier stationne au soleil.
- Lorsque vous ne vous servez pas d'une prise d'alimentation, veillez à en refermer le cache. Toute entrée d'un corps étranger ou d'un liquide dans la prise d'alimentation peut provoquer un mauvais fonctionnement ou un court-circuit.

**NOTE****■ Pour éviter tout court-circuit ou mauvais fonctionnement**

Respectez les précautions suivantes. À défaut, vous risquez de provoquer un fonctionnement incorrect des prises d'alimentation ou des dommages au véhicule ou à l'appareil branché.

- Ne pas poser un grille-pain ou tout autre appareil chauffant sur un siège ou à proximité d'un habillage intérieur. La chaleur risque de faire fondre ces parties ou d'y mettre le feu.

Lorsque la prise d'alimentation (1500 W) n'est pas utilisable normalement

Lorsque vous n'arrivez pas à utiliser la prise d'alimentation alors que vous avez respecté la procédure normale, vérifiez chacun des points suivants.

Lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisable normalement

Lorsque la prise d'alimentation ne se met pas sous tension alors que vous avez respecté la procédure normale, vérifiez chacun des points suivants.

Cause probable	Procédure de correction
La recharge CA est en cours	Arrêtez la recharge CA, débranchez le connecteur de recharge et relancez la procédure depuis le début.
Lorsque la température extérieure est particulièrement haute ou dans des conditions similaires, la batterie de traction s'échauffe	Déplacez le véhicule à l'ombre ou en un lieu plus frais, ou utilisez la climatisation pour abaisser la température à l'intérieur du véhicule. Ensuite, après avoir patienté un moment, appuyez de nouveau sur le bouton "AC 120 V".
Lorsque la température extérieure est particulièrement basse ou dans des conditions similaires, la batterie de traction se refroidit	Roulez sur quelques kilomètres ou utilisez la climatisation pour remonter la température à l'intérieur du véhicule. Ensuite, après avoir patienté un moment, appuyez de nouveau sur le bouton "AC 120 V".

Cause probable	Procédure de correction
L'appareil électrique ne fonctionne pas	Débranchez la fiche d'alimentation de l'appareil électrique et vérifiez que ce dernier n'est pas lui-même en défaut. Ensuite, appuyez de nouveau sur le bouton "AC 120 V".
	Si le témoin ne s'allume pas au bouton "AC 120 V", mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis recommencez la procédure depuis le début.
	Consultez le mode d'emploi de l'appareil électrique.

Cause probable	Procédure de correction
La consommation électrique totale excède 1500 W	Débranchez la fiche d'alimentation de l'appareil électrique et vérifiez que la consommation électrique totale ne dépasse pas 1500 W. Ensuite, appuyez de nouveau sur le bouton "AC 120 V".
Court-circuit dans la prise d'alimentation	<p>Débranchez la fiche d'alimentation de l'appareil électrique et vérifiez les points suivants.</p> <p>Ensuite, appuyez de nouveau sur le bouton "AC 120 V".</p> <ul style="list-style-type: none">• Présence d'un corps étranger dans la prise, comme une épingle par exemple• Présence d'une substance dans la prise, comme de l'eau de boisson, de la pluie ou de la neige• Prise encrassée ou pleine de poussière

Si la prise d'alimentation reste inutilisable alors que vous avez

appliqué les procédures indiquées précédemment, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Commande d'ouverture de porte de garage

Les possibilités de programmation de la commande d'ouverture de porte de garage avec le système HomeLink® sont telles qu'elle vous permet de commander une porte de garage, une barrière d'accès, un portail d'entrée, une serrure de porte, un système d'éclairage domotique, un système de sécurité, et bien d'autres dispositifs automatiques encore.

■ Procédure de programmation HomeLink®

Vous pouvez également trouver les procédures de programmation à l'URL suivante.

Site web: www.homelink.com/toyota



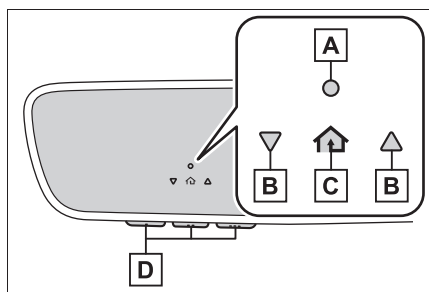
Pour vous faire aider, prenez contact avec l'assistance client par les moyens suivants.

Ligne d'assistance: 1-800-355-3515

Composition du système

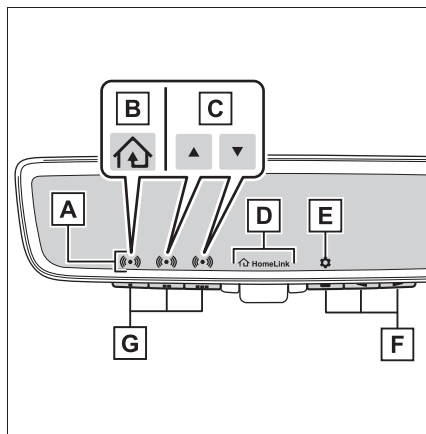
Le système de commande sans fil HomeLink® dont est équipé votre véhicule offre 3 touches, que vous pouvez programmer pour piloter 3 systèmes différents. Consultez les méthodes de programmation décrites dans les pages qui suivent pour déterminer la méthode adaptée au système à piloter.

- Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



- [A]** Témoïn indicateur Home-Link®
- [B]** Indicateurs de marche de la porte de garage
- [C]** Icône HomeLink®
S'allume lorsque l'émetteur Home-Link® est en fonctionnement.
- [D]** Touches

- Véhicules équipés du rétroviseur numérique



- [A]** Témoïn indicateur Home-Link®
S'allume au-dessus de chaque bouton sélectionné.
- [B]** Icône HomeLink®
- [C]** Indicateurs de marche de la porte de garage
- [D]** Logo HomeLink®
Apparaît lorsque l'émetteur Home-Link® est en fonctionnement. Lorsque vous appuyez sur la touche HomeLink®, le logo disparaît même si l'émetteur HomeLink® est en fonctionnement.
- [E]** Icône de configuration
Appuyez sur le bouton de menu pour modifier la configuration.
- [F]** Boutons de menu
- [G]** Boutons HomeLink®

■ Codes enregistrés dans la mémoire de l'émetteur HomeLink®

- Les codes enregistrés sont conservés même si le câble de la batterie 12 V est débranché.
- Si l'apprentissage d'un code différent sur une touche HomeLink® déjà programmée a échoué, le code déjà enregistré reste mémorisé.

■ Certification

→P.799



AVERTISSEMENT

■ Programmation d'une télécommande d'ouverture de porte de garage ou d'une autre commande à distance

Sachant que la porte de garage ou le système télécommandé est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

■ Conformité aux normes fédérales en matière de sécurité

Ne pas utiliser l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec une commande d'ouverture de porte de garage ou un système dépourvu des fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.

Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter un obstacle. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous utilisez ou programmez l'émetteur HomeLink®

Ne jamais laisser un enfant utiliser ni jouer avec les touches HomeLink®.

Programmation de l'émetteur HomeLink®

■ Avant de programmer l'émetteur HomeLink®

- Au cours de la programmation, il est possible que les portes de garage, portails et autres se mettent en marche. Veillez à ce que rien ni personne ne se trouve à proximité de ces appareils pour prévenir tout accident ou blessure.
- Pour une programmation réussie, nous vous recommandons de remplacer la pile de la télécommande.
- Les moteurs de commande d'ouverture de porte de garage fabriqués après 1995 peuvent être dotés d'une protection à code aléatoire. Si tel est le cas, vous pourrez avoir besoin d'un escabeau ou de tout autre support suffisamment robuste et sûr pour atteindre le bouton d'apprentissage ("Learn" ou "Smart") du moteur de commande d'ouverture de porte de garage.

■ Programmation de l'émetteur HomeLink®

Il ne doit pas s'écouler plus de 60 secondes entre les étapes **2** et **4**, faute de quoi le témoin indicateur HomeLink® va arrêter de clignoter et la programmation échouera.

- 1** Véhicules équipés du rétroviseur numérique: Appuyez sur le bouton de menu ou la touche HomeLink®

Lorsque vous appuyez sur la touche HomeLink®:
Le didacticiel d'apprentissage HomeLink® s'affiche pour vous aider à programmer l'émetteur HomeLink®.

Lorsque le didacticiel d'apprentissage Homelink® est affiché, suivez-en les instructions.

Lorsque vous appuyez sur le bouton de menu: Appuyez sur le bouton de menu  et sélectionnez "Set Up >". Le didacticiel d'apprentissage HomeLink® s'affiche pour vous aider à programmer l'émetteur HomeLink®.

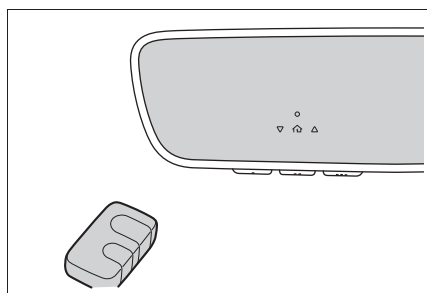
Lorsque le didacticiel d'apprentissage Homelink® est affiché, suivez-en les instructions.

- 2** Appuyez brièvement sur la touche HomeLink® que vous souhaitez programmer et vérifiez que le témoin indicateur HomeLink® clignote (en orange).
- 3** Pointez la télécommande à émetteur du système à pilo-

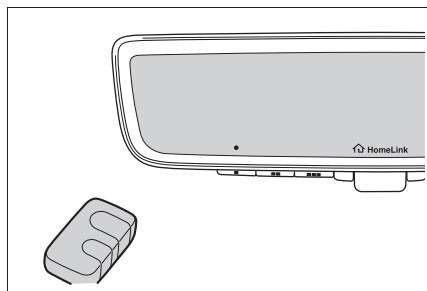
ter en direction du rétroviseur, à une distance comprise entre 1 et 3 in. (25 à 75 mm) des touches HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant toute la programmation.

- Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

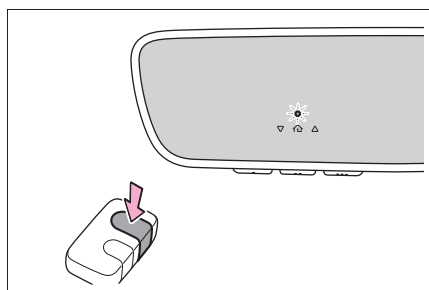


- Véhicules équipés du rétroviseur numérique

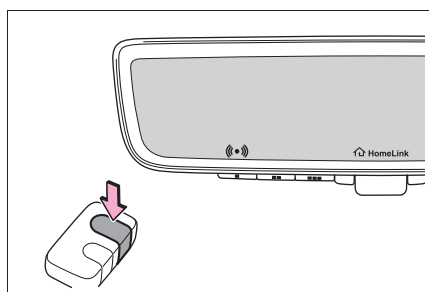


- 4** Programmez un système.

- Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



- Véhicules équipés du rétroviseur numérique



- Programmation d'un autre système qu'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)

Appuyez longuement sur le bouton de la télécommande à émetteur, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe de l'orange clignotant lent au vert clignotant rapide (code aléatoire) ou au vert allumé en permanence (code fixe), puis relâchez le bouton.

- Programmation d'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation d'un système commercialisé au Canada

Appuyez brièvement sur le bouton de la télécommande à émetteur à intervalles de 2 secondes, plusieurs fois de suite, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe du clignotement lent orange au clignotement rapide (vert) (code aléatoire) ou à l'allumage en permanence (vert) (code fixe).

- 5 Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée et observez le témoin indicateur HomeLink®:

- Le témoin indicateur HomeLink® s'allume: La programmation d'un système à code fixe est terminée. La porte de garage ou autre système doit s'ouvrir/se fermer lorsque vous appuyez sur une touche de l'émetteur HomeLink® et la relâchez.
- Le témoin indicateur HomeLink® clignote rapidement: Le mécanisme d'ouverture de la porte de garage ou autre système utilise un code aléatoire. Pour terminer la programmation, appuyez franchement

sur la touche HomeLink® pendant 2 secondes, puis relâchez-la.

- Si la porte de garage ou autre système ne manœuvre pas, suivez les instructions décrites dans “Programmation d’un système à code aléatoire”.

- 6 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu’elles commandent d’autres systèmes.

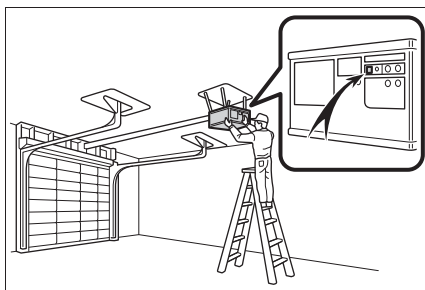
■ Programmation d’un système à code aléatoire

Il peut être nécessaire d’être à deux personnes, voire plus, pour mener à bien la programmation d’un système à code aléatoire.

- 1 Localisez le bouton d’apprentissage (“Learn” ou “Smart”) sur la commande d’ouverture de la porte de garage installée dans le garage.

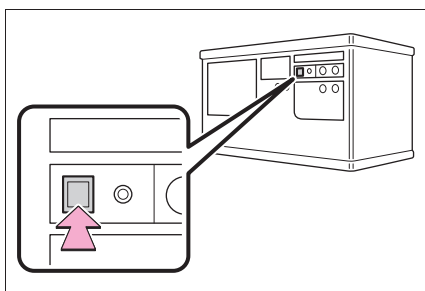
Ce bouton se trouve généralement à côté de l’endroit où est fixée l’antenne. Le nom et la couleur de ce bouton varient en fonction de chaque fabricant. Consultez le Manuel du propriétaire fourni avec le moteur de commande d’ouverture de porte de garage, pour tout

complément d’information.



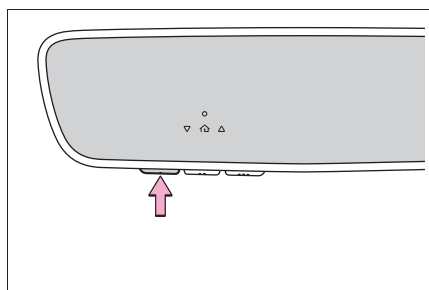
- 2 Appuyez sur le bouton “Learn” ou “Smart” et relâchez-le.

Effectuez l’étape 3 dans les 30 secondes qui suivent la fin de l’étape 2.

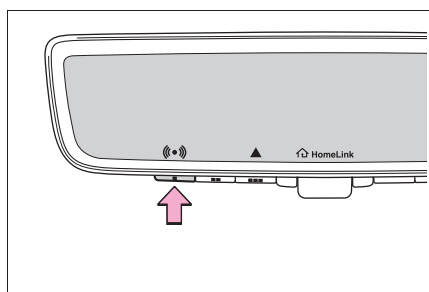


- 3 Appuyez longuement, pendant plus de 2 secondes, sur la touche HomeLink® de votre choix (à l’intérieur du véhicule), et relâchez-la. Répétez cette séquence (appuyer longuement puis relâcher) jusqu’à 3 fois pour achever la programmation. Si le moteur de commande d’ouverture de porte de garage manœuvre lorsque vous appuyez sur la touche HomeLink®, c’est qu’il reconnaît le signal HomeLink®.

- Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



- Véhicules équipés du rétroviseur numérique



■ Activation de la communication bidirectionnelle avec une porte de garage (disponible uniquement avec les systèmes compatibles)

Lorsqu'elle est active, la communication bidirectionnelle vous permet de savoir si la porte de garage est en train de s'ouvrir ou de se fermer, par le biais des témoins dans votre véhicule.

La communication bidirectionnelle est disponible uniquement si le moteur de commande d'ouverture de porte de garage utilisé est compatible. (Pour vérifier la compatibilité des sys-

tèmes, connectez-vous sur www.homelink.com.)

- 1 Dans les 5 secondes qui suivent l'achèvement de la programmation de la porte de garage, si le moteur de commande d'ouverture de porte de garage et l'émetteur HomeLink® sont appariés, les deux témoins de manœuvre de la porte de garage vont clignoter rapidement en vert et le témoin au moteur de commande d'ouverture de porte de garage va clignoter deux fois, ce qui confirme l'activation de la communication bidirectionnelle.

Si les témoins ne clignotent pas, effectuez les étapes 2 et 3 dans les 10 premiers appuis sur la touche HomeLink® qui suivent l'achèvement de la programmation.

- 2 Appuyez sur une touche HomeLink® programmée pour manœuvrer la porte de garage.
- 3 Dans la minute qui suit l'appui sur la touche HomeLink®, après que la porte de garage ait terminé sa manœuvre, appuyez sur le bouton "Learn" ou "Smart" du moteur de commande d'ouverture de porte de garage. Dans les 5 secondes qui suivent l'établissement de la communication bidirection-

nelle avec la commande d'ouverture de porte de garage, les deux témoins de manœuvre de la porte de garage dans le véhicule vont clignoter rapidement (vert) et le témoin au moteur de commande d'ouverture de porte de garage va clignoter deux fois, ce qui confirme l'activation de la communication bidirectionnelle.

■ Reprogrammation d'une seule touche HomeLink®

Lorsque vous réalisez la procédure suivante, les touches auxquelles sont déjà attitrées des appareils pourront être écrasées:

- 1 Appuyez longuement sur la touche HomeLink® que vous souhaitez utiliser.
- 2 Lorsque le témoin indicateur HomeLink® se met à clignoter en orange, relâchez la touche HomeLink® et suivez les instructions décrites à "Programmation de l'émetteur HomeLink®" 1 (20 secondes sont nécessaires avant que le témoin indicateur HomeLink® commence à clignoter).

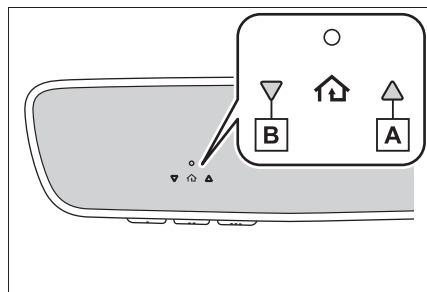
contenant la pile à l'opposé des touches HomeLink®.

Utilisation de l'émetteur HomeLink®

Appuyez sur la touche HomeLink® correspondant au système à piloter. Le témoin indicateur HomeLink® doit s'allumer.

Les témoins de manœuvre de porte de garage signalent l'état (ouvert/fermé) d'une porte de garage.

- Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



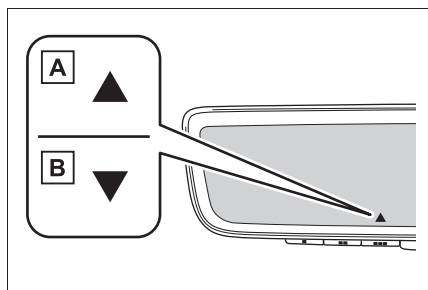
A Ouverture

B Fermeture

■ Avant de programmer

- Remplacez la pile de l'émetteur par une neuve.
- Orientez le côté de l'émetteur

► Véhicules équipés du rétroviseur numérique



A Ouverture

B Fermeture

Cette fonction est uniquement disponible si la commande d'ouverture de porte de garage utilisée est compatible. (Pour vérifier la compatibilité des systèmes, connectez-vous sur www.homelink.com.)

Couleur	État
Orange (clignotant)	Ouverture/fermeture en cours
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Aucun signal de retour n'est reçu

Les témoins ont une portée de 820 ft. (250 m) environ. Toutefois, si des obstacles se trouvent entre la porte de garage et le véhicule (maisons, arbres, etc.), il peut arriver que les signaux de retour de la porte de garage ne soient pas reçus.

Pour rappeler le précédent état de manœuvre de la porte, appuyez brièvement et simulta-

nément sur les touches HomeLink®  et  ou  et 

(véhicules équipés du rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique), ou 

et  ou  et 

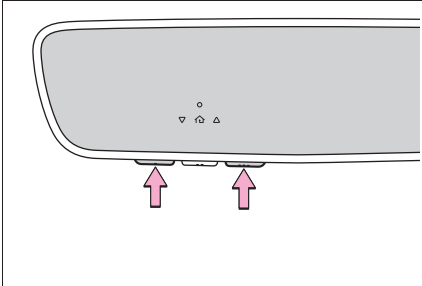
(véhicules équipés du rétroviseur numérique). Le dernier état enregistré s'affiche alors pendant 3 secondes.

Réinitialisation de la mémoire de l'émetteur HomeLink® (ensemble des trois codes)

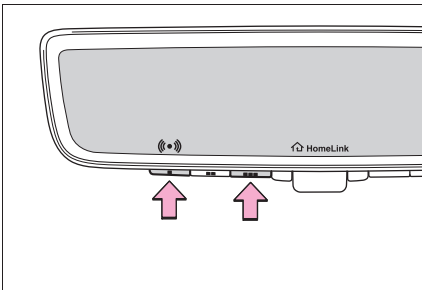
Appuyez longuement, pendant 10 secondes, sur les 2 touches extérieures jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe de l'état allumé fixe (orange) à l'état clignotant rapide (vert).

Si vous revendez votre véhicule, songez à effacer les programmations mémorisées par l'émetteur HomeLink®.

- Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



- Véhicules équipés du rétroviseur numérique



Entretien et soin

7

7-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de
l'extérieur du véhicule **600**

Nettoyage et protection de
l'intérieur du véhicule **604**

7-2. Entretien

Prescriptions d'entretien
..... **609**

Entretien général..... **611**

7-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien
à faire soi-même **615**

Capot **618**

Positionnement d'un cric
d'atelier..... **619**

Compartiment du moteur
électrique..... **621**

Pneus **629**

Remplacement de la roue
..... **643**

Pression de gonflage des
pneus **649**

Jantes **651**

Filtre de climatisation .. **653**

Pile de la clé électronique
..... **656**

Vérification et remplace-
ment des fusibles **659**

Pointage des projecteurs
principaux..... **661**

Ampoules **662**

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

Instructions de nettoyage

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement

(à l'abri du soleil et de la chaleur).

Traitement autoréparateur

La carrosserie du véhicule reçoit un traitement autoréparateur qui la protège des petites rayures superficielles occasionnées par un lavage en station automatique, etc.

- Le traitement a une durée de vie de 5 à 8 ans à partir du moment où le véhicule sort d'usine.
- Le temps nécessaire à la réparation varie en fonction de la profondeur de la rayure et de la température extérieure. La durée de réparation peut être abrégée lorsqu'on réchauffe le traitement par application d'eau chaude.
- Les rayures profondes causées par les clés, les pièces de monnaie, etc., ne sont pas réparables.
- Ne pas utiliser de produits lustrants contenant des abrasifs.

Stations de lavage automatique

- Avant de laver le véhicule:
 - Escamotez les rétroviseurs
 - Désactivez le hayon électrique

Commencez par laver l'avant du véhicule. N'oubliez pas de déplier les rétroviseurs avant de prendre le volant.

- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie (et les jantes, etc.) de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.
- Le lavage du becquet arrière (sur modèles équipés) peut ne pas être possible dans certaines stations de lavage automatique. Un risque accru de détérioration du véhicule peut également exister.
- Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique, etc., que vous avez besoin que la position de sélection reste sur N, voir P.266.

■ Stations de lavage haute pression

L'eau étant susceptible d'entrer dans l'habitacle, ne pas approcher l'embout de la lance près des interstices autour des portes ou du périmètre des vitres, et ne pas noyer ces parties sous l'eau.

■ Remarque concernant le système d'accès et de démarrage "mains libres"

- Si la poignée de la porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et se déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:
 - Placez la clé à une distance d'environ 6 ft. (2 m) au moins du véhicule pendant que celui-ci est lavé. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
 - Réglez la clé électronique en mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P.202)
 - Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule alors qu'une poignée de porte est humide pendant le lavage de ce dernier, il peut arriver que le message "Clé détectée dans le véhicule" s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
- ### ■ Jantes et enjoliveurs de roue
- Dégraissez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre.
 - Rincez à l'eau le produit détergent utilisé immédiatement après le nettoyage.
 - Pour protéger la peinture contre tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.
 - Ne pas utiliser de nettoyeurs abra-

sifs, acides ou alcalins

- Ne pas utiliser de brosses dures
- Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir roulé ou stationné par temps chaud

■ Étriers et plaquettes de frein

De la rouille peut se former si le véhicule stationne alors que les disques et plaquettes de frein sont humides. Avant de stationner le véhicule après l'avoir lavé, roulez à allure réduite et freinez plusieurs fois pour sécher les pièces.

■ Pare-chocs

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

■ Parties revêtues d'un placage

Si vous n'arrivez pas à nettoyer parfaitement les pièces, procédez comme suit:

- Utilisez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 5% environ pour dégraisser.
- Passez un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.
- Pour éliminer les dépôts gras, utilisez des lingettes à l'alcool ou un produit similaire.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez le véhicule

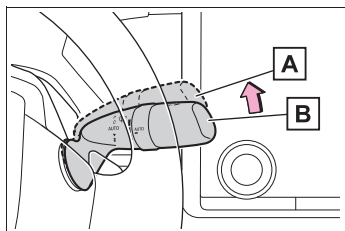
Ne pas projeter d'eau à l'intérieur du compartiment du moteur électrique. En effet, les équipements électriques, etc., pourraient prendre feu.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous nettoyez le pare-brise

Mettez le commodo d'essuie-glaces sur arrêt.

Si le commodo d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces peuvent se mettre en action sans que vous vous y attendiez dans les situations suivantes, et vous risquez de vous faire pincer les mains ou de subir d'autres blessures graves, et de causer des dommages aux balais d'essuie-glaces.



A Arrêt

B "AUTO"

- Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise, où se trouve le détecteur de pluie
- Lorsque vous tenez un chiffon humide ou autre tout près du détecteur de pluie
- Si le pare-brise est heurté par quelque chose
- Si vous touchez directement le boîtier du détecteur de pluie ou si quelque chose vient le heurter

■ Précautions à connaître concernant les pare-chocs avant et arrière

Si la peinture du pare-chocs avant ou arrière se trouve écaillée ou rayée, il peut arriver que les systèmes suivants ne fonctionnent plus normalement. Si cela se produit, consultez votre concessionnaire Toyota.

- Toyota Safety Sense 3.0
- BSM
- RCTA
- SEA
- PKSB
- Système intuitif d'aide au stationnement

⚠ NOTE

■ Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (jantes en aluminium, etc.)

- Lavez le véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:
 - Après avoir roulé en bord de mer
 - Après avoir roulé sur route salée
 - En présence de goudron ou de résine sur la peinture
 - En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
 - Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)

**NOTE**

- Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, les nettoyer soigneusement et les stocker à l'abri de l'humidité.

Nettoyage des feux extérieurs

- Lavez soigneusement. Ne pas utiliser de produits organiques et ne pas frotter avec une brosse dure. Vous risqueriez d'abîmer la surface des optiques.
- Ne pas appliquer de produit lustrant sur la surface des feux. Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique

Mettez le commodo d'essuie-glaces sur la position d'arrêt. Si le commodo d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces risquent de se mettre en marche, ce qui pourrait endommager les balais.

Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression

- Lorsque vous lavez le véhicule, ne pas approcher le nettoyeur haute pression trop près de la caméra ou de la partie qui l'entoure. L'eau sous haute pression engendre des chocs pouvant être à l'origine d'un fonctionnement anormal du dispositif.

- Ne pas diriger le jet d'eau directement sur le radar installé derrière le cache du capteur radar. Sinon, l'appareil risque de s'en trouver endommagé.

- Ne pas approcher l'embout de la lance trop près des soufflets (caches fabriqués en caoutchouc ou en plastique), ou des connecteurs ou des organes suivants.
Ces organes peuvent subir des dommages s'ils entrent en contact avec l'eau sous haute pression.

- Organes liés à la propulsion
- Organes de direction
- Organes de suspension
- Organes de freinage

- Ne pas approcher l'embout de la lance à moins de 11,9 in. (30 cm) de la carrosserie du véhicule. Sinon, vous risquez de déformer ou d'abîmer les parties en résine, notamment les garnitures et les pare-chocs. Par ailleurs, ne pas braquer la lance continuellement sur le même endroit.

- Ne pas noyer sous l'eau la partie basse du pare-brise. Si l'eau pénètre dans l'entrée d'air du système de climatisation située dans la partie basse du pare-brise, le risque existe que le système de climatisation ne fonctionne plus correctement.

- Ne pas laver le soubassement du véhicule au nettoyeur haute pression. Si de l'eau entre dans la batterie de traction, le risque de panne du système VE est réel.



NOTE

- Ne pas utiliser le nettoyeur sur la zone autour de la trappe de prise de recharge. L'eau pourrait s'infiltrer dans la prise de recharge et endommager le véhicule.

■ Nettoyage des pièces en aluminium

Lorsque vous nettoyez le capot, ne forcez pas dessus et ne placez aucun poids dessus. La pièce en aluminium pourrait se cabosser.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Adaptez votre manière de nettoyer à chaque élément constitutif et sa matière.

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Nettoyez les surfaces encrassées avec un chiffon humecté d'eau tiède.
- Si vous n'arrivez pas à éliminer les traces sales, passez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ. Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

■ Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyeurs en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. Ne pas utiliser d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ Soins à porter aux ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau

savonneuse tiède. Par ailleurs, vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

■ Vitres latérales avant à protection contre les infrarouges

Les vitres latérales avant sont traitées avec une protection contre les infrarouges. Pour éviter que ce traitement de protection contre les infrarouges ne se dégrade, respectez les recommandations suivantes:

- Si les vitres sont sales, nettoyez-les le plus rapidement possible avec un chiffon propre humecté d'eau tiède.
- Si les vitres sont très sales, ne pas les ouvrir et les fermer plusieurs fois de suite.



AVERTISSEMENT

■ Eau à l'intérieur du véhicule

- Ne pas asperger d'eau l'habitacle du véhicule et ne pas y renverser de liquide. Cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des équipements électriques, etc., qui peuvent également prendre feu.
- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle.
(→P.41)
Une anomalie électrique pourrait être la cause du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des coussins gonflables, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

● Véhicules équipés du chargeur sans fil:

Ne laissez pas le chargeur sans fil (→P.569) prendre l'eau. À défaut, le risque existe que le chargeur surchauffe et provoque des brûlures ou un choc électrique, avec pour conséquences des blessures graves, voire la mort.

■ Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)

Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.



NOTE

■ Produits de nettoyage

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyant de formules suivantes:
 - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
 - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.



NOTE

■ Eau sur le plancher

Ne pas laver le plancher du véhicule à grande eau.

Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de subir des dommages si les équipements électriques situés sur et sous le plancher entrent en contact avec l'eau. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise

Ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif. (→P.290)

■ Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

● Ne pas utiliser de nettoyant pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine de risquer d'abîmer les résistances chauffantes du désembueur de lunette arrière. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Nettoyez ainsi la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes.

● Prenez soin de ne pas rayer le verre ni d'abîmer les résistances chauffantes.

■ Nettoyage des vitres latérales avant

Ne pas utiliser un produit pâteux ou abrasif (par ex. produit lave-vitres, détergent, cire) pour nettoyer les vitres. Vous risqueriez d'abîmer le traitement de protection.

Nettoyage des surfaces présentant des éléments métalliques au fini satiné

- Enlevez la saleté avec un chiffon doux humecté d'eau ou un chamois synthétique.
- Passez un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.

■ Nettoyage des surfaces présentant des éléments métalliques au fini satiné

Les surfaces métalliques utilisent une couche de métal véritable pour la surface. Vous devez les nettoyer régulièrement. Les parties sales peuvent être difficiles à nettoyer si vous ne les avez pas nettoyées depuis longtemps.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le

cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

■ Entretien des habillages en cuir

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins deux fois par an, pour en préserver la qualité de finition.



NOTE

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Passez dessus un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ.
- Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces

résiduelles de nettoyant et d'eau.

Nettoyage des parties en tissu

- Pour dépoussiérer le tissu, utilisez un aspirateur ou de la bande adhésive.

En revanche, travaillez à la main pour dépoussiérer autour de l'enjoleur de coussin gonflable passager.

- Utilisez un chiffon humecté d'eau que vous passez sur le tissu sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée.

Ne pas utiliser de produits détergents pour nettoyer le tissu.

- Véhicules équipés de chauffages rayonnants: Ne pas utiliser une brosse dure pour frotter la partie en tissu des chauffages rayonnants (→P.552).

Nettoyage de la surface du tableau de bord

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Passez dessus un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ.
- Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soi-

gneusement toutes les traces
résiduelles de nettoyant et
d'eau.

Prescriptions d'entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. C'est pourquoi Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien:

■ Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces de rechange qui ne sont pas d'origine Toyota ou si un atelier de réparation autre qu'un concessionnaire Toyota effectue les réparations, vérifiez les conditions de garantie.

■ Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances sont constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les systèmes qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire des ordres de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien

effectué l'a été dans les conditions d'application de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux et être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ Manipulation de la batterie 12 V

- Les huiles et les fluides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P.625)

Entretien général

L'entretien général doit être effectué quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

L'entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

■ Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire

Après avoir effectué l'entretien conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.

Pour réinitialiser le message, procédez comme suit:

- 1 Sélectionnez  à l'écran multi-média.
- 2 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".
- 3 Sélectionnez "Utilitaire".
- 4 Sélectionnez "Maintenance planifiée".
- 5 Sélectionnez "Réinitialiser".

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d'entretien.

Sachez toutefois qu'un entretien effectué par vos soins peut avoir des conséquences sur les conditions d'application de la garantie.

L'utilisation des manuels de réparation Toyota est recommandée.

Pour plus de détails sur les condi-

tions d'application de la garantie, consultez le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Supplément du manuel du propriétaire".

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le “Carnet de garantie du propriétaire” ou le “Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.



AVERTISSEMENT

■ Si le système VE est en marche

Arrêtez le système VE et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Compartment du moteur électrique

Éléments	Points de contrôle
Liquide de frein	Le liquide de frein est-il au niveau correct? (→P.624)
Liquide de refroidissement du chauffage/module de commande de puissance	Le liquide de refroidissement du chauffage/module de commande de puissance est-il au niveau correct? (→P.622, 623)
Batterie 12 V	Contrôlez les branchements. (→P.625)
Radiateur	Le radiateur doit être exempt de corps étrangers. (→P.623)
Liquide de lave-glace	Y a-t-il assez de liquide de lave-glace? (→P.628)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme "Park" de transmission	<ul style="list-style-type: none"> En cas de stationnement dans une pente avec la position de sélection sur P, le véhicule est-il correctement immobilisé?
Pédale de frein	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? La distance entre la pédale de frein et le plancher est-elle correcte? La garde à la pédale de frein est-elle correcte?

Éléments	Points de contrôle
Freins	<ul style="list-style-type: none"> Le véhicule ne doit pas embarquer d'un côté ou de l'autre quand on freine. Les freins doivent fonctionner efficacement. La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. La pédale de frein ne doit pas trop s'approcher du plancher quand on freine.
Appuis-tête	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement des appuis-tête est-il régulier et leur verrouillage est-il correct?
Témoins indicateurs/signaux sonores	<ul style="list-style-type: none"> Les témoins indicateurs et signaux sonores fonctionnent-ils correctement?
Éclairages	<ul style="list-style-type: none"> Tous les éclairages s'allument-ils? Les projecteurs principaux sont-ils correctement réglés?

Éléments	Points de contrôle
Frein de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> • Le frein de stationnement fonctionne-t-il normalement? • Lorsque le véhicule stationne en pente avec le frein de stationnement serré, est-il correctement immobilisé?
Ceintures de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • La manœuvre des ceintures de sécurité est-elle régulière? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	<ul style="list-style-type: none"> • Les commandes de sièges fonctionnent-elles normalement?
Volant de direction	<ul style="list-style-type: none"> • La rotation du volant de direction est-elle régulière? • Le jeu central dans le volant de direction est-il correct? • Le volant de direction ne doit pas émettre de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	<ul style="list-style-type: none"> • Les portes fonctionnent-elles en douceur?
Capot	<ul style="list-style-type: none"> • Le système de verrouillage du capot fonctionne-t-il correctement?
Fuites de liquide	<ul style="list-style-type: none"> • Il ne doit pas y avoir de signes de fuite de liquide là où le véhicule a stationné.

Éléments	Points de contrôle
Pneus	<ul style="list-style-type: none">• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte?• Les pneus ne doivent pas être endommagés ni excessivement usés.• Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien?• Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise	<ul style="list-style-type: none">• Les balais d'essuie-glaces ne doivent pas être craquelés, coupés, usés, contaminés ou déformés.• Les balais d'essuie-glaces doivent essuyer le pare-brise sans accrocher ni laisser de traces.

Précautions avec l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Entretien

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P.625)	<ul style="list-style-type: none"> • Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau de liquide de frein (→P.624)	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de frein)

Éléments	Pièces et outils
Niveau de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P.623)	<ul style="list-style-type: none"> • Afin de garantir le niveau de performance maximum du système de refroidissement de la batterie de traction, de limiter les risques de court-circuit de cette dernière et de prévenir votre véhicule contre tout autre dommage, Toyota vous recommande d'utiliser le liquide "Toyota Genuine Traction Battery Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota d'origine pour batterie de traction» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent à base d'éthylène glycol de faible conductivité électrique, sans amines ni borates et contenant des additifs azolés. • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint de liquide de refroidissement)

Éléments	Pièces et outils
Niveau de liquide de refroidissement du chauffage (→P.622)	<ul style="list-style-type: none">• Liquide “Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»” ou équivalent haut de gamme à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»” est un mélange déjà préparé composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée.• Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint de liquide de refroidissement)
Fusibles (→P.659)	<ul style="list-style-type: none">• Fusible de même ampérage que celui d'origine

Éléments	Pièces et outils
Pointage des projecteurs principaux (→P.661)	<ul style="list-style-type: none">• Tournevis cruciforme (empreinte Phillips)
Radiateur (→P.623)	—
Pression de gonflage des pneus (→P.649)	<ul style="list-style-type: none">• Manomètre de pression des pneus• Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P.628)	<ul style="list-style-type: none">• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver)• Entonnoir (réservé aux appoints en eau ou liquide de lave-glace)

 **AVERTISSEMENT**

Le compartiment du moteur électrique renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, devenir brûlants ou être sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, prenez les précautions suivantes.

- **Lorsque vous intervenez dans le compartiment du moteur électrique**
 - Assurez-vous que le message “EN MARCHE” n’est pas affiché à l’écran multifonctionnel et que le témoin “READY” est éteint.
 - N’approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur en mouvement.

**AVERTISSEMENT**

- Prenez garde à ne pas toucher le moteur électrique, le module de commande de puissance, le radiateur, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. Le liquide de refroidissement et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne rien laisser d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment du moteur électrique.
- Ne pas fumer et tenir la batterie 12 V à l'abri des étincelles ou de toute flamme nue. Les émanations de la batterie 12 V sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.
- Ne jamais toucher, démonter, déposer ou remplacer les organes et câbles sous haute tension et leurs connecteurs. Vous pourriez être gravement brûlé ou subir un choc électrique suffisant pour vous blesser gravement ou vous tuer.

■ **Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur électrique de refroidissement ou du radiateur**

Assurez-vous que le contacteur de démarrage est sur ARRÊT.

Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE, le ventilateur électrique de refroidissement est susceptible de se mettre automatiquement en route si la climatisation est en marche et/ou si le liquide de refroidissement est chaud. (→P.623)

■ **Lunettes de protection**

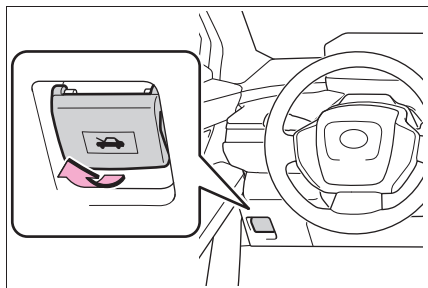
Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

Capot

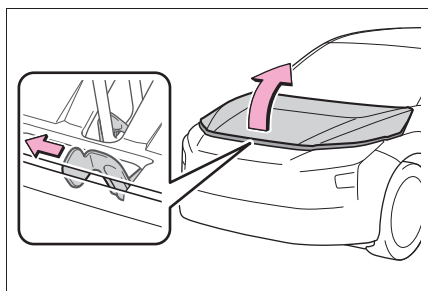
Ouverture du capot

- 1 Tirez sur le levier d'ouverture du capot.

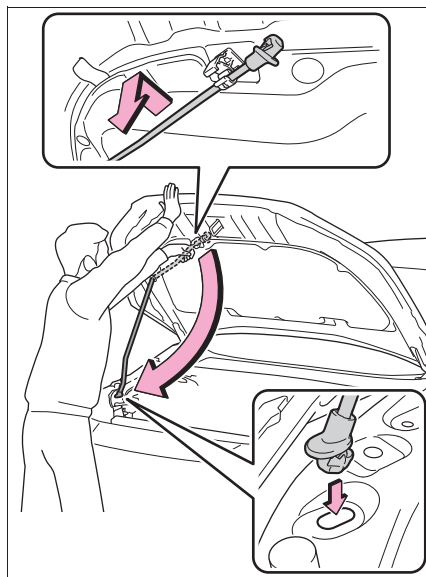
Le capot se soulève légèrement.



- 2 Poussez le loquet de sécurité d'ouverture du capot vers la gauche et ouvrez le capot.



- 3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille dans le logement prévu à cet effet.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Vérifications avant de prendre la route

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé. Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

■ Après avoir inséré la béquille dans le logement

Assurez-vous que la béquille est bien en place dans le logement pour éviter que le capot ne se referme sur votre tête ou votre corps.



NOTE

■ **Lorsque vous fermez le capot**

Veillez à ranger la béquille dans ses clips avant de fermer le capot. Si vous fermez le capot sans ranger correctement la béquille, vous risquez de déformer le capot.

Positionnement d'un cric d'atelier

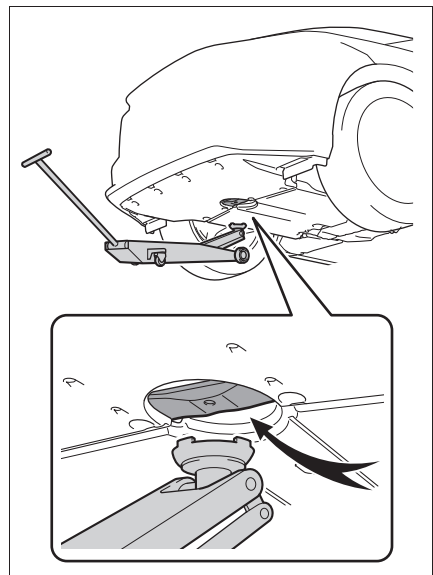
Lorsque vous utilisez un cric d'atelier, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier.

En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.

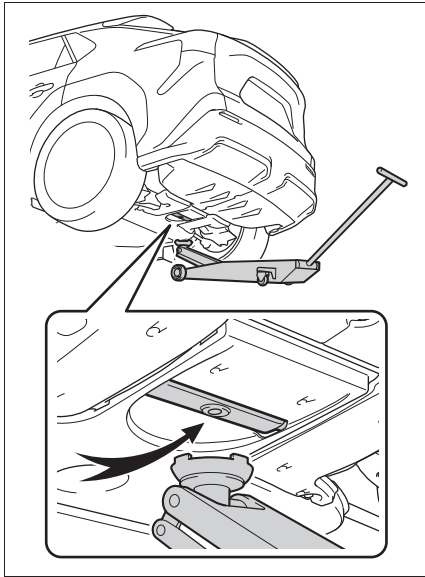
Emplacement du point de levage

■ **Avant**

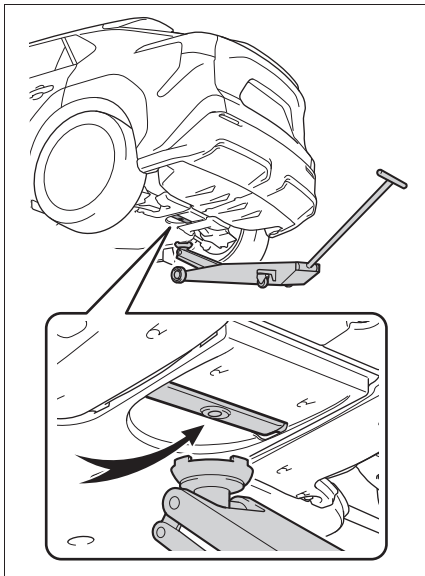


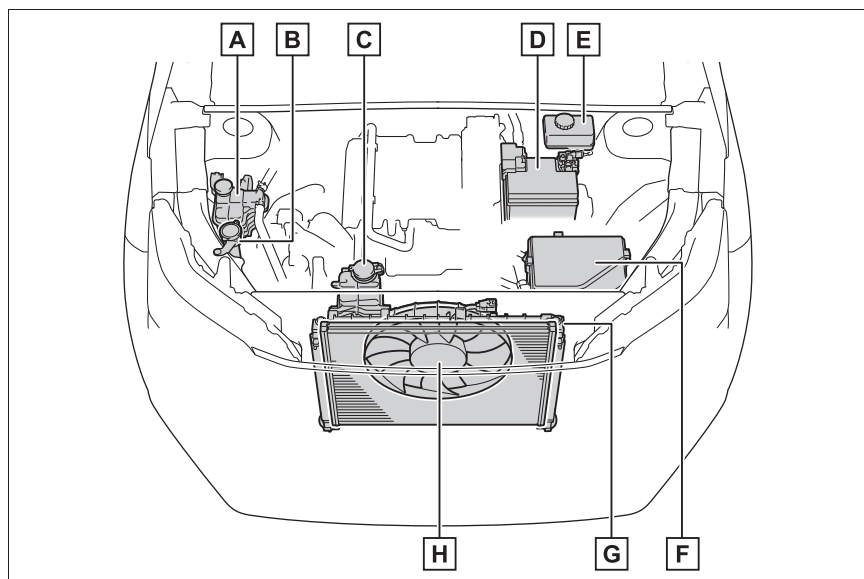
■ **Arrière**

► **Modèles 2RM**



► **Modèles 4RM**



Compartment du moteur électrique**Organes**

A Vase d'expansion du liquide de refroidissement de chauffage (→P.622)

B Réservoir de liquide de lave-glace (→P.628)

C Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P.623)

D Batterie 12 V (→P.625)

E Réservoir de liquide de frein (→P.624)

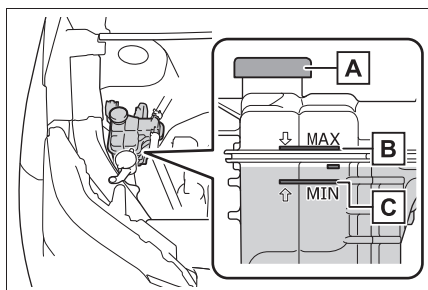
F Boîte à fusibles (→P.659)

G Radiateur (→P.623)

H Ventilateur électrique de refroidissement

Vérification du liquide de refroidissement du chauffage

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les repères "MAX" et "MIN" du vase d'expansion, système VE froid.



A Bouchon du vase d'expansion

B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

Si le niveau est sous le repère "MIN" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "MAX". (→P.716)

■ Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»" ou un équivalent haut de gamme à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps.

Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement

Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l'appoint

Contrôlez visuellement le radiateur, les durits, les bouchons de vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance et la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque le circuit de chauffage est chaud

Ne pas ouvrir les bouchons du vase d'expansion du liquide de refroidissement de chauffage.

Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon du circuit de chauffage, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

**NOTE**

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un simple antigel. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

■ **Si vous renversez du liquide de refroidissement**

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Vérification du radiateur

Vérifiez le radiateur et débarrassez-le de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un ou l'autre de ces organes est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque le système VE est chaud**

Ne pas toucher au radiateur, qui peut être très chaud et donc vous blesser gravement, en vous brûlant.

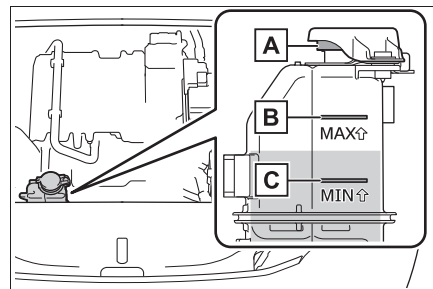
■ **Lorsque les ventilateurs électriques de refroidissement sont en marche**

Ne pas intervenir dans le compartiment du moteur électrique.

Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE, le ventilateur électrique de refroidissement est susceptible de se mettre automatiquement en route si la climatisation est en marche et/ou si le liquide de refroidissement est chaud. Veillez à mettre le contacteur de démarrage sur ARRÊT lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur électrique de refroidissement ou du radiateur.

Vérification du liquide de refroidissement du module de commande de puissance

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les repères "MAX" et "MIN" du vase d'expansion, système VE froid.



A Bouchon du vase d'expansion

B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

Si le niveau est sous le repère "MIN" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "MAX".

■ Choix du liquide de refroidissement

Afin de garantir le niveau de performance maximum du système de refroidissement de la batterie de traction, de limiter les risques de court-circuit de cette dernière et de prémunir votre véhicule contre tout autre dommage, Toyota vous recommande d'utiliser le liquide "Toyota Genuine Traction Battery Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota d'origine pour batterie de traction» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent à base d'éthylène glycol de faible conductivité électrique, sans amines ni borates et contenant des additifs azolés.

Toyota ne peut pas garantir que l'utilisation d'un autre produit que le liquide "Toyota Genuine Traction Battery Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota d'origine pour batterie de traction» est apte à prévenir les risques de court-circuit de la batterie et les autres dommages.

N'utilisez jamais d'eau au risque de provoquer des dommages.

Ne réutilisez pas un liquide de refroidissement ayant déjà servi.

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l'appoint

Contrôlez visuellement les durits, les bouchons du vase d'expansion de liquide de refroidissement du chauffage, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite,

demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque le système VE est chaud

Ne pas ouvrir les bouchons du vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance.

Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous brûler ou blesser.

NOTE

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un simple antigel. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

■ Si vous renversez du liquide de refroidissement

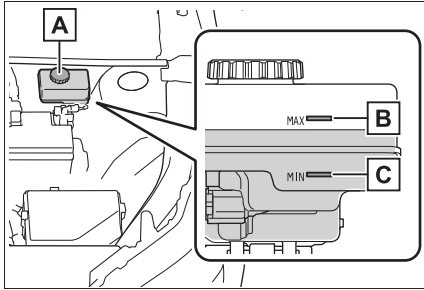
Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Vérification du liquide de frein et appoint

■ Vérification du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit

être compris entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.



A Bouchon du vase d'expansion

B Repère “MAX”

C Repère “MIN”

■ Ajout de liquide

Vérifiez impérativement le type de liquide et préparez la quantité nécessaire.

● Type de liquide

Liquide de frein FMVSS No.116
DOT 3 ou SAE J1703

Liquide de frein FMVSS No.116
DOT 4 ou SAE J1704

● Élément

Entonnoir propre

■ Le liquide de frein peut absorber l'humidité de l'air

Toute présence d'humidité dans le liquide de frein peut nuire dangereusement à l'efficacité du freinage. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il abîme les surfaces peintes.

En cas de contact accidentel du liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire. Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

⚠ NOTE

■ Si le niveau de liquide est trop bas ou trop haut

Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.

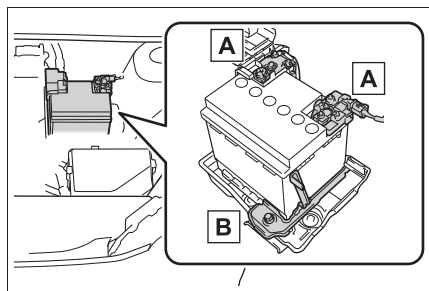
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

Contrôle de la batterie 12 V

Contrôlez la batterie 12 V comme suit.

■ Extérieur de la batterie 12 V

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

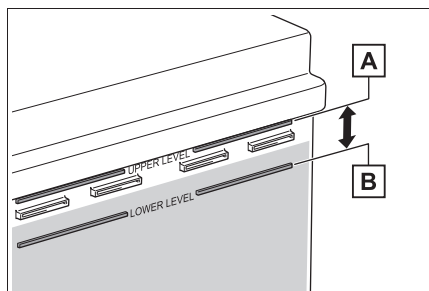


A Bornes

B Bride de maintien

■ Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie 12 V

Vérifiez que le niveau est situé entre les repères "UPPER LEVEL" et "LOWER LEVEL".



A Repère "UPPER LEVEL"

B Repère "LOWER LEVEL"

Si le niveau d'électrolyte est sous le repère "LOWER LEVEL" ou juste dessus, ajoutez de l'eau distillée.

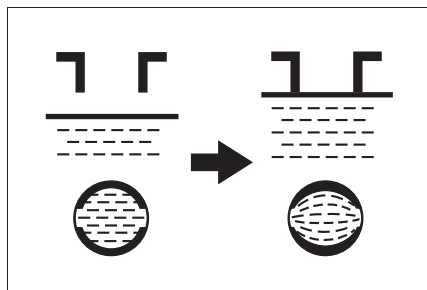
■ Appoint en eau distillée

1 Ouvrez le bouchon de mise à l'air.

2 Ajoutez de l'eau distillée.

Si vous ne voyez pas le repère "UPPER LEVEL", vérifiez le niveau d'électrolyte en regardant directe-

ment dans l'élément.



3 Remontez le bouchon de mise à l'air et fermez-le hermétiquement.

■ Avant de recharger

La recharge de la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant de la mettre en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie 12 V est en place dans le véhicule, veillez à débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ Après la recharge ou le rebranchement de la batterie 12 V

- Il peut arriver que le système VE ne démarre pas. Procédez comme suit pour initialiser le système.
- 1** Mettez la position de sélection sur P.
 - 2** Ouvrez et refermez toutes les portes.
 - 3** Redémarrez le système VE.
- Il peut arriver qu'il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" immédiatement après le rebranchement de la bat-

terie 12 V. Si cela vous arrive, utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.

- Démarrez le système VE avec le contacteur de démarrage sur ACC*. Le système VE ne peut pas démarrer avec le contacteur de démarrage sur arrêt. Cependant, le système VE se comporte normalement à la deuxième tentative.
- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Si la batterie 12 V est débranchée puis rebranchée, le véhicule rétablit le contacteur de démarrage dans le mode qui était le sien avant le débranchement de la batterie 12 V. Assurez-vous de mettre le contacteur de démarrage sur arrêt avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le contacteur de démarrage avant qu'elle ne soit débranchée.

Si le système VE ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives de toutes les méthodes décrites précédemment, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

* : Vous pouvez activer/désactiver le mode ACC dans le menu de personnalisation. (→P.741)



AVERTISSEMENT

■ Chimie de la batterie 12 V

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V ou à sa proximité directe:

- Ne pas produire d'étincelles par la mise en contact des bornes de la batterie 12 V avec un outil.
- Ne pas fumer ni allumer d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne jamais ingérer ou inhaler l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne pas recharger la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

**AVERTISSEMENT**

■ **Mesures d'urgence concernant l'électrolyte**

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin.
Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
Lavez abondamment la partie touchée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- Si vous ingérez accidentellement de l'électrolyte
Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

■ **Lorsqu'il n'y a pas assez d'électrolyte dans la batterie 12 V**

Ne pas utiliser la batterie 12 V si elle ne contient pas assez d'électrolyte. Le danger existe que la batterie 12 V explose.

**NOTE**

■ **Si vous devez recharger la batterie 12 V**

Ne jamais recharger la batterie 12 V avec le système VE en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient sur arrêt.

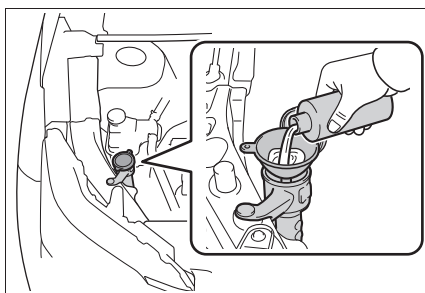
■ **Lorsque vous faites l'appoint en eau distillée**

Évitez de trop remplir. Tout débordement d'eau pendant la mise en charge de la batterie 12 V peut être la cause d'une corrosion.

Appoint en liquide de lave-glace

Si un lave-glace ne fonctionne pas ou si le message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, c'est que le réservoir de lave-glace est vraisemblablement vide.

Ajoutez du liquide de lave-glace.



**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace**

Ne pas ajouter de liquide de lave-glace lorsque le système VE est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur électrique, etc.

**NOTE****■ Ne pas utiliser un autre produit que du liquide de lave-glace**

Ne pas remplacer le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel. Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule, mais aussi de causer des dommages à la pompe ayant pour résultat des problèmes de pulvérisation du liquide de lave-glace.

■ Dilution du liquide de lave-glace

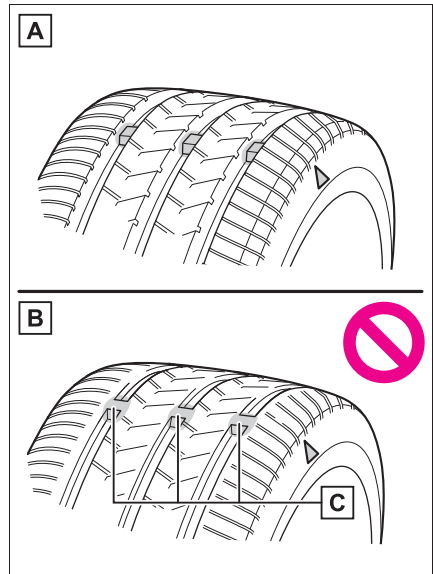
Au besoin, diluez le liquide lave-glace avec de l'eau. Consultez les températures de protection antigel indiquées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

Pneus

Changez les pneus ou permutuez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Par ailleurs, vérifiez que les pneus ne sont pas usés irrégulièrement, notamment que l'usure n'est pas excessive sur un côté de la bande de roulement.

**A** Profil neuf**B** Profil usé**C** Témoin d'usure de la bande

de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère ("TWI" ou "△", etc.) moulé sur le flanc du pneu.

Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur l'un d'eux.

■ Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne.
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation.

Si vous avez un doute, consultez votre concessionnaire Toyota.

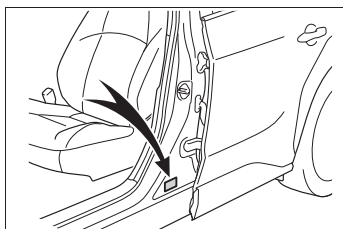
■ Longévité des pneus

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Charge maximum des pneus

Vérifiez que la capacité de charge maximum du pneumatique de remplacement, une fois divisée par 1,10, est supérieure à la moitié du poids nominal brut sur essieu (PNBE) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).

Pour connaître le PNBE, reportez-vous à la plaque d'homologation. Pour connaître la charge maximale du pneu, cherchez la limite indiquée à la pression maximale de gonflage à froid sur le flanc du pneu. (→P.730)



■ Types de pneu

● Pneus été

Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Sachant que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus

toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons vivement l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés d'origine. Sachant que votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P.530)

■ Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

À défaut, vous risquez de causer des dommages aux organes de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil.
De même, ne pas utiliser sur le même train des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne pas monter des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- Ne pas utiliser sur le même train des pneus de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne pas monter sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Ne pas monter des pneus ayant déjà servi sur un autre véhicule. Ne pas utiliser des pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.



NOTE

■ Conduite sur chaussées en mauvais état

Faites très attention lorsque vous devez rouler sur une route dont le revêtement est déformé ou parsemé de nids-de-poule.

Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée très déformée.

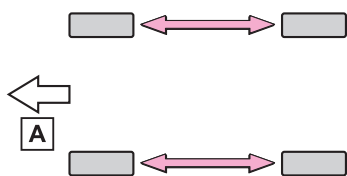
■ Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule

Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Permutation des roues

Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de permuter les roues aux mêmes périodicités que leur contrôle.



A Avant

■ Lorsque vous permutez les roues

Veillez à ce que le contacteur de démarrage soit sur ARRÊT. Si vous permutez les roues alors que le contacteur de démarrage est sur MARCHÉ, l'information de position des roues n'est pas mise à jour. Si cela se produit accidentellement, vous avez le choix entre mettre le contacteur de démarrage sur ARRÊT puis à nouveau sur MARCHÉ, ou initialiser le système après avoir contrôlé que les pneus sont gonflés à la pression préconisée.

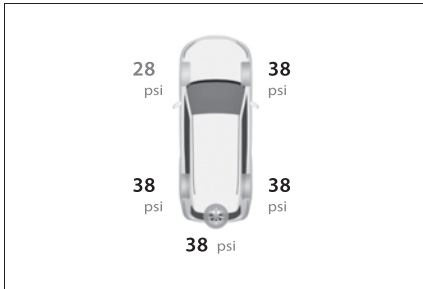
Système d'alerte de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus qui utilise des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus pour détecter un sous-gonflage des pneus avant que des problèmes sérieux surviennent.

Le système d'alerte de pression des pneus de ce véhicule donne 2 types d'alerte. (→P.679)

► Écran multifonctionnel

► Écran multimédia



- Lorsque le message “Ajuster la pression” est affiché (alerte normale)

Alerte déclenchant le témoin d’alerte de pression des pneus et le signal sonore, pour laquelle le niveau de manque de pression dans le pneu est inconnu à sa simple apparence, suite à une perte naturelle d’air ou une baisse de pression consécutive aux variations de la température extérieure.

- Lorsque le message “Vérifier immédiatement le pneu en lieu sûr” est affiché (alerte d’urgence)

Alerte déclenchant le témoin d’alerte de pression des pneus et le signal sonore, pour laquelle le niveau de manque de pression dans le pneu est connu à sa simple apparence, suite à une baisse brutale de pression.

Toutefois, il peut arriver que le système ne soit pas capable de détecter les crevaisons brutales (éclatement du pneu, etc.).

- La pression des pneus détectée par le système d’alerte de pression des pneus est affichable à l’écran multifonction-

nel et à l’écran multimédia.

■ Vérification de routine de la pression de gonflage des pneus

Le système d’alerte de pression des pneus ne remplace pas les contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus. Veillez à contrôler la pression de gonflage des pneus régulièrement, dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

■ Pression de gonflage des pneus

- Plusieurs minutes peuvent s’écouler avant que ne soit affichée la pression de gonflage des pneus, après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur MARCHE. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires pour que la pression de gonflage des pneus soit affichée après que vous l’ayez rectifiée.
- La pression de gonflage des pneus varie avec la température. Il peut arriver que les valeurs affichées ne soient pas cohérentes avec celles mesurées avec un manomètre pour pneus.

■ Situations dans lesquelles le système d’alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionner normalement

- Dans les cas suivants, il peut arriver que le système d’alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement.
- Si vous utilisez d’autres jantes que celles d’origine Toyota.
- Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n’est pas conforme à la monte d’origine.
- Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n’est pas de la taille prescrite.
- Le véhicule est équipé de chaînes à neige, etc.
- Si un film teinté perturbant les signaux des ondes radio est installé sur les vitres.

- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, particulièrement autour des roues et des passages de roues.
- Si la pression de gonflage du pneu est de beaucoup supérieure à la préconisation.
- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus.
- Les performances peuvent se dégrader dans les situations suivantes.
- Lorsque vous êtes à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil

Si l'information de position des roues n'est pas correctement indiquée du fait des conditions de réception des ondes radio, vous pouvez corriger le problème en circulant avec le véhicule afin de faire varier ces conditions.

- Lorsque le véhicule est en stationnement, le temps nécessaire à l'alerte pour se déclencher ou disparaître peut être plus long.
- Lorsque le pneu perd rapidement de la pression, par exemple lorsqu'il éclate, il peut arriver que l'alerte ne fonctionne pas.

Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus

Lorsque vous remplacez les pneus ou les jantes, il faut monter également des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est impératif de déclarer les codes d'identification des valves neuves au calculateur d'alerte de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'alerte de pression des pneus. (→P.639)

■ Lorsque vous remplacez les pneus et les jantes

Si le code d'identification de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 10 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.



NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des jantes, des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus et des capuchons de valve de pneu**

● Lorsque vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

● Assurez-vous de remonter les capuchons sur les valves. Si vous ne remontez pas les capuchons sur les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, l'eau peut pénétrer à l'intérieur et les coller.

● Lorsque vous remplacez les capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait de se bloquer.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur d'alerte de pression des pneus**

Lorsque vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota. En cas de réparation ou de remplacement d'un pneu après que vous ayez utilisé du gel anticrevaison, veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus.

Déclaration de la position de chaque roue

■ Quand déclarer la position de chaque roue

Il est nécessaire de déclarer la position de chaque roue après une permutation.

Vous pouvez effectuer vous-même la déclaration de position des roues. Pour cela, il suffit de rouler en marche avant et de faire en sorte de ne prendre que des virages légers à gauche et à droite. Toutefois, selon les conditions de circulation et l'environnement de conduite, il peut arriver que la déclaration prenne un certain temps pour s'achever.

■ Déclaration de la position de chaque roue

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et patientez au moins 15 minutes.

2 Démarrez le système VE.

La procédure de déclaration de la position des roues est impraticable lorsque le véhicule est en mouvement.

3 Sélectionnez  à l'écran multimédia.

4 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".

5 Sélectionnez "Pression des pneus".

6 Sélectionnez “Permutation des pneus”.

7 Sélectionnez “Continuer”.

Un message s’affiche à l’écran multifonctionnel indiquant que la déclaration de la position des roues est en cours. “---” s’affiche en lieu et place de la pression de gonflage des pneus de chaque roue et la déclaration de leur position respective commence.

8 Roulez en ligne droite (avec quelques virages occasionnels à gauche et à droite) à plus de 25 mph (40 km/h) environ, pendant 10 à 30 minutes.

Lorsque la déclaration de la position des roues est terminée, un message s’affiche à l’écran multifonctionnel pour indiquer sa fin et la pression de gonflage de chaque roue est indiquée à l’écran multifonctionnel.

Même si les conditions de circulation ne permettent pas de rouler sans interruption à plus de 25 mph (40 km/h) environ, vous pouvez achever la déclaration en circulant pendant une durée prolongée. Toutefois, si la déclaration n’est pas terminée après 1 heure environ de conduite, stationnez le véhicule sur une aire de sécurité pendant plus de 15 minutes environ avec le contacteur de démarrage laissé sur MARCHE, puis recommencez depuis le début.

■ Lorsque vous déclarez la position des roues

- Normalement, la déclaration de position des roues est achevée dans un délai de 30 minutes environ.
- Pour que la déclaration de position des roues se déroule, il faut circuler avec le véhicule à une

vitesse supérieure à 25 mph (40 km/h) environ.

■ Procédure de déclaration de la position des roues

- Si vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt pendant la déclaration de position des roues, elle reprend automatiquement lorsque vous remettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, sans que vous ayez à relancer vous-même la procédure.
- Pendant toute la durée pendant laquelle le système détermine la position de chaque roue et la pression de gonflage n’en est pas affichée, le témoin d’alerte de pression des pneus s’allume si un pneu perd de la pression.

■ Si vous n’arrivez pas à déclarer facilement la position des roues

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que la déclaration de position des roues soit plus longue à se terminer qu’en temps normal, voire même soit impossible.
- Vous ne roulez pas avec le véhicule à la vitesse d’au moins 25 mph (40 km/h) environ
- La route sur laquelle le véhicule circule n’a pas de revêtement
- Si la déclaration de la position des roues n’est pas terminée après 1 heure environ de conduite, stationnez le véhicule sur une aire de sécurité pendant plus de 15 minutes puis reprenez la route.
- Si vous faites marche arrière avec le véhicule pendant la déclaration de position des roues, toutes les données collectées jusqu’alors sont perdues. Recommencez à circuler avec le véhicule.

Programmation de la pression des pneus

■ Lorsque vous devez programmer la pression des pneus

Dans les situations suivantes, il est nécessaire de programmer le système d'alerte de pression des pneus avec la pression à laquelle les pneus sont gonflés.

- Lorsque vous devez corriger la pression des pneus par rapport à celle préconisée, du fait de la charge transportée, etc.
- Lorsque vous corrigez la pression des pneus, par exemple lors d'un changement de dimensions de pneus.

Si vous avez corrigé la pression des pneus à la valeur préconisée, sélectionnez cette dernière à l'écran multimédia pour programmer la pression des pneus. (→P.637)

Si les pneus doivent être gonflés à une autre pression que celle préconisée, notamment parce que ceux utilisés ne sont pas aux dimensions prescrites, etc., programmez la pression de gonflage des pneus à la valeur à laquelle les pneus sont gonflés en réalité à cet instant. Veillez à bien gonfler chaque pneu à la pression de gonflage nécessaire

avant de programmer leur pression de gonflage. Le système d'alerte de pression des pneus va prendre pour référence ce niveau de pression de gonflage des pneus. (→P.638)

■ Programmation par sélection de la pression de gonflage des pneus préconisée

1 Démarrez le système VE.

La programmation de la pression de gonflage des pneus est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Sélectionnez à l'écran multimédia.

3 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".

4 Sélectionnez "Pression des pneus".

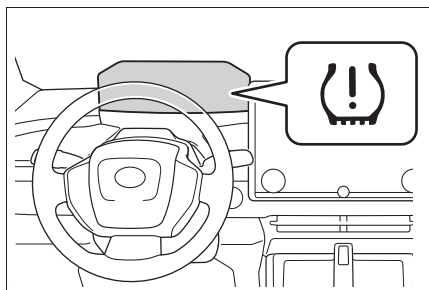
5 Sélectionnez "Régler la pression d'air indiquée" puis les pressions de votre choix pour les pneus avant et arrière.

6 Sélectionnez "OK".

Le témoin d'alerte de pression des pneus va clignoter lentement 3 fois.

Après la programmation de la pression de gonflage des pneus, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel pour indiquer que la

procédure est terminée.



■ Programmation de la pression des pneus à la pression réelle

- 1 Corrigez la pression de gonflage des pneus à la valeur prescrite.

Veillez à corriger la pression des pneus lorsque ces derniers sont froids.

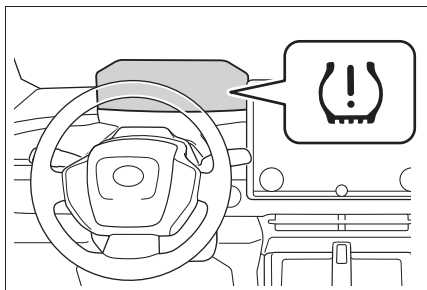
- 2 Démarrez le système VE.

La programmation de la pression de gonflage des pneus est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.

- 3 Sélectionnez  à l'écran multimédia.
- 4 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".
- 5 Sélectionnez "Pression des pneus".
- 6 Sélectionnez "Régler la pression d'air actuelle".
- 7 Sélectionnez "Continuer".

Le témoin d'alerte de pression des pneus va clignoter lentement 3 fois et un message va s'afficher à l'écran multifonctionnel indiquant que la programmation de la pression de gonflage des pneus est en cours.

Après la programmation de la pression de gonflage des pneus, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel pour indiquer que la procédure est terminée.



■ Comportement du système d'alerte de pression des pneus (programmation de la pression de gonflage des pneus à la valeur réelle)

- Lorsque vous utilisez la pression réelle de gonflage des pneus pour programmer le système d'alerte de pression des pneus, le temps que met celui-ci pour alerter varie selon les conditions dans lesquelles vous avez programmé la pression des pneus. Par conséquent, il peut arriver qu'une alerte se déclenche sur une baisse même légère de la pression des pneus ou au contraire si cette dernière augmente au-delà de la valeur à laquelle elle a été programmée.
- Veillez à corriger la pression de gonflage des pneus avant d'en programmer la valeur. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont froids avant de corriger la pression de gonflage ou d'en programmer la valeur.

■ Procédure de programmation de la pression de gonflage des pneus (à leur pression réelle)

- Si vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt pendant la programmation de la pression de gonflage des pneus, cette dernière reprend automatiquement

lorsque vous remettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, sans que vous ayez à relancer vous-même la procédure.

- Si vous lancez la procédure de programmation de la pression de gonflage des pneus alors qu'elle n'est pas nécessaire, corrigez la pression à la valeur préconisée alors que les pneus sont froids, puis programmez-la (au choix par sélection d'une pression préconisée ou par utilisation de la pression réelle).

■ Si vous n'arrivez pas à programmer facilement la pression de gonflage des pneus

- Normalement, il ne faut que 3 minutes environ pour mener à bien la procédure de programmation de la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas 3 fois lorsque vous lancez la procédure de programmation de la pression de gonflage des pneus, c'est que la procédure ne s'est vraisemblablement pas lancée. Recommencez la procédure depuis le début.
- Si la programmation de la pression de gonflage des pneus ne se termine pas après que vous ayez appliqué la procédure expliquée précédemment, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous programmez la pression de gonflage des pneus à leur pression réelle

Veillez à bien gonfler chaque pneu à la pression de gonflage nécessaire avant de programmer leur pression de gonflage. Sinon, le témoin d'alerte de pression des pneus risque de ne pas s'allumer alors que la pression des pneus baisse, ou au contraire de s'allumer même si la pression est normale.

Déclaration des codes d'identification

■ Quand déclarer les codes d'identification

La valve à émetteur d'alerte de pression des pneus est munie d'un code d'identification unique. Lorsque des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus neuves sont montées, il faut déclarer les nouveaux codes d'identification au calculateur d'alerte de pression des pneus.

■ Comment déclarer un code d'identification

Avant de commencer la déclaration des codes d'identification, veillez à éloigner du véhicule les roues qui pourraient être équipées d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus.

- 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et

patientez au moins
15 minutes.

2 Démarrez le système VE.

La déclaration des codes d'identification est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.

3 Sélectionnez à l'écran multimédia.

4 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".

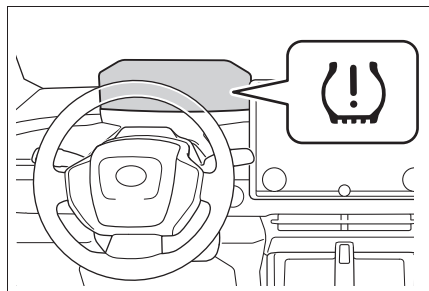
5 Sélectionnez "Pression des pneus".

6 Vérifiez que le train de roues affiché ("Ensemble 1" ou "Grpe 2") est le bon.

Les codes d'identification sont enregistrés dans le train de roues affiché.

Pour enregistrer les codes pour un autre train de roues, sélectionnez le train actuellement affiché, puis le train de roues qui vous intéresse.

Si des codes d'identification ont déjà été enregistrés pour ce train de roues, le témoin d'alerte de pression des pneus va clignoter lentement 3 fois et un message va s'afficher à l'écran multifonctionnel pour confirmer que le passage d'un train de roues à l'autre commence.



7 Sélectionnez "Enregistrement d'un nouveau pneu".

8 Sélectionnez "Continuer".

Le témoin d'alerte de pression des pneus va clignoter lentement 3 fois et un message va s'afficher à l'écran multifonctionnel indiquant que la déclaration des codes d'identification est en cours. Le changement de train de roues est annulé et la déclaration commence.

Pendant que la déclaration est en cours, le témoin d'alerte de pression des pneus va clignoter pendant une minute environ puis rester allumé, et l'écran multifonctionnel affiche "---" à la place de la pression de gonflage de chaque pneu.

9 Roulez en ligne droite (avec quelques virages occasionnels à gauche et à droite) à plus de 25 mph (40 km/h) environ, pendant 10 à 30 minutes.

Lorsque la déclaration est terminée, le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteint et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel pour indiquer sa fin.

Il peut arriver que la déclaration prenne plus de temps à s'achever si vous n'arrivez pas à maintenir la vitesse du véhicule au-delà de 25 mph (40 km/h) environ. Si la déclaration n'est pas achevée après au moins 1 heure de conduite, recommencez la procédure depuis le début.

10 Si la pression de gonflage des pneus du train de roues monté est différente de celle du train précédent, il est nécessaire de programmer le système d'alerte de pression des pneus avec cette pression des pneus. (→P.637)

Si les pressions de gonflage des pneus sont identiques d'un train à

l'autre, il n'est pas nécessaire de programmer la pression des pneus.

■ Lorsque vous déclarez les codes d'identification

- Normalement, la déclaration de position des roues est achevée dans un délai de 30 minutes environ.
- Pour que la déclaration des codes d'identification se déroule, il faut circuler avec le véhicule à une vitesse supérieure à 25 mph (40 km/h) environ.
- Vous pouvez déclarer les codes d'identification par vous-même, mais selon les conditions d'utilisation du véhicule et l'environnement de conduite, il peut arriver que la déclaration prenne du temps pour s'achever.
- Lorsque vous utilisez un train de roues dont tous les codes d'identification sont déjà déclarés, le changement de train de roues prend très peu de temps. (→P.642)

■ Si vous n'arrivez pas à déclarer facilement les codes d'identification

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que la déclaration des codes d'identification soit plus longue à se terminer qu'en temps normal, voire même soit impossible.
- Lorsque le véhicule n'est pas resté stationné pendant au moins 15 minutes environ avant que vous ne circuliez avec
- Vous ne roulez pas avec le véhicule à la vitesse d'au moins 25 mph (40 km/h) environ
- La route sur laquelle le véhicule circule n'a pas de revêtement
- Le véhicule circule côte à côte avec d'autres et le système n'arrive pas à distinguer les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus qui équipent votre véhicule de celles des autres véhicules

cules

- Une roue équipée d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus est à l'intérieur du véhicule ou à côté
- Si vous faites marche arrière avec le véhicule pendant la déclaration, toutes les données collectées jusqu'alors sont perdues. Recommencez à circuler avec le véhicule.
- Si la déclaration des codes d'identification n'est pas achevée après au moins une heure de conduite, recommencez la procédure depuis le début.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas 3 fois lorsque vous lancez la procédure de déclaration des codes d'identification, c'est que la procédure ne s'est vraisemblablement pas lancée. Recommencez la procédure depuis le début.
- Si vous n'arrivez pas à déclarer les codes d'identification alors que vous avez scrupuleusement appliqué la procédure expliquée précédemment, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Annulation de la déclaration des codes d'identification

Pour annuler la déclaration des codes d'identification alors que vous l'avez déjà lancée, sélectionnez une nouvelle fois "Enregistrement d'un nouveau pneu" dans l'écran multimédia.

Si la déclaration des codes d'identification a été annulée, le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteint.

Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas, c'est que la déclaration des codes

d'identification ne s'est pas correctement annulée. Pour annuler la déclaration, sélectionnez à nouveau "Enregistrement d'un nouveau pneu" à l'écran multimédia.

Sélection d'un train de roues

Votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus, dont une des fonctions permet de déclarer deux jeux de codes d'identification. Cela permet de déclarer un second train de roues, pour l'hiver par exemple.

- Le changement de train de roues n'est possible que si un second train a été déclaré au système. Si aucun second train de roues n'a été déclaré, le message "Grpe 2 (non enrg.)" s'affiche et il n'est pas possible de passer sur le train de roues sélectionné.

Vous pouvez déclarer les codes d'identification par vous-même. (→P.639)

- Seul un changement entre les deux trains de roues enregistrés est possible, le mélange de roues issues de chacun d'eux n'est pas pris en charge.
- Pendant la déclaration des codes d'identification, il peut arriver qu'il ne soit pas possible de passer normalement d'un train de roues à l'autre.

Annulez la déclaration avant de passer d'un train de roues à l'autre.

■ Sélection des codes d'identification entre les différents trains de roues

- 1 Équipez le véhicule du train de roues souhaité.
- 2 Sélectionnez  à l'écran multimédia.
- 3 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".
- 4 Sélectionnez "Pression des pneus".
- 5 Sélectionnez le train de roues ("Ensemble 1" ou "Grpe 2") affiché pour la programmation du train de votre choix.
- 6 Sélectionnez le train de roues que vous souhaitez déclarer, puis sélectionnez "OK".

Le témoin d'alerte de pression des pneus va clignoter lentement 3 fois, un message va s'afficher à l'écran multifonctionnel pour confirmer le changement, et le passage d'un train de roues à l'autre commence.

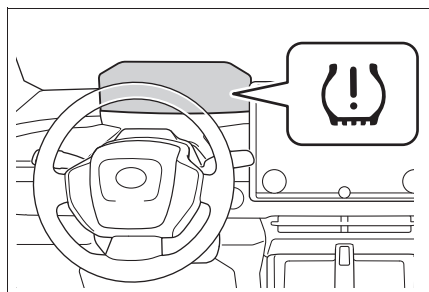
Le passage d'un train de roues à l'autre commence, et le témoin d'alerte de pression des pneus va clignoter pendant 1 minute puis rester allumé. Par ailleurs, pendant le passage de l'un à l'autre, l'écran multifonctionnel affiche "---" à la place de la pression de gonflage de chaque pneu.

Après 2 minutes environ, le passage d'un train de roues à l'autre s'achève, le témoin d'alerte de

pression des pneus s'éteint et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel pour le confirmer.

Si le passage de l'un à l'autre n'est pas achevé après 4 minutes environ, un message s'affiche pour indiquer que le changement n'a pas pu être mené à bien.

Vérifiez le train de roues monté sur le véhicule et recommencez la procédure depuis le début.



- 7** Si la pression de gonflage préconisée pour les pneus du train de roues est différente de celle du train précédent, il est nécessaire de programmer le système d'alerte de pression des pneus avec cette pression des pneus. (→P.637)

Si les pressions de gonflage des pneus sont identiques d'un train à l'autre, il n'est pas nécessaire de programmer la pression des pneus.

- 8** Déclarez la position de chaque roue. (→P.635)

Remplacement de la roue

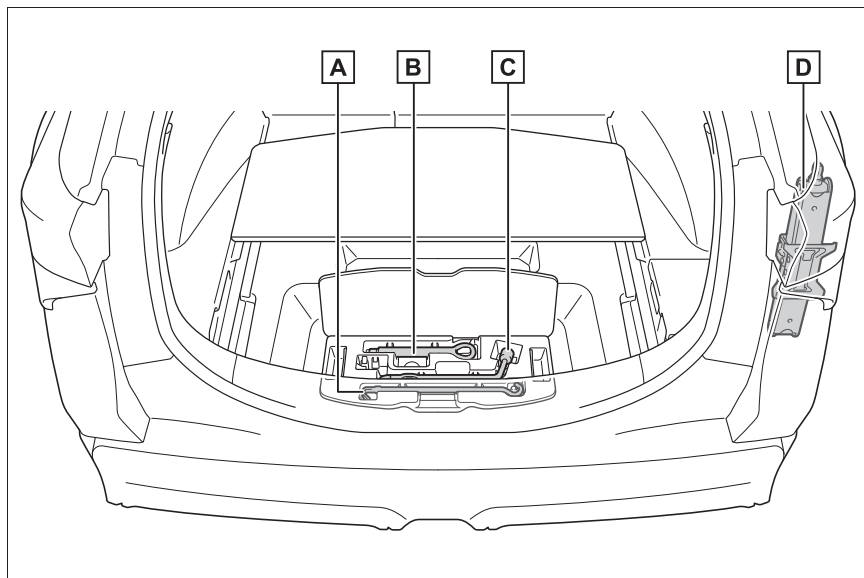
Lorsque vous remplacez vous-même les roues, préparez le cric et les outils nécessaires.

Si le remplacement nécessaire du pneu paraît difficile à effectuer, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, où le sol est dur et plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez la position de sélection sur P.
- Arrêtez le système VE.
- Allumez les feux de détresse.
- Désactivez le système de hayon électrique. (→P.200)

Emplacement des outils



- A** Manivelle de cric *
- B** Anneau de remorquage
- C** Clé à écrous de roue *
- D** Cric *

* : Contactez votre concessionnaire Toyota pour les outils.



AVERTISSEMENT

■ Utilisation du cric de bord

Respectez les précautions suivantes.

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire la mort.

- Ne pas utiliser le cric de bord à d'autres fins que de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Ne pas utiliser le cric d'un autre véhicule pour remplacer les roues.

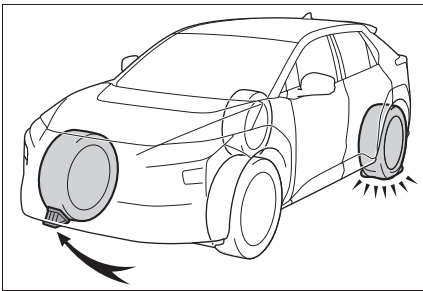
- Disposez convenablement le cric à son point de levage.
- Ne pas engager une partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne pas démarrer le système VE ni utiliser le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne pas mettre le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.

⚠ AVERTISSEMENT

- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.
- Lorsque vous reposez le véhicule au sol, assurez-vous de l'absence de toute personne à proximité. Si des personnes sont présentes à proximité, avertissez-les à la voix avant de descendre.

Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé

1 Calez les roues.

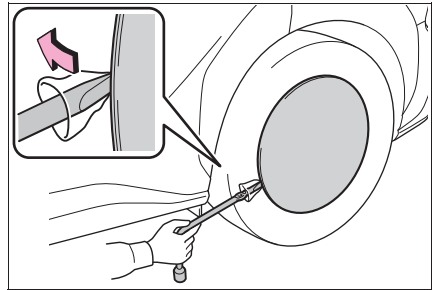


Pneu	Position des cales de roue
Avant gauche	En arrière de la roue arrière droite
Avant droit	En arrière de la roue arrière gauche

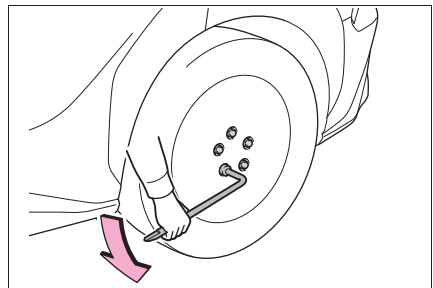
Pneu	Position des cales de roue
Arrière gauche	En avant de la roue avant droite
Arrière droit	En avant de la roue avant gauche

- 2** Véhicules équipés de pneus 20 pouces: Ne pas démonter l'enjoliveur de roue.
Véhicules équipés de pneus 18 pouces: Enlevez l'enjoliveur de roue avec la clé.

Pour protéger l'enjoliveur de roue, intercalez un chiffon entre la clé et l'enjoliveur de roue.

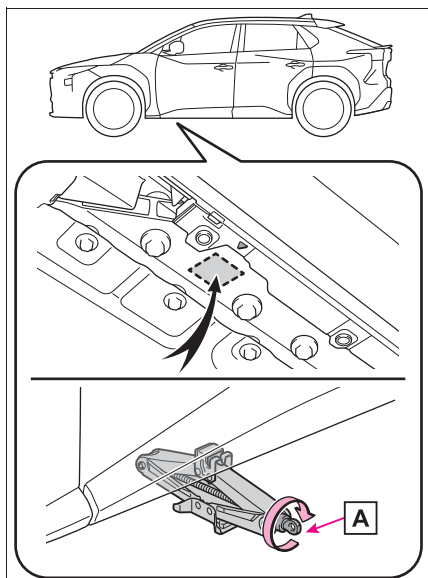


- 3** Desserrez d'un tour les écrous de roue.

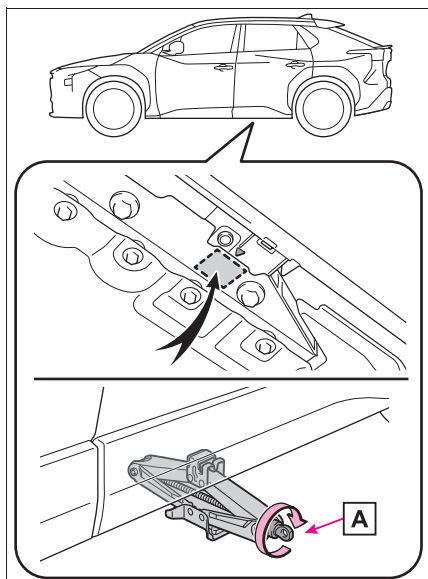


- 4** Tournez la partie **A** du cric à la main, et placez le haut du cric tel qu'illustré.

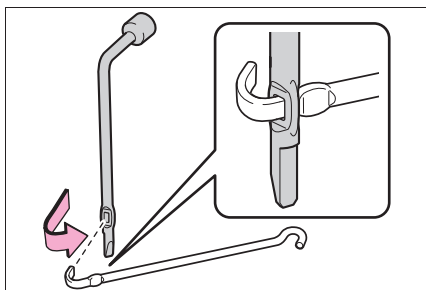
► Avant



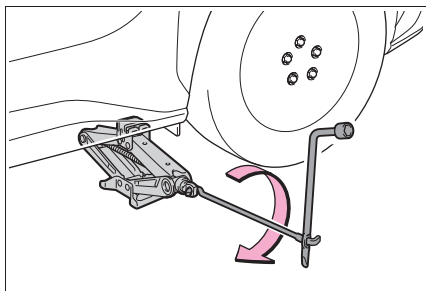
► Arrière



- 5** Emboîtez la clé à écrous de roue dans la manivelle de cric.

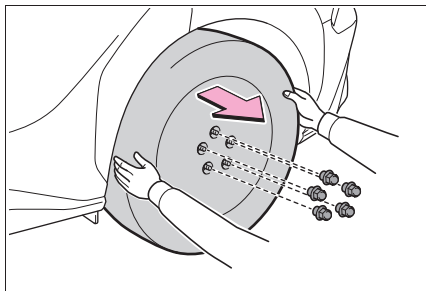


- 6** Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



- 7** Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



**AVERTISSEMENT**
■ Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé

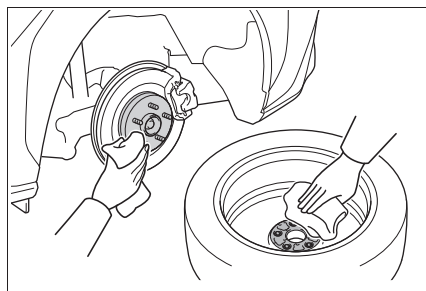
- Ne pas toucher aux disques ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule. Après avoir roulé avec le véhicule, les disques et les parties situées autour des freins sont très chaudes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou tout autre partie du corps pendant que vous changez une roue, etc., vous risquez de vous brûler.
- Tout manquement à respecter ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.
- Ne jamais utiliser d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement déposée au montage des écrous de roue.
- Après le remplacement d'une roue, vérifiez le couple de serrage dès que possible. Si vous êtes dans l'impossibilité de confirmer vous-même le couple de serrage, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas remonter l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.

- Lorsque vous montez une roue, utilisez uniquement les écrous de roue spécialement conçus pour elle.
- Si les vis, le filetage des écrous ou les trous de vis dans la jante portent des traces de fissuration ou de déformation, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Montage de la roue

- 1** Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

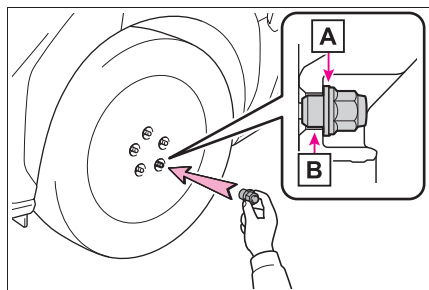
Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.



- 2** Montez la roue et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.

Vissez les écrous de roue jusqu'au contact de leur rondelle avec la

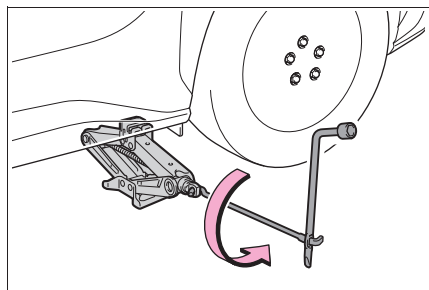
jante.



A Rondelle

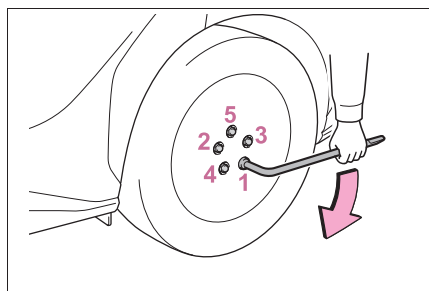
B Voile de la jante

3 Reposez le véhicule au sol.



4 Serrez fort les écrous de roue à deux ou trois reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure, à l'aide d'une clé à écrous de roue.

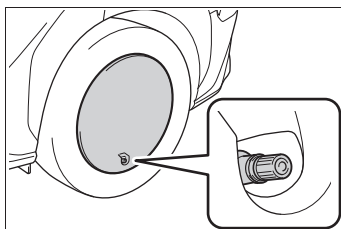
Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)



5 Rangez tous les outils.

■ **Véhicules équipés de pneus 18 pouces: Pour remonter l'enjoliveur de roue**

Alignez la découpe de l'enjoliveur avec le corps de valve comme indiqué dans la figure.

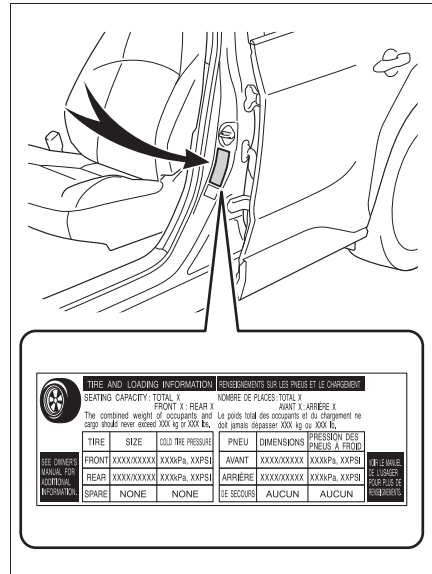


Pression de gonflage des pneus

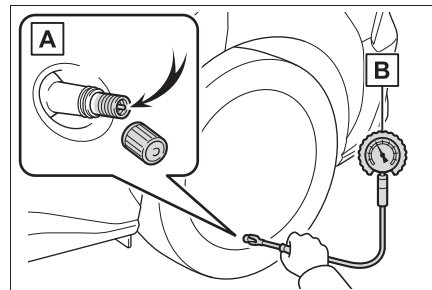
Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. La pression de gonflage des pneus est à vérifier normalement au moins une fois par mois. Par précaution, Toyota vous recommande de vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines. (→P.728)

Vérification de la pression de gonflage préconisée pour les pneus

La pression de gonflage des pneus préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P.728)



Procédure de contrôle et de correction



A Valve du pneu

B Manomètre de pression des pneus

- 1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.
- 2 Appuyez l'embout du manomètre de pression des pneus sur la valve.
- 3 Lisez la pression sur les graduations du manomètre.

- 4 Si la pression de gonflage n'est pas au niveau préconisé, corrigez-la. Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur l'obus de valve pour dégonfler.
- 5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.
- 6 Revissez le capuchon sur la valve du pneu.

■ Périodicité de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.

■ Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Baisse de la consommation électrique
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise tenue de route
- Dégradation de la longévité des pneus par suite de l'usure
- Augmentation des risques d'accident
- Dommages à la transmission

Si un pneu doit être gonflé souvent, faites-le contrôler par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).
- Utilisez systématiquement un manomètre de pression des pneus.
Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement à son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage augmente pendant la marche du véhicule, car le pneu s'échauffe. Ne pas dégonfler les pneus après avoir roulé.
- Ne jamais excéder la charge utile du véhicule. Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.



AVERTISSEMENT

■ Un gonflage correct est essentiel aux bonnes performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et entraîner un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure irrégulière
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Fuite d'air entre le pneu et la jante
- Déformation de la jante et/ou endommagement du pneu

**AVERTISSEMENT**

- Risque accru de détérioration du pneu pendant la marche du véhicule (suite à un choc sur la route, joints de dilatation, décrochements dans la chaussée, etc.)

**NOTE**

- **Lorsque vous contrôlez et corrigez la pression de gonflage des pneus**

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves. Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air et par conséquent une baisse de la pression de gonflage des pneus.

Jantes

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Choix des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Votre concessionnaire Toyota peut vous proposer d'autres jantes.

* : La dénomination conventionnelle est "déport".

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de dimensions ou de types différents
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

■ Lorsque vous remplacez les jantes

Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir précocement.

cement de toute perte de pression dans les pneus. Si vous remplacez les jantes, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P.634)



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne pas monter des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous remontez les écrous de roue

Ne jamais utiliser d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les écrous ou les boulons de roue.

■ L'utilisation de roues défectueuses est prohibée

Ne pas utiliser de roues fissurées ou déformées.

En effet, le pneu pourrait perdre de l'air pendant la marche du véhicule, et entraîner un accident.



NOTE

■ Remplacement des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus

- Parce que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veuillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veuillez à acheter les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Veuillez à utiliser exclusivement des jantes Toyota d'origine sur votre véhicule. Le risque existe que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas normalement avec d'autres jantes que celles d'origine.

Précautions avec les jantes en aluminium

- N'utilisez que des écrous et des clés à écrous de roue Toyota dont l'usage a été spécialement conçu pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation, de réparation ou de remplacement des pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours bien serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.

- Pour l'équilibrage des roues, utilisez des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

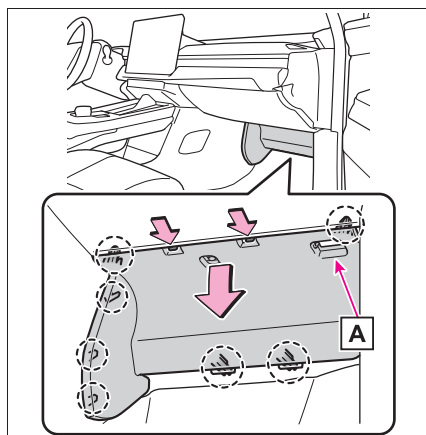
Méthode de dépose

- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Confirmez que le connecteur de recharge n'est pas branché.

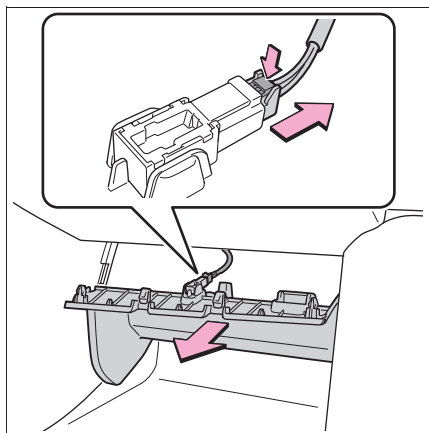
- 2 Ouvrez la porte passager avant.

- 3 Tout en appuyant sur la languette, tirez sur la poignée **A** pour retirer l'habillage.

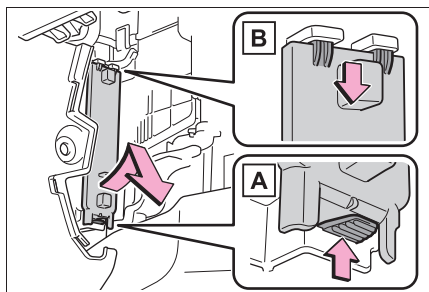


654 7-3. Entretien à faire soi-même

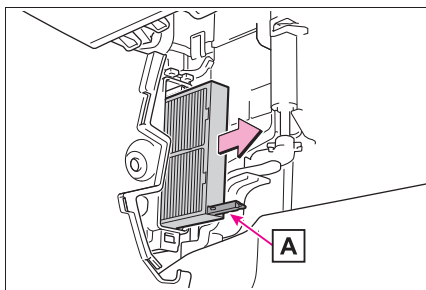
- 4** Véhicules équipés d'éclairages de plancher: Débranchez le connecteur.



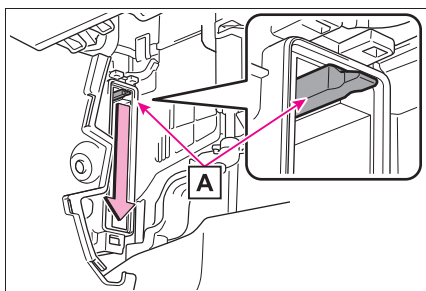
- 5** Débloquez le couvercle du filtre (A), dégagez-le des ergots (B) et retirez-le.



- 6** Tenez le boîtier de filtre (A) et démontez le boîtier de filtre inférieur.



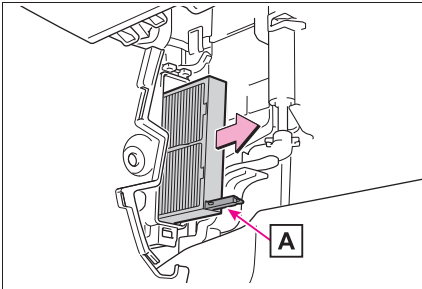
- 7** Tenez le boîtier de filtre (A) et tirez vers le bas le boîtier de filtre supérieur.



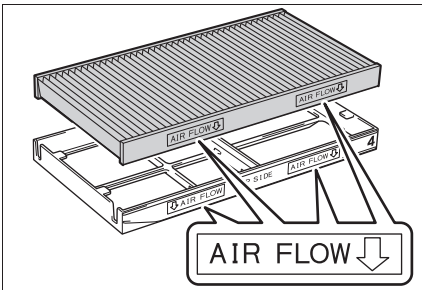
- 8** Tenez le boîtier de filtre (A) et démontez le boîtier de filtre supérieur.

Si des poussières et des débris (feuilles mortes, etc.) se sont accumulés au fond du bloc de climatisation, nettoyez-les avec un

aspirateur.



- 9** Retirez le filtre de climatisation du boîtier supérieur et inférieur et remplacez-le par un neuf.

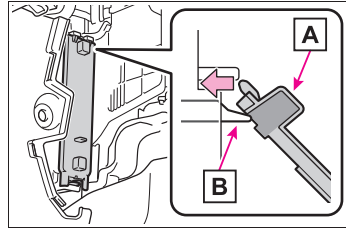


Au montage, orientez les flèches vers l'arrière du véhicule.

- 10** Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Pour remonter le couvercle de filtre

Insérez la partie **A** du couvercle de filtre dans les fixations hautes du boîtier de filtre supérieur **B** comme indiqué dans la figure, puis accrochez-le afin qu'il soit maintenu en poussée vers le haut dans ses fixations.



■ Intervalle de contrôle

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut devoir être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, reportez-vous au "Supplément du manuel du propriétaire" ou au "Maintenance planifiée".)

■ En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez le filtre de climatisation

Respectez les précautions suivantes. À défaut, le risque existe que le système de climatisation se mette en fonction pendant la procédure, avec pour conséquences possibles des blessures corporelles.

- Vérifiez que le connecteur de recharge n'est pas branché.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous utilisez le système de climatisation

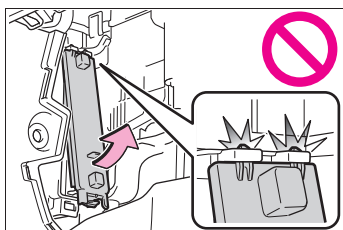
- Veillez à ce qu'un filtre soit toujours présent. Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

**NOTE**

● Le filtre est remplaçable. Pour nettoyer le filtre, ne pas utiliser d'eau ni d'air comprimé.

■ **Pour éviter tout dommage au couvercle de filtre**

Lorsque vous tirez sur le couvercle de filtre dans le sens de la flèche pour le détacher, prenez garde à ne pas trop forcer sur les ergots. À défaut, les ergots risquent d'être endommagés.



Pile de la clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Sachant que la clé risque d'être endommagée si la procédure décrite n'est pas correctement effectuée, il vous est recommandé de confier le remplacement de sa pile à votre concessionnaire Toyota.

■ **Si la pile de la clé est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas normalement.
- La portée utile est réduite.

Éléments à préparer

Préparez ce qui suit avant de remplacer la batterie:

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2450

■ **Utilisez une pile au lithium modèle CR2450**

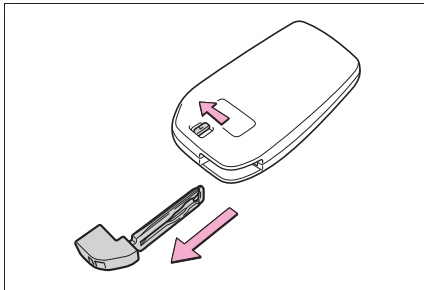
- Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Toyota, les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le

fabricant.

- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

Remplacement de la pile

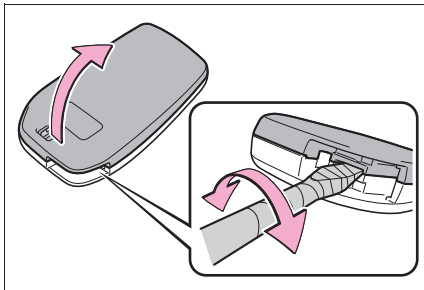
- 1 Appuyez sur le bouton de déverrouillage et retirez la clé conventionnelle.



- 2 Démontez le cache de la clé.

Utilisez un tournevis à la bonne taille. Ne pas forcer pour faire lever, sous peine d'abîmer le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis plat avec du ruban.



- 3 Retirez la pile usée avec un petit tournevis plat.

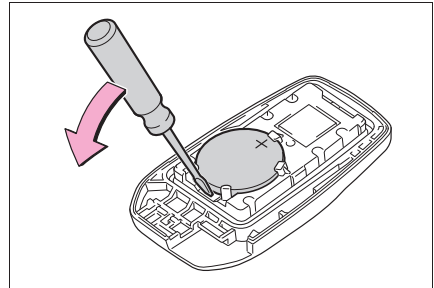
Lorsque vous retirez le cache, il peut arriver que le module de la clé électronique y reste attaché et rende ainsi la pile invisible.

Dans ce cas, retirez le module de la

clé électronique pour pouvoir retirer la pile.

Pour retirer la pile, utilisez un tournevis à la bonne taille.

Mettez en place la pile neuve, face "+" vers le haut.



- 4 Pour remonter le cache de la clé et la clé conventionnelle, procédez dans l'ordre inverse des étapes 2 et 1.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions avec la pile

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas ingérer la pile. En effet, vous risquez de subir des brûlures chimiques.
- La pile utilisée dans la clé électronique est une pile bouton ou au format pièce de monnaie. Si une telle pile est ingérée, le risque existe qu'elle occasionne dans un délai de 2 heures seulement de graves brûlures d'origine chimique susceptibles d'entraîner la mort ou d'importantes lésions corporelles.
- Tenir hors de portée des enfants les piles neuves comme usagées.

**AVERTISSEMENT**

- Si vous n'arrivez pas à fermer complètement le cache, cessez d'utiliser la clé électronique et rangez-la hors de portée des enfants, puis prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

- Si vous ingérez accidentellement une pile ou si celle-ci se retrouve dans une partie de votre corps, consultez d'urgence un médecin.

- **Pour éviter qu'une pile n'explose ou rejette un liquide ou un gaz inflammable**

- Remplacez la pile par une neuve du même type. Si la pile utilisée est d'un type inadapté, elle risque d'exploser.

- Ne pas exposer les piles à une pression très basse consécutive à la haute altitude, ni à des températures extrêmement hautes.

- Ne pas jeter au feu une pile, et ne pas non plus la scier ou la couper.

- Ne pas toucher ou déplacer un autre composant interne à la télécommande.

- Ne pas tordre les bornes de la pile.

**NOTE**

- **Lorsque vous remplacez la batterie**

Utilisez un tournevis plat à la bonne taille. Ne pas forcer sur le cache pour éviter de le déformer ou l'abîmer.

- **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches.
La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Si cela se produit, vérifiez les fusibles et remplacez-les si nécessaire.

Vérification et remplacement des fusibles

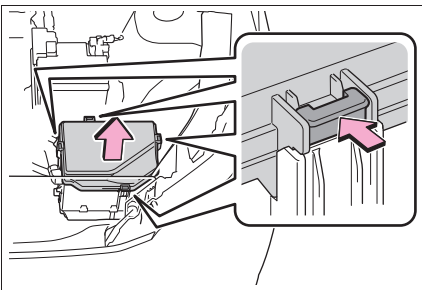
- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Confirmez que le connecteur de recharge n'est pas branché.

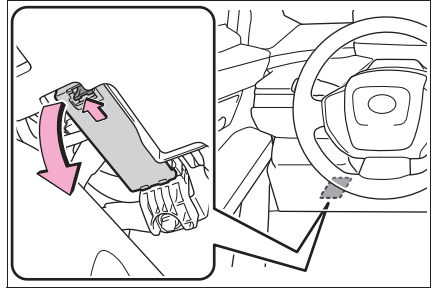
- 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

- Compartiment du moteur électrique

Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

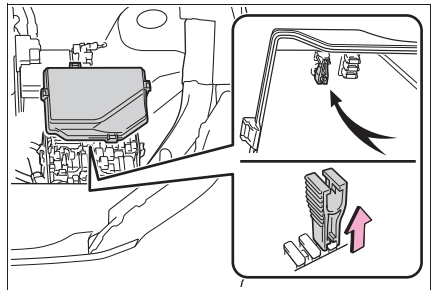


- Tableau de bord côté gauche
Retirez le couvercle.



- 3 Retirez le fusible.

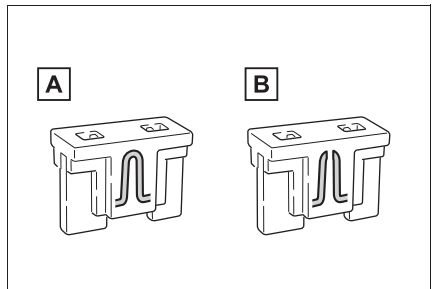
Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de la pince d'extraction.



- 4 Vérifiez si le fusible est grillé.

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

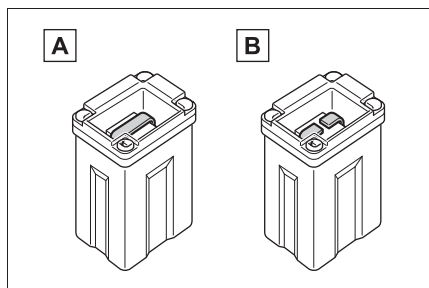
- Type A



A Fusible normal

B Fusible grillé

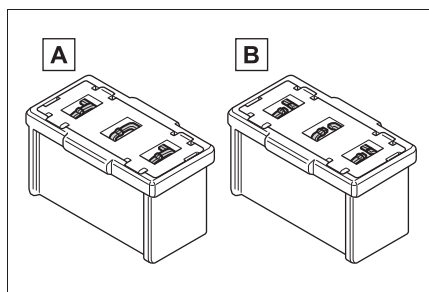
► Type B



A Fusible normal

B Fusible grillé

► Type C



A Fusible normal

B Fusible grillé

■ **Après le remplacement d'un fusible**

- Lorsque vous remontez le couvercle, vérifiez que la languette est bien en place.
- Si les éclairages ne s'allument pas après que le fusible ait été remplacé, il est possible qu'une ampoule doive être changée.
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de surcharge électrique d'un circuit**

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau

électrique de tout dommage.

■ **Lorsque vous remplacez une pièce avec de l'électronique, comme un feu, etc.**

Toyota vous recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota conçus pour votre véhicule. Certaines ampoules faisant partie de circuits conçus pour empêcher la surcharge, toute autre pièce que celles d'origine ou n'ayant pas été conçues pour ce véhicule risque d'être inutilisable.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie**

Respectez les précautions suivantes. Sinon, vous risquez de causer des dommages au véhicule, voire un incendie ou un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à celui indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent. Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne pas modifier les fusibles ou les boîtes à fusibles.

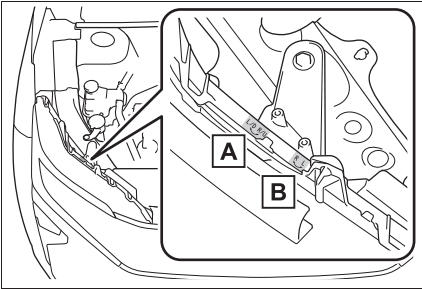
⚠ NOTE

■ **Avant de remplacer les fusibles**

Faites élucider et éliminer dès que possible la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota.

Pointage des projecteurs principaux

Vis de réglage en mouvement vertical



A Vis de réglage A

B Vis de réglage B

Avant de contrôler le pointage des projecteurs

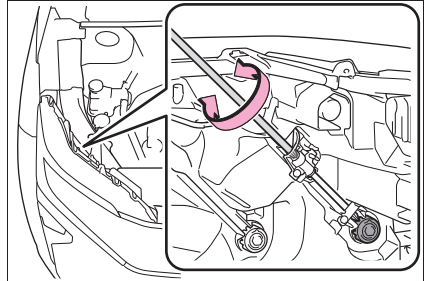
- Stationnez le véhicule sur sol plat.
- Vérifiez que les pneus sont gonflés à la pression préconisée.
- Demandez à quelqu'un de s'asseoir dans le siège conducteur.
- Faites plusieurs fois rebondir le véhicule sur ses suspensions.

Réglage du pointage des projecteurs

- 1 Avec un tournevis à empreinte Phillips, tournez la vis A dans l'un ou l'autre

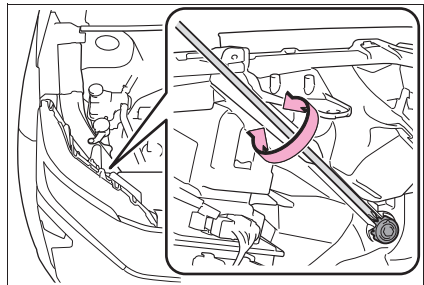
sens.

Notez le sens de rotation et le nombre de tours.



- 2 Tournez la vis B du même nombre de tours et dans le même sens qu'à l'étape 1.

Si vous n'arrivez pas à régler les projecteurs par cette procédure, confiez le véhicule à votre concessionnaire Toyota afin qu'il en règle le pointage.



Ampoules

Si un feu extérieur quel qu'il soit ne s'allume pas, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

■ Feux à DEL

Les feux sont constitués d'un certain nombre de diodes électroluminescentes (DEL). Si l'une des DEL est défectueuse, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour lui faire changer le feu.

■ Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information dans les situations suivantes:

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur du projecteur.

■ Lorsque vous remplacez une pièce avec de l'électronique, comme un feu, etc.

→P.660

En cas de problème

8

8-1. Informations à connaître

Feux de détresse **664**

Si vous devez arrêter votre
véhicule en urgence.. **665**

Si le véhicule est submergé
ou si l'eau monte sur la
route **666**

8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule a besoin
d'être remorqué..... **668**

Si vous suspectez un pro-
blème **673**

Si un témoin d'alerte
s'allume ou un signal
sonore d'alerte se
déclenche..... **674**

Si un message d'alerte
s'affiche **687**

En cas de crevaisson.... **695**

Si le système VE ne
démarré pas **706**

Si vous perdez vos clés **708**

Si la clé électronique ne
fonctionne pas normale-
ment **709**

Si la batterie 12 V est
déchargée **711**

Si votre véhicule surchauffe
..... **716**

Si le véhicule est bloqué
..... **718**

Feux de détresse

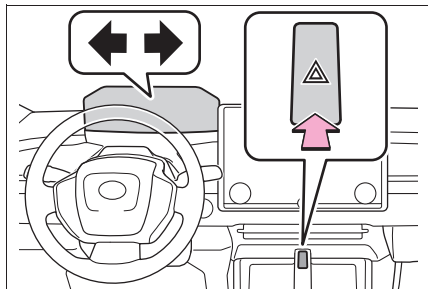
Les feux de détresse servent à avertir les autres usagers de la route que le véhicule est contraint à l'arrêt pour cause de panne, etc.

Instructions d'utilisation

Appuyez sur le bouton.

Tous les clignotants sont en fonctionnement.

Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.



arriver que les feux de détresse ne s'allument pas automatiquement, selon la violence du choc et les conditions de la collision.)

■ Feux de détresse

- Si vous laissez les feux de détresse en fonctionnement trop longtemps alors que le système VE est arrêté (le témoin "READY" est éteint), la batterie 12 V risque de se décharger.
- Si l'un des coussins gonflables SRS se déclenche (il se gonfle) ou en cas de choc violent par l'arrière, les feux de détresse s'allument automatiquement. Les feux de détresse s'arrêtent automatiquement après avoir clignoté pendant 20 minutes environ. Pour arrêter manuellement les feux de détresse, appuyez deux fois sur le bouton. (Il peut

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

Arrêt du véhicule

- 1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

- 2 Mettez la position de sélection sur N.

- Si la position de sélection est sur N

- 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.

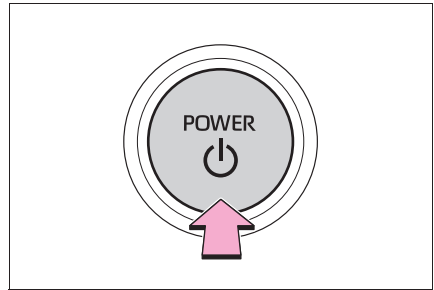
- 4 Arrêtez le système VE.

- Si vous n'arrivez pas à mettre la position de sélection sur N

- 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

- 4 Pour arrêter le système VE: Appuyez longuement sur le

contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes consécutives, ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite.



- 5 Arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.

■ Si le véhicule est arrêté en urgence

Il peut arriver que certaines fonctions de la climatisation, etc., soient en partie limitées afin d'abaisser la consommation électrique de la batterie 12 V.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le système VE pendant la marche du véhicule

Arrêter le système VE pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins. Toutefois, il peut arriver que l'assistance de direction soit perdue et qu'il soit plus difficile de tourner le volant de direction pour diriger le véhicule avant de l'arrêter, selon la charge restante dans la batterie 12 V ou les conditions d'utilisation. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système VE.

Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route

Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir circuler sur les routes noyées sous une grande hauteur d'eau. Ne pas vous engager sur une route susceptible d'être submergée ou envahie par l'eau montante. Il est dangereux de rester dans le véhicule, s'il est prévisible qu'il va se trouver noyé ou mis à la dérive. Gardez votre calme et appliquez les recommandations suivantes.

- Si vous pouvez ouvrir la porte, faites-le et évacuez le véhicule.
- Si vous n'arrivez pas à ouvrir la porte, utilisez le lève-vitre électrique pour ouvrir la vitre, et essayez de trouver par où évacuer.
- Si vous pouvez ouvrir la vitre, évacuez le véhicule par la fenêtre.
- Si l'eau montante vous empêche d'ouvrir la porte ou la vitre, restez calme, patientez que le niveau d'eau monte à l'intérieur du véhicule jusqu'au point où la pression d'eau s'équilibre entre l'intérieur et l'extérieur, puis ouvrez

la porte après avoir attendu que l'eau montante ait envahi le véhicule, et évacuez-le.

Lorsque l'eau à l'extérieur est à un niveau supérieur à la moitié de la porte en hauteur, la pression qu'elle exerce empêche d'ouvrir la porte de l'intérieur.

■ Plancher sous le niveau d'eau

Lorsque le plancher est sous l'eau et que le temps passe, l'équipement électrique subit des dommages, les lève-vitres électriques sont inopérants, le moteur électrique s'arrête, et le véhicule n'est plus en état de se mouvoir.

■ Utilisation d'un marteau pour évacuation d'urgence^{*1}

Le pare-brise et les vitres de ce véhicule sont en verre feuilleté^{*2}.

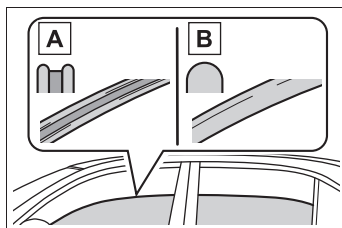
Il n'est pas possible de briser en éclats le verre feuilleté avec un marteau brise-vitres^{*1}.

^{*1}: Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota ou un fabricant d'accessoires du commerce pour tout complément d'information sur les marteaux brise-vitres.

^{*2}: Sur modèles équipés

■ Comment distinguer le verre feuilleté

En coupe, le verre feuilleté est constitué de deux feuilles de verre collées l'une à l'autre.



A Verre feuilleté

B Verre trempé

**AVERTISSEMENT****■ Précautions à prendre pendant la conduite**

Ne pas vous engager sur une route susceptible d'être submergée ou envahie par l'eau montante. Le véhicule risque en effet de subir des dommages et de se trouver immobilisé, puis noyé ou mis à la dérive, ce qui constitue un danger de mort.

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à panier ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

Situations dans lesquelles le remorquage par un autre véhicule n'est pas possible

Dans les situations suivantes, le remorquage de votre véhicule par un autre avec des câbles ou des chaînes n'est pas possible, car les roues avant sont bloquées par le verrouillage au stationnement. Communiquez avec votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle.

- Il y a un mauvais fonctionnement dans le système de gestion de la sélection. (→P.260,

693)

- Il y a un mauvais fonctionnement dans le système antidémarrage. (→P.76)
- Il y a un mauvais fonctionnement dans le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P.709)
- La batterie 12 V est déchargée. (→P.711)

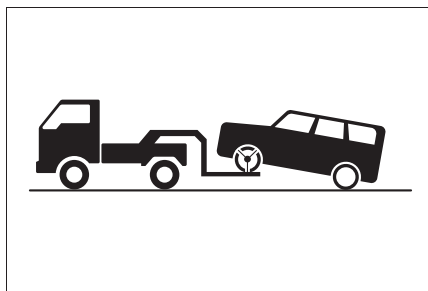
Situations dans lesquelles il est nécessaire de prendre contact avec un concessionnaire avant de remorquer

Les phénomènes suivants peuvent être le signe d'un problème de transmission. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant de remorquer.

- Le message d'alerte lié au système VE est affiché à l'écran multifonctionnel et le véhicule ne peut plus rouler.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à panier

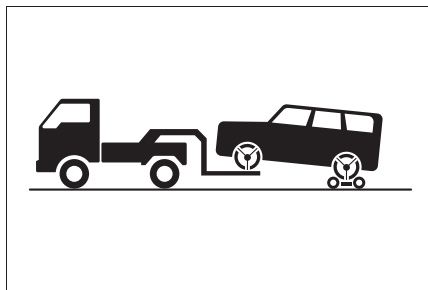
- Par l'avant (modèles 2RM)



Desserrez le frein de stationnement.

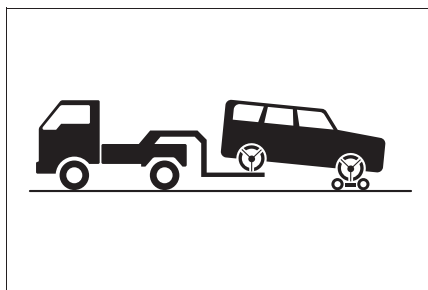
Désactivez le mode automatique. (→P.270)

- Par l'avant (modèles 4RM)



Placez des chariots de remorquage sous les roues arrière.

- Par l'arrière



Placez un chariot de remor-

quage sous les roues avant.

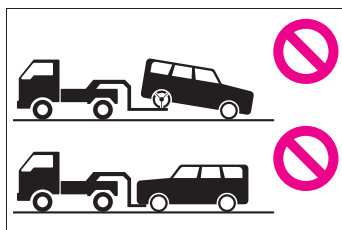
⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous remorquez le véhicule

- Modèles 2RM

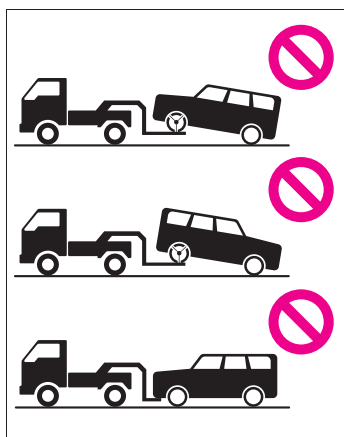
Veillez à transporter le véhicule avec les roues avant ou les quatre roues décollées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la chaîne de traction et tous les organes associés risquent de subir des dommages ou l'électricité générée par la rotation du moteur est susceptible de provoquer un incendie, selon la nature des dommages ou de l'anomalie.



⚠ AVERTISSEMENT

► Modèles 4RM

Veillez à transporter le véhicule avec les quatre roues levées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues en contact avec le sol, la transmission ou les organes associés risquent de subir des dommages, le véhicule risque de se décrocher de la dépanneuse, ou l'électricité générée par le moteur électrique en rotation risque de causer un incendie, selon la nature des dommages ou du défaut de fonctionnement.



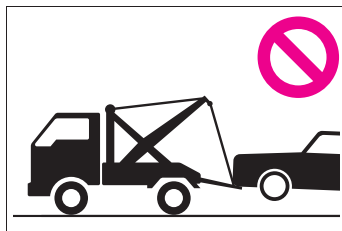
⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers

Une fois les roues levées, vérifiez à l'opposé du véhicule que la garde au sol est suffisante pour le remorquage. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne pas remorquer avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.



Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Lorsque vous transportez le véhicule sur une dépanneuse à plateau, bloquez les roues avec des sangles d'arrimage. Consultez le manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour la méthode à appliquer pour arrimer les roues.

Afin d'éviter tout mouvement du véhicule pendant le transport, serrez le frein de stationnement et mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Remorquage de secours

En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse pour porter secours, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide de chaînes ou de câbles attachés à son anneau de remorquage de secours. Ne le faites que si la route est de bonne qualité, sur une courte

distance et en roulant à moins de 18 mph (30 km/h).

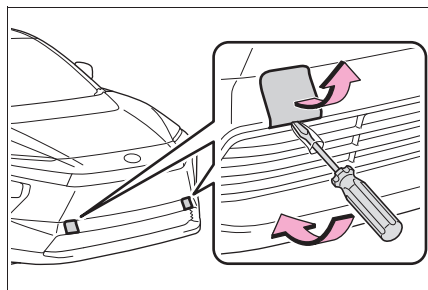
Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en état.

Procédure de remorquage de secours

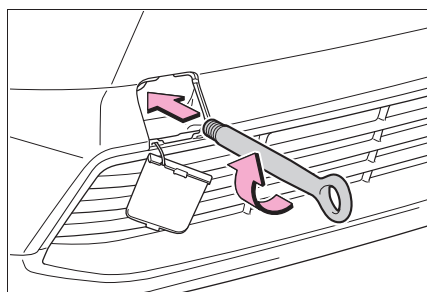
Pour faire remorquer votre véhicule par un autre, il faut qu'il soit équipé de son anneau de remorquage. Appliquez la procédure décrite pour monter l'anneau de remorquage.

- 1 Retirez l'anneau de remorquage. (→P.644, 696)
- 2 Retirez le cache de l'anneau avec un tournevis plat.

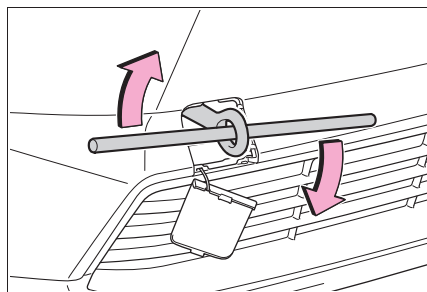
Pour ne pas rayer la peinture de la carrosserie, protégez le tournevis avec un chiffon comme indiqué sur la figure.



- 3 Vissez l'anneau de remorquage dans son support et serrez-le à la main.



- 4 Serrez fermement l'anneau de remorquage à l'aide d'une barre en métal dur.



- 5 Arrimez solidement les câbles ou les chaînes à l'anneau de remorquage.

Prenez soin de ne pas causer de dommages à la carrosserie du véhicule.

- 6 Montez dans le véhicule à remorquer et démarrez le système VE.

Si le système VE ne démarre pas, mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

- 7 Mettez la position de sélection sur N et desserrez le frein de stationnement.

Désactivez le mode automatique. (→P.270)

■ Pendant le remorquage

Si le système VE est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manœuvre beaucoup plus difficile.

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Pendant le remorquage

● Lorsque vous utilisez des câbles ou des chaînes pour remorquer, évitez les démarrages brusques, etc. qui occasionnent un effort excessif sur l'anneau de remorquage, les câbles ou les chaînes. L'anneau de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent casser, et les débris peuvent blesser des personnes et causer des dommages importants.

● N'effectuez aucune des actions suivantes, sous peine d'engager le mécanisme de verrouillage au stationnement, ce qui bloque les roues avant et peut avoir pour conséquences un accident grave, voire mortel:

- Détacher la ceinture de sécurité conducteur et ouvrir la porte conducteur.
- Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

■ Montage des anneaux de remorquage sur le véhicule

Veillez à bien serrer les anneaux de remorquage. Mal serrés, les anneaux de remorquage risquent de se dévisser pendant le remorquage.

**NOTE****■ Pour éviter tout dommage au véhicule pendant un remorquage de secours**

Ne pas arrimer les câbles ou les chaînes aux organes de suspension.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule
(Il est normal que de l'eau s'écoule de la climatisation après utilisation.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement

Symptômes audibles

- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Autres bruits liés au système VE

Symptômes fonctionnels

- À-coups ou fonctionnement irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque forte-

ment d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état

- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si le problème persiste, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Actions aux témoins d'alerte ou signaux sonores d'alerte

■ Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
<div> (États-Unis) ou  (Canada) (Rouge)</div>	<p>Signale que:</p> <ul style="list-style-type: none">● Le niveau de liquide de frein est bas; ou● Le système de freinage est défaillant <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.</p>

■ Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
<div> (Jaune)</div>	<p>Signale la présence d'une anomalie dans:</p> <ul style="list-style-type: none">● Le système de freinage récupératif;● Le système de freinage à pilotage électronique; ou● Le système de frein de stationnement <p>→ Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>

■ **Témoin d'alerte du circuit de charge***

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale une anomalie dans le circuit de charge du véhicule → Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

* : Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

■ **Témoin indicateur d'anomalie du système VE**

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale la présence d'une anomalie dans le système VE → Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Témoin d'alerte SRS (signal sonore d'alerte)**

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale la présence d'une anomalie dans : <ul style="list-style-type: none"> ● Le système de coussins gonflables SRS; ● Le système de classification d'occupant du siège passager avant; ou ● Le système des prétensionneurs de ceinture de sécurité → Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Témoin d'alerte ABS**

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (États-Unis) ou  (Canada)	Signale la présence d'une anomalie dans : <ul style="list-style-type: none"> ● Le système ABS; ou ● Le système d'aide au freinage d'urgence → Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■

Témoin d'alerte de mauvaise manœuvre à la pédale ^{*} (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	<p>Lorsqu'un signal sonore se déclenche:</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans:</p> <ul style="list-style-type: none">● Le système à freinage prioritaire est défaillant● La sécurité de mise en mouvement est défaillante● La sécurité de mise en mouvement est en action <p>→ Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.</p> <p>Lorsqu'un signal sonore ne se déclenche pas:</p> <p>Le système à freinage prioritaire est en action</p> <p>→ Relâchez la pédale d'accélérateur et appuyez sur la pédale de frein.</p>

^{*}: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

■

Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
<div> (Rouge) ou  (Jaune)</div>	<p>Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique)</p> <p>→ Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>

■ Témoin d'alerte de recharge de la batterie de traction

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Jaune)	<p>Signale que la charge restante est basse dans la batterie de traction et qu'une recharge est nécessaire</p> <p>Lorsque la température extérieure est basse, il peut arriver que ce témoin s'allume plus tôt que d'habitude pour exhorter le conducteur à recharger précocement la batterie de traction.</p> <p>→ Rechargez la batterie de traction. (→P.101)</p>

■ Témoin de rappel de ceinture de sécurité (conducteur et passager avant) (signal sonore d'alerte*)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Type A)	<p>Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité</p> <p>→ Attachez la ceinture de sécurité.</p> <p>Si le siège passager avant est occupé, il faut aussi que la ceinture de sécurité soit attachée de ce côté pour que le témoin d'alerte (signal sonore d'alerte) s'éteigne.</p>

* : Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité conducteur:

Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité conducteur se déclenche pour avertir la personne au volant qu'elle n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Dès l'instant où vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, le signal sonore se déclenche. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore produit un son intermittent pendant un certain temps après que le véhicule ait atteint une certaine vitesse.

Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passager avant:

Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passager avant se déclenche pour avertir le passager ou la passagère avant qu'il ou elle n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité n'est pas attachée, le signal sonore produit un son intermittent pendant un certain temps après que le véhicule ait atteint une certaine vitesse.

■ **Témoin de rappel de ceinture de sécurité (passagers arrière)
(signal sonore d'alerte *)**

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Type A)	Avertit les passagers arrière qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité → Attachez la ceinture de sécurité.

*: Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passagers arrière:

Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passagers arrière se déclenche pour avertir le passager arrière qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité n'est pas attachée, le signal sonore produit un son intermittent pendant un certain temps, après que la ceinture de sécurité ait été attachée et détachée et que le véhicule ait atteint une certaine vitesse.

■ **Témoin de rappel de ceinture de sécurité (conducteur et passager avant) (signal sonore d'alerte *)**

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Type B)	Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité → Attachez la ceinture de sécurité. Si le siège passager avant est occupé, il faut aussi que la ceinture de sécurité soit attachée de ce côté pour que le témoin d'alerte (signal sonore d'alerte) s'éteigne.

*: Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité conducteur et passager avant:

Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité conducteur et passager avant se déclenche pour avertir la personne au volant qu'elle n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Dès l'instant où vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, le signal sonore se déclenche. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore produit un son continu après que le véhicule ait atteint une certaine vitesse.

■ Témoin de rappel de ceinture de sécurité (passagers arrière) (signal sonore d'alerte *)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Type B)	Avertit les passagers arrière qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité → Attachez la ceinture de sécurité.

*: Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passagers arrière:

Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passagers arrière se déclenche pour avertir le passager arrière qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Alors que la position de sélection n'est pas sur P, si un passager arrière détache sa ceinture de sécurité alors qu'elle était attachée, le signal sonore se déclenche et reste actif pendant un certain temps.

■ Témoin d'alerte de pression des pneus

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	<p>Quand le témoin reste allumé après avoir clignoté pendant 1 minute (sans signal sonore):</p> <p>Défaillance du système d'alerte de pression des pneus → Faites contrôler le système par votre concessionnaire Toyota.</p> <p>Quand le témoin s'allume (avec signal sonore):</p> <p>Baisse de pression de gonflage des pneus due à des causes naturelles → Après que les pneus aient suffisamment refroidi, contrôlez la pression de gonflage de chaque pneu et corrigez-la à la valeur préconisée. (→P.728)</p> <p>Baisse de pression de gonflage des pneus due à une crevaison → Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et effectuez les actions nécessaires (→P.684)</p>

■ Témoin indicateur LDA (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Jaune)	Signale la présence d'une anomalie dans le système LDA (Alerte de sortie de voie). → Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.

■ Témoin indicateur LTA (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Jaune)	Signale la présence d'une anomalie dans le système LTA (Aide au suivi de voie) → Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.

■ Témoin PDA (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Jaune)	Signale la présence d'une anomalie dans le système PDA (Aide proactive à la conduite). → Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'informations sur les aides à la conduite

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Jaune)	<p>Signale que l'un ou l'autre des systèmes suivants est peut-être défaillant.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● PCS (Système de sécurité de pré-collision) ● LDA (Alerte de sortie de voie) <p>→ Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.</p> <p>Signale que l'un des systèmes suivants est défaillant, désactivé ou inactif.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● PKSB (Freinage d'aide au stationnement) ● RCD (Détection par la caméra arrière) (sur modèles équipés) ● BSM (Surveillance de l'angle mort) ● RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) ● Aide à la sortie en sécurité <p>→ Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.</p>

■ Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	<p>Lorsqu'un signal sonore se déclenche:</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans le système intuitif d'aide au stationnement</p> <p>→ Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p> <p>Lorsqu'un signal sonore ne se déclenche pas:</p> <p>Signale que le système est temporairement indisponible, avec pour cause possible un capteur sale ou couvert de givre, etc.</p> <p>→ Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P.690)</p>

■ **Témoin indicateur de régulateur de vitesse (signal sonore d'alerte)**

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Jaune)	Signale la présence d'une anomalie dans le système du régulateur de vitesse. → Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.

■ **Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif (signal sonore d'alerte)**

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Jaune)	Signale la présence d'une anomalie dans le système du régulateur de vitesse actif. → Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.

■ **Témoin d'alerte PCS (signal sonore d'alerte)**

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale la présence d'une anomalie dans le PCS (Système de sécurité de pré-collision). → Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. Si vous désactivez le système PCS (Système de sécurité de pré-collision) ou VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule), le témoin d'alerte PCS s'allume.

■ **Témoin de perte d'adhérence**

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale la présence d'une anomalie dans: ● Le système VSC; ● Le système TRAC; ● Le contrôle antilouvoisement de caravane/remorque; ou ● Le système d'aide au démarrage en côte → Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Témoin de frein de stationnement

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (États-Unis) (Clignotant) ou  (Canada) (Clignotant)	<p>Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement serré ou desserré → Appuyez à nouveau sur le bouton de frein de stationnement.</p> <p>Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas desserré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.</p>

■ Témoin de maintien actif du freinage

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Clignotant)	<p>Signale la présence d'une anomalie dans le système de maintien du freinage → Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>

■ Signal sonore d'alerte

Dans certains cas, il peut arriver que vous n'entendiez pas le signal sonore parce qu'il est couvert par le bruit ambiant ou le son du système audio.

■ Capteur de détection du passager avant, rappel de ceinture de sécurité et signal sonore d'alerte

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer le clignotement du témoin d'alerte et le signal sonore d'alerte même si personne n'est assis dans le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin

d'alerte.

■ Témoin d'alerte SRS

Ce témoin d'alerte signale un problème avec les organes suivants:

- Boîtier électronique de coussins gonflables
- Capteurs d'impact avant
- Capteurs d'impact latéral (porte avant)
- Capteurs d'impact latéral (avant)
- Capteurs de classification d'occupant du siège passager avant
- Capteur de position du siège conducteur
- Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant
- Témoin d'alerte SRS
- Témoin indicateur "AIR BAG ON"
- Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
- Coussins gonflables SRS

● Faisceaux et alimentations électriques liées au système SRS

■ **Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)**

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'alerte de direction assistée électrique peut s'allumer et le signal sonore d'alerte peut se déclencher.

■ **Lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume**

Inspectez les pneus pour contrôler si l'un d'eux est crevé.

Si un pneu est crevé: →P.695

Si aucun des pneus n'est crevé:

Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis sur MARCHE. Vérifiez si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume ou clignote.

- ▶ Si le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ puis reste allumé

Le système d'alerte de pression des pneus est peut-être défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- ▶ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

- 1 Après que les pneus aient suffisamment refroidi, contrôlez la pression de gonflage de chaque pneu et corrigez-la à la valeur préconisée.
- 2 Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas, même après que plusieurs minutes se soient écoulées, contrôlez que chaque pneu est gonflé à la pression préconisée et programmez la pression des pneus. (→P.637)

Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas, même après que plusieurs minutes se soient écoulées depuis que vous avez programmé la pression des pneus, faites inspecter le véhicule

dans les plus brefs délais par votre concessionnaire Toyota.

■ **Il peut arriver que le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume en raison de causes naturelles**

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après quelques minutes).

■ **Conditions dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionner normalement**

→P.632



AVERTISSEMENT

■ **Si les témoins d'alerte de système de freinage et d'ABS restent tous les deux allumés**

Arrêtez immédiatement votre véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Le véhicule va devenir très instable au freinage et le système ABS risque d'être défaillant, ce qui pourrait causer un accident grave, voire mortel.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume**

Lorsque le témoin s'allume en jaune, l'assistance de direction est limitée. Lorsque le témoin s'allume en rouge, l'assistance de direction est perdue et toute manœuvre au volant de direction est extrêmement lourde.

Lorsque les manœuvres au volant de direction sont plus lourdes qu'habituellement, prenez-le fermement en mains et déployez plus de force que d'habitude pour le tourner.

■ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes.

À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous ayez corrigé la pression des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, réparez-le avec le kit de réparation anticrevaison de secours.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque.
Si les pneus de votre véhicule viennent à se dégrader, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ En cas d'éclatement d'un pneu ou de fuite d'air brutale

Il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

■ Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage préconisée par le fabricant sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont de dimensions différentes de celles indiquées sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], il vous faut déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus (TPMS-système d'alerte de pression des pneus) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont notoirement sous-gonflés. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression qui convient. Rouler avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant (sur véhicules électriques, l'efficacité de la batterie de traction), réduit la longévité du pneu et peut nuire au comportement du véhicule et à sa capacité à s'arrêter.

**AVERTISSEMENT**

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (système d'alerte de pression des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour activer le témoin de basse pression de gonflage (témoin d'alerte de pression des pneus).

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système d'alerte de pression de pneus TPMS (système d'alerte de pression des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (système d'alerte de pression des pneus) est associé au témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus). Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule, tant que l'anomalie existe. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, cela indique que le système risque d'être incapable de détecter ou signaler une basse pression des pneus comme il le devrait.

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (système d'alerte de pression des pneus) peut connaître une anomalie de fonctionnement pour diverses raisons, y compris le montage sur le véhicule de jantes ou de pneus de remplacement incompatibles avec un fonctionnement normal du système de surveillance de la pression de gonflage. Si vous remplacez une ou plusieurs jantes ou pneumatiques de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (Tire Pressure Warning System [Système d'alerte de pression des pneus]) pour vous assurer qu'une jante ou un pneu de remplacement n'empêche pas le système TPMS (système d'alerte de pression des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

**NOTE**

■ **Pour vérifier le fonctionnement normal du système d'alerte de pression des pneus**

Ne pas monter des pneus différents en caractéristiques techniques ou en marque, car le système d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner normalement.

Si un message d'alerte s'affiche

L'écran multifonctionnel affiche les alertes indiquant la défaillance d'un système ou une mauvaise utilisation des fonctions du véhicule, et les messages indiquant un besoin d'entretien.

Lorsqu'un message s'affiche, effectuez la procédure de correction correspondante.

Si un message d'alerte est toujours affiché après que vous ayez effectué les actions qui conviennent, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

De même, si un témoin d'alerte s'allume en même temps que s'affiche un message d'alerte, appliquez la mesure corrective correspondant au témoin d'alerte. (→P.674)

■ Messages d'alerte

Les messages d'alerte expliqués ci-après peuvent différer de ceux affichés en réalité, selon les conditions fonctionnelles et les caractéristiques techniques du véhicule.

■ Signal sonore d'alerte

Dans certains cas, il peut arriver que vous n'entendiez pas le signal sonore parce qu'il est couvert par le bruit ambiant ou le son du système audio.

- Si le message **“La température de la batterie de traction est très élevée Arrêtez-vous dans un endroit sécuritaire immédiatement et Sortez du véhicule”** est affiché

Il peut arriver que ce message s'affiche si la température de la batterie de traction est excessive. Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, quittez son bord, puis prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

- Si le message **“Système EV arrêté Puissance de direction faible”** est affiché

Ce message s'affiche si le système VE est arrêté pendant la marche du véhicule.

Lorsque les manœuvres au volant de direction sont plus lourdes qu'habituellement, prenez-le fermement en mains et déployez plus de force que d'habitude pour le tourner.

- Si le message **“Surchauffe du système EV Réduct. puissance”** est affiché

Ce message peut apparaître lorsque les conditions de conduite sont difficiles (par exemple, dans une longue montée).

Conduite à tenir: →P.716

- Si le message **“Anomalie du système de changement de vitesse Impossible de modifier la vitesse. Arrêtez-vous dans un lieu sûr”** ou **“Anomalie du syst. chang. de vitesse Impossible de conduire”** est affiché

Il y a un mauvais fonctionnement dans le système de gestion de la sélection. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Si le message **“Rapport en position N Relâchez l'accélérateur avant de changer de rapport”** est affiché

Vous avez appuyé sur la pédale d'accélérateur alors que la position

de sélection est sur N.

Relâchez la pédale d'accélérateur et mettez la position de sélection sur D ou R.

■ **Si le message “Appuyez sur le frein lorsque véhicule arrêté Le système EV pourrait surchauffer” est affiché**

Il peut arriver que le message s'affiche lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur pour tenir le véhicule à l'arrêt en côte, etc. Le système VE est peut-être en surchauffe. Relâchez la pédale d'accélérateur et appuyez sur la pédale de frein.

■ **Si le message “Arrêt automatique pour économiser la batterie” est affiché**

L'alimentation électrique a été isolée sous l'action de la fonction de coupure automatique du contact. La prochaine fois que vous démarrerez le système VE, utilisez-le pendant 5 minutes environ pour recharger la batterie 12 V.

■ **Si le message “Freinage par récupération limité Enfoncez le frein pour décélérer” est affiché**

Il peut arriver que le freinage récupératif soit restreint dans les situations suivantes. Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Lorsque toute régénération supplémentaire d'énergie électrique est inhibée, parce que la batterie de traction est chargée à pleine capacité
- Lorsque la température de la batterie de traction est extrêmement haute ou basse
- Lorsque la température du moteur électrique ou du module de commande de puissance est extrêmement haute

■ **Si le message “Consommation électrique élevée Limitation partielle du fonctionnement de climatisat. et chauffage” est affiché**

Mettez hors fonction tous les équipements électroniques inutiles pour réduire la consommation électrique.

Veuillez patienter jusqu'à ce que l'alimentation électrique revienne à l'état normal.

■ **Si le message “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché**

Il est possible que les systèmes suivants soient défectueux. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Le système de projecteurs principaux à DEL
- AHB (Feux de route automatiques)

■ **Si le message “Entretien de l'huile bientôt requis” est affiché**

Indique la nécessité de procéder bientôt à tous les entretiens imposés par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue.

S'allume 4500 miles (7200 km) environ après la réinitialisation du message.

Si nécessaire, effectuez l'entretien.

Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.610)

* : Consultez le “Guide du programme d'entretien” ou le “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ **Si le message “Entretien de l’huile requis Visitez votre concessionnaire” est affiché**

Indique la nécessité de procéder à tous les entretiens imposés par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue.

S'allume 5000 miles (8000 km) environ après la réinitialisation du message. (L'indication n'est pas correcte tant que le message n'a pas été réinitialisé.)

Effectuez l'entretien nécessaire.

Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.610)

* : Consultez le “Guide du programme d'entretien” ou le “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ **Si le message “Assistance au stationnement non disponible Capteur bloqué” est affiché**

Il est possible qu'un capteur soit recouvert de gouttelettes d'eau, de glace, de neige, de boue, etc. Nettoyez le capteur de l'eau, glace, neige, boue, etc., qui le recouvre afin que le système retrouve un fonctionnement normal.

Par ailleurs, du fait de la formation de glace sur le capteur par temps froid, il peut arriver qu'un message d'alerte soit affiché ou que le capteur soit incapable de détecter un obstacle. Dès lors que la glace a fondu, le système retrouve un fonctionnement normal.

Si un capteur est sale, son emplacement est indiqué à l'écran.

Si une anomalie est indiquée alors même que le capteur est propre et exempt de toute gouttelette d'eau, glace ou neige, il est peut-être défaillant dans son fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le message “Assistance station non disponible Faible visibilité Voir manuel du propriétaire” est affiché**

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

-  RCD (Détection par la caméra arrière) (sur modèles équipés)
-  PKSB (Freinage d'aide au stationnement)

Nettoyez la caméra arrière et vérifiez l'absence de toute matière étrangère.

■ **Si le message “Système arrêté Regarder l'état des rétroviseurs extérieurs Rouvrir les rétroviseurs extérieurs” est affiché (sur modèles équipés)**

Le PKSB est temporairement indisponible parce que les rétroviseurs extérieurs sont escamotés.

Déployez les rétroviseurs extérieurs. Si la batterie 12 V était déchargée ou a été démontée puis remontée, escamotez puis déployez les rétroviseurs extérieurs.

■ **Si le message “Dysfonctionnement du système Visitez votre concessionnaire” est affiché**

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

-  PCS (Système de sécurité de pré-collision)
-  LDA (Alerte de sortie de voie)
-  LTA (Aide au suivi de voie)
-  LCA (Aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
-  AHB (Feux de route automatiques)
-  Régulateur de vitesse actif

-  RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)
-  PDA (Aide proactive à la conduite)
-  BSM (Surveillance de l'angle mort)
-  RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)
-  Aide à la sortie en sécurité
-  Système intuitif d'aide au stationnement
-  PKSB (Freinage d'aide au stationnement)
-  RCD (Détection par la caméra arrière) (sur modèles équipés)

Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le message “Système arrêté Voir manuel du propriétaire” est affiché**

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

Regardez quelle icône est affichée à l'écran et appliquez les mesures de correction suivantes.

-  PCS (Système de sécurité de pré-collision)
-  LDA (Alerte de sortie de voie)
-  LTA (Aide au suivi de voie)
-  LCA (Aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
-  AHB (Feux de route automatiques)
-  Régulateur de vitesse actif
-  RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)
-  PDA (Aide proactive à la conduite)
-  BSM (Surveillance de l'angle mort)
-  RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)
-  Aide à la sortie en sécurité
-  Système intuitif d'aide au stationnement
-  PKSB (Freinage d'aide au stationnement)
-  RCD (Détection par la caméra arrière) (sur modèles équipés)

Appliquez les mesures de correction suivantes.

- Vérifiez la tension de la batterie 12 V
- Vérifiez si les capteurs utilisés par le système Toyota Safety Sense 3.0 sont recouverts d'une matière étrangère. Nettoyez-les si c'est le cas. (→P.292)
- Véhicules équipés de la RCD (Détection par la caméra arrière): Vérifiez si le hayon est ouvert.
- Contrôlez les situations dans lesquelles les capteurs risquent de ne pas fonctionner correctement et améliorez la situation le cas échéant. (→P.375, 380, 395)
- Contrôlez que les capteurs, y compris ceux de la caméra, ne sont pas recouverts de corps étrangers. Nettoyez-les si c'est le cas. (→P.381, 421)
- Vérifiez si le pare-chocs arrière

est souillé par une matière étrangère là où se trouve le capteur radar et nettoyez-le si c'est le cas. (→P.371)

Lorsque les problèmes sont résolus et que les capteurs sont fonctionnels, l'indication disparaît normalement d'elle-même.

■ **Si le message “Système arrêté Faible visibilité caméra avant Voir manuel du propriétaire” est affiché**

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

-  PCS (Système de sécurité de pré-collision)
-  LDA (Alerte de sortie de voie)
-  LTA (Aide au suivi de voie)
-  LCA (Aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
-  AHB (Feux de route automatiques)
-  Régulateur de vitesse actif
-  RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)
-  PDA (Aide proactive à la conduite)

Appliquez les mesures de correction suivantes.

- Utilisez les essuie-glaces de pare-brise pour nettoyer le pare-brise ou le débarrasser des corps étrangers.
- Utilisez le système de climatisation pour désembuer le pare-brise.
- Fermez le capot, retirez les adhésifs, etc. susceptibles de masquer la caméra frontale.

■ **Si le message “Système arrêté Caméra avant hors plage température Attendre retour à temp normale” est affiché**

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

-  PCS (Système de sécurité de pré-collision)
-  LDA (Alerte de sortie de voie)
-  LTA (Aide au suivi de voie)
-  LCA (Aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
-  AHB (Feux de route automatiques)
-  Régulateur de vitesse actif
-  RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)
-  PDA (Aide proactive à la conduite)

Appliquez les mesures de correction suivantes.

- Si la caméra frontale est brûlante, notamment après que le véhicule soit resté en stationnement au soleil, utilisez le système de climatisation pour abaisser la température autour d'elle.
- Si un pare-soleil était abaissé alors que le véhicule était en stationnement, selon son type, il peut arriver que la lumière du soleil qu'il renvoie entraîne un échauffement excessif de la caméra frontale.
- Si la caméra frontale est froide, notamment après que le véhicule soit resté en stationnement au froid intense, utilisez le système de climatisation pour accroître la température autour d'elle.

■ **Si le message “Système arrêté Capteur radar avant sale Nettoyer le capteur du radar” est affiché**

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

-  PCS (Système de sécurité de pré-collision)
-  LTA (Aide au suivi de voie)
-  LCA (Aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
-  Régulateur de vitesse actif
-  PDA (Aide proactive à la conduite)

Appliquez les mesures de correction suivantes.

- Vérifiez si un corps étranger adhère au capteur radar ou à son cache, et nettoyez ces derniers si nécessaire. (→P.293)
- Il peut arriver que ce message s'affiche lorsque vous circulez sur un itinéraire dégagé ou dans une région isolée où les véhicules et les infrastructures sont rares, comme le désert, le milieu rural ou péri-urbain, etc.

Vous pouvez faire disparaître ce message en circulant dans une région dense en infrastructures, véhicules, etc.

■ **Si le message “Système arrêté Capteur radar avant hors plage temp Attendez retour à temp normale” est affiché**

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

-  PCS (Système de sécurité de pré-collision)
-  LTA (Aide au suivi de voie)

-  LCA (Aide au changement de voie) (sur modèles équipés)

-  Régulateur de vitesse actif

-  PDA (Aide proactive à la conduite)

Appliquez les mesures de correction suivantes.

- La température du capteur radar est hors de sa plage de fonctionnement. Attendez que la température revienne à une valeur adéquate.

■ **Si le message “Système arrêté Radar avant en autocalibration Voir manuel du propriétaire” est affiché**

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

-  PCS (Système de sécurité de pré-collision)

-  LTA (Aide au suivi de voie)

-  LCA (Aide au changement de voie) (sur modèles équipés)

-  Régulateur de vitesse actif

-  PDA (Aide proactive à la conduite)

Appliquez les mesures de correction suivantes.

- Vérifiez si un corps étranger adhère au capteur radar ou à son cache, et nettoyez ces derniers si nécessaire (→P.293)
- Il est possible que le capteur radar soit désaligné et qu'il se réaligne automatiquement pendant la marche du véhicule. Continuez à rouler pendant un moment.

- **Si le message “Indisponible Condition d'activation non satisfaite Voir manuel du propriétaire” est affiché (sur modèles équipés)**

 La fonction LCA est inutilisable car les conditions fonctionnelles ne sont pas remplies.

Agissez une nouvelle fois sur le commodo de clignotants après que l'ensemble des conditions fonctionnelles soit rempli.

- **Si le message “Régulateur de vitesse non disponible Voir manuel du propriétaire” est affiché**

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

- Régulateur de vitesse actif
- Régulateur de vitesse

Un message s'affiche lorsque vous appuyez plusieurs fois de suite sur le bouton d'aide à la conduite.

Appuyez brièvement et franchement sur le bouton d'aide à la conduite.

- **Si le message “Surveillance du conducteur hors plage temp. Attendre retour à temp normale” est affiché**

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

- Système de surveillance du conducteur
- Assistance en cas d'embouteillages

La température de la caméra de surveillance du conducteur est hors de sa plage de fonctionnement. Attendez que la température revienne à une valeur adéquate.

- **Si le message “Surveillance du conducteur indisponible. Voir manuel du propriétaire” est affiché**

L'objectif de la caméra de surveillance du conducteur est peut-être

sale.

Lorsque l'objectif de la caméra est sale, nettoyez-le avec un chiffon doux et sec afin de ne pas l'abîmer.

- **Si un message est affiché indiquant la nécessité de rendre visite à votre concessionnaire Toyota**

Le système ou l'organe indiqué à l'écran multifonctionnel est défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- **Si un message est affiché indiquant la nécessité d'agir sur le sélecteur rotatif**

Pour éviter toute fausse manœuvre du sélecteur rotatif ou que le véhicule se mette en mouvement sans que vous vous y attendiez, il peut arriver qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel vous demandant d'agir sur la position de sélection. Dans ce cas, conformez-vous aux instructions du message et agissez sur la position de sélection.

- **Si un message est affiché indiquant la nécessité de consulter le Manuel du propriétaire**

- Si l'un des messages suivants s'affiche à l'écran multifonctionnel, conformez-vous à ses instructions.
- “Vérifiez système de chargement Fermez le capot du port de charge” (→P.145)
- “Anomalie du système de chargement” (→P.145)
- “Chargement arrêté Utilisation d'énergie élevée” (→P.145)
- Si l'un des messages suivants apparaît à l'écran multifonctionnel, cela peut indiquer une défaillance. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- “Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter manuel du propriétaire”

- “Dysfonc. du syst. Batterie de traction”
- “Défaillance du système d'accélérateur”
- “Défaillance système de charge du système de branchement”
- “Anomalie du système EV”
- “Anomalie du système de changement de vitesse Appl. frein à main pour stationner. Consultez manuel de l'utilisateur”
- “Anomalie du syst. de changement de vitesse Consultez manuel de l'utilisateur”
- “Anomalie du système de changement de vitesse Arrêtez-vous dans un lieu sûr. Consultez manuel de l'utilisateur”
- “Anomalie en position P Appl. frein à main pour stationner. Consultez manuel de l'utilisateur”
- “Système de changement de vitesse non disponible Appl. frein à main pour stationner. Consultez manuel de l'utilisateur”
- “Niveau de batterie bas Impossible de modifier la vitesse Consultez manuel de l'utilisateur”
- Si l'un des messages suivants apparaît à l'écran multifonctionnel, cela peut indiquer une défaillance. Arrêtez le véhicule au plus vite et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- “Puissance de freinage faible”

■ **Si le message “Niveau de batterie bas” s'affiche souvent**

La batterie 12 V est peut-être en fin de vie. Sachant que la batterie risque de se décharger si vous ne vous en préoccupez pas, faites-la inspecter par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le message “Entretien de la batterie de traction requis par le concessionnaire” est affiché**

Une intervention d'inspection ou de remplacement est programmée pour la batterie de traction. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Continuer à utiliser le véhicule sans faire inspecter la batterie de traction va entraîner pour le système VE une impossibilité à démarrer.
- Si le système VE ne démarre pas, prenez contact sans attendre avec votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ **Si le message “Consommation électrique élevée Limitation partielle du fonctionnement de climatisation et chauffage” s'affiche souvent**

La possibilité existe que le circuit de charge soit défaillant ou que la batterie 12 V soit en fin de vie. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

En cas de crevaison

Votre véhicule est dépourvu de roue de secours, laquelle est remplacée par un kit de réparation anticrevaison de secours.

Vous pouvez vous dépanner provisoirement d'une crevaison causée par un clou ou une pointe planté dans la bande de roulement, avec le kit de réparation anticrevaison de secours.

(Le kit contient un flacon de gel anticrevaison. À usage unique, il permet de réparer temporairement le pneu sans retirer le clou ou la pointe du pneu.) Selon les dommages subis par le pneu à plat, il peut arriver que sa réparation ne soit pas possible avec le kit de réparation anticrevaison de secours.

Après avoir réparé temporairement le pneu avec le kit, faites réparer ou remplacer le pneu par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ En cas de crevaison

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.

En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible, ce qui pourrait entraîner un accident.

Avant de réparer le véhicule

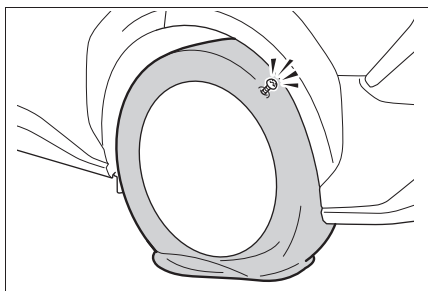
- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, où le sol est dur et plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez la position de sélection sur P.
- Arrêtez le système VE.
- Allumez les feux de détresse.
- Déterminez le degré d'endommagement du pneu.

Le pneu ne doit être réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours que si la crevaison est causée par un clou ou une pointe plantée dans la bande de roulement.

- Ne pas retirer le clou ou la pointe du pneu. Le fait de retirer l'objet risque d'agrandir le trou et de rendre impossible la réparation de secours avec le kit de réparation.
- Pour éviter toute perte de gel anticrevaison, déplacez le véhicule jusqu'à ce que la zone de crevaison soit sur le haut du pneu (si vous connaissez l'emplace-

696 8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

ment de la zone de crevaison).



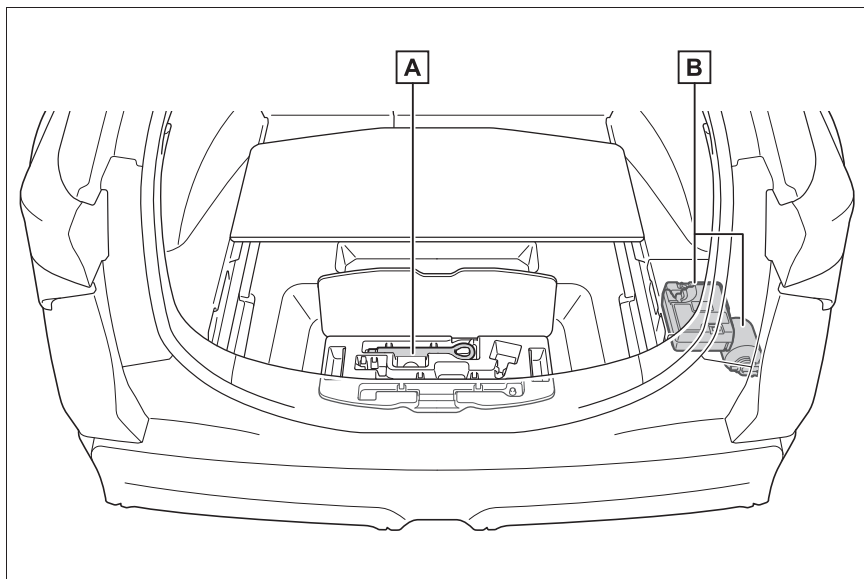
■ Il n'est pas possible de réparer un pneu crevé avec le kit de réparation anticrevaison de secours

Dans les cas suivants, le pneu ne peut pas être réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours. Prenez contact avec votre conces-

sionnaire Toyota.

- Lorsque le pneu est endommagé par suite d'avoir roulé sous-gonflé
- Lorsque le pneu est entaillé ou endommagé ailleurs que sur la bande de roulement, sur le flanc par exemple
- Lorsque le pneu est visiblement sorti de la jante
- Lorsque la bande de roulement est ouverte sur plus de 0,16 in. (4 mm)
- Lorsque la jante est abîmée
- Lorsque plusieurs pneus à la fois sont crevés
- Lorsque la bande de roulement du même pneu est traversée de part en part par plus d'un seul clou ou pointe

Emplacement du kit de réparation anticrevaison de secours et des outils

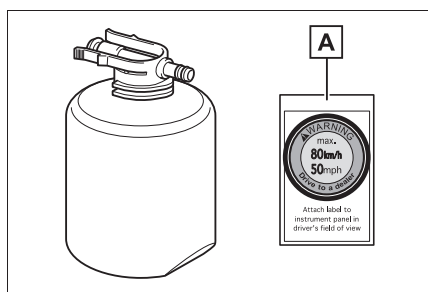


A Anneau de remorquage

B Kit de réparation anticrevaison de secours

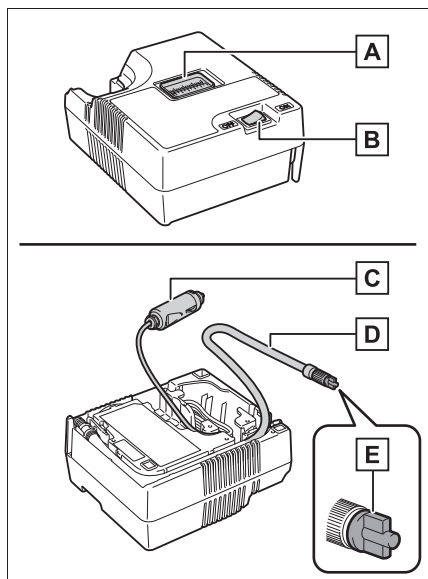
Composition du kit de réparation antirevaison de secours

■ Flacon



A Adhésif

■ Compresseur



A Manomètre

B Interrupteur du compresseur

C Fiche d'alimentation

D Flexible

E Dégonfleur

■ Kit de réparation antirevaison de secours

- Le gel antirevaison du kit de réparation antirevaison de secours ne peut être utilisé que pour réparer un seul pneu. Si vous avez utilisé le flacon de gel antirevaison et d'autres fournitures du kit et avez besoin de les remplacer, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
 - Le compresseur est réutilisable plusieurs fois.
 - Le gel antirevaison est utilisable aux températures ambiantes comprises entre -40°F (-40°C) et 140°F (60°C).
 - Le kit est exclusivement conçu pour les pneus de dimensions et de type montés d'origine sur le véhicule. Ne pas l'utiliser pour des pneus de dimensions différentes de celles des pneus d'origine, ou à toute autre fin.
 - Le gel antirevaison est un produit susceptible de tacher les vêtements.
 - Si le gel antirevaison entre en contact avec la jante ou la carrosserie du véhicule et n'est pas nettoyé immédiatement, il peut laisser une tache définitive. Essuyez immédiatement tout écoulement de gel antirevaison avec un chiffon humide.
 - Lorsqu'il fonctionne, le kit de réparation est bruyant. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.
 - Ne pas utiliser pour contrôler ou corriger la pression des pneus.
- Remarque sur la vérification du kit de réparation antirevaison de secours**
- Vérifiez périodiquement la date de péremption du gel antirevaison. La date de péremption est indiquée sur le flacon.
 - Ne pas utiliser de gel antirevaison

son dont la date de péremption est déjà expirée. Sinon, les réparations effectuées avec le kit de réparation anticrevaison de secours risquent d'être mal réalisées.

- La durée de vie du gel anticrevaison est limitée. La date de péremption est indiquée sur le flacon. Le gel anticrevaison doit être remplacé avant la date de péremption. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour son remplacement.



AVERTISSEMENT

■ En cas de crevaison

En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

Rouler avec un pneu à plat peut engendrer la formation d'une craquelure sur toute la circonférence de son flanc. Dans un tel cas, le pneu risque d'exploser lorsque vous utilisez le kit de réparation.

■ Précautions à prendre pendant la conduite

- Rangez le kit de réparation dans le coffre. Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.
- Le kit de réparation est à utiliser exclusivement avec votre véhicule. Ne pas utiliser le kit de réparation avec d'autres véhicules, sous peine de provoquer un accident grave, voire mortel.

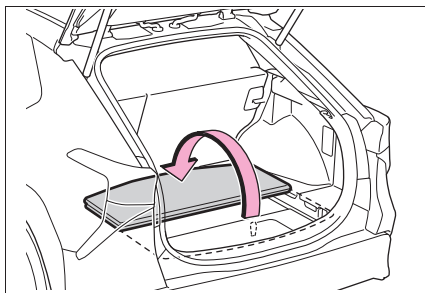
- Ne pas utiliser le kit de réparation pour des pneus de dimensions différentes de celles des pneus d'origine, ou à toute autre fin. Si la réparation des pneus n'est pas complète, il peut s'ensuivre un accident grave, voire mortel.

■ Précautions d'utilisation du gel anticrevaison

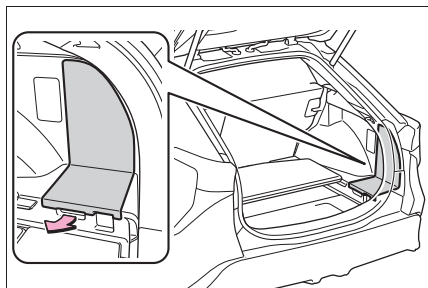
- L'ingestion de gel anticrevaison est dangereuse pour la santé. Si vous ingérez du gel anticrevaison, buvez autant d'eau que possible puis consultez immédiatement un médecin.
- En cas de contact des yeux ou de la peau avec du gel anticrevaison, nettoyez le produit à l'eau immédiatement. Si la gêne persiste, consultez un médecin.

Accès au kit de réparation anticrevaison de secours

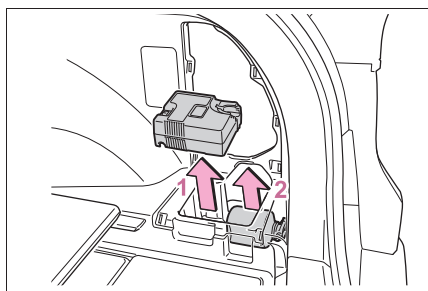
- 1 Ouvrez le couvre-plancher.



- 2** Retirez le cache.



- 3** Sortez le kit de réparation anticrevaison de secours.



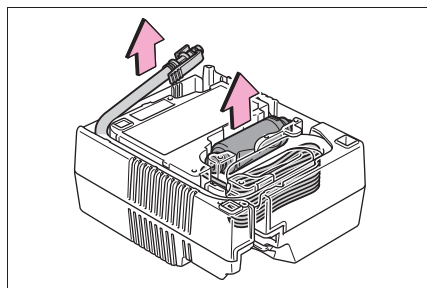
- 1** Compresseur
2 Flacon

Procédure de réparation de secours

- 1** Sortez le kit de réparation de la pochette en plastique.

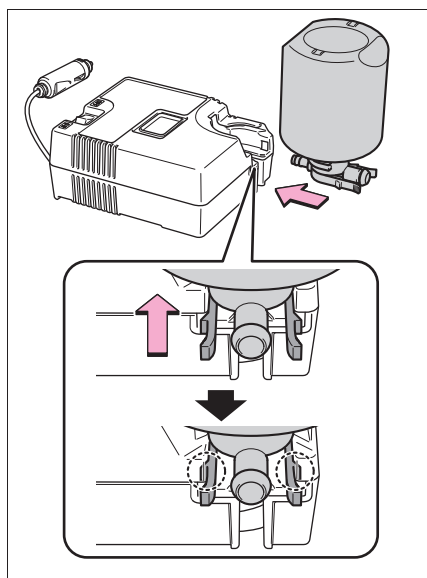
Collez l'adhésif fourni avec le flacon aux emplacements indiqués. (Voir à l'étape 10.)

- 2** Tirez sur le flexible et sortez la fiche d'alimentation du compresseur.



- 3** Raccordez le flacon au compresseur.

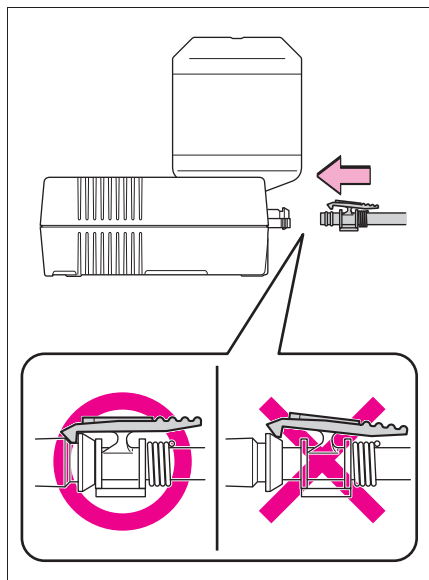
Insérez le flacon bien dans l'axe pour le raccorder au compresseur, comme indiqué dans la figure, et vérifiez que les ergots du flacon sont bien engagés dans les trous.



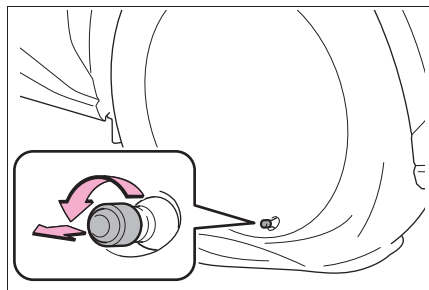
- 4** Raccordez le flexible au flacon.

Comme indiqué dans la figure, assurez-vous que le flexible est correctement raccordé et verrouillé

au flacon.



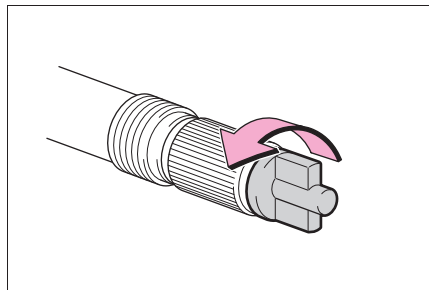
- 5** Retirez le capuchon de la valve du pneu crevé.



- 6** Déroulez le flexible. Enlevez le dégonfleur du flexible.

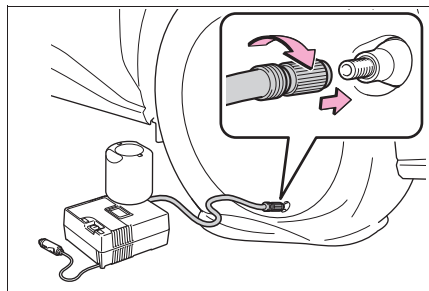
Vous utiliserez à nouveau le dégonfleur. Par conséquent, gar-

dez-le en lieu sûr.

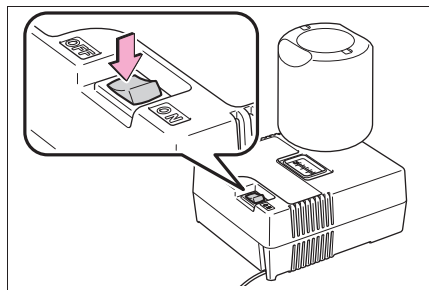


- 7** Raccordez le flexible à la valve.

Vissez l'embout du flexible à fond dans le sens des aiguilles d'une montre.



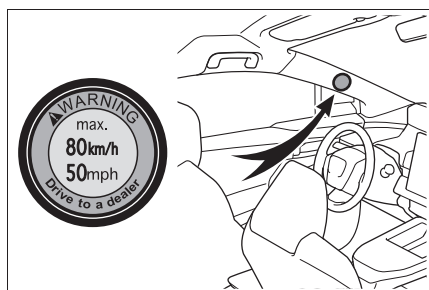
- 8** Assurez-vous que l'interrupteur du compresseur est sur arrêt.



- 9** Branchez la fiche d'alimentation à la prise d'alimentation. (→P.566)

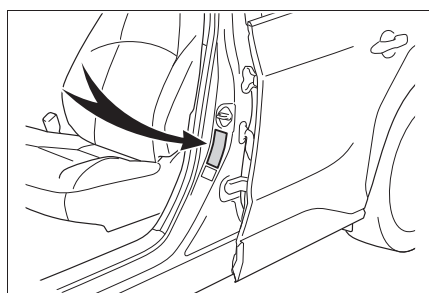
- 10** Collez l'adhésif fourni avec le kit de réparation anticrevai-

son à un emplacement facilement visible depuis le siège conducteur.



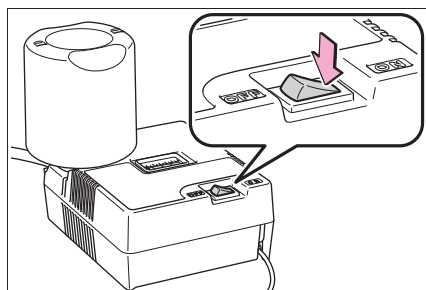
- 11** Vérifiez la pression de gonflage préconisée pour le pneu.

La pression de gonflage des pneus préconisée est indiquée sur l'étiquette comme illustré. (→P.728)

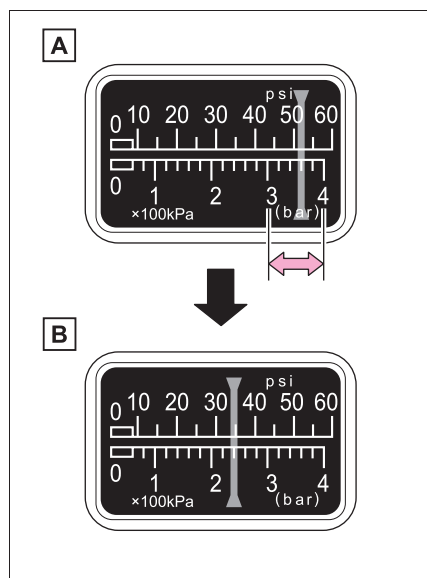


- 12** Démarrez le système VE. (→P.257)
- 13** Pour injecter le gel anticrevaison et gonfler le pneu, mettez l'interrupteur du com-

presseur en position de marche.



- 14** Gonflez le pneu jusqu'à obtenir la pression préconisée.



- A** Le gel anticrevaison est injecté et la pression s'établit entre 44 psi (300 kPa, 3,0 kgf/cm² ou bar) et 58 psi (400 kPa, 4,0 kgf/cm² ou bar), avant de diminuer progressivement.
- B** Le manomètre n'indique la pression de gonflage effec-

tive du pneu qu'environ 1 à 5 minutes après la mise de l'interrupteur en position de marche.

- Mettez l'interrupteur du compresseur en position d'arrêt puis contrôlez la pression de gonflage du pneu. En veillant à éviter tout surgonflage, contrôlez et recommencez à gonfler jusqu'à obtenir la pression de gonflage préconisée pour le pneu.
- Vous pouvez gonfler le pneu pendant 5 à 20 minutes (selon la température extérieure). Si la pression de gonflage du pneu est toujours inférieure à la pression préconisée après 25 minutes de gonflage, c'est que le pneu est trop endommagé pour être réparé. Arrêtez le compresseur et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Si la pression de gonflage du pneu excède la pression préconisée, dégonflez le pneu pour la corriger. (→P.704)

15Après avoir mis l'interrupteur du compresseur sur la position d'arrêt, débranchez la fiche d'alimentation de la prise électrique puis déconnectez le flexible de la valve du pneu.

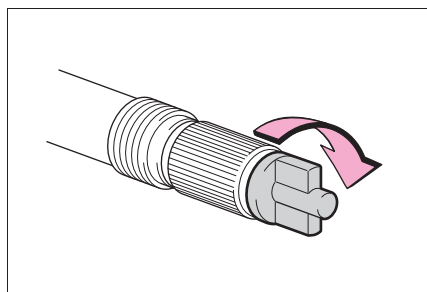
Le gel anticrevaison peut fuir légèrement au débranchement du flexible.

16Remontez le capuchon de la valve sur le pneu réparé.

17Revisssez le dégonfleur sur l'embout du flexible.

Si vous ne revisssez pas le

dégonfleur, du gel anticrevaison risque de fuir et de tacher le véhicule.

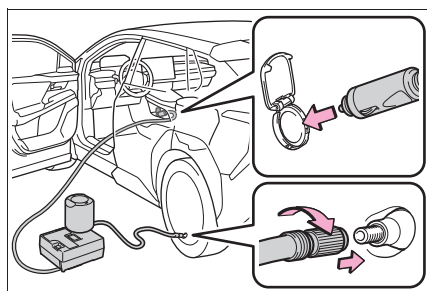


18Rangez provisoirement le flacon dans le coffre pendant qu'il est encore raccordé au compresseur.

19Pour permettre au gel anticrevaison de se répartir régulièrement à l'intérieur de la roue, reprenez immédiatement la route et roulez prudemment sur une distance de 3 miles (5 km) environ, à moins de 50 mph (80 km/h).

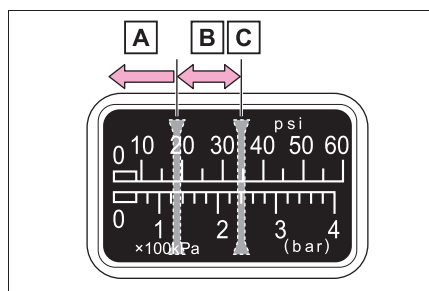
20Après avoir roulé, arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol plat et dur, et rebranchez le kit de réparation.

Enlevez le dégonfleur du flexible avant de reconnecter ce dernier.



21Mettez l'interrupteur du compresseur en position de

marche, attendez quelques secondes puis mettez-le en position d'arrêt. Vérifiez la pression de gonflage du pneu.



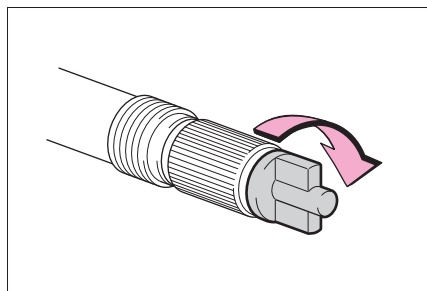
- A** Si la pression de gonflage des pneus est inférieure à 19 psi (130 kPa, 1,3 kgf/cm² ou bar): La crevaison n'est pas réparable. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- B** Si la pression de gonflage des pneus est égale ou supérieure à 19 psi (130 kPa, 1,3 kgf/cm² ou bar), mais inférieure à la pression recommandée: Continuez à l'étape **22**.
- C** Si la pression de gonflage du pneu est conforme à la préconisation (→P.728): Continuez à l'étape **23**.

22 Mettez l'interrupteur du compresseur en position de marche pour gonfler le pneu jusqu'à obtenir la pression

préconisée. Roulez sur environ 3 miles (5 km) puis continuez à l'étape **20**.

23 Revissez le dégonfleur sur l'embout du flexible.

Si vous ne revissez pas le dégonfleur, du gel anticrevaison risque de fuir et de tacher le véhicule.



24 Rangez le flacon dans le coffre à bagages en le laissant raccordé au compresseur.

25 En prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter d'accélérer, de freiner et de prendre les virages brutalement, roulez prudemment à moins de 50 mph (80 km/h) jusqu'à un concessionnaire Toyota distant de moins de 62 miles (100 km), afin de faire réparer ou remplacer le pneu.

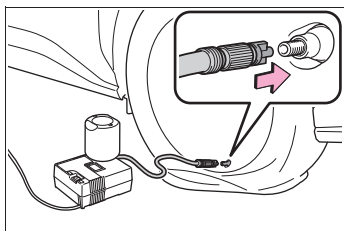
Pour la réparation ou le remplacement d'un pneu ou l'élimination du kit de réparation anticrevaison, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Au moment de faire réparer ou remplacer le pneu, assurez-vous de bien préciser au concessionnaire Toyota que du gel anticrevai-

son a été injecté.

■ **Si le pneu est gonflé à une pression supérieure à la pression préconisée**

- 1 Débranchez le flexible de la valve.
- 2 Vissez le dégonfleur au bout du flexible puis appuyez avec la protubérance du dégonfleur à l'intérieur de la valve pour laisser s'échapper un peu d'air.



- 3 Débranchez le flexible de la valve, enlevez le dégonfleur du flexible puis rebranchez le flexible.
- 4 Mettez l'interrupteur du compresseur en position de marche, attendez quelques secondes puis mettez-le en position d'arrêt. Contrôlez au manomètre que la pression préconisée est atteinte. (→P.728)
Si la pression est inférieure à la pression préconisée, remettez l'interrupteur du compresseur en position de marche et poursuivez le gonflage jusqu'à obtenir la pression préconisée.

■ **Après la réparation d'un pneu avec le kit de réparation anticrevaison**

- La valve à émetteur d'alerte de pression des pneus doit être remplacée.
- Même si les pneus sont gonflés à la pression préconisée, il peut arriver que le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume/clignote.



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous réparez le pneu crevé**

- Arrêtez votre véhicule en lieu, où le sol est plat.
- Ne pas toucher aux roues ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule. Après avoir roulé avec le véhicule, les roues et les parties situées autour des freins peuvent être brûlantes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou toute autre partie du corps, vous risquez de vous brûler.

- Branchez soigneusement le flexible à la valve, avec la roue en place sur le véhicule.

Si le flexible n'est pas correctement branché à la valve, une fuite d'air peut se produire par suite d'une projection de gel anticrevaison.

- Si le flexible se débranche de la valve pendant le gonflage du pneu, il risque d'être projeté violemment en raison de la pression de l'air.

- Après le gonflage complet du pneu, au moment où le flexible est débranché et où de l'air s'échappe, il peut arriver que du gel anticrevaison soit projeté.

- Appliquez la procédure décrite pour réparer le pneu. Si vous n'appliquez pas scrupuleusement la procédure, du gel anticrevaison peut être projeté.

**AVERTISSEMENT**

- Tenez-vous à distance du pneu lors de la réparation, car il y a un risque d'éclatement. Si vous remarquez des craquelures ou des déformations sur le pneu, mettez l'interrupteur du compresseur en position d'arrêt et stoppez la réparation immédiatement.
- Le kit de réparation peut surchauffer s'il fonctionne longtemps. Ne pas faire fonctionner le compresseur en continu pendant plus de 40 minutes.
- Certaines parties du kit de réparation s'échauffent de manière importante pendant l'utilisation. Soyez prudent lorsque vous manipulez le kit de réparation pendant et après l'intervention. Ne pas toucher la pièce métallique permettant de raccorder le flacon et le compresseur. Sa température est brûlante.
- Ne pas coller l'autocollant d'avertissement de vitesse ailleurs qu'à l'emplacement indiqué. Si l'autocollant est placé à une zone où se trouve un coussin gonflable SRS, par exemple le coussin du volant, cela peut empêcher le bon fonctionnement du coussin gonflable SRS.

■ Répartition homogène du gel liquide dans la roue

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.

À défaut, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Conduisez le véhicule prudemment à vitesse réduite. Soyez particulièrement vigilant dans les virages.

- Si le véhicule ne roule pas droit ou si vous sentez dans le volant qu'il embarque d'un côté ou de l'autre, arrêtez le véhicule et contrôlez les points suivants:
 - État du pneu. Le pneu peut s'être désolidarisé de la jante.
 - Pression de gonflage des pneus. Si la pression de gonflage est égale ou inférieure à 19 psi (130 kPa, 1,3 kgf/cm² ou bar), il est probable que le pneu soit très endommagé.

**NOTE****■ Lorsque vous effectuez une réparation de fortune**

- Effectuez la réparation sans retirer le clou ou la pointe de la bande de roulement du pneu crevé. Si vous retirez l'objet responsable de la crevaison, le risque existe que la réparation ne soit pas possible avec le kit de réparation anticrevaison de secours.
- Le kit de réparation n'est pas étanche. Veiller à protéger de l'eau le kit de réparation, notamment en cas d'utilisation sous la pluie.
- Ne pas poser le kit de réparation à même le sol s'il est poussiéreux, sur le sable du bas-côté de la route par exemple. Si le kit de réparation aspire de la poussière, etc., un mauvais fonctionnement risque de s'ensuivre.
- Veillez à ce que le flacon de gel anticrevaison du kit de réparation soit toujours en position debout. Le kit de réparation ne donne pas de bons résultats lorsqu'il est en position couché.



NOTE

■ **Précautions avec le kit de réparation anticrevaison de secours**

- Le kit de réparation doit être alimenté sous 12 Vcc. pour usage à bord des véhicules de tourisme. Ne pas brancher le kit de réparation à une autre source.
- Disposez le kit de réparation dans un rangement pour lui éviter d'être exposé aux poussières et à l'eau.
- Rangez le kit de réparation dans le coffre, hors de portée des enfants.
- Ne pas démonter ni modifier le kit de réparation. Tenir les organes à l'abri des chocs, surtout le manomètre. Un mauvais fonctionnement pourrait s'ensuivre.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur d'alerte de pression des pneus**

Lorsque vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de réparation ou de remplacement d'un pneu après que vous ayez utilisé du gel anticrevaison, veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P.634)

Si le système VE ne démarre pas

Les causes faisant que le système VE ne démarre pas sont variables selon la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure de correction préconisée:

Si le problème ne peut pas être résolu ou si les procédures de réparation vous sont inconnues, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Le système VE ne démarre pas, alors même que vous appliquez strictement la procédure correcte de mise en route (→P.257)

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Le câble de recharge est peut-être branché au véhicule. (→P.105)
- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. * (→P.709)
- La batterie de traction est peut-être complètement déchargée. Rechargez la batterie de traction. (→P.101)
- Le système antidémarrage

est peut-être défaillant.*
(→P.76)

- Il y a peut-être une anomalie dans le système de gestion de la sélection.* (→P.260, 693)
- Peut-être le système VE ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électrique, comme l'usure de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, et si le type d'anomalie le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système VE. (→P.707)
- La possibilité existe que la température de la batterie de traction soit extrêmement basse (inférieure à -22°F [-30°C] environ). (→P.87, 258)

* : La position de sélection est susceptible d'être bloquée sur P

Les éclairages intérieurs et les projecteurs éclairent faiblement, ou l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.711)
- Les bornes de la batterie 12 V

sont corrodées ou desserrées. (→P.625)

Les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, ou l'avertisseur sonore ne fonctionne pas

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.711)
- Un câble de la batterie 12 V est peut-être débranché (ou les deux). (→P.625)

Si le problème ne peut pas être résolu ou si les procédures de réparation vous sont inconnues, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Démarrage de secours du système VE

Lorsque le système VE ne démarre pas, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours, à condition que le contacteur de démarrage fonctionne normalement.

N'utilisez cette procédure de démarrage que dans les cas d'urgence.

- 1 Serrez le frein de stationnement.

- 2 Mettez le contacteur de démarrage sur ACC^{*1, 2}
- 3 Appuyez sur le contacteur de démarrage pendant environ 15 secondes, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système VE avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

^{*1}: Vous pouvez activer/désactiver le mode ACC dans le menu de personnalisation. (→P.746)

^{*2}: Lorsque l'ACC est désactivé, mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE puis sur ARRÊT, et effectuez l'étape suivante dans les 5 secondes.

Si vous perdez vos clés

De nouvelles clés d'origine peuvent être confectionnées par votre concessionnaire Toyota avec l'autre clé et le numéro de clé indiqué sur la languette qui le porte. Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.



NOTE

■ Lorsque vous avez perdu une clé électronique

Une clé électronique perdue définitivement augmente considérablement le risque de vol du véhicule. Consultez sans tarder votre concessionnaire Toyota, muni de toutes les clés électroniques restantes qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P.203) ou s'il est impossible d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans un tel cas, procédez comme suit pour ouvrir les portes et pour démarrer le système VE.

■ Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

- Vérifiez que le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été désactivé suite à une personnalisation. S'il est désactivé, activez la fonction. (Fonctions personnalisables: →P.743)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est actif. Si la fonction est active, annulez-la. (→P.202)
- La clé électronique n'est peut-être plus fonctionnelle. (→P.203)



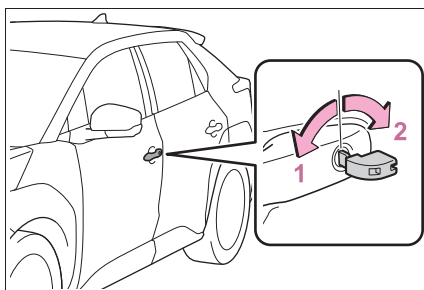
NOTE

- En cas de mauvais fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de tout autre problème lié aux clés

Confiez votre véhicule avec toutes les clés électroniques associées à votre concessionnaire Toyota.

Verrouillage et déverrouillage des portes

Utilisez la clé conventionnelle (→P.177) pour effectuer les opérations suivantes.

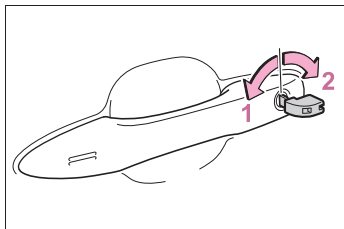


- 1 Verrouillage de toutes les portes

- 2 Déverrouillage de la porte

Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez une nouvelle fois la clé dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

■ Fonctions asservies à la clé



- 1 Fermeture des vitres (tournez et maintenez)*
- 2 Ouverture des vitres (tournez et maintenez)*

* : Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer les vitres électriques

Ouvrez/fermez la vitre électrique après avoir vérifié qu'il ne soit pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre.

Par ailleurs, ne pas laisser les enfants jouer avec la clé conventionnelle. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le lève-vitre électrique.

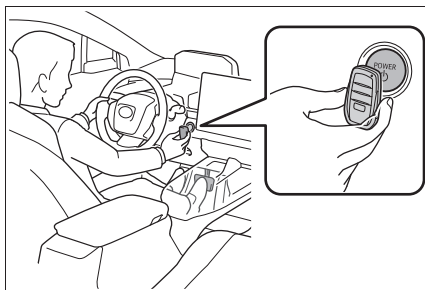
Démarrage du système VE

- 1 Appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Touchez le contacteur de démarrage avec la clé électronique.

Dès que la clé électronique est

détectée, un signal sonore se déclenche et le contacteur de démarrage passe sur MARCHE.

Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé suite à une personnalisation et que la personnalisation ACC est active, le contacteur de démarrage passe sur ACC.



- 3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein et vérifiez que  est affiché à l'écran multifonctionnel.
- 4 Appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement.

Au cas où le système VE refuserait quand même de démarrer, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du système VE

Mettez la position de sélection sur P, serrez le frein de stationnement et appuyez sur le contacteur de démarrage comme vous le faites normalement pour arrêter le système VE.

■ Remplacement de la pile de la clé

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique

lorsqu'elle est usée. (→P.656)

■ Alarme

Si une porte est déverrouillée à l'aide de la clé conventionnelle lorsque le système d'alarme est activé, l'alarme pourrait se déclencher. (→P.77)

■ Sélection des différents modes du contacteur de démarrage

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur de démarrage, comme à l'étape **3** ci-dessus.

Le système VE ne démarre pas et le mode sélectionné change à chaque appui sur le contacteur de démarrage. (→P.261)

Si la batterie 12 V est déchargée

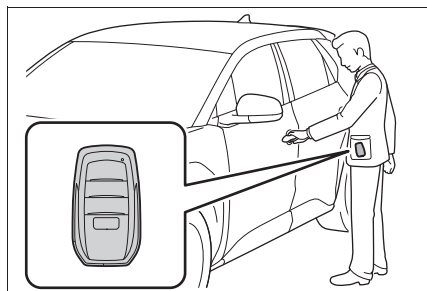
Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système VE malgré la décharge complète de la batterie 12 V du véhicule. Vous pouvez aussi appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Redémarrage du système VE

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

- 1** Assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, selon la situation, il peut arriver que l'alarme se déclenche et que les portes se verrouillent. (→P.78)



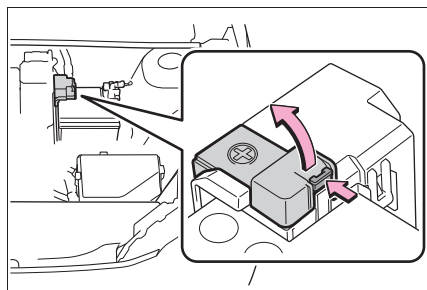
- 2** Ouvrez le capot (→P.618).

712 8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

- 3** Ouvrez le cache de la borne positive (+) de batterie.

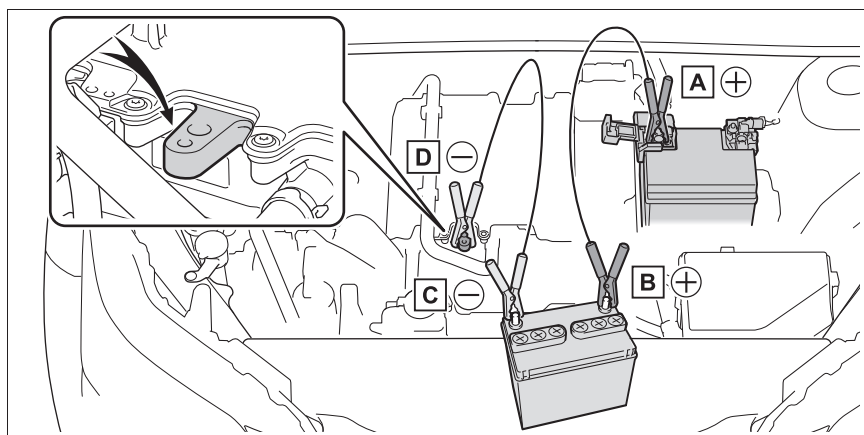
Tout en appuyant sur l'ergot, ouvrez le cache comme indiqué

dans la figure.



- 4** Branchez une pince du câble positif à **A** de votre véhicule, puis branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à **B** du second véhicule. Ensuite, branchez une pince du câble négatif à **C** du second véhicule, puis branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif à **D**.

Utilisez des câbles de démarrage capables d'atteindre les bornes et le point de raccordement indiqués.



- A** Borne positive (+) de la batterie (votre véhicule)
- B** Borne positive (+) de la batterie (second véhicule)
- C** Borne négative (-) de la batterie (second véhicule)
- D** Point métallique indiqué dans l'illustration

- 5** Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez

ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.

- 6 Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le contacteur de démarrage sur ARRÊT.
- 7 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système VE de votre véhicule en mettant le contacteur de démarrage sur MARCHÉ.
- 8 Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin indicateur ne s'allume pas, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- 9 Sitôt le système VE démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de leur branchement.
- 10 Fermez le cache de la borne positive (+) de batterie.

Une fois le système VE démarré, faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par votre concessionnaire Toyota.

■ Démarrage du système VE lorsque la batterie 12 V est déchargée

Le système VE ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Lorsque la personnalisation ACC est sur arrêt, le système multimédia est toujours alimenté même si le contacteur de démarrage est

sur arrêt.

- Éteignez les projecteurs principaux, le système de climatisation, le système audio, etc., lorsque le système VE est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'encombrements de circulation par exemple).

■ Recharge de la batterie 12 V

L'électricité stockée dans la batterie 12 V se décharge progressivement, même lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Cela tient à l'effet de décharge naturel et à la présence de consommateurs électriques constamment sous tension. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie 12 V peut se décharger, et le système VE peut ne plus démarrer. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système VE est en marche.)

■ En cas de décharge ou démontage de la batterie 12 V

- Les informations mémorisées dans l'ECU sont effacées. Lorsque la batterie 12 V est complètement déchargée, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Dans certains cas, il peut être impossible de déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" lorsque la batterie 12 V est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Une fois la batterie 12 V rechargée, le système VE peut ne pas démarrer à la première tentative, mais il démarrera normalement au deuxième essai. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.
- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est

mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système rétablit le mode dans lequel il se trouvait avant qu'elle ne se décharge. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Si vous n'êtes pas certain du mode dans lequel se trouvait le contacteur de démarrage avant que la batterie 12 V ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de la rebrancher.

- Si la batterie 12 V est déchargée, il peut arriver que la position de sélection soit bloquée. Dans ce cas, il n'est pas possible de remorquer le véhicule sans en lever les deux roues avant, car elles sont alors bloquées.
- Le hayon électrique doit être initialisé. (→P.195)
- **Si vous devez remplacer la batterie 12 V**

- Utilisez une batterie 12 V conforme à la réglementation européenne.
- Utilisez une batterie 12 V dont le bac est d'une taille comparable à celle de la précédente (LN1), et au moins équivalente à 20 heures en capacité de décharge horaire (20HR), à 45 Ah en ampérage sur une heure, et à 286 A en ampérage maximum (CCA).
- Si les tailles sont différentes, il n'est pas possible d'arrimer correctement la batterie 12 V.
- Si vous utilisez une batterie 12 V inadaptée, le risque existe que les performances de la batterie soient dégradées et qu'il ne soit plus possible de démarrer le système VE.
- Si la capacité de décharge horaire à 20 heures est insuffisante, même si la période pendant laquelle vous n'utilisez pas le véhicule est courte, le risque existe que la batterie 12 V se

décharge et que le système VE ne puisse plus démarrer.

Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie 12 V

Débranchez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) touche une partie métallique quelconque lorsque vous la débranchez, cela peut créer une étincelle susceptible de provoquer un incendie, en plus d'un choc électrique par lequel vous pouvez être gravement blessé, voire tué.

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu accidentelle des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- Veillez à brancher chacun des câbles de démarrage correctement aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Ne pas faire contact entre l'autre extrémité du câble de démarrage branché à la borne "+" et les surfaces en métal nu quelles qu'elles soient.
- Veillez à ne pas faire contact entre les pinces + et - des câbles de démarrage.
- Ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ni de briquet à proximité de la batterie 12 V, et la tenir à l'abri de toute flamme nue.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions avec la batterie 12 V**

La batterie 12 V renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V :

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne pas se pencher au-dessus de la batterie 12 V.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte (acide) avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin. Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé la batterie 12 V et les autres pièces en rapport avec elle.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Si vous devez remplacer la batterie 12 V

- Lorsque le bouchon de mise à l'air est proche de la bride de maintien, il existe un risque de fuite d'électrolyte (acide).
- Pour tout complément d'information sur le remplacement de la batterie, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

**NOTE****■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne risquent pas d'être pris dans le ventilateur de refroidissement.

■ Lorsque vous branchez les câbles de démarrage

Veillez à bien brancher les câbles de démarrage aux bornes et au point de raccordement indiqués. À défaut, vous risquez de nuire aux appareils électroniques ou de les abîmer.

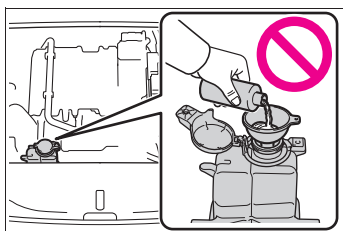
Si votre véhicule surchauffe

Lorsque le message “Surchauffe du système EV Réduct. puissance” est affiché à l'écran multifonctionnel, il est possible que votre véhicule soit en surchauffe.

NOTE

■ Liquide de refroidissement du circuit de refroidissement

Le liquide de refroidissement du radiateur est exclusivement destiné à l'usage du radiateur. L'utilisation d'eau ou d'un autre type de liquide de refroidissement peut entraîner des dommages; n'utilisez donc jamais un autre liquide. Lorsqu'il n'y a pas de liquide “Toyota Genuine Traction Battery Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota d'origine pour batterie de traction», prenez contact sans attendre avec votre concessionnaire Toyota.



Procédures correctives

- 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système de climatisation.
- 2 Laissez le système VE en marche et ouvrez prudemment le capot.

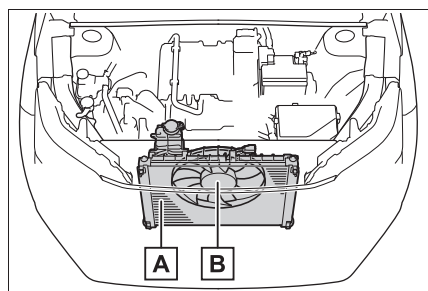
- 3 Regardez si le ventilateur de refroidissement est en marche.

Si le ventilateur est en marche:

Patiencez jusqu'à ce que le message “Surchauffe du système EV Réduct. puissance” disparaisse, puis arrêtez le système VE. Si le message ne disparaît pas, appelez votre concessionnaire Toyota.

Si le ventilateur est à l'arrêt: Arrêtez immédiatement le système VE et appelez votre concessionnaire Toyota.

- 4 Une fois le système VE refroidi, recherchez les fuites éventuelles aux durits et au radiateur.

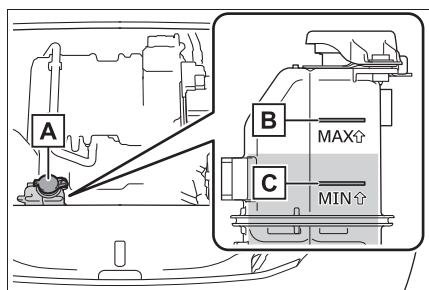


- A** Radiateur
- B** Ventilateur de refroidissement

Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec votre concessionnaire Toyota.

- 5 Le niveau de liquide de refroidissement est satisfai-

sant s'il se situe entre les repères "MAX" et "MIN" du vase d'expansion.



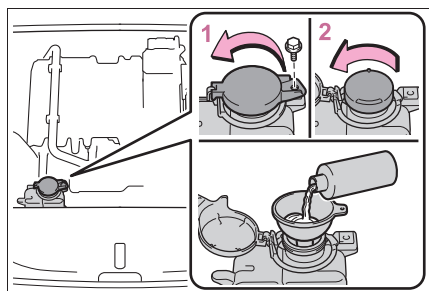
A Vase d'expansion

B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

- 6** Si le liquide de refroidissement est en quantité insuffisante, faites l'appoint avec du liquide "Toyota Genuine Traction Battery Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota d'origine pour batterie de traction».

Si vous n'avez pas à votre disposition de liquide "Toyota Genuine Traction Battery Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota d'origine pour batterie de traction», prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.



1 Enlevez le bouchon.

- 2** Ouvrez le bouchon du vase d'expansion

Faites inspecter le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter de vous blesser accidentellement pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves pourraient s'ensuivre, notamment des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment du moteur électrique peut être brûlant.
- N'approchez pas les mains ni les vêtements (surtout une cravate, une écharpe ou un cache-nez) du ventilateur. Sinon, le risque existe que vous soyez happé par les mains ou les vêtements, avec pour conséquences des blessures graves.
- Ne pas ouvrir le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement alors que le système VE et le radiateur sont chauds. De la vapeur ou du liquide de refroidissement sous haute température pourrait jaillir violemment.



NOTE

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement

Ajoutez le liquide de refroidissement en petit filet après que le système VE ait suffisamment refroidi. Si vous versez trop vite le liquide de refroidissement alors que le système VE est chaud, vous risquez d'endommager ce dernier.

■ Pour éviter tout dommage au système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (sable ou poussières, etc.).
- Ne complétez pas le réservoir de liquide de refroidissement avec de l'eau ou un autre type de liquide de refroidissement. N'utilisez pas non plus d'additifs pour liquide de refroidissement.

Si le véhicule est bloqué

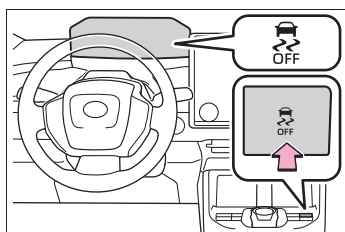
Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

Procédure de récupération

- 1** Arrêtez le système VE. Serrez le frein de stationnement et mettez la position de sélection sur P.
- 2** Dégagez les roues qui patinent de la boue, de la neige ou du sable accumulé.
- 3** Placez sous les roues avant des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau pouvant améliorer la motricité.
- 4** Redémarrez le système VE
- 5** Mettez la position de sélection sur D ou R et desserrez le frein de stationnement. Puis, très prudemment, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

■ Lorsque le véhicule est difficile à dégager

Appuyez sur  pour désactiver le système TRAC. (→P.525)



- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous changez la position de sélection

Veillez à ne pas changer la position de sélection tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.

Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage à la transmission et au véhicule en général

- Évitez de faire patiner les roues et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.

Caractéristiques techniques du véhicule

9

9-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien 722

Informations sur les pneus
..... 730

9-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables
..... 740

9-3. Initialisation

Systèmes à initialiser .. 756

9-4. Informations sur le logiciel libre/Open Source

Informations sur le logiciel
libre/Open Source 757

Données d'entretien

Dimensions et poids

Longueur hors-tout		184,6 in. (4690 mm)
Largeur hors-tout		73,2 in. (1860 mm)
Hauteur hors-tout*		65,0 in. (1650 mm)
Empattement		112,2 in. (2850 mm)
Bande de roulement	Avant	63,0 in. (1600 mm)
	Arrière	63,4 in. (1610 mm)
Charge utile du véhicule (occupants + bagages)		1045 lb. (475 kg)

*: Véhicule à vide

Nombre de places assises

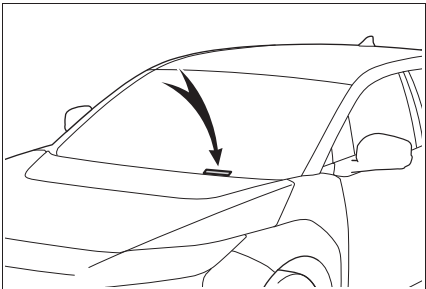
Nombre de places assises	5 (2 à l'avant, 3 à l'arrière)
--------------------------	--------------------------------

Identification du véhicule

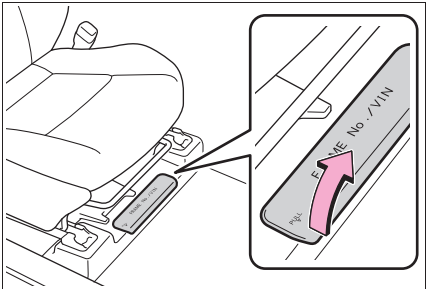
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.

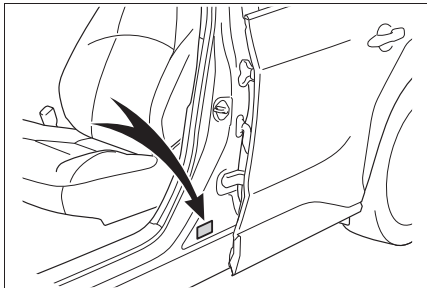
Ce numéro figure dans l'angle supérieur gauche du tableau de bord.



Ce numéro est également frappé sous le siège avant droit.



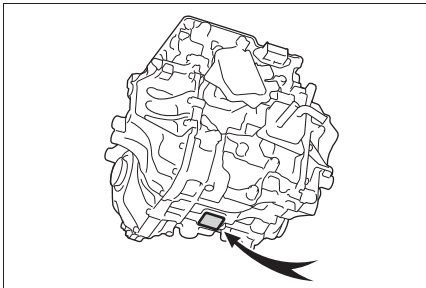
Ce numéro apparaît également sur la plaque d’homologation.



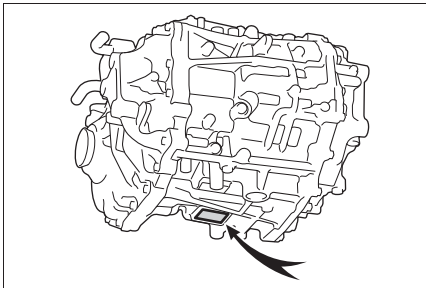
■ Type-modèle de moteur et numéro de moteur

Le type-modèle et le numéro de moteur électrique sont frappés à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.

► Moteur électrique avant (moteur de traction)



► Moteur électrique arrière (de traction) (modèles 4RM)



Moteur électrique avant (moteur de traction)

Modèle	2XM
Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximum	124,4 kW ^{*1} 167,0 kW ^{*2}
Couple maximum	198,1 ft•lbf (268,6 N•m, 27,3 kgf•m)

^{*1}: Batterie de traction de type A (→P.724)
^{*2}: Batterie de traction de type B et C (→P.724)

Moteur électrique arrière (de traction) (modèles 4RM)

Modèle	3XM
Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximum	88,3 kW
Couple maximum	125,2 ft•lbf (169,8 N•m, 17,3 kgf•m)

Batterie de traction

► Type A*1, 2

Type	Batterie lithium-ion
Tension	3,70 V/élément
Capacité nominale par élément	200 Ah
Quantité	78 éléments
Tension nominale	288,6 V

*1: Pour les modèles XEAM11L-MWDMRA, XEAM11L-MWDMRK
*2: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette réglementaire d'homologation. (→P.722)

► Type B*1, 2

Type	Batterie lithium-ion
Tension	3,70 V/élément
Capacité nominale par élément	200 Ah
Quantité	104 éléments
Tension nominale	384,8 V

*1: Pour les modèles XEAM11L-MWDMLA, XEAM11L-MWDHLA, XEAM15L-MWDMLA, XEAM15L-MWDHLA, XEAM15L-MWDHLK, XEAM15L-MWDMLK
*2: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette réglementaire d'homologation. (→P.722)

► Type C^{*1, 2}

Type	Batterie lithium-ion
Tension	3,76 V/élément
Capacité nominale par élément	191 Ah
Quantité	104 éléments
Tension nominale	391,0 V

^{*1}: Pour les modèles XEAM15L-MWDMNA, XEAM11L-MWDMNA, XEAM11L-MWDHNA, XEAM15L-MWDHNA

^{*2}: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette réglementaire d'homologation. (→P.722)

Circuit de refroidissement

Contenance ^{*1}	Modèles 2RM	7,2 qt. (6,8 L, 6,0 Imp.qt.) ^{*2} 7,5 qt. (7,1 L, 6,2 Imp.qt.) ^{*3, 4}
	Modèles 4RM	8,8 qt. (8,3 L, 7,3 Imp.qt.) ^{*2} 9,1 qt. (8,6 L, 7,6 Imp.qt.) ^{*3, 4}
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants: <ul style="list-style-type: none"> • "Toyota Genuine Traction Battery Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota d'origine pour batterie de traction» • Liquide de refroidissement de qualité similaire à base d'éthylène glycol, à faible conductivité électrique, sans amines, ni borates, avec des additifs à base d'azote. Ne pas utiliser d'eau pure seule.	

^{*1}: La contenance indiquée en liquide de refroidissement est une valeur de référence.

Si un remplacement est nécessaire, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

^{*2}: Batterie de traction de type C (→P.724)

^{*3}: Batterie de traction de type B (→P.724)

^{*4}: Batterie de traction de type A (→P.724)

 NOTE

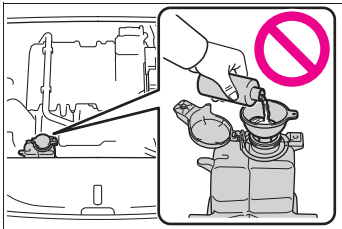
■ **Liquide de refroidissement du circuit de refroidissement**

Afin de garantir le niveau de performance maximum du système de refroidissement de la batterie de traction, de limiter les risques de court-circuit de cette dernière et de prémunir votre véhicule contre tout autre dommage, Toyota vous recommande d'utiliser le liquide "Toyota Genuine Traction Battery Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota d'origine pour batterie de traction» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent à base d'éthylène glycol de faible conductivité électrique, sans amines ni borates et contenant des additifs azolés.

Toyota ne peut pas garantir que l'utilisation d'un autre produit que le liquide "Toyota Genuine Traction Battery Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota d'origine pour batterie de traction» est apte à prévenir les risques de court-circuit de la batterie et les autres dommages.

N'utilisez jamais d'eau au risque de provoquer des dommages.

Ne réutilisez pas un liquide de refroidissement ayant déjà servi.



Système de chauffage

Contenance	4,2 qt. (4,0 L, 3,5 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement	<p>Utilisez l'un des produits suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">• "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»"• Équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps <p>Ne pas utiliser d'eau pure seule.</p>

Circuit électrique (batterie 12 V)

Tension relevée à 68°F (20°C):	12,0 V ou plus Au cas où la tension serait inférieure à la valeur prescrite, chargez la batterie. (La tension est vérifiée 20 minutes après l'arrêt du moteur électrique et l'extinction de tous les éclairages.)
Intensités de charge	5 A maxi.

eAxe avant

Contenance en huile*	3,2 qt. (3,0 L, 2,6 Imp.qt.)
Type de liquide	Liquide "e-Transaxle Fluid TE"

* : La contenance en huile est indiquée à titre de référence.
Si un remplacement est nécessaire, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ Type d'huile pour eAxe avant

L'utilisation de toute autre huile de boîte-pont que celle préconisée peut faire apparaître des bruits et vibrations anormales et causer à terme des dommages à l'eAxe avant de votre véhicule.

eAxe arrière (modèles 4RM)

Contenance en huile*	2,9 qt. (2,7 L, 2,4 Imp.qt.)
Type de liquide	Liquide "e-Transaxle Fluid TE"

* : La contenance en huile est indiquée à titre de référence.
Si un remplacement est nécessaire, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ Type d'huile pour eAxe arrière

L'utilisation de toute autre huile de boîte-pont que celle préconisée peut faire apparaître des bruits et vibrations anormales et causer à terme des dommages à l'eAxe arrière de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale ^{*1}	2,28 in. (58 mm) mini.
Garde de la pédale	0,04 - 0,24 in. (1,0 - 6,0 mm)
Témoin de frein de stationnement ^{*2}	Lorsqu'on appuie sur le bouton de frein de stationnement pendant 1 à 4 secondes: s'éteint Lorsqu'on tire sur le bouton de frein de stationnement pendant 1 à 4 secondes: s'allume
Type de liquide	FMVSS No. 116 DOT 3 ou SAE J1703 FMVSS No. 116 DOT 4 ou SAE J1704

^{*1}: Hauteur minimum de la pédale sous effort d'appui de 66 lbf (300 N, 31 kgf), système VE en marche.

^{*2}: Veillez à confirmer que le témoin d'alerte de système de freinage (jaune) ne s'allume pas. (Si le témoin d'alerte de système de freinage s'allume, voir P.674)

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)
-----	--------------------------

Pneus et jantes

► Pneus 18 pouces

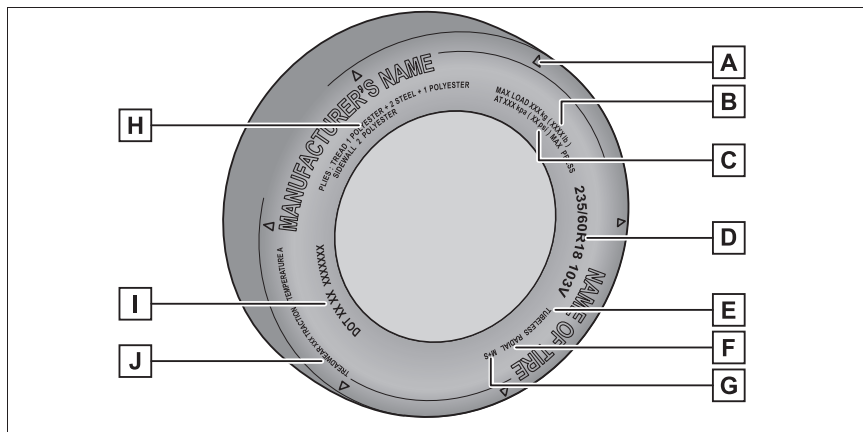
Dimensions des pneus	235/60R18 103V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Avant: 39 psi (270 kPa, 2,7 kgf/cm ² ou bar) Arrière: 39 psi (270 kPa, 2,7 kgf/cm ² ou bar)
Dimensions des jantes	18 x 7 1/2J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Pneus 20 pouces

Dimensions des pneus	235/50R20 100V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Avant: 38 psi (260 kPa, 2,6 kgf/cm ² ou bar) Arrière: 38 psi (260 kPa, 2,6 kgf/cm ² ou bar)
Dimensions des jantes	20 x 7 1/2J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Informations sur les pneus

Symboles utilisés couramment sur les pneus



A Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P.629)

B Limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P.734)

C Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P.734)
Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

D Dimensions des pneus (→P.731)

E TYPE TUBELESS ou À CHAMBRE

Un pneu dit "Tubeless" est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

F Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu radial est un pneu sur le flanc duquel est écrit le mot "RADIAL". Un pneu ne comportant pas le mot "RADIAL" est un pneu à structure diagonale.

G Pneus été ou pneus toutes-saisons (→P.630)

Un pneu toutes saisons comporte les lettres "M+S" sur le flanc. Un pneu qui n'est pas marqué "M+S" est un pneu d'été.

H Composition de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle "plis" les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont

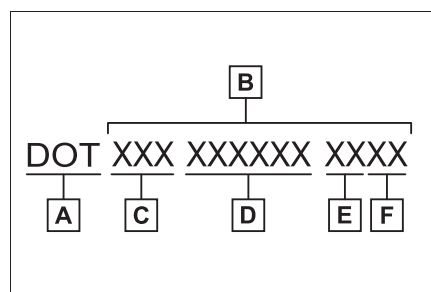
constituées de fibres qui forment les plis (ou carcasse) du pneumatique.

I DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P.731)

J Indice de qualité normalisé des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous ci-après à "Indice de qualité normalisé des pneus".

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)



A Marquage DOT*

B Numéro d'identification du pneu (TIN)

C Marque d'identification du fabricant du pneu

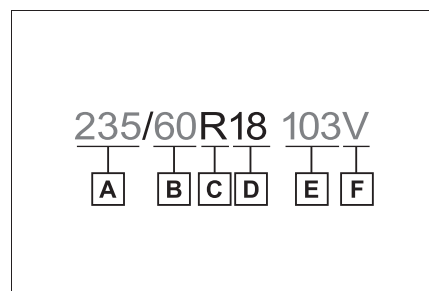
D Code du fabricant

E Semaine de fabrication

F Année de fabrication

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes de sécurité fédérales applicables aux véhicules automobiles.

dimensions que l'on trouve couramment sur les pneus.



A Largeur de section (en millimètres)

B Rapport entre hauteur du pneu et largeur de section

C Code de structure du pneu (R = Radial, D = Diagonal)

D Diamètre de la jante (en pouces)

E Indice de charge (2 ou 3 chiffres)

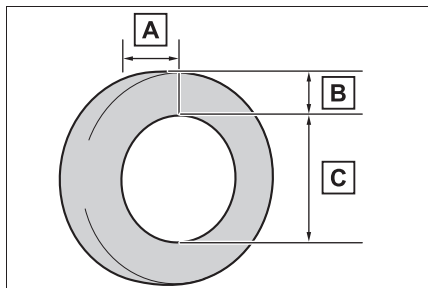
F Indice de vitesse (alphabétique à une lettre)

Dimensions des pneus

■ Informations dimensionnelles typiques du pneu

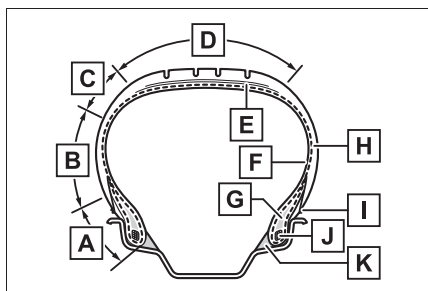
L'illustration représente les

■ Dimensions du pneu



- A** Largeur de section
- B** Hauteur de pneu
- C** Diamètre de la jante

Appellations des parties du pneu



- A** Talon
- B** Flanc
- C** Épaulement
- D** Bande de roulement
- E** Ceinture
- F** Calandrage intérieur
- G** Gomme de renfort
- H** Carcasse
- I** Segment de jante

J Tringles

K Guipage de talon

Indice de qualité normalisé des pneus

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par la National Highway Traffic Safety Administration, l'autorité fédérale en charge de la sécurité routière au Ministère des Transports américain (U.S. Department of Transportation).

Elle renseigne les clients et/ou les éventuels acheteurs de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de cette information.

■ Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Vous trouverez l'indice de qualité, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Treadwear 200 Traction AA Temperature A

■ Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure est établi par

comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'utilise une fois et demie (1 - 1/2) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100.

Les performances relatives des pneus dépendent de leurs conditions réelles d'utilisation. Les performances peuvent s'éloigner significativement de la norme par suite des différences dans les habitudes de conduite, l'entretien, la qualité des routes et le climat.

■ Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

■ Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent

la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, alors qu'une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour voitures de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité applicable aux véhicules automobiles (Federal Motor Vehicle Safety Standard) n° 109.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: Les indices de température d'un pneu prennent comme hypothèse que celui-ci est correctement gonflé et n'est pas surchargé.

Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions prises individuellement ou collectivement peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer une rupture possible du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Expression liée aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins 3 heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) après stationnement
Pression de gonflage maximum	Pression maximum à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission, la direction assistée, l'assistance au freinage, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, la radio et le chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient montés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, y compris la batterie de traction à sa capacité maximum et le liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur de traction
Poids maximal du véhicule en charge	Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) fois le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du Tableau 1* ci-après
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du Tableau 1* ci-après

Expression liée aux pneus	Signification
Poids des options de série	Poids combiné des options de production normales installées pesant plus de 5 lb. (2,3 kg) en plus des composants de série qu'elles remplacent, non comprises précédemment dans le poids à vide ou le poids des accessoires, comprenant freins pour charges lourdes, correcteurs d'assiette, galerie de toit, batterie de grande capacité et garniture spéciale
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de jante (Diamètre de roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation du constructeur pour une jante par style ou code
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Charge utile du véhicule (Capacité de charge totale)	Charge nominale disponible pour le chargement et les bagages plus 150 lb. (68 kg) fois le nombre de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque roue, déterminée par égale répartition du poids maximum en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par 2
Charge nominale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon Tableau 1* ci-après), divisés par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon

Expression liée aux pneus	Signification
Pneu à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fils formant les trames du pneu
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre 2 sculptures voisines de la bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu tubeless et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du calandrage intérieur	Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse

Expression liée aux pneus	Signification
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou porteur du nom du fabricant, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximum	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximum autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximum admissible	Pression maximum de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre hors-tout d'un pneu neuf gonflé
Largeur hors-tout	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, y compris les surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection
Pneu pour voiture de tourisme	Pneu destiné à une utilisation sur voitures particulières, véhicules de tourisme à usages multiples et véhicules utilitaires de poids nominal brut du véhicule (PNBV) inférieur ou égal à 10.000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc

Expression liée aux pneus	Signification
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneumatique	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux, qui monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, à l'exclusion des surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation de flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 112, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM F2493, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F1805-20, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné

Expression liée aux pneus	Signification
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateur d'usure de la bande de roulement (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

* : Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un véhicule normalement chargé en fonction des différentes places assises désignées

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans le véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur un siège de deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur un siège de deuxième rangée, 1 sur un siège de troisième rangée, 1 sur un siège de quatrième rangée
16 à 22	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de deuxième rangée, 2 sur les sièges de troisième rangée, 1 sur un siège de quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. Vous pouvez modifier le paramétrage de ces fonctions via le système multimédia, ou en confiant l'opération à votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Pour modifier la configuration avec

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule" ou "Assistance à la conduite".
- 3 En fonction de l'affichage, sélectionnez l'option de votre choix.

Plusieurs réglages peuvent être modifiés.

Voir la liste des réglages qui peuvent être changés pour plus de détails.

■ Pour modifier la configuration avec

- 1 Sélectionnez  à l'écran multimédia.
- 2 Sélectionnez "Assistance à la conduite".
- 3 Sélectionnez dans la liste l'option dont vous souhaitez modifier la configuration.

À chaque appui sur le bouton, l'option est activée/désactivée.

Lorsque l'option est activée, elle est affichée en surbrillance.

■ Pendant la personnalisation

Arrêtez le véhicule en lieu sûr, serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P. Par ailleurs, pour éviter de décharger la batterie 12 V, laissez le système VE en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

■ Utilisation de l'icône

Certaines options de personnalisation du véhicule sont également modifiables par l'icône .

NOTE

■ Pendant la personnalisation

Pour éviter de décharger la batterie 12 V, veillez à ce que le système VE soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Fonctions personnalisables

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

A Fonctions personnalisables par utilisation du système multimédia

B Fonctions personnalisables par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ Circuit de charge (→P.109, 115)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Courant de charge	<ul style="list-style-type: none"> •Maxi •32 A •24 A •16 A •8 A 	O	—
Limite de recharge	<ul style="list-style-type: none"> •Plein •90% •80% •70% •60% •50% 	O	—
Puissance de recharge CC	<ul style="list-style-type: none"> •Maxi •125 kW •100 kW •75 kW •50 kW 	O	—
Refroidissement de la batterie	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	O	—

■ Compteurs, instruments et écran multifonctionnel (→P.161, P.166)

La langue, les unités de mesure, etc. de certains éléments affichés au combiné d'instruments ou à l'écran multifonctionnel sont modifiées en fonction des paramètres configurés à l'écran multimédia. Consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Fonction de suggestion	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Marche (lorsque le véhicule est à l'arrêt) • Arrêt 	O	O
Témoin de feu stop	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	—

■ Rappel de siège arrière (→P.182)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Indication pour éviter un oubli sur le siège arrière	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	O

■ Verrouillage des portes (→P.180, 709)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Déverrouillage avec une clé conventionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Déverrouillage de toutes les portes à la 1re action • Déverrouillage de la porte conducteur à la 1re action, puis de toutes les autres à la 2e 	—	O
Fonction de verrouillage automatique des portes	<ul style="list-style-type: none"> • Verrouillage des portes asservi à la position de sélection • Verrouillage des portes asservi à la vitesse • Arrêt 	O	O
Fonction de déverrouillage automatique des portes	<ul style="list-style-type: none"> • Déverrouillage des portes asservi à la position de sélection • Déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur • Arrêt 	O	O

■ Système d'accès et de démarrage "mains libres" et télécommande du verrouillage centralisé (→P.176, 201)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Signal de fonctionnement (feux de détresse)	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	☐	☐
Volume du signal sonore	<ul style="list-style-type: none"> •1 à 7 •Arrêt 	☐	☐
Temps écoulé avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	<ul style="list-style-type: none"> •30 secondes •60 secondes •120 secondes •Arrêt 	☐	☐
Signal sonore de rappel de porte ouverte	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	—	☐

■ Système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P.201)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	—	☐
Déverrouillage intelligent des portes	<ul style="list-style-type: none"> •Toutes les portes •Porte conducteur 	☐	☐
Nombre de manœuvres consécutives de verrouillage des portes	<ul style="list-style-type: none"> •2 fois •Autant que souhaité 	—	☐
Temps écoulé avant déverrouillage de toutes les portes lorsque la poignée conducteur est en main*	<ul style="list-style-type: none"> •1,5 secondes •2 secondes •2,5 secondes •Arrêt 	—	☐

* : Ce paramètre est modifiable lorsque l'option de déverrouillage intelligent des portes est configurée sur la porte conducteur.

■ Télécommande du verrouillage centralisé (→P.176)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Télécommande du verrouillage centralisé	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	–	O
Déverrouillage	<ul style="list-style-type: none"> •Déverrouillage de toutes les portes à la 1re action •Déverrouillage de la porte conducteur à la 1re action, puis de toutes les autres à la 2e 	O	O
Mode panique antivol	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	–	O
Verrouillage à l'ouverture de porte	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	O	O
Fonction activant le bouton  de la télécommande du verrouillage centralisé au verrouillage de la porte (→P.188)	<ul style="list-style-type: none"> •Marche (déverrouillage de toutes les portes) •Marche (déverrouillage du hayon seul) •Arrêt 	–	O

■ Hayon électrique (→P.188)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Position d'ouverture du hayon électrique	<ul style="list-style-type: none"> •1 à 5 •Paramètre optionnel utilisateur 	O	–
Manœuvre du hayon électrique	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	O	–
Volume du signal sonore	<ul style="list-style-type: none"> •Niveau 1 •Niveau 2 •Niveau 3 	O	–
Signal sonore de manœuvre	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	–	O
Hayon électrique mains libres (capteur de pied)*	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	O	O

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Signal sonore d'approche du pied (capteur de pied)*	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O
Fonction de verrouillage après fermeture (avec éloignement)	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Mémorisation de la position de conduite* (→P.234)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Sélection de la porte d'asservissement de la mémorisation de la position de conduite au déverrouillage des portes	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les portes • Porte conducteur 	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Pour faciliter la montée et la descente du conducteur (système d'accès assisté)* (→P.234)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Mouvement de recul du siège conducteur à la sortie du véhicule	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt • Plein • Partiel 	O	O

*: Sur modèles équipés

■ Rétroviseurs extérieurs (→P.226)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Manœuvres automatiques d'escamotage et de déploiement	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt • Asservi au verrouillage/déverrouillage des portes • Asservi à l'action sur le contacteur de démarrage 	—	O

■ Lève-vitres électriques (→P.230)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Manœuvre asservie à la clé (ouverture)	•Arrêt •Marche	–	O
Manœuvre asservie à la clé (fermeture)	•Arrêt •Marche	–	O
Manœuvre asservie à la télécommande du verrouillage centralisé (ouverture)	•Arrêt •Marche	–	O
Signal (sonore) de fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	•Marche •Arrêt	–	O

■ Contacteur de démarrage (→P.261)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Activation de la personnalisation ACC/Désactivation du mode ACC	•Marche •Arrêt	O	O

■ Éclairages (→P.277)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Éclairages de jour*	•Marche •Arrêt	O	O

* : Sauf Canada

■ Signal sonore de marche arrière (→P.262)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Signal (sonore) lorsque la position de sélection est sur R	•Continuel •Silence	–	O

■ **Système de commande automatique de l'éclairage (→P.277)**

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Sensibilité du capteur de luminosité	<ul style="list-style-type: none"> •Normal •Plus lumineux •Lumineux •Sombre •Plus sombre 	O	O
Temporisation avant extinction automatique des projecteurs après la fermeture des portes	<ul style="list-style-type: none"> •Arrêt •30 secondes •60 secondes •90 secondes 	O	O
Allumage des projecteurs principaux asservi aux essuie-glaces de pare-brise	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	—	O

■ **Système de sécurité de pré-collision (→P.303)**

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Système de sécurité de pré-collision	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	O	—
Préavis d'alerte *	<ul style="list-style-type: none"> •Tardif •Par défaut •Précoce 	O	—

* : Paramètre variable selon la configuration de Mes Réglages.

■ **Système d'alerte de sortie de voie (LDA) (→P.325)**

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Système d'alerte de sortie de voie (LDA) *	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	O	—
Préavis d'alerte *	<ul style="list-style-type: none"> •Par défaut •Précoce 	O	—
Options d'alerte *	<ul style="list-style-type: none"> •Vibration •Sonore 	O	—

* : Paramètre variable selon la configuration de Mes Réglages.

■ Aide proactive à la conduite (→P.332)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Aide proactive à la conduite (PDA)*	•Marche •Arrêt	O	—
Sensibilité d'assistance *	•Bas •Moyen •Haut	O	—
Aide à la décélération (DA)*	•Marche •Arrêt	O	—
Aide à l'anticipation des obstacles (OAA)*	•Marche •Arrêt	O	—

* : Paramètre variable selon la configuration de Mes Réglages.

■ Régulateur de vitesse actif (DRCC) (→P.344)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Délai étendu de reprise*1, 2	•Marche •Arrêt	O	—
Option d'accélération*2	•Bas •Moyen •Haut	O	—
Message de guidage*2	•Marche •Arrêt	O	—
Réduction de vitesse en virage*2	•Arrêt •Bas •Moyen •Haut	O	—

*1: Sur modèles équipés

*2: Paramètre variable selon la configuration de Mes Réglages.

■ Assistant de signalisation routière (→P.341)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Assistant de signalisation routière *	<ul style="list-style-type: none"> ● Marche ● Arrêt 	O	—
Méthode de notification de vitesse excessive *	<ul style="list-style-type: none"> ● Aucun ● Visuel ● Visuel et sonore 	O	—
Méthode des autres notifications *	<ul style="list-style-type: none"> ● Aucun ● Visuel ● Visuel et sonore 	O	—
Niveau de notification de vitesse excessive *	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 mph (2 km/h) ● 3 mph (5 km/h) ● 5 mph (10 km/h) 	O	—

* : Paramètre variable selon la configuration de Mes Réglages.

■ Pause suggérée au conducteur (→P.325)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Pause suggérée au conducteur	<ul style="list-style-type: none"> ● Marche ● Arrêt 	O	—

■ Système de surveillance du conducteur (→P.300)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Fonction d'alerte *	<ul style="list-style-type: none"> ● Marche ● Arrêt 	O	—

* : Paramètre variable selon la configuration de Mes Réglages.

■ Aide au changement de voie*¹ (→P.321)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Aide au changement de voie * ²	<ul style="list-style-type: none"> ● Marche ● Arrêt 	O	—

*¹: Sur modèles équipés

*²: Paramètre variable selon la configuration de Mes Réglages.

■ **Alerte de trafic transversal avant**^{*1} (→P.338)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Alerte de trafic transversal avant	•Marche •Arrêt	O	—
Préavis d'alerte ^{*2}	•Tardif •Par défaut •Précoce	O	—

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Paramètre variable selon la configuration de Mes Réglages.

■ **Assistance en cas d'embouteillages**^{*1} (→P.363)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Assistance en cas d'embouteillages ^{*2}	•Marche •Arrêt	O	—
Enregistrement par la caméra de surveillance du conducteur ^{*2}	•Marche •Arrêt	O	—

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Paramètre variable selon la configuration de Mes Réglages.

■ **BSM (Surveillance de l'angle mort)** (→P.370)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
BSM (Surveillance de l'angle mort)	•Marche •Arrêt	O	—
Luminosité des témoins aux rétroviseurs extérieurs [*]	•Lumineux •Faible	O	—
Préavis d'alerte de présence de véhicule en approche (sensibilité) [*]	•Tardif •Par défaut •Précoce	O	—
Alerte sonore [*]	•Marche •Arrêt	O	—

^{*}: Paramètre variable selon la configuration de Mes Réglages

■ Aide à la sortie en sécurité (→P.376)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Aide à la sortie en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	O	—
Indication dans les rétroviseurs extérieurs *	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	O	—
Sensibilité de détection *	<ul style="list-style-type: none"> •Bas •Moyen •Haut 	O	—

*: Paramètre variable selon la configuration de Mes Réglages

■ Fonction RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) (→P.392)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	O	—
Volume du signal sonore de la RCTA en fonctionnement* ^{1, 2}	<ul style="list-style-type: none"> •Niveau 1 à niveau 3 	O	—

*¹: Paramètre variable selon la configuration de Mes Réglages

*²: Le volume sonore est commun au système intuitif d'aide au stationnement, à la RCTA et à la RCD (sur modèles équipés).

■ Système intuitif d'aide au stationnement (→P.381)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Système intuitif d'aide au stationnement* ¹	<ul style="list-style-type: none"> •Marche •Arrêt 	O	—
Volume du signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement en fonctionnement* ^{1, 2}	<ul style="list-style-type: none"> •Niveau 1 à niveau 3 	O	—

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Distance à partir de laquelle le capteur central avant commence à détecter*3	•Standard •Proche	O	–
Distance à partir de laquelle le capteur central arrière commence à détecter*3	•Standard •Proche	O	–

- *1: Paramètre variable selon la configuration de Mes Réglages
- *2: Le volume sonore est commun au système intuitif d'aide au stationnement, à la RCTA et à la RCD (sur modèles équipés).
- *3: Pour les véhicules équipés d'un moniteur de vision panoramique, le paramètre peut être modifié sur l'écran des paramètres du moniteur de vision panoramique. Pour plus de détails, se reporter au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ RCD (Détection par la caméra arrière)* (→P.397)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Fonction RCD (Détection par la caméra arrière)	•Marche •Arrêt	O	–

* : Sur modèles équipés

■ PKSB (Freinage d'aide au stationnement) (→P.402)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Fonction PKSB (Freinage d'aide au stationnement)*	•Marche •Arrêt	O	–

* : Paramètre variable selon la configuration de Mes Réglages

■ Toyota Teammate Advanced Park* (→P.416)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Vitesse du véhicule pendant la manœuvre	<ul style="list-style-type: none"> •Lent •Standard •Rapide 	O	—
Distance aux obstacles	<ul style="list-style-type: none"> •Standard •Lointaine 	O	—
Méthode préférentielle de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> •Créneau •Bataille 	O	—
Sens préférentiel de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> •Marche avant •Marche arrière 	O	—
Sens préférentiel de sortie (bataille)	<ul style="list-style-type: none"> •Droit •Gauche 	O	—
Sens préférentiel de sortie (créneau)	<ul style="list-style-type: none"> •Droit •Gauche 	O	—
Vue caméra en entrée de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> •Standard •Large 	O	—
Vue caméra en sortie de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> •Standard •Large 	O	—
Correction de la trajectoire de stationnement	•-3 (vers l'intérieur) à +3 (vers l'extérieur)	O	—
Réglage de la largeur de voirie	<ul style="list-style-type: none"> •Standard •Légèrement étroite •Étroite 	O	—
Correction de la position de stationnement (M.AV)	•-3 (vers l'arrière) à +3 (vers l'avant)	O	—
Correction de la position de stationnement (M.AR)	•-3 (vers l'arrière) à +3 (vers l'avant)	O	—
Configuration de l'accessoire arrière	<ul style="list-style-type: none"> •Arrêt •3,9 in. (10 cm) •7,9 in. (20 cm) •11,8 in. (30 cm) •15,7 in. (40 cm) 	O	—
Suppression d'une place de stationnement enregistrée	-	O	—

* : Sur modèles équipés

■ **Système de climatisation automatique (→P.540)**

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Climatisation en mode Auto	<ul style="list-style-type: none"> ● Marche ● Arrêt 	O	O

■ **Éclairage (→P.553)**

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Temps écoulé avant extinction des éclairages intérieurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Arrêt ● 7,5 secondes ● 15 secondes ● 30 secondes 	O	O
Fonctionnement après mise sur arrêt du contacteur de démarrage	<ul style="list-style-type: none"> ● Marche ● Arrêt 	—	O
Fonctionnement avec les portes déverrouillées	<ul style="list-style-type: none"> ● Marche ● Arrêt 	—	O
Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique	<ul style="list-style-type: none"> ● Marche ● Arrêt 	—	O
Éclairages de plancher, éclairages de sélecteur, éclairages de poignées intérieures de portes, éclairages d'ambiance de portes, éclairage de console centrale, éclairages d'ambiance de tableau de bord	<ul style="list-style-type: none"> ● Marche ● Arrêt 	—	O
Temps écoulé avant extinction des éclairages extérieurs de seuil*	<ul style="list-style-type: none"> ● 15 secondes ● ARRÊT 	—	O
Allumage des éclairages extérieurs de seuil* lorsque vous approchez du véhicule avec la clé électronique sur vous	<ul style="list-style-type: none"> ● Marche ● Arrêt 	—	O

Fonction	Programmation personnalisée	A	B
Allumage des éclairages extérieurs de seuil* au déverrouillage des portes	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	–	O
Éclairage de porte lorsque l'aide à la sortie en sécurité (SEA) est en action.	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	–	O

*: Sur modèles équipés

■ Personnalisation du véhicule

- Lorsque le verrouillage des portes est asservi à la fois à la vitesse du véhicule et à la position du sélecteur de vitesses, les portes se verrouillent selon les logiques suivantes.
 - Si vous démarrez le véhicule avec toutes les portes verrouillées, la fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse ne se déclenche pas.
 - Si vous démarrez le véhicule avec une porte quelconque déverrouillée, la fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse se déclenche.
 - Lorsque vous mettez la position de sélection sur une autre position que P, toutes les portes se verrouillent.
- Lorsque le système d'accès et de démarrage "mains libres" est inactif, il n'est pas possible de personnaliser la sélection de la porte à déverrouiller.
- Lorsque les portes restent fermées après que vous les ayez déverrouillées et la fonction de verrouillage automatique des portes se déclenche, les signaux sont émis conformément aux personnalisations effectuées pour le Signal de fonctionnement (signal sonore) et le Signal de fonctionnement (feux de détresse).

Systèmes à initialiser

Les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement après tout débranchement/rebranchement de la batterie ou entretien du véhicule:

Liste des systèmes à initialiser

Élément	Quand initialiser	Référence
Hayon électrique	<ul style="list-style-type: none">Après rebranchement ou changement de la batterie 12 VAprès changement d'un fusible	P.195
Lève-vitre électrique	<ul style="list-style-type: none">Lorsque le fonctionnement est anormal	P.230
Système intuitif d'aide au stationnement	<ul style="list-style-type: none">Si la batterie 12 V s'est déchargée ou a été retirée puis remontée	P.381
Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques autour du véhicule)*	<ul style="list-style-type: none">Si la batterie 12 V s'est déchargée ou a été retirée puis remontée	P.407
Système d'alerte de pression des pneus	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous devez corriger la pression des pneus par rapport à celle préconisée, du fait de la charge transportée, etc.Lorsque vous corrigez la pression des pneus, par exemple lors d'un changement de dimensions de pneus.	P.632

* : Sur modèles équipés

Informations sur le logiciel libre/Open Source

Pompe à eau

Ce produit (pompe à eau de convertisseur de puissance pour les véhicules 4RM) embarque un logiciel utilisé sous licence open source.

Vous pourrez trouver les informations de licence de ce logiciel libre et open source à l'URL suivante.

<https://www.aisin.com/info/ewp/license001.html>

Safety Connect

Ce produit utilise un logiciel libre/Open Source (FOSS, Free/Open Source Software).

Les informations de licence et/ou le code source de ce logiciel libre/Open Source sont disponibles à l'URL suivante.

<https://opensourceautomotive.com/dcm/toyota/19MC/>

Clé numérique

Ce produit utilise un logiciel libre/Open Source (FOSS, Free/Open Source Software).

Les informations de licence et/ou le code source de ce logiciel libre/Open Source sont disponibles à l'URL suivante:

<https://www.denso.com/global/en/opensource/dkey/toyota/>

Moniteur multi-terrain

About Free / Open-Source Software Information

This product includes the free / open-source software.

You can obtain the licensing information of the free / open-source software from the following URL.

<https://www.denso.com/global/en/opensource/svss/toyota/>

Pour les propriétaires

10

10-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés
à la sécurité pour les pro-
priétaires au Canada. **760**

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada

Les clients canadiens désireux de rendre compte d'un défaut lié à la sécurité auprès de Transport Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels, peuvent appeler gratuitement l'assistance téléphonique au 1-800-333-0510, écrire un courriel à Transports Canada - ASFAD, 330 Sparks Street, Ottawa, ON, K1A 0N5, ou remplir la déclaration en ligne à l'adresse <https://www.tc.gc.ca/rappels>.

Index

Que faire si... (Dépannage)

..... 762

Index alphabétique..... 765

Que faire si... (Dépannage)

Si vous avez un problème, vérifiez ce qui suit avant de prendre contact avec votre concessionnaire Toyota.

Vous n'arrivez plus à verrouiller, déverrouiller, ouvrir ou fermer les portes



Vous avez perdu vos clés

- Si vous perdez vos clés ou vos clés conventionnelles, votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous en fabriquer de nouvelles d'origine. (→P.708)
- Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vous faire voler le véhicule augmente considérablement. Prenez immédiatement contact avec votre concessionnaire Toyota. (→P.708)



Vous n'arrivez plus à verrouiller ou déverrouiller les portes

- La pile de la clé est-elle en fin de vie ou usée? (→P.656)
- Le contacteur de démarrage est-il sur MARCHE?
Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

(→P.261)

- Avez-vous laissé la clé électronique à l'intérieur du véhicule?
Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez bien la clé électronique sur vous.
- Il peut arriver que la fonction ne joue pas normalement son rôle pour des raisons liées aux ondes radio. (→P.203)



Vous n'arrivez pas à ouvrir la porte arrière

- La sécurité enfants est-elle mise?
Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière depuis l'intérieur lorsque la sécurité est mise. Ouvrez la porte arrière depuis l'extérieur, puis enlevez la sécurité enfants. (→P.184)

Si vous suspectez un problème



Le système VE ne démarre pas

- Le câble de recharge est-il branché au véhicule? (→P.105)
- Avez-vous appuyé sur le contacteur de démarrage tout en appuyant franchement sur

la pédale de frein? (→P.257)

- La position de sélection est-elle sur P? (→P.257)
- L'endroit où se trouve la clé électronique lui permet-elle d'être détectée à l'intérieur du véhicule? (→P.201)
- La pile de la clé électronique est-elle en fin de vie ou usée? Dans ce cas, il existe une manipulation permettant provisoirement de démarrer le système VE. (→P.710)
- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P.711)

Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas lorsque vous appuyez sur les boutons des lève-vitres électriques



- Le bouton de verrouillage des lève-vitres est-il en position enfoncée?
Les vitres électriques (sauf celle du côté conducteur) sont inopérantes si le bouton de verrouillage des lève-vitres est en position enfoncée. (→P.233)



Le contacteur de démarrage se met automatiquement sur arrêt

- La fonction de coupure automatique du contact intervient si le véhicule est laissé pendant un certain temps avec le

contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE (le système VE est arrêté). (→P.261)



Un signal sonore d'alerte se déclenche pendant la marche du véhicule

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

Le conducteur et les passagers portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P.677, 678)

- Le témoin de frein de stationnement est allumé

Le frein de stationnement est-il desserré? (→P.272)

Selon la situation, d'autres signaux sonores d'alerte peuvent également se déclencher. (→P.674, 687)



Une alarme s'est déclenchée et l'avertisseur sonore est actif

- Quelqu'un à bord du véhicule a-t-il ouvert une porte pendant l'armement de l'alarme?
Le capteur le détecte et l'alarme se déclenche. (→P.77)

Mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE, ou démarrez le système VE. (L'alarme sera désactivée ou arrêtée au bout de quelques secondes.)



Un signal sonore d'alerte se déclenche lorsque vous quittez le véhicule

- Le message est-il affiché à l'écran multifonctionnel? Vérifiez le message affiché à l'écran multifonctionnel. (→P.687)



Un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche, voir P.674, 687.

Lorsqu'un problème est survenu



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et réparez temporairement le pneu crevé à l'aide du kit de réparation anti-crevaisson de secours. (→P.695)



Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à appliquer lorsque le véhicule est embourbé, ensable ou enneigé. (→P.718)

Index alphabétique

A

- A/C** 540
- Filtre de climatisation 653
- Mode de répartition d'air concentrée sur les sièges avant (S-FLOW)..... 548
- Mode Mon Espace 134
- Système de climatisation automatique 540
- ABS (Système de freinage antiblocage)** 523
- Fonction 523
- Témoin d'alerte 675
- ACA (Aide active en virage)** .. 524
- Accès mains libres**..... 201
- Système d'accès et de démarrage "mains libres" 201
- Télécommande du verrouillage centralisé 176
- Accoudoir** 578
- Affichage**
- Détection par la caméra arrière (RCD) 398
- Écran multifonctionnel..... 165
- Message d'alerte 687
- Piétons se trouvant derrière votre véhicule 414
- RCD (Détection par la caméra arrière)..... 398
- Recharge..... 104, 123, 134, 136, 145
- Régulateur de vitesse 356
- Régulateur de vitesse actif... 347
- Système intuitif d'aide au stationnement 382
- Système Plug & Charge 153
- Affichage asservi au système audio** 168
- Affichage asservi au système de navigation**..... 168
- Affichage des informations de conduite**..... 167
- Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite**..... 168
- Affichage du totalisateur kilométrique et des totalisateurs partiels**
- Éléments d'information 164
- Aide à la sortie en sécurité (SEA)**
- Activation/désactivation du système 378
- Aide active en virage (ACA)**... 524
- Aide au changement de voie (LCA)**..... 321
- Fonctionnement..... 321
- Aide au démarrage en côte**.... 524
- Aide au suivi de voie (LTA)** 315
- Fonctionnement..... 315
- Témoins d'alerte 680
- Aide proactive à la conduite (PDA)**..... 332
- Alarme** 77
- Signal sonore d'alerte..... 674
- Alerte d'approche** 351
- Alerte de sortie de voie (LDA)** 325
- Fonctionnement..... 325
- Témoins d'alerte 680
- Alerte de trafic transversal arrière (RCTA)** 392
- Activation/désactivation du système 393
- Alerte de trafic transversal avant (FCTA)**..... 338

Ampoules	
Remplacement	662
Ancrages LATCH	66
Antenne (système d'accès et de démarrage "mains libres") ..	201
Appuis-tête	211
Assistance au freinage	523
Maintien du freinage.....	274
Assistance en cas d'embouteillages	363
Assistant de signalisation routière (RSA).....	341
Autonomie	161
Avertisseur sonore.....	214

B

Batterie (12 V)	625
Contrôle de la batterie	625
Préparatifs et contrôles avant l'hiver.....	530
Remplacement	714
Si la batterie 12 V est déchargée	711
Témoin d'alerte	675
Batterie (batterie de traction) ..	82
Batterie (de traction)	
Caractéristiques	724
Chauffage de la batterie de traction	101
Emplacement	82
Messages d'alerte	145
Recharge.....	109, 115
Refroidissement de la batterie de traction	102
Batterie de traction	82
Caractéristiques	724

Chauffage de la batterie de traction.....	101
Emplacement	82
Messages d'alerte	145
Recharge	109, 115
Refroidissement de la batterie de traction.....	102

Bloqué

Si le véhicule est bloqué.....	718
--------------------------------	-----

Bouton de hayon électrique 188, 189

Bouton de verrouillage des lève-vitres

Bouton "SOS"

BSM (Surveillance de l'angle mort)

Activation/désactivation du système	372
---	-----

C

Câble de recharge CA

Si le connecteur de recharge CA ne se déverrouille pas	99
--	----

Caméra

Caméra frontale.....	292
Rétroviseur numérique	221
Système de surveillance du conducteur.....	292, 300
Toyota Teammate Advanced Park	421

Capacité de charge.....

Capacité de charge totale

Capacité de chargement 251, 254

Capot

Capteur

BSM (Surveillance de l'angle mort)	371
--	-----

Capteur radar	292
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie.....	285
Feux de route automatiques (AHB)	280
Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques)	381
Hayon électrique	192
LCA (Aide au changement de voie)	321
LDA (Alerte de sortie de voie)	325
LTA (Aide au suivi de voie)...	315
Mouvement d'un véhicule derrière le vôtre	371
PCS (Système de sécurité de pré-collision).....	292
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)	371, 392
Régulateur de vitesse actif...	292
Rétroviseur intérieur	215
Rétroviseur numérique.....	220
SEA (Aide à la sortie en sécurité)	371
Système de projecteurs automatiques.....	278
Système intuitif d'aide au stationnement	381
Toyota Teammate Advanced Park.....	381
Capteurs du système d'aide au stationnement (système intuitif d'aide au stationnement)	381
Caractéristiques techniques .	722
Ceintures de sécurité	35
Comment porter votre ceinture de sécurité.....	36

Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité	36
Enrouleur à blocage d'urgence (ELR).....	38
Enrouleur à verrouillage automatique (ALR)	38
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité	35
Installation d'un siège de sécurité enfant	61
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité	604
Prétensionneurs de ceinture de sécurité	38
Rallonge de ceinture de sécurité	37
Réglage de la hauteur d'ancrage de ceinture de sécurité	38
Témoin d'alerte SRS	675
Témoin et signal sonore de rappel.....	677, 678, 679
Chaînes.....	532
Charge de la batterie de traction	
Témoin d'alerte.....	677
Chargement et bagages	251
Chargeur sans fil	569
Chauffages	
Chauffage de la batterie de traction.....	101
Chauffages de sièges.....	550
Rétroviseurs extérieurs	544
Système de climatisation automatique.....	540
Volant de direction chauffant	550
Chauffages de sièges.....	550
Régulation ALL AUTO (ECO)	538

Chauffages rayonnants

Régulation ALL AUTO (ECO)
..... 538

Choix de l'affichage à l'instrumentation 163**Circuit de refroidissement**

Système VE en surchauffe... 716

Clé à écrous de roue 644**Clé électronique 174**

Fonction de préservation de la pile..... 202

Remplacement de la pile..... 656

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.... 709

Clé numérique 178**Clés 174**

Accès mains libres 176, 201

Clé avec télécommande du verrouillage centralisé 176

Clé conventionnelle..... 174, 177

Clé électronique 174

Clé numérique..... 178

Contacteur de démarrage 257

Fonction de préservation de la pile..... 202

Languette de numéro de clé 174

Remplacement de la pile..... 656

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.... 709

Si vous perdez vos clés 708

Signal sonore d'alerte 201

Clignotants

Commodo de clignotants 268

Remplacement des ampoules
..... 662

Clignotants arrière

Commodo de clignotants..... 268

Remplacement des ampoules
..... 662

Clignotants avant

Commodo de clignotants..... 268

Remplacement des ampoules
..... 662

Clignotants latéraux

Commodo de clignotants..... 268

Remplacement des ampoules
..... 662

Commande de luminosité

Commande d'éclairage du tableau de bord 164

Commande d'ouverture de porte de garage..... 589**Comment utiliser le système**

Plug & Charge..... 151

Compteur de vitesse 161**Conduite 243**

Conseils de conduite d'un véhicule électrique rechargeable 92

Conseils de conduite en hiver
..... 530

Conseils de rodage 244

Position correcte..... 33

Procédures 243

Conseils de conduite d'un véhicule électrique rechargeable. 92**Conseils de conduite en hiver**

..... 530

Conseils de rodage 244**Conseils pour recharger 103****Consommation électrique ... 167, 171**

- Consommation électrique instantanée 167
- Consommation électrique moyenne 167
- Consommation électrique instantanée 167**
- Consommation électrique moyenne 167**
- Contacteur de démarrage.....257**
 - Coupure automatique du contact 261
 - Démarrage du système VE ..257
 - Sélection des différents modes du contacteur de démarrage 261
 - Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... 665
- Contacteur de démarrage (bouton Power)..... 257**
 - Coupure automatique du contact 261
 - Démarrage du système VE ..257
 - Sélection des différents modes du contacteur de démarrage 261
 - Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... 665
- Contacteurs**
 - Bouton de caméra 452
 - Bouton de désactivation du VSC 525
 - Bouton de désembueur de pare-brise 543
 - Bouton de distance entre véhicules 347
 - Bouton de feux de détresse .664
 - Bouton de feux de route automatiques280
 - Bouton de frein de stationnement269
 - Bouton de hayon électrique 188, 189
 - Bouton de lève-vitre électrique230
 - Bouton de maintien du freinage274
 - Bouton de mode neige518
 - Bouton de pare-soleil électro-nique.....564
 - Bouton de verrouillage centralisé des portes..... 184
 - Bouton de verrouillage des lève-vitres233
 - Bouton des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs544
 - Bouton LTA (Aide au suivi de voie).....318
 - Bouton "SOS"71
 - Bouton VIEW452
 - Boutons de chauffage des sièges551
 - Boutons de commande d'ouverture de porte de garage590
 - Boutons de mémorisation de la position de conduite234
 - Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs .226
 - Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise284
 - Contacteur de démarrage257
 - Contacteur de démarrage (bouton Power)257

- Contrôle de motricité518, 521
 Mode Éco267
 Palette de passage de vitesse267
 Régulateur de vitesse356
 Régulateur de vitesse actif...347
 Sélecteur d'éclairage.....277
 Sélecteur d'instrumentation..166
 Sélecteur X-MODE.....518
 Ventilateurs (de sièges).....551
 Volant de direction chauffant 550
- Contrôle antilouvoisement de caravane/remorque524**
Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC)524
Contrôle de motricité521
Coussins gonflables40
 Conditions de déploiement des coussins gonflables.....41
 Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux 42
 Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux et rideau42
 Conditions de déploiement des coussins gonflables rideau...42
 Coussins gonflables SRS.....40
 Emplacement des coussins gonflables.....40
 Modification et élimination en fin de vie des coussins gonflables48
 Position de conduite correcte.33
 Précautions avec les coussins gonflables latéraux44
 Précautions avec les coussins gonflables latéraux et rideau 44
 Précautions avec les coussins gonflables pour votre enfant.44
 Précautions avec les coussins gonflables rideau44
 Précautions générales avec les coussins gonflables44
 Système de classification d'occupant du siège passager avant.....49
 Témoin d'alerte SRS675
- Coussins gonflables de genoux40**
Coussins gonflables latéraux..40
Coussins gonflables rideau.....40
Coussins gonflables SRS40
Couvre-bagages561
Couvre-plancher560
Cric.....644
 Positionnement d'un cric d'atelier619
- Crochets**
 Crochets à vêtements578
 Crochets d'arrimage559
 Crochets de fixation (tapis de sol).....32
- Crochets à vêtements578**
Crochets d'arrimage.....559
- D**
- Désembueur**
 Lunette arrière544
 Pare-brise543
 Rétroviseurs extérieurs544
- Désembueur de lunette arrière544**
Désembueur de pare-brise543

Détection par la caméra arrière (RCD)	397
Activation/désactivation du système	398
Dimensions	722
Direction assistée électrique (EPS)	
Fonction	524
Témoin d'alerte	676
Direction électrique (Système de direction assistée électrique)	524
Témoin d'alerte	676

E

eAxe arrière	
Liquide.....	727
eAxe avant	
Liquide.....	727
ECB (Système de freinage à pilotage électronique)	523
Témoin d'alerte	674
Éclairage de coffre	192
Éclairage de console centrale	553
Éclairages	
Bouton de feux de détresse ..	664
Commodo de clignotants	268
Détail des éclairages intérieurs	553
Éclairage de coffre	192
Éclairages de courtoisie	566
Éclairages individuels.....	555
Éclairages intérieurs.....	554
Feux de route automatiques (AHB)	280
Remplacement des ampoules	662
Sélecteur d'éclairage.....	277

Éclairages d'ambiance de portes	553
Éclairages de courtoisie	
Éclairages de courtoisie	566
Éclairages de jour	
Remplacement des ampoules	662
Éclairages de plancher	553
Éclairages de plaque d'immatriculation	
Remplacement des ampoules	662
Sélecteur d'éclairage	277
Éclairages de poignées intérieures de portes	553
Éclairages de rangement auxiliaire	553
Éclairages de sélecteur.....	553
Éclairages du chargeur sans fil	553
Éclairages extérieurs de seuil	553
Éclairages individuels....	553, 555
Bouton	555
Éclairages intérieurs	553
Éclairages intérieurs arrière ..	554
Éclairages intérieurs avant....	554
Écran multifonctionnel.....	165
Affichage asservi au système audio.....	168
Affichage asservi au système de navigation	168
Affichage des informations de conduite	167
Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite	168
Consommation électrique	167
Fonction de suggestion	170
Icônes de menu	165

Langue	742
LCA (Aide au changement de voie)	324
LDA (Alerte de sortie de voie)	330
LTA (Aide au suivi de voie) ...	320
Message d'alerte	687
Pression des pneus.....	632
Recharge.....	104, 123, 134, 136, 145
Régulateur de vitesse	356
Régulateur de vitesse actif...	347
Sélecteur d'instrumentation..	166
Services utilitaires (fonction de suggestion).....	742
Système Plug & Charge	153
Unités	742
Écran pare-soleil	564
EDR (Enregistreur de bord).....	14
Enregistrements des données du véhicule	9
Enregistreur de bord (EDR).....	14
Entretien	
Ceintures de sécurité	604
Données d'entretien	722
Entretien à faire soi-même ...	615
Entretien général	611
Extérieur	600
Intérieur	604
Jantes en aluminium	601
Prescriptions d'entretien.....	609
Entretien à faire soi-même ..	610, 615
EPS (Direction assistée électrique)	
Fonction	524
Témoin d'alerte	676

Équipement de recharge.....	96
Équipements de coffre.....	559
Essuie-glaces de pare-brise	
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie	284
Position	284
État fonctionnel du système 4RM	169

F

FCTA (Alerte de trafic transversal avant)	338
Feux arrière	
Remplacement des ampoules	662
Sélecteur d'éclairage	277
Feux de détresse	664
Feux de position latéraux	
Sélecteur d'éclairage	277
Feux de position latéraux arrière	
Sélecteur d'éclairage	277
Feux de position latéraux avant	277
Sélecteur d'éclairage	277
Feux de recul	
Remplacement des ampoules	662
Feux de route automatiques (AHB)	280
Feux de stationnement	
Sélecteur d'éclairage	277
Feux stop	
Remplacement des ampoules	662
Filtre de climatisation.....	653
Fonction de calendrier de recharge	121
Armement	123

Fonction de suggestion..... 170

Fonctions liées à la recharge

- Chauffage de la batterie de traction 101
- Mode Mon Espace 101
- Refroidissement de la batterie de traction 102
- Régulation thermique de la batterie de traction 102

Fonctions personnalisables.. 740

Frein de stationnement..... 269

- Fonctionnement 269
- Message d'alerte 272
- Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré 272
- Témoin d'alerte 683

Freinage d'aide au stationnement (PKSB) 402

- Activation/désactivation du système 403

Freinage de collision secondaire (atténuation de collision secondaire en cas de choc frontal) 524

Freinage récupératif..... 83

- Témoins d'alerte..... 674

Freins

- Frein de stationnement 269
- Freinage récupératif 83
- Liquide..... 624, 728
- Maintien du freinage..... 274
- Témoin d'alerte 674

Fusibles..... 659

G

Galerie de pavillon 251

Glaces de vitres

- Lève-vitres électriques 230

H

Hayon..... 186

- Bouton de hayon électrique.. 188
 - Hayon électrique 188
 - Hayon électrique mains libres 191
 - Télécommande du verrouillage centralisé 176, 188
- Hayon électrique..... 188**
- Bouton de hayon électrique.. 188

I

Icônes de menu 165

Identification

- Moteur électrique (moteur de traction) 723
- Véhicule..... 722

Indicateurs 158

- Témoin de recharge 97

Indication de l'état de la batterie 168

Informations sur les aides à la conduite

- Témoin d'alerte..... 681

Informations sur les pneus.... 730

- Appellations des parties du pneu 732
- Dimensions..... 731
- Glossaire 734
- Numéro d'identification du pneu 731

Initialisation

- Hayon électrique 195
- Lève-vitres électriques 230
- Pare-soleil électronique..... 564
- Systèmes à initialiser..... 756

Instrumentation

- Commande d'éclairage du tableau de bord 164

Compteurs.....	161
Écran multifonctionnel.....	165
Indicateurs.....	158
Message d'alerte.....	687
Montre.....	161
Sélecteur d'instrumentation..	166
Témoins d'alerte.....	674
Unités.....	742
Instruments.....	161

J

Jantes.....	651
Dimensions.....	728
Remplacement des jantes....	651
Jauge de niveau de charge ...	161
Jauge de puissance.....	161

K

Kit de réparation anticrevaison de secours.....	695
Emplacement.....	696

L

Langue (écran multifonctionnel)	742
Lavage et lustrage.....	600, 604
Lave-glace	
Bouton.....	284
Message d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace	628
Préparatifs et contrôles avant l'hiver.....	530
LCA (Aide au changement de voie).....	321
Fonctionnement.....	321

LDA (Alerte de sortie de voie)	325
Fonctionnement.....	325
Témoins d'alerte.....	680

Les choses à savoir

Si vous constatez un symptôme quelconque.....	515
--	-----

Lève-vitres électriques

Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes ..	231
Bouton de verrouillage des lève- vitres.....	233
Fonctionnement.....	230
Protection anti-pincement....	230
Protection anti-pincement à l'ouverture.....	230

Levier

Commodo de clignotants.....	268
Commodo d'essuie-glaces ...	284
Levier de déverrouillage du capot.....	618
Loquet de sécurité d'ouverture du capot.....	618

Liquide

eAxe arrière.....	727
eAxe avant.....	727
Freins.....	728
Lave-glace.....	628

Liquide de refroidissement

Contenance.....	725
Contrôle.....	622, 623
Préparatifs et contrôles avant l'hiver.....	530

Liquide de refroidissement du chauffage

Contrôle.....	622
---------------	-----

Liquide de refroidissement du module de commande de puis- sance

Contrôle.....	623
---------------	-----

Préparatifs et contrôles avant l'hiver.....	530
LTA (Aide au suivi de voie)	315
Fonctionnement	315
Témoins d'alerte.....	680

M

Manivelle de cric	644
Mécanisme d'ouverture	
Capot.....	618
Hayon.....	189
Porte de garage	589
Mémorisation de la position de conduite	234
Fonction de rappel de mémorisation	236
Système d'accès assisté.....	234
Mémorisation de la position du siège	234
Mémorisation de la position du siège conducteur	234
Fonction de rappel de mémorisation	236
Mémorisation de la position de conduite.....	234
Système d'accès assisté.....	234
Messages d'alerte	687
Méthodes de recharge	101
Recharge CA.....	109
Recharge CC	115
Miroirs de courtoisie.....	566
Éclairages de courtoisie.....	566
Mise à jour du logiciel.....	288
Mode de répartition d'air concentrée sur les sièges avant (S-FLOW)	548
Mode Éco	267

Mode Mon Espace	134
Lancement du mode Mon	
Espace	134
Messages d'alerte	136
Mode neige.....	518
Mode panique	176
Moniteur multi-terrain	447
Affichage à l'écran	448
Comment alterner entre les modes d'affichage	452
Si vous constatez un symptôme quelconque.....	515
Montre.....	161
Moteur électrique	
Compartiment.....	621
Moteur électrique (de traction)	
Emplacement	82
Numéro d'identification	723
Moteur électrique arrière (moteur de traction)	
Caractéristiques	724
Moteur électrique avant (moteur de traction)	
Caractéristiques	723

N

Nettoyage	600, 604
Capteur radar	293
Ceintures de sécurité	604
Extérieur	600
Intérieur	604
Jantes en aluminium	601
Rétroviseur numérique	221
Nombre de places assises...254, 722	
Numéro d'identification du véhicule	722

O

Outils644, 696

P

Palette de passage de vitesse267

Paramètres740

Pare-soleil de pare-brise566

Pare-soleil électronique564
Fonctionnement564

Particularités du système de véhicule électrique82

Pattes d'ancrage58, 69

PCS (Système de sécurité de pré-collision).....303
Activation/désactivation du système314
Fonction303
Témoin d'alerte682

PDA (Aide proactive à la conduite)332

PKSB (Freinage d'aide au stationnement).....402

Activation/désactivation du système403

Mouvement d'un véhicule derrière le vôtre412

Obstacles statiques autour du véhicule407

Obstacles statiques devant et derrière le véhicule407

Piétons se trouvant derrière votre véhicule414

Pneu crevé695
Système d'alerte de pression des pneus.....632

Pneus629

Chaînes532

Contrôle629

Dimensions.....728

En cas de crevaison695

Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus632

Glossaire734

Indice de qualité normalisé des pneus.....732

Informations.....730

Kit de réparation anticrevaison de secours695

Numéro d'identification du pneu731

Permutation des roues632

Pneus neige530

Pression de gonflage.....649

Remplacement643

Signaux sonores d'alerte679

Système d'alerte de pression des pneus632

Témoin d'alerte.....679

Pneus neige530

Poids

Capacité de chargement251, 254

Limites de charge254

Poids722

Poignées de maintien.....578

Pointage des projecteurs principaux661

Porte-bouteilles558

Porte-gobelets557

Porte-tickets.....558

Portes

Boutons de verrouillage des portes184

Hayon	186
Portes latérales	180
Rétroviseurs extérieurs	226
Sécurité enfants des portes arrière	184
Signal sonore d'alerte de porte ouverte	184
Système de verrouillage et déverrouillage automatique des portes	185
Verrouillage des portes 180, 186	
Vitres de portes	230
Portes latérales	180
Signal sonore d'alerte de porte ouverte	182
Position de sélection	262
Palette de passage de vitesse	267
Précautions avec le système de véhicule électrique	86
Précautions avec les véhicules de type VUS	533
Précautions de rangement	557
Préconditionnement de la batte- rie	129
Pression de gonflage des pneus 	169
Données d'entretien	728
Fonction d'affichage de la pres- sion de gonflage des pneus	632
Signaux sonores d'alerte	679
Témoin d'alerte	679
Prise d'alimentation (1500 W)	579
Prise de service	86
Prises d'alimentation	566
Prises de recharge	
Ouverture et fermeture	96

Trappe de prise de recharge ..	96
Verrouillage et déverrouillage du connecteur de recharge CA..	98
Prises de recharge USB Type-C 	567
Projecteurs	
Feux de route automatiques (AHB).....	280
Remplacement des ampoules	662
Sélecteur d'éclairage	277
Projecteurs principaux.....	277
Protection anti-pincement	
Hayon électrique	192
Lève-vitres électriques	230

R

Radiateur	623
Rangement de console	557
Rangement ouvert	558
Rangement sous plancher.....	561
Rangements	556
RCD (Détection par la caméra arrière)	397
Activation/désactivation du sys- tème	398
RCTA (Alerte de trafic transver- sal arrière)	392
Activation/désactivation du sys- tème	393
Recharge	109, 115
Affichage 104, 123, 134, 136, 145	
Affichage des informations liées à la recharge	104, 123, 134, 136, 145
Allongement possible de la durée de recharge	108

- Ce qu'il faut savoir avant de recharger 105
- Comment utiliser le système Plug & Charge 151
- Composition du système de recharge 96
- Conseils pour recharger 103
- Fonction de calendrier de recharge 121
- Fonctions de sécurité 105
- Lorsque la recharge CC ne se déroule pas normalement 140, 153
- Lorsque le calendrier de recharge ne fonctionne pas normalement 143
- Lorsque vous n'arrivez pas à configurer normalement l'option Plug & Charge 153
- Lorsque vous n'arrivez pas à recharger 138
- Messages d'alerte 145
- Méthodes de recharge 101
- Mode Mon Espace 134
- Ouverture et fermeture de la trappe de prise de recharge .96
- Préconditionnement de la batterie 129
- Procédure de recharge 109, 115
- Recharge CA..... 109
- Recharge CC 115
- Système Plug & Charge 151
- Verrouillage et déverrouillage du connecteur de recharge CA .98
- Recharge CA.....109**
- Recharge CC..... 115**
- Régulateur de vitesse**
 Régulateur de vitesse actif .344, 356
 Témoins d'alerte682
- Régulateur de vitesse actif ..344, 356**
 Alerte d'approche351
 Fonction de réduction de la vitesse en virage352
 Témoins d'alerte682
- Régulateur de vitesse actif (régulateur dynamique).....344**
- Régulation ALL AUTO (ECO) .538**
- Remorquage**
 Anneau de remorquage.....671
 Contrôle antilouvoisement de caravane/remorque524
 Remorquage de loisirs256
 Remorquage de secours668, 670
 Traction d'une caravane/remorque255
- Remorquage de loisirs256**
- Remplacement**
 Ampoules662
 Fusibles659
 Pile de la clé électronique656
 Pneus643
- Remplacement de la roue643**
- Rétroviseur**
 Rétroviseur intérieur215
 Rétroviseur numérique216
 Rétroviseurs extérieurs226
- Rétroviseur intérieur215**
- Rétroviseur numérique216**
- Rétroviseurs**
 Désembueurs de rétroviseurs extérieurs.....544

Miroirs de courtoisie	566
Rétroviseur intérieur	215
Rétroviseur numérique	216
Rétroviseurs extérieurs	226
Rétroviseurs extérieurs	226
Asservissement des rétrovi- seurs en marche arrière	228
BSM (Surveillance de l'angle mort)	370
Chauffages	544
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs	544
Mémorisation de la position du rétroviseur	234
Rabattement	227
RCTA (Alerte de trafic transver- sal arrière)	392
Réglage	226
Réglage et escamotage	226
SEA (Aide à la sortie en sécurité)	376
RSA (Assistant de signalisation routière)	341

S

Safety Connect	71
Sangle de retenue supérieure .	69
SEA (Aide à la sortie en sécurité)	376
Activation/désactivation du sys- tème	378
Sécurité de l'enfant	55
Bouton de verrouillage des lève- vitres électriques	233
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité	36

Pare-soleil électronique	565
Précautions avec la batterie 12 V	715
Précautions avec la rallonge de ceinture de sécurité	37
Précautions avec le hayon ...	186
Précautions avec les ceintures de sécurité	35
Précautions avec les coussins gonflables	44
Précautions avec les lève-vitres électriques	232
Précautions lorsque la pile est retirée de la clé	657
Sécurité enfants des portes arrière	184
Siège de sécurité enfant	58
Sécurité de mise en mouvement	250
Sécurité enfant	184
Si votre véhicule surchauffe..	716
Siège arrière	
Escamotage des dossiers de sièges arrière	209
Siège de sécurité enfant	56
Arrimé avec un système LATCH	66
Arrimé avec une ceinture de sécurité	61
Points à se rappeler	56
Système de classification d'occupant du siège passager avant	49
Types de méthode d'installation du siège de sécurité enfant ..	58
Utilisation d'une patte d'ancrage	69
Voyager avec des enfants	55

Sièges.....207, 208

Appuis-tête 211

Chauffages de sièges 550

Escamotage des dossiers de
sièges arrière 209Installation des sièges enfants/
de sécurité enfants 56Mémorisation de la position de
conduite 234Mémorisation de la position du
siège 234

Nettoyage 604

Position assise correcte 33

Précautions avec le réglage 208

Réglage 207, 208

Système d'accès assisté 234

Ventilateurs de sièges 550

Sièges arrière 208

Appuis-tête 211

Réglage 208

Sièges avant 207

Appuis-tête 211

Chauffages de sièges 550

Fonction de rappel de mémorisa-
tion 236Mémorisation de la position de
conduite 234Mémorisation de la position du
siège 234

Nettoyage 604

Position de conduite correcte 33

Réglage 207

Système d'accès assisté 234

Ventilateurs de sièges 550

Signaux sonores d'alerte

Alerte d'approche 351

Alerte de pré-collision 304

Alerte de volant de direction non
tenu (LDA) 328Alerte de volant de direction non
tenu (LTA) 317

Capot ouvert 184

Ceinture de sécurité 677, 678,
679

Coussin gonflable SRS 675

Direction assistée électrique 676

Fonction de suggestion de pause
..... 328LCA (Aide au changement de
voie) 321LDA (Alerte de sortie de voie)
..... 325, 680LTA (Aide au suivi de voie) 315,
680

Maintien du freinage 683

PCS (Système de sécurité de
pré-collision) 682

Porte ouverte 182, 184

Pression des pneus 679

Rappel de siège arrière 182

RCTA (Alerte de trafic transver-
sal arrière) 393

Régulateur de vitesse 682

Régulateur de vitesse actif 682

Sécurité de mise en mouvement
..... 676Suppression de l'accélération à
basse vitesse 306Système à freinage prioritaire
..... 676

Système de freinage 674

Système intuitif d'aide au station-
nement 387, 681

- Témoin indicateur d'anomalie du système VE 675
- Vitre ouverte 231
- Surveillance de l'angle mort (BSM) 370**
- Activation/désactivation du système 372
- Système à freinage prioritaire 244**
- Système antidémarrage 76**
- Système antipatinage (TRAC) 524**
- Système antivol**
- Alarme 77
- Système antidémarrage 76
- Système d'accès assisté 234**
- Système d'accès et de démarrage "mains libres" 201**
- Accès mains libres 180, 187
- Démarrage du système VE .. 257
- Emplacement des antennes. 201
- Système d'alerte de pression des pneus 632**
- Déclaration de la position de chaque roue 635
- Déclaration des codes d'identification 639
- Fonction 632
- Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus 634
- Programmation de la pression des pneus 637
- Sélection d'un train de roues 642
- Signaux sonores d'alerte 679
- Témoin d'alerte 679
- Système d'arrêt d'urgence 360**
- Système de chauffage**
- Contenance 726
- Système de classification d'occupant du siège passager avant 49**
- Système de climatisation**
- Filtre de climatisation 653
- Mode de répartition d'air concentrée sur les sièges avant (S-FLOW) 548
- Système de climatisation automatique 540
- Système de climatisation automatique 540**
- Filtre de climatisation 653
- Mode de répartition d'air concentrée sur les sièges avant (S-FLOW) 548
- Système de commande automatique de l'éclairage 278**
- Système de correction automatique d'assiette des projecteurs 278**
- Système de freinage à pilotage électronique (ECB) 523**
- Témoin d'alerte 674
- Système de freinage antiblocage (ABS) 523**
- Fonction 523
- Témoin d'alerte 675
- Système de sécurité de pré-collision (PCS) 303**
- Activation/désactivation du système 314
- Fonction 303
- Témoin d'alerte 682
- Système de signalisation acoustique du véhicule 85**
- Système de surveillance du conducteur 300**

Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes	553
Système d'éclairage de jour	277
Système intuitif d'aide au stationnement	381
Activation/désactivation du système	382
Fonction	381
Témoins d'alerte	681
Système Plug & Charge	151
Affichage des informations liées à la recharge	153
Messages d'alerte	153
Système VE	82
ACC	261
Autonomie	94
Comment démarrer le système VE	257
Comment utiliser la recharge CA	109
Comment utiliser la recharge CC	115
Conseils de conduite d'un véhicule électrique rechargeable	92
Contacteur de démarrage	257
Contacteur de démarrage (bouton Power)	257
Démarrage du système VE	257
Freinage récupératif	83
Jauge de puissance	161
Particularités	82
Précautions avec le système de véhicule électrique	86
Sécurité de mise en mouvement	250
Si le système VE ne démarre pas	706

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	665
Surchauffe	716
Système à freinage prioritaire	244
Système de coupe-circuit d'urgence	91
Système de signalisation acoustique du véhicule	85
Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes	185

T

Tapis de sol	32
Télécommande du verrouillage centralisé	176
Fonction de préservation de la pile	202
Mode panique	176
Remplacement de la pile	656
Verrouillage/déverrouillage	176
Témoin de rappel de ceinture de sécurité	677, 678, 679
Témoin indicateur d'anomalie du système VE	
Signaux sonores d'alerte	675
Témoin d'alerte	675
Témoins d'alerte	674
ABS	675
Charge de la batterie de traction	677
Circuit de charge	675
Coussin gonflable SRS	675
Direction assistée électrique	676
Pression des pneus	679

- Sécurité de mise en mouvement 676
- Système à freinage prioritaire 676
- Système de freinage 674
- Système de sécurité de pré-collision..... 682
- Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement 681
- Témoin de frein de stationnement 683
- Témoin de maintien actif du freinage 683
- Témoin de perte d'adhérence 682
- Témoin de rappel de ceinture de sécurité..... 677, 678, 679
- Témoin d'informations sur les aides à la conduite 681
- Témoin indicateur d'anomalie du système VE 675
- Témoin indicateur de régulateur de vitesse 682
- Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif 682
- Témoin indicateur LDA..... 680
- Témoin indicateur LTA..... 680
- Température extérieure..... 161**
- Totalisateur kilométrique 164**
- Totalisateurs partiels 164**
- Toyota Safety Sense**
- Assistance en cas d'embouteillages..... 363
- FCTA (Alerte de trafic transversal avant)..... 338
- LCA (Aide au changement de voie).....321
- Toyota Safety Sense 3.0.....290**
- Feux de route automatiques (AHB).....280
- LDA (Alerte de sortie de voie)325
- LTA (Aide au suivi de voie) ...315
- Mise à jour du logiciel288
- PCS (Système de sécurité de pré-collision)303
- PDA (Aide proactive à la conduite).....332
- Régulateur de vitesse actif ...344
- RSA (Assistant de signalisation routière)341
- Système d'arrêt d'urgence ...360
- Système de surveillance du conducteur300
- Toyota Teammate Advanced Park.....416**
- Fonction de mémorisation437
- Fonction de sortie de stationnement en bataille (marche avant/arrière).....429
- Fonction de sortie de stationnement en créneau434
- Fonction de stationnement en bataille (marche avant/arrière)426
- Fonction de stationnement en créneau431
- TRAC (Système antipatinage)524**
- Traction d'une caravane/remorque255**

U

Urgence, en cas de	
En cas de crevaison.....	695
Si la batterie 12 V est déchargée	711
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....	709
Si le système VE ne démarre pas	706
Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route.....	666
Si un message d'alerte s'affiche	687
Si un signal sonore d'alerte se déclenche.....	674
Si un témoin d'alerte s'allume	674
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué.....	668
Si votre véhicule est bloqué ..	718
Si votre véhicule surchauffe ..	716
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....	665
Si vous perdez vos clés	708
Si vous suspectez un problème	673
Utilisation du préconditionnement de la batterie	129

V

Ventilateurs (de sièges)	550
Ventilateurs de sièges.....	550
Régulation ALL AUTO (ECO)	538
Verrouillage des portes	
Hayon	186
Portes latérales	180
Système d'accès et de démarrage "mains libres".....	201
Télécommande du verrouillage centralisé	176
Verrouillage et déverrouillage du connecteur de recharge CA...98	
Vitres	
Désembueur de lunette arrière	544
Lave-glace	284
Lève-vitres électriques	230
Vitres latérales	230
Volant de direction	214
Réglage	214
Sélecteur d'instrumentation ..	166
Volant de direction chauffant ..	550
Volant de direction chauffant 550	
ALL AUTO (ECO)	538
VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule).....	524

X

X-MODE	518
Contrôle de motricité	518

Pour les véhicules équipés d'un système Premium Audio avec Navigation ou Audio Plus, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE" pour tout complément d'information sur les équipements énumérés ci-après.

- Système de navigation
- Système audio
- Système de rétrovision sur écran
- Moniteur de vision panoramique

Certifications

Safety Connect

FCC ID : BEJTL21BNN

This device complies with part 15 of the FCC Rules and RSS-Gen of IC Rules.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the manufacturer (or party responsible) for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment complies with FCC RF Radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This device and its antenna must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter. This equipment should be installed and operated with a minimum distance of 20 cm between the radiator and your body

IC : 2703H-TL21BNN

IC Radiation Exposure Statement:

This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.

This equipment should be installed and operated with minimum distance 20 cm between the radiator & your body.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE: THE MANUFACTURER IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY RADIO OR TV INTERFERENCE CAUSED BY UNAUTHORIZED MODIFICATIONS TO THIS EQUIPMENT. SUCH MODIFICATIONS COULD VOID THE USER'S AUTHORITY TO OPERATE THE EQUIPMENT.

IC : 2703H-TL21BNN

Avis d'Industrie Canada sur l'exposition aux rayonnements

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'Industrie Canada pour un environnement non contrôlé.

Il doit être installé de façon à garder une distance minimale de 20 centimètres entre la source de rayonnements et votre corps.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

REMARQUE: LE FABRICANT N'EST PAS RESPONSABLE DES INTERFÉRENCES RADIOÉLECTRIQUES CAUSÉES PAR DES MODIFICATIONS NON AUTORISÉES APPORTÉES À CET APPAREIL. DE TELLES MODIFICATIONS POURRAIT ANNULER L'AUTORISATION ACCORDÉE À L'UTILISATEUR DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

- (1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
- (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada

Système d'accès et de démarrage "mains libres" et système antidémarrage

FCC ID: NI4TMLF19D-6

US

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

NOTE

CA

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

811

NOTE

CA

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

811

Clé numérique

FCC ID:HYQ17EAD

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

CAUTION : Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

The antenna cannot be removed (and changed) by user.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

CAUTION: Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

L'utilisateur n'est pas autorisé à retirer (ou modifier) l'antenne.

Emplacement : Cet émetteur ne doit pas être installé ou utilisé conjointement avec d'autres antennes ou émetteurs.

ATTENTION : exposition aux radiofréquences

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé ainsi que la norme CNR-102 de la réglementation d'ISDE relative à l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et le corps.

Système d'accès et de démarrage "mains libres"

FCC ID:HYQ23ABN

FCC ID:HYQ14FBX

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

<For 14FBX>

The FCC ID is affixed inside the equipment. You can find the ID when replacing the battery.

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

<For 14FBX>

The IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the number when replacing the battery.

NOTE:

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

<Pour 14FBX>

Le numéro d'accréditation IC est apposé à l'intérieur de l'appareil. Ce numéro est visible au remplacement de la pile.

Toyota Safety Sense 3.0

FCC ID: HYQDNMWR011

D11 US 01

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

US 01

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

US 02

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

CA 01

NOTE:

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

CA 02

BSM (Surveillance de l'angle mort)

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC and IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

FCC Notice:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

CS-104-1

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:

This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

C5-102-E-1

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

C5-102-F-1

Chargeur sans fil

FCC ID : ACJ932AT2301

NOTE:

This device complies with part 15 and part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and

(2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment. This equipment has been tested and found to comply with the limits for a wireless power charger, pursuant to part 18 of the FCC Rules. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio communications, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

FCC ID:ACJ932AT2501

NOTE:

This device complies with part 15 and part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment. This equipment has been tested and found to comply with the limits for a wireless power charger, pursuant to part 18 of the FCC Rules. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio communications, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.

The available scientific evidence does not show that any health problems are associated with using low power wireless devices. There is no proof, however, that these low power wireless devices are absolutely safe. Low power wireless devices emit low levels of radio frequency energy (RF) in the microwave range while being used. Whereas high levels of RF can produce health effects (by heating tissue), exposure of low-level RF that does not produce heating effects causes no known adverse health effects. Many studies of low-level RF exposures have not found any biological effects. Some studies have suggested that some biological effects might occur, but such findings have not been confirmed by additional research.

AT2501 has been tested and found to comply with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines.

The contact information for maintenance is described in the car manual by the manufacturer of the car in which this wireless charger is installed.

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference. (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- 1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- 2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

CAUTION:

This equipment complies with ISSED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISSED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le radiateur et le corps humain.

Commande d'ouverture de porte de garage

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. **WARNING:** The transmitter has been tested and complies with FCC and ISSED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISSED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. **WARNING:** The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Cet appareil est conforme aux règlements de la FCC, section 15, et au CNR-210 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le fonctionnement est assujéti aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle qui pourrait entraîner un dysfonctionnement. **MISE EN GARDE :** L'émetteur a subi des tests et est conforme aux règlements de la FCC et d'ISDE. Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux radiations de la FCC et d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire aux exigences de conformité aux expositions de RF. L'émetteur doit se trouver à 20 cm au minimum de l'utilisateur et ne doit pas être situé au même endroit que tout autre émetteur ou antenne ni fonctionner avec un autre émetteur ou antenne.

Systeme d'alerte de pression des pneus

FCC ID: PAXPMVE005

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC ID: PAXPMVE105

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

"Perchlorate Material – special handling may apply, See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate."

NOTE

This device contains licence-exempt transmitter(s)/ receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Système intuitif d'aide au stationnement

Product name : Intuitive parking assist

Compliance statement : This device complies with part 18 of the FCC Rules.

Responsible Party : DENSO International America, Inc.

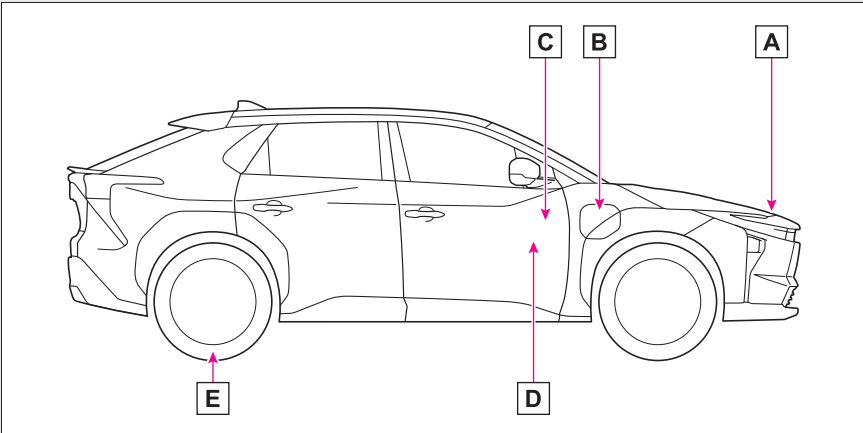
24777 Denso Drive, Southfield Michigan 48033 U.S.A.

<https://www.denso.com/us-ca/en/about-us/company-information/us/diam/>

This ISM device complies with Canadian ICES-001.

Cet appareil ISM est conforme à la norme NMB-001 du Canada.

AIDE-MÉMOIRE À LA BORNE DE RECHARGE



- A** Loquet de sécurité d'ouverture du capot (→P.618)
- B** Trappe de prise de recharge (→P.96)
- C** Bouton de hayon électrique (→P.188)
- D** Levier de déverrouillage du capot (→P.618)
- E** Pression de gonflage des pneus (→P.728)

Source électrique externe	P.101
Durée nécessaire pour recharger	P.104
Type de la batterie de traction	P.724
Pression de gonflage des pneus à froid	P.728

